This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

~~23. f. 20.~~
29 e 23

LA RÉVOLUTION

DE

THERMIDOR

DU MÊME AUTEUR

OUVRAGES D'HISTOIRE ET D'ÉRUDITION

Essai sur l'origine de l'Epopée française et son histoire au moyen-Âge..... 1 vol. in-8°.

Nouvelles Françoises en prose du XIIIe siècle..... 1 vol. in-16.

Nouvelles Françoises en prose du XIVe siècle..... 1 vol. in-16.

Le Livre de l'Internelle Consolation, XVe siècle. 1 vol. in-18.

Les Poésies de Charles d'Orléans, XVe siècle... 2 vol. in-16.

Les Œuvres de Guillaume Coquillart, XVe siècle. 2 vol. in-16.

Les Œuvres de Pierre Gringore, XVIe siècle.... 1 vol. in-16.

Les Œuvres de Roger de Collerye, XVIe siècle.. 1 vol. in-16.

Œuvres de Clément Marot..... 1 vol. in-8°.

Vies de huit vénérables veuves, XVIIe siècle... 1 vol. in-12.

Maximilien et le Mexique..... 1 vol. in-12.

Histoire nationale des Naufrages..... 1 vol. in-12.

La France guerrière..... 1 vol. grand in-8° et 4 vol. in-12.

Paris. — E. DE SOYE et FILS, imprimeurs, place du Panthéon, 5.

LA RÉVOLUTION

DE

THERMIDOR

ROBESPIERRE

ET LE COMITÉ DE SALUT PUBLIC

EN L'AN II

D'APRÈS LES SOURCES ORIGINALES ET LES DOCUMENTS INÉDITS

PAR

CH. D'HÉRICAULT

PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

DIDIER ET Cie LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES AUGUSTINS, 35

1876

Réserve de tous droits.

LIBRARY OF THE TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
30 MAY. 1932
OF OXFORD

INTRODUCTION

ROBESPIERRE

La révolution du 9 Thermidor an II présente, au premier aspect, un caractère assez rare, de mystère, d'imprévu et de spontanéité. La plupart des catastrophes historiques procèdent à la façon des grands siéges de ville. On voit les escarmouches préliminaires, et les premières approches; on peut suivre les progrès de chacune des parallèles; on constate les assauts successifs; et les défenses de la puissance assiégée tombent l'une après l'autre devant nos yeux. Ici, rien de tout cela. Nous ne voyons qu'un coup de main, un engagement d'un instant, qui paraît être amené par le pur hasard et qui suffit pour enlever le pouvoir le plus formidable.

C'est là ce qui saisit le premier regard jeté d'un peu haut et d'un peu loin sur cette période de la Révolution, et c'est l'impression qui reste obstinément dans l'esprit même des historiens qui n'ont pas fait là-dessus de recherches spéciales.

Pourtant cet événement n'a pas échappé à la loi générale. Il a été bien et longuement préparé; seulement

le travail a été entièrement souterrain. Au lieu d'être un siége ce ne fut qu'une mine. Les approches, les circonvallations ont été faites silencieusement; les assauts ont été donnés non aux créneaux mais aux fondations. Le dernier et suprême combat fut le seul qui eut lieu au grand jour.

La terreur, qui enveloppait alors toute la France, ne permettait de communiquer à personne ce que l'on savait ou soupçonnait, et faisait même craindre de le confier au papier. L'espionnage, la délation, la défiance, devenus devoirs patriotiques, étaient entrés dans les mœurs françaises et augmentaient d'autant la prudence ordinaire aux conspirateurs. Le silence redoutable qui s'étendait d'une frontière à l'autre du pays, s'appesantissait plus effrayant encore sur la Convention, plus absolu encore autour des Comités de Salut Public et de Sûreté Générale, les trois endroits justement où avait lieu le principal travail d'attaque.

Tout avait donc forcé les efforts des assaillants à rentrer sous terre; et ainsi se trouve caché le début de l'affaire aux premiers regards de l'historien.

Il est incontestable qu'il y a du mystère; toutefois, on peut l'éclaircir; et le secret, quoique gardé par la Terreur, se laisse pénétrer. Une seule chose est inattendue, c'est le résultat de cette évolution. La victoire, le vainqueur, les conséquences du triomphe sont surprenants, et je n'ai pu jusqu'ici les expliquer complètement sans l'intervention spéciale d'un pouvoir supérieur à la logique ordinaire. Mais les préparatifs de la lutte suprême peuvent être rendus évidents; on retrouve la série et la contradiction des efforts; on peut, non pas, je le répète, en prévoir le résultat, mais en montrer toute la suite.

On doit dire du 9 Thermidor que c'est le couronnement naturel de toute l'histoire de l'an II.

Cet an II est la grande année, l'année politique,

l'année gouvernementale de la République [1]. La Révolution atteint le plus haut point de la puissance; elle présente le double caractère de la force et maté-

[1] Il y a deux sortes d'an II. On décida une première fois que l'an Ier commençait le 22 septembre 1792, et l'an II partait du 1er janvier 1793. Mais on trouva bientôt insuffisamment révolutionnaire cette habitude de mettre le début de l'année au 1er janvier.

Le 5 octobre de cette même année 1793, la Convention décréta que la première année de la République avait commencée à minuit le 22 septembre 1792, la deuxième à minuit le 22 septembre 1793, et que le début de chaque année aurait lieu à minuit, commençant le jour où tombe l'équinoxe vrai d'automne. D'après cette nouvelle loi, l'an Ier allait donc du 22 septembre 1792 au 22 septembre 1793; l'an IIe commençait à cette dernière date et finissait le 21 septembre 1794. C'est ainsi que nous voyons un premier an II qui va de janvier 1793 au 21 septembre de cette même année, et un second an II, allant du 22 septembre 1793 au 21 septembre 1794. D'après le nouvel almanach, chaque année était composée de douze mois égaux, de trente jours chacun, divisés en trois décades ou portions de dix jours. Pour maintenir les coïncidences de l'année civile avec les mouvements célestes, et arriver au nombre de trois cent soixante-cinq ou trois cent soixante-six jours, cinq, ou six jours quand l'année était bissextile, furent ajoutés à la fin du douzième mois. On les nomma tantôt jours complémentaires, tantôt sans-culottides. Deux autres décrets de la Convention complétèrent cette réforme de l'almanach.

Comme on les retrouvera souvent dans cet ouvrage, je rappelle l'ordre des douze mois : Vendemiaire an II, 22 septembre 1793; Brumaire 22 octobre; Frimaire 21 novembre; Nivose 21 décembre; Pluviose 20 janvier 1794; Ventose 19 février; Germinal 21 mars; Floréal 20 avril; Prairial 20 mai; Messidor 19 juin; Thermidor 19 juillet; Fructidor 18 août; les cinq jours complémentaires commencent le 17 septembre. Je rappelle encore que le 9 Thermidor an II correspond au 27 juillet 1794. Je m'efforcerai du reste de tenir toujours la date du calendrier grégorien en présence de la date que je devrai donner du calendrier républicain.

Je n'ai pas besoin de dire que l'an II dont il va être question pendant le cours de cette histoire est celui qui commence le 22 septembre 1793.

rielle et morale : elle terrifie ses ennemis, et enthousiasme ses amis.

Elle repousse l'Europe et soumet la France.

Nos frontières, entamées de toutes parts, sont défendues, puis reconstituées et nous nous préparons à prendre une offensive désormais triomphante.

Elle conquiert la moitié de la France qui s'était révoltée contre la domination révolutionnaire, les provinces de l'ouest, au nom de la liberté de conscience, la Gironde et les provinces du midi, au nom de la liberté républicaine. Car la Révolution en même temps qu'elle bat ses ennemis, bat ses tuteurs, et elle corrige la Convention quand celle-ci n'est pas docile. Au 31 mai et au 2 juin 1793, elle en a chassé plus de cent députés; elle a pris soixante-treize de ceux-ci pour les emprisonner, elle a guillotiné ou proscrit le reste. Elle ne reproche pas à ces proscrits, aux Girondins, d'être de mauvais républicains. Elle sait qu'ils sont les véritables pères de la République, mais ce sont des républicains classiques et doctrinaires, des républicains de collége et de formules. Elle ne leur reproche pas non plus d'être des *fripons* et des *scélérats*, — les deux mots qui vont retentir jusqu'à la fin du siècle. — Elle sait que ce sont les plus intelligents, les plus dignes, les plus sincères, les plus respectables parmi tous ceux qu'elle a poussés en haut. Mais c'est pour cela même qu'elle les a fait disparaître. C'est parce qu'ils ont des formules et qu'elle veut être sans tutelle, sans guide, livrée à son génie et libre en toutes ses expériences. Elle les a proscrits parce qu'ils croyaient que la morale, la liberté, la souveraineté nationale étaient supérieures à la démocratie parisienne, et que la Révolution reconnaissait dans cette démocratie la meilleure partie de son esprit et de son âme et sa seule inspiration.

Elle les a proscrits surtout, parce que, disions-nous,

elle ne veut dans ceux mêmes qui paraissent être les chefs que des serfs. Nous ne voyons plus, en effet, à partir du 31 mai 1793 et pendant tout le courant de l'an II, à la tête de la démocratie qu'une espèce particulière de maîtres-esclaves, espèce tout à fait caractéristique de cette époque. Ce sont eux que nous trouverons en ordre de bataille et se disputant ce servage impérieux, à la veille du 9 Thermidor.

Ils peuvent se diviser en trois classes : les ambitieux, audacieux ou peureux, et les philosophes. Les premiers trouvaient agréable de continuer la destruction ; les seconds se sentaient menacés par cette continuation ; les troisièmes voulaient tout détruire pour tout reconstruire.

A laquelle ou auxquelles de ces catégories appartenait l'homme qui, après avoir joué le principal rôle dans l'organisation de la démocratie révolutionnée, dans la conduite du gouvernement révolutionnaire, après avoir tenu le premier rang dans toute l'histoire de l'an II, se retrouve encore et le premier et le principal, dans tous les préparatifs comme dans toute la conduite de la révolution de Thermidor ? Qu'était au fond ce Robespierre qui a laissé une renommée si équivoque, qui est pour quelques-uns un martyr et pour presque tous un monstre ?

C'est ce que nous devons rechercher avant d'arriver aux faits qui tiennent, non pas plus particulièrement, mais plus immédiatement au sujet de notre livre.

I

Le 23 août 1792, Robespierre vient à la barre de l'Assemblée législative. Il ordonne, au nom de la Commune de Paris, l'abolition la plus prompte du Direc-

toire du département de Paris. On murmure, on s'indigne, et... on obéit [1].

Comment en était-il arrivé là, ce petit avocat, homme de fief de la salle épiscopale d'Arras [2], dont les premiers discours à la Constituante avaient excité la risée générale! Comment celui qui semblait si grotesque, avec sa prononciation artésienne, qu'on le surnommait — par opposition à Mirabeau, le *Flambeau de la Provence*, — *la Chandelle d'Arras!* comment en était-il venu à imposer sa volonté à cette assemblée assez puissante pour avoir renversé la royauté française? Les temps étaient-ils changés? la France était-elle tombée bien bas, ou l'homme était-il monté bien haut? Maximilien Robespierre [3] présentait-il cette apparence énergique, fière et majestueuse qui ravit les foules? Son caractère avait-il cette noblesse, cette grandeur qui s'impose aux instincts élevés d'un peuple? Son intelligence possédait-elle ce génie devant lequel se courbent les plus sages têtes d'une nation? Séduisait-il les yeux, conquérait-il les âmes, dominait-il les intelligences?

Je demande son portrait aux contemporains, à ceux-là mêmes qui s'indignent de sa puissance, et qui doivent chercher à l'expliquer pour s'excuser de l'avoir subie.

« Il était d'une taille moyenne, avait la figure maigre, la physionomie froide, le teint bilieux et le regard faux, des manières sèches et affectées, le ton dogmatique et impérieux, le rire forcé et sardonique. Chef des sans-culottes, il était soigné dans ses vête-

[1] Daunou. *Mémoires* pour servir à l'histoire de la Convention. Didot 1863, in-18, p. 414. — [2] Almanach d'Artois, 1785. — [3] C'est bien *de Robespierre* qu'il faudrait dire et c'est ainsi que sa sœur signa jusqu'à la fin de sa vie. On écrivit souvent Roberspierre, et le *Vieux cordelier* le plaisanta là-dessus.

ments, et il avait conservé la poudre lorsque personne n'en portait plus. Peu communicatif, il tenait toujours à une certaine distance les personnes avec lesquelles il avait le plus d'intimité. C'était une espèce de pontife qui avait ses séides et ses dévots, et dont l'orgueil se complaisait dans le culte qu'ils avaient pour lui [1]. »

« Sa taille mal dessinée, sans justesse dans les proportions, sans grâce dans les contours, étoit un peu au-dessous de la médiocre. Il avoit dans les mains, dans les épaules, dans le col, dans les yeux un mouvement convulsif; sa physionomie, son regard étoient sans expression; il portoit sur son visage livide, sur son front qu'il ridoit fréquemment, les marques d'un tempéramment bilieux; ses manières étoient brutales, sa démarche tout à la fois brusque et pesante. Les inflexions aigres de sa voix frappoient désagréablement l'oreille; il crioit plutôt qu'il ne parloit. Le séjour de la capitale n'avoit pu vaincre entièrement la dureté de son organe; dans la prononciation de plusieurs mots il laissoit deviner l'accent de sa province [2]. »

Au-dessous du front bombé, des longs cheveux châtains, rejetés en arrière, de l'arcade sourcillière proéminente, que nous indiquent les portraits dessinés, mettons, sur de petits yeux toujours inquiets, des lunettes vertes qu'on l'accusera d'employer sans besoin, mais uniquement pour dissimuler la trop grande vivacité de ses regards; songeons à ce petit nez pointu, à ces joues toutes couturées des marques de la petite vérole, et nous aurons le portrait complet d'un homme peu fait pour séduire les masses par sa beauté.

Devait-il sa puissance à son caractère? Nous le verrons se développer dans le cours de cet ouvrage, mais

[1] Thibeaudeau. *Mémoires*, I, 5. — [2] *Histoire de la Conjuration de Maximilien Robespierre*, par Montjoie. Paris, an IV, in-8°, p. 59.

les contemporains sont d'accord pour le résumer en ces termes : jaloux, orgueilleux, dur, opiniâtre, violent, lâche. Est-ce ce caractère qui lui avait conquis les âmes ? Quand il parle de lui-même, il aime à dire qu'il est facile dans la vie privée, mais il n'ose nier qu'il soit ombrageux dans les affaires publiques [1].

Reste donc son intelligence. C'est elle surtout qui va nous fournir bien des occasions d'étude. Mais qu'en dit l'un de ceux qui en parlent avec le plus d'impartialité, de bienveillance même ? « Robespierre n'avoit pas de talens supérieurs. Son éloquence n'étoit qu'un tissu de déclamations, sans ordre, sans méthode, et surtout sans conclusion. Nous étions obligés, chaque fois qu'il parloit, de lui demander à quoi il vouloit en venir. Il se plaignoit, il se lamentoit, il gémissoit sans cesse des malheurs de la patrie, et jamais il n'avoit un remède à proposer. Il crioit éternellement à la calomnie, et ne cessoit de calomnier [2]. »

« L'art d'improviser lui fut étranger. Si l'on en excepte quelques occasions où ses affections vindicatives l'inspirèrent assez heureusement, tout ce qu'il disoit n'étoit qu'un tissu de déclamations sans ordre [3]. »

D'autres, comme Lacretelle, nous diront que c'est uniquement un froid rhéteur, à la fois révoltant et fastidieux, et qu'à la Convention on répondait par des bâillements à ses froides fureurs [4].

« Ce petit homme sans grâce et sans vigueur dans son éloquence, écrit Durand de Maillane [5].

« Les vagues généralités de ses prédications n'aboutissaient pour l'ordinaire à aucune mesure, à aucun

[1] Lettres de Maximilien Robespierre à ses commettans, n° 7. — [2] Meillan, *Mémoire*. — [3] Fantin Desodoards, *Histoire de la Révolution*, Paris, 1807, in-8°, t. V, 390. — [4] Lacretelle. *Dix années pendant la Révolution*, Paris, 1842, in-8°, p. 30-40. — [5] *Mémoires*, p. 17.

projet de loi. Il combattait tout, ne proposait rien, et ce secret de sa politique s'accordait heureusement avec l'impuissance de son esprit et la nullité de ses conceptions législatives. » C'est l'énergique Daunou qui parle ainsi, et il se trouve d'accord avec Marat qui disait de Robespierre, — de l'aveu même de celui-ci — qu'il n'avait ni les vues, ni l'audace d'un homme d'Etat [1].

Enfin Malouet résume bien l'opinion générale de tous les constituants en parlant du galimatias *accoutumé* de Robespierre, et il constate qu'il eut quelque succès pour la première fois le 30 mai 1791. Encore fut-il plutôt adroit qu'éloquent et n'eut-il que deux phrases, le reste retomba dans la pauvreté habituelle [2].

Voilà, non pas le jugement de l'histoire, qui demande, pour se prononcer, de plus amples renseignements, mais l'opinion presqu'unanime des contemporains. Elle indique la nuance d'un mépris très-peu différent de celui qu'on avait pour Marat et pour Danton. A l'égard du premier, le mépris se mélangeait de dégoût, pour le second, d'admiration; quant à Robespierre, on le méprisait en le bafouant comme un type de médiocrité ambitieuse et condamnée irrémédiablement à végéter.

Il grandit pourtant et il devint le principal maître d'un des plus grands pouvoirs qui aient existé. Son succès n'est pas seulement, comme le dit Daunou, surprenant au premier aspect, il l'est encore aujourd'hui, où l'on a étudié le personnage et où l'on continue de se demander quelle est la cause de son pouvoir.

Elle paraît encore inexplicable, en effet, parce qu'on n'a pas trouvé un mot pour la définir. Ce mot, on ne pouvait l'inventer aisément, Robespierre n'ayant rien

[1] Lettres n° 3. — [2] *Mémoires de Malouet*, Paris, 1874, in-8°, p. 135, t. II.

de caractérisé, rien de saisissant, rien d'un homme de génie. Or l'opinion ne s'asseoit définitivement en France que quand elle a une formule brève pour s'appuyer. Si Robespierre avait triomphé de haute lutte, par des coups bruyants, s'il avait été grand capitaine d'aventure, ou puissant tribun, cette formule eût été vite trouvée. Mais il paraît avoir gagné la France, comme un procureur qui gagne son affaire, par des habiletés de procédure; et là même, dans la procédure de l'intrigue politique, il ne montre ni du génie, ni même un talent de premier ordre. Médiocrité partout. C'est bien là ce qui frappe et ce qu'on rencontre au bout de toutes les recherches les plus persévérantes comme les plus impartialement faites pour découvrir la cause première de sa puissance.

Dire, comme l'ont fait ses ennemis acharnés, qu'il est arrivé à force de médiocrité, ne paraît pas pourtant plus rationnel que de rassembler, comme l'ont voulu ses apologistes outrés, quelques lambeaux de phrases pour lui composer un génie et un caractère. La médiocrité n'est pas une puissance; et la biographie d'un homme public ne se compose pas de dix mots choisis dans un million de phrases, ni des souvenirs vagues ou intéressés des domestiques de la maison qu'il habita, ou des parents qui lui survécurent.

En dehors des pamphlets ou des oraisons funèbres, on essaya d'une méthode plus sage pour arriver à expliquer l'apparent mystère de cette situation historique. On constata que Robespierre avait en lui une qualité de forte trempe, la persévérance, une persévérance d'une espèce tellement vigoureuse, qu'elle savait fléchir sans jamais se laisser entamer, et reculer, sans jamais dévier. On constata encore, dans l'essence même de sa nature, quelques autres qualités, l'envie, la jalousie, la haine, la dissimulation, et surtout la sécheresse d'imagination qui lui permettait de juger

les choses abstraitement, de séparer mathématiquement les conséquences des principes, et de décider, par exemple, la suppression de tel obstacle sans s'arrêter à la pensée que cet obstacle se composait d'un million de têtes humaines. Enfin, on put définir l'espèce d'étroitesse de son intelligence, et remarquer qu'il était aussi brillant dans l'art des déductions qu'incapable d'inventer. C'était ainsi un dialecticien très-remarquable avec des préjugés invincibles. Sa réflexion très-active s'arrêtait net à une certaine hauteur. Il acceptait toutes faites certaines maximes qui s'accordaient bien avec l'ensemble de ses défauts, il n'en sortait jamais, les considérait comme des vérités fondamentales et les exposait avec une grande logique.

De tout cela on conclut que Robespierre était arrivé par la persévérance à exploiter sa jalousie et ses haines, à exterminer ses ennemis, et à répandre des sophismes. Mais c'était trouver les instruments, les leviers de la puissance et non la cause, qui resta aussi obscure.

Faut-il donc se résigner à ne pas la connaître? Non sans doute. Seulement il ne faut pas la chercher en lui, où elle ne saurait être, mais hors de lui. Le tort des historiens a été jusqu'ici de commencer par regarder dans son cerveau ou dans son âme. Ce qu'il faut envisager, c'est le point du sol où il a mis le pied et où il se tient.

Je voudrais me faire bien comprendre et je suis forcé de recourir à une image aussi compassée que si j'étais un de ses contemporains. Je compare donc la Révolution française à une éruption volcanique qui soulève brusquement une large portion de la terre. Le sol tremble, se crevasse ici, là s'exhausse. Les habitants surpris par ce tremblement de terre se précipitent au hasard, ou sur un lambeau du sol qui s'effondre, ou sur une parcelle qui reste immobile, ou bien sur un rocher qui se brise, ou enfin sur un autre rocher qui,

soulevé par la force intérieure, se dégage de la terre environnante et monte, monte jusqu'à dominer, pendant un moment, tout ce qui est à l'horizon. L'homme réfugié sur ce rocher partage cette élévation : il domine tout ce qui l'entoure, sans autre mérite que de s'être accroché à cette pierre destinée, par une force inconnue et au nom de lois peu précises, à s'élever au-dessus du reste. Tout au plus doit-on chercher si l'homme a pu pronostiquer, par l'espèce de la pierre, qu'elle résisterait mieux au choc ; s'il a eu des efforts vaillants à faire pour se maintenir sur le rocher et pour en précipiter tous ceux qui cherchaient à s'y accrocher, à son exemple.

Robespierre est cet homme-là. Sa grandeur vient de ce qu'il se plaça, dès le début, au milieu de ce sol accidenté, sur la partie du terrain que le volcan révolutionnaire devait surélever. Il eut le grand mérite de s'y camper solidement et de ne pas trop chercher à s'en éloigner, d'y revenir prestement et de s'y cramponner plus énergiquement encore, après une ou deux hésitations qui le tentaient de sauter sur une pierre voisine. Il eut surtout la science parfaite de ne souffrir personne sur le haut de son rocher, de ne jamais se lasser d'en précipiter tous ceux qui voulaient l'y rejoindre, et de n'admettre dans son voisinage que les humbles qui consentaient à rester tapis dans le bas.

Quelle fut cette partie du terrain révolutionnaire dont le niveau devait s'élever au-dessus de tout ? Quel fut le principe qui grandit plus que tous les autres ?

Ce fut l'Egalité. Robespierre domina parce qu'il fut égalitaire, parce qu'il fut le premier, le plus honnête, le plus habile, le plus en vue, le plus obstiné des égalitaires, et parce que la Révolution, après avoir essayé et usé deux des trois principes qu'elle avait mis dans son programme, après avoir vu s'évanouir le rêve de la Fraternité, après avoir emprisonné la Liberté jus-

qu'à la paix, fut forcée de se replier toute vers l'Egalité et de la pousser jusqu'au bout pour avoir une raison de durer et de vivre.

Après les Enthousiastes étaient venus les Libéraux, et après eux les Egalitaires. Naturellement leur chef, qui avait partagé toutes leurs fortunes, devint le chef du pouvoir qui leur arrivait. De cette façon toutes les particularités de la vie politique de Robespierre s'expliquent. On commence à comprendre cette rare situation d'un homme qui passe assez brusquement de la faiblesse à la puissance, et qui, au lendemain du jour où on n'avait pour lui que mépris, inspire l'effroi, sans passer par les intermédiaires de l'estime, du respect ou de l'admiration. Le *moqué* de la Constituante devient le *tyran* de la Convention, sans grand travail apparent.

Robespierre, en effet, avait exactement suivi la conduite historique de cette partie du peuple dont il était le représentant : au début de la Révolution la petite bourgeoisie, en face de l'ancien régime, était aussi peu de chose que Robespierre en présence de cette masse de nobles et puissantes têtes que l'ancienne France avait envoyées à la Constituante. Mais après le 10 Août, les aristocrates suspects étaient devenus aussi misérables, en face des petits bourgeois furieux et pillards composant les comités révolutionnaires des sections parisiennes, que les grands hommes de la Constituante, les Barnave, les Malouet, les Cazalès, les Maury emprisonnés ou proscrits, en face du puissant Robespierre.

Le jour où celui-ci eut trouvé le mot *Egalité*, avec les deux autres, *Peuple* et *Démocratie*, il fut donc en possession de tout son être politique, de son avenir, de son éloquence, de sa ligne de conduite.

Il n'en devait jamais grandement dévier, parce qu'il y était maintenu par ses défauts.

C'est le second point qui domine la biographie de

Robespierre. L'intelligence, en effet, le génie même sommeillent parfois; la réflexion se trouble; les principes ont des capitulations de conscience; les vertus sont hésitantes ou paresseuses. Mais les vices sont toujours prêts et aux aguets; le tempérament dure; l'instinct est infatigable. Quand donc Robespierre eut rencontré la théorie qui donnait satisfaction au maître instinct de sa nature, l'Envie, à ce tempérament irritable, vindicatif, haineux, à cette infatuation de soi, qui était le vice de son âme comme l'amour du sophisme était le vice de son esprit, on put prévoir qu'il ne l'abandonnerait jamais cette théorie et qu'il en tirerait un parti très-supérieur à ce qu'on pouvait attendre de ses facultés intellectuelles.

Nous devons conclure, dès maintenant, qu'il était sincère dans son amour de la démocratie, puisque toute son ambition reposait sur le triomphe de l'égalité, aux vices de laquelle correspondaient ses propres vices, et puisqu'il ne pouvait avoir d'autre intérêt que celui du bas peuple. L'hypocrisie et la fourberie qu'on lui reproche généralement doivent s'appliquer surtout aux détails de sa conduite, aux exagérations de ses paroles, aux intrigues, aux arrière-pensées de son ambition, au développement excessif des sophismes. Ce fut de la dissimulation, de la prudence, de la faiblesse, de la démoralisation, exagérant et dénaturant un fond très-réel de conviction.

Faisons donc la part de la sincérité, au début de sa carrière. Il subit comme tout le dix-huitième siècle l'influence des théories de Rousseau. Il s'enthousiasma, comme le firent les plus honnêtes gens, les plus grands seigneurs et Louis XVI lui-même, pour cette phraséologie sentimentale qui s'apitoyait sur le peuple et qui joua un si grand rôle dans la Révolution en désarmant l'autorité par la sensibilité factice et en rendant presque vénérables, au nom de la morale et de la phi-

losophie, les plus vils démocrates. Robespierre, comme tous les rhéteurs, comme tous les hommes dans le cerveau desquels les idées ne circulent pas vite, était plus que tout autre l'esclave des mots.

C'est là l'impulsion irréfléchie et sincère qui le jeta sur ce point destiné à monter si haut. Mais c'est aussi toute la part qu'il faille faire à sa bonne foi.

Ce grain de philosophie tombait en mauvaise terre. Si l'on ne peut supposer que Robespierre prévit de bonne heure tous les crimes qu'il devait commettre pour réaliser ses théories, et la puissance qu'il leur devrait, il ne faut pas non plus oublier son ambition.

Elle avait paru dès la Constituante. Elle y avait frappé quelques-uns des esprits les plus sagaces. « Robespierre, disait Barnave, cache son ambition et son pouvoir futur sous l'ennui qu'il nous inspire, mais il ne dit pas un mot qui ne forme un peuple sanguinaire tout prêt à lui remettre la hache. » « Mais, ajoute Lacretelle, au milieu des grands talents et des hautes renommées qui l'entouraient, on oubliait de le craindre [1]. »

C'étaient justement ces grands talents, ces grandes renommées qui le rendaient redoutable et qui donnèrent l'élan et le caractère venimeux à son ambition. Cette grandeur d'autrui développa son instinct principal, qui était, ai-je dit, la jalousie hargneuse, l'envie furieuse contre tout ce qui lui était supérieur. Ne pouvant être grand parmi les grands, il le voulut être parmi les petits, et c'est à ce coup que son tempérament se trouva d'accord avec sa philosophie pour le pousser à l'égalité et à la démocratie. Seulement cette égalité, cette démocratie, il les voulut telles qu'elles pussent concorder avec son ambition et servir les défauts de sa nature. Il prit un niveau très-bas afin d'être toujours

[1] *Dix années*, page 35.

et sans grands efforts au-dessus de tous. Pour une raison semblable il donna au mot *peuple* son sens le plus bas. Il vit, dans la démocratie, d'abord la populace qu'il pouvait enthousiasmer et dominer plus aisément, et plus tard, il n'y vit plus que cette partie de la populace qui était spécialement à lui [1].

Malgré son extrême prudence, il laissait parfois deviner le fond de ses idées. Quand Durand de Maillane, nommé à la Convention par le département des Bouches-du-Rhône, vint à Paris, il fut, comme la plupart de ces législateurs provinciaux auxquels on supposait des tendances révolutionnaires, circonvenu par les principaux chefs de la Révolution. Robespierre ne fut pas des derniers à tâter le terrain. Mais il vit que le Provençal résistait à s'enrégimenter, et, qu'ayant conservé des illusions sur l'indépendance nécessaire à un député, il voulait observer les divers partis. « Vous avez tort, lui dit Robespierre, *le parti le plus sûr* est celui qui a le plus de vigueur et le plus de force contre les ennemis de la liberté. » C'était là tout un programme. C'était aussi un rayon de lumière pour pénétrer dans les replis, encore à demi cachés, de cette ambition, qui ne dit pas bravement et noblement : le parti le plus digne ; mais tout ouvertement, effrontément et un peu lâchement : le parti le plus sûr.

Du reste, nous avons mieux que ces paroles de Ro-

[1] Il ne faut pas l'oublier. Les maîtres-révolutionnaires ne donnaient pas aux mots le sens dans lequel nous les comprenons, et l'histoire de l'an II est absolument incompréhensible, si l'on ne commence par bien apprendre la langue du temps. N'oublions pas, dès maintenant, que le *peuple*, c'était cette portion restreinte de la nation qui gravitait autour des Jacobins, que la *liberté*, c'était le droit pour ce peuple de dominer le reste du pays, que l'*humanité*, c'était le devoir pour la France de se courber devant toutes les fantaisies de ce peuple, et que le *gouvernement*, c'était la centralisation de ce droit et la surveillance de ce devoir.

bespierre, nous avons sa conduite. Après avoir donné quelque notion de son caractère, nous pouvons signaler maintenant quelques-unes des étapes où il s'arrête avant d'arriver au commencement de l'an II. Là, nous le rejoindrons pour le suivre désormais pas à pas.

Il avait été, dès la première heure de la Révolution, en relation avec les plus apparents conducteurs de cette masse confuse qui constituait les bas-fonds de la démocratie parisienne, avec les Grammont, les Osselin, les Momoro, les Ronsin, les Vincent, auxquels se joignirent plus tard les Hébert, les Chaumette, les Proly, les Chabot, les Péreyra, les Desfieux. Ils n'étaient alors que des *aboyeurs* de groupes et des distributeurs de violents pamphlets. Robespierre était le plus honnête, le plus considérable, le plus grave de tous ceux qui descendaient jusqu'à eux, celui dont ils pouvaient être le plus fiers, dont ils avaient le moins à rougir, celui par conséquent dont le nom revenait le plus souvent au milieu de leurs éloges. En attendant que la France tombât jusqu'à eux et qu'ils devinssent la classe dirigeante, ils avaient, dès le début, le pouvoir de rendre connu et célèbre celui qu'ils acclamaient. Ce fut là l'origine de la renommée et de la force de Robespierre.

Elles étaient faciles à constater dès le commencement de l'année 1790. « C'était vers minuit, nous dit Lacretelle [1], et souvent sous les pluies, les frimas et les neiges et un froid piquant que nous allions, près de l'église des Feuillants, retenir des places, pour les tribunes de l'Assemblée, que nous ne devions occuper qu'à midi, le jour suivant. Il fallait, de plus, les disputer à une foule qu'animaient des passions et même des intérêts fort différents des nôtres. Car nous ne

[1] *Dix années, etc.*, p. 29.

tardâmes pas à nous apercevoir qu'une grande partie des tribunes était salariée et que les scènes cruelles qui faisaient notre désolation faisaient leur joie. Je ne puis dire quelle était mon horreur, quand j'entendais ces femmes, que depuis on a appelées *tricoteuses*, savourer les doctrines déjà homicides de Robespierre, se délecter de sa voix aigre et couver des yeux sa laide figure, type vivant de l'envie. »

Cette force encore à peu près latente encourageait pourtant et grandissait Robespierre. C'est elle qui aidait sa persévérance naturelle, à prendre sans cesse la parole malgré les mépris, malgré l'ennui évident de ses auditeurs et malgré la pauvreté de son talent, que sa vanité, d'ailleurs, l'empêchait de sentir très-vivement. Il s'avançait de chute en chute. Il s'imposait par sa tenacité, par le caractère odieux et apparemment insensé des choses qu'il disait, et par cette renommée d'en bas qui, si nuageuse qu'elle fût encore, n'était pas inconnue des grands constituants. « Obscur dans l'Assemblée, mais très-actif et très-dangereux dans les clubs et par la correspondance avec les départements, disait de lui Malouet [1]. » Le froid mépris se mélangeait de raillerie quand on lui parlait [2].

Il termina sa carrière à la Constituante par un coup de partie dont on n'a pas assez remarqué l'extrême habileté. Il s'agissait de savoir si les constituants pourraient être élus membres de la prochaine assemblée. Robespierre soutint avec obstination la thèse contraire. Le discours très-sec, très-froid, très-ferme, très-adroit prononcé par lui dans cette circonstance [3], est un des modèles du genre d'éloquence qui lui est propre, éloquence qui est un des plus grands éléments de force

[1] *Mémoires*, t. Ier, p. 269. — [2] Voy. *Lettre de M. l'abbé Maury* à M. de Robespierre, 28 juillet 1790. — [3] Discours de Maximilien Robespierre sur la réélection des membres de l'Assemblée nationale, in-8° de 11 pages.

en temps de révolution et qui consiste à défendre toujours et uniquement sa situation personnelle, mais en ne parlant jamais que de la morale ou de l'intérêt public. Robespierre avait été trop maltraité par ces constituants, il leur avait paru trop petit, trop ridicule, il rencontrait là une trop grande quantité de gens supérieurs pour pouvoir désirer se retrouver au milieu d'eux. Des novices étaient nécessairement moins à craindre, plus faciles à manier. Pour lui personnellement, il n'avait plus besoin, en ce moment, de la tribune. Sa force était ailleurs, là où il lui était plus aisé de monter au premier rang.

N'oublions pas, en effet, que durant une révolution démocratique et violente, la foule a plus de puissance que ses représentants ; ou plutôt ses représentants officieux ont plus d'action que ses représentants officiels. Ne cherchons pas l'histoire de 1791 et de 1792, uniquement à la Cour et à l'Assemblée des députés. La grande autorité était exercée par les sections de Paris, par la rue, par la Commune de Paris, par la Société des Jacobins où aboutissait, comme au centre, l'élan de ces divers pouvoirs, et qui répandait le mouvement dans toute la France. Robespierre très-rusé et l'un des hommes historiques qui a eu la plus sûre entente de son intérêt personnel, Robespierre ne s'y trompait pas. Il savait qu'on n'avait réellement pas besoin de la tribune officielle, qui n'était qu'un écho des Jacobins. Il valait mieux s'enfermer dans ce club, dans ce sanctuaire même de l'énergie révolutionnaire, et tâcher d'y devenir le maître. C'est ce qu'il fit; et quand, à la fin de la Législative, il reparaîtra au grand jour officiel, nous le croirons aussi obscur qu'au moment où il quitta la Constituante, mais il a profité de cette sorte de retraite — fort ouverte d'ailleurs, — pour rassembler en lui et autour de lui beaucoup des flammes qui éclairaient Paris en incendiant la France.

Ainsi n'ayant plus besoin de la tribune parlementaire et redoutant de la laisser aux grands hommes qui y brillaient, il sut invoquer le patriotisme, la dignité humaine, la fierté civique, la vertu pour démontrer qu'on devait rejeter dans l'ombre les Barnave comme les Maury, les Clermont-Tonnerre comme les Cazalès et cent autres.

Il refusa toute place qui pouvait l'éloigner de Paris, ou spécialiser, pour ainsi dire, ses aptitudes révolutionnaires. Sa lutte contre les Feuillants, sa querelle avec Brissot à propos de la déclaration de guerre montrent qu'il recherchait déjà les grandes questions afin de garder cette position philosophique qui l'élevait au-dessus de ses compagnons en démagogie, et le désignait comme le futur chef politique de la démocratie. C'est-là, en effet, le rôle qu'il ambitionnait ; et il l'étudia avec une persévérance rare comme il le joua avec habileté.

Se rendre l'idole du peuple en feignant d'en être soi-même idolâtre, comme on disait au dix-huitième siècle, c'est le grand secret pour dominer la foule, la foule française surtout. Robespierre ne l'oublia pas un instant.

« Simple dans ses manières, affectant la haine des grandeurs et le mépris des richesses, il ne paroissoit occupé que du bien public. Tous ses discours étoient parsemés de ces mots imposans : subsistance du peuple, bonheur du peuple, puissance du peuple... Il ne prisoit d'autres vertus que le patriotisme et n'examinoit pas même si le patriotisme peut exister sans le concours des autres vertus. Il faisoit un jour l'éloge d'un nommé Desfieux, homme noté pour son improbité et qu'il a sacrifié dans la suite. — « Mais votre Desfieux, lui dis-je, est connu pour un coquin. — N'importe, c'est un bon patriote. — Mais c'est un banqueroutier frauduleux ! — C'est un bon patriote. — Mais

c'est un voleur ! — C'est un bon patriote ». Je n'en pus arracher que ces trois paroles [1]. »

En parlant ainsi constamment de la majesté, de la force, de la bonté du peuple et de l'abus que les traîtres, les corrompus, les intrigants avaient fait de ces naïves vertus, il amenait peu à peu ses auditeurs à cette conclusion qu'il était le seul sincère et le seul désintéressé.

Il adoptait, et, avec une apparence de sensibilité et presque de candeur, il s'assimilait la haine et l'envie que le pauvre porte volontiers au riche. Par là il poussait jusqu'à la fureur cette haine et cette envie. Mais aussi il les légitimait ; et il se faisait des partisans enthousiastes dans cette armée de misérables, qui, par leur faute ou celle de la fortune, avaient à se plaindre du sort ou qui jugeaient leur situation inférieure à leur mérite. Comment les petits n'eussent-ils pas adoré un homme grave, apparemment honnête et désintéressé qui disait : « Les sans-culottes ne dérobent jamais rien, car tout leur appartient. » « Nul n'a le droit d'être plus sage que le peuple, disait-il en outre [2]. » Par cette seconde maxime il se faisait plus de serviteurs encore que par la première, car le peuple français, plus vaniteux qu'avide, et façonné, d'ailleurs, à l'obéissance, y retombait volontiers et dans la plus servile, dans la plus enthousiaste quand sa vanité était satisfaite, quand on lui avait dit qu'il était le maître.

En tout, avec une logique qu'il faut étudier, Robespierre montre au peuple qu'il songe sans cesse à lui. S'agit-il de définir la propriété, il ne lui donnera pas pour cause le droit naturel, supérieur à toute loi, et qui rend cette propriété absolument inattaquable, non, il lui donnera pour origine la loi, qui peut confisquer à son gré, changer toutes les bases de la fortune actuelle

[1] Meillan, p. 7. — [2] Daunou, p. 452.

et la faire tomber brusquement, en dehors de tout travail, par la seule volonté d'un démagogue arrivé au pouvoir, aux mains de la populace. « Il ne faut pas que le plus riche des Français possède au-delà de 300 livres de rente. » Tel est son programme [1].

Ainsi ayant de bonne heure altéré, comme je le disais plus haut, la signification du mot *peuple*, en attribuant à la partie la moins instruite de la société les droits de la société toute entière, il tendait où il arriva, à faire considérer les riches, les philosophes, les hommes publics, les hommes de lettres comme les ennemis du peuple. Et la Révolution ne pouvait avoir de terme qu'à l'époque où il n'y aurait plus d'intermédiaire entre le peuple et *ses véritables amis* [2]. Aussi un contemporain se sert-il pour le désigner d'un mot assez caractéristique. C'est le chef des *niveleurs*, dit-il [3].

Il arrive encore à un autre but, où il tendait aussi avec une passion inouie, à la popularité.

La popularité ! c'était sa grande force, son trésor, son principal instrument d'ambition et de pouvoir. Il la défendait avec acharnement. Il travaillait sans cesse à supprimer tous ceux qui pouvaient prétendre aux faveurs populaires ou qui en avaient joui, et il se montrait âpre non-seulement contre des gens de grande notoriété comme Petion, mais contre d'infimes personnages comme l'ex-marquis de Vilette, qui avait commencé par être un révolutionnaire assez exalté.

Il ne pardonnera même pas qu'on le compare à Marat : « Vous avez pris le parti de répéter si souvent mon nom avec le sien, dit-il dans sa lettre à Vergniaud [4], que l'on me prit au moins pour un acces-

[1] Meillan, p. 19. — [2] Daunou, p. 452. — [3] *Le château des Tuileries*. Paris, 1802, in-8°, t. I, p. 99. — [4] *Lettres de Maximilien Robespierre à ses commettans*. Lettre première, p. 37.

soire de ce grand personnage, comme si je n'avois pas eu une existence propre... comme si mes concitoyens n'avoient pas pu me juger par mes propres actions, tandis que Marat écrivoit dans un souterrain. » Puis il reprochait à celui-ci d'avoir écrit des phrases absurdes et sanguinaires. Deux ans plus tard, il le déifiera. Il est vrai qu'alors Marat est mort et ne peut plus être un rival. « Jamais il n'aperçut un rival sans se promettre de l'écraser un jour, et tous ceux que les regards publics avaient distingués, soit dans les lettres, soit dans la carrière politique, étaient à ses yeux des rivaux. Dans ses pensées vindicatives, il avait résolu de punir de mort toute blessure faite à son irritable orgueil et afin qu'un sentiment secret de son infériorité cessât de troubler les illusions de son amour-propre, il voulut rester seul avec ceux qu'il jugeait incapables de l'humilier... Il eut à un degré suprême le talent de haïr et la volonté de maîtriser [1]. »

C'est là un jugement très-énergique de ses *jalousies* profondes et ferventes. Il y faut pourtant introduire quelques nuances. Robespierre n'avait pas, de propos délibéré, résolu de punir de mort ses supérieurs et ses rivaux. Dans cette intelligence alambiquée où un idéal obscur du bien se mêlait si étrangement à une absence complète de sens moral, la résolution de tuer les rivaux n'arrivait pas directement, elle prenait cette forme hypocrite et fanatique : il faut supprimer cet obstacle qui pourrait me laisser moins libre de sauver le peuple.

Mais on peut sûrement dire que, injurieux, agressif, dénonciateur, il traite ses voisins comme s'il voulait toujours être seul et au-dessus de tous, et les idées d'autrui comme s'il voulait aussi que les siennes fussent seules et au-delà de toutes. Toujours oscillant dans les détails, mais ne perdant jamais de vue le plan

[1] Daunou, p. 452.

général, il fait échec à tout ce qui semble vouloir prendre pied là où il commence à dominer ; et, encore une fois, il traite les théories en discussion comme les personnes et ne permet pas qu'il s'en établisse sans qu'il les dirige.

C'est ainsi qu'il fit de la Société des Jacobins comme sa famille politique. Il avait là une position qui tenait du professeur et de l'*amuseur*. Sous la pression des tribunes, le niveau intellectuel et moral s'abaissait aux Jacobins un peu plus vite qu'à l'Assemblée. Après avoir représenté les aspirations de la grande bourgeoisie libérale, ils tendaient de plus en plus à subir les instincts étroits de la petite bourgeoisie, Robespierre était pour eux la chronique, le journal parlé, le commérage, mais un commérage doctrinal, une chronique pédantesque, rétrécie par le caractère cancanier et épisodique du discours, par les dénonciations, par les personnalités, par les exhibitions de la vanité du discoureur, et par là très-aisément comprise des auditeurs. Cette chronique était rendue majestueuse aussi, par le caractère philosophique, les tirades *prêcheuses*, par l'obscurité et le nuageux des idées, par l'exaltation des maximes et l'ampleur des mots.

Il prenait le chemin d'être aimé autant que respecté, et il arrivait peu à peu à cette popularité qu'il cherchait, avons-nous dit, par-dessus tout.

Qu'en voulait-il faire de cette popularité, après la Constituante et pendant presque toute la durée de l'Assemblée législative ? Il en voulait faire un appui pour le trône de Louis XVI.

Oui, quelque bizarre que paraisse cette situation, peu de jours avant le 10 août 1792, Robespierre se déclarait partisan de la Constitution qui organisait la monarchie, mais le partisan décidé. Il fondait un journal qui n'avait d'autre but que la défense de cette

Constitution [1]. Daunou pense qu'il y mettait plus d'ironie que de sincérité. Daunou se trompe. Nous avons lu cet *ouvrage périodique* avec un soin que beaucoup de ses contemporains n'y mirent pas sans doute, car il n'eut pas grand succès; Robespierre y présente toutes les apparences de la conviction. Ses partisans, sous la Terreur, au moment où c'était un crime mortel, de n'avoir pas toujours été républicain, déclareront que Maximilien avait feint de défendre le roi pour savoir quels étaient les vrais patriotes et prendre bonne note de ceux qui appuieraient son journal, afin de les guillotiner plus tard.

Nous ne faisons pas à Robespierre l'injure de prendre cet argument au sérieux. Le *Défenseur de la Constitution* est absolument explicite et sincère.

II

C'est la Constitution que je veux défendre, la *Constitution telle qu'elle est!* Ainsi débute Robespierre, journaliste... « Le salut public nous ordonne de nous refugier à l'abri de la Constitution pour repousser les attaques de l'ambition et du despotisme..., il faut aux bons citoyens un point d'appui et un signal de ralliement, je n'en connais point d'autre que la Constitution... J'ai entendu des hommes qui ne surent jamais que calomnier le peuple et combattre l'égalité, faire retentir le mot *république*... J'aime mieux voir une assemblée représentative populaire et des citoyens libres et respectés avec un roi qu'un peuple esclave et

[1] Le *Défenseur de la Constitution*, par Maximilien Robespierre, député à l'Assemblée Constituante; ouvrage périodique proposé par souscription.

avili sous la verge d'un sénat aristocratique et d'un dictateur. Est-ce dans les mots république ou monarchie que réside la solution du grand problème social, etc. [1]. »

Un des collègues de Robespierre à la Convention, Harmand (de la Meuse), donne sur la fondation de ce journal et sur le royalisme de son auteur un renseignement fort curieux. Il s'agissait de nommer un gouverneur pour le Dauphin. On avait proposé Sieyès, Condorcet, Petion, beaucoup d'autres encore. Des amis de Robespierre qui avaient quelques relations avec la princesse de Lamballe, soumirent à celle-ci le nom de leur ami. On devine l'étonnement de la princesse. On lui fit valoir la popularité de Maximilien, popularité qui profiterait au roi et à la cour, si le peuple prenait bien cette nomination, ou qui débarrasserait la royauté d'un ennemi dangereux, si le peuple se croyait trahi. Mme de Lamballe se laissa convaincre et en parla au roi qui, après bien des objections, consentit, à diverses conditions, dont l'une était que Robespierre commencerait par donner des gages en suivant une ligne de conduite moins hostile à la royauté. Le *Défenseur de la Constitution* était l'un de ces gages. La reine n'avait pas été avertie de cette négociation. Quand elle la connut, elle s'emporta, s'enferma avec son fils. Bref le roi céda, et dit à Mme de Lamballe qu'il ne voulait pas donner un gouverneur au Dauphin, contre le gré de sa mère.

Robespierre se crut joué, et « quoique dans la journée du 4 au 6 août, il eut renouvelé aux Jacobins ses reproches contre les agitations, contre les tumultes et contre les prétendus républicains [2] », tout brus-

[1] *Le Défenseur de la Constitution*, p. 1-7. — [2] Harmand (de la Meuse). *Anecdotes relatives à quelques personnes de la Révolution*. Paris, 1814, in-8°, p. 51 et suiv.

quement il rentra dans le complot qui tendait à renverser le trône.

Son royalisme constitutionnel peut fort bien s'expliquer d'une autre façon, et la sagesse comme l'ambition peuvent l'avoir poussé momentanément dans cette voie. Il put raisonnablement croire que la république était impossible en France. C'était l'opinion presqu'universelle qu'on ne pouvait ainsi changer le tempérament politique d'un peuple depuis si longtemps monarchique ; et l'on n'avait pas d'exemple d'une république composée de 25 millions d'habitants. Ceux mêmes qui, comme Petion et ses amis, y avaient le plus de tendance, y songeaient comme à un beau rêve plutôt que comme à une tentative pratique. Robespierre pouvait donc sincèrement croire en 1792 à l'impossibilité de la république, et Mme Roland nous assure que c'était bien là son sentiment. A défaut de sagesse, l'ambition et l'intérêt personnel le devaient retenir dans une conduite modérée. La république était aux Brissotins ; l'orléanisme à Danton ; Marat était un concurrent presqu'invincible en démagogie. Robespierre ne pouvait-il pas trouver une position très-forte et très-utile, à la tête de l'un des deux partis constitutionnels ; ou plutôt à côté du parti qui voulait utiliser la Constitution dans le sens royaliste, ne pouvait-il pas songer à en former un qui l'utiliserait dans le sens démocratique ?

Quoi qu'il en soit, les événements tournèrent autrement que ne l'avait prévu Robespierre. Le *Défenseur de la Constitution* n'avait aucun succès, peu d'abonnés. Il parut douze fois, à des intervalles irréguliers, et cessa au 10 août. Maximilien comprit qu'il avait fait une mauvaise campagne, et il exécuta un mouvement dont il renouvellera souvent la brusquerie. A mainte reprise, en effet, il voudra s'arrêter, mais bientôt effrayé de la diminution de sa popularité ou de

son pouvoir, il fera un bond qui permettra de regagner le temps perdu et le portera à la tête des forcenés, le lendemain même du jour où il prêchait contre les violences.

Cette constitution de 1791 qu'il venait de défendre si énergiquement, il l'appellera plus tard monstrueuse et dira qu'elle n'a été défendue que par les ambitieux [1]. Et ce ne sera pas la seule fois qu'il qualifiera de la façon la plus énergiquement réprobative des faits constants de sa vie passée. Qui le poussait? A-t-il oublié ces faits? est-il tellement infatué de lui-même qu'il s'applique l'infaillibilité qu'il accorde au peuple? Ce qui est un crime ou une sottise devient-il un bien si c'est le peuple ou Robespierre qui le fait ou commande? A-t-il le sens moral tellement dépravé, l'esprit tellement candide, ou le cerveau tellement *ennuagé*, que le rhéteur a pris la place de l'homme, et la phrase celle de l'âme? N'a-t-il plus que la théorie philosophique du mal sans en avoir le sentiment? Comment se fait-il qu'il peigne tous les vices des démagogues ou de la démagogie, tous les crimes des ambitieux, des anarchistes, des terroristes, avec des traits empruntés à sa propre biographie, si directement qu'il paraît avoir regardé jusqu'au fond de lui-même et uniquement en soi pour trouver ces traits?

Il y avait en tout cela naïveté, effronterie, sottise et infatuation. Mais quelque fût le sentiment qui le guidait, c'est lui qui l'aidait à reprendre vite la situation perdue. Il avait buissonné à droite et à gauche, il avait disparu, abandonnant ses soldats et cherchant quelque sentier pour se reposer ou pour fuir. Puis on le retrouvait à la tête de la troupe hurlante, et il maudissait avec une rage si sincère les chefs assez lâches

[1] *Rapport écrit par Robespierre. Pièces trouvées.* Affaire Chabot, Paris. Brumaire an III, p. 91.

pour quitter leur poste qu'on était prêt à jurer l'avoir toujours vu en tête de la troupe.

Au 10 août, il se retrouvait donc au premier rang des ennemis implacables de la royauté, à la tête de la Commune de Paris; et comme celle-ci, après le 10 août et après les massacres du 2 septembre, se croyait la directrice de la Révolution, la maîtresse de la France, et qu'elle se déclarait « investie de la plénitude de la confiance nationale, » il était naturel que son chef se crût à la tête de la nation.

La question du gouvernement se posait dans tous les esprits. L'instinct monarchique des Français comprenait difficilement cette chose jusque-là inconnue, le régime parlementaire. On se demandait très-sagement comment les sept cent cinquante souverains de la Convention pourraient faire marcher la nation, au milieu des difficultés présentes. Marat avait eu seul le courage de dire tout haut qu'il fallait un gouvernement défini, dictature, triumvirat, tribunat. Il était logique, et puisqu'on voulait préférer, dans le choix du gouvernement, le génie romain, au génie français, la république à la monarchie, il fallait au moins profiter de l'expérience romaine et lui emprunter les instruments qu'elle avait reconnu bons pour les moments de crise.

Il semble que cette théorie ne dut pas blesser nos républicains de collége, les Girondins. Mais c'était moins la République que la Révolution que voulait l'opinion parisienne!

Robespierre le sentait, et bien que son ambition comme sa raison pussent lui persuader qu'il fallait un chef à la France et que ce chef pouvait être Robespierre, il ne voulut pas s'engager directement. Avec l'esprit prudent, hésitant, avec l'imagination craintive, avec le genre de diplomatie qui lui était propre et qu'il pratiquera jusqu'à la fin, il ne tâta même pas le terrain en personne, il le fit tâter par ses amis, afin d'avoir

une porte de retraite tout ouverte si ce terrain menaçait de céder sous ses pas.

Il se défendit fort mal, il est vrai, lorsqu'en octobre 1792 il fut accusé de viser à la dictature. Néanmoins de l'ensemble des discussions il résulte pour nous qu'il put songer à cette dictature, mais qu'il ne posa jamais ouvertement sa candidature [1].

Robespierre avait, du reste, débuté assez tristement à la Convention. On avait nommé le Président dans la nuit du 20 au 21 septembre 1792. Robespierre était présenté par la situation. Il obtint six ou sept voix. « Il était, seul, debout, muet, immobile. On dirigeait vers lui quelques gestes et beaucoup plus de regards, qu'il pouvait prendre pour des insultes [2].

A cette date sa situation est clairement dessinée. Il est non pas le maître unique mais un des partageants de la souveraineté populaire à Paris, et il a contre lui la Convention, c'est-à-dire la plus grande partie de la France.

Son travail va être désormais de réduire la Convention, à l'aide de Paris, tout en travaillant énergiquement à conserver, à augmenter sa puissance dans la capitale. Pour cela, il doit ronger peu à peu l'autorité de ses compagnons de pouvoir, tout en veillant à ce que nulle influence nouvelle ne s'élève.

Il nous est ainsi permis de voir, dès maintenant, le chemin qui lui reste à faire avant d'arriver à cette date du 9 Thermidor, où il n'aura plus devant lui qu'un obstacle à vaincre pour avoir tout vaincu.

[1] Voy. séance de la Convention du 29 octobre 1792, dans le *Moniteur* du 31 octobre. Meillan résume bien l'affaire, p. 12 de ses *Mémoires*. Voy. aussi Durand-Maillane, *Mémoires*; et discours de Petit, 28 Fructidor an II. — [2] Daunou.

III

Ses débuts à la Convention furent aussi rudes que l'annonçaient les gestes injurieux du premier jour.

Les sept cent quarante-neuf membres qu'elle comptait lors de ses premières réunions pouvaient se diviser en cinq partis. La gauche, ou la Montagne, avait environ cent membres et se divisait en deux groupes réunis pour l'attaque et ennemis au moment du triomphe : les Jacobins et les Cordeliers. La droite se divisait aussi en deux groupes : les républicains purs et les débris du parti constitutionnel. Les premiers, autant qu'on en peut juger par les proscriptions du 31 mai, étaient au nombre d'environ cent cinquante. Entre la droite et la gauche et sur les bas-gradins de l'une et l'autre de ces deux parties de l'amphithéâtre conventionnel se trouvait la grande masse des indécis, ou des indépendants, des timides, des observateurs ou des indisciplinés, masse conservatrice, mais craintive, qui faisait profession de voter selon la conscience, le bon sens, la justice relative, sans autre mot d'ordre que le patriotisme. Elle penchait instinctivement vers la droite, mais elle subissait fréquemment l'influence violente et menaçante de la Montagne, et elle tremblait devant les hurlements, les trépignements des tribunes. On nommait cette masse le Marais, la Plaine quand on voulait être poli, mais plus généralement le *Ventre*, car on ne tenait pas à être poli envers ce que la Montagne ne tarda pas à considérer comme un vil troupeau d'esclaves.

Il nous est difficile dans cette introduction d'étudier la stratégie de ces corps d'armée. Il nous suffira de dire que la Montagne comprit bientôt où était l'unique danger, le point à emporter. La Gironde seule pouvait

offrir de la résistance. Certes, parmi les Royalistes constitutionnels et dans la masse des autres, l'intelligence était aussi étendue, la vertu plus grande, l'intégrité aussi parfaite, le patriotisme aussi sincère, mais ils étaient ou des vaincus ou des isolés. Les Républicains girondins, au contraire, étaient des triomphateurs au même titre que les Cordeliers orléanistes, ou les Jacobins démocrates.

Robespierre avait pu deviner qu'en principe il y avait entre ces méridionaux et lui une antipathie instinctive et une inimitié inévitable. Ils étaient des républicains arrivés, il était un démocrate en chemin de parvenir; ils étaient des érudits, il était un philosophe; des enthousiastes, lui un diplomate; des libéraux, lui un autoritaire. Ils avaient, lui et les autres, des principes basés sur des rêves; et les rêves universitaires des Girondins et les rêves humanitaires de Robespierre créaient des principes aussi vagues les uns que les autres, mais ceux de la Gironde aboutissaient à l'oligarchie, et ceux de Robespierre au pouvoir d'un seul.

La bataille ne tarda pas à s'engager. Les premiers coups furent portés par le parti de Robespierre. Je parle des coups portés à la Convention, car la bataille dans la Presse et dans les Clubs, avait commencé dès les premiers jours de la Convention et sur la question des massacres de Septembre. Les massacreurs, leurs chefs, ou leurs complices, ou leurs avocats n'avaient point pardonné aux Conventionnels provinciaux qui, loin de les regarder comme des héros, les voulaient poursuivre comme des assassins.

Le 28 octobre, Robespierre fit aux Jacobins son fameux discours sur la Calomnie, discours sur lequel nous allons revenir et qui va nous servir à définir l'éloquence de Robespierre, à cette période de sa carrière. Le lendemain à la Convention, on lut une lettre, accusant Fournier l'Américain — le chef des massacreurs de

Versailles — d'avoir dit qu'il faut compléter le 2 Septembre en exterminant Vergniaud, Guadet, Lasource, Barbaroux et Brissot, enfin toute la cabale de Roland. Et Fournier ajoutait que Robespierre seul était capable de sauver la patrie. Roland parle là-dessus. Plaintes et gémissements de Robespierre qui se lamente en disant qu'on veut l'opprimer, lui, l'homme qui a le mieux mérité de la patrie. Il défie qu'on l'accuse en face. Louvet, Rebecqui, Barbaroux se lèvent et disent : — Nous demandons à accuser Robespierre. « Je t'accuse d'avoir longtemps calomnié les plus purs patriotes, continue Louvet, et dans les journées de Septembre, où tes calomnies étaient de véritables proscriptions. Robespierre, je t'accuse d'avoir, autant qu'il était en toi, méconnu, persécuté, avili les représentants de la nation. Je t'accuse de t'être continuellement produit comme un objet d'idolâtrie ; d'avoir souffert que devant toi on te désignât comme le seul homme vertueux en France, qui pût sauver le peuple, et de l'avoir fait entendre toi-même. Je t'accuse d'avoir tyrannisé par tous les moyens d'intrigue et d'effroi l'assemblée électorale. Je t'accuse enfin d'avoir évidemment marché au pouvoir suprême. »

Robespierre avait d'abord souri de mépris à l'idée d'être attaqué par le ridicule amant de Lodoïska, par le répugnant auteur des *Amours de Faublas*. Mais le discours de Louvet, dont nous venons de donner un bref résumé, renfermait des parties énergiques et écrasantes. Maximilien réclama quelques jours pour répondre. Le 5 novembre il monta à la tribune. Il demanda où étaient ses armées, ses trésors pour arriver à la dictature. Le reste de son discours fut à peu près de cette force et de cette habileté. Il était facile de lui répondre que c'était sans armée qu'on avait fait jusqu'ici toute la révolution, et que les mêmes forces qui avaient, sous ses ordres, disait-il, détruit l'armée du

tyran au 10 Août, pouvaient bien reconstruire une autre tyrannie. Il travailla surtout, selon une de ses pratiques habituelles, à tout nier ; à attaquer, à dénoncer au lieu de se disculper. En résumé, il dit que c'était lui qui était persécuté non persécuteur, et qu'on l'accusait de viser à la dictature parce qu'on y visait soi-même. Pour lui, il était un pauvre agneau, un homme humble et doux, un martyr, qui demandait, pour toute vengeance contre son tyran Louvet, le triomphe de la liberté. Quant aux massacres du 2 Septembre, c'était un mouvement populaire ; dès lors, tout devenait respectable. « Les magistrats pouvaient-ils arrêter le peuple ! »

Cette accusation des Girondins, si vive qu'elle ait été, si mal qu'elle ait été repoussée, ne nuisit pas à Robespierre.

L'opinion démocratique commence à croire fermement en lui, parce que, au milieu des fluctuations de conduite, au milieu des réticences et des hésitations de ce caractère craintif et de cette intelligence lente, elle commence à saisir en lui l'obstination inébranlable à tout rattacher à cette idée-mère que nous avons signalée d'abord : la sainteté, l'infaillibilité du peuple. C'est là qu'il faut chercher la cause première de l'amour de la populace, mais aussi ce qu'il faut noter comme un des caractères distinctifs de son talent.

Concédons-lui, en effet, ce point de départ et dégageons ses discours de ces défauts que nous ne tarderons pas à constater, — et qui étaient des qualités, nous le verrons, pour le public auquel s'adressait l'orateur, — concédons-lui donc ce point de départ : *l'infaillibilité du peuple*, et nous ne trouverons dans les trois assemblées parlementaires de la première révolution, aucun avocat qui en tire plus fermement, plus aveuglément, mais plus savamment les conséquences.

Il ne déviera pas une seule fois de ces maximes que son esprit étroit a saisi comme le résumé du génie de Rousseau : Tout ce qui n'est pas l'ami dévoué, enthousiaste, exclusif du peuple doit être supprimé. On ne doit s'inquiéter ni du nombre, ni du caractère des victimes, ni des formes juridiques, ni de l'humanité, ni de la morale, ni de la justice, ni de la religion, ni de la raison. *Exterminer les ennemis du peuple, c'est toute la justice, toute la vertu, toute la civilisation, toute l'humanité. Le* PEUPLE, *c'est le groupe qui comprend ainsi cette loi d'extermination, et qui la pratique sous la direction d'un homme intègre et vertueux.*

Par là s'expliqueront beaucoup des folies sanguinaires de cet homme qui avait si bien parlé pour l'abolition de la peine de mort.

Il n'en était plus là lors du jugement de Louis XVI. Il exposa froidement qu'il ne s'agissait pas de le juger mais de le supprimer [1]. Plus froidement encore, et le premier, et dès le commencement de l'année 1793, il avait réclamé l'assassinat de Marie-Antoinette. Il faut lire cette odieuse page [2] pour nous préparer au spectacle que nous présentera, en l'an II, Robespierre établissant le tribunal révolutionnaire du 22 Prairial, au nom de la sensibilité et de l'humanité.

Ainsi flattait-il indirectement le peuple révolutionné, dans ses passions les plus haineuses, celles qui étaient alors le plus développées. Il le flattait aussi très-directement, en lui parlant sans cesse des trois choses qui plaisent le plus au bas peuple. Il ne sort pas de la générosité du peuple, de ses malheurs, de sa vertu. « Peuple malheureux, on se sert de tes vertus pour te tromper ! Peuple vertueux, on se sert de tes malheurs

[1] Voy. *Opinion de Maximilien Robespierre*, sur le jugement de Louis XVI et *second discours* sur le jugement de Louis Capet. 8°, 1792, *passim*. — [2] Let. 9 à ses commettans.

pour t'opprimer! Peuple vertueux et malheureux, oublie ta générosité naturelle et sers toi de ta force pour protéger ta vertu et te sauver du malheur! »

Tout tourne autour de ces apostrophes.

Il se rapprochait, du reste, très-naturellement de la partie infime du peuple par les défauts mêmes de son intelligence, par cet esprit étroit surtout, pour lequel tout *commérage* était une révélation, tout *cancan* une preuve irréfragable, une raison suffisante de proscription. Il n'admettait pas aisément qu'on pût douter des plus grands crimes et des plus extravagantes trahisons pourvu que la dénonciation se basât sur un mot ou un acte *surpris*. Peu lui importait, à lui comme au peuple, que cette dénonciation fût faite par le personnage le plus aveugle, par l'être le plus vil. Il suffisait qu'elle frappât vivement l'esprit.

D'autant plus soupçonneux qu'il voyait moins clair, d'autant plus défiant qu'il était moins pratique, il gardait longtemps les idées dans son cerveau à l'état vague et indécis. Il ne voyait jamais le résultat des faits ni du premier coup d'œil ni dans son entier, et les choses mêmes les plus ordinaires, il ne les apercevait que par certains contours.

Crédule autant que nuageux, quand il fait parader, d'une façon si grotesque ou si odieuse, le monstre de l'aristocratie, quand il se montre défiant de tout et à propos de tout, il est souvent sincère. On aurait tort de voir en lui uniquement un parti pris de ruse, une politique profonde, une diplomatie astucieuse. Oui, il croit parfois à ces monstres qu'il a inventés, et par là encore se rapproche-t-il de la foule ignorante, enthousiaste et crédule qui l'acclame pour son chef.

Trahisons, *coalitions*, *conjurations*, *conspirations*, *intrigues tortueuses*, *menées perfides* : il ne voit que cela partout. Le prospectus de son journal le *Défenseur de la Constitution* annonce très-franchement que cette

feuille est faite pour dénoncer, dévoiler, attaquer les hommes en vue. Sa jalousie comme sa crédulité le poussent à ce métier de dénonciateur qui était son bonheur, et où il trouvait son intérêt et sa force.

Les jours de grande fête pour son imagination comme pour sa passion envieuse seront ceux où il pourra prononcer son discours sur la *Conspiration tramée contre la liberté* [1], après avoir récité à la Société des amis de la Liberté et de l'Egalité, séant aux Jacobins, à Paris, dans la séance du 28 octobre 1792, l'an Ier de République, son discours : De l'*Influence de la calomnie sur la Révolution* [2]. Là il attaquera tout le monde, d'abord et en général tous les bourgeois aristocrates qui n'aiment pas l'égalité, puis le parti d'Orléans, puis le parti de Roland, et des Conventionnels qui ne pensent pas comme Robespierre, et qui dès lors conspirent contre la liberté et contre la vérité, enfin il conclura en se plaignant qu'on n'ait pas encore assassiné Marie-Antoinette.

Dans ce discours du 28 octobre, très-important comme déclaration de guerre mortelle aux Girondins, il n'emploie guère que les deux ou trois formules, les deux ou trois idées sur lesquelles roulera désormais toute son éloquence et qu'il reproduira notamment dans son dernier discours, le 8 thermidor : On m'a calomnié, moi le plus zélé défenseur de la liberté [3], moi qui ai failli être martyrisé pour le peuple [4], moi qui ai tout prévu, tout dénoncé [5].

Il débuta par monter les idées de ses auditeurs jusqu'aux sommets les plus nuageux, les plus élevés de la philosophie historique. Jusqu'ici, dit-il, la calomnie avait été petite, il s'agissait tout simplement de déshonorer des rois ou de remplacer des ministres,

[1] Lettre 10 à ses commettans. — [2] In-8° de 32 pages. — [3] Pages 6-7. — [4] Pages 10-11. — [5] Pages 16-17.

aujourd'hui elle est devenue gigantesque comme la Révolution. Gigantesque, car aujourd'hui c'est l'humanité qui est attaquée par la calomnie. Comment cela? Uniquement parce qu'on a attaqué Robespierre [1]. Et le discours continue avec un mélange de naïveté et d'effronterie qui est presque inexplicable. Mais il y faut principalement noter la plus folle flatterie du prolétaire parisien, l'exaltation la plus habile de ses défauts, de ses haines, de sa turbulence, qu'il essaie d'armer contre les Girondins.

Il faut noter encore ce procédé qui lui sera désormais habituel et qui consistera à reprocher à ses ennemis non-seulement les défauts qui sont en lui-même, mais encore les fautes qu'il a commises jadis et jusqu'aux complots qu'il prépare. Ainsi lui, l'auteur du *Défenseur de la Constitution*, le plus grand crime qu'il reproche au parti de Roland, c'est d'avoir défendu cette constitution. Non content de cela, il met sur le compte des Girondins son propre plan de tyranniser la Convention.

Gardons-nous, en effet, d'exagérer sa sincérité. De même que nous l'avons montré sincère en même temps qu'intéressé dans son dévouement à la démocratie, mais ne reculant devant aucune fourberie, hypocrisie, mensonge ou effronterie pour exploiter ce dévouement, de même, après avoir montré la sincérité de quelques-uns de ses élans oratoires, il faut rappeler comment il abusera des moyens dont il a mesuré la portée, comment réfléchi en même temps que crédule, tenace en même temps que craintif et mélangeant de beaucoup de ruse une certaine bonhomie presque candide, il cherchera toujours, en résumé, à augmenter ses vices et ses défauts naturels, afin d'en tirer plus ample produit.

Il avait été frappé, comme un voyageur contempo-

[1] Pages 3-4.

rain [1], de « l'admiration qu'un dramatique étalage de sentiments ne manque jamais d'exciter à Paris. » Cette observation était d'accord avec sa vanité. Toutes deux le poussaient à se mettre toujours en scène dans ses discours. Ainsi persuadait-il aux auditeurs qu'il était, en fait, l'homme important de la République, l'homme accablé sous le fardeau du patriotisme et des affaires de la patrie, l'homme unique, l'homme nécessaire.

Il avait naturellement, sans doute, cette préoccupation violente, cette habitude mélodramatique, — un des plus certains indices des caractères faibles et des imaginations couardes — de se poser en martyr et de se montrer sous le couteau des assassins. Il sera sincère quand il s'écriera dans une phrase si bouffonne : « Je demande à être assassiné par Roland [2]. » Le spectacle grotesque qu'il présentait à ses auditeurs en se montrant, lui jeune, aux prises avec le vieux et faible Roland, garantit sa sincérité. Mais il savait bien, d'autre part, qu'en montrant sa personne sans cesse exposée à tous les coups des ennemis de la République, il convainquait nécessairement le peuple qu'il était le sauveur, le guide, le conducteur que les aristocrates avaient le plus grand intérêt à exterminer. Aussi verrons-nous ses terreurs oratoires croître, et leur expression devenir plus fréquente et plus mélancolique à mesure qu'il s'approchera du pouvoir suprême et qu'il aura plus besoin de la faveur du peuple.

Il passa maître, comme le dit Morellet [3], dans cette science d'exprimer les craintes vagues qui constitua le chapitre important du nouvel art de gouverner les peuples, les peuples effarés par le tumulte de la Révolution.

[1] Lord Holland, *Souvenirs*. Didot, in-18. — [2] *Journal des Débats du club des Jacobins*. N° 329. Décembre 1792. — [3] *Cri des familles*, p. 48.

Il avait pu constater, avec Mme Roland, combien le ton prophétique adopté par Carra, réussissait dans le vulgaire; il y joignit le ton affirmatif qui entraîne toujours les foules. Il n'avait jamais sur les lèvres que ce mot : Les principes. Revenons aux principes! Que disent les principes?

Son tempérament impérieux lui fournissait aisément le ton dogmatique, et son cerveau nuageux, les couleurs vagues de son éloquence. Quelques mots simples, généreux, que les masses comprennent vite et qui leur semblent beaux autant que sonores, sortaient du fond obscur de sa phrase. Il paraissait profond et redoutable par les nuages mêmes où se réfugiait sa pensée, comme aussi bienveillant, généreux, dévoué, vigoureux, au milieu de la lumière que faisaient rayonner autour de lui ces mots : vertu, humanité, bienfaisance, égalité.

Les Girondins avaient, dès les premiers jours de la Convention, très-finement démontré les côtés faibles et caractérisés de cette éloquence.

« Robespierre ne veut que des applaudissements, il doit donc toujours flagorner le peuple des tribunes. Robespierre a peur, il aura donc toujours devant les yeux des poignards. Robespierre craint la raison, il parlera donc toujours aux passions. Il est profond en perversité, il parlera donc toujours de la perversité des autres. Il ne cesse de calomnier ses ennemis, il déclamera donc éternellement contre la calomnie[1] ». Gorsas[2] est, là-dessus, du même avis que Brissot.

C'est Robespierre lui-même qui nous rappellera ces jugements de ses adversaires. Car, il était de ces hommes qui aiment mille fois mieux être injuriés que négligés, vilipendés qu'obscurs; et il savait que l'insulte même le mettait en lumière, en avant, et dans les bonnes grâces de la multitude.

[1] *Le Patriote Français*, n° 1235, 29 décembre 1792. — [2] *Courrier des départements*, n° 28.

Louvet rencontrera moins bien que ses compagnons Gorsas et Brissot, quand il affirmera que Robespierre faisait composer ses discours par diverses personnes[1]. Il y règne une trop grande unité; on y retrouve trop les traces d'un tempérament et de défauts qui eussent disparu sous la main d'hommes, comme Sieyès ou Saint-Just, ou Fabre d'Eglantine, ou l'obscur prêtre apostat qu'on désigne aussi comme son secrétaire-compositeur.

Ces défauts, si habilement exploités qu'ils pussent être, cette diplomatie si bien faite pour prendre le peuple, cette persévérance de conduite, suffisent-ils pour expliquer la grande influence de Robespierre? Non sans doute. Nous avons pu trouver là la cause de l'amour, de l'aveuglement, de l'idolâtrie. Par là Robespierre eût pu devenir le favori du peuple. Mais pour le maîtriser, il fallait plus que des défauts, autre chose que la flatterie, la ruse et la dextérité sournoise. Il fallait une vertu évidente, ferme, incontestable, incontestée.

« L'absence de vénalité fut pour Robespierre l'origine d'une remarquable influence[2] ». Cela est vrai, et ce fut la plus grande cause, non pas de sa fortune, mais de la durée de cette fortune. Le bon peuple patriote trompé, dupé, exploité par des hommes dont, au fond de sa conscience, il connaissait la bassesse, la corruption, l'avidité, était fier de voir dans ses rangs un homme vraiment probe, pécuniairement désintéressé, simple et austère, dont les vertus domestiques pouvaient être mises en parallèle avec celles des plus graves bourgeois. Il sentait bien que ce n'était point par là que brillaient ses amis à lui peuple, et il était heureux d'incarner la Révolution et la Démocratie dans ce personnage dont la moralité sociale n'était pas soupçonnée.

[1] *Mémoires*, 243. — [2] Lord Holland, *Mémoires*, p. 5.

Il l'aimait déjà pour son dévouement, et le respectait pour son intelligence ; il se fia désormais à lui pour son intégrité et son désintéressement : « Les patriotes, jouets des diverses factions, dit naïvement un petit bourgeois parisien, sembloient oublier leurs maux dès qu'on leur parloit des vertus de Robespierre[1]. »

Ces deux qualités, son intégrité et la sincérité de sa passion démocratique, il les appuyait sur ses deux principaux défauts, la fourberie et l'hypocrisie. Sa ruse était dissimulée par son intégrité, comme sa bonne foi était mise en valeur par son machiavélisme ; et c'est incontestablement une preuve de puissance que de savoir joindre à la vigueur que donne la conviction, l'habileté que permet la coquinerie. Il croyait à la nécessité du pouvoir populaire, il était, plus énergiquement encore convaincu que lui seul pouvait l'exercer utilement ; et il se persuadait qu'il avait le droit de travailler à l'établissement et à l'absorption de ce pouvoir par tous les moyens, même les plus odieux et les plus vils.

« Tel étoit cet homme, dira encore notre petit bourgeois, dans son style un peu fruste[2], qui a prouvé jusqu'à quel point on pouvoit séduire un grand peuple avec des talens médiocres, une grande flexibilité aux circonstances, la science d'en profiter sans savoir les faire naître, mais avec une opiniâtreté de vues telle que rien ne coûte. »

Ces vues politiques lui interdisaient de s'avancer par élans et de monter d'un bond au pouvoir. Il procédait tout autrement. Il s'attachait à tous les groupes, l'un après l'autre ; il les dominait, les abandonnait, les

[1] Voy. un opuscule très-curieux et que nous citerons à plusieurs reprises : *Vie secrète, politique et curieuse de M. J. Maximilien Robespierre...* suivie de plusieurs anecdotes sur cette conspiration sans pareille. Paris, an II, in-12, p. 9. — [2] *Vie secrète*, p. 83.

écrasait ; après en avoir exprimé, à son profit, pour ainsi dire, tout le suc, toute la vigueur démocratique, il passait à un autre groupe, toujours plus étroit, moins nombreux, plus concentré que celui qu'il venait d'abandonner.

Avant de se confondre dans ce qu'on a appelé le *triumvirat*, entre Couthon et Saint-Just, avant de s'appuyer sur le Comité de Salut-Public, il s'était fait, en apparence, l'homme de la Montagne, qu'il devait délaisser, comme il avait abandonné le parti constitutionnel, et comme il se séparera du Comité de Salut-Public.

Mais au commencement de 1793 il paraissait tout dévoué à cette Montagne et il lui donnait autant de force, au moins, qu'il en recevait d'elle.

Il lui était surtout utile en suivant patiemment son système, qui consistait à discréditer furieusement tout ce qui n'était pas lui ou à lui. La majorité de la Convention lui est hostile, aussi bien qu'aux Montagnards ; il la poursuit d'injures incessantes. Ainsi préparait-il peu à peu le populaire parisien à l'idée d'user de violence contre la représentation nationale. Plus tard, quand la Convention sera dans sa main et qu'il aura besoin d'elle pour lutter contre d'autres ennemis, il ne permettra pas qu'on en parle autrement qu'avec une vénération idolâtrique. Mais ni le peuple parisien ni les conventionnels n'auront oublié cette série de tentatives dont le but bien évident et réalisé était l'avilissement de la Convention ; et ils le prouveront au 9 Thermidor.

Dans le discours du 28 octobre que nous analysions plus haut, il s'abandonne à toute sa fureur contre ces députés de la majorité qui ont l'insolence de suivre d'autres guides que lui et ses amis. « Les conventionnels, ce sont les petits tyrans de la République. Ils sont des êtres pleins d'une profonde perversité, qui rallient à eux les riches, les fonctionnaires publics, qui

ont le Trésor public à leur disposition, pour séduire et égorger le peuple [1]. »

On sait ce qui arriva de ces accusations et de ces plaintes? Ce furent ces prétendus égorgeurs qui furent égorgés. Robespierre n'avait crié à l'assassin que pour laisser à ses complices le temps d'affiler leurs armes. Barère nous le montre [2] à Charenton, avec Danton, Chaumette, Hébert, les chefs de la Commune et de l'armée révolutionnaire, préparant l'émeute du 31 mai. « C'est moi, dit-il [3], qui avec Delmas, Guiton, Cambon, Lindet, ai signé au Comité de Salut Public, le registre secret des dénonciations faites par le ministre de l'intérieur contre Robespierre, Danton, Lacroix et les chefs de la force armée de Paris, à raison de leurs rassemblemens. »

C'est l'*alter ego* de Robespierre, c'est Couthon, qui demanda l'arrestation des députés girondins. Pour lui il veillait à ce que ces ennemis ne pussent échapper.

« Ce furent des femmes des tribunes des Jacobins et de la section des Gravilliers qui, le 31 mai, vinrent investir la Convention nationale, jusqu'à ce que Robespierre eut fait accepter sa motion..., et ce Robespierre reçut dans la tribune de la Convention une chaise qui lui fut offerte par la minorité, par la Montagne, sur laquelle il se plaça en dictateur insolent, les bras croisés, et resta pendant quatre ou cinq heures, opiniâtrement jusqu'à ce que sa volonté dictatoriale fût exécutée... La Convention resta prisonnière dans l'enceinte du temple de la Liberté, et on attendit, malgré le décret qui levait la consigne, que cette levée fût indiquée par Robespierre qui, en effet, en donna l'ordre

[1] Voy. le *Discours* cité plus haut, *passim;* et *Opinion de J.-B. Birotteau,* des Pyrénées-Orientales, sur l'accusation de Louvet. — [2] *Moniteur* du 20 mai 1793. — [3] *Défens. de B. Barère.* Paris, an III, 8°, p. 18.

à la garde devant moi, à un Pantalon à moustaches, dans le salon de la Liberté [1]. »

Il ne veilla pas seulement à l'arrestation, il procura la condamnation. Sa crainte que ces Girondins ne fussent absous par le tribunal révolutionnaire était telle qu'il suggéra et soutint à la tribune une pétition menaçante des Jacobins, exigeant qu'on ne laissât pas aux accusés le temps de se défendre, de crainte qu'ils n'attendrissent le peuple par leur éloquence.

Cette époque du 31 mai 1793 est un des moments les plus brillants de sa carrière, et où il se montra le démagogue prévoyant et admirablement logique que j'essayais de peindre dans les pages précédentes. Il savait que toute sa force était dans Paris. Il para tous les coups, même les plus détournés, qui eussent pu affaiblir la force révolutionnaire de la Commune parisienne. Barère propose, pour éviter le retour des scènes terribles qui avaient découvert la faiblesse de la Convention, de mettre la force publique de Paris à la disposition de l'Assemblée. Robespierre s'y oppose. Pourquoi se défier du grand peuple parisien qui a conquis la liberté!

La France est attaquée de toute part; il faut envoyer aux frontières une partie de la garde nationale parisienne! Robespierre s'y oppose. Les patriotes parisiens sont trop précieux à la République pour qu'on les risque ainsi. Ils ont mieux à faire que de défendre les frontières; ils ont à protéger la citadelle de la Révolution et les citoyens intègres et purs qui conduisent le char révolutionnaire!

La Commune de Paris, le Comité de Salut Public, Danton, Couthon lui-même, entraînés par un noble sentiment et par un véritable respect de la patrie française,

[1] *Les Pourquoi* ou le Catéchisme politique des bonnes gens. Paris, an III, 8°, p. 15 et 18.

proposent d'envoyer des conventionnels en otages dans les départements dont les représentants viennent d'être arrêtés. Robespierre s'y oppose. Il craint sans doute d'être de ces otages. Il sait, en tout cas, que la condamnation de ces rivaux devient moins certaine si l'on fournit des gages aux amis des Girondins. D'ailleurs, qu'est-ce que la France? Paris est tout, et dans Paris les Jacobins sont tout. Ils ont décidé que ces Girondins sont coupables, cela suffit. A quoi bon prouver au reste de la France que Paris a raison [1].

Dès lors les sections parisiennes purent comprendre qu'elles avaient en lui un chef dévoué autant qu'habile.

Pourtant nous ne lui voyons pas encore aux Jacobins ce ton impérieux, insolent et furieux, ni la situation prépondérante qu'il aura plus tard. Bien des partis se disputaient la population parisienne. Entre les Indulgents à la tête desquels se mettra Danton, et les Ultra qu'Hébert va commander, il y avait à prendre une grande place, fort difficile à garder, comme toutes les situations révolutionnaires. C'est cette lutte qui va constituer une partie importante du travail politique de Robespierre dans le courant de l'an II, lutte assez mal comprise, même par ses disciples.

Babeuf dit [2] que Robespierre fut sincèrement patriote jusqu'en 1793 et que c'est à partir de cette époque qu'il devint « ambitieux, tyran, et le plus profond scélérat. » Babeuf se trompe. Robespierre a toujours suivi la même ligne de conduite, le patriote d'avant 1793 est exactement le même que le tyran de 1794. Seulement, en 94, Robespierre était un patriote *arrivé;* avant cela, c'était un démagogue qui voulait parvenir.

Une fois qu'il est débarrassé des Girondins, Robespierre voit le chemin du pouvoir s'ouvrir assez large-

[1] Voy. l'analyse du discours de Robespierre dans les *Mémoires de Durand Maillane,* p. 129-134. — [2] *Journal de la Liberté de la Presse,* n° 1, p. 3.

ment devant lui. Dès lors, il passe de l'état d'homme d'opposition à la situation d'homme du gouvernement. Ses idées se précisent, son but est plus défini.

Nous allons donc désormais voir un Robespierre *gouvernemental*, si je puis dire. Nous le suivrons dans ces tentatives qu'il fit, au milieu des grandes péripéties de l'an II, pour arriver à cette situation politique qu'il essaya de rendre définitive et souveraine, au mois de Thermidor.

IV

Le gouvernement qu'il trouve installé au commencement de cet an II, et à la formation duquel il avait contribué plus que tout autre, est bien le type le plus rare qu'on puisse rêver. C'est un gouvernement miparti de pouvoir absolu et d'anarchie incompressible. Il se compose de deux éléments, l'un légal, l'autre usurpateur, mais tous deux considérés comme également légitimes : la Convention nationale et la Population parisienne.

La Convention est, en théorie, divinisée et idolâtrée, en fait, battue. La Population parisienne reconnaît que le culte de la Convention est le dogme sacro-saint des temps modernes et elle n'est occupée qu'à huer, à conspuer, à menacer ce divin aréopage. Quand cette incarnation sublime de la Patrie essaie de regimber quelque peu, les orateurs des sections ou des sociétés populaires ou bien une députation de la Commune arrivent. Ils portent aux nues la vertu conventionnelle, l'infaillibilité conventionnelle, l'énergie conventionnelle, et ils réclament une portion de ce corps divin pour l'amputer. La Convention obéit, en chantant son courage indomptable ; la Population parisienne se retire, emmenant en prison ou à la guillotine une centaine de

ces personnages adorés et en vantant de nouveau l'omnipotence de ces augustes législateurs.

Les grands politiques de l'an II auront pour système de maintenir en équilibre, d'abaisser, d'exhausser, de mettre en lutte ou en accord ces deux éléments, au gré de leur fantaisie, de leur intelligence ou de leur ambition.

Du reste ce dualisme de l'action gouvernementale, cette coexistence de deux autorités, l'une de droit, l'autre de fait, sont fort logiques, et, si bizarres qu'ils paraissent, tiennent à l'essence même de la Révolution.

Il n'y a plus un corps de lois fixes; il n'y a plus d'anciennes traditions; les nouvelles mœurs sont trop jeunes pour avoir formé de nouveaux préjugés; tout roule sur l'OPINION, qui, dans un état où tout est mis en question et soumis à l'épreuve journalière, est la seule règle et n'en connaît aucune. Quand un groupe qu'elle a poussé est devenu maître de la situation, il veut s'arrêter et il prend une existence légale. Mais justement, il n'était le plus puissant que parce qu'il était en avant et en mouvement. Il s'arrête pour légiférer, pour se faire consacrer, et par là même il permet aux plus mobiles, aux plus audacieux des éléments renfermés dans son sein, de continuer la route et de former un nouveau groupe paraissant aujourd'hui usurpateur, mais représentant la légalité de l'avenir.

C'est bien l'histoire de toute la Révolution. En l'an II ce dualisme était si prononcé que, à l'intérieur de chacun des deux pouvoirs coexistants, on retrouvait cette même coexistence de légalité et d'usurpation qui les distinguait l'un de l'autre.

Ainsi la Convention avait vu son autorité usurpée par cette partie d'elle qui était la Montagne, celle-ci, à son tour, allait se voir absorbée par cette partie d'elle-même qui est le Comité de Salut Public.

La Population parisienne, fort comprimée par l'organisation des sections, avait vu la Commune amoindrir peu à peu leur puissance politique. La Commune à son tour, purement émeutière au 10 août, s'était vu légaliser; puis elle avait été annulée par les grands clubs. Ceux-ci à leur tour devaient se disputer le pouvoir jusqu'à ce que les Jacobins eussent anéanti les Cordeliers.

Cette série d'éliminations nous aide à résumer la situation de l'an II qui semble au premier abord si confuse, et à voir clair au centre de cet amas d'obstacles qui paraissent, par leur chaos, insurmontables à un ambitieux, même de génie. En regardant attentivement, nous voyons que pour devenir le souverain absolu et légal, il n'y a pas à conquérir la France. La France départementale a été écrasée, nous l'avons dit, au 31 mai 93. C'est Paris qui donnera la France à celui qui aura conquis Paris. Mais cette conquête même est inutile. Paris, c'est le club des Jacobins qui en dispose.

L'ambitieux qui domine ce club est donc maître de l'un des deux rouages gouvernementaux : la Population parisienne.

Quant à l'autre, la Convention, il ne faut pas non plus s'en inquiéter, il suffira d'être maître du Comité de Salut Public. Celui-ci saura abaisser les quelques fronts qui restent sourcilleux à la Montagne.

Dominer en même temps aux Jacobins et au Comité de Salut Public, voilà le problème.

Nous y trouvons aisément le programme de la conduite politique de Maximilien : Maintenir et augmenter l'autorité du club des Jacobins, y maintenir et y augmenter l'autorité de Robespierre; maintenir et augmenter la puissance du Comité de Salut Public jusqu'à ce que Robespierre puisse parvenir à y dominer; et si l'un de ces pouvoirs résiste, le désarmer et l'abaisser devant l'autre, mais bien se garder de le supprimer, de crainte de changer trop radicalement

l'équilibre assez instable de cette organisation gouvernementale.

Voilà donc le programme de Robespierre.

Il restait pourtant, au milieu de ce calcul des probabilités, un inconnu à dégager. Un véritable homme d'Etat eût cherché quelle pouvait être l'action des vaincus tandis que les vainqueurs seraient aux prises. Mais ces quatre vaincues, la France départementale, les Sections parisiennes, la Convention et la Civilisation étaient tellement asservies par la théorie révolutionnaire, tellement soumises ou annulées que nul ne songeait à les faire entrer en ligne de compte.

Nous verrons, comment, à l'heure suprême, chacun des belligérants les convoqua tour à tour, et par quelle étrange stratégie elles décidèrent de la victoire.

Robespierre devait moins que tout autre penser à elles.

C'était surtout lui, nous l'avons montré, qui avait vaincu la France départementale, comme la Convention.

Les Sections parisiennes, la Révolution les avait mises chacune sous la direction d'un comité révolutionnaire où dominait l'influence des vrais sans-culottes, les alliés naturels de Robespierre ; sous la direction de ces sectionnaires grossiers, envieux, fanatiques, qui recevaient 2 livres pour aller, à chaque séance, représenter la souveraineté nationale, et qui n'y manquaient pas.

Quant à la Civilisation et à l'Humanité, il affirmait et paraissait croire qu'il en était le plus noble représentant.

Nous pourrons parfois deviner qu'il entrevit l'utilité de ne pas s'aliéner complétement les forces cachées au milieu de ces groupes vaincus ou de ces idées asservies. Mais il n'était pas homme à y penser longtemps et utilement. Il allait plus volontiers où les passions de la foule le poussaient et il était uniquement occupé à faire disparaître les plus illustres ou les plus audacieux d'entre ses ennemis.

RÉVOLUTION DU 9 THERMIDOR

CHAPITRE PREMIER

LES HOMMES ET LA SITUATION POLITIQUE AU COMMENCEMENT DE L'AN II — SEPTEMBRE 1793 — MARS 1794.

Les événements de l'an II sont tellement considérables qu'on a pris jusqu'ici cette époque de la Révolution pour une période uniquement d'action. On n'y a vu que la Guerre et la Terreur.

Ce sont bien, sans doute, les deux grands aspects que présentent les années 1793 et 1794, et la Guerre comme la Terreur offrent surtout des faits à l'étude de l'historien. Mais il y a encore autre chose en l'an II, quelque chose de fort inattendu.

Quand l'observateur, étourdi par le grand fracas des armes, par l'horrible tumulte des massacres, pénètre plus avant dans l'étude des incidents, il rencontre brusquement des traces nouvelles, il entend un bruit léger, mais très-distinct et tout différent des échos de la fusillade ou de la guillotine.

Il y a, en effet, le travail politique, qui n'a pas en-

core été suffisamment étudié mais qui, tout autant que la gloire extérieure et l'avilissement intérieur de la nation française, est caractéristique de cette année mémorable.

La Révolution obéit à la même impulsion que le plus célèbre, et à coup sûr le plus dévoué, le plus ressemblant de ses fils. Robespierre, homme d'opposition et d'anarchie, devient homme de gouvernement et, autant qu'il le peut, homme d'ordre ; la Révolution, principe destructeur et anarchique, cherche à devenir principe gouvernemental et, autant qu'il est en elle, principe conservateur.

Quelle somme d'ordre et de conservation sociale pouvaient offrir à la France, Robespierre et la Révolution, quand ils lui demanderont, en Thermidor, une autorité assise et définitive ?

Comme principe d'ordre et de gouvernement, Robespierre avait trouvé la reconnaissance de l'Etre suprême et le Tribunal révolutionnaire ; la Révolution, le Comité de Salut Public et la Terreur.

Il ne pouvait en être autrement. A la fin de 1793, en voyant que l'ancienne organisation sociale était décidément détruite, tout esprit, si peu étendu ou si violent qu'il fût, devait comprendre qu'il fallait nécessairement commencer à reconstruire un nouvel état politique et social. C'est la préoccupation instinctive ou raisonnée des quatre grands démagogues de cette période, de Billaud-Varennes et d'Hébert comme de Danton et de Robespierre.

Seulement les uns et les autres étaient forcés d'employer, pour reconstruire, uniquement les matériaux qui avaient servi à démolir. C'est là le côté curieux de cette histoire : la Révolution travaille à organiser avec des matières inorganiques, à établir quelque chose avec des éléments de destruction.

Ainsi arrive-t-on à cette conséquence si bizarre et si

saisissante : la Terreur est le résultat précis, obligé, fatal, des efforts conservateurs de la Révolution. Car penser que Robespierre, Danton, Billaud, lui-même, ont prévu et voulu, de propos délibéré, la Terreur, ce serait, je crois, grande injustice. Mais les instruments qu'ils employaient ne pouvaient que faire des ruines. Ils en produisaient de nouvelles en essayant de déblayer le terrain des premières qu'ils avaient faites ; et pour construire même des cabanes sur ce monceau brûlant de décombres, il fallait des étais gigantesques et nécessairement informes. Il fallait, pour emprunter la citation d'un contemporain [1],

> Soutenir ses rigueurs par d'autres cruautés
> Et laver dans le sang ses bras ensanglantés.

Seulement, chacun des quatre chefs de la Révolution en l'an II employait ces éléments révolutionnaires d'organisation sociale dans une mesure distincte et d'après un mode différent. Hébert et Billaud, l'un dans l'opposition, l'autre au pouvoir, les utilisaient à l'état pur ; Danton et Robespierre, l'un également au pouvoir, l'autre dans l'opposition, les voulaient appliquer avec un certain mélange de principes de morale et de politique générales. Seulement la pente était alors tellement favorable au gouvernement que, pour la première fois depuis 1789, la victoire resta aux représentants de l'autorité. Hébert fut vaincu par Billaud comme Danton par Robespierre. La lutte, qui avait été jusqu'ici entre les révoltés et l'autorité, eut lieu désormais au sein du gouvernement. La Révolution pure, à la fois franche et insensée, représentée par Billaud et ses aides, y resta en présence de la Révolution mitigée de

[1] *La vérité tout entière sur les vrais acteurs de la journée de septembre*, par Felhemesi, in-8° de 69 pages.

philosophie et de dictature, défendue par Robespierre et ses compagnons.

Les diverses alliances et querelles, escarmouches, trêves et batailles de ces quatre partis constituent l'histoire de l'an II et sont les préparatifs de la révolution de Thermidor.

Le premier indice sérieux de cet instinct gouvernemental, qui se réveillait après toute satisfaction donnée au besoin d'anarchie, avait été la création, puis le développement du Comité de Salut Public.

Il avait été créé le 5 avril 1793 sur la proposition du girondin Isnard, avec des pouvoirs restreints qui pouvaient pourtant indiquer déjà aux gens clairvoyants que là était le futur gouvernement de la Révolution.

Robespierre le devinait fort bien. Désira-t-il vivement, dès cette époque, entrer au Comité? Intrigua-t-il longtemps avant de pouvoir y être admis, comme le dit Barère[1]. Je ne le crois pas. Il hésitait, ainsi qu'il le fit toujours en face de toute chose nouvelle. Son imagination très-vive et son jugement très-lent l'empêchaient de voir sûrement et promptement les conséquences des faits. Il louvoyait, avançait, reculait, tremblait et, bref, se précipitait en avant, dans un élan d'ardeur, de colère, ou de désespoir, comme un homme qui après avoir longtemps hésité devant une entrée obscure, s'y jette en fermant les yeux, et en se demandant si c'est l'ouverture d'un précipice ou d'un palais.

Il y avait lieu, d'ailleurs, à hésiter. Robespierre était à peu près le maître de l'un des deux membres du gouvernement mi-parti anarchique mi-parti absolutiste qui allait dominer. Il tenait à peu près dans sa main l'un de ces deux éléments de la puissance gouvernementale, la Population parisienne; ira-t-il se

[1] *Mémoires*, t. II, p. 116.

noyer au milieu de l'autre, au milieu du Comité de Salut Public? Il y sera peut-être annulé? Il y deviendra suspect à ses bons révolutionnaires parisiens? Mais d'autre part, il peut aisément prévoir que la Convention va être à peu près absorbée par le Comité de Salut Public. C'est là décidément qu'il faut dominer, si l'on veut joindre la puissance légale et morale de la Convention à la puissance insurrectionnelle et effective de la Commune de Paris.

Sa vanité persuada à Robespierre qu'il arriverait à régner sur le Comité. Le 26 juillet 1793, il y entra sur la présentation de Jean Bon Saint-André. Le Comité de Salut Public était alors composé de neuf membres : Barère, Hérault de Séchelles, Robert Lindet, Couthon, Prieur (de la Marne), Thuriot, Saint-Just. En y joignant le nouveau venu et son patron, nous avons le nombre réglementaire.

Dès son entrée, il marqua nettement la situation qu'il prétendait garder et prendre. Il voulait rester l'homme de Paris et ne pas perdre sa puissance d'opposition, tout en devenant homme de gouvernement.

Il dit à ses amis les Jacobins que le Comité avait besoin d'un homme comme lui pour le surveiller. Mais afin que nous ne nous trompions pas sur le jeu de bascule politique qu'il va jouer, il indique, dès lors, la position subtile qu'il essaiera, en Thermidor, de rendre plus ferme. Il dit donc aux Jacobins qu'il est leur délégué auprès du gouvernement central, et en même temps, il a soin d'annoncer à la Convention qu'il sera son représentant, auprès de ses collègues, le défenseur des idées et des intérêts de l'assemblée dans le Comité de Salut Public.

Comment celui-ci pût-il consentir à recevoir cet homme qui montrait si insolemment son intention d'être un surveillant exigeant et despotique. Il y était

craint avant d'y entrer, dit Durand Maillane [1]. Mais ceux-là qui n'étaient pas, comme Couthon et Saint-Just, dévoués à Maximilien, tremblaient qu'il ne fût encore plus dangereux, pour eux et pour le gouvernement, au dehors qu'au-dedans du Comité. Billaud le dira plus tard quand on lui reprochera d'avoir laissé prendre tant d'autorité à Robespierre ; il le dira avec exagération, mais de façon à nous faire comprendre la situation. « Dès l'Assemblée constituante, il jouissait d'une immense popularité et avait le titre d'incorruptible. Pendant la Législative, sa popularité s'accrut. A la Convention nationale, il se trouva bientôt le seul à fixer tous les regards ; la confiance qu'on avait en lui le rendit prépondérant, si bien que lorsqu'il est arrivé au Comité de Salut Public, il était déjà l'être le plus important de France ».

Carnot et Prieur (de la Côte-d'Or) furent adjoints au Comité le 14 août 1793 ; Billaud-Varennes et Collot d'Herbois, le 6 septembre, sur la proposition de Barère. Thuriot avait cessé d'en faire partie. Le Comité était donc au complet de ces douze membres qui vont gouverner la France jusqu'à Thermidor, après avoir toutefois livré à l'échafaud, l'un des leurs, Hérault de Séchelles qui fut guillotiné avec Danton le 16 germinal an II (5 avril 1794).

Ils n'avaient pas encore, en septembre 1793, à cette date de la nomination des derniers d'entr'eux, la puissance absolue. Danton avait bien fait, le 1er août 1793, la proposition de donner au Comité des pouvoirs exceptionnels. Qui s'y était opposé ? Robespierre. Pourquoi ? Il venait à peine de quitter sa position de chef de l'anarchie. Il était mal converti encore aux idées de gouvernement. Les droits insurrectionnels, qu'il avait défendus jusqu'ici, étaient contraires à cette

[1] *Mémoires*, p. 80.

grande concentration du pouvoir. Il n'avait pas encore un grand pied au Comité; il ne voyait pas bien clairement la place qu'il pouvait y occuper. Il pouvait craindre d'y voir entrer des hommes, comme Danton, qui sauraient lui disputer la prépondérance. Il n'avait pas d'intérêt actuel à désarmer la Population parisienne et à diminuer davantage la Convention, les deux points principaux de son appui.

Il n'avait pas encore pris décidément son parti, au commencement de frimaire (fin de novembre 1793), lorsqu'on débattit au Comité la question du Gouvernement révolutionnaire. « Robespierre fut le seul au Comité qui s'opposa à l'organisation du gouvernement révolutionnaire. Il vouloit laisser les choses dans l'état de désordre violent et arbitraire où elles se trouvoient au commencement de l'hyver de 1793 à 1794. Robespierre demanda à réfléchir sur le projet présenté par le Comité. Il le garda plusieurs jours, voulant le faire oublier et ne cessa de se montrer contraire[1]. »

Il y a là quelqu'exagération. Au moment où ils écrivaient ces lignes, Billaud, Barère et Collot, attaqués pour les crimes qu'ils avaient commis dans l'exercice de ce gouvernement, et voyant la légitimité de leur pouvoir mise en question, avaient tout intérêt à prouver que Robespierre, devenu un objet d'exécration, avait été l'ennemi de ce gouvernement.

Bornons-nous à constater qu'il hésita; et il avait de bonnes raisons pour cela. Il était naturellement hostile à tout projet qui n'émanait pas de lui et qui devait diminuer sa situation. Or, encore une fois, de chef à peu près unique du peuple révolutionnaire, il devenait un douzième de despote, et puisqu'il se regardait comme le seul guide dévoué et vertueux de la démocratie, il

[1] *Les Membres de l'ancien Comité de Salut Public au peuple français*, in-8° de 44 pages, an III, p. 18.

ne pouvait consentir aisément au partage du pouvoir. Le souvenir qu'il avait gardé de ce Comité girondin des Douze qui avait failli ruiner ses espérances, quelques mois auparavant, pouvait bien le mettre en défiance contre le Comité montagnard des douze. Puis ce gouvernement changeait radicalement toute la théorie de la Révolution. La Déclaration des Droits de l'Homme conservait au peuple l'exercice continu du droit à l'insurrection, et l'essence de la nouvelle constitution proposée était justement de ne reconnaître d'autre droit que la volonté de la Convention exprimée par le Comité de Salut Public.

Robespierre qui devait toute sa fortune politique au régime précédent pouvait donc hésiter devant le nouveau. Ne peut-on pas supposer aussi qu'il se rappela ces pages si énergiques qu'il écrivait contre le despotisme gouvernemental, sur le triste sort du peuple quand « il est endoctriné par ceux qui ont intérêt à le tromper et quand ses agens, devenus ses maîtres par le fait, se constituent encore ses précepteurs[1]. » C'était bien là le résumé de ce gouvernement dont un sincère républicain d'alors disait « qu'il avait en vain cherché dans tous les dictionnaires des termes capables de rendre l'horreur qu'il méritait[2]. »

Quoi qu'il en soit, on retrouva dans cette circonstance l'homme qui s'effrayait de toute chose nouvelle; qui résistait tant qu'il pouvait, mais qui savait le mieux céder aux circonstances[3]; et qui, une fois le principe adopté, le réalisait violemment, le poussait plus loin que personne. Ainsi fit-il, par exemple, lors de l'accusation contre Philippe Egalité et devait-il faire à propos de Danton et de Desmoulins.

Ainsi encore, après avoir tant hésité, ne tardera-t-il

[1] Lettre 6e à ses commettans. — [2] Cousin Jacques, *Testament d'un électeur*, p. 104. — [3] Pilpay, *le Club infernal*, p. 5.

pas à apprécier vivement le gouvernement révolutionnaire, en sera-t-il jusqu'à la fin de sa vie le défenseur acharné et en développera-t-il avec une vigueur implacable la monstrueuse sévérité.

La loi même d'organisation du Comité de Salut Public avait mis une digue à sa tyrannie, en imposant la nécessité de renouveler les membres chaque mois. Le 22 Frimaire (12 décembre 1793) la Convention, poussée par les ennemis, soit ambitieux, soit libéraux, du Comité, par Philippeaux, Goupilleau, Dubois-Crancé, Merlin, de Thionville, Bourdon, de l'Oise, décida que conformément à la loi et dans l'intérêt de la liberté, on allait procéder au renouvellement. Le lendemain, elle revint sur sa décision.

Ce fut le dernier effort de l'assemblée contre la toute-puissance du Comité de Salut Public. Non-seulement on n'osa plus parler du moindre changement, non-seulement à la fin de chaque mois, on confirmait tous les membres dans leur poste, mais on avait tellement peur, que cette confirmation avait lieu avec acclamation et applaudissement[1].

Ainsi éternisant l'autorité dans leurs mains, ils furent naturellement portés à en étendre les limites. Les circonstances les y aidaient; et comme le gouvernement révolutionnaire n'avait d'autre but avoué que le salut public, les hommes chargés de cette besogne devinrent nécessairement prépondérants. Non moins logiquement et en suivant la pente révolutionnaire, le Comité de prépondérant tendit à devenir absolu, puis despotique, puis insensé, puis furieux. Ce sont bien là les nuances par lesquels passa son pouvoir et le point où il était arrivé en Thermidor.

Toutefois, comme en apparence la Convention avait gardé la plénitude de la souveraineté, l'exercice de

[1] *Observation de Dupuis*, de Seine-et-Oise, an III, in-8°.

tous les pouvoirs, non-seulement constituants, législatifs et exécutifs, mais administratifs et judiciaires, elle avait choisi dans son sein 15 autres comités. Ces 16 comités eurent sous leur direction jusqu'au 12 germinal an II un Conseil exécutif provisoire, lequel fut remplacé à cette date par douze commissions.

Les 16 Comités étaient nommés, de Salut public; de Sûreté générale; des Finances; de Législation; d'Instruction publique; d'Agriculture et des Arts; du Commerce et des Approvisionnements; des Travaux publics; des Transports, Postes et Messageries; Militaire; de la Marine et des Colonies; des Secours publics; de Division; des Décrets, Procès-verbaux et Archives; des Pétitions, Correspondances et Dépêches; des Inspecteurs du Palais national.

Les 12 Commissions, comme nos ministères actuels, comprenaient des divisions et des bureaux; on les nommait : des Administrations civiles, police et tribunaux, jadis de l'Envoi des lois; d'Instruction publique; d'Agriculture et des arts; du Commerce et Approvisionnements; des Travaux publics; des Secours publics; des Transports; des Revenus nationaux; de l'Organisation des armées de terre; de la Marine et des Colonies; des Armes; des Relations extérieures.

Parmi les comités, quatorze sont des comités d'affaires, les deux autres, Salut Public et Sûreté Générale sont et sont appelés Comités de gouvernement ou grands comités. Le nombre des membres n'est pas le même pour tous. Ainsi le comité des Finances compte quarante-cinq conventionnels, quand le Salut Public n'en a que douze.

La différence d'autorité était encore beaucoup plus grande. « Les Comités les moins importants étaient abandonnés à la foule des conventionnels, il suffisait d'en choisir un par la simple inscription de son nom

pour en être membre [1], » Malgré cela, ceux des conventionnels qui avaient quelqu'ambition, quelqu'activité d'esprit se mettaient de ces comités qui leur fournissaient l'occasion de faire des rapports, d'attirer l'attention des maîtres, les membres des Comités de Gouvernement, et la chance d'obtenir une mission. Le reste de ces commissaires se rendaient dans leurs bureaux pour s'y cacher.

Exposés aux injures des tribunes, aux menaces des Montagnards, les députés de la Plaine votaient tout ce qu'on voulait, mais parfois avec honte et souvent avec répugnance. Ces séances de la Convention où l'on se tenait le chapeau sur la tête, où les citoyens, parfois même les citoyennes, s'asseyaient sur les mêmes bancs que les conventionnels, où passaient, aux acclamations générales, des pétitions odieuses comme celle qui demandait à constituer des rentes en faveur de la sainte Guillotine, où avaient lieu d'immenses mascarades de sans-culottes mâles et femelles, mais également ivres, défilant revêtus d'ornements sacerdotaux, ces séances, ils eussent bien voulu s'en absenter. « Mais les Montagnards s'aperçurent de leur absence et les forcèrent de retourner et d'entendre chaque jour les plus scandaleuses adresses [2]. » Il restait les Comités qui étaient un prétexte légitime pour fuir les séances dangereuses. On les fuyait si bien que plusieurs grandes journées parlementaires de la Révolution, — comme celle du 31 mai par exemple — furent décidées devant un nombre de députés qui variait entre 30 et 100. Ce dernier nombre de conventionnels présents était rarement dépassé, bien que la Convention sur 749 membres en comptât encore environ 600 en l'an II. Parfois pourtant les Montagnards taquins ne se con-

[1] *Mémoires* de Thibaudeau. — [2] Durand Maillane, p. 183.

tentaient pas de si peu. Les habitués des tribunes étaient alors avertis par un signe certain qu'une séance importante se préparait : ils voyaient les huissiers courir, sur l'ordre des chefs de groupes, et se précipiter vers les portes qui conduisaient aux bureaux des divers Comités pour en ramener les députés.

C'était bien, du reste, un lieu de refuge plus que d'honneur. Commissaires ou non, les conventionnels étaient traités par les Comités de gouvernement comme des écoliers ineptes le sont par des maîtres d'étude brutaux. Déjà, quand les Girondins existaient encore et avant qu'on eut accordé au Comité de Salut Public la plénitude des pouvoirs qu'il avait demandés, Meillan disait : « Il nous tenoit dans la plus étroite dépendance[1]. »

Il avait bien compris, ce Comité, la théorie du pouvoir révolutionnaire, telle qu'à ce moment même, Pitt l'exposait dans un de ces énergiques discours qu'il prodigua, à la fin de 1793 et au commencement de 1794 : « Quelque soit le parti qui domine dans la Révolution française, il sera toujours remplacé par un plus violent. » Seulement le Comité, afin de n'avoir pas besoin d'être remplacé, devenait, de jour en jour plus violent, et tout en se montrant — pour les raisons que nous allons exposer — plus respectueux envers la masse de la Convention, il agissait avec un redoublement de mépris et d'insolence envers chacun des conventionnels.

Les membres des Comités, comme les autres, étaient regardés dédaigneusement ou furieusement par les commissaires du Salut Public. On leur faisait faire longuement antichambre aux portes du Comité, on les renvoyait sans vouloir les admettre ; ils pouvaient entendre des voix hautaines crier : « Celui-là ! qu'est-ce

[1] Page 33.

que c'est que celui-là? » On leur refusait des congés avec des menaces, avec des insultes. Enfin Harmand, de la Meuse, nous dit nettement que non-seulement un membre du Salut Public ou de la Sûreté Générale, mais un simple Montagnard a plus d'influence qu'un comité tout entier[1].

Les salles et les bureaux de ces divers Comités se trouvaient soit dans l'intérieur même du Palais national, soit dans les grands hôtels du voisinage, de Brionne, de Breteuil, de Noailles, de Coigny.

Mais il faut que nous prenions une plus ample connaissance des lieux où se passeront les grandes scènes du drame de Thermidor et où vont s'agiter, pendant le cours de l'an II, les luttes et les intrigues, préludes de cette révolution.

Le palais des Tuileries se nommait alors le Palais-National. On désignait le pavillon du Milieu (ou de l'Horloge) sous le nom de pavillon de l'Unité, celui du Sud (ou de Flore) sous l'appellation de pavillon de l'Egalité, celui du Nord (ou de Marsan) avait été baptisé pavillon de la Liberté. Le Comité de Sûreté Générale occupait le bout du pavillon de la Liberté, celui de l'Egalité était attribué au Comité de Salut Public. A droite du pavillon de l'Unité, c'est-à-dire entre ce dernier et celui de la Liberté, se trouvait, au rez-de-chaussée, la grande salle connue sous le nom de Salle des Machines, la plus vaste salle de spectacle de l'Europe, après le théâtre de Parme. Elle était, au dix-septième siècle, longue de deux cent trente-six pieds, haute de cinquante-quatre, large de toute la largeur du palais, soixante-neuf pieds. Elle avait la forme d'un carré long ou ellipse fort allongé. Elle possédait trois rangs de loges, et pouvait contenir six mille personnes. Elle avait été diminuée d'un grand tiers pour servir aux

[1] *Anecdotes.*

représentations des Bouffons-Italiens. C'est dans cette pièce, encore immense, que la Convention avait, le 10 mai 1793, transporté le lieu de ses séances. Diminuée de ce tiers — transformée en deux pièces servant, l'une aux sectionnaires de garde à la Convention, l'autre de lieu d'attente pour les députations, — la Salle des Machines pouvait encore contenir une grande quantité de populaire, dans les tribunes qui avaient remplacé les loges. Disposées sur trois rangs, ces tribunes, à droite et à gauche, puis en demi-cercle, autour de l'amphithéâtre où se rangeaient les conventionnels, elles avaient de la place pour huit à neuf cents personnes, dit Prudhomme dans son *Journal.* Mais on peut tripler ce chiffre sans crainte d'exagérer, si l'on veut avoir une idée de la masse du peuple qui avait ses entrées dans *le Temple de la Loi.* Rappelons-nous aussi que les Sans-Culottes occupaient, non-seulement ces tribunes, mais les galeries et couloirs de la salle même des séances.

Ces habitués des tribunes représentaient, pour la Convention, le peuple souverain. Ils avaient une influence considérable sur les débats, sur les décisions, sur les orateurs, et se mêlaient très-activement à toutes les discussions. « Ce sont en général, dit Dulaure,[1] des rentiers oisifs, des ouvriers sans travail, des femmes, » c'est-à-dire, comme il l'explique, la portion la plus incapable de juger, de raisonner; la portion la plus violente, la plus active, la plus enthousiaste, de la démocratie. Brissot[2] dit que « les brigands et les bacchantes » ont trouvé moyen de s'emparer des abords et de l'intérieur de la nouvelle salle, comme ils avaient fait de l'ancienne (la salle de Manége). Les femmes surtout insultaient et frappaient ceux qui leur paraissaient

[1] *Thermomètre,* 1er janvier 1793. — [2] *Lettre à ses commettants.*

être d'un avis contraire au leur. Prudhomme, qui n'est pas suspect, nous les montre, en effet, faisant un mauvais parti à ceux mêmes de leurs voisins qui n'applaudissaient pas avec rage les orateurs qu'elles préféraient[1]. S'il en était ainsi aux jours ordinaires, on devine le spectacle que pouvait offrir cette populace pendant les grandes journées de la Révolution, quand la police des Comités de Gouvernement, quand les Jacobins, la Commune, ou chacun des chefs des divers partis populaires avaient un intérêt, soit identique, soit contraire, à peupler les tribunes.

Il faut aussi, pour essayer de juger ce groupe puissant de la classe gouvernante d'alors, tenir compte de diverses circonstances, savoir surtout si les Jacobins, l'Hôtel-de-Ville, les Tribunaux révolutionnaires, les Commissions populaires, les Comités révolutionnaires avaient séance, ou s'il y avait quelque fournée ou charretée intéressante en marche vers la guillotine. C'était la même fraction du souverain qui, selon l'intérêt du our, la curiosité, l'habitude ou le voisinage, hantait ces divers spectacles politiques.

Au milieu de l'un des longs côtés de ce carré long que formait, disions-nous, la salle de la Convention, se trouvait la tribune du président; derrière, une petite pièce fermée; devant le président, et un peu au-dessous de lui, la tribune des orateurs; au pied de cette tribune, un hémicycle où se tenaient les pétitionnaires invités aux honneurs de la séance. Autour de cet hémicycle s'élevaient, en amphithéâtre, les gradins où siégeaient les conventionnels; au milieu de cet amphithéâtre, en face même du président, était la barre.

Les abords du palais n'étaient pas tels que nous les avons vus, avant l'année 1871. Une muraille séparait les Tuileries de la place du Carrousel. L'espace compris

[1] *Révolutions de Paris*, 25 mai 1793.

entre cette muraille et le palais était divisé en trois parties s'ouvrant sur la place, chacune par une porte. La partie située en face du pavillon central se nommait jadis la Grande Cour des Tuileries. Elle était séparée, non par un simple mur, mais par des communs de la Cour des Logemens de la Reine, à gauche ; de la Cour de la Salle des Machines, à droite. C'est par la porte de cette dernière cour que l'on se rendait à la Convention et au Comité des pétitions. On poussait encore un peu sur la droite pour gagner les Comités des Décrets, et des Inspecteurs. Enfin à l'extrême droite, dans l'hôtel de Brionne, touchant au pavillon de Marsan ou de la Liberté siégeait, nous le répétons, le Comité de Sûreté Générale.

On gagnait les abords du Comité de Salut-Public par la Cour des Logemens de la Reine,.la salle et les bureaux dudit comité, occupant tout le pavillon de Flore ou de l'Egalité. Ces bureaux étaient composés de cinq divisions : 1° Levée et organisation des forces militaires ; 2° Organisation des forces de mer ; 3° Manufacture d'armes ; 4° Subsistances ; 5° Affaires extérieures, Relations avec la Convention et tout le travail politique non compris dans les quatre autres divisions.

Les salles de travail et de délibérations occupaient ce qu'on appelait les Petits Appartemens du Roi. De nombreux corps-de-garde les défendaient, tant du côté des jardins que du côté de la cour des Princes. Des canons protégeaient les abords. Une nuée de familiers, qui ressemblaient aux muets de la cour ottomane, veillaient dans l'intérieur.

Pour parvenir aux antichambres, il fallait errer à tâtons dans un long corridor éclairé par une faible lampe à chaque extrémité. Toutes les avenues étaient sombres, tristes, sévères et faisaient contraste avec les salons où s'assemblaient les Commissaires. On était ébloui du changement subit. Les tapis des Gobelins,

les marbres, les glaces, les bronzes dorés, les pendules, les girandoles brillaient de toute part. Dans de petits cabinets on entrevoyait des buffets toujours bien garnis, afin que les membres du Comité trouvassent à satisfaire leur appétit sans être obligés de sortir. Une grande table ovale, recouverte d'un tapis vert tenait le milieu de la plus grande pièce. Une imprimerie occupait les cours du palais. Les pièces qui avoisinaient les deux comités de gouvernement étaient encombrées, comme un Mont-de-Piété, de monceaux d'objets saisis et confisqués [1].

Quand il s'agissait d'affaires majeures les deux Comités devaient délibérer ensemble. Il fallait également que la moitié plus un des membres de chacun d'eux fût présent; que chacun signât la délibération, en affirmant qu'il y avait participé; que nul membre, sous peine de déchéance, ne manquât à plus de trois délibérations. Mais ces règles, comme toutes celles qui pouvaient entraver les volontés de cette oligarchie étaient oubliées.

Ils avaient besoin, diront-ils plus tard, de n'être arrêtés par rien pour pouvoir soutenir le fardeau vraiment effrayant de leur besogne journalière. Le Comité de Salut-Public était permanent, c'est-à-dire qu'un membre devait toujours être présent. Ils devaient tous ou le plus grand nombre se réunir à huit heures du matin, puis travailler chacun dans leurs bureaux, jusque vers une heure, où ils se rendaient à la Convention. Les séances de celle-ci finissaient habituellement à quatre heures. Les commissaires du Salut-Public se réunissaient de nouveau pour discuter les plus grosses affaires vers dix heures, et se séparaient parfois fort avant dans la nuit.

La diplomatie fut traitée par Hérault de Séchelles

[1] Prudhomme. *Hist. impartiale*, t. V, *passim*.

jusqu'à sa mort. Carnot avait la guerre, Lindet et Prieur (de la Marne), les subsistances et approvisionnements, Jean Bon Saint-André, la marine, mais ainsi que Prieur (de la Côte-d'Or), et Saint-Just, il était souvent en mission. Barère était en quelque sorte le représentant du Comité auprès de la Convention, comme Couthon auprès de la population parisienne. Billaud et Collot étaient chargés de la correspondance avec les représentants en mission, et des détails du gouvernement révolutionnaire. Robespierre présidait spécialement la section des corps administratifs et des autorités constituées. Mais en principe chaque membre du Comité devait se mêler de toutes les affaires.

Il fallait au moins trois signatures pour rendre valable un arrêt. La multiplicité des affaires était telle que l'on signait généralement de confiance les arrêts proposés par celui que la matière concernait. « Il y avait au Comité cinq cents objets majeurs à signer chaque jour. S'il eût fallu les lire tous, un jour n'eût pas suffi pour la vingtième partie de ce qu'il fallait signer, et il eût fallu encore renoncer à son travail particulier [1]. »

Plusieurs des membres les moins compromis invoquèrent cet argument, après Thermidor, pour expliquer leur signature au bas des mesures les plus sanguinaires. En lisant très-attentivement les originaux des arrêtés et en les comparant à l'histoire des faits, à la biographie de chacun des personnages, on arrive, en effet, à cette conviction que, sauf dans les discussions de premier ordre, la responsabilité des arrêts doit retomber sur celui qui l'a écrit, ou signé le premier.

Toutefois cette observation ne s'applique pas à Robespierre qui, suivant très-exactement sa ligne de conduite, ne livrait rien au hasard, et pour qui tout

[1] Cousin Jacques. *Testament d'un électeur*, p. 139.

détail, même le plus apparemment insignifiant, avait de l'importance. Il doit, sans doute, passer pour le promoteur obstiné des mesures dont l'arrêté est écrit ou signé par lui d'abord; mais aussi nous devons le regarder comme ayant accepté pleinement la responsabilité des documents où nous retrouvons son nom.

Couthon ne prenait jamais part aux discussions du soir où Saint-Just, au contraire, fort empêché, dans la journée, à son bureau de police, ne manquait pas, quand il revenait de ses missions aux armées. C'est lui surtout qui s'occupait, avec l'accusateur public, des personnes à juger. C'était, entre dix et onze heures qu'avait lieu cette importante partie de la besogne du Comité, je veux dire la réception de Fouquier-Tinville. « Je m'y rendois tous les soirs, dit celui-ci, j'étois introduit dans le lieu des délibérations, je remettois la liste des jugemens rendus dans le jour, et rendois compte des opérations du tribunal; je recevois les ordres, répondois aux observations et recueillois les pièces, instructions et renseignemens qui m'y étoient donnés relativement aux affaires traduites devant le tribunal [1]. »

Cette besogne policière et sanguinaire que faisait chaque soir le Comité de Salut-Public et dans laquelle il était si violemment aidé par le Comité de Sûreté Générale a caractérisé ces deux groupes dans l'opinion de la postérité. L'histoire, toute émue de l'horreur causée par leurs crimes révolutionnaires, laisse un peu dans l'ombre la puissance de leur travail patriotique. On est trop tenté de faire de ces deux Comités un groupe confus, dirigé par un mobile unique, exécrable, et dans l'horrible masse duquel les nuances se confondent.

[1] *Réponse d'Antoine-Quentin Fouquier*, 88 pages in-8°, an II, p. 28-29.

Les séries y sont bien distinctes et les individus plus divers encore. Ces séries, un de leurs employés [1] les indique avec des désignations ingénieuses, qui résument le jugement des bureaux sur ces terribles ministres.

Nous commençons par le Comité de Salut-Public.

Nous ne parlerons pas de Hérault de Séchelles, de Jean Bon Saint-André et de Prieur (de la Côte-d'Or), qui représentaient le parti des absents. Les neuf autres se divisaient en trois groupes combinés d'après les affinités électives. Robespierre, Saint-Just, Couthon, formaient l'un et étaient nommés *les gens de haute-main*, c'est-à-dire les philosophes, les gens qui exposaient les principes et voyaient les choses de haut. Barère, Billaud-Varennes, Collot d'Herbois venaient ensuite, qu'on désignait sous le nom de *gens révolutionnaires*, c'est-à-dire chargés plus particulièrement des détails du gouvernement politique et intérieur. Lindet avec les subsistances, C. A. Prieur avec les armes, Carnot avec la guerre, constituaient le troisième groupe, sous la désignation *les gens d'examen*, les travailleurs, les directeurs, les examinateurs du travail des bureaux.

Au Comité de Sûreté, Vadier, Amar, Jagot, Louis du Bas-Rhin, Voulland qui s'occupaient avec une activité féroce de la police et des arrestations, étaient connus sous le sobriquet de *gens d'expédition*. *Gens de contrepoids* indiquait le groupe relativement modéré qui se composait de du Barran, Moyse Bayle, La Vicomterie, Elie Lacoste. J'ignore dans quelle série se rangeait Philippe Rulh, dont la gloire révolutionnaire consistait à avoir été le destructeur de la Sainte-Ampoule, et dont la fortune tenait à ceci qu'il était avec Billaud un des chefs des Templiers [2]. Restaient Le Bas que ses

[1] *Mémoires de Sénart.* — [2] *Le château des Tuileries*, par P. J. A. R. D. Paris 1802, 2 vol. in-8°, t. I.

ennemis surnommaient l'*Inepte* et le peintre David connu sous le sobriquet de *Grosse joue* ou du *Broyeur de rouge* (Broyons du rouge, aimait-il à dire quand la guillotine paraissait se ralentir). Ils passaient l'un et l'autre pour les espions de Robespierre au Comité de Sûreté et on les surnommait *les Ecouteurs*.

Dussault, du département de Paris, nous les peint en groupe [1]. « Leur teint et leur physionomie étoient flétris, sans doute par le genre de travaux pénibles et nocturnes auxquels ils se livroient. L'habitude et la nécessité du secret leur avoit imprimé sur le visage un sombre caractère de dissimulation. Leurs yeux caves, ensanglantés, avoient quelque chose de sinistre. Le long exercice du pouvoir avoit laissé sur leur front et dans leurs manières je ne sais quoi d'altier et de dédaigneux. Les membres du Comité de Sûreté Générale avaient quelque chose des anciens lieutenants de police et ceux du Comité de Salut Public quelque chose des anciens ministres d'Etat. » Leur puissance était si grande, la terreur qu'ils avaient inspirée était tellement exceptionnelle que plus tard, quand ils seront accusés, quand leur sort sera entre les mains des conventionnels, ceux-ci trembleront encore, même en les condamnant. Alors encore « on briguoit l'honneur de leur conversation, l'avantage de leur toucher la main. *On croyoit lire encore son devoir sur leurs fronts.* »

Une histoire plus complète des deux Comités de gouvernement demanderait une biographie détaillée de chacun de ces hommes. Pour nous qui n'avons à étudier que l'an II et, là même, que les préliminaires de la révolution de Thermidor, nous pouvons nous borner à indiquer les types très-accusés. Au Comité de Sûreté, toute la troupe s'espace entre Vadier et La

[1] *Fragment pour servir à l'histoire de la Convention nationale*, an III, in-8° de 31 pages.

Vicomterie, entre l'homme absolument déchaîné et l'homme absolument enchaîné, par la Terreur.

Vadier qui se surnommait l'*Homme aux soixante ans de vertus*, et qu'on surnommait l'*Inquisiteur*, est bien le plus effrontément, le plus obstinément, le plus sanguinairement despotique des petits hommes d'État de la Révolution. Son nom reste attaché dans l'histoire à celui de Darmaing, un de ses amis, qu'il fit guillotiner dans sa rage contre la ville de Pamiers où son fils avait éprouvé un échec matrimonial; et son règne fut résumé en ces mots que le jeune Darmaing lui dit, aux applaudissements de la France entière : « Tous les gens qui aiment le sang, et les mauvaises mœurs et le brigandage t'appartiennent [1]. »

La Vicomterie s'était rendu célèbre par son livre : *Les crimes des rois de France*, où il nous montrait le bon et simple Louis XVI « entouré du faste ridicule des despotes de l'Asie; » où les gardes du corps, assassinés le 6 octobre, sont des *satrapes*, et où le plus grand crime que Capet ait commis est de n'avoir pas prêté le serment de la Fédération dans une *attitude pittoresque et imposante* [2]. Lui, dans le Comité de Sûreté est chargé de représenter, disions-nous, la puissance de la lâcheté et le despotisme de la peur.

« Comment se fait-il, lui demanda-t-on un jour, que vous vous soyez envoyés réciproquement à la guillotine et que vous y ayez entraîné des milliers d'individus!

« — Ma foi, répondit La Vicomterie, avec ingénuité, Robespierre avait un tel empire sur ses collègues que moi en mon particulier, j'hésitais pour me rendre aux assemblées qui réunissaient les deux Comités de Salut-Public et de Sûreté Générale. Plusieurs fois même je me suis absenté dans la crainte de me trouver avec

[1] J.-B. Darmaing, *dernier tableau des crimes et mensonges de Vadier*. Paris, an III, in-8° de 37 pages. — [2] Voyez l'éd. in-8° de 1792, augmentée des Derniers crimes de Louis XVI.

Robespierre. Un jour, nous fûmes convoqués pour entendre un rapport sans nous dire sur quelle matière. Nous voilà tous réunis, Saint-Just tire de sa poche des papiers. Quelle est notre surprise d'entendre le rapport contre Danton, Camille et autres, pour les mettre en arrestation. Le discours était si séduisant! Saint-Just le débita avec tant d'âme! Après la lecture, on demanda s'il y avait quelques membres qui voulussent parler. Non! non! L'on mit aux voix, elles furent unanimes. [1] »

Ce lettré démagogue se montra aussi lâche dans la nuit du 9 au 10 thermidor, plus vil encore dans les séances qui suivirent. Plaçons ses compagnons sur les degrés d'une échelle qui monterait de lui à Vadier. Mais gardons le souvenir de la scène que nous venons de raconter et qui éclaire, en même temps que l'intérieur des Comités, l'histoire de la Révolution et les derniers mois de la vie de Robespierre.

Celui-ci dans le Comité de Sûreté Générale ne comptait, à part les deux Ecouteurs, que des ennemis ou des jaloux, nous aurons mainte occasion de le constater, et c'est un point capital dans l'histoire de Thermidor.

Dans le Comité de Salut Public nous savons qu'il avait pour lui Couthon et Saint-Just, ses aides-de-camp à la Convention. Maximilien, dont le malheur fut de ne pouvoir s'appuyer que sur des hommes faibles et faciles à dominer par quelques points, c'est-à-dire, au fond, sans grande initiative personnelle et sans persévérante énergie, Maximilien ne devait pas tirer de ces deux hommes le moindre secours, quand viendrait le danger suprême. Mais pendant tout le courant de l'an II, et aussi longtemps qu'on en fut aux simples escarmouches, Couthon, qui ne paraît pas avoir eu grande autorité au Comité, était au contraire un allié

[1] Prudhomme, *Histoire impartiale*, t. 5, p. 116.

très-utile aux Jacobins où son apparente bonhomie ravissait tous les cœurs et où il défendait persévéramment la prépondérance de Robespierre. Au contraire, Saint-Just que son doctrinarisme impérieux, cassant et dédaigneux rendait peu populaire, avait conquis par son flegme et par sa brutalité qui jouait si bien l'énergie, le respect du Comité.

Nous ne parlerons pas des deux Prieur et de J. B. Saint-André qui paraissaient aussi neutres, entre Robespierre et ses ennemis, qu'entre la Révolution et son ennemie l'Humanité.

Robert Lindet est un de ceux à qui l'histoire, très-indulgente, se sent tentée de pardonner la part qu'il prirent aux crimes de la Terreur, en considération des grands efforts qu'ils firent pour armer la France contre l'invasion. Il faut se garder pourtant de le ranger parmi les modérés. Si sa conduite n'est ni d'un homme corrompu, ni d'un homme féroce, s'il sut protéger le nord de la France contre l'accusation de fédéralisme, il allait en théorie aussi loin que les plus furieux. Il fit les plus grands efforts, dès le mois de mars 1793, pour enlever au tribunal révolutionnaire le frein des formes légales; et il fit l'apologie la plus complète des massacres de Septembre qui lui paraissaient être « l'application impartiale des principes du droit naturel [1] ». Dans le factum auquel nous empruntons cette citation, il parle à plusieurs reprises de Roberspierre, — c'est ainsi qu'il écrit le nom — mais, à ce qu'il nous semble, avec une certaine sécheresse.

Pour Carnot comme pour Lindet et avec plus de raison, l'opinion d'aujourd'hui se montre débonnaire. Officier du génie, fort gai et gracieux, adorant les petits vers qu'il faisait fort bien, il avait été reçu,

[1] *Exposition des motifs* qui ont déterminé Robert Lindet, etc. 1792, in-8° de 47 pages, p. 17.

en 1786, en même temps que le bizarre écrivain connu sous le nom de Cousin Jacques, membre de l'académie des Rosati d'Arras, et reçu par Robespierre qui en était pour lors directeur. La Révolution lui donna une besogne digne de son génie militaire. C'est ce qu'il aimait surtout en elle. Très-laborieux, travaillant souvent dix-huit heures par jour, sentant le besoin, dans l'état de démoralisation où se trouvait la France, de correspondre sans intermédiaire, avec les généraux et les représentants près des armées, il abandonnait à ses collègues le soin du gouvernement et donnait légèrement les signatures qu'on lui demandait. Ainsi se laisse-t-il entraîner dans la Terreur comme dans l'engrenage d'une machine, contre les impulsions de laquelle il se débattait mollement, en homme grave, réfléchi, point cruel de nature, mais moralement affaibli par la Révolution. Son ami Beffroy de Reigny (le Cousin Jacques) jure qu'il détesta toujours le gouvernement révolutionnaire, et comme il fut de tous les princes de l'an II, celui qui dut faire le plus de violence à son naturel pour suivre Robespierre, il fut aussi celui qui le méprisa le plus et qui le maudit jusqu'au dernier jour [1].

Nous pénétrons maintenant dans le cœur même du Comité, et nous arrivons à ce fameux trio composé de Collot, Barère, Billaud, et dans lequel les Thermidoriens virent un triumvirat posé en antagonisme du triumvirat Saint-Just, Couthon et Robespierre : Collot, l'*Assassin de sa patrie*, comme on disait alors, Barère, l'*Anacréon de la guillotine* et Billaud, qui *suait le sang !*

Collot est resté avec Le Bon, Carrier, Maignet, Fouché, le grand type du terrorisme. Nous ne nous deman-

[1] Voyez, du reste, afin d'avoir le pour et le contre dans la question Carnot, les *Mémoires* du général comte de Ségur. Didot, 1873, et les *Souvenirs* de M. Berryer, 1839.

dons guère quel homme il y a dans ce type, et la fumée des mitraillades de Lyon nous l'a caché presque tout entier.

« Homme de lettres de profession, il avoit apporté dans l'Assemblée un esprit orné par la littérature. L'art de la déclamation n'avoit pas été tout à fait étranger à ses précédentes études. Une physionomie un peu sauvage, une encolure forte et vigoureuse, un organe imposant quoiqu'un peu voilé, une diction théatrale, des pensées tantôt énergiques, tantôt ingénieuses, une facilité d'improviser, quelquefois très-oratoire, le talent d'intéresser le cœur et d'échauffer le sentiment, d'attribuer avec art à des causes morales des résultats purement physiques, de verser dans les âmes une sorte d'onction douce et pénétrante, lui avoient souvent attiré des applaudissemens à la Convention et surtout aux Jacobins. Au reste plus brusque et plus impétueux dans les affaires qu'adroit et insinuant, faire sauter les prisons par l'explosion de la mine, exposer par centaines des coupables au feu d'un canon étoient des idées qui ne révoltoient point son cœur naturellement généreux et tendre mais vif [1] ».

Ainsi le dépeint un de ses collègues, et sans doute c'est une révélation que ce Collot dont le cœur tendre demandait qu'on fît sauter toutes les prisons de la République et dont l'onction douce faisait mitrailler ceux qui n'adoraient pas la Révolution.

Barère est plus connu. Il offrait une physionomie si nuancée, et, par sa mobilité même, si conforme aux nécessités de l'époque, que tous les contemporains se sont complus à faire son portrait. C'est un La Vicomterie de grande taille. Il représente au Comité de Salut Public la lâcheté révolutionnaire, comme Billaud en symbolise la sinistre rudesse.

[1] Dussault, p. 7.

Robespierre l'égratigna dédaigneusement, en passant : « C'étoit une espèce de Barère, » dit-il [1].

« La tête de Barère, dit un autre, est une tête à ressort qui a été montée successivement par tous les partis, mais que la peur a successivement démontée [2]. »

« Il était un des convives habituels de Target, avant la Révolution. Je ne lui avais jamais soupçonné aucun penchant cruel ou même intéressé. Il m'a dégoûté pour jamais des Grandissons, parce qu'il affectait dans sa jeunesse de prendre pour modèle ce type des froides perfections. Il est vrai qu'il arrangeait ce rôle à la moderne et le saupoudrait à l'excès de sentiment et de philanthropie. C'était l'adorateur fervent de toutes les renommées et de toutes les opinions du jour. Il faisait avec dévotion des pèlerinages au tombeau de J.-J. Rousseau dans l'île des Peupliers. Il ne pouvait aller jusqu'à Pantin ou Saint-Cloud sans faire un voyage sentimental à la façon de Sterne. Il aimait l'aumône qui se distribue à la face des passants et quand il venait de s'entretenir avec un pauvre et peut-être aussi avec un rusé vagabond, ses yeux étaient encore baignés de larmes. Comment ce Barère honnête et sentimental est-il devenu le Barère de la Convention, l'enjoliveur des massacres, le badin de la guillotine? Voilà un problème que je ne puis expliquer que par la médiocrité ambitieuse et jalouse telle que la Révolution l'a fomentée. A coup sûr il n'était par sa nature rien de ce qu'il est devenu. Mais il avait une facilité meurtrière à revêtir la nature d'autrui et surtout la nature du plus fort, de quiconque lui faisait peur. [3] »

Cet être que la Révolution avait trouvé, comme Collot, sentimental et tendre, jouait les Louis XI au

[1] Première lettre à mes commettans, p. 25. — [2] *La grande queue de Laurent Lecointre*, par Méhée fils, in-8°, an III, p. 12. — [3] Lacretelle, *Dix années d'épreuve*, p. 10.

Comité, où il avait adopté pour maxime que : il n'y a que les morts qui ne reviennent pas.

« De l'esprit, de la finesse, de la facilité, disait de lui Meillan [1] ; une éloquence qui tient plus à la tournure qu'à la solidité des pensées ; l'art de détourner l'attention, l'art de dénaturer les faits, de les présenter sous l'aspect le plus favorable; l'art plus important de se replier selon les circonstances, voilà pour le talent; passons au caractère !

« Barère n'étoit point né méchant. Il avoit de la sensibilité, même une sorte de hauteur de l'âme qui rend inconcevable la bassesse de sa conduite. Mais tout s'explique avec un peu de réflexion. Barère est à la fois ambitieux et foible. Il a lui même senti qu'il n'avoit pas assez de caractère pour s'élever, moins encore pour se maintenir au premier rang. Il s'est borné à un rôle subalterne. De là les tergiversations qui l'ont promené entre les partis. Il s'est successivement rangé sous chaque drapeau qui a paru s'élever au-dessus des autres. Attaché d'abord à la Cour; ensuite au duc d'Orléans de qui on l'accuse d'avoir reçu jusqu'en 1792 une pension de 12,000 livres; puis au système des modérés ; enfin à la Montagne, quoiqu'il me l'ait peinte à moi-même sous les plus noires couleurs ; dans les diverses voltes qu'il a faites, il a toujours cherché à s'emparer du travail, afin de devenir le ministre nécessaire de celui qui resteroit en possession de l'autorité. »

Ajoutons au portrait ces touches du bienveillant Dussault [2] : « Fin connoisseur des convenances, habile sophiste, il savoit déguiser adroitement sous un néologisme épigrammatique et serré d'idées, la versatilité de ses sentimens et l'inconstance de ses opinions. Il étoit toujours l'homme du parti dont il prévoyoit le

[1] Page 8. — [2] Page 8.

triomphe. Sa présidence des Feuillants, son affiliation, conjointement avec Roland, à la Société constitutionnelle, se présentoient à l'esprit dès qu'on l'apercevoit, et je ne sais quel double sentiment excitoit à sa vue le rire et la pitié. Quoique son intelligence, sa sagacité dans les affaires pussent le rendre précieux à un parti, sa réputation, qui paralysoit son talent, l'empêchoit d'y être véritablement utile. »

Claude Fauchet résumera le tout : « Le petit Barère, nouveau Janus à trois visages dont l'un regarde l'anarchie, l'autre la république et le troisième le despotisme, n'a jamais rien prouvé que sa demi-foiblesse, sa demi-férocité et son inconséquence tout entière. Il a de l'esprit en petite monnoie, et du pédantisme en grosse somme. Il régente la Convention à la faire rire, s'il ne la faisoit pas bâiller. »

Il avait été d'ancienne date l'antagoniste de Robespierre. Il s'en vanta plus tard et à plusieurs reprises [1]. Mais il se garda bien de dire que c'était au temps où la fortune de celui-ci était encore douteuse. Il affirmera encore qu'il avait un jour demandé la tête d'Hanriot, — en compagnie de Carnot qui trouvoit ce général de ruisseau le plus inepte et le plus lâche des hommes [2], — mais il l'avait demandée si bas que personne, du moins l'espérait-il au commencement de l'an II, ne l'avait entendu.

Billaud-Varennes était un autre être. Ceux des contemporains qui aimaient l'histoire naturelle se plaisaient à dire que si Vadier tenait de la hyène, Barère du chacal et Robespierre du chat, Billaud rappelait le tigre. A la vérité il avait dans son cerveau je ne sais quelle maladie qui donnait une teinte sinistre, le plus

[1] Voyez *Défense*, p. 11, 18, 28, 39. Voyez surtout le dédaigneux ordre du jour proposé par Barère lors de l'accusation de Louvet contre Robespierre. — [2] *Le Testament d'un électeur.*

sombre coloris à toutes les manifestations de son imagination. Intelligent, vigoureux, esprit systématique et point maniable, mais dialecticien serré, orateur plus énergique que facile, et homme plus fait pour écrire que pour parler, il était mieux compris des Conventionnels que des Sans-Culottes, à la différence de Robespierre. Celui-ci plus réfléchi, et voyant mieux en avant qu'à droite et à gauche, était plutôt l'homme qu'il fallait pour flatter les foules en entretenant leurs rêves et leurs illusions. Pourtant Billaud avait été reçu avec des applaudissements enthousiastes par les Jacobins, qui devinaient en lui l'âme implacable, inflexible et forcenée de la Révolution. Il l'avait montrée en toutes circonstances, aussi bien quand il était l'homme de la Commune, puis le représentant en mission dans le Nord et le Pas-de-Calais, qu'à ses débuts dans l'exercice du gouvernement révolutionnaire. Saint-Just nous le peindra au milieu du Comité ! Et quel portrait [1]. Silencieux, pâle, l'œil fixe, arrogant, les traits altérés, Billaud, hardi quand les passions étaient exaltées et qu'on paraissait lui céder, s'arrêtait devant la résistance et son dernier mot expirait toujours sur ses lèvres. Il injuriait Robespierre en son absence; lui présent, il était son ami.

Un autre de ses collègues lui accorde, avec une plus vaste ambition, plus de sincérité.

« Billaud fut un de ces hommes dont le portrait moral pourra paroître d'autant plus surchargé qu'il ressemblera davantage à son modèle. Ceux de nos contemporains qui le virent de près, qui connurent son âpre et sombre caractère, trouveront, au contraire, que j'en aurai rendu foiblement les principaux traits.

« Celui-là le jugeroit mal qui ne le verroit que dans la foule des fauteurs de la tyrannie. Billaud était doué

[1] Discours commencé le 9 Thermidor.

d'un esprit étendu et d'une âme forte. Sa manière de parler et d'écrire déceloit de bonnes études et beaucoup d'instruction. Son style étoit clair et concis. Il imposoit à ceux de son parti par la sévérité de sa physionomie pâle, lugubre et concentrée, telle qu'on nous représente celle de Brutus. Le parti contraire craignoit de le voir et de l'entendre. Dans les discussions graves, il prenoit une attitude hostile; son geste étoit menaçant, son regard farouche, et son silence inspiroit le même effroi que le repos de la foudre au fort de la tempête.

« A un certain moment, Billaud engagé sur les pas des Jacobins et des municipaux dans une route où chacun marchoit moins qu'il n'étoit entraîné, cessa de se rendre compte de ses opinions; il embrassa des opinions plus exagérées, un régime tranchant et subversif de toutes choses parce que ce régime avoit plus de rapport avec ses inclinations et son caractère. Moteur de tant de désordres, il se retrouvoit tout à fait avec lui-même et pouvoit préparer l'avenir au gré de son ambition [1]. »

Autour de ces membres du grand Comité de Salut Public gravitaient quelques Montagnards qui avaient été leurs prédécesseurs dans ce comité et qui étaient encore membre de comités importants comme ceux de Législation et de Finance. Ils exerçaient indirectement une influence sur les Comités de gouvernement.

Cambon, le véritable ministre des finances révolutionnaires, est le vrai type de ces conventionnels très-ardents et grands hommes d'affaires, dont l'ambition comme l'esprit pratique étaient en opposition radicale avec l'ambition et les théories vagues de Robespierre. Cambon était d'ancienne date l'ennemi de ce dernier [2]. Il était commissaire du Salut Public au 31 mai,

[1] *Essai sur la Révolution française*, par M. Paganel, 3 vol. in-8° 1815, t. II, p. 393-397. — [2] Voy. *Moniteur* du 31 octobre 1792.

et le 12 Vendémiaire an III, à la Convention, il reconnaîtra que, dès cette date, il n'avait plus de doute sur le caractère factieux de Maximilien [1]. Celui-ci lui rendait bien sa haine. « Je sais, dit le banquier Benoît d'Angers à Chabot, que Robespierre déteste Cambon, et veut le perdre, parce qu'à lui seul, il gouverne nos finances et qu'il y fait la contre-révolution [2]. »

Pour lutter contre tant d'énergies, d'ambitions et d'hostilités, qu'était Robespierre, ou plutôt qu'était-il devenu en l'an II ? Nous avons recueilli les diverses nuances du portrait que l'on nous donnait de lui au commencement de sa carrière politique, voyons comment l'on nous le dépeint à l'époque où nous arrivons. Nous y trouverons les mêmes traits, mais quelques-uns perfectionnés, et tous plus précisément accusés.

« Il avoit trente-cinq ans ; sa taille étoit de 5 pieds 2 ou 3 pouces : son corps, jeté d'aplomb ; sa démarche ferme, vive et même un peu brusque. Il crispoit souvent ses mains comme par une espèce de contraction de nerfs. Le même mouvement se faisoit sentir de ses épaules et dans son cou qu'il agitoit convulsivement à droite et à gauche. Ses habits étoient d'une propreté élégante et sa chevelure toujours soignée. Sa physionomie un peu renfrognée n'avoit rien de remarquable ; son teint étoit livide, bilieux, ses yeux mornes et éteints ; un clignement fréquent sembloit la suite de l'agitation convulsive dont je viens de parler. Il portoit toujours des conserves. Il savoit adoucir avec art sa voix naturellement aigre et criarde et donner de la grâce à son accent artésien. Mais il n'avoit jamais regardé en face un honnête homme.

« Il avoit calculé le prestige de la déclamation et

[1] *Cambon plaidant la cause de ses collègues*, 8° de 8 pages, an III, p. 1. — [2] *Affaire Chabot*, in-8° de 98 pages, an III, p. 14.

jusqu'à un certain point, il en possédoit le talent; il dessinoit assez bien à la tribune; l'antithèse dominoit dans ses discours, et il manioit assez souvent l'ironie. Son style n'étoit point soutenu ; sa diction tantôt harmonieusement modulée, tantôt âpre et souvent triviale étoit comme cousue de lieux communs et de divagations sur la *vertu*, *le crime*, *la conspiration*. Orateur médiocre lorsqu'il avoit préparé son discours; s'il s'agissoit d'improvisation, il étoit au-dessous de la médiocrité. Alors il couroit après ses idées fugitives, comme un homme endormi après le fantôme de son rêve. Sa logique étoit toujours assez pure et souvent adroite dans ses sophismes. Il réfutoit avec lucidité, mais en général sa tête étoit stérile, et la sphère de sa pensée étroite, comme il arrive presque toujours à ceux qui s'occupent trop d'eux-mêmes.

« L'orgueil étoit le fond de son caractère ; la gloire littéraire étoit un de ses vœux ; il ambitionnoit plus encore la gloire politique. Les prétendues injures des journaux anglais chatouilloient délicieusement son cœur ; quand il les dénonçoit, son accent, son expression trahissoient la jouissance de son amour-propre ; et, pour me servir d'un mot vulgaire, l'eau lui en venoit à la bouche. C'étoit un délice pour lui d'entendre nommer les armées françoises, les armées de Robespierre. Il savouroit comme des madrigaux les sarcasmes du duc d'York. A la fois audacieux et lâche, il couvroit ses manœuvres d'un voile épais et souvent il désignoit ses victimes avec hardiesse. Un représentant faisoit-il une proposition qui lui déplût, il se retournoit brusquement et l'envisageoit, lui, d'un air menaçant pendant quelques minutes.

« Foible et vindicatif, sobre et sensuel, chaste par tempérament et libertin par imagination, il aimoit à attirer les femmes ; il mêloit de la coquetterie dans son ambition ; il faisoit emprisonner des femmes pour

avoir le plaisir de leur rendre la liberté ; il leur tiroit des pleurs pour les essuyer. Il jetoit dans les âmes ardentes des dévotes et des illuminées quelques-unes des bases de sa domination ; il exerçoit particulièrement son prestige sur les imaginations tendres. Il choyoit les prêtres comme utiles à ses projets, son style même avoit quelque chose des expressions de ces sortes de gens.

« L'astuce étoit, après l'orgueil, le trait le plus marqué de son caractère. Il n'étoit environné que de gens qui avoient de graves reproches à se faire. D'un mot il pouvoit les placer sous le glaive. Il aimoit surtout à s'entourer de prêtres mauvais sujets. Les hommes tarés de tout genre ne pouvoient lui porter ombrage, et sûr de les perdre à son gré, il espéroit en faire de dociles instrumens de sa domination.

« Il protégeoit et faisoit trembler une partie de la Convention. Il transformoit les erreurs en crimes et les crimes en erreurs. Toutes les fois qu'il étoit attaqué, c'étoit la liberté qui étoit attaquée. Un représentant avoit-il essuyé deux coups de feu, c'étoit lui qui étoit assassiné. Il craignoit les ombres mêmes des martyrs ; il affoiblissoit leur influence. Il mettoit la sienne à la place ; il auroit fait guillotiner les morts eux-mêmes.

« Pour peindre d'un trait, Robespierre, né sans génie, ne savoit point créer les circonstances, mais il en profitoit avec adresse.

« Il faut qu'on sache qu'avant même d'avoir jeté son masque, il avoit commencé à s'entourer de l'appareil de la tyrannie. Il n'alloit jamais à la promenade qu'au milieu d'une petite cour de six à sept personnes qui suivoient ses mouvemens, qui épioient ses gestes, ses caprices. comme les courtisans les plus dévoués à Versailles. Il ne marchoit dans les rues qu'entouré de deux ou trois sbires qui avoient en poche des pisto-

lets et portoient à la main d'énormes bâtons ou des cannes à sabres. Il ne se laissoit jamais approcher par personne.

« A la Convention, étendu assez nonchalamment sur son banc, il n'y applaudissoit jamais aux récits de nos triomphes. Il restoit seul assis, froid, immobile, au milieu de ses collègues ivres de joie et d'enthousiasme, en apprenant nos victoires et la défaite des tyrans coalisés.

« Tout ce qui brilloit autour de lui, soit parmi les orateurs, soit parmi les gens de lettres ou les artistes, révoltoit sa médiocrité ; aussi détestoit-il tous ces collègues dont le talent égaloit ou surpassoit le sien. Il n'avoit jamais pu pardonner à plusieurs constituans leurs éclatans succès. Il feignoit de poursuivre en eux leurs crimes, tandis qu'il ne les punissoit que de leur renommée.

« Petit et vain, lâche et féroce, audacieux lorsqu'il étoit soutenu, timide dans le danger ; orateur médiocre et diffus ; politique sans vues ; hypocrite adroit, parlant sans cesse du peuple et se mettant sans cesse à sa place ; ne connoissant d'autre Dieu que son orgueil et parlant, depuis quelque temps, de la divinité, comme s'il l'eût le premier révélée ; parlant de vertus en commandant les assassinats ; dressant les listes de proscriptions au nom de la justice ; opprimant la Convention au nom du peuple, et tyrannisant le peuple au nom de la liberté, il sacrifioit tout, amis, conscience, repos, à l'habitude ou au besoin de régner, imputant aux autres les crimes qu'il commettoit ou qu'il projetoit[1]. »

Nous avons donné dans leur désordre ces observations d'un homme illettré, sincère, sagace, qui avait bien vu, par quelques côtés, le personnage, mais qui

[1] *Vie secrète de Maximilien Robespierre*, p. 23-33.

le juge avec une sorte de fureur à laquelle nul des contemporains n'a échappé [1].

En joignant cette esquisse au portrait que nous avons tracé, on aura la somme des forces agressives et résistantes que Robespierre apportait au milieu de la mêlée révolutionnaire, on devinera tout ce qu'il pouvait déployer de caractère, d'intelligence, d'habileté à la poursuite de son but.

Ce but, il ne l'oubliait jamais. Nous devons toujours l'avoir présent à l'esprit. Ce sera notre fil d'Ariane. Sans cette préoccupation constante de regarder où il regardait obstinément lui-même, nous ne pourrions que nous perdre dans l'emmêlement de toutes ces marches en avant, en arrière, de ces soubresauts à droite ou à gauche, imposés à un homme qui veut ménager à la fois trois intérêts contraires, et réunir trois forces contradictoires et naturellement hostiles :

Rester maître de la puissance populaire, et pour cela respecter et caresser l'anarchie tout en la domptant ; en second lieu, rendre à la Convention son prestige, tout en la gardant assez faible pour qu'elle fût docile ; en troisième lieu, accroître le pouvoir du Comité de Salut Public, afin qu'il empêche et la Commune parisienne et la Convention, d'être tentées de s'émanciper, et pourtant prendre garde que ce Comité ne devienne si fort qu'il ne soit tenté lui aussi de se séparer de Robespierre.

Telle est le triple but où tendait ce dernier. On comprend qu'il ne put y marcher franchement, ouvertement, continûment ni directement.

De là les obscurités, les équivoques qui viennent joindre leurs nuages à cette masse *fuligineuse* qui enveloppe l'histoire politique de l'an II.

[1] Voy. encore *le Portrait de Robespierre*, par Merlin de Thionville, an III, in-8 de 16 pages ; et le croquis de Fréron dans les *Papiers trouvés chez Robespierre*.

Dans les premiers mois de cette année, la paix semble régner à l'intérieur des Comités. Paix armée et défiante, comme on peut la supposer entre gens dont les passions sont violentes, les ambitions déchaînées et dirigées par des desseins différents. Ainsi Robespierre esquisse déjà cette marche qu'il suivra à côté du Comité, tout en s'appuyant sur lui : il commence, comme les esprits les moins exercés le devinèrent [1], à faire des rapports en son nom, après en avoir fait au nom de ses collègues. Barère nous en cite deux exemples très-caractéristiques [2]. Hébert de son côté reproche habilement à Maximilien d'avoir laissé entendre que le Comité est sous la surveillance de Robespierre, le grand représentant du peuple, le procureur des Jacobins, l'agent général de la souveraineté démocratique. On a en effet des phrases comme celle-ci : « s'il était possible que le Comité de Salut Public trahît le peuple, je le dénoncerais. »

Pourtant à la fin de septembre 1793, ce sont les idées de sympathie qui paraissent dominer au Pavillon de l'Égalité. Le Comité, à cette date, est hautement loué par Robespierre : « J'estime et honore mes collègues, s'écrie-t-il. » Une autre fois il dira : Le Comité est trop redouté des ennemis de la France pour que tous ceux qui l'attaquent ne soient pas des émissaires de Pitt et Cobourg. Il défendra même individuellement ses collègues. Il défendra Barère lui-même « ce petit homme qui savait toujours être en croupe du mieux monté. » Ce n'est pas lui qui dit cela, son ironie est toujours un peu lourdaude et n'a pas cette prestesse. Il sera plus grave quand, à la fin de 1793, lors de l'épuration des Jacobins, Dufourny voudra faire chasser maître Bertrand de Vieux-sac. Maximilien traitera ce Bertrand Barère comme il en agit avec tous ceux qui peuvent devenir dangereux. Il

[1] *Vie secrète de Robespierre*, p. 15. — [2] *Défense*, p. 21.

ne sera pas si maladroit que de lui faire partager les rayons de sa lumière, il le couvrira de son ombre. Il le défendra avec réserve, sans lui donner un certificat complet de civisme, qui lui eût aidé à prendre une place incontestable et définitive à la tête de la Révolution. Il voulait bien des agents de sous ordre, mais en leur laissant voir que leur renommée dépendait de lui, et qu'il leur suffisait d'être abandonnés par lui pour tomber. C'était l'épée de Damoclès qu'il suspendait sur la tête de tous ceux qui, par leur intelligence ou leur condition, pouvaient devenir ses rivaux.

Ce qu'il fit donc pour Barère, ce qu'il va faire bientôt pour Danton, il essaie de le faire aussi pour le Comité. Il voulait y concentrer, comme l'écrivait le conventionnel Porcher, de l'Indre, toute l'action et la volonté du gouvernement, mais pour les escamoter ensuite[1].

On n'en est pas encore là. Les Comités cachent soigneusement toute arrière-pensée de despotisme. La Convention n'est pas encore complétement désarmée. Ils sont forcés de refuser avec de grands gestes d'indignation les présents d'Artaxercès, et quand, le 11 Frimaire, Merlin de Thionville veut qu'on les nomme *Comités de gouvernement*, ils se fâchent : « La Convention doit seule gouverner. Nous sommes simplement le bras qu'elle fait agir. » En effet, à la fin de 1793, c'était à peu près cela, et le Comité de Salut Public — pour nous borner à cet exemple, — n'avait pas encore le droit de rappeler les représentants en mission ou députés-commissaires, sans le consentement de la Convention[2].

Avant d'arriver au pouvoir suprême, il faut vivre,

[1] Courtois, *Réponse aux détracteurs du 9 Thermidor*. 40 pages in-8, an IV, p. 29. — [2] Dubois-Crancé, *Tableau des persécutions* que Barère lui a fait éprouver, in-8° de 28 pages, p. 7.

et le Comité a plusieurs sortes d'ennemis républicains qui peuvent mettre son existence en danger.

Ce sont avant tout les ultra-révolutionnaires qui veulent continuer, avec une logique inflexible, de marcher dans la voie révolutionnaire et anarchique, tracée par ces mêmes membres du gouvernement devenus aujourd'hui stationnaires, ce sont donc les Hébertistes, les Athéistes et la Commune de Paris. Après ceux qui veulent aller trop loin, viennent ceux qui veulent quelque peu rétrograder, et qui attaquent le Comité tout autant que les précédents, seulement non plus au nom de la Révolution, mais au nom de l'Humanité, c'est-à-dire les Dantonistes ou les Indulgents. En troisième lieu, et après ceux qui veulent s'emparer du pouvoir, paraissent ceux qui le rendent impossible en le déshonorant, j'entends le parti des Intrigants ou des Fripons, les Chabot, les Bazire, les de Launay d'Angers, les Fabre d'Eglantine, qui mélangeaient de boue ce masque de sang que portait la République. Enfin, en ces temps où l'anarchie était la grande et officielle distributrice du pouvoir, il fallait craindre les hauts agents du gouvernement, soit militaires, soit civils : les généraux victorieux et les représentants en mission.

Ces deux dernières classes d'ennemis préoccupaient particulièrement Robespierre, mais toutes les cinq menaçaient les Comités de gouvernement. Ils en forçaient les membres à se serrer les uns contre les autres, et surtout contre Robespierre, le plus puissant sur l'opinion. On lui désarma cet élément militaire dont nous le verrons jusqu'à la fin si furieusement jaloux et si curieusement inquiet. On guillotina deux ou trois généraux par décade, au commencement de l'an II [1]. Cette précaution, incontestablement des plus sûres, ne pouvait sans doute toujours durer. Mais

[1] Beugnot, *Mémoires*, t. Ier, p. 222.

après les craintes qu'avaient soulevées La Fayette et Dumouriez, elle était faite pour rassurer momentanément le Comité. Il pouvait donc donner tous ses soins à l'ennemi parisien, à Hébert, à l'ultra-révolutionnaire, tandis que Robespierre préparait le dossier de cet autre ennemi, en qui il semblait deviner la cause de sa chute, le représentant en mission, ou plutôt le pouvoir, l'anarchie proconsulaires.

Nous voici arrivés non pas au temps de la grande puissance de Robespierre, mais bien au moment où sa prépondérance fut le moins attaquée.

Il était l'homme à qui Collot d'Herbois écrivait : « Il t'appartiendra de rendre les décrets de la Convention ce qu'ils doivent être[1] » ; à qui Vadier, le futur meneur de ses ennemis, parlait des effusions de son cœur, tout en conservant, comme un monument glorieux, une lettre d'un si grand homme[2]. Couthon était pleinement revenu de cette opinion qui lui faisait dire, peu de mois auparavant, qu'on était bien honnête d'appeler Robespierre un intrigant, que c'était un scélérat[3].

Enfin les Comités, avec une insigne maladresse, avaient donné à Maximilien ce qu'il pouvait souhaiter le mieux, la mission de faire les rapports sur toutes les questions qui permettaient d'envisager la Révolution au point de vue général et philosophique. Il paraissait ainsi être reconnu légalement comme le maître, le définiteur, et ainsi que Barère le dira plus tard, le *Pape* de la Révolution. On eut le tort, plus grand encore, de lui confier la correspondance avec les Sociétés populaires. Il avait, dès lors, la double charge d'organiser les corps d'élite de la Révolution, et d'éclairer les consciences.

Cette dernière charge, il la remplit très-activement, sans rien changer ni à ces formules, ni à ce dogme que

[1] *Papiers inédits trouvés chez Robespierre,* etc. 3 vol. in-8°, t. Ier. — [2] Id., t. III. — [3] Dulaure, *Supplément,* etc.

nous avons exposés dans notre introduction et dont Saint-Just devient de plus en plus le fervent apôtre[1]. Par ces formules, il est toujours en scène et toujours seul ; il est héros et martyr ; il demande à sceller de son sang, quoi ? N'importe quoi, partout et toujours[2]. « Je suis dictateur, s'écrie-t-il, oui, comme Le Peletier et Marat », c'est-à-dire exposé aux poignards des tyrans. Et il a toujours contre lui « les factions, les lâches émissaires, les serpents de la calomnie, le démon de la guerre civile, l'hydre du fédéralisme, le monstre de l'aristocratie[3]. »

Son dogme, il est le même aussi. La Révolution, c'est le bien absolu, l'infaillibilité, la vertu. Tout ce qui est faiblesse, vice, préjugé, est le signe de la Royauté et doit être exterminé. Par contre, il est sage de donner la souveraine puissance à la partie la plus pure, c'est-à-dire la plus ignorante de la démocratie. Il faut *armer*, *payer*, COLÉRER les sans-culottes, et à ces sans-culottes ainsi payés, armés et colérés, remettre le sort de tout le pays. C'est conformément à ces principes qu'il s'oppose, le 5 Brumaire, an II (26 octobre 1793), à ce qu'il soit demandé des procès-verbaux d'arrestation aux Comités de Surveillance.

Ces Comités étaient chargés de mettre à exécution la loi des Suspects, portée le 17 septembre 1793, loi tellement vague que toute la France pouvait être mise en suspicion, et le fut en effet. Pour former les listes de ces suspects, les plus violents citoyens, dans chaque commune de France, avaient choisi les plus enragés ou les plus hypocrites de leurs voisins. Ainsi étaient nés et composés les Comités de Surveillance. On demanda qu'au moins ces comités fussent tenus d'indiquer un motif pour les arrestations. Robespierre tint

[1] Voy. les *Discours* de Robespierre, 5 Brumaire et 18 Pluviose ; ceux de Saint-Just des 8 et 13 Ventose, an II. — [2] 18 Pluviose, p. 4. — [3] 27 Brumaire, p. 3.

bon pour la vertu parfaite, l'intelligence impeccable, le désintéressement angélique de ces mille et mille petites conventions où le moine chassé pour libertinage représente le pouvoir législatif, le savetier sans ouvrage, le pouvoir exécutif, et le valet renvoyé pour vol, le pouvoir administratif.

Malgré cette fermeté dans une théorie qui flattait la populace, quelques patriotes montraient de l'ingratitude. On disait que Robespierre était *usé*. Les mots des Girondins contre lui étaient rappelés. Ces derniers, dans cette espèce d'intolérance religieuse qui les distingue autant que leurs protestations de libéralisme politique, avaient trouvé, pour le désigner, un sobriquet assez fin et fort au gré des Athéistes de Chaumette : *Cette espèce de Prêtre* [1]. A Lyon, les bons citoyens parlaient de la *clique infâme* de Robespierre. Dès la fin de Brumaire, an II, on y disait que Robespierre voulait faire la contre-révolution [2]. M. de Vaublanc, en nous racontant son étrange odyssée en France pendant la Terreur [3], nous dit qu'il rencontra un garde national de la section Marat. Ce héros avait assisté aux dernières séances des Jacobins. On y avait attaqué Robespierre, qui, selon lui, s'était mal défendu. Il prophétisait sa chute, comme inévitable.

Le citoyen garde national n'était qu'à demi-prophète. Robespierre était bien le maître aux Jacobins, non pas autant qu'il le devint par la suite, mais suffisamment pour n'être pas inquiété de ce côté. C'était là, au contraire, son principal point d'appui, la réserve qu'il fera donner tour à tour contre chacun de ses ennemis. Nous avons indiqué les raisons politiques et les causes philosophiques de la puissance qu'il avait là. Son ha-

[1] *Discours* de Louvet, p. 16. — [2] Voy. déclaration de Soulès dans le *Rapport* de Saladin au nom de la Commission des vingt-et-un, p. 225. — [3] *Mémoires*, Paris, in-18, Didot. p. 277.

bileté y avait grandement servi, et il n'avait négligé aucun moyen pour dompter ce terrible club. Louvet nous en indique quelques-uns.

« Tes amis qui pouvoient ne s'occuper que de la *Société*, lui dit-il, y arrivoient de bonne heure et se retiroient les derniers. Ils avoient soin de se diviser par pelotons dans toutes les parties de la salle. Presque seuls au commencement de la séance, la rédaction du procès-verbal leur appartenoit; ils le corrigeoient selon leurs vues. L'ordre du jour étant venu, vous étiez les maîtres de la tribune, car vous aviez pu vous faire inscrire les premiers, si ce n'est dans les jours de votre domination complète où, sans être inscrits, vous vous empariez de la parole. Des choses, vous n'en parliez pas. Vous nous parliez continuellement des personnes, des bons députés pour les dénoncer, de vos partisans pour les populariser, de vos tribunes pour les flagorner, de Robespierre surtout, du vertueux, du grand Robespierre pour le faire adorer... Et quiconque parloit ainsi, bien sûr de reparler quand il voudroit, trouvoit dans chaque partie de la salle des mains complaisantes qui régloient la dose de leurs applaudissemens sur celle des flatteries adressées au peuple et à l'idole.

« Quant à toi, Robespierre, d'abord sur mille prétextes et bientôt par le seul effet de ta volonté souveraine, tu parlois tous les jours et chaque jour plus que les membres de la société tous ensemble. Tes compères, distribués, comme je l'ai dit, sur tous les points de la salle, commençoient à jouer des mains et se renvoyoient le signal ; et ton peuple que tu avois tellement habitué aux dénonciations violentes que, quand on ne déchiroit personne, il n'écoutoit plus à moins qu'on ne fît ton apothéose, ton peuple applaudissoit avec transport. Mais lorsque tu arrivois à l'intéressant chapitre, celui que tu n'oubliois jamais, l'éternel cha-

pitre de tes mérites, de tes perfections, de tes vertus, lorsque tu faisois de toi-même de si pompeux éloges que tu ne laissois presque rien à dire à quiconque devoit te succéder à la tribune pour le même objet, c'étoient des trépignemens convulsifs, c'étoit un enthousiasme religieux, c'étoit une sainte fureur.

« Et malheur à quiconque, n'appartenant pas à la faction, obtenoit par hasard, la parole. Les tiens commençoient par des sourds murmures ; on se passoit à l'oreille d'astucieuses confidences contre lui, on n'oublioit aucune insinuation perfide ; pour décrier ses opinions on décrioit sa personne, on calomnioit jusqu'à ses intentions. Et dès qu'on croyoit les esprits suffisamment préparés, on murmuroit tout haut, on interrompoit à chaque phrase, s'il le falloit, on essayoit des huées, et force étoit qu'il n'achevât pas son opinion. Si par hasard, il avoit dit : occupons-nous des choses, laissons les personnes ; c'étoit un feuillant. S'il n'avoit pas craint de repousser les calomnies contre les vrais républicains, c'étoit un traître. S'il avoit osé dire : n'idolâtrons pas un homme ; c'étoit un ennemi public, l'ennemi de Robespierre, l'ennemi du peuple. Et les pelotons de compères montroient les poings, les bâtons à sabre ; et les dévotes des deux bouts paraissoient prêtes à se précipiter du haut des tribunes sur l'impie. Et s'il lui restoit assez de courage pour essayer de parler un autre jour, la chose devenoit impossible, car on l'avoit noté.

« Toi cependant, Robespierre, dans les momens de relâche où ta langue se reposoit, ton corps, en travail, faisoit représentation. Lors même que tu n'étois ni président, ni secrétaire, tu restois en évidence, assis au bureau. Tu restois complaisamment exposé à la contemplation de ton peuple. De là tu te livrois à mille mouvemens, contorsions et grimaces qu'un freluquet eût qualifié de mines, mais que les idolâtres appeloient

sûrement tes grâces. De là tes yeux, toujours mobiles, parcouroient toute l'étendue de la salle, de là tu encourageois les tiens d'un regard bénévole, tu réprimois les autres d'un regard de fureur. De là tu sollicitois l'attention, les secours, les hommages des tribunes ; tu récompensois les dévots d'un coup d'œil, et les adoratrices d'un coup de lorgnette. De là tu faisois passer tes ordres par tes aides-de-camp qu'on voyoit constamment voltiger du centre sur les ailes, et dans les occasions majeures, parcourir tous les rangs. De là tu ne craignois pas d'indiquer du geste ceux qu'il convenoit de laisser parler, ceux dont il falloit forcer le silence, et même on t'a vu quelquefois ordonner au président qu'il eût à mettre ou à ne pas mettre aux voix. Et que de journalistes, pour avoir osé railler les petitesses du grand homme, furent attaqués dans la salle même, outrageusement poussés dehors et serrés de près par les *Ménades* de Robespierre[1]. »

Le tableau est vif et fin, et précieux, quoique venant d'un ennemi et d'un homme que je suis loin de croire toujours sur parole. Dulaure y ajouta quelques traits ; et Dulaure est comme Louvet, comme beaucoup d'autres Girondins, assez haïssable quand on le juge et presque respectable quand on le compare aux Montagnards.

« Le parti de Robespierre prenoit de la consistance. Les tribunes étoient pour lui. Sa persistance opiniâtre dans ses dénonciations vagues lui valut l'honneur du courage qu'il n'avoit pas. Il en étoit arrivé à trépigner de fureur contre le secrétaire obligé de lire les lettres des sociétés affiliées lorsque ces lettres ne contenoient pas son éloge. Les tribunes, ses partisans, applaudissoient bassement à ses moindres mouvemens. Entroit-il à la Société, accompagné de ses sicaires,

[1] *Louvet à Maximilien Robespierre*, 1792, 55 pages, in-12.

armés de gros bâtons, qu'on nommoit plaisamment ses gardes-du-corps, aussitôt, aperçu par les tribunes, il étoit couvert des plus vifs applaudissemens. S'avançoit-il vers la tribune pour y monter, de nouveaux applaudissemens l'y accompagnoient, comme si l'action d'entrer et de monter étoient des actes héroïques. Mais il avoit encore des adversaires puissans dans la Société, il falloit s'en débarrasser. Les uns hués, menacés, injuriés, battus même, les autres exclus par arrêtés, laissèrent enfin le champ libre au candidat de la tyrannie. Il put sans contradiction se livrer à toute la prolixité de sa déclamation, à tous les élans de sa haine, à tous les projets de son ambition ; et le peuple, juge en cette affaire, n'entendant plus qu'un seul parti, jugeoit toujours en faveur de celui qui restoit[1]. »

Il devait en être ainsi sans doute, mais seulement jusqu'à ce qu'il vint un homme aussi habile et qui portât plus loin encore le genre d'éloquence à laquelle on avait accoutumé l'esprit de la démocratie.

Elle n'était pas, en effet, sans danger pour l'orateur, cette éloquence. A l'user, on en pouvait reconnaître le défaut qui était de créer des ennemis en même temps que des amis à Robespierre ; je dis des ennemis parmi les gens les plus ingénuement, les plus sincèrement dévoués à la Révolution. Ces phrases nuageuses, balancées entre deux antithèses vagues, et qui laissaient entrevoir, sans jamais les exhiber, mille monstres effroyables, mille dangers terribles, elles étaient faites, sans doute, pour attirer le respect d'un grand nombre en faveur de l'homme sage, profond, ingénieux qui avait la clef de tous ces mystères redoutables et qui seul pouvait les conjurer puisque seul il les voyait. Mais aussi le bon sans-culotte était exposé à perdre la tête au milieu de toutes ces distinctions que les

[1] Dulaure, *Supplément*.

doctrinaires de la Révolution demandaient de lui, et il se sentait devenir imbécile au milieu de ces subtilités dont Maximilien surchargeait le civisme.

Par exemple, celui-ci dira[1] : « Tandis que la *perfidie* ou l'*imprudence*, tantôt *énervoit l'énergie* des mesures *révolutionnaires*, commandées par le *salut de la patrie*, tantôt les *exagéroit* avec *malice*, ou les *appliquoit* à *contre-sens* ; tandis que, au milieu de ces embarras, etc. » Ainsi pendant des pages, c'est-à-dire pendant des heures entières ! Comment se retrouver au milieu de ces *embarras*, entre cette *perfidie* ou cette *imprudence* qui *énervent* si elles sont à *formes douces*, qui *exagèrent*, si elles sont à *formes acerbes*, qui sont traîtresses jusque-là, malicieuses un peu plus loin, qui ne sont plus la perfidie, l'imprudence, mais qui deviennent la vertu, l'héroïsme, en arrivant à ce petit point tellement imperceptible que Robespierre ne l'indique pas !

Il nous dira encore qu'il faut faire une guerre acharnée aux modérés, aux indulgents, aux fripons, aux fanatiques, aux aristocrates, aux Feuillants, aux Brissotins, enfin à toute la France et cela au nom de la Liberté et de l'Humanité. Voilà qui est clair. Exterminons tout. Mais non ; au milieu de ces phrases claires, enfièvrantes, menaçantes qui mettent le feu et le couteau aux mains des sans-culottes, il change de ton et il ajoute qu'il ne faut pas que la Liberté soit une bacchante. Le sans-culotte s'arrêtait un instant devant cette nouvelle pensée. Mais elle ne lui présentait pas de couleurs précises. Bientôt, l'idée de fait, l'idée claire, l'idée principale du discours reprenait tout son empire dans son esprit grossier, sincère, et affolé. Les bienfaisantes réserves de la phrase incidente étaient oubliées par les auditeurs de bonne foi, dissimulées ou interprétées dans le sens ultra-révolutionnaire par ceux

[1] Discours du 15 Frimaire, p. 2.

qui, non plus sincères mais ambitieux et corrompus, avaient intérêt à pousser les passions, les haines, les convoitises jusqu'aux extrêmes limites.

Robespierre avec son esprit étroit était incapable de voir plus clairement; avec son caractère craintif il n'osait pas mieux préciser, et dans son machiavélisme il s'en félicitait, en se réservant ainsi de se porter plus à droite ou à gauche, suivant les circonstances.

Mais il contribuait par là à recruter le parti de ses ennemis, le parti d'Hébert, le parti des ultra, c'est-à-dire des francs et logiques révolutionnaires. Il leur fournissait leur principale force qui n'était pas, comme on le croit trop, la pure canaille hébertiste, mais les sans-culottes énergiques, conséquents, qui ne voulaient pas arrêter la Révolution dans cette niche mystérieuse où se hissait Maximilien, et qui allaient jusqu'au communisme.

Ce parti commençait, par la clarté de ses paroles, la netteté de ses vœux, la logique révolutionnaire de sa conduite et de ses théories, à devenir extrêmement redoutable, même à Robespierre. Car les Jacobins, où il était prépondérant, ne représentaient pas, au commencement de l'an II, toute la force populaire. Les Cordeliers, la Commune, les comités des sections, la place publique, la rue étaient des puissances. Nous voyons même — chose assez inattendue — que les cabinets littéraires comptent comme parcelles importantes de cet immense Forum que Paris était devenu, et qu'ils sont le rendez-vous des Hébertistes [1].

A la fin de 1793, Robespierre se sent donc réellement menacé. Pendant plusieurs mois son gémissement se porte sur cette idée qu'on veut lui prendre sa place. — Eh! bien qu'ils les prennent nos places, s'écrie-t-il

[1] Maurin. *Entretiens d'un citoyen américain et d'un républicain français.* Pluviôse et Ventôse, an II, in-8° de 32 pages.

le 8 Frimaire. On verra comment ils se tireront de mille difficultés et dangers qui assiégent le Comité de Salut Public. S'ensuivait une énumération de toute la besogne du Comité. Cette diplomatie réussissait momentanément, comme elle réussit toujours avec les masses populaires qui redoutent par-dessus tout d'être abandonnées sans guide au milieu des complications de la politique. Mais ces appréhensions n'atteignaient pas les chefs, les Chaumette, les Hébert, les Ronsin, les Vincent ; et le bon suisse Pache ne demandait pas mieux que de devenir *Grand Juge* de la France. Ils poussaient de temps en temps aux Jacobins des motionnaires endiablés qui donnaient à Robespierre une physionomie de Cassandre, et tendaient à en faire un Géronte de la Révolution, destiné prochainement aux coups de bâtons.

C'était la grande inquiétude. Aussi que répond-il, le 29 Pluviose, au candide jacobin Brichet demandant si le moment n'est pas encore venu d'exterminer tout. Va-t-il dire que cela est un peu aventureux, et parler de la Liberté-bacchante? — Non, les principes sont lestement omis. Il ne voit qu'une chose, sa situation compromise, et sa première pensée est de se plaindre de ces motions, révolutionnaires au dixième degré. Pourquoi? parce qu'elles rendent la république impossible? Non ; mais bien « parce qu'elles pourroient faire paroître feuillans, modérés, les meilleurs, les plus anciens patriotes. » Et encore, au commencement de 1794, il maudit « les patriotes d'hier qui tentent l'escalade de la Montagne pour en expulser les vétérans de la Révolution. »

On comprend donc qu'ainsi pressé par les révolutionnaires de la rue, par une partie de la Commune de Paris, il cherche un refuge, ou au moins un élément de force, dans le Comité, dans la Montagne, dans la Convention. Il n'est pas encore temps d'affaiblir ces trois

groupes. Il faut les fortifier, et certes ils ont bien besoin d'aide.

Chabot nous indique, le 25 Brumaire, un complot tendant à la dissolution de la Convention. Paris était, d'ancienne date, l'ennemi de l'assemblée, un ennemi dédaigneux. « Quelques municipaux avouoient qu'ils ne comprenoient pas pourquoi appeler de si loin un si grand nombre de députés à la Convention, lorsqu'on pouvoit trouver dans Paris tant de patriotes pour remplir les fonctions législatives [1]. »

La Commune de Paris avait poussé le mépris jusqu'à donner à son Comité de Surveillance le droit d'arrêter et de décacheter les lettres des députés [2]. Maintenant ce n'était plus la Commune, c'étaient de simples pétitionnaires qui s'insurgeaient, et non plus contre les conventionnels individuellement, mais contre la Convention assemblée et légiférant. On venait lui donner des ordres. « Nous vous demandons, venait-on lui dire le 23 Brumaire [3], de traiter plus sévèrement encore les généraux et les représentans ; de maintenir dans toute leur rigueur toutes les mesures révolutionnaires; de réprimer tout membre qui par la témérité de ses opinions oseroit dire, par exemple, que le tribunal révolutionnaire *prononce* des boucheries, et ramener par de telles paroles les persécutions contre les patriotes. »

Si les patriotes étaient chatouilleux et se disaient persécutés par la liberté des opinions de leurs représentants, ceux-ci étaient fort humbles. Le président de la Convention remercia, en effet, ces pétitionnaires susceptibles, de leur zèle, et les invita aux honneurs de la séance.

Ces humiliations retombaient sur Robespierre et les

[1] Daunou, p. 412. — [2] Barère, *Défense*, p. 28. — [3] *Journal des Débats*, p. 421.

Comités, qui les ressentaient fort bien. Mais ils étaient en fausse situation pour réagir brusquement et directement contre les insolences de la Commune et de la populace qui essayait de devenir classe exclusivement gouvernante.

Billaud avait commencé par être l'homme de la Commune, et, excepté Barère, les principaux députés ses collègues étaient dans cette même situation. Ils avaient gagné le gouvernement en escaladant les divers degrés d'anarchie qui se superposaient depuis 1789. Ainsi avait fait Robespierre, qui avait toujours été aiguillonné par cette idée de gagner la tête, gagner la tête de ce groupe, puis de celui-ci, puis de tous les groupes.

Mais pour gagner la tête des groupes anarchiques, il avait fallu hurler à l'unisson et gesticuler plus violemment qu'eux. N'est-ce pas lui qui, aidé de Couthon et malgré les efforts courageux de quelques députés de la Plaine, avait fait voter que la populace avait bien mérité de la Patrie en violentant l'assemblée au 31 mai !

Qu'est-ce que les Hébertistes disaient de plus fort que cette adresse de ses amis les Jacobins : « La contre-révolution est dans la Convention nationale. C'est là que des criminels délégués tiennent les fils de la trame qu'ils ont ourdie avec les despotes qui viennent nous égorger [1]. »

Les Roux, les Gonchon, les Varlet, les Vincent, les Momoro, les Ronsin, les Bernard, tous ces petits démagogues, dont le Père Duchêne était le Robespierre, disaient donc exactement de ce dernier et du Comité, ce que lui et ses amis du Comité avaient dit des Girondins et du Comité des Douze. Ils prenaient la suite des affaires politiques de Maximilien.

Celui-ci savait qu'en Révolution il faut surtout veiller sur ses héritiers présomptifs. Il était forcé de défendre

[1] *Moniteur* du 13 avril 1793.

l'intégrité et l'indépendance de cette Convention qu'il avait vilipendée, et de ces Comités qu'il jalousait, afin d'empêcher les Hébertistes, restés anarchistes, d'hériter trop tôt des Robespierristes, devenus gouvernementaux.

On voit sur quelle pente dangereuse et par quels détours compliqués s'avance la diplomatie de Robespierre au commencement de 1794 — Nivôse à Ventôse an II. — Il doit fortifier la Convention et le Comité contre la Population parisienne, suspecte de tendresse pour Hébert, et pourtant il ne doit pas oublier qu'il aura besoin de cette Population pour affaiblir et dominer la Convention et les Comités.

Nous insistons là-dessus, car la lutte contre les Hébertistes, contre ceux qui veulent succéder à Robespierre dans la direction de l'anarchie révolutionnaire, est la première escarmouche de la grande bataille de Thermidor.

CHAPITRE II

LES HÉBERTISTES, LES DANTONISTES, LES COMITÉS ET ROBESPIERRE.

(Germinal an II). Mars-avril 1794.

Les Hébertistes étaient difficiles à attaquer de front. On ne pouvait pas les poursuivre au nom des principes. Il n'y en avait plus en l'an II. Le gouvernement révolutionnaire était dans une période surtout critique et négative. Il détruisait, il ne construisait pas. Il n'affirmait que son existence et la nécessité de cette existence.

Les Robespierristes seuls se servaient souvent du mot *principe*, mais dans un sens qui n'avait rien de défini. Il signifiait maxime morale, axiome philosophique ; maxime et proverbe exposés nuageusement, « dans cette langue si nouvelle et si amphigourique qu'on étoit parvenu à embrouiller toute chose et à rendre tout problématique [1]. »

Encore faut-il noter, car c'est important pour le jugement définitif de Robespierre, qu'au fond, il ne tenait pas aux *principes*, mais aux *formes*.

On ne pouvait donc pas incriminer les disciples d'Hébert et de Chaumette pour leur communisme, leur matérialisme, leur athéisme. Les membres des Comités de gouvernement trouvaient sans doute ignoble et dangereux ce carnaval qui accompagnait l'établissement du culte de la Raison. Cette conti-

[1] Pilpay, *le Club infernal*, an III, p. 8.

nuelle descente de la Courtille, chargée de représenter la France régénérée par la Révolution, rendait ridicule pour tous les peuples voisins la République déjà déshonorée par ses crimes et repoussante par ses fureurs. Elle tombait, si je puis dire trivialement, dans la malpropreté et la puanteur. Danton lui-même, qu'on accusait d'*aimer la crapule* s'était trouvé offusqué de voir la Convention occupée à recevoir journellement la religion de la Raison, symbolisée par des ivrognes vêtus de loques sacerdotales, par des filles portant des calices et par des ânes chargés de reliques.

Mais si les chefs du peuple sentaient que la Révolution avait bien l'air de vouloir faire retourner la France à l'état sauvage, ce développement de l'intolérance irréligieuse leur plaisait. Le matérialisme n'avait rien qui leur parût contraire à la théorie révolutionnaire, et l'athéisme leur fournissait un motif nouveau pour englober dans la proscription un plus grand nombre d'amis de l'Ancien Régime.

Sur ces deux derniers points Robespierre n'était pas de l'avis de ses collègues. Il fut obligé d'insister pour faire prévaloir son opinion. Barère nous fournit une preuve de la résistance que le Comité opposa dans cette question.

« Personne n'a oublié, dit-il, les scènes scandaleuses par lesquelles les factions entraînèrent follement au Temple de la Raison, avec une indécente joie, et la Convention et le peuple, et créèrent une nouvelle idolâtrie. Ces scènes déshonorantes pour la raison publique furent continuées par les Hébert, les Chaumette et leurs fidèles partisans. Elles amenèrent un déchirement, elles excitèrent si fort le fanatisme que Robespierre, qui déjà méditoit sans doute de s'emparer de l'Etre-Suprême, vint occuper le Comité de ses plaintes. Il vota plusieurs fois, avec acharnement, pour un rapport à faire au nom du Comité, afin d'arrêter les excès

de ces indécences religieuses. Sa motion hypocrite fut plusieurs fois ajournée par nous.

« Robespierre revint à la charge huit jours après, et par le tableau des excès commis par l'armée révolutionnaire, dans certains départemens et dans plusieurs églises, le Comité se décida à faire un rapport général sur cette matière. »

Barère qui ment aussi mal que constamment, soulève un coin du voile et laisse voir qu'on repoussait surtout la mesure répressive parce qu'elle était demandée par Robespierre. En Germinal, sa prépondérance grandissant commençait à devenir suspecte et inquiétante pour ses collègues. On s'était donc posé cette question. Quel intérêt Robespierre a-t-il à vouloir la ruine des Athéistes ? On hésitait. Ne pouvaient-ils pas, au moment donné, servir de contre-poids aux efforts ambitieux de Maximilien ? D'ailleurs Billaud leur était sympathique par tempérament. Ils avaient pour amis dans l'assemblée des Montagnards importants comme Fouché et Javogues. De plus ils avaient un parti considérable dans Paris, ce qui rendait l'attaque dangereuse.

Enfin, sous quel prétexte attaquer les Hébertistes ? Au nom des principes ? Nous avons vu que c'était difficile. Pouvait-on les poursuivre comme factieux ? Mais c'était justement la question, car ils n'étaient factieux qu'autant qu'ils n'auraient pas pour eux l'opinion, et on n'en savait trop rien. Incontestablement, ils attaquaient la Convention, fort ouvertement, fort constamment ; ils ne cachaient pas qu'ils voulaient un nouveau 31 mai [1]. Mais les Montagnards, pas plus que le Comité, n'avaient accepté le principe de l'inviolabilité de la Convention aussi longtemps que les Girondins y

[1] *Procès des conspirateurs Hébert, Ronsin, Vincent et complices.* Paris, an II, in-32 de 126 pages, p. 89.

avaient dominé[1]. C'était là une de ces règles dont la Révolution imposait la vénération à ses ennemis, mais que les forts ou les habiles méprisaient quand ils avaient le moindre intérêt à le faire. Elle était si peu respectée, cette Convention, que Camille Desmoulins, au moment même où il devenait *conservateur*, et en quelque sorte, le héros du modérantisme, disait fort simplement : « Faisons encore une révolution contre la majorité de l'assemblée. »

Pourtant il fallait pour Robespierre que le Père Duchêne disparut. « Quelques dénonciations fondées lui avaient acquis une réputation formidable. Il devint tout à coup la terreur des aristocrates. Le peuple crut voir en lui sa sentinelle avancée, et sa feuille parut être pendant quelque temps le thermomètre de l'esprit public[2]. »

Cette citation nous aide à comprendre pourquoi le Père Duchêne était pour Robespierre un homme à supprimer nécessairement. Hébert visait au même but que lui, il disait presque les mêmes choses, seulement d'une autre façon. Lui, Maximilien, n'avait voulu arborer le bonnet rouge que dans des circonstances très-rares[3], Hébert se l'enfonçait jusqu'aux yeux. Maximilien était dédaigneux et plein de hauteur insolente. Un de ses gardes du corps nous le dépeint fort bien sous cet aspect : « Demeurant à côté de la maison Duplay, dit Girard, juré au tribunal révolutionnaire[4], je fus sensiblement invité, quand il n'avait pas assez de monde, à accompagner l'auteur de nos malheurs. J'étais fermement persuadé que je remplissais un devoir cher à la nation. Pouvais-je ne pas suivre l'impulsion générale ! Il n'y avait de ma part aucun intérêt particulier, car de toutes les fois que je l'ai accompagné, il ne m'a

[1] Prudhomme. *Hist. des crimes*, 5, p. 31-33. — [2] *Précis de la vie de J.-R. Hébert*, an II, p. 118. — [3] Lacretelle. *Dix ans*, p. 87. — [4] Archives nationales, W 500.

pas dit six paroles et je l'eusse abandonné cent fois à cause de sa morgue et de son âcreté, si je n'eusse cru qu'il devait s'occuper plutôt de la république entière que d'un seul individu. » Girard nous donne ainsi naïvement une explication du respect que ses pratiques impérieuses imposaient au populaire. Celui-ci était convaincu par là que Robespierre était toujours préoccupé de pensées graves, utiles à l'intérêt général. Son *âcreté* et sa *morgue* dominaient ces compagnons vulgaires, encore imbus du respect imposé par les habitudes de l'Ancien Régime. Ils en prenaient une grande idée de lui. Ils lui savaient gré, comme d'une grâce, de quelques mots bienveillants ou flatteurs qu'il adressait de temps en temps et qui étaient d'autant plus précieux qu'ils étaient rares et paraissaient tomber de haut. Hébert, lui, se servait de moyens contraires; il employait cette grossièreté pleine d'apparente bonhomie, d'abandon cordial, de camaraderie dévouée qui saisit non moins vivement le cœur du prolétaire.

Maximilien sentait bien qu'il n'était pas de force ni de tempérament à aller au-delà de la limite qu'il avait tracée à la Révolution. Il pouvait bien guider un peuple qui n'avait pas perdu tout le sens du respect. Pour tromper les masses il avait bien les maximes graves, les flatteries constantes, l'habile hypocrisie, toute une diplomatie douce, insinuante et pacifique. Mais il ne pouvait, comme un Mirabeau ou un Danton, arrêter les flots de la foule enragée ni lutter d'excitations grossières et furieuses avec Hébert. Il ne devait donc jamais permettre qu'on déchaînât complétement ces flots, ni qu'on les poussât contre les dernières digues.

Comment faire? Hébert et les siens se contentent de développer, en une langue énergique, vivante et saisissante pour la grosse multitude, la propre théorie de Robespierre, celle que son grand disciple Babœuf résume ainsi dans son journal *la Tribune du Peuple :*

« Tout ce que le peuple fait est légitime, tout ce qu'il ordonne est sacré. » C'était bien ce que Maximilien avait énoncé, même avant la réunion de la Convention : La populace étant parfaite, ne peut évidemment pas piller, opprimer, assassiner ; mais comme il est certain, en fait, qu'on opprime, qu'on pille et qu'on tue, il faut en conclure que ce sont les aristocrates qui guillottinent les aristocrates pour ternir la bonne renommée de la Révolution, et il faut, conséquemment, redoubler de zèle dans l'extermination des aristocrates[1]; dans le pillage et le partage de leurs biens, ajoute Hébert. Encore ne l'ajoutait-il qu'après avoir entendu Saint-Just, le cher disciple de Robespierre, le proclamer à la tribune.

Comment encore une fois attaquer un homme, dont le défaut unique est d'être *extraordinairement populaire, révolutionnaire au dixième degré*, selon la propre expression de Maximilien?

Il commencera par le miner sourdement. Il s'éleve, — lui, Robespierre ! — contre les flatteurs du peuple. « Je voudrais les voir, s'écrie-t-il amèrement, ces hommes qui se prétendent plus patriotes que nous, qui flagornent le peuple en l'égarant ! Ils veulent nos places. » Quel cri du cœur ! « De quel droit, dit-il une autre fois, et toujours à ses chers Jacobins, l'aristocratie et l'hypocrisie (lisez Hébert et Chaumette) viendraient-ils mêler leur influence à celle de la vertu (lisez Robespierre). De quel droit des hommes inconnus jusqu'ici *dans la carrière de la Révolution*, viendront-ils chercher au milieu de tous les évènemens les moyens d'usurper une fausse popularité. » Ce n'est plus le cri, c'est le déchirement du cœur !

Pendant ce temps les Hébertistes le serrent de plus en plus près. Ils l'appellent : *jambe cassée en révolu-*

[1] *Lettres à mes commettans*, p. 3, 437.

tion. N'est-ce pas effroyable, pour un homme comme le grand Maximilien! Ils signalent publiquement ses intrigues, son avidité insatiable de pouvoir. Ronsin l'accusait formellement d'être un traître qui avait donné tête baissée dans différents complots, et de vouloir régner en souverain [1]. Ancard publiait que le patriotisme de ce représentant était bien usé [2]. Ils retrouvaient bien aisément dans les attaques des Girondins des traits qui n'étaient pas sans toucher la fibre sensible des sans-culottes. Pourquoi — pour nous borner à cet exemple — quand Buzot avait proposé à la Convention d'établir la peine de mort contre quiconque demanderait le rétablissement de la royauté, pourquoi deux représentants s'étaient-ils abstenus? deux seuls! et qui étaient ces deux-là? Bazire et Robespierre [3].

Par malheur pour les Hébertistes, ils ne se bornaient pas à railler Robespierre. Ils attaquaient en même temps l'ensemble du gouvernement: « Les b. qui nous gouvernent, disait Hébert, sont des dévorateurs de la substance publique. Dans une république, tout gouverne, et la masse des gouvernés est bien plus pure que celle de ses gouverneurs. » On savait bien que la Commune dont Chaumette était Agent-national et Hébert, substitut de l'Agent-national, se posait en rivale, non-seulement de la Convention, mais du Comité de Salut Public. Vincent déclarait que lui et ses amis étaient fatigués « d'être les valets du Comité de Salut Public. » Ronsin exigeait qu'on renouvelât le Comité de Sûreté Générale; et la Montagne, les Bourdon de l'Oise, comme les Fabre d'Eglantine étaient, aussi bien que Robespierre, l'objet des attaques des Athéistes.

Ils mirent donc tout contre eux, et la Plaine, et la Montagne. Ils inquiétèrent pour leur salut les Comités de gouvernement où d'ailleurs Carnot leur était très-

[1] *Procès*, 90. — [2] *Id.*, 98. — [3] *Louvet à la Convention*, p. 2.

hostile. Il n'y avait plus à hésiter, et les Comités, malgré les raisons politiques qui les avaient pu retenir jusqu'ici, livrèrent les Hébertistes à Robespierre.

Il n'avait pas trouvé le moyen de les attaquer, je veux dire un moyen neuf et spécial. Il recourut à l'ancien, à celui qui avait servi contre tous ses rivaux, et qui avait du reste fait bon service. Il les appela contre-révolutionnaires : Ils sont plus patriotes que moi, or comme j'ai la confiance du peuple, je suis dans la vérité, et puisqu'ils ne pensent pas comme moi, ce sont des aristocrates.

L'argument était irrésistible. Il s'agissait uniquement de le faire valoir devant la France et devant Paris. Il parla, pour la France, le 18 Pluviose, un peu contre le gré du Comité qui, si nous en croyons Barère, fut surpris et furieux de lui voir prendre la parole. Mais on n'osa protester contre ce machiavélisme de Robespierre qui accusait ainsi, de plus en plus, son plan d'escamoter ses collègues, de les masquer, d'absorber tout le rayonnement du gouvernement révolutionnaire, et de suivre sa voie à côté et en dehors du groupe commun.

Ce discours du 18 Pluviose, doit nous arrêter un peu. En l'analysant très-sommairement, comme aussi quelques-uns de ces grands Rapports qui vont signaler chacun des mois suivants, nous sommes exposés à paraître nous répéter. Il est difficile de l'éviter en suivant un homme dont le génie étroit et entêté le forçait à *rabacher* sans cesse. Peut être aussi savait-il que le dur cerveau de la démocratie a besoin des coups répétés d'un lourd marteau, et ne redoutait-il pas les redites. En tous cas, nous avons besoin de cette très-brève étude oratoire pour éclairer la marche tortueuse du héros de Thermidor.

Nous devons nous attendre à y percevoir ce double son qui retentit à travers toute son éloquence, carillon

aigu qui n'a que deux timbres dont l'un sonne *conspiration* et l'autre *vertu*. Robespierre a toujours vu, prévu, deviné une conspiration formidable et il n'a jamais trouvé qu'un moyen d'y parer : la vertu. Conspiration, intrigue, trahison, friponnerie, c'est l'enseigne des ennemis de Robespierre ; vertu, morale, principes, pur civisme, amour héroïque du peuple, c'est Robespierre lui-même.

Dans le rapport du 18 Pluviose, sur les *Principes de morale politique qui doivent guider la Convention nationale dans l'administration intérieure de la République*[1], il publia le programme des grands rêves révolutionnaires. C'est la Charte d'un nouveau royaume d'Utopie, quelque chose comme le contrat social de Rousseau, chanté sur l'air du *Ça ira* et aboutissant, en réalité, à changer la France en une immense geôle. La chaire de Robespierre est bien posée sur un échafaud, seulement l'orateur regarde au loin et en haut et il feint de ne pas entendre le bruit voisin, qui est le bruit de la guillotine.

Dès les premières lignes de son rapport, Maximilien se pose en directeur de la politique intérieure de la Révolution, et il dit très-nettement que le gouvernement révolutionnaire dont il était, peu de mois auparavant, l'antagoniste déclaré, c'est l'idéal. « Les représentants du peuple français ont enfin montré un caractère et un gouvernement (p. 1). » Le ressort de ce gouvernement, c'est la vertu pendant la paix ; pendant la guerre, c'est la vertu et la terreur. Mais qu'est-ce que la terreur? c'est le despotisme de la liberté contre la tyrannie. C'est donc une émanation de la vertu. Mais les tyrans ont aussi leur terreur ! Oui, mais l'une ressemble à l'autre comme le glaive qui brille dans les mains des héros de la liberté ressemble

[1] In-8° de 23 pages.

à celui dont les satellites de la tyrannie sont armés. C'est pourquoi les aristocrates de Paris doivent se féliciter d'avoir été égorgés par les glaives des héros du 2 Septembre, et les brigands Vendéens devraient aimer périr par le glaive des héros compagnons du héros Carrier plutôt qu'être protégés par le glaive des satellites du tyran Cathelineau. Car la protection sociale n'est due qu'aux citoyens, et il n'y a de citoyens que les républicains (pag. 9-13).

Plus loin Robespierre défend vigoureusement le Comité de Salut Public, et donnant une nouvelle preuve de cette instabilité étrange en un homme si obstiné (instabilité qu'il a montrée en tout, dans la question de la Royauté comme dans la question de Philippe-Egalité, qu'il va montrer encore à propos de Danton et de Camille Desmoulins), il défend même les Conventionnels envoyés en mission dans les départements. Ce sont pourtant ses plus grands ennemis, et ce sera pour exterminer les plus robustes d'entr'eux qu'il entamera l'affaire de Thermidor. En ce moment, le danger est pressant. Il faut se serrer autour de la Convention, de toute la Convention (pag. 20-21).

Le discours est, du reste, plein d'allusions aux Hébertistes, et il se promène pesamment dans un labyrinthe de jeux de mots, d'antithèses, d'affirmations nettes et de pensées obscures placées en face l'une de l'autre en posture de syllogisme. Tout cela singe fort bien, pour les effarés de la Terreur et les badauds de la démocratie, la dialectique serrée, la logique inéluctable. Ce quelque chose de magistral et de doctoral, cette vigueur d'affirmation, mêlés au vague de la phraséologie courante, laissait supposer de la profondeur en même temps que de l'énergie morale, deux choses, volonté et profondeur, qui en imposent toujours à l'ignorance et à l'hésitation, propres à toute populace.

Le cousin Jacques [1] résume fort bien l'impression que ce discours produisit sur des esprits plus lettrés, quand il dit : « Il posoit de faux principes avec assez d'adresse pour les faire paroître vrais et les conséquences qu'il tiroit sembloient toujours en découler naturellement. »

En posant devant la Convention les prétendus principes qui devaient exalter sa personne, illustrer son génie politique et condamner ses ennemis, il faisait à peine la moitié de la besogne. Il lui était plus nécessaire encore de convaincre le peuple, de plaider devant les Jacobins sa cause et la condamnation des Hébertistes.

Ces derniers, en effet, n'étaient pas des philosophes, mais des démagogues pratiques. Ils ne portaient pas le plus gros du débat sur les théories, mais sur des questions de fait et sur les incidents journaliers de la Révolution. Je veux seulement indiquer l'une des plus graves affaires qu'ils avaient soulevées parce qu'ils avaient agi très-habilement, de façon à embarrasser Robespierre et à le mettre en opposition vive avec la plupart des membres des Comités.

Après le 31 Mai et l'arrestation des principaux Girondins, un certain nombre de députés, révoltés de l'injustice et de l'insolence de cette atteinte portée à l'indépendance de la Convention, avaient protesté. Ils l'avaient fait assez craintivement, ils n'avaient pas pu rendre leur protestation publique, et il avait fallu un hasard pour qu'on saisît sur l'un d'eux le manifeste. Ils avaient été arrêtés. Louvet dit qu'ils étaient au nombre de 75, d'autres en comptent 71. On les connaît dans les annales de la Révolution sous le nom de *les Soixante-Treize.* La vérité est que j'en compte bien 75. Mais Doublet et Godefroy étaient morts en prison.

On les avait incarcérés par décret du 3 octobre 1793.

[1] *Testament d'un électeur.*

C'est le jugement, c'est-à-dire la mort de ces députés que les Hébertistes demandaient. En cela ils étaient appuyés par toute la partie violente de la démocratie parisienne, par Billaud-Varennes incontestablement et par une partie des membres des Comités de gouvernement qui regardaient ces protestants comme aussi coupables que leurs collègues exécutés ou mis hors la loi. Barère dit bien que de concert avec plusieurs membres de ces comités il vota pour qu'on ne fît pas de rapport sur cette affaire. Il invoque le témoignage de Terral, du Tarn, à qui l'on peut se fier, je crois, et à qui il affirme avoir raconté que les Comités étaient en majorité hostiles à cette mesure [1].

Quoi qu'il en soit, c'est Robespierre qui s'opposa le plus ostensiblement à cette exécution, formellement demandée par Dufourny à la Convention, au nom de la Population parisienne.

Le coup, disons-nous, était bien porté par les Hébertistes pour embarrasser Robespierre qui était le véritable auteur du 31 Mai et qui démentait sa conduite et ses principes en paraissant rétracter, à propos de quelques-uns des Girondins, la sentence qu'il avait absolument exigée contre les autres. Nous ne le voyons pourtant pas vaciller dans cette question comme il fit dans la plupart des autres.

C'est que la cause générale de son hésitation n'était pas uniquement la faiblesse de son caractère, mais l'obscurité de son intelligence, la lutte entre ses qualités qui l'entraînaient d'un côté et ses défauts qui le poussaient d'un autre, l'oscillation entre sa conscience et sa politique.

Ici conscience et politique étaient d'accord. Il ne pouvait pas évidemment exiger des amis des victimes

[1] *Défense* 40 et 42. Voy. aussi Barère, *De la pensée du gouvernement*. Floréal, an V, p. XIX.

qu'au fond de leur conscience ils proclamassent héroïque et nécessaire le coup de main du 31 Mai. Or le document à propos duquel on avait arrêté les 73 n'était pas destiné à la publicité. C'était une petite satisfaction de conscience que la queue des Girondins se donnait à huis-clos.

Des gens si prudents n'étaient pas évidemment bien dangereux. Il n'y avait parmi eux aucun homme de grande valeur, aucun de ceux qui avaient harcelé vivement Robespierre; et celui-ci était aussi dédaigneux du *servum pecus*, de la chair non pas à canon, mais à domination, des médiocrités avérées, qu'il était furieux contre des ennemis déterminés, et envieux contre des rivaux possibles. Les chefs des Girondins, ceux dont il pouvait jalouser le talent, ou redouter le caractère, ceux-là étaient supprimés, le reste n'était guère dangereux et pouvait être extrêmement utile.

En protégeant ostensiblement ces procrits, il devait s'en faire des partisans. C'était une force sinon conservatrice du moins disciplinée, qu'on pouvait opposer, le cas échéant, à la Montagne. Dès aujourd'hui, si les athées et les matérialistes qui étaient ses ennemis déclarés demandaient avec persévérance la mort de ces 73 c'est qu'il avait, lui, un intérêt de premier ordre à les laisser vivre.

D'autres considérations d'ordre inférieur l'inclinaient encore à protéger ce qui restait de la Gironde. Je n'en citerai qu'une : Si on guillotinait les 73, il fallait appeler leurs suppléants. Quelle combinaison nouvelle apporterait dans la Convention cette masse de provinciaux, moins rompus à la tyrannie parisienne, moins énervés par la longue souffrance de la Terreur? Robespierre redoutait tout ce qui était inconnu. Son esprit lent, son cerveau, aisément troublé par les appréhensions, et où toute pensée nouvelle ne se présentait jamais qu'avec des formes indécises et menaçantes, le

rendaient rebelle à toute idée survenant brusquement.

Mais le motif déterminant de sa conduite fut bien le premier que nous avons indiqué. Les contemporains l'avaient ainsi compris : « Lorsqu'on demandait à Robespierre pourquoi il pardonnait au grand nombre des fédéralistes qui étaient autour de lui, il répondait : *Je frappe l'énergie.* Ceux qui sont dans la stupeur servent mes projets : ils s'efforcent de mériter leur pardon[1]. »

Robespierre tint donc bon. Il parvint à triompher de l'opposition ou de l'hostilité de ses collègues, sur cette question des 73, comme à propos des Hébertistes. Mais avant de se hasarder à envoyer ces derniers au tribunal révolutionnaire, il fallait les vaincre dans l'opinion. Robespierre eut l'habileté de forcer Hébert à accepter un duel avec lui dans la salle des Jacobins. Ceux-ci avec leurs quatre cents membres très-actifs à Paris et les quatre mille autres non moins dévoués dans les provinces[2] représentaient la force vive de la Révolution. Vaincu là, Hébert était absolument désarmé. Or avec des juges du camp aussi bien disposés pour lui, Robespierre avait grande chance de triompher; et ce triomphe, non-seulement le débarrasserait d'ennemis décidés, mais lui attacherait davantage encore les Jacobins, et augmenterait sa force dans le Comité et son prestige dans la Convention.

C'est dans de telles circonstances qu'il déployait cette grande science qu'on lui reconnaissait de bien peupler les tribunes[3]. Cela était, en effet, très-important, car si le chiffre officiel des Jacobins était moins considérable qu'on ne le croit généralement, ils centuplaient leurs forces non-seulement par leurs correspondants de province, mais par les habitués de leurs

[1] Nadrelaxe, *Toute la vérité*, in-8° de 24 pages, an III, p. 16. — [2] Baraly, *Les Jacobins démasqués*, in-8° de 8 pages, an III, p. 2. — [3] Birotteau, etc., p. 2.

tribunes, sorte d'affiliés, espèce de tiers-ordre qui portaient au loin, partout devrions-nous dire, la bonne odeur du Jacobinisme. Maximilien avait là de très-notables *chefs de claque*, les Nicolas, les Duplay, les Girard, les Chrétien, les Chatelet, les Garnier, tous ceux qu'on nomme les gardes-du-corps et qui furent récompensés de leurs applaudissements, de leur garde vigilante par des places de jurés au tribunal révolutionnaire, aux appointements de 18 livres par jour.

Les femmes jouaient dans les tribunes un rôle plus considérable encore, sous la conduite de la femme Monic, *directrice des tricoteuses des Jacobins* [1], de l'illustre Rose Lacombe [2], de la femme Gaillot, dite la Jacobine et qui était de plus un des agents que Robespierre avait dans les sections de Paris [3], comme la femme de Taschereau était l'agent qu'il aimait à envoyer pour surveiller les représentants en mission [4].

Cette nuée de Pierrotins et de Pierrotines, comme on disait, paraît avoir eu pour mission principale, en cette affaire de l'Hébertisme, d'effrayer les bons sans-culottes en leur montrant à l'horizon une armée que nous verrons reparaître le 9 Thermidor. Il s'agissait de cette armée d'émigrés, de déserteurs, d'étrangers que Maximilien, en Germinal, affirme être à la solde d'Hébert comme il jurera quelques mois plus tard qu'elle est à la solde du Comité de Salut Public.

Eprouvait-il quelqu'appréhension sur l'issue de l'affaire? Il est difficile de le dire. Nous supposons que non. La masse des sans-culottes ne parait pas avoir attaché extrême importance aux attaques lancées contre leur favori. Ils sentaient bien que si celui-ci avait souvent vacillé sur la question politique, il n'avait jamais

[1] *Le château des Tuileries*, t. Ier, p. 87. — [2] *Id.*, p. 88. — [3] *Lettre du citoyen Leymerie à l'accusateur public*, in-8° de 8 pages. — [4] Paganel, etc., t. II.

oublié le *peuple;* il était resté démocrate, lors même qu'il hésitait à être républicain.

Aussi commençait-il à prendre aux Jacobins ce rôle qui ressemblait à celui d'un *directeur de conscience.* Il a là quelque chose du grand-prêtre, mais de ce grand-prêtre sorcier qui sait exalter l'imagination des peuples sauvages. Son influence n'excite pas seulement le fanatisme, elle pousse, comment dirai-je ? elle pousse à l'hystérie ; et l'on est toujours tenté, en pensant à plusieurs scènes de cette salle des Jacobins, de songer aux convulsionnaires du diacre Paris, et aux pieux *meetings* des nègres des Etats-Unis.

Cette influence, il l'exerçait non-seulement sur ces hommes du peuple qu'il avait transformés en séides, mais sur les femmes, et non pas uniquement sur les *tricoteuses.* Parmi les créatures qu'on nommait les *dévotes* de Robespierre, et qui le suivaient en l'applaudissant avec des paroles d'enthousiasme et des gestes d'adoration, qui l'attendaient aux portes de la Convention et des Jacobins pour essayer de saisir et d'embrasser ses mains ou ses vêtements, il y avait des femmes de naissance et d'intelligence. Comment ce petit homme, avec sa tournure disgracieuse et vulgaire, avec sa face livide, aux veines vertes [1], et couturée de petite vérole, avec son profil de procureur madré, sa physionomie terne, son front ridé, ses yeux d'un bleu verdâtre, habituellement cachés derrière des lunettes, avec sa voix aigre, ses manières brutales, sa démarche tantôt brusque tantôt pesante, en si parfait accord avec son intelligence qui ne sortait du pedantisme que par des élans de fureur, comment cet homme dont Mercier [2] nous dit très-justement qu'il avait le contraire des qualités qui flattent et qui séduisent,

[1] Mme de Stael, *Considérations sur la Révolution.* — [2] *Nouveau tableau de Paris.*

comment un tel personnage était-il arrivé à exercer une telle séduction ? Encore le mot séduction est-il faible. Un juré du tribunal révolutionnaire, Trinchard, un *solide*, se sert du mot *idolâtrie*. C'est l'expression juste. Fréron dit que les Duplay l'adorèrent. C'est encore vrai. Et comment expliquer par d'autres mots cette lettre d'une jeune veuve nantaise qui lui écrit pour lui offrir sa main, 40,000 livres de rente, les vertus d'une bonne républicaine, parce qu'il est, conclut-elle, *sa divinité suprême* [1]. Mme de Genlis [2] se contente du mot *passion* pour caractériser la ferveur de cet attachement ; mais elle ajoute que cette passion était telle qu'un de ces *passionnés* tomba mort de douleur en apprenant les événements du 9 Thermidor.

Comment donc était-il arrivé à exciter de tels sentiments ? Devons-nous chercher la cause de cette séduction dans sa parole qui émouvait la fibre sensible du bon populaire, dans sa conduite qui paraissait guidée par le pur amour du pauvre peuple ? est-ce dans cette coquetterie quasi féminine qui distinguait sa diplomatie et ses allures ? dans cet intérêt qu'il savait concentrer sur lui par ses gémissements et ses poses de martyr ? dans le respect qu'inspirait sa probité, que nous trouverons la cause de cette idolâtrie ? Oui, sans doute, nous l'avons déjà dit. Mais on y doit voir en outre un sentiment historique, si je puis dire, l'une des formes de l'exaltation violente propre à la Révolution et qui avait pour se traduire ces trois modes : l'enthousiasme, le servilisme, la haine. Il y a de tous les trois dans la dévotion à Robespierre, et la haine même contre l'Ancien Régime donnait plus de flammes encore à la ferveur démagogique.

Cette dévotion n'avait pas sans doute, au commencement de 1794, le développement que les événements

[1] Charavey, *Catalogue*, 1862, p. 243. — [2] *Mémoires*.

vont lui donner. Voyons pourtant ce qu'elle était, au début de cette série de petits combats, préparatoires à la bataille suprême de Thermidor, et que Robespierre va livrer et gagner successivement. Escortons-le jusqu'à la porte de la Société-mère, et entrons avec lui, le jour même où il doit attaquer en face le Père Duchêne.

« Le rendez-vous fut solennellement donné au club des Jacobins. La question, bien comprise, consistait à savoir qui, du Père Duchêne ou de Robespierre irait le premier à l'échafaud. Ce combat me parut d'un si grand intérêt, dit Fiévée, que malgré ma répugnance pour les clubs et les assemblées délibérantes, je me décidai à y assister...

« Pourvu d'un acolyte et, tous deux dans un costume à ne pas attirer les regards, nous parvînmes à percer la foule et à nous placer sur le dernier banc près de la porte. Ce fut un heureux hasard, car nous n'avions pas prévu que notre attitude seule pourrait nous exposer à un véritable danger.

« Il se passa du temps avant que la scène s'ouvrît. Mais le plus profond silence régnait. Il était facile de voir qu'il s'agissait pour tous d'un grand intérêt.

« Enfin le Père Duchêne parut le premier, plus propre que le style de son journal, mieux de manières que ne l'eût fait supposer le rôle qu'il avait pris. On ne remarquait sur sa figure ni crainte ni irritation.

« Il s'exprima fort bien, moins occupé de poursuivre ses accusations que d'établir, sans les retracter, la nécessité de la vigilance des patriotes contre toute tentative de tyrannie, s'offrant en sacrifice pour la cause du peuple avec le même courage qu'il avait toujours mis à prendre sa défense.

« Il reçut plusieurs fois d'assez vifs applaudissemens sans qu'il s'y mêlât le moindre murmure. J'avais remarqué que les applaudissemens partaient presque

exclusivement du côté opposé à la partie de la salle où nous étions placés, tandis que les figures étaient sombres et froides de notre côté. Notre immobilité observatrice ne nous signalait donc pas encore.

« Robespierre s'avança lentement. Ayant conservé, presque seul à cette époque, le costume et la coiffure en usage avant la Révolution, petit, maigre, il ressemblait assez à un tailleur de l'Ancien Régime. Il portait des lunettes, soit qu'il en eût besoin, soit qu'elles lui servissent à cacher les mouvemens de sa physionomie austère et sans aucune dignité.

« Son débit était lent. Ses phrases étaient si longues que chaque fois qu'il s'arrêtait, en relevant ses lunettes sur son front, on pouvait croire qu'il n'avait plus rien à dire. Mais après avoir promené ses regards sur tous les points de la salle, il rabaissait ses lunettes sur ses yeux, puis ajoutait quelques phrases aux périodes, déjà si allongées lorsqu'il les avait suspendues.

« De ce qu'il dit je ne compris rien sinon qu'il y a dans les partis politiques comme dans les sectes religieuses un mysticisme que, pour ceux qui y sont étrangers, échappe à l'intelligence. Dailleurs les oreilles me tintaient.

« Ce n'était plus, comme pour le Père Duchêne, des applaudissements mais des sanglots d'attendrissement, des cris, des trépignements à faire crouler la salle. Mon acolyte et moi nous restions stupéfaits, n'osant pas faire un mouvement, d'autant que nous apercevions que notre immobilité attirait l'attention de nos voisins et que déjà des murmures se faisaient entendre. D'un regard nous nous indiquâmes réciproquement que nous étions près de la porte et nous nous empressâmes de la franchir [1]. »

Parmi les coquetteries de sa diplomatie, Robespierre

[1] Fiévée, *Correspondance*. Paris, 1836, in-8°, Introduction.

en avait une qui lui était chère. Il aimait à disparaître brusquement. Il restait quelque temps enfermé. On ne le voyait ni à la Convention, ni au Comité, ni aux Jacobins. Il inquiétait ainsi ses amis comme ses ennemis, redoublait l'intérêt des premiers et les appréhensions des autres. Il avait besoin de longue préparation et de nombreuses réflexions avant de prendre un parti. D'ailleurs puérilement susceptible, ombrageux, maladivement impressionable, il était enclin à bouder. Incapable de persister avec sang-froid dans une lutte de chaque jour, il avait trouvé un moyen de combattre sans se montrer, et après avoir porté un coup il laissait aux angoisses de ses antagonistes le soin d'en entretenir la douleur par l'incertitude. Il aimait à protester ainsi contre certaines mesures adoptées malgré lui par le Comité.

Avait-il été réellement malade en Nivôse, le fut-il sérieusement en Pluviôse? Il ne se montre guère pendant le commencement de ce dernier mois, et après son discours du 18 Pluviôse (6 février 1794), il s'enferme hermétiquement.

Il put constater aux visites que les individus comme les corporations, firent à la maison Duplay — rue Saint-Honoré, 366 — où il demeurait, qu'il était bien devenu l'idéal d'une grande partie de la population révolutionnaire. Le Comité de Salut Public put, de son côté, bien comprendre que si Robespierre suffisait à la tâche d'abattre l'Hébertisme, il y était indispensable.

« Tu viens d'être rendu aux amis de la Patrie » lui écrit Chabot, le 25 Ventôse, et sa réapparition fut le coup de grâce des Ultra-révolutionnaires.

Le 16 Ventôse (6 mars), Ronsin, Hébert, Vincent, Momoro, Ducroquet, de Kock, Laumur, Bourgeois, Mazuel, Taboureau, Ancard, Leclerc, Pereyra, Anne Latreille, femme Quétineau, Anacharsis Clootz, Des-

fieux, Descombes, Armand, Dubuisson, Proly avaient été désignés à Fouquier-Tinville. Mais de l'aveu même de celui-ci, c'est Robespierre qui dirigea à son gré tout le procès, par l'intermédiaire de Dumas, son esclave, président du tribunal révolutionnaire [1]. Malgré ses collègues du Comité, si nous en croyons Barère, il interdit à Fouquier de mêler au débat Pache, Hanriot, Lubin, Gobeau, fort compromis. C'étaient des instruments qu'il gardait dans ses mains pour les éventualités de l'avenir. Il aimait, en effet, nous a-t-on dit, plus haut, à avoir autour de lui ces misérables qui, ne vivant que de sa grâce, lui étaient dévoués par crainte comme par reconnaissance, sans jamais pouvoir lui porter ombrage.

La suppression des Hébertistes (4 Germinal, 24 mars 1794), produisit des effets importants. Robespierre apprit à goûter de plus en plus le gouvernement révolutionnaire. Il comprit que le peuple en anarchie peut être la proie aussi bien des grossiers que des hypocrites, et qu'il fait bon, dès lors, avoir à soi une autre force que la parole. De plus, tant que les ultra-révolutionnaires existaient, il pouvait craindre que la Terreur, cette arme à double tranchant, comme dit Saint-Just, ne fût saisie par Hébert et ne tournât contre les Robespierristes. Rassuré et voyant que lui seul est désormais en position de la manier, il va l'affiler de son mieux. Lui, Couthon et Saint-Just vont préparer et proposer sur les suspects, sur les étrangers, sur les ex-nobles, sur les prisonniers, sur le tribunal révolutionnaire, ces lois qui sont restées l'effroi de la postérité.

Robespierre recomposa la Commune de Paris, à l'aide de gens à sa dévotion et sans l'intermédiaire des

[1] *Réponse*, p. 55-56.

sections[1]. Ainsi maître de la municipalité, terrifiant ces sections étourdies de sa victoire, « écouté aux Jacobins comme un pontife, obéi comme un maître et déjà redouté comme un tyran »[2], il monte à cette position de *régulateur* de la République qu'on l'accuse, depuis longtemps, de chercher. Il va paraître le Juge suprême, le grand définiteur de la foi révolutionnaire, le magistrat souverain devant lequel on appelle les causes du patriotisme et qui juge, en dernier ressort, par devant les Jacobins, les querelles des grands et des petits citoyens, de Camille Desmoulins, de Danton, de Barère, de Fouché, de Dubois Crancé, comme de Dufourny ou de Saintex[3].

Nous avons insisté sur cette défaite des Hébertistes qui a pour nous un grand intérêt. Elle est, en effet, un commencement de réaction, et à ce titre la vraie préface de l'affaire de Thermidor. Les Ultras étaient les les seuls qui fussent dans le mouvement et la logique de la Révolution, les seuls qui entrevissent l'avénement des dernières couches sociales et qui continuassent l'agitation commencée en 1789. En les détruisant, on entrait réellement dans la contre-révolution.

L'opinion ne s'y trompait pas. Elle constatait la part que Robespierre avait prise à cette affaire, et elle attendait de lui la fin du régime révolutionnaire. Nous avons déjà vu, nous allons voir mieux encore qu'il préparait au contraire des mesures destinées à en augmenter la tyrannie. C'étaient les ennemis de Robespierre, non les ennemis de la liberté qu'il avait poursuivis.

Le Comité de Salut Public fait aussi un pas en arrière. Il se débarrasse de l'armée révolutionnaire qui était un instrument dont les Hébertistes n'avaient

[1] Beaulieu, *Essai historique*, in-8°, 1803, t. V. — [2] Daunou, p. 413. — [3] *Le vieux Cordelier*, 1825, in-8°, p. 86-87.

pas su se servir, quoiqu'il fût bien à eux. Mais, lui aussi, c'étaient ses ennemis, non les ennemis de la civilisation qu'il visait. Car, en même temps disparaissait la dernière ombre de la liberté, déjà presqu'anéantie, de la presse. Prudhomme, l'un des premiers, l'un des plus dévoués, l'un des plus énergiques soldats de la Révolution, était obligé de cesser la publication de son journal. Ce qui peint bien l'horreur grotesque de cette période, c'est que, forcé de disparaître, parce que, — il l'avouera, — la guillotine le menaçait de tout près, il déclare avec enthousiasme : Je me tais, attendu que, la France étant entrée dans le paradis du bonheur social et de la liberté, la presse est inutile. Chabot, avec l'imbécile et cynique naïveté qui distingue cet enfant terrible de la Révolution donnait une autre raison de cette tyrannie : « La presse a été nécessaire pour amener le règne de la liberté, mais une fois ce but atteint, il ne faut plus de liberté de la presse, de peur de compromettre la liberté elle-même. »

Robespierre trouvait que ce paradis renfermait encore quelques ombres. Le supplice d'Hébert n'avait pas été une victoire seulement pour lui, la Montagne avait partagé ce triomphe, elle en était devenue plus redoutable. Il va se tourner maintenant vers cet autre danger. Après avoir réduit à l'obéissance la plus turbulente partie de la population parisienne, il va décapiter cette Montagne, la plus turbulante partie de la Convention, le réservoir naturel où les Comités puisent l'énergie.

Mais pour l'abattre, il faut une guerre longue, persévérante, aussi habile qu'énergique. Robespierre sait qu'il est bon de commencer par frapper à la tête. C'est aux chefs qu'il s'adresse tout d'abord, à ceux-là surtout qui veulent profiter de la victoire remportée sur les ultra-révolutionnaires.

Danton avait paru gagner une part du triomphe,

car le club Central, que les Hébertistes avaient voulu fonder, paraissait menacer le club des Cordeliers où dominaient les Dantonistes, aussi bien que celui des Jacobins où régnaient les Robespierristes. Mais il avait perdu un appui. Hébert et les siens se rapprochaient infiniment plus de sa brutale franchise, que de la nuageuse philosophie de Robespierre.

Sans doute ils étaient les ennemis des principes modérés que Danton allait chercher à faire prévaloir, « mais ces factions divisées, se haïssant, se déchirant entre elles, étaient cependant parfaitement unies dans leur but qui était la destruction de la puissance décemvirale des Comités [1]. » Un homme plus habile que Danton eût utilisé momentanément cette communauté de haine et d'intérêt. Cette communauté existait bien. Merlin de Thionville, Tallien, Delmas, Bourdon de l'Oise, Legendre et les autres Dantonistes, dont nous aurons bientôt à dessiner le portrait, étaient, non moins ouvertement que les Hébertistes, hostiles au Comité. Non moins ouvertement Danton engageait la Convention « à reprendre l'attitude imposante qu'elle avoit perdue devant quelques-uns de ses membres » Ce sera même le grand argument de Robespierre quand, le 11 Germinal, il se tournera furieux contre Legendre : « Nous savons que les amis de Danton ont l'intention de demander à la Convention quand finira la tyrannie des deux Comités. » Et entraîné par la gravité des circonstances, redevenant pour un instant l'homme de l'anarchie, oubliant cette théorie de la toute puissance de la Convention, théorie encore nouvelle pour lui, mais qu'il va sentir le besoin de défendre avec un redoublement d'énergie jusqu'au soir

[1] Jullian, *Souvenirs*, 1815, in-8°.

du 9 Thermidor, il ajoute : « Les Comités ne tiennent que de la Patrie leur pouvoir [1]. »

Danton prévoyait depuis longtemps une lutte : « Tu vois où nous en sommes à la Convention, disait-il à Beugnot. Les gens de ta couleur serviront d'enjeu à la partie qui va se jouer. » Et il la prévoyait avec un mélange de crainte et d'espérance, car tantôt il disait : « Je n'aurai pas longtemps le pouvoir de te sauver », tantôt : « Le temps vient où je pourrai te tirer d'affaire [2]. »

Mais quelle raison le poussait à une lutte dont l'issue lui paraissait si douteuse ? Il avait vu le glaive de la Terreur près d'être saisi par les Hébertistes ; il prévoyait que le Comité de Salut Public allait s'en emparer et le conserver avec un soin furieux ; il commençait à comprendre les dangers du gouvernement révolutionnaire, le jour où il était menacé de n'en plus être le directeur. De plus généreuses pensées s'étaient jointes à celles-là : Danton et Desmoulins, avaient senti leur cœur s'agrandir et s'adoucir ; des sentiments humains venaient d'entrer dans leur âme avec l'amour conjugal. Mariés nouvellement avec des femmes qu'ils adoraient, ils avaient vu à la lumière du foyer domestique que la persécution, la tyrannie, les massacres n'étaient pas les derniers mots de la fraternité et de la liberté. Ils comprenaient toute la bouffonne horreur de ce principe implacablement féroce, le maître principe de Robespierre : L'humanité comme la vertu consistent à exterminer les groupes que les directeurs de la Révolution croient être hostiles à eux et à leurs philosophies.

Les Dantonistes enfin prévoyaient, comme tous ceux qui se retiraient un instant de la mêlée le constataient

[1] Voy. le *Moniteur* du 12 Germinal, croyable en cela puisqu'il n'a pas été rectifié. — [2] Beugnot, *Mémoires*, t. I.

aisément, comme Robespierre ne tardera pas à le bien comprendre, que cette folie furieuse ne pouvait durer. Mais Danton était trop foncièrement avili, malgré quelques éclairs de bonté et de grandeur, pour être énergiquement poussé par l'amour du bien. « Il avait voulu inscrire le mot *clémence* sur son manteau de dictateur[1] »; il était aussi insuffisant qu'indigne pour une telle tâche. La paresse paralysait les ressorts de son ambition : il avait plus de désirs que de volonté. Il était fait pour jouer de la trompette admirablement, mais non pour porter l'épée de commandement.

Robespierre aborda cette affaire comme toutes celles qu'on lui présenta jamais.

Ses collègues du Comité de Salut Public nous diront plus tard qu'il se fâcha lorsque, pour la première fois, il fut question d'arrêter Danton.

Danton, Marat, Robespierre ! C'était le triumvirat, le premier pouvoir que les patriotes du 10 Août eussent songé à mettre à la place de la Royauté française. Ils avaient combattu tous trois ensemble les longs combats de la Révolution, ils avaient la camaraderie des grands efforts, des luttes violentes, des grands crimes peut-être, car on les nommait aussi les triumvirs du 2 Septembre. Robespierre savait quelle aide on pouvait tirer de Danton au milieu des plus terribles orages populaires. C'était bien le second qu'il souhaitait pour servir de porte-voix au milieu des tempêtes prochaines. De plus, c'était Billaud qui proposait la proscription du grand tribun. Et quel intérêt Billaud pouvait-il avoir à le faire disparaître ? Cet intérêt n'était-t-il pas contraire à celui de Maximilien ! L'étoile de Billaud commençait à grandir ! Enfin, cette conviction que Danton avait que sans Danton Robespierre ne saurait se dé-

[1] Lacretelle, p. 176.

fendre ni durer six mois, Robespierre pouvait bien l'avoir aussi.

Mais Danton était le danger présent. Robespierre se supposait en bonne voie de devenir le maître dans les Comités, tandis que, Danton vivant, il devrait toujours trembler pour sa prépondérance dans la Convention, pour son autorité dans les sections, dans la Commune même, bien qu'il vînt (8 Germinal) d'y pousser un homme à lui, Payan, comme agent-national, et quoiqu'il eût là Fleuriot pour maire et Hanriot pour général.

Danton était donc actuellement le seul être qui lui parût pouvoir audacieusement se comparer à lui et attirer quelques-uns des regards qu'il voulait faire converger sur lui de tous les points de l'Europe. Sa vanité, qui n'avait pas oublié, d'ailleurs, combien ce puissant railleur, cet homme entraînant lui avait imposé, sa vanité condamnait Danton sans rémission. Sa probité naturelle et sa gravité philosophique méprisaient ce débauché qui voulait bien se vendre à tous pourvu qu'il ne se livrât qu'au gré de son ambition ; et le mépris, — chose remarquable — donnait, aussi bien que la haine, la vanité et la jalousie, des conseils de destruction à Robespierre.

Sa politique lui conseillait aussi de se débarrasser d'un homme qui lui enlevait une des cartes de son jeu en utilisant ou en discréditant le mot *clémence*. Enfin, l'entourage de Robespierre détestait et méprisait Danton qui s'était fait notamment haïr de celui qu'il nommait publiquement l'écolier Saint-Just et que quelques-uns des Dantonistes appelaient moins ouvertement le « morveux » ou le « polisson ».

Une fois déterminé, Robespierre se conduisait avec autant d'acharnement qu'il avait montré d'éloignement dès les premières propositions. Si l'on a bien compris ce caractère composé de crainte et de fureur, cet esprit *combiné* d'incertitude et d'obstination, comme

toutes les intelligences à demi-éclairées, on s'assurera qu'il devait en être ainsi.

De même que pendant la période d'hésitation chaque jour amenait une raison de craindre, chaque jour aussi apportait un fait, un souvenir, une considération qui poussait Maximilien sur la pente de l'affirmation, quand une fois il s'était décidé à agir. Ainsi je reste convaincu que la proposition faite par Danton, le 2 Frimaire, de reconnaître l'Etre Suprême lui revint souvent en mémoire pour activer ses efforts contre son ancien complice : avec cet *Etre Suprême* comme avec cette *clémence*, celui-ci ne le précédait-il pas dans une voie où sa politique tout autant que son amour-propre espéraient une moisson si ample!

Danton n'était pas le seul ami qu'il eût à sacrifier. Camille Desmoulins, plus cher, plus aimable, plus dévoué, moins redoutable, paraissait fait pour être obstinément protégé. Peu de temps avant de le livrer — la veille, dit-on — Maximilien lui promettait son amitié et son appui. Comment expliquer une telle conduite?

Laissons de côté l'amitié que Robespierre n'eut pour personne, le dévouement dont il était incapable. Envers Camille comme envers tout autre, il agit en homme politique.

Il avait saisi les occasions de saper la popularité du célèbre procureur général de la Lanterne, et de mettre sa propre austérité, sa gravité sénatoriale — comme disait Camille lui-même — sous les yeux du public, en comparaison avec l'insigne légèreté du jeune écrivain. Cela fait, et Desmoulins réduit à ne pouvoir plus être jamais un rival de popularité, il résolut sincèrement de l'employer comme un instrument de choix. « Robespierre s'empara de cette âme faible et chaleureuse, et s'en servit comme d'un limier fin à la dent mordante[1]. »

[1] Lacretelle, p. 9.

Il l'appuya donc. Il reçut volontiers communication des numéros, des premiers au moins, du journal contre-révolutionnaire de Desmoulins, de ce vaillant et ingénieux *Vieux Cordelier* qui était comme la respiration de la France serrée à la gorge par les Sans-Culottes. Il voulut voir si la nation était décidément lasse d'étouffer. Il aida Camille à desserrer, pour une minute, l'ignoble poignet, afin de juger si la force ou la colère était venue à la victime, et si ce premier soupir de retour à la vie était imprégné de résignation ou d'énergie.

Camille Desmoulins l'en remercia de son mieux. Il ne se contenta pas, dans sa lettre à Dillon, comme dans son Vieux Cordelier, d'attaquer les rivaux de Robespierre et notamment les membres des Comités de gouvernement, il dressa un véritable autel à Robespierre et lui offrit un encens presque nauséabond, tant il est épais. « Il n'y a plus que toi à vaincre, lui disait-il, pour que la République entre dans le chaos. »

Mais Robespierre ne tarda pas à comprendre que le moment n'était pas venu de mettre un peu d'ordre dans ce chaos. La Révolution était loin d'être lasse de tyrannie, et la France de servilisme. Camille léger, maladroit, facilement enivré, laissa là son guide. Robespierre put craindre que cet étourdi ne le compromît.

D'ailleurs, prompt à la raillerie, le journaliste avait mêlé quelques sarcasmes à ses flatteries. Il voulait prouver qu'il saurait mordre au sang la main qui l'abandonnait si lâchement. C'était rendre Robespierre implacable. Il ne permettait pas qu'on essayât de lui enlever un peu de son prestige ni qu'on tentât, en le raillant publiquement, de prouver que le tyran n'était pas inattaquable. Etre inattaquable, c'était à quoi il tendait surtout depuis la chute des Girondins. L'habitude s'en prenait. L'on commençait à ne plus oser le nommer, à ne plus le désigner que mollement et par

allusion, même lorsque les plus hardis se hasardaient à blâmer quelque chose de ses tendances.

Ainsi poussé par diverses considérations personnelles, anxieux surtout de la crainte qu'on ne vît de la complicité dans l'aide qu'il avait donnée au journaliste, il suivit sa pratique habituelle. Il courut d'autant plus vite qu'il avait perdu quelque temps en hésitation. Il se précipita à la tête de cette opinion qui hurlait contre ses amis de la veille. Afin de garder son rang habituel en avant de la Révolution, afin de profiter pour sa popularité d'un supplice que le cri public semblait réclamer, il parut l'auteur de ce supplice qu'il hésitait, hier encore, à trouver utile et qui était moins utile, en effet, à lui qu'à ses futurs antagonistes.

Il aimait, en toute chose, à avoir les bénéfices sans encourir la responsabilité, à attaquer ses ennemis sans avoir l'air de les toucher, ou à les faire attaquer par d'autres, afin d'intervenir, comme un arbitre, et de les écraser tout en paraissant les juger.

Il essaya d'en faire ainsi dans l'affaire des Dantonistes. De même qu'il n'avait pas attaqué directement la Terreur, mais qu'il l'avait fait *tâter* par Desmoulins, il n'attaqua pas directement Desmoulins, il lâcha sur lui son nègre, Nicolas, l'imprimeur.

Il venait de procéder de même sorte avec les Athéistes. Il ne les avait pas attaqués directement comme athées, car, disait-il, les opinions sont libres. Mais il ajoutait : « L'athéisme et l'aristocratie, c'est la même chose. » Quel meilleur moyen de les faire condamner!

Ainsi fit-il avec Fabre d'Eglantine, l'un des coaccusés de Danton et de Desmoulins. Il ne l'attaquera pas non plus directement. Non, il se contentera de parler de la joie de Pitt en voyant des intrigants dans la Convention nationale; et Fabre qui eut pu avoir, comme filou, quelques années de fer, fut condamné à mort comme agent de Pitt.

Pour Danton personnellement il voulut prendre une situation analogue. Ce fut Saint-Just qui se chargea du rapport. Mais il y mit une telle ardeur, un acharnement si haineux, qu'il fut évident pour tous que les Robespierristes regardaient désormais la suppression de Danton comme un des points importants de leur politique.

Robespierre ne put, du reste, cacher longtemps son intervention. On vit bientôt que c'était lui qui fournissait les inspirations à Saint-Just. Nous possédons, en effet, un recueil des notes que Maximilien a écrites en rassemblant ses souvenirs, souvenirs d'amitié, de confidence, de complicité. Il recueillit ces notes pour les livrer à Saint-Just [1]. Il y avait là quelque chose qui parut aux Dantonistes un lâche abus de confiance. Bien que les Comités de gouvernement fussent évidemment les premiers persécuteurs du grand tribun et que Robespierre, au contraire, l'eût défendu pendant quelque temps, c'est sur ce dernier que les Legendre, les Courtois et les autres faisaient retomber la plus grande responsabilité. Les Comités avaient été des ennemis francs, Robespierre un traître compagnon.

Comment Danton se laissa-t-il ainsi vaincre et vaincre sans combat? Je n'ai pas à faire sa biographie. Je me borne à dire que Robespierre fut sauvé surtout par le mépris qu'il inspirait aux anciens de la Révolution. Danton, qui le savait hésitant et craintif, ne tenait pas compte de cette sorte de fureur désespérée qui, au bout de toute réflexion, lui faisait sauter, selon l'expression vulgaire, le fossé, comme un homme poursuivi qui se jette les yeux fermés par dessus un abîme.

Quand Westermann, Lacroix et quelques autres

[1] *Projet rédigé par Robespierre* du rapport de Saint-Just contre Danton, Desmoulins, Philippeaux, Lacroix, Fabre d'Eglantine. In-8° de 31 pages, 1841.

vinrent dire à l'hercule de la Révolution que le pygmée songeait à le renverser, il entr'ouvrit sa hideuse et puissante lèvre avec un sourire magnifique : « Il n'oserait, » dit-il [1]. Puis la colère le saisissant à la pensée que cet être rampant pourrait vouloir le vaincre, lui, il s'écria : « Si je le croyais ! je lui mangerais le ventre. » Il hésita pourtant un instant, puis se rassura : « Il sait trop bien que sans moi il ne pourrait résister. » Et, sa pensée satisfaite d'avoir de si bonnes raisons pour dormir, il conclut en disant : Nous verrons.

Ses amis n'étaient pas aussi rassurés que lui, et le voyant décidé à ne pas agir, ils songèrent à désarmer Robespierre. Vilain d'Aubigny, protégé par ce dernier, mais non l'ennemi de l'autre, les fit se rencontrer dans un dîner rue de Saintonge, au Marais, chez Humbert, le premier hôte de Maximilien. Danton dit à Robespierre : « Il est juste de comprimer les royalistes. Mais nous devons dans notre justice nationale ne pas confondre l'innocent avec le coupable. Bornons notre puissance à ne frapper que de grands coups profitables à la république, pour cela il ne faut pas guillotiner sans cesse et sans choix. » Robespierre fronça le sourcil et répondit sèchement : « Qui vous a dit que l'on avait envoyé à la mort un seul innocent ? » L'autre, avec son jugement pénétrant et railleur, lui reprocha de s'entourer de sots et de commères qui lui assombrissaient l'imagination à force de lui parler de complots, de poisons, de poignards. Cette accusation de tourner au commérage, à la faiblesse d'esprit, et de se faire adorer par des imbéciles, était trop vraie pour ne pas être insupportable à Maximilien. Il répondit d'un ton de plus en plus rogue : « A vous en croire, il n'y aurait donc jamais de coupables. — En serais-tu fâché ? répliqua vivement Danton. » Ce fut tout. Robespierre se

[1] Beaulieu, *Essais historiques*, t. V, p. 485.

sentit percé à jour. Danton comprenait admirablement et dévoilait par ces quatre mots ce besoin qu'avait le petit avocat puritain de soupçonner, de détruire tout, de niveler tout devant lui ; il mettait en pleine lumière cette âme inquiète, hargneuse, ce tempérament chagrin et bilieux qui se faisait une joie de tout effacer devant sa personnalité [1].

Le dîner se prolongea jusqu'à huit heures. Malgré le champagne, Robespierre ne se dérida pas. Il sortit le premier : « F..., s'écria Danton, il faut nous montrer. Il n'y a pas un instant à perdre. »

En effet, il fut arrêté la nuit même — nuit du 10 au 11 Germinal, — par Héron, le chef des bandes septembristes, le successeur de Maillard, et le plus répugnant sacripant de toute la troupe des alguasils de la Sûreté Générale.

Nous savons par La Vicomterie comment l'affaire avait été présentée et adoptée au Comité de Sûreté Générale ; par Fouquier [2], comment Robespierre dirigea les débats, comme il avait conduit celui des Hébertistes et des Girondins, de façon à enlever toute liberté à la défense.

Demandons à tous les historiens comment la Convention, la Montagne, les Dantonistes accueillirent la nouvelle de l'arrestation de celui qui était, pour les uns, le plus aimé, pour tous le plus illustre des révolutionnaires. Il y a peu, même dans l'histoire de la Convention, de pages aussi lamentables.

Le 11 Germinal, le boucher Legendre, celui qu'on regardait comme le brave des braves de la Révolution et qu'on tenait pour le plus fidèle, le plus dévoué des amis de Danton, monte à la tribune. Il se plaint qu'on ait arrêté quatre représentants la nuit précédente. Dan-

[1] Prudhomme, t. V, p. 146 ; et la lettre de Vilain d'Aubigny trouvée par M. L. Blanc au British Museum. — [2] *Réponse*, 46.

ton est du nombre. Legendre chante les louanges de celui-ci. Robespierre se lève : « Nous allons voir en ce jour, s'écrie-t-il, si la Convention saura briser une prétendue *idole*, pourrie depuis longtemps. » Une idole ! n'est-ce pas le cri du cœur, le cri révélateur du plus profond de cette âme envieuse ! — « On se défie donc de la justice nationale ! Je dis que quiconque tremble en ce moment est coupable ! car jamais l'innocence ne redoute la surveillance publique. » Legendre remonte à la tribune et déclare qu'il n'a voulu défendre aucun individu. Courtois, le cousin de Danton, se tait. Tous les Dantonistes se taisent. Je me trompe. La Convention couvre d'applaudissements le discours par lequel Saint-Just demande la mise en accusation des inculpés, et cela est voté *à l'unanimité !*

Peu après, Legendre vient se mettre à genoux devant le Comité de Salut Public. Il déclare qu'il y a, en effet, un complot et la preuve c'est qu'il reçoit des lettres où l'on signale à ses coups Robespierre « ce dictateur à qui tous les moyens sont bons pourvu qu'il parvienne à ses fins[1]. » Legendre ira même plus loin, il dénoncera et enverra à l'échafaud un des plus touchants originaux du temps, le brave Roch Marcandier, qui seul et le dernier, lutte contre la tyrannie et la Terreur, contre les massacreurs de Septembre et leurs successeurs les membres du Comité de Sûreté Générale[2]. Celui-ci s'était fié à Legendre et lui avait livré le secret de son refuge, que ce dernier s'empressera, pour faire sa paix avec les tyrans, de communiquer au Comité.

Courtois chercha à pallier cette faiblesse de la Convention. Il raconte que Jean Debry, Delmas, Tallien, alors président, et lui-même Courtois, protestèrent en criant : à bas les dictateurs. Mais ces cris paraissent

[1] Archives nationales, F. 7, 1435, et *Moniteur* du 13 Germinal. — [2] Voy. les *Hommes de proye*, an II, in-12.

avoir été assez peu distincts et assez peu persévérants pour que l'histoire n'en veuille pas tenir compte. Elle a grand'raison, puisqu'ils se terminèrent par l'abandon *unanime* de Danton. Courtois nous jure que Delmas avait même un discours préparé contre Robespierre. Ils étaient, nous le verrons, dix qui en avaient chacun un et qui n'osaient pas le lire, sinon à huis très-clos, et à des amis très-sûrs.

En fait, nul ne se montra. Danton et Desmoulins, accompagnés par les coquins de la bande de Chabot, qu'on leur avait associés pour mieux les déshonorer, périrent le 16 Germinal (5 avril). « Comment se fait-il, s'écria Camille, que j'aie été la dupe de Robespierre ! » Ce fut son dernier mot, et l'histoire doit le garder et l'étudier.

Avec lui et avec Danton, la Révolution sembla perdre ce quelque chose de la grandeur sauvage et de l'ardeur primesautière dont elle essaie de nous éblouir. Les contemporains ne trouvent plus que des noms de fauves, de rampants et de lâches carnassiers pour désigner ce qui reste des démagogues. Le lion disparaît, on ne nous montre plus que les chats-tigres et les hyènes. Il ne faut pourtant pas s'attendrir sur le sort de Danton et de Desmoulins. Comme les Girondins ils ne sont estimables que par comparaison. Le 16 Germinal an II payait pour Danton la dette du 2 septembre 1792, et la guillotine remerciait logiquement le procureur général de la Lanterne. Seulement la Révolution qui avait été absurde en détruisant Hébert, découvrait son vice essentiel en punissant, quand il devenait bienfaisant, l'homme qu'elle avait exalté tant qu'il était resté le procureur du bourreau.

Robespierre, lui aussi, dans la poursuite de cette affaire, déchire un peu du voile dont il est couvert. D'abord nous saisissons sur le fait et dans son manuscrit contre les Dantonistes, cette tendance à l'étroit

et hargneux commérage que les contemporains signalent. Nous sommes aussi en meilleure position pour juger la politique du personnage. Est-il le sophiste dénué de tout sens moral que l'histoire nous a montré jusqu'ici ? Est-il l'ambitieux froidement exterminateur que démontre l'ensemble de ses actes et de ses paroles? ou bien est-il l'homme dont, à l'aide de quelques phrases choisies dans ses discours, on a fait *le martyr de l'humanité, le héros de l'humanité, l'un des plus grands, des plus purs, des plus doux types de l'humanité !!*

Le procès de Danton donna une réponse précise. Si Robespierre avait blâmé les fureurs de la Révolution, il eût été heureux du mouvement tenté par Danton et Desmoulins. Il les eût aidés énergiquement. Il fût devenu leur allié au moment où la République avait pour ennemis les plus dangereux ceux qu'elle se faisait par sa tyrannie, ses inepties et sa dépravation.

Au lieu d'aider ces Indulgents, il les écrasa avec rage, prouvant ainsi qu'il voulait être seul et que, quelque parti qu'il dût prendre, il serait conseillé par l'ambition et non par l'humanité.

Cette fois encore la nouvelle victoire de Robespierre est signalée par un redoublement de Terreur. « Depuis la mort de Danton, dit Beugnot, le régime de la prison fut entièrement changé. Les membres de l'ancienne Commune furent remplacés par des individus d'une brutalité sans pareille[1]. »

C'était le règne des Robespierristes qui se fondait. Le 15 Germinal un citoyen avait demandé à la Convention que la mort fût mise à l'ordre du jour ; le 17, un autre citoyen, non moins pur mais plus sensible, offre une rente pour l'entretien de la guillotine.

Ce ne sont pas seulement les bas agents, mais les

[1] *Mémoires*, t. Ier, p. 252.

grands dignitaires du Robespierrisme qui se montrent. Les législateurs veulent se tenir à cette hauteur que signale Beugnot.

Le 26 Germinal, Saint-Just fait un rapport sur la police générale du royaume. Les tribunaux révolutionnaires de province sont trop bienveillants, tous les prévenus devront être traduits au tribunal révolutionnaire de Paris. Les Comités redoubleront de sévérité dans la recherche des complices des condamnés. Des commissions populaires seront nommées pour faire ces recherches. Tous les citoyens devront dénoncer les actes ou discours inciviques. Tout ex-noble est chassé de Paris, interné dans certaines localités et doit se présenter une ou deux fois chaque jour, à la municipalité. Tous ceux qui se seront, à n'importe quelle époque, plaints de la Révolution, seront pour le moins déportés à la Guyane, etc.

« Les royalistes et même les patriotes, écrit Prud'homme, avaient applaudi à la punition des Hébertistes et des Dantonistes. Ils croyaient, avec quelqu'apparence de logique, que la Terreur et l'anarchie allaient disparaître [1]. » Ils ne tardèrent pas à être détrompés. Le supplice de Danton signifiait seulement que la Terreur n'épargnait aucun de ceux qui voulaient l'enrayer, fussent-ils les plus anciens, les plus dévoués, les plus illustres de ses serviteurs. Il annonçait que désormais, sans contre-poids et sans hésitation, cette Terreur va se développer, effrayamment poussée par la force *théorique* de Robespierre, par la force *pratique* de ses rivaux, qui lutteront à l'envi jusqu'à ce que le moins fou s'arrête et soit vaincu.

Certaines gens, du reste, avaient vu plus clair que Prud'homme. Tandis que les partisans de Robespierre l'en estimaient davantage parce qu'il devenait plus

[1] Prud'homme, t. V, p. 149.

fort, et aussi pour une raison assez curieuse, « parce qu'il avait ainsi montré qu'il était incorruptible même à l'amitié[1], » le Cousin Jacques, très-malin, malgré ses pleurnicheries sentimentales, jurait que le moment était venu de ne plus coucher chez soi, et de fait il n'y mettait plus les pieds.

D'autres virent plus loin encore, et l'on fit courir, sous le manteau, sous un manteau très-épais, ce huitain :

Lorsqu'enfin arrivés au bord du Phlégéton,
Camille Desmoulins, d'Eglantine et Danton
Payèrent pour passer le fleuve redoutable,
Le nautonier Caron, citoyen équitable,
A nos trois passagers voulut remettre en mains
L'excédant de la taxe imposée aux humains :
— Garde, lui dit Danton, la somme tout entière,
Je paye pour Couthon, Saint-Just et Robespierre.

[1] *Vie secrète.*

CHAPITRE III

ROBESPIERRE ET LE COMITÉ DE SALUT PUBLIC.

(Floréal an II — 20 avril-20 mai 1794.)

En Floréal la Révolution marche plus fermement dans cette voie que nous avons appelée gouvernementale. Les Comités de Salut Public et de Sûreté Générale ont vaincu les représentants attitrés de la force et de la folie révolutionnaires, les Dantonistes et les Hébertistes. Mais ils ne les ont vaincus qu'à condition de les remplacer. Ils doivent représenter cette force et cette folie et leur donner toute satisfaction. Ils ont discipliné la puissance anarchique, les Jacobins et la Montagne, les Jacobins par la persuasion, la Montagne par l'intimidation, mais, ici encore à condition de complaire aux Jacobins et de continuer la Montagne.

Comment ont-ils remporté cette victoire? Par l'unité d'action, par l'union, au moins apparente, de tous leurs membres. Tous sont, en effet, d'accord sur ces deux points : nécessité de concentrer de plus en plus le pouvoir dans les Comités; utilité générale et individuelle de ne rien diminuer de la rigueur et de la violence révolutionnaires.

De là part le point de séparation. Car ce pouvoir qu'on a travaillé de bon accord à établir, à qui appartiendra-t-il, quand il sera bien assis, stable et inattaqué? Et la lutte sera d'autant plus énergique que le pouvoir

sera plus considérable; d'autant plus âpre que les combattants seront devenus plus impérieux, plus fiers, plus forts, par un plus long exercice du despotisme.

Les théories diverses accuseront encore la diversité des ambitions. Les uns, gens de pure pratique et d'exécution, aventuriers de l'anarchie, se contenteront de jouir de la tyrannie au jour le jour, en obviant aux nécessités de l'heure présente. Persuadés qu'à chaque jour suffit sa peine, ils iront constamment de l'avant, sans jamais vouloir réagir contre les plus extravagants entraînements du despotisme. Les autres, plus préoccupés de philosophie, essaieront de trouver et de proclamer quelque chose qui ressemble à un principe et qui pourtant ne porte nul ombrage au dérèglement essentiel à la Révolution. Mais constatant que des principes, si vagues qu'ils soient, sont décidément en désaccord logique avec une situation dont la loi est de repousser tout principe stable, ils craindront de paraître chercher à réagir. Après avoir émis avec timidité quelques thèses de conservation sociale, ils s'épouvanteront de cette audace. Ils se hâteront de se rétracter, en fait, et d'accorder à la fureur révolutionnaire plus de licence que n'eussent pensé à en donner les gens de l'autre groupe.

J'indique dans ces deux groupes les Billaudistes et les Robespierristes. Cette situation que je viens d'analyser et que je voudrais fixer dans la mémoire des lecteurs, va, s'accentuant de plus en plus jusqu'à la révolution de Thermidor. Elle en explique les péripéties.

Au commencement de Floréal, la toute-puissance du Comité de Salut Public n'est pas encore assez acceptée pour que les divisions y soient très-violentes. Pour le public, pour la Convention même, les deux Comités de gouvernement sont absolument unis. On en voit tous les membres travailler de grand cœur à cette besogne commune que nous venons de signaler, à la

concentration entre leurs mains des pouvoirs révolutionnaires.

De la fin de Germinal au commencement de Prairial c'est la grande œuvre. Nous avons noté cette loi qui détruit les tribunaux révolutionnaires provinciaux (26 Germinal-19 Floréal). Les Comités voulaient avoir en main toute la puissance judiciaire[1], frapper plus sûrement leurs ennemis et ceux de la Révolution, substituer leurs propres passions à ces mille petites passions locales qui frappaient fort au hasard. Les comités révolutionnaires, les représentants en mission pouvaient encore emprisonner ou rançonner, mais non plus faire juger et exécuter les suspects dans les vingt-quatre heures. Ils devaient les diriger sur Paris ; mais les exceptions ne manquèrent pas à cette loi.

Après avoir essayé de diminuer la puissance révolutionnaire éparpillée dans ces comités révolutionnaires de province, puissance qui perdait de sa force par la divergence même de son action, on la voulut amoindrir plus encore et pour les mêmes raisons, dans la main des représentants en mission. A partir du 10 Prairial, ceux-ci furent tenus de revenir au premier rappel du Comité de Salut Public, sous peine d'être considérés comme démissionnaires.

En même temps que toute l'autorité du pouvoir judiciaire, il voulut, ce Comité, avoir complètement dans sa main l'exercice du pouvoir exécutif. Les ministres qui l'avaient exercé jusqu'ici, si dociles qu'ils fussent, étaient encore des personnalités trop considérables pour ne pas porter ombrage. On les remplaça par ces douze commissions administratives dont nous avons parlé, et le 29 Germinal, Barère nomma, à la Conven-

[1] *Registres du Comité* du 25 Floréal : Sur le désir de Robespierre on arrête que l'accusateur public apportera au commencement de chaque décade, au Comité, les propositions sur les affaires à juger dans le courant de la décade.

tion, les quarante principaux fonctionnaires de cette nouvelle agence révolutionnaire, comme disait Carnot.

On devine bien que Robespierre ne se contenta pas de sa quote part dans cet accroissement extrême d'autorité, il lui fallut une portion particulière et spéciale.

En conséquence de la loi du 26 Germinal-19 Floréal, sur la police de la République, on créa, auprès du Comité, un bureau de Police Générale. En principe, il était chargé de surveiller uniquement les agents du Comité. Mais comme toutes les armées de terre et de mer, tout ce qui était employé dans la diplomatie, dans les approvisionnements, les subsistances, dans le gouvernement intérieur, toutes les autorités constituées et révolutionnaires, à quelqu'ordre qu'elles appartinssent, étaient renfermés dans ce mot agents, ce bureau ne tarda pas à avoir la police de presque toute la République. Il fut confié à la haute direction de Saint-Just, qui mit à sa tête, comme secrétaire en chef, Lejeune, un homme absolument à lui [1]. Robespierre remplaçait Saint-Just quand celui-ci était en mission.

Maximilien arrivait ainsi, par un de ces moyens sournois et détournés qui lui étaient habituels, à annuler l'influence du Comité de Sûreté Générale où il pouvait commencer à constater de sourdes mais incontestables inimitiés. De plus, la défiance étant considérée comme le premier devoir civil du patriotisme démocratique, l'espionnage et la dénonciation étant devenus deux des plus grands ressorts révolutionnaires, toutes les affaires intérieures de la République ne tardèrent pas à passer par le nouveau bureau.

Il est certain que Robespierre put voir dans cette création un coup de partie qui lui faisait faire un pas immense vers la souveraineté, et qui augmenta considérablement, en effet, son pouvoir. Pourtant nous te-

[1] Fouquier, *Réponse*, p. 9.

nons là une des occasions prochaines de sa chute. A côté de toutes ces grandes causes morales de la révolution de Thermidor, causes que nous cherchons, que nous avons signalées et que nous allons voir se préciser plus encore, il faut noter ce vulgaire bureau de police.

Cette révolution était jusqu'ici préparée, maintenant elle commence.

Elle commence pour l'historien seulement, car, pour les contemporains, la situation de Robespierre devient, de jour en jour, plus brillante et plus ferme.

L'historien, encore, peut constater, à cette date, un changement dans la marche de Maximilien. Il ne sacrifie pas ses moyens d'action sur la Population parisienne — et c'est le 21 Floréal que Fleuriot Lescot, son dévoué, après avoir été substitut près le Tribunal Révolutionnaire, puis commissaire aux travaux publics, est nommé maire de Paris — mais en voyant s'accroître le prestige du Comité de Salut Public, il change de visée; il comprend l'inutilité de chercher à établir un pouvoir à côté. Il entrevoit enfin la vraie ligne à suivre.

Il faut fortifier le Comité, puis l'escamoter, le dominer, le diriger. Il faut commencer par le représenter aux yeux de la nation, dans ce qu'il a de plus saisissant et de plus large, afin qu'en attendant la domination effective, on paraisse l'avoir. En outre, on gagne ainsi un redoublement de popularité. Robespierre, en effet, asseoira sur des bases plus fermes sa prépondérance sur la Commune, sur les Jacobins, sur les Sections, en paraissant toujours comme environné et pénétré de la toute-puissance du Comité; du même coup, il développera sa prédominance dans le Comité en paraissant toujours être le délégué de la Population parisienne.

Nous voyons par un détail du procès de Cécile Renault qu'il était bien parvenu à ces fins. La jeune fille

s'adresse à un pompier et lui demande : « Mais qui est donc Robespierre? — C'est le *président du Comité de Salut Public*, répond le pompier. — C'est donc un roi, dit naïvement Cécile. »

Il arrivait là avec cette allure qui est si caractéristique de sa marche historique et qui est le sûr indice d'une nature à la fois volontaire et timide, hardiment ambitieuse et facilement effarée, je veux dire, avec ces grands élans en avant suivis de brusques retours en arrière.

Nous allons le voir procéder ainsi, à l'époque où nous arrivons, dans la circonstance incontestablement la plus saisissante de sa vie, et l'une des plus graves de la Révolution.

Celle-ci descendait, en hurlant, sa pente naturelle. D'abord ivre d'enthousiasme et d'orgueil, puis de haine et de convoitise, puis de férocité et de sottise, la voilà qui passe de la brutalité à la bestialité, et qui ramène la France à la barbarie. La nation peut déjà entrevoir, au bas de cette pente, un état pire que celui-là encore, un état sauvage, d'une espèce particulière, mais plus intolérable que la sauvagerie primitive.

Depuis bien des mois, le pays a entendu de grands mots et de grandes pensées, mais détournés du sens moral et large que l'humanité leur a donné jusqu'ici. On ne parle plus à son cœur, presque plus à son âme, on ne s'adresse qu'à son cerveau.

Tout d'un coup, au milieu de ce matérialisme inhumain, de ce scepticisme farouche, de cet animalisme qui s'étend, qui s'impose, qui tyrannise et écrase, tout d'un coup, au moment où la bête qui est dans l'homme triomphe en une gigantesque débauche d'irréligion, une voix s'écrie solennellement : « Il y a un Dieu. »

Est-ce là le cri d'un pur lâche et d'un sot? On ne le saurait croire. Quand on voit la fureur et la stupeur avec lesquelles les vrais adeptes de la Révolution l'accueilli-

rent ; quand on pense à cette haine inexprimable, à ce mépris profond, à ces railleries ignobles et imbéciles mais continuelles et convaincues, dont on accueillait tout ce qui de près ou de loin rappelait prêtres, religion, mysticisme, on doit trouver grande et vaillante cette affirmation du surnaturel.

Pourtant il y a du lâche et du sot, en Robespierre. Rien de ce qu'il a fait ou tenté n'est sans rappeler ces deux mots à l'esprit, par quelque chose d'étroit et d'hésitant qui marque les actes comme les paroles et que nous allons retrouver ici même.

Très-réfléchi, naturellement austère, sans autre lumière morale que ce qu'en pouvaient donner les théories de Rousseau, mais tenant fermement à cette nuageuse philosophie, il y nourrissait cet appétit de mysticisme qui lui était naturel et dont il faut tenir grand compte dans sa biographie. Il devait donc comprendre les nécessités du gouvernement tout autrement que les railleurs, les étourdis, les débauchés, les gens de main et d'expédition qui gouvernaient à côté de lui la France, au jour le jour.

Il fut très-sincèrement convaincu de l'impossibilité d'établir une société humaine sans l'intervention du spiritualisme. Il voyait clairement aussi la difficulté de faire durer un gouvernement qui parlerait uniquement au corps, aux passions matérielles.

Ses compagnons de gouvernement étaient de ces hommes, dont nous parlions plus haut, uniquement préoccupés des difficultés présentes. Ils voulaient, les plus nobles, défendre la patrie, les plus habiles, perpétuer une situation révolutionnaire qui servait leur ambition, les moins hardis, esquiver les coups que la Terreur portait partout. Ils ne songeaient guère au surnaturel ; et ni leur instinct borné, ni leur volonté égoïste, ne leur permettaient de travailler à organiser l'avenir. Robespierre, lui, croyait à la Révolution, il

entrevoyait la possibilité d'en tirer une nouvelle organisation sociale, il devait donc chercher sincèrement, laborieusement même, tout ce qui pouvait lui promettre vie et durée.

Mais sa sincérité et son désintéressement s'arrêtent là. Ils se mélangent vite d'ambition, de ruse, de faiblesse intellectuelle ou morale. Il n'était pas sans avoir réfléchi à l'influence nécessaire du sacerdoce dans les sociétés ; il en rêva les bénéfices. Les contemporains ont signalé finement cette partie de son plan en disant qu'il se voulut faire le *grand-prêtre de la Révolution*, le pape révolutionnaire. C'est bien cela. On a supposé qu'il cherchait en proclamant l'immortalité de l'âme à se faire bien venir du clergé catholique ; il connaissait trop et la situation présente et l'inébranlable doctrine de ce clergé pour faire un tel calcul. Il n'était pas assez inepte pour croire que cette affirmation philosophique suffirait au catholicisme. L'ancien protégé de l'évêque d'Arras ne devait pas s'y tromper.

Non, il voulut être le prêtre d'une religion nouvelle et c'était la foi révolutionnaire non la catholique qu'il espérait séduire, dont il espérait profiter. Son idéal de religion ressemblait à son idéal de gouvernement. Il les fallait l'un et l'autre assez vagues, assez flexibles, assez dociles pour admettre, comme ressort principal, le despotisme arbitraire, capricieux et indiscutable d'un homme. Encore une fois, il pouvait attendre cette soumission servile des Jacobins lassés, mais nullement des chrétiens.

Le clergé était d'ailleurs tellement persécuté et honni, qu'on ne peut supposer à Maximilien le projet extraordinaire de s'aliéner la portion la plus puissante de la démocratie pour chercher un appui parmi les proscrits.

Il ne faut pas croire à un plan aussi complexe, à un but aussi lointain. Son ambition lui indiquait un résultat

plus prochain. Il savait que la popularité, en France surtout, et en temps de démocratie, ne se gagne et ne se garde que par une série de coups sonores et inattendus qui entretiennent l'attention, et font naître l'admiration par la surprise. Il connaissait l'influence de la gloire militaire; il s'en préoccupait sans cesse; il la jalousait; il la sentait devenir prépondérante et s'en indignait. Mais il ne pouvait l'acquérir. Il voulait au moins quelque chose de grand, de bruyant qui pût la remplacer. Il n'avait à sa portée que la gloire philosophique et il savait que la religion est le dernier mot, le plus grand, le plus éloquent mot de la philosophie, celui qui par sa netteté, sa précision et son appareil parle le plus vivement aux masses. C'est ce mot qu'il fallait dire pour lutter contre le bruit des armes. On gagnait par là la popularité souveraine des princes-législateurs, des prophètes : des Solon en même temps que des Mahomet; et on se posait dans l'esprit non-seulement des sages français, mais des sages de toute l'Europe, des ministres et des souverains, comme le restaurateur de la civilisation et le fondateur d'une nouvelle société.

Le 18 Floréal, 7 mai 1794, il prononça ce discours qui répandit, en effet, dans toute la France, dans l'Europe entière une émotion indicible, et qui, en effet encore, désignait Robespierre comme le directeur des nouvelles destinées de la société française. Beau discours, en certaines de ses parties, quand il reste dans les principes généraux; quand il indique la tyrannie inquisitoriale de l'incrédulité et les misères politiques et morales du matérialisme; quand il développe cet article premier du décret qu'il propose :

« Le Peuple français reconnaît l'existence de l'Être Suprême et l'Immortalité de l'âme. »

Mais on retrouve dans tout l'ensemble ce quelque chose d'étroit et d'insuffisant qui est caractéristique de

Robespierre[1]. L'orateur ne montre dans le spiritualisme que son utilité matérielle et pratique. Sa poitrine est trop petite pour contenir le souffle prodigieux de la foi. Il n'a su monter que les premiers échelons de cette échelle symbolique de Jacob qui va de la terre au ciel, et que le christianisme monte tout entière. Maximilien n'a un peu compris que la moitié de la civilisation chrétienne, celle qui parle de la fraternité ; l'autre moitié plus haute, plus ferme, plus féconde qui enveloppe l'amour de l'homme dans l'amour de Dieu, il ne la connaît pas. Aussi quand le Christ résume la partie sociale de son enseignement dans ces deux phrases : Aimez-vous les uns les autres, et Pardonnez à vos ennemis ; Robespierre résume la nouvelle civilisation en ces deux maximes : Dénoncez-vous les uns les autres, et Guillotinez vos rivaux.

Le début du discours ne manque pas d'ampleur ; malheureusement l'orateur procède dans son éloquence comme dans ses actions, par des élans vigoureux suivis de retours timides. La thèse est large, mais quand on arrive dans le détail des idées, les contradictions, les obscurités, les équivoques, les extravagances, les vilenies, les bouffonneries abondent. Après les grands élans, il tombe dans le commérage. Il sort d'une sage fermeté pour devenir furieux, hypocrite ou effronté ; déclamant niaisement contre tout ce qui indique la grandeur, la fortune ou l'intelligence ; abusant l'ignorance, exaspérant le fanatisme par les affirmations les plus odieuses comme les plus saugrenues, ou par les plus répugnantes flagorneries.

Puis il reprend ce thème qui constitue chacun de ses discours. Tout le monde, sauf Robespierre, a trahi et doit trahir la Révolution. Les hommes d'esprit, les

[1] *Sur les rapports des idées religieuses et morales avec les principes républicains*, in-8° de 48 pages, p. 18-19.

hommes d'intelligence, les hommes de lettres surtout, se sont deshonorés dans cette affaire. La raison du peuple a fait seule tous les frais de la Révolution. Tous les crimes, toutes les sottises, toutes les erreurs ont été le fait des aristocrates. La Révolution est divine, la démocratie sainte, la populace infaillible. Quand cette divinité assassine, quand cette sainteté pille, quand cette infaillibilité s'enivre et tombe dans le ruisseau, il est certain que c'est un mirage. Ce sont les despotes coalisés qui ont fait les massacres de Septèmbre, guillotiné Mme Elizabeth, établi le Tribunal révolutionnaire, massacré les prêtres, les femmes, les vieillards, brûlé les églises et célébré le culte de la déesse Raison ; « car l'immoralité est le but du despotisme, comme la vertu est l'essence de la République. »

Après cette satisfaction donnée aux principes, l'orateur entonne les accords de ses lieux communs. Il fait la chasse à outrance aux ennemis de Robespierre. Les aristocrates, les Girondins et les modérés, ces anciens objets de ses ressentiments, ont trouvé quelques compagnons. La troupe habituelle s'est recrutée des Hébertistes qui ne sont que des royalistes et de Danton « le plus dangereux et le plus lâche des ennemis de la patrie. » Et le bon peuple Jacobin, tremblant à la pensée qu'il avait idolâtré ces monstres et ces traîtres, doit logiquement se précipiter, désespéré, écrasé de honte et d'effroi, dans le sein de l'homme, seul toujours sage, toujours vertueux, toujours incorruptible, toujours prévoyant jusqu'à la prophétie, toujours dévoué jusqu'au martyre.

Car le martyre revient, c'est le troisième thème obligé de tous les discours. « Ne nous étonnons pas si tous les scélérats semblent vouloir nous préparer la ciguë. »

J'ignore à quelle préoccupation particulière il obéissait à cette date, mais il est particulièrement âpre

contre les riches. « Le despotisme n'est plus guère défendu que par l'appui que lui prête la ligue des riches. » Préparait-il une extermination des fermiers généraux? Pensait-il aux banquiers amis de Chabot? Ou plutôt ne songeait-il pas qu'il était bon, après s'être montré tellement conservateur, de faire acte de violence révolutionnaire?

Cette préoccupation d'équilibre et de bascule ne le quittait guère. Nous ne pouvons nous étonner, après une profession de foi spiritualiste, de le voir tonner contre le fanatisme. Dans un même passage, il indique qu'il y a folie à persécuter les prêtres, comme Hébert le voulait; et il les désigne aux proscriptions. Il en agit envers ceux-ci comme envers les athées : nous les tolérons au nom de la liberté des cultes, seulement les uns et les autres sont des aristocrates, et nous les supprimerons.

La promulgation de cet Evangile du dix-huitième siècle produisit deux impressions très-diverses mais très-accentuées.

La haine et le mépris des ennemis naturels de Robespierre s'en accrut contre lui. On ne trouvait dans son discours rien de viril. On y voyait de la ruse féminine et des précautions de vieillard; on y reconnaissait le procureur et le pédant, et Tartufe y commandait le *feu de file*, en gémissant. On n'y sentait rien de Français non plus, et il y avait tellement en lui de l'Anglais prédicant, de l'Ecossais puritain que nous l'entendons souvent nommer le nouveau Cromwell.

Les incrédules et les railleurs se virent atteints par cette affirmation dogmatique.

Les ambitieux conclurent qu'il dévoilait ainsi, fort clairement, son plan de domination et qu'il voulait utiliser, pour sa tyrannie prochaine, les tendances religieuses qui sont au fond de toute âme. Ils n'avaient jamais fait appel, jusqu'ici, qu'aux instincts matériels

et grossiers, instincts bornés, vite lassés, insatiables pourtant. Ils devinèrent qu'ils étaient ainsi dans un état d'infériorité décidée en face de Robespierre. Ils trouvèrent pour alliés naturels d'abord le scepticisme que tout l'effort du siècle avait contribué à rendre si puissant et si orgueilleux, puis le fanatisme d'intolérance que la Révolution avait développé jusqu'à la plus ombrageuse fureur, enfin cet amour de l'indépendance et du libertinage qu'il avait fallu répandre chez les plus ignorants, les plus violents, les plus dépravés pour arriver à détruire brusquement l'ancienne société.

Le tout réuni créait un front de bataille formidable, derrière lequel il n'y avait sans doute ni corps d'armée ni réserve, mais que Robespierre n'était ni assez vigoureux, ni assez pur pour percer.

Aussi ce manifeste philosophique à propos de l'Etre-Suprême doit-il être tenu pour une des grandes causes politiques de la révolution de Thermidor, comme la création du bureau de Police en fut un des petits mobiles.

Ce n'étaient pas seulement la situation, l'ambition des autres démagogues qui étaient atteintes, mais leur vanité. Bien des traits de ce discours du 18 Floréal allaient s'enfoncer dans telle poitrine ou marquer tel front. A combien de ses collègues ne pouvaient pas s'adresser des phrases comme celle-ci qui semble être le résumé de l'histoire de la Terreur et de la biographie de tant de révolutionnaires : « Ils ont érigé le vice non-seulement en système mais en religion ; ils ont cherché à éteindre tous les sentiments généreux de la nature par leurs exemples autant que par leurs préceptes. »

Quel aveu de la part de Robespierre ! Mais aussi quel coup pour des hommes comme Barère, ou Billaud, ou Collot, ou mille autres qui, se sentant touchés, pouvaient se croire désignés !

C'est à cette date de Floréal et probablement pendant

les querelles que signale Barère et qui précédèrent dans le Comité de Salut Public la proclamation de l'Etre-Suprême, c'est à cette date, disons-nous, que nous pouvons enfin sûrement pénétrer dans l'intérieur de ce Comité. Nous allons saisir sur le vif, la trace des divisions. C'est la première manifestation authentique et directe que nous en avons.

Robespierre et ses deux *acolytes* étaient sans doute plus séparés par leurs principes de Billaud et de ses aides que de Lindet, de Prieur et de Carnot. Ce dernier, notamment, s'était montré l'ennemi décidé des Hébertistes; et il proclamait la nécessité de la tolérance d'une façon qui porterait à le ranger parmi les hommes d'instinct religieux. «J'abhorre le fanatisme, et je crois que le fanatisme de l'irréligion, mis à la mode par les Marat et les père Duchêne, est le plus funeste de tous [1]. »

Pourtant c'est Carnot que la chronique nous montre le premier à l'attaque. Il avait plusieurs raisons de mépriser ou de haïr Robespierre. Nous en avons indiqué quelques-unes. Il lui en voulait surtout pour sa jalousie. Robespierre, qui n'était que le commandant des braves de club, des tricoteuses et des héros de Septembre, jalousait furieusement le chef de l'armée. Sans doute cette haine de Carnot contre Maximilien redoublait quand l'insolent et impérieux écolier de celui-ci, quand Saint-Just joignait ses critiques âpres aux reproches hargneux et pédantesques de son maître. Elle augmenta en Messidor surtout quand le « morveux » se vanta d'avoir sauvé l'armée de Sambre-et-Meuse en forçant Jourdan à désobéir à un ordre désastreux de Carnot. Mais dès longtemps la guerre était déclarée [2].

« Dans le commencement de Floréal, dans une

[1] *Réponse de* L. N. M. Carnot, 8 Floréal, an VI, 232 pages in-32, p. 48. — [2] *Vie de Carnot*, 1816, in-32, p. 57.

séance du soir, il s'éleva brusquement une querelle très-vive entre Saint-Just et Carnot, au sujet de l'administration des armes portatives, dont Carnot n'était pas chargé, mais bien Prieur de la Côte-d'Or. Saint-Just prenait grand intérêt au beau-frère de Sijas, agent comptable des ateliers du Luxembourg, que l'on prétendait avoir été opprimé et menacé d'arrestation arbitraire, parce qu'il avait éprouvé quelques difficultés, pour objet de son service, avec l'administration des armes.

« Dans cette querelle faite inopinément par Saint-Just, on vit clairement son but qui était d'attaquer les membres du Comité qui s'occupaient des armes et de perdre leurs coopérateurs.

« Aussi essaya-t-il de réunir dans l'inculpation notre collègue Prieur en l'accusant d'avoir voulu perdre cet agent et le faire incarcérer. Mais Prieur nia si formellement les faits articulés par Saint-Just que celui-ci n'osa plus insister. Il se retourna alors vers Carnot qu'il attaqua avec une injure cruelle. Plusieurs membres du Comité de Sûreté Générale y assistaient.

« Niou était présent à cette scène scandaleuse. Il se retira consterné et craignit d'accepter une mission pour les poudres, mission qui pouvait devenir, disait-il, un sujet d'accusation puisque les patriotes s'occupaient à se détruire ainsi.

« Nous nous serions plaints, sans doute, de cette attaque indécente, mais fallait-il, dans un moment où il n'y avait pas un grain de poudre fabriqué à Paris, proclamer une division qui pouvait être aussi funeste? ou bien fallait-il avant tout tirer la patrie du danger de manquer de poudre et étouffer ce germe de division dans le sein du Comité de Salut Public plutôt que de faire connaître ce fatal secret!

« Au milieu des inculpations les plus vagues et des expressions les plus atroces proférées par Saint-Just,

Carnot fut obligé de les repousser en le traitant lui et ses amis, *d'aspirer à la dictature et d'attaquer successivement tous les patriotes pour rester seuls et s'emparer du pouvoir suprême avec ses partisans.*

« C'est là où Saint-Just montra une fureur excessive. Il s'écria que la République était perdue si les hommes chargés de la défendre se traitaient ainsi de dictateur ; qu'il voyait bien le projet de l'attaquer mais qu'il se défendrait.

« — C'est toi, ajouta-t-il, qui es lié avec les ennemis des patriotes, et apprends que je n'ai que quelques lignes à écrire pour faire un acte d'accusation et te faire guillotiner dans deux jours.

« — Je t'y invite, dit Carnot, avec la fermeté qui n'appartient qu'à la vertu ; je provoque contre moi toute ta sévérité ; je ne te crains pas. Vous êtes des dictateurs ridicules.

« Les autres membres du Comité insistèrent, en vain, plusieurs fois, pour éteindre ce ferment de discorde dans le Comité ; pour rappeler Saint-Just à des idées plus justes de son collègue et à plus de décence dans le Comité. Ils voulurent rappeler les esprits aux affaires publiques. Mais tout fut inutile. Saint-Just sortit comme enragé, entrant en fureur et en menaçant ses collègues.

« Saint-Just n'eût, sans doute, rien de plus pressé que d'aller avertir le lendemain Robespierre, de la scène qui venait de se passer, car nous les vîmes revenir ensemble le lendemain, au Comité, vers une heure.

« A peine sont-ils entrés que Saint-Just, prenant Robespierre par la main, s'adresse à Carnot en disant :

« — Tiens, les voilà mes amis ! voilà ceux que tu as attaqués hier.

« Robespierre essaya de parler des torts respectifs avec un ton hypocrite. Saint-Just voulut reprendre la

parole et exciter ses collègues à prendre son parti. Le sang-froid qui régna dans cette séance les découragea et ils s'en allèrent du Comité de bien bonne heure et avec humeur.

« C'est de cette époque que la division se prononça d'une manière bien sensible, et bientôt après nous vîmes dans les papiers anglais que le Comité de Salut Public était divisé. Déja depuis quelque temps, on se défiait, on s'observait, on ne délibérait plus, avec eux, avec cet abandon de la confiance[1]. »

Nous aurons souvent à rappeler combien les membres des Comités sont suspects dans leurs apologies, et avec quel soin il faut étudier leurs factums où l'art de dénaturer, de présenter incomplètement, faussement et sans ordre, les faits est poussé jusqu'aux dernières limites de l'hypocrisie et de la fourberie. Ici le récit est appuyé de détails qui le rendent précieux, vrai dans son ensemble et authentique dans ses traits principaux. Nous y pouvons constater ce que nous avions deviné, d'ailleurs, à savoir que la division existait depuis longtemps dans les Comités et qu'elle va s'accentuant; que le rôle d'agresseurs impérieux est pris par les Robespierristes, quand les autres attendent pour se défendre d'être poussés à bout. Encore essaient-ils d'apaiser Saint-Just plus que de le blâmer. Maximilien vient jouer le rôle principal, le rôle de pacificateur, de régulateur, et toute l'audace qu'on ose déployer contre lui consiste à se taire et à garder le sang-froid.

On voyait pourtant se dessiner de plus en plus ses projets ambitieux. Barère nous dira dans ses mémoires que cette affaire du rétablissement du culte fut un rayon de lumière. Mais on n'osait rien témoigner. Les collègues de Robespierre prendront soin de nous donner

[1] *Réponse des membres des deux anciens Comités*, Paris, an III, in-8°, de 112 pages ; p. 103-105.

les preuves de leur abaissement. Ils nous avoueront que souvent ils n'osaient discuter devant lui ; qu'ils avaient pris le parti de s'entendre par un signe, par un clin d'œil et qu'ils se contentaient de voter contre les plus dangereux détails du plan suivi par le puissant démagogue. Ils ajouteront qu'après la mort de Hérault de Séchelles, ils ne voulurent pas proposer de le remplacer, de crainte que, malgré leur unanimité, Robespierre n'eût assez d'ascendant pour les contraindre à nommer une de ses créatures et « à introduire dans le Comité un conspirateur de plus[1]. » Ils redoutaient surtout d'être amenés à accepter Augustin Robespierre.

Nous trouvons une autre preuve de leur docilité. Ce discours sur l'Etre-Suprême qu'ils maudissaient, dont ils redoutaient l'effet, ils furent forcés de l'applaudir, de l'acclamer, de le répandre d'une façon exceptionnelle. Le 29 Floréal, un arrêté signé Barère, Billaud-Varennes, Robespierre, Robert Lindet, ordonna que ce Rapport serait lu, chaque décade, pendant un mois, dans les édifices publics de toutes les communes de France[2].

C'était évidemment centupler la puissance de Robespierre. Mais que faire ? Le char triomphal était tellement lancé qu'il fallait pousser à la roue sous peine d'être écrasé par lui.

Sans doute cette manifestation religieuse avait irrité la troupe des démagogues, des incrédules, des athées et des libertins. On pouvait espérer trouver là le principe d'une réaction contre la popularité de Robespierre. Mais c'était une espérance lointaine encore.

Les catholiques, la masse intelligente des hommes religieux n'avaient pas été séduits par ce discours. Les passages haineux, remplis de menaces contre les pré-

[1] *La grande queue de Laurent Lecointre*, in-8°, de 22 pages ; p. 9. — [2] Arch. nat. *Registre des délibérat. du Comité de Salut Public.*

tres, contre l'élite intellectuelle et morale de la société française annonçaient suffisamment au christianisme qu'après avoir été persécuté par l'intolérant voltairianisme des Girondins, et par l'athéisme, il allait l'être par le déisme. La démonstration n'avait pas tardé à venir. Robespierre, en effet, continuait sa politique de bascule. Après avoir paru, dans certains passages de son Rapport, promettre quelque humanité, justice et tolérance, il avait rebondi vivement en arrière. En veut-on une preuve? Le 21 Floréal, l'ex-prêtre Maignet, le proconsul du midi, l'ami de Robespierre, obtient la création du tribunal révolutionnaire d'Orange. C'est Robespierre qui prend l'initiative et la responsabilité de cette création, en signant le premier le décret. L'on peut rendre compte des exploits de ce Maignet et de ce tribunal en rappelant Bédouin, petite ville de 2000 habitants, rasée, incendiée, absolument détruite parce que quelques ivrognes avaient manqué de respect à l'arbre de la Liberté. En veut-on une autre preuve? Le 25 Floréal sont instituées les Commissions populaires, conformément au décret du 23 Ventôse, émané du génie robespierriste. Ces Commissions populaires composées de ce qu'il y avait de plus inepte et de plus bestial parmi les Sans-Culottes, avaient pour mission de pourvoir plus amplement aux massacres judiciaires, et elles condamnaient sur cette énonciation : Suspect de ne pas être l'ami du peuple.

Ainsi Robespierre, en éloignant les sceptiques, n'avait pas ramené les gens sincèrement religieux.

Mais si, aux deux extrêmités de cette chaîne d'esclavage qui liait la France, les plus pures victimes comme les plus rudes tyrans s'étaient sentis atteints par cette évolution du génie révolutionnaire, le bon peuple jacobin, la foule des badauds démocratiques, cette multitude qui demande quelque chose à croire et à vénérer, qui appelle un directeur et un sauveur, s'était ralliée à

lui. Tous ceux qui se sentaient une âme, mais une âme révolutionnaire, ceux qui éprouvaient le besoin de trouver une pierre debout au milieu des ruines qu'ils ne maudissaient pas, mais qui les inquiétaient pourtant, tous ceux-là s'unissaient davantage à lui, et imposaient sa puissance à ses rivaux.

Cette multitude nous est représentée par cette veuve Jakin qui lui offre ses rentes, sa main et son culte ; par la sœur de Mirabeau qui lui écrit : « Tu es un aigle qui plane dans les cieux [1]. »

Cette puissance, elle est indiquée par Fouquier-Tinville disant que la simple volonté de Robespierre « est un ordre impératif ; » par Collot d'Herbois qui de Lyon, après le siége, se dit son constant ami, lui écrit tendrement de bien soigner sa santé, précieuse aux républicains, et qui ajoute : « Une lettre de toi fera grand effet sur tous nos Jacobins [2]. » Elle nous est indiquée encore par cet ordre qu'il donne aux journalistes, en pleine tribune des Jacobins, d'avoir à ne publier aucune partie de ses discours sans l'avoir consulté.

Cette multitude dévouée, nous l'avons montrée déjà baisant les mains de son idole, cherchant à saisir les basques de son habit pour y poser les lèvres, ou à faire tomber sur elle quelqu'un de ses regards. Ceux qui n'étaient pas assez heureux pour l'approcher ne sont pas moins idolâtres.

C'est la Société populaire de Caen qui lui écrit que son nom porte l'effroi dans l'âme des tyrans. De Vesoul et de vingt autres endroits on lui mande que ses jours sont précieux à la patrie. A Sedan, il est le fondateur de la République et il en couvre le berceau de l'égide de son éloquence. A Paris, on est plus tendre : on devine qu'il est aussi aimable par son caractère,

[1] *Papiers inédits*, t. II. — [2] Saladin, *Rapport*.

qu'admirable par ses talents. A Château-Thierry, on le regarde comme le Messie promis par l'Eternel pour réformer toute chose. A Toulouse, il est un apôtre ; à Vermenton, une pierre angulaire, à Paris encore, une pierre angulaire, puis un flambeau et une colonne, et l'on vient dans la capitale, lui écrit-on d'Amiens, pour se rassasier le cœur et les yeux de ses traits. La commune de Marion se jette à ses pieds et lui annonce qu'elle a fait chanter un *Te Deum* en son honneur. Peys et Rompillon, président et secrétaire du Comité de Saint-Calais, ne peuvent se contenir : Robespierre, s'écrient-ils, colonne de la République, protecteur des patriotes, génie incorruptible, Montagnard éclairé qui voit tout, prévoit tout, déjoue tout ! Saint-Just avait lié connaissance avec lui en lui disant : Vous êtes un grand homme. Un autre correspondant lui annonce qu'il est un dieu : la couronne civique, le triomphe vous sont dûs, et ils vous seront déférés, en attendant que l'encens civique fume devant l'autel que nous vous élèverons. Pour le général Sandoz, il redevient une inébranlable colonne.

C'était bien là, d'ailleurs, l'idée qui dominait dans ces sincères et étroits cerveaux de Sans-Culottes : il était l'incarnation de la République ; « Tes lumières rares, ton énergie, ta mâle éloquence ont sauvé la liberté » lui déclarait Lavigne, secrétaire du représentant Maignet. Aussi était-il pour la masse des bons et naïfs patriotes presqu'aussi sacré que la République même. Quand en l'an III, Billaud, Barère, Collot d'Herbois furent accusés d'avoir été ses complices, le plus sérieux de leur défense consista à invoquer la *popularité monstrueuse* de Maximilien. « C'était une *puissance populaire* impriment-ils ; l'opinion publique était accaparée par ce tyran religieux... la considération et la confiance du peuple qu'il avait usurpée par cinq années d'une hypocrisie sans négligence formaient autour de lui un rempart sacré. Il était consi-

déré comme un être essentiel à la République[1]. » Un mot prononcé par lui était un arrêt irréfragable qui conduisait les hommes à la fortune ou à l'échafaud[2]. Il était donc pour les républicains l'inébranlable colonne de la République, pour les Sans-Culottes le dieu de la Révolution, pour les chefs politiques le Prince du peuple. Il avait pour lui l'opinion, non pas nationale — il n'y avait plus de nation qu'en face de l'étranger, — non pas publique, — il n'y avait plus de peuple, mais une collection d'individus vivant chacun dans la solitude, séparés les uns des autres par la Terreur, par la défiance, par les soupçons, par la dénonciation ; — il faut dire qu'il avait pour lui l'*opinion populacière*. Je prends ce mot *populace* non dans un sens injurieux, mais dans sa signification propre. M. de Ségur, dans ses Mémoires, constate que ce qui régnait alors c'était la classe correspondante à celle des domestiques ; et tout, les faits comme les paroles, démontre qu'en effet ceux-là seuls pouvaient se réunir et parler, ceux-là seuls jouissaient d'une sorte de liberté, qui voulaient descendre au niveau des préjugés, de l'ignorance, des appétits, de la brutalité des êtres de cette couche sociale.

C'était en dirigeant, en absorbant, en agrandissant cette puissance des Sans-Culottes, que Robespierre parvenait à emporter l'une après l'autre toutes les positions qui le séparaient du souverain pouvoir et à écraser tous ceux qu'il avait en face de lui, ennemis déclarés ou dissimulés, rivaux éclipsés, alliés mécontents, esclaves grondants, vaincus impatients, émules jaloux. Il les lui fallait faire disparaître avant de dévoiler le but dernier de son ambition. Sans négliger de maintenir sous sa main la Commune et les Sections pa-

[1] Billaud, *Réponse à L. Lecointre*, p. 35. — [2] Fantin Desodoards, *Histoire*, t. IX, p. 144.

risiennes, et tout en continuant de travailler à absorber la puissance du Comité de Salut Public qu'il sent frémir sous sa domination, il veut chercher à parfaire la servitude de la Convention, à réduire à l'impuissance cette Montagne qui pourrait, au moment donné, encourager les Comités à secouer le joug.

C'est bien la grande ligne politique qu'il va suivre pendant le mois de Prairial.

CHAPITRE IV

ROBESPIERRE ET LA CONVENTION.

(Prairial. — 20 Mai. — 18 Juin 1794.)

Nous arrivons à l'époque qui est l'apogée de la puissance pour Robespierre. Il a pu être moins suspect dans les Comités, il pourra être plus entraînant aux Jacobins. Mais Prairial est le point central où les quatre forces qu'il faut avoir pour réussir — la Commune et les Jacobins, les Comités et la Convention — se rencontrent dans sa main de façon à lui donner la plus grande somme d'action.

Comment ne profita-t-il pas d'une telle situation?

Il ne se croyait jamais assez fort, il prévoyait sans cesse quelque obstacle, il reculait toujours à porter le coup décisif.

Un de ceux qui tremblent alors devant lui, nous peint, à traits énergiques, cette partie de son être qui explique ses hésitations en Prairial :

« Il n'avoit de net dans l'esprit que les vues de la haine et celles de l'envie. Mais comment s'exprimer et agir avec énergie quand on ne veut que nuire et qu'on est lâche! On peut être adroit et artificieux avec des vices bas, on n'est énergique qu'avec des vices qui ont de la grandeur. Même son envie de nuire ne se montra longtemps qu'à travers la crainte d'offenser. Il n'attaquoit que par derrière ; ses traits étoient empoisonnés ; mais il les lançoit de si loin et tellement émoussés et enveloppés qu'on succomboit souvent sans les avoir

sentis. A la fin de son règne, à cette époque où il eut le courage d'attaquer de front des malheureux qui n'osoient se défendre, quelquefois il parla en ennemi insolent et cruel, jamais en ennemi supérieur..... Une seule fois dans toute sa vie, il a fait un pas, un seul pas, sans appui, sans précurseur et sans guide, et ce pas l'a conduit... à la mort[1]. »

L'homme qui le juge avec ce mépris, était brave, il avait fait dans sa vie une action d'un patriotisme héroïque; il était un des plus fermes Montagnards; et au moment où il rassemblait, pour les mettre en un relief excessif, les traits de cette vigoureuse esquisse, il était prosterné devant l'être qu'il nomme abject, inepte et couard. Il se prosternait, et par lâche habileté, et parce que réellement il tremblait. Toute la Montagne, toute la Convention en faisaient autant.

« Dans ces temps, tel fut l'avilissement de la France qu'un jongleur sanguinaire, sans talent et sans courage, nommé Robespierre, fit trembler tous les citoyens sous sa tyrannie. » Qui dit cela, est-ce un de ces aristocrates suspects de vouloir déshonorer la Convention avec la Révolution? Non. C'est ce même Montagnard illustre, Merlin de Thionville[2].

« Que voyons-nous aujourd'hui? Une assemblée représentative nulle, un peuple esclave et avili sous la verge du dictateur? » Qui dit cela? Un royaliste? Non, c'est un des plus actifs Montagnards, un des premiers serviteurs de la Révolution, Lecointre, de Versailles[3]. C'est un autre Montagnard, Fréron, qui l'avoua : « Nous avons vécu, pendant un an, le cou sous cette ignoble tyrannie. » C'est un Montagnard encore, Poultier, qui le dit : Les Conventionnels faisaient antichambre chez Robespierre pour implorer sa faveur. Un autre Monta-

[1] Merlin de Thionville, *Portrait de Robespierre*, in-8° de 16 p. — [2] Id., p. 15. — [3] *Robespierre peint par lui-même*, an II, in-8° de 36 pages.

gnard encore, Boucher Saint-Sauveur déclare que la présence de Robespierre dans la Convention produisait le même effet que la tête de Méduse[1].

Sans doute et à plusieurs reprises Robespierre fait l'éloge de cette crainte servile. Il la nomme du patriotisme. C'est bien son idéal de gouvernement que cette assemblée de muets qui accepte la responsabilité des actes exigés par les ambitions, les haines, les jalousies ou les vengeances du maître démagogue. Mais ces éloges de Maximilien ne cachaient pas à la conscience des Conventionnels leur avilissement.

Sans doute encore les Comités de gouvernement étaient pour quelque part dans cet asservissement. Mais n'oublions pas que, sans Robespierre, ils étaient insuffisants pour le produire. Ils le sentaient puisque, pour garder leur pouvoir, ils supportaient ses insupportables exigences. « Il s'était tellement identifié avec la Révolution, que l'attaquer c'était attaquer la Révolution[2]. » Pour la masse du public, pour l'ensemble de la Convention, « les individus composant les Comités de gouvernement étoient regardés comme les ministres de Robespierre[3]. » C'était l'opinion générale pendant les six mois qui précédèrent Thermidor.

Les quelques Conventionnels qui arrivaient jusqu'aux antichambres des terribles Comités savaient que peu de matières passaient en délibération et que tout s'y commandait tantôt par Billaud, tantôt par Robespierre[4]; surtout par ce dernier devant lequel Billaud lui-même se taisait ou louvoyait, la plupart du temps. Aussi était-ce par Robespierre qu'on tremblait, et représentait-il la cause principale de l'asservissement.

La Convention était devenue un instrument passif

[1] *Boucher Sauveur à ses concitoyens.* — [2] Méhée fils, *Défends ta queue*, an III, in-8° de 8 pages. — [3] Fantin Desodoards. *Hist.* — [4] *Rapport à faire* par Barère, an III, in-8° de 15 pages; p. 12.

de la Terreur. « En entrant dans l'assemblée, chaque membre plein de défiance, observait ses démarches et ses paroles dans la crainte qu'on ne lui en fît un crime. En effet rien n'était indifférent, la place où l'on s'asseyait, un geste, un regard, un murmure, un sourire. Le sommet de la Montagne, passant pour le plus haut degré du républicanisme, tout y refluait. Le côté Droit était désert depuis que la Gironde en avait été arrachée. Ceux qui y avaient siégé avec elle ayant trop de conscience ou de pudeur pour se faire Montagnards, se réfugiaient dans le *ventre* toujours prêt à recevoir les hommes qui cherchaient leur salut dans sa complaisance ou sa nullité.

« Des personnages encore plus pusillanimes, ne prenaient pied nulle part, et pendant la séance, changeaient souvent de place, croyant ainsi tromper l'espion, et, en se donnant une couleur mixte, ne se mettre mal avec personne. Les plus prudents faisaient encore mieux. Dans la crainte de se souiller et surtout de se compromettre, ils ne s'asseyaient jamais; ils restaient hors des bancs, au pied de la tribune; et dans les occasions éclatantes où ils avaient de la répugnance à voter pour une proposition et où il pouvait y avoir du danger à voter contre, ils se glissaient furtivement hors de la salle[1]. »

Le Montagnard qui nous livre ce vif croquis nous laisse entrevoir quelques-unes des causes de cette situation. « Autant on cherche dans les temps ordinaires à s'élever, autant on s'efforçait, en ce temps de calamité, de se rabaisser pour se faire oublier ou de *se dégrader soi-même* pour se faire pardonner sa supériorité. Tout se rapetissait pour passer sous le niveau populaire. » On abjurait toute dignité pour ne pas exciter l'envie de ceux à qui tout ce qui

[1] Thibaudeau, t. I, p. 47-48.

n'était pas grossier était étranger, ou paraissait hostile.

Ainsi la Révolution était la cause première et directe de cette bassesse, de cette couardise, de cette courtisanerie nouvelle. Fort logique en cela, puisqu'elle avait pour mission de mettre en haut ce qui était en bas, de détruire tout principe acquis, d'imposer pour règle absolue la volonté du peuple. Elle poussait nécessairement la conscience aux hésitations, la morale aux transactions ; et elle remplaçait la dignité par l'intérêt. On ne rougissait pas de faire ce que chacun faisait, puisque l'ensemble de ces *chacun* représentait la seule vérité et la sagesse unique. Le mensonge était une loi sociale dans une société où les fourbes et les menteurs non-seulement régnaient, mais prêchaient, catéchisaient, pontifiaient, et incarnaient l'infaillibilité et la divinité. La couardise, à son tour, était devenue une pratique salutaire dont on ne rougissait pas davantage. « La peur, dit un célèbre contemporain, avait fait des progrès immenses dans le caractère français, alors que tout se montrait sur le ton de la fierté la plus exaltée[1]. » C'est ainsi, qu'avec les gestes les plus emphatiques et les grandes phrases les plus sonores, la France tremblait sous un homme qu'on avait proclamé le plus lâche des hommes et qu'on allait déclarer inepte.

La Convention était, disions-nous, plus que tout autre groupe, exposée à ressentir ces influences déshonorantes.

Prenons-la, pour un instant, en dehors des cent membres de la Montagne. Que renfermait-elle? Sans doute quelques hommes de caractère et de grande intelligence, des hommes comme le brave et intelligent Boissy d'Anglas, comme l'héroïque Féraud, comme le sage et austère Durand de Maillane, comme ces députés, vaillants alors, qui avaient eu le courage de ne

[1] Lacretelle, *Dix années.*

pas voter la mort du Roi — et il y en avait encore deux cents survivants à la fin de l'an II[1]. — Le reste comprenait cette large *Plaine*, cet immense *Ventre*, ce grand *Marais*, qui dès le début de la Convention, oscillait à droite et à gauche, sans parti pris, prêt à toute transaction et se rangeant toujours du parti le plus menaçant.

Pour bien comprendre ce qu'avaient pu devenir ces honnêtes gens hésitants, il faut voir dans quel milieu ils se trouvaient.

Nous savons que la Convention n'avait rien d'une grave et solennelle assemblée, rappelant le Sénat Romain foudroyant les Barbares de sa majesté. Jamais elle ne comptait la moitié de ses 749 membres. Aux affaires du 31 mai, ils étaient cent députés présents, et bien souvent depuis trouvait-on à peine 80 votants[2]. La plus vile populace gardait les abords du palais et couvrait de huées ceux des conventionnels qui passaient pour tièdes. « A l'entrée et à la sortie, le spectateur interdit étoit tenté de croire à l'irruption soudaine de nouvelles hordes barbares, à l'apparition d'une nuée de harpies voraces et sanguinaires, accourues de toutes parts[3]. »

A l'intérieur, ces députés déjà terrifiés, trouvaient pis encore. Non-seulement cette politesse française à laquelle le dix-septième et le dix-huitième siècle attachaient le prix d'une grande vertu était bannie, — les Montagnards, les pétitionnaires eux-mêmes assistaient aux séances le chapeau sur la tête ; — mais il n'y avait plus de liberté, à peine de sécurité dans la salle. Dans les grands jours elle était envahie par la populace qui s'asseyait sur les bancs à côté des députés[4]. Aux jours ordinaires les tribunes suffisaient aux auditeurs. Hommes et femmes désignaient, avec les hurlements les plus

[1] Mallet du Pan, *Mémoires*. — [2] Fantin, t. V, p. 127. — [3] *Notice sur la Vie de Sieyès*, an III, in-8° de 66 pages. — [4] Meillan, p. 61.

sauvages et les menaces les plus significatives ceux qui semblaient ne pas vouloir bien voter. Ils les signalaient aux injures des Montagnards, aux vengeances de Robespierre, surtout, qui était pour ce peuple, le juge souverain et la justice sans appel[1]. Les Montagnards obéissaient à ces excitations. « Les députés s'injurioient, se menaçoient du poing, couroient confusément à la tribune, où ils se colletoient, se pressoient et se culbutoient[2]. » « Ce sont des royalistes, criaient les Montagnards en menaçant leurs collègues. Mais nous avons des poignards pour les royalistes[3]. » D'ailleurs nul moyen de protester, d'émettre un avis, de se faire entendre. Durand Maillane le dira nettement après Thermidor : « Nous n'avons jamais pu nous faire entendre dans cette enceinte sans être exposés aux insultes et aux menaces. »

Daunou résume bien cette situation, et n'oublions pas qu'il n'a pas vu les plus mauvais jours. Il montre ses collègues « réduits au silence dans la Convention, espionnés dans leurs demeures, recherchés dans leurs relations, environnés de terreurs et de perfidies. »

Un autre conventionnel, Dussault, de Paris, avait vu ce qu'étaient devenus les députés du *Marais* au milieu de ces événements. C'étaient, dit-il, « des têtes froides et lentes, des hommes que des erreurs avoient rendus prudens et timides, auxquels un long silence avoit presqu'interdit le droit de parler, dont les oreilles retentissoient de menaces éternelles, dont les cœurs étoient maigris de terreur, à qui l'on avoit donné un nom qui les rendoit, pour ainsi dire, moîtes ; des hommes qui avoient appris à se taire, à l'école des plus grands périls, et qui savoient que les vaincus n'ont jamais raison avec les vainqueurs, composoient en

[1] Courtois, *Rapport sur les évènements du 9 Thermidor* ; an IV, in-8° de 40 et 220 pages ; p. 29. — [2] *Le chateau des Tuileries*, t. I, p. 239. — [3] Boucher-Sauveur, p. 4.

grande partie cette majorité semblable à une eau dormante que le souffle des vents n'agitoit qu'avec peine [1]. »

Ces députés, du reste, ne s'en cacheront pas. Quelques-uns de leurs chefs, déclareront plus tard que plus ils avaient été éloquents et remarqués à la Constituante ou à la Législative, plus ils se taisaient et se cachaient dans une apparente imbécillité. Ils avoueront qu'ils étaient des républicains aussi sincères que modérés, mais que la terreur leur faisait voter contre leur conscience tout ce que les chefs de la Révolution désiraient.

Toutefois si ces représentants de la République conservatrice manquèrent effrontément de courage, du moins leur couardise leur tint-elle lieu de la plus habile diplomatie. Ils avaient deviné que du jour où *ils feraient le mort*, les Montagnards, habitués aux violences, désireux d'injures et de tyrannies, tourneraient les uns contre les autres cette rage ambitieuse et brutale que le *Marais* silencieux ne lui offrait plus l'occasion d'exercer. Ce *Marais* eut donc la suprême adresse de laisser ses ennemis s'exterminer les uns les autres. Il ne porta pas plus de secours aux Dantonistes, à Hérault, à Fabre, à Chabot, à Bazire, qu'il n'en avait porté aux Hébertistes, et bien que les *Indulgents* pussent lui moins déplaire que les *Ultras*, il n'oublia pas que les uns et les autres étaient des tyrans ou des terroristes. Il put espérer que la Révolution se chargerait, sans son aide, d'ébranler ses plus vigoureuses colonnes.

Le calcul des républicains modérés ne fut pas trompé. Quand la première période de la Révolution, la période anarchique, prit fin, à la mort des Hébertistes, et qu'on entra dans la seconde phase, le règne du despotisme pur, le rôle de victime fut rempli par d'autres

[1] *Fragment pour servir à l'histoire de la Convention nationale.*

personnages. L'effort de la nouvelle tyrannie se porta naturellement contre ceux qui venaient d'avoir le pouvoir, contre l'oligarchie révolutionnaire, représentée par les Montagnards. Le Tiers-Etat révolutionnaire, la Plaine, vit ses tyrans de la veille trembler, eux aussi. La Terreur attaquait la Montagne à son tour.

Comment ces Montagnards qui, par vice ou par enthousiasme, mais réellement, étaient les plus solides, les plus énergiques, les plus dévoués appuis de la République, purent-ils se laisser entamer, suspecter, énerver par la Terreur, au moment même où le supplice d'Hébert et la réforme de la Commune de Paris leur étaient deux victoires? Il y a beaucoup de raisons pour l'expliquer. Mais comme le fait importe seul à notre histoire de Thermidor, on me pardonnera de ne pas les donner toutes.

D'abord beaucoup de ces Montagnards étaient aisés à attaquer. Il y avait là 20 prêtres, 15 à 18 nobles, et si violents qu'ils se fussent montrés pour que nul ne suspectât la sincérité de leur apostasie, ils n'offraient pas moins de prise aux attaques, car la Révolution était une maîtresse aussi défiante que jalouse, et si elle n'admettait pas qu'on cessât d'être passionnée pour elle, elle n'admettait pas non plus qu'on le devînt quand on était son ennemi naturel. Quant aux autres, le Comité de Salut Public avait très-habilement porté atteinte à leur indépendance en les envoyant en mission. Par là, ils devenaient ses employés, ils devaient lui rendre leurs comptes, et comme il était impossible d'être sans faute au milieu des difficultés de telles ambassades, comme l'extrême autorité confiée à ces proconsuls les encourageait dans leurs vices naturels, ils revenaient presque tous dénoncés et suspects. Leur dossier que conservait soigneusement le Comité, leur reprochait d'avoir volé ici, pillé là, d'avoir été ultra dans telle ville, indulgent dans telle autre. Ils

devenaient ainsi à leur tour les esclaves du Comité.

Robespierre avait ses notes particulières et sa grande police. Je ne parle pas de ces vulgaires espions dont les archives nous ont conservé les noms et les rapports, je ne parle pas non plus de ces doubles mouches, comme Taschereau, Vilate, Peyreau d'Herval qui servaient Robespierre en même temps que Vadier et Barère et Collot, mais de ces espèces de conseillers intimes qu'il détachait auprès des députés-commissaires, comme Jullien fils, auprès de Carrier et d'Ysabeau, comme Lalluié auprès du même Carrier, comme la femme de Taschereau auprès de Paganel [1]. Et il avait si bien établi la renommée de sa prépondérance, que c'est à lui que s'adressaient les représentants en mission qui avaient à se plaindre du Comité [2].

Si l'on veut en outre penser qu'il y avait parfois jusqu'à cent Conventionnels en mission [3], et que la Montagne, même augmentée par tous les trembleurs que la chute des Girondins avait jetés dans son sein, ne pouvait guère compter plus de 150 membres, on verra combien il y avait de députés qui fussent quittes de toute crainte du côté du Comité, et combien il en restait à Paris pour lutter d'influence contre lui.

Encore moins pouvaient-ils résister à Robespierre qui « avoit réussi à mettre au rang des ennemis de la liberté ceux qui lui montroient quelqu'opposition, si bien qu'il n'y avoit plus de conspirateurs que ceux qu'il n'aimoit pas. Les puissances étrangères et les papiers anglais, disoit-il, l'entouroient d'assassins, et c'étoit aiguiser leurs poignards que d'oser parler contre son opinion [4]. »

C'était par là, comme l'avoue Billaud, qu'il était

[1] Voy. le 1er *Rapport de Courtois*, la *Réponse de Billaud*, l'*Essai de Paganel*, et *Collot mitraillé par Tallien*. — [2] Voy. *dans les papiers inédits les lettres de Laporte*, *Delacroix*, etc. — [3] Billaud, p. 79. — [4] *Id.*, p. 35.

parvenu à dompter le Comité et à lui faire faire à peu près ses volontés. Comment les Montagnards isolés, *avariés* — le mot est de l'un d'eux — par leurs crimes et leur mauvaise renommée, eussent-ils pu résister à des arguments qui enchaînaient le grand Comité!

Mais si cette Convention était si faible, si lâche, si méprisable et si méprisée, pourquoi ne pas la supprimer?

Il avait fallu s'appuyer sur elle pour écraser les Hébertistes et la Commune de Chaumette. On l'avait poussée aux nues pour lui donner plus de force, et on avait prouvé de la façon la plus énergique qu'elle était le vrai centre, la seule force légale, l'arche sainte, le concile infaillible. On la vantait ainsi d'ailleurs depuis que la chute des Girondins en avait fait un instrument docile. On pouvait difficilement la congédier comme une servante malapprise.

Robespierre, nous le verrons, n'était pas l'homme des coups d'Etat, il ne pouvait songer à détruire la Convention en masse. De plus, il la voulait conserver pour servir de contrepoids aux ambitions de ses ennemis des Comités, et pour en mieux rayonner dans la Société des Jacobins où il arrivait avec cette auréole de président du Comité et de directeur de la Convention.

Quant à Billaud et à ses complices, ils n'eussent pas, en principe, reculé devant la suppression de la Convention. Mais ils en avaient un besoin plus grand encore. Si elle était pour le pouvoir de Maximilien un supplément de force, elle était pour eux toute la force. Ils n'avaient qu'elle à opposer aux Jacobins, à la Commune de Fleuriot-Lescot, aux Sections dévouées à Hanriot. Elle les garantissait de plus contre leur soumission envers Robespierre, soumission qu'ils maudissaient, qu'ils restreignaient parfois, mais qu'ils n'osaient briser.

Pour eux, tout le travail était de conserver la Con-

vention dans sa servilité, mais sans employer les moyens violents, si faire se pouvait, en tous cas les moins violents possibles et de façon à ne pas porter à l'assemblée une atteinte essentielle qui lui enlevât tout le respect du peuple.

Maximilien savait que les Montagnards étaient un obstacle à son plan : ils n'acceptaient pas humblement leur servitude, et les Dantonistes avaient gardé rancune de la mort de Danton. Un homme plus hardi eût méprisé ces efforts timides d'un parti désorganisé, d'hommes sans grand appui dans l'opinion, dont toute l'énergie, en Prairial, es dépensait à écrire nuitamment des discours qu'ils n'osaient prononcer, et à courir se cacher dans des ruelles obscures pour n'être pas saisis dans leur domicile. On ne devait pas attendre que ce groupe se fortifiât par l'inanité même de ses premières terreurs ; qu'il amenât à lui les ennemis naturels de Robespierre ; qu'il circonvînt les indifférents et qu'il trouvât quelque joint d'intérêt pareil, ou de peur commune pour réunir les deux Comités, alors mal unis.

Robespierre, qui n'osait prendre un parti décisif que quand il ne voyait plus devant lui le moindre obstacle et dont toute la diplomatie consistait à faire exterminer par autrui ceux qui ne s'agenouillaient pas ou qui s'agenouillaient mal devant lui, Robespierre voulut agir envers les Montagnards, d'après le système qui lui avait réussi avec Hébert et Danton, c'est-à-dire les faire supprimer par les Comités de Gouvernement.

C'était justement ce que ceux-ci ne pouvaient vouloir, leur intérêt étant de conserver non pas exactement, comme le désirait Robespierre, le fantôme de la Convention, mais une Convention suffisamment forte. Ils commençaient à prévoir qu'ils allaient en avoir besoin pour lutter contre Maximilien.

C'est cette situation qui va se continuer jusqu'en

Thermidor; sur cette question du plus ou moins de force à conserver à la Convention va se porter la plus grande partie du travail intérieur de la République pendant le mois de Prairial.

Les circonstances paraissaient toujours vouloir favoriser, et très-singulièrement, Robespierre. Il obtint enfin cette bonne fortune de paraître courir un danger sérieux, — ce qui est la plus grande satisfaction que puisse ressentir une âme craintive — et de pouvoir sérieusement se poser en martyr — la plus grandiose attitude que puisse rêver un esprit vaniteux.

Depuis plusieurs mois, il lassait ses collègues de ses craintes [1]. Mais nul assassin ne se présentait. Un se présente, le 4 Prairial (23 mai), à une heure du matin. Il tire deux coups de pistolet qui ratent, mais ce n'est pas sur Robespierre. Il tire sur Collot d'Herbois. Celui-ci va devenir ainsi le personnage intéressant de la démocratie. C'est lui qu'on juge le plus important de la République puisque c'est à lui que s'adressent les coups! Double injure que le sort faisait à Robespierre! Nous pouvons nous imaginer sa jalousie furieuse et son angoisse ambitieuse, quand, le matin du 4 Prairial, il apprit cette bonne fortune de Collot. Une tentative d'assassinat et qui n'avait causé nul mal! Le génie de la Révolution quittait donc les étendards de l'auguste Maximilien pour favoriser un vil histrion! Etait-ce ce dernier qui allait, pour quelque temps du moins, jouir de la faveur et des ovations de la foule!

Lamiral, l'agresseur de Collot, avait bien dit qu'il avait eu l'intention de frapper d'abord Robespierre, mais qu'était cette parole vague en comparaison de ces deux pistolets! de vrais pistolets qui ne ressemblaient pas aux stylets de la calomnie ni aux poignards de

[1] Voy. son *Discours du 7 Prairial*, in-8° de 8 pages, p. 4.

Pitt dont Robespierre se montrait entouré, sans que personne autre les eût encore entrevus!

L'étoile de Maximilien n'était pas encore prête à pâlir. Ce même jour du 4 Prairial, une jeune fille de vingt-et-un ans se présente à la porte de la maison de Duplay, rue Saint-Honoré, 366, où demeurait Robespierre. Elle demande à voir celui-ci. On lui trouve un air étrange, des regards, des gestes qui indiquent la folie. La défiance qui est la loi de tout ce qui garde Robespierre, et la vigilance qui domine dans cette maison où il est un dieu, sont encore augmentées par l'affaire de Collot. On saisit la jeune fille, on l'interroge. Elle répond avec courage, avec une netteté, une sincérité, un sang-froid qui ne rappellent plus l'apparente folie de l'heure précédente; indiquant ainsi ce mélange d'exaltation incohérente et de froide vaillance qui constitue son caractère.

Elle dit, à ce premier moment, et elle répète sans varier, à tous les interrogatoires, qu'elle a entendu raconter que Robespierre est un tyran, qu'elle veut voir comment est fait un tyran, qu'elle veut causer avec Robespierre. Elle ne cache pas qu'elle aime la royauté, parce qu'elle préfère un roi aux cinquante mille tyrans qui règnent aujourd'hui. Leur tyrannie est telle que rien que le désir de parler à Robespierre et de lui parler sans servilité l'expose, elle le sait, à l'échafaud. Elle s'est préparée à la guillotine, elle tient en main son humble petit paquet de linge afin d'avoir de quoi se tenir propre en prison, en attendant la mort. Elle y a joint quelques-uns des objets qui lui sont chers, entre autres deux petits couteaux fermants, à manche d'écaille et d'ivoire, garnis en argent, qui lui ont été donnés quelques années auparavant, par son frère et sa grand'mère. Ces deux couteaux, dont l'un servait ordinairement et l'autre était rouillé et qui ne sont autre chose que des canifs à usage de couturière, fu-

rent immédiatement transformés en ces poignards de Pitt, prophétisés depuis un an par Maximilien. Cécile Renault avouait tout ce qui pouvait la condamner. Elle criait hautement : Vive le roi. Elle raillait l'ineptie et l'insolence des Sans-Culottes qui l'interrogeaient. Elle savait qu'elle était perdue et elle allait courageusement au-devant de la guillotine. Elle nia toujours, sans hésitation, sans céder aux interrogations captieuses, qu'elle eut jamais le dessein d'assassiner Robespierre. Il paraît aussi difficile de ne pas la croire qu'impossible de faire quelque mal avec les petits jouets qu'elle avait en poche. Mais elle devint, pour les Sans-Culottes l'agent des tyrans étrangers, le bras armé par la haine de l'Europe contre le grand défenseur de la Révolution [1].

Quel triomphe que ces petits couteaux pour Robespierre! Quelle exaltation! quel enthousiasme! quel délire! quel redoublement d'orgueil et d'ambition et de puissance!

Quelques esprits chagrins s'écrieront : « Son caractère et son plan de tyrannie l'entraînaient à désirer l'honneur du martyre autant qu'il en craignait les dangers. Cette jouissance lui avait longtemps manqué; il voulut, à tout prix, pouvoir ajouter ce dernier trait aux éternels éloges qu'il se donnait publiquement à lui-même, aux fastidieux récits de ses travaux et de ses périls. » Mais il faut croire ici à sa bonne foi.

Il était trop naïvement craintif, cet homme dont Marat disait que la seule vue d'un sabre nu lui faisait perdre la tête, pour qu'il ne fût pas souvent sincère dans l'ensemble de ses frayeurs. Et comme le dit sagement un historien contemporain, « celui que tout le monde craint, craint bientôt tout le monde [2]. »

En tout cas le peuple, dont le pauvre cerveau sur-

[1] Voy. le détail de cette affaire dans le *Tribunal Révolutionnaire*, par E. Campardon, Paris, Plon, 1866, t. I. — [2] Pagès. *Histoire secrète*, t. II, p. 25.

mené ne vivait plus que d'exaltation haineuse ou enthousiaste, crut sincèrement que Cécile Renault était une nouvelle Charlotte Corday, un agent des despotes coalisés qui, désespérant de triompher de la vertu de Robespierre et de son dévouement à la démocratie, l'avaient voulu faire disparaître. Ce fut une procession des Sections qui venaient féliciter la Convention d'avoir conservé un si illustre collègue. La maison Duplay fut assiégée. Les acteurs mêmes du théâtre Montansier ne pouvaient plus vivre heureux jusqu'à ce qu'ils lui eussent « fait part de l'affreuse tristesse qu'ils ont éprouvée à la première nouvelle de son assassinat. » Et ils sont prêts à quitter les grelots de Momus pour lui servir d'Egide[1].

Du reste tout le monde se précipitait à ses genoux et parmi les plus empressés et les plus courbés nous trouvons Legendre, l'héroïque boucher. Celui-ci se prépare à livrer, le 24 Prairial, un autre Dantoniste comme lui, pour faire la paix avec le Comité de Sûreté Générale, il s'y prépare, en criant d'une voix émue les bénédictions qu'il adresse à l'Etre-Suprême pour la conservation de Robespierre.

Mais voici que le héros lui-même entre en scène.

Le 6 Prairial (25 mai), son arrivée aux Jacobins est accueillie par les applaudissements les plus expressifs. Legendre s'écrie : « La main du crime s'est levée pour frapper la vertu, mais le Dieu de la nature n'a pas souffert que le crime fût couronné. » Dumas et Couthon, Voulland — avec moins d'enthousiasme — narrent les crimes de Cécile Renault. Enfin Robespierre parle. Le fer des assassins, l'a disposé mieux que jamais à demander de nombreuses proscriptions. Voici le résumé de son discours : « Nous jurons par les poignards rougis du sang des martyrs de la Révolution, et depuis

[1] *Papiers inédits*, t. I.

aiguisés contre nous, d'exterminer les scélérats jusqu'au dernier. » C'est là le vœu que forme sa sensibilité échauffée par l'héroïsme. (Applaudissements prolongés.)

Un autre Dantoniste, Rousselin, voulant jeter quelque froideur au milieu de cet enthousiasme, propose de décerner les honneurs civiques à un garde national qui a été blessé en arrêtant Lamiral, et de les lui décerner le 20 Prairial (8 juin), jour désigné pour la fête de l'Etre-Suprême. Robespierre furieux qu'on s'occupe d'un autre que lui, qu'on rappelle les très-sérieux pistolets de Lamiral en face des petits couteaux de couturière de Cécile Renault, exaspéré surtout qu'on veuille lui voler une partie de la gloire d'un jour qui lui appartient tout entier, se répand en injures contre Rousselin. Il ne peut empêcher la Convention de chercher à taquiner son maître en demandant chaque jour le bulletin de la santé de ce garde, mais il fait chasser de la Société ce Rousselin qu'on prend et qu'on mène devant le Tribunal révolutionnaire.

Après que les fidèles Jacobins ont eu les primeurs de sa gloire de martyr, il va se faire adorer à la Convention. Il y prononce, le 7 Prairial (26 mai), un discours qui n'a pas son pareil pour l'infatuation grotesque. La poltronnerie s'y essaie à jouer l'héroïsme et la plus profonde satisfaction s'y mêle à la mélancolie la plus bouffonne. Un dieu s'offrant en holocauste pour le salut du genre humain parlerait à peine ainsi. Mais c'est un dieu sauvage. Il promet que sa reconnaissance, pour avoir échappé au danger, se montrera dans un redoublement de haine, de dénonciations, de tyrannies et de massacres.

Les tyrans se voyant vaincus par la France, dit-il, ont décidé de m'assassiner. « Ils ont cru qu'il suffit d'assassiner *ceux à qui vous avez spécialement confié le soin de veiller pour le salut de la République*... Ré-

jouissons-nous et rendons grâces au ciel puisque nous avons assez bien servi notre patrie pour avoir été jugés dignes des poignards de la tyrannie.

« Il est donc pour nous de glorieux dangers à courir. *Le séjour de la cité en offre au moins autant que le champ de bataille.* Nous n'avons rien à envier à nos braves frères d'armes. »

Voilà le grand mot. Cécile Renault a changé Maximilien en foudre de guerre, en héros martial. Il n'a plus rien à envier aux plus illustres ni aux plus braves capitaines. Plus loin, il assure encore que le couteau de Cécile Renault est une preuve que les puissances de la terre se sont liguées pour le tuer.

« Je ne tiens plus à une vie passagère..., je me sens mieux disposé à attaquer les scélérats. Je leur laisserai du moins un testament qui fera frémir les tyrans et leurs complices. Je révélerai des secrets redoutables qu'une prudence pusillanime aurait pu me déterminer à voiler. » Il espère que cette candide menace de dévoiler les secrets de Pitt et Cobourg les intimidera, et les empêchera de lui envoyer une autre jeune fille. Il dit naturellement le contraire.

« En disant ces choses j'aiguise contre moi des poignards... J'ai assez vécu... Vous nous avez placés à l'avant-garde pour soutenir le premier effort des ennemis de la liberté, nous mériterons cet honneur et nous vous tracerons de notre sang la route de l'immortalité[1]. »

Ce discours comiquement mélancolique n'était pas absolument dégagé des préoccupations de l'avenir terrestre. Il laissait voir quelques parties du plan qui devait éclater en Thermidor; et si les Montagnards, si les membres des deux Comités de Gouvernement, si la Convention voulurent comprendre, ils eurent de quoi

[1] *Discours du 7 Prairial*, in-8° de 8 pages.

réfléchir. « Il y a, concluait-il, deux peuples en France. L'un est la masse des citoyens purs, simples, altérés de la justice et de la liberté, l'autre est ce ramas d'ambitieux et d'intrigants, c'est ce peuple babillard, charlatan, artificieux qui s'empare des tribunes et surtout des fonctions publiques. » Il entendait par les premiers, les hommes grossiers, dociles, qui se courbaient aisément sous le joug de Robespierre, par les seconds, les hommes qui avaient l'audace de vouloir penser, parler, agir, « qui abusent de l'instruction qu'ils ont reçue. » Les premiers selon lui doivent seuls exister, il faut que la *race infecte* des seconds soit anéantie.

Cette nouvelle station de Robespierre dans la voie de l'apothéose fut signalée, comme toutes les précédentes, pour une nouvelle atteinte aux droits de la civilisation, du bon sens et de l'humanité. Le discours consacré par Barère à la louange du nouveau martyr se termina par un décret accepté par la Convention. Ce décret ordonnait de ne plus faire de prisonniers, Anglais et Hanovriens, et d'exterminer tout ce qui se rendrait. La Révolution qui avait dépassé la période barbare, dépassait maintenant l'état sauvage.

Quant à Cécile Renault on lui trouva cinquante-trois complices. On créa la Conspiration de Batz ou de l'Etranger. Parmi ces complices nous voyons le père de Cécile, sa tante, un de ses frères (un autre qui était aux armées, après avoir été arrêté, fut relâché), Mme de Sainte-Amaranthe, son fils, âgé de dix-sept ans, sa fille, son gendre, Mme d'Esprémenil, la Grandmaison, actrice, et sa femme de chambre, MM. de Sombreuil, de Rohan-Rochefort, de Laval-Montmorency, le prince de Saint-Mauris, des domestiques, des épiciers, des militaires, enfin le plus inexplicable fouillis de femmes, d'enfants, de gens emprisonnés depuis longtemps, absolument étrangers les uns aux autres. On les couvrit de chemises rouges, pour bien montrer qu'ils étaient tous des parri-

cides, assassins des Pères de la Patrie. — 29 Prairial.

C'était le commencement de ces féroces extravagances dont les massacres organisés sous le nom de *Conspirations des prisons* et dont les fournées de Messidor vont nous donner bien d'autres exemples. Mais celle-là qui venait la première, parut tellement odieuse et inexplicable, que l'on a cherché à en décharger la mémoire de Maximilien. C'est, a-t-on dit, un tour abominable que ses rivaux des Comités de Salut Public et de Sûreté Générale avaient essayé de lui jouer. C'est une machination dont le candide ami de l'Humanité ne s'est pas aperçu et qui avait pour but de faire peser sur sa mémoire tout le poids de cette horrible folie; comme si la mémoire de Robespierre en était à un massacre de plus ou de moins! Comme si lui qui avait assez d'autorité pour arrêter l'affaire de Catherine Théot où sa vanité était engagée, n'en eût pas eu assez pour arrêter cette grande effusion de sang innocent, que l'on versait surtout pour lui rendre hommage!

Non, il ne crut pas qu'on pût répandre trop de sang pour expier le crime de cette jeune fille qui l'avait appelé tyran et qui l'avait effrayé à tel point que le 6 Prairial il écrivait à Saint-Just pour l'engager à revenir en toute hâte de l'armée du Nord [1]. Saint-Just revint le 10 (29 mai).

Robespierre voulait, en outre, se concerter avec lui sur les mesures à prendre contre ses ennemis de la Montagne que sa bile émue par Cécile Renault lui faisait détester davantage et que le prestige du martyre lui donnait, croyait-il, plus de force pour attaquer. Mais, selon son usage, il voulut laisser à autrui la responsabilité de l'effort direct. Billaud [2] assure que c'est peu de jours après cette date du 10

[1] Archives nationales. A. F. II. 23. — [2] *Réponse*, p. 29.

que le jeune disciple de Robespierre proposa au Comité la proscription d'un certain nombre de Conventionnels. On ne la lui accorda pas, immédiatement du moins, et il fut renvoyé à l'armée du Nord par arrêté du 18 Prairial (6 juin).

Rien ne nous prouve que ces Conventionnels menacés aient été, dès ce commencement de Prairial, avertis du sort qui leur était préparé. C'est à la fin du mois seulement que nous sommes renseignés officiellement sur l'existence des listes de proscription où divers noms de députés étaient inscrits. Mais la façon même dont on annonce cette affaire à la tribune des Jacobins indique que ces listes couraient depuis un certain temps. Barère dit que c'est Robespierre seul qui avait fait ou fait faire ces listes. Il ajoute que le nom de la citoyenne Cabarrus était parmi ceux des Conventionnels. Or c'est le 3 Prairial que Robespierre signa et fit contre-signer par Barère, Billaud, Collot, le décret d'arrestation de Mme de Fontenay. Les listes avaient dû exister et pu être mises en circulation avant cette date. En tous cas les suspects n'avaient pas besoin d'un fait matériel pour se tenir en garde. Ils connaissaient fort bien les artifices oratoires de Robespierre. Ils savaient à merveille que dans ses phrases il ne fallait jamais tenir compte des réticences qui étaient dictées par l'astuce naturelle et la peur instinctive du personnage, mais du fond même de la pensée; et quand dans ses discours il faisait des allusions à quelques législateurs corrompus, c'était, pour des hommes intéressés à écouter attentivement, un signe qu'il se préparait à proscrire plusieurs députés, et à porter une nouvelle atteinte à l'intégralité de la Convention.

Sa méthode politique se dessinait, du reste, avec plus de netteté. Après avoir écrasé l'un après l'autre les chefs d'emploi dans la République, il commençait

évidemment à songer à ceux qui avaient joué un second rôle avec énergie, habileté et originalité. Il tournait ses défiances menaçantes vers les *dii minores* de la démocratie. En attendant qu'il les envoyât rejoindre les Girondins, les Constituants et les grands Dantonistes, il les exécutait moralement. Il les contredisait, les accablait de ses dédains, de ses allusions, de ses regards furieux, soit à la Convention, soit aux Jacobins d'où il va les faire expulser.

Les Montagnards étaient donc avertis qu'ils eussent à se fortifier pour un prochain combat. Ils commencèrent à y penser sérieusement. A quelle date? Faut-il prendre celle du 5 Prairial, indiquée par Courtois? Nous n'oserions l'affirmer. Mais dans le courant de ce mois de Prairial nous voyons poindre les éléments de la conjuration qui fit la révolution du 9 Thermidor. Neuf Conventionnels, de ceux qu'on appelait la queue de Danton, devinant ou sachant le sort dont Robespierre les menaçait, constatant, d'ailleurs, l'accroissement incessant de l'ambition et du despotisme de Maximilien, se préparaient à l'attaquer au temps même où il préparait leur supplice.

Tallien, que l'arrestation de Mme de Fontenay avertissait, en même temps qu'elle le touchait sensiblement, Fréron, Barras, Courtois, Garnier, de l'Aube, Rovère, Thirion, Guffroy, Lecointre, de Versailles, s'étaient juré d'attaquer le tyran devant la Convention. Les rôles étaient distribués.

Lecointre devait ouvrir le feu par un discours qu'il nous a conservé et qui a deux défauts considérables : le premier c'est d'avoir paru après la mort de Robespierre, et le second c'est d'être le plus fastidieux, le plus lourd, le plus ennuyeux des discours. A ce jeu, Robespierre était plus fort que tous ses adversaires. Le discours de Lecointre n'eût pas été écouté jusqu'au bout. Ecouté, il n'eût prouvé que la moitié

des *crimes* que tout le monde connaissait en l'inculpé. En somme il n'eût fait que fournir à l'idole l'occasion du triomphe le plus éclatant.

Les huit autres conjurés avaient promis de venir à la rescousse par une série de motions. « Enfin, disent-ils [1], nous avions fait le serment solemnel, que si la vérité succomboit, nous immolerions le tyran en plein Sénat. » On parlait souvent de poignards, en effet, à la Convention. Mais aucun ne parvint jamais à piquer un adversaire, et les pistolets, qui les remplaçaient parfois, n'étaient pas chargés. Les couteaux des *Neuf* ne paraissent pas plus redoutables que le discours de Lecointre, et ils eurent aussi le grand défaut de ne point paraître avant le 9 Thermidor.

Les Neuf eux-mêmes, bien qu'ils aient activement contribué à produire l'un des plus grands, des plus utiles mouvements que l'histoire de France ait enregistré, ne sont pas des conjurés sur lesquels nous puissions nous attendrir ni que nous voulions estimer. Ils ont, sans doute, rendu à l'Humanité, à la Justice, à la Patrie un service inappréciable en supprimant Robespierre. Mais tout est si bouleversé et si curieusement insensé dans la Révolution que chacun d'eux est inférieur moralement comme intellectuellement à celui qu'ils ont renversé ; leur groupe était chargé d'autant d'iniquités que pouvait l'être un groupe semblable formé de l'élite des amis de Robespierre.

Danton le disait, dans un de ces moments de cynique franchise où sa bonhomie et sa dépravation se mélangeaient d'une si originale façon : « Robespierre est encore le moins scélérat de la bande [2]. » Cela est encore vrai, si on le compare à quelques-uns des chefs de cette *bande* des Dantonistes qui se préparait, dès Prairial, à

[1] *Robespierre peint par lui-même*, in-8° de 36 pages. — [2] Felhemesi, *La vérité sur les évènements de Septembre*.

l'attaquer. Encore une fois, pourtant, ces terroristes furent les auxiliaires des plus douces, des plus nobles, les plus essentielles vertus sociales, en écrasant le moins dépravé, mais le plus logique d'entre les révolutionnaires.

En tête des conjurés, par le mouvement sinon par l'intelligence, nous trouvons Laurent Lecointre, de Versailles. Il est en avant et toutefois il ne mène rien. Il y a dans ce cerveau exalté, mal équilibré et fort creux, un tel besoin de bruit, un tel développement de vanité, que n'ayant aucune des qualités d'un capitaine, Lecointre se pousse à l'avant-garde pour paraître commander. Les habiles du parti le lancent volontiers en enfant perdu, en lui laissant croire qu'ils le suivront, et ils le regardent faire, prêts à le désavouer comme fou, s'il échoue, ou à lui escamoter comme à un niais les fruits de la victoire, s'il réussit. Du reste, sincère autant qu'incohérent, téméraire autant que sot, il est un type de ces bourgeois que l'enthousiasme de 89 grisa et qui restèrent ivres jusqu'à la mort. Foncièrement libéral, il vit la Terreur et resta ivre de la Révolution ; vraiment brave, la Terreur le rendit lâche et il resta ivre de la Révolution ; si bien qu'après avoir maudit Robespierre, après avoir, avec une obstination vaillante, poursuivi les membres du Comité de Salut Public jusqu'à ce qu'il les eut écrasés, il se fit proscrire en leur compagnie et persécuter pour la défense de ces membres attaqués par lui. Bien différent en cela de Legendre, un autre type de bourgeois enragé de Révolution, et que le souvenir de la lâcheté où la Terreur l'avait jeté dégrisa complètement.

Lecointre, gros marchand de toiles à Versailles, commandait la Garde nationale pendant les journées des 5 et 6 octobre. Il crut volontiers que c'était lui qui avait détruit l'Ancien Régime. Il avait été amené à

faire un discours contre le ministre Narbonne, il se persuada aussi aisément que c'était lui qui avait écrasé la Royauté constitutionnelle. Dès lors il considéra la République française comme la fille de son héroïsme et de son génie. C'est ainsi, j'imagine, qu'après avoir poussé Billaud, Collot, Barère vers l'échafaud, il crut qu'il avait pour devoir d'y monter avec eux; il les poursuivit comme tyrans et les accompagna comme républicains. Lui et les autres s'arrêtèrent, du reste, au pied de la guillotine. Très-sincère, à certain moment, dans sa haine de Robespierre, il n'eut pas de repos jusqu'à ce qu'il eût puni ceux qui l'avaient aidé à exterminer son ennemi mortel; et il ne se tint pas en paix jusqu'à ce qu'il se fût puni pour les avoir persécutés.

Comme il avait, le 6 octobre 1789, essayé d'acheter les soldats du régiment de Flandres, et distribué de l'argent et des armes à la canaille, Robespierre vantait en 1791 sa probité austère, ses écrits aussi lumineux qu'énergiques [1]. Son extérieur ridicule, sa physionomie grotesque, qui l'avaient prédisposé à être un ardent révolutionnaire, l'avaient aidé d'ailleurs à trouver faveur auprès de Maximilien qui ne lui faisait pas l'honneur de redouter en lui un rival dangereux. L'âpreté avec laquelle il poursuivit Marie-Antoinette le haussa encore dans l'estime générale. Il harcela la Convention jusqu'à ce qu'on eût fait juger « sous huitaine, la femme Capet la plus coupable de tous les conspirateurs. » Il se montra le plus acharné des témoins qui déposèrent contre elle. L'austère Lindet se joignit à Robespierre pour vanter son courage inébranlable et son intelligence éminente [2]. Camille Desmoulins le mettra dans la grande trinité républicaine avec Brutus et Robespierre.

[1] *Le Défenseur de la Constitution*, p. 95. — [2] *Exposition des motifs*, p. 7.

Dussault nous vantera la constance de son zèle soutenu, la pureté de sa conduite irréprochable et sa gloire d'être un des pères de la Révolution [1]. Et le 12 Germinal, an III, son ami Legendre, voulant le sauver, et jugeant inutile de jouer plus longtemps la comédie, dira : « C'est à son organisation qu'est due son extravagance et la plupart des membres de sa famille sont fous. » Ainsi ce grand révolutionnaire n'aurait été qu'un fou et son zèle aurait eu pour cause principale une organisation extravagante. Ce héros vanté par Robespierre était si peu redoutable que celui-ci, pour lequel toute colline était montagne, ne daigna pas le mettre sur ses listes de proscription, comme Billaud se trouva entraîné à le révéler plus tard [2]. Est-il vrai qu'après avoir servi, après avoir idolâtré Robespierre, comme il le reconnaît naïvement dans sa Dénonciation même, et l'avoir voulu poignarder, il fit sournoisement la paix avec lui? C'est Billaud qui le dit. En effet, la conduite de Lecointre, le 8 Thermidor, peut se mal interpréter. Le 9, il avait repris, nous le verrons, toute sa haine. Après Thermidor son activité devient forcenée. Outre les dénonciations contre Billaud, Collot, Barère, Vadier, etc., il compose contr'eux en Pluviôse, an III, un traité complet [3]. Enfin, n'ayant plus rien à faire du côté où il a combattu jusque-là, il se range tout simplement de l'autre. En Germinal, an III, il vient rejoindre Billaud, Collot, Barère, Vadier, Chasles, Choudieu, Foussedoire, Ruamps, Léonard Bourdon, Huguet, Amar, Duhem, Thuriot, Moyse Bayle, Granet, Hentz, Maignet, Crassous, Cambon, Levasseur de la Sarthe, les restes de la Terreur, de l'Hébertisme et du Robespierrisme, afin de recevoir, en leur compagnie, comme nous le disions plus haut,

[1] Fragment, p. 27. — [2] *Réponse*, p. 9 et 30. — [3] *Les abus des pouvoirs illimités*, in-8° de 77 pages.

les coups des batteries qu'il a travaillé presque seul à diriger contre eux.

Un de ces drôles qui, après Thermidor, — vils défenseurs d'une noble cause — prirent métier d'achever le Jacobinisme, Méhée fils, lui avait donné un bon conseil : « Lecointre, tu n'es qu'un maladroit et un imbécile ; quand on fait d'aussi mauvaise besogne, il faut aller revendre sa toile et ses indiennes [1]. « C'est, en effet, ce qu'il avait fait le plus sagement et le plus honnêtement, bien que Billaud et ses complices l'aient accusé d'avoir su, lui aussi, utiliser, pour son commerce, la République. Mais il me paraît s'être défendu victorieusement sur ce chef, et il mourut en 1805 extrêmement misérable. Petit bourgeois vaniteux et remuant, homme honnête, hardi, crédule et enthousiaste, il mérite, comme beaucoup des ouvriers de la première heure de 89, une biographie spéciale dont le meilleur résultat serait de faire connaître la somme de reconnaissance filiale que la Révolution doit à ce cerveau fêlé.

Le véritable chef de la conspiration des Neuf est plus connu. C'est ce fils de portier qu'un cerveau très-bouillant, une âme sans conscience, une extrême facilité de parole, un grand mouvement de gestes, devait mener si haut dans la Révolution. C'est ce plus jeune des membres de la Convention, Tallien, qui « à vingt-quatre ans, eût voulu remplir un des premiers rôles politiques sans avoir d'autre talent que l'ardeur même de ses ambitieux désirs [2]. » « Né avec des talents médiocres, il avait acquis dans les sociétés populaires, dans les assemblées publiques, dans la Convention nationale même, une certaine abondance de langage plus coulante, plus facile que nerveuse.

[1] *La grande queue de Laurent Lecointre*, an III, in-8 de 22 pages. — [2] Daunou, p. 412.

Ignorant l'art de commencer et de finir, de donner à chaque pensée son cadre et sa mesure, prodigue de lieux communs, il n'avoit rien dans sa physionomie sans caractère, dans sa déclamation sans accent, dans son style sans vigueur, de ce qui annonce l'homme né pour exercer l'empire de la parole. Quoi qu'assez entendu dans le maniement des affaires et dans la tactique d'une assemblée et de la Révolution, il n'avoit pas cette force de tête qui étend la pensée dans tous les rameaux d'une entreprise [1]. » Sa conduite est bien connue. On sait ce qu'il fit à Bordeaux. Billaud même l'accuse d'avoir outre-passé la sévérité recommandée par le Comité, en maintenant dans cette ville l'existence d'une armée révolutionnaire et d'une commission populaire. Accusation injuste sans doute, mais qui prouve qu'il n'avait pas la renommée d'aimer l'indulgence. L'amour l'y avait ramené. Térésa Cabarrus allant rejoindre en Espagne son mari Devin de Fontenay, ex-conseiller au Parlement de Paris, fut arrêtée à Bordeaux. Elle séduisit le tyran qui depuis n'eut plus d'un terroriste que le masque. Il avait été rappelé à Paris où les accusations de rapine non moins que de modération lui réservaient un accueil funèbre, de la part de Robespierre surtout.

Il était dès longtemps l'ennemi de Maximilien qu'il avait dépassé en insolence à l'égard de l'Assemblée Législative. Il avait lutté de popularité avec lui à la Commune. Dès les premiers mois de la Convention, il avait fort clairement indiqué que la représentation de Paris était supérieure à la représentation de la France [2]. Il était d'ailleurs convaincu d'avoir, en compagnie de Panis, Sergent, Marat, Manuel, et avec la complicité de Danton, Collot, Billaud et Robespierre, organisé les Massacres de Septembre. Depuis longtemps Robes-

[1] Dussault, p. 6. — [2] *Séance du* 15 *décembre* 1792.

pierre avait oublié la complicité pour ne se rappeler que l'hostilité. Dans les derniers temps de sa vie, par un bizarre effet de hasard ou de pressentiment, il disait : « Je ne puis voir ce Tallien sans frissonner [1]. »

Si Lecointre était le tambour de la bande, Tallien le chef orateur, Barras en était bien le chef militaire. Sa renommée de terroriste n'a guère à envier à celle de ses collègues de Nantes, de Lyon, d'Arras ou de Vaucluse : c'est lui qui écrivait qu'il n'avait trouvé à Toulon d'honnêtes gens que les galériens et qu'il allait raser la ville. Egoïste, avide et corrompu, mais énergique; Machiavel empanaché, en qui le libertinage de l'âme doublait le libertinage d'esprit du grand Italien, dont il descendait comme le père Duchêne descendait de Tacite, il était, lui, réellement brave. Il reconnaît dans ses Mémoires [2] que ses compagnons Courtois, Tallien, Fréron et autres avaient fort obséquieusement écrit à Robespierre. Quant à lui, se rappelant qu'il avait été gentilhomme et soldat, il avait été droit au tyran et lui avait dit en le fixant : « Robespierre, on me dit que tu veux me faire arrêter. Je ne veux pas de la prison. Je repousserai la force par la force. Tu n'ignores pas que j'ai des amis. Si tu ne le sais pas, informe-toi de leur nombre ; tu verras qu'il est grand.

« Robespierre ne pouvait pâlir, mais sa bouche se resserra et son regard tranchant se dirigea sur le mien comme pour me dire d'être tranquille. Mais que m'importait son silence. Je ne demandais de tranquillité qu'à moi seul[3]. »

A-t-il exagéré la fermeté de son discours à Robespierre? Cela est possible. Mais je veux croire à cette anecdote pour l'honneur de l'humanité. Car cette ferme parole est le seul exemple bien défini de courage

[1] Pagès, *Histoire secrète*, t. II. — [2] *Documents* publiés par H. de Saint-Albin. — [3] Mme d'Abrantès, *Mémoires*.

civil que les Conventionnels aient donné depuis le 31 mai 1793 jusqu'en Thermidor an II.

Ce n'est pas Courtois, de l'Aube, qui paraît destiné à réhabiliter leur réputation d'héroïsme. Nous ne le rangeons pas parmi les féroces Montagnards, mais nous avons vu comment il se tut lors de l'arrestation de son parent et ami Danton. On sait avec quelle mauvaise foi il disposa, pour rendre son ennemi plus odieux encore, les papiers trouvés chez Robespierre, papiers que la Convention l'avait chargé de recueillir et de classer. Il fut très-vivement accusé de concussion par ses collègues du Tribunat. Cet expert en écritures révolutionnaires mourut l'un des plus riches propriétaires de Paris.

Fréron, l'homme à la voix sonore[1], semble avoir voulu masquer sous des dehors farouches des instincts moins bas, des pensées moins déraisonnables, des intentions moins odieuses qu'on ne serait tenté d'en supposer au digne compagnon du proconsulat de Tallien et de Barras. Camille Desmoulins nous cite de lui des lettres qui indiquent, même avant sa courageuse conduite pendant la réaction Thermidorienne, de la générosité et du bon sens. Il avait été en butte aux attaques des Hébertistes, mais protégé par Robespierre, qui se faisait un devoir politique de défendre, jusqu'à la chute du Père Duchesne, tout ce que celui-ci détestait, il fut ensuite abandonné par Maximilien; et il avait failli être enveloppé, ainsi que Barras et Bourdon, de l'Oise, dans le procès des Dantonistes. On le connaissait à la Société des Jacobins sous le nom du *Sauveur du midi*, parce qu'il avait écrit de Toulon : « Tous les jours depuis notre arrivée nous faisons tomber deux cents têtes » et de Marseille : « Notre tribunal révolutionnaire va un train d'enfer. Les négo-

[1] *Le vieux Cordelier*, lettre 5.

cians dansent la carmagnole. » A côté de cela on parlait « de ses mâles écrits qui avoient fait trembler la cour et se plaçoient dans le cœur du peuple à côté des leçons et des conseils de Marat. » Enfin on disait de lui que « c'étoit un Ulisse caché dans les réduits de l'amour, qui n'alloit point chercher une épée pour combattre, mais qui la saisissoit dès qu'elle s'offroit à lui parmi les hochets de la beauté[1]. »

Guffroy mérite d'être mis autant au-dessous de Fréron, que son journal *Rougyff* ou *le Frank en vedette* est inférieur à l'*Orateur du peuple*. Ce *Rougyff* est même au-dessous des journaux de Marat et d'Hébert. « Abattons tous les nobles », s'écrie-t-il un jour. « Que la guillotine soit en permanence par toute la France. La France aura assez de cinq millions d'habitants. » C'était un massacre d'environ vingt millions d'hommes qu'il fallait à ce misérable Guffroy. Il essaya, en poursuivant Joseph Lebon avec obstination, de faire oublier les coups de bâtons à lui donnés par Duquesnoy et Lesage-Senault. Son obstination, après Thermidor, ne fut pas sans courage, mais on continua de penser que Duquesnoy et Lesage s'étaient arrêtés trop tôt.

Que reste-t-il encore? Thirion, le défenseur de Marat en 1793, l'homme qui jugeait à la figure des gens qu'ils devaient être aristocrates et bons à fusiller sans autre observation. Garnier, de l'Aube, terroriste assez débonnaire, celui-là; et Rovère à qui les uns, comme le cousin Jacques, reconnaissaient « un zèle tendre pour les malheureux », et une forte haine contre le régime de la Terreur[2], que les autres, comme Louvet, proclament « l'un des plus exagérés de la Montagne »[3], et qui, en fait, après avoir eu, lors des massacres d'Avignon, un moment de cruauté furieuse et presqu'inexplicable,

[1] Dussault, p. 25. — [2] *Testament d'un électeur*, p. 186 — [3] Louvet, *Accusation contre Rovère*, in-8° de 12 pages.

s'en repentit au point que le remords, dit-on, le tua.

Autour de ces neuf conspirateurs, s'agitaient prudemment d'autres Conventionnels non moins suspects à Robespierre et non moins désireux d'échapper à sa tyrannie. Ils ne songeaient pas plus que leurs compagnons, à la raison, à la justice, à la patrie ou à la morale. Non, aucun des chefs du mouvement Thermidorien ne paraît avoir été guidé par d'autre sentiment que celui d'échapper au despotisme qui menaçait sa vie, de remplacer cette tyrannie par la sienne, par une autorité moins sanguinaire, peut-être, mais plus libre en ses fantaisies comme en ses rapines.

En tête de cette troupe de Montagnards, trop prudents pour donner des gages à des complices, se trouvait Fouché, qui était le chef diplomatique des ennemis de Robespierre. Sa carrière proconsulaire se résume en cette phrase, l'une des plus caractéristiques de l'époque : Je viens de faire tomber deux cents têtes, je me promets d'en faire tomber autant chaque jour ; les larmes de la joie et de la vertu inondent mes paupières sous l'effort d'une sainte sensibilité. Il pouvait passer alors pour un des précurseurs de Babeuf. A Nantes, comme à Moulins, à Nevers, à Lyon, partout où il avait été envoyé en mission, il se montrait un très-grand partisan du communisme. Intrigant, rapace, sans ombre de conviction, puissant par la fourberie, moralement très-inférieur, ou immoralement très-supérieur à Robespierre, il était le seul qui pût lutter avec lui d'astuce et d'hypocrisie, avec cette différence toutefois qu'il y avait en Maximilien plus de naturel et en l'autre plus de recherche dans cette hypocrisie. En Prairial il vit encore au grand jour. Bientôt pour fuir même les regards de son ennemi, il va abandonner son domicile et la Convention. Mais, chaque soir on le verra, sous divers déguisements, s'introduire chez ceux de ses collègues dont il connaît

la haine contre Maximilien. Il active les colères, renouvelle les frayeurs, rectifie les plans et détruit le travail par lequel les Robespierristes cherchent sourdement à se créer un parti dans la Convention [1].

Quels sont ces collègues auprès desquels ses craintes ou sa haine trouvent à quoi répondre? C'est Cambon, « vain, opiniâtre, grossier, sans éloquence, mais fougueux et emporté [2] » ; Léonard Bourdon qu'on nomme Léopard Bourdon ; Javogues, un Hébertiste de couleur très-communiste, un des plus farouches compagnons de Fouché, de Couthon, de Collot, d'Albitte, à Lyon. C'est Dubois-Crancé à qui nul vice ne manque, mais qui a commis un crime plus grand que toutes les dilapidations et tous les massacres, il a eu l'insolence de donner à la fille du menuisier Duplay, à cette Eléonore toute fière de la tendresse que le dieu Maximilien daigne lui accorder, il a eu l'insolence, disons-nous, de lui donner le surnom de *Cornélie Copeau*. Sobriquet trop joliment trouvé pour être jamais pardonné. Il peint en effet, la solennité triviale des princes et des princesses de la société nouvelle, de cette société des Jacobins de la dernière heure, qui tenaient d'une part à Brutus et de l'autre à Vadé et descendaient du Capitole pour se promener aux Porcherons.

Ces collègues sont encore Charles Duval, rédacteur du Journal des *Hommes Libres*, que les aristocrates nomment le Journal des Hommes-Tigres ; Panis [3] et Sergent, ces directeurs officiels des massacres de Septembre [4]; Audouin, du Journal Universel, gendre de Pache, Hébertiste à peine mitigé [5], qu'on disait être

[1] Barras, p. 186. — [2] Pagès, t. II, p. 210. — [3] Je vois Panis au Comité de Sûreté Générale, jusqu'en Prairial, mais je ne l'y retrouve pas en Thermidor. — [4] Voy. sur ces personnages le curieux ouvrage de Roch Marcandier : *Les Hommes de proye*, in-8° de 66 pages ; et notamment p. 46. — [5] *Le Vieux Cordelier*, 119.

l'empoisonneur gagé du Comité de Salut Public; Huguet, évêque constitutionnel du département de la Creuze, Montagnard endiablé, énergique et ambitieux, mais retenu dans une activité stérile tout autant que poussé à un mouvement continu par une intelligence aussi étroite que mobile ; le Flamand Duhem qui, poussant à l'état révolutionnaire les qualités de son double métier de maître d'étude et de médecin, déclarait officiellement à la Convention qu'il assassinerait ceux de ses collègues qui ne se laisseraient pas régenter par lui; et son amour de la tyrannie l'emportera tellement même sur sa haine contre Robespierre (par qui il a été expulsé des Jacobins), qu'il sera le seul à appuyer la loi du 22 Prairial [1]. Que trouvons-nous encore? l'avocat Thuriot de la Rozière, l'un des plus fougueux persécuteurs du clergé, l'un des premiers, parmi les hommes importants, qui ait demandé l'abolition de tout culte et poussé à la *déprêtrisation*, comme on disait alors. Il a l'éloquence du bavardage; abondant, harmonieux, ennuyeux et monotone, il a des idées sur tout et des conclusions sur rien. Il est en plein contraste avec un autre avocat et un autre ennemi de Robespierre, avec Bentabole, aussi violent d'apparence que l'autre semble doux et dont la voix de chantre de cathédrale est aussi renommée que l'organe enchanteur de Thuriot. Tous deux, d'ailleurs, ont bonne réputation de probité, et Bentabole avait montré cette espèce de bravoure dont l'absence fut si remarquable pendant la Révolution, je veux dire le courage de lutter contre l'opinion. Il avait été presque le seul à réclamer, à la tribune des Jacobins, pendant le règne des Chaumette et des Athéistes, (Frimaire an II, décembre 93) le droit de croire en Dieu et de proclamer sa foi.

[1] Saintomer, *Jugement du peuple souverain*, an III, in-12 de 16 pages, p. 8.

Non moins brave, mais d'une autre façon, était un autre conjuré, l'huissier Merlin, de Thionville, qui formait avec le capucin Chabot, et l'avocat Bazire ce trio cordelier, si chansonné. Rapace et fripon comme ses deux compagnons, mais énergique ; célèbre par sa conduite au siége de Mayence ; généreux et libertin, il avait su se faire pardonner ses coquineries parce qu'il n'avait rien d'ignoble en son apparence et que sa figure était belle et martiale. Plus heureux que les deux autres cordeliers du trio, il garda la fortune dont l'ampleur équivoque offusquait la probité de Robespierre.

André Dumont, Bourdon, de l'Oise, Legendre, de Paris, et le sphinx Sieyès complétent l'élite de la troupe ennemie de Maximilien.

André Dumont est une sorte de *Petit-André* de la Terreur. Il remplissait les prisons, mais il prétendait qu'on y dansât sans cesse. Nul des proconsuls, ne parla si haut, si continûment, si férocement, et nul ne fit moins de victimes. Janus de la Révolution il tournait vers Paris et le Comité de Salut Public un visage effroyablement sanguinaire, et du côté de la Picardie, où il régnait, une physionomie grimaçante dans les rides de laquelle souriait prudemment une sorte de bonhomie. Par exemple, il fallait que l'on dansât aux décadis et il avait inventé une figure qu'il nommait la Chaîne de l'Egalité, où les cuisinières, les dragons et les demoiselles nobles devaient, par des strophes et des antistrophes, témoigner de leur piété envers la Déesse de la Raison. Il affirmait qu'il était le maratiste Dumont ; personne plus que lui ne vantait la guillotine ; mais là où son ennemi et voisin Joseph Lebon envoyait les prêtres à la mort sans phrases, Dumont, quand il les avait appelés *bêtes noires,* se contentait de les exposer pendant quelques heures à la risée publique, sous la garde de comédiens patriotes. La popu-

lace picarde qui, dans son terrorisme, avait gardé les instincts railleurs de sa race, se trouvait satisfaite et Dumont s'en tenait là. Il détestait en Robespierre l'homme rigide qui le forçait à être plus cruel qu'il n'eût voulu, et l'homme rigide détestait le révolutionnaire peu sérieux qui n'avait que le simulacre de la cruauté [1].

Bourdon, de l'Oise, procureur assez mal famé, si nous en croyons l'honnête Boucher Saint-Sauveur [2], est un personnage moitié bouffon, moitié féroce. Hargneux, fanfaron, défenseur-juré de la Terreur, traînant de grands sabres avec une passion de garde-national, montrant des couteaux qu'il jurait teints du sang de Vendéens tués par lui, il s'empanachait, comme Gros Guillaume, pour faire croire qu'il avait commandé en chef dans la Vendée. Toujours en mouvement, excessif en tout, il s'était montré le plus violent adversaire de la liberté des cultes et du Christianisme lorsqu'avait commencé, en octobre 1793, le mouvement qui avait abouti au fétichisme de la Déesse Raison. Il avait rencontré sur son chemin, à cette époque, (avant cela même, dès son retour de la Vendée, en septembre précédent,) Robespierre qui avait fait échouer presque toutes ses propositions, avec un mot dédaigneux, et qui l'avait traité comme il aimait à faire à l'égard des petits-maîtres ambitieux et enragés de la démocratie. Bourdon avait été dénoncé aux Jacobins, en compagnie de Desmoulins, de Fabre et de Philippeaux. Robespierre, au moment où il paraissait vouloir l'écraser, où il le tenait entre ses mains, l'avait laissé retomber froidement, comme s'il se rappelait que c'était après tout un fat sans conséquence, mais sur la tête duquel il était sage de garder suspendue une

[1] *Compte-rendu d'André Dumont à ses commettans*, an V, in-8° de 436 pages. Voyez aussi *Choudieu au peuple Souverain*, in-8° de 12 pages. — [2] Boucher Sauveur, p. 4.

menace d'expulsion. Mais ce fat était expert en procédure. Bourdon n'avait pas été sans se venger habilement. Au commencement de 94, Vilain d'Aubigny, adjoint au ministre de la Guerre et partisan de Robespierre, avait failli succomber sous les attaques du procureur, qui, plus heureux, en une circonstance plus importante, avait prouvé que le Comité de Salut Public n'était pas un refuge inébranlable ni un rempart à l'abri de toute attaque. Il avait le premier dénoncé Hérault de Séchelles et forcé le Comité à porter lui-même atteinte à l'inviolabilité de ses membres. Du reste, impétueux et opiniâtre, pourvu de poumons robustes, il était un orateur non méprisable, s'exprimant avec clarté, avec chaleur, souvent avec énergie.

Malgré cela, le chroniqueur a grand'peine à prendre maître Bourdon au sérieux. Je n'en dirai pas autant du matelot-boucher Legendre. Je n'ignore aucun de ses crimes, aucun de ces mots atroces que la Révolution avait mis sur ses lèvres. Je sais bien qu'il disait à un homme se plaignant de ne pas avoir de pain : mange de l'aristocrate; et qu'il demande lui-même à manger du cœur d'aristocrate. Pourtant je ressens pour lui une grande pitié. Je devine, je vois en lui des instincts généreux et nobles. Dans cette période de lâcheté où il tomba après la chute de Danton, j'ai compris la sincérité touchante de son aveuglement. Il avait cru sincèrement au patriotisme de Danton. Comme, avec sa foi inculte, il croyait non moins sincèrement à l'infaillibilité de la Révolution et du jugement populaire, Danton condamné, il le crut coupable ; et de même qu'un apôtre qui ne sait plus si l'objet de son culte est un dieu ou un charlatan, il sentit sa foi s'ébranler, son enthousiasme manquer de base et toute sa vigueur morale se détendre. Mais ce fanatique retrouva sa foi de charbonnier quand il vit que Robespierre pouvait être coupable et Danton, dès lors, injustement condamné. Il se montra

de nouveau le plus hardi et le plus courageux des révolutionnaires, mais des révolutionnaires ramenés à la sagesse, à la bonté, à la charité par cette leçon d'humilité que les évènements avaient donnée. On le retrouva, après Thermidor, avec son éloquence rustre, désordonnée, avec ses apostrophes burlesques, avec sa parole audacieuse, qui par la chaleur de l'âme et l'élan de l'esprit arrivait parfois jusqu'à l'éclat et au sublime, luttant contre les Jacobins de la Convention. Il ne craint pas non plus les Jacobins de la rue qui le reconnaissent à ses coups de canne comme à ses coups de langue. Partout il tient tête aux derniers terroristes, qui, après la chute de Robespierre encore, ont conservé un reste d'influence dans les Comités. Ce qu'il dépensa d'activité, d'habileté, de bonté touchante, de sensibilité réelle pour réparer ses crimes, constituerait la plus belle page de l'histoire de la réaction Thermidorienne. Je voudrais pouvoir rendre un plus chaleureux hommage au grand et utile repentir de ce paysan du Danube révolutionnaire. Mais l'histoire de Thermidor m'emporte et me mène près d'un homme qui ne lui ressemble guère.

Je veux parler de Sieyès. Le grand rôle actif et muet qu'il joua à la Convention après Thermidor, m'a persuadé qu'il avait rempli avant cette date l'office, qu'il affectionnait, de directeur de conscience politique. Il habitait les confins de la Plaine et de la Montagne. Par là, fort à même de servir de trait d'union entre les deux régions, il était appelé à être l'ambassadeur des Montagnards pendant les débats préliminaires du traité d'alliance qui interviendra le 8 Thermidor entre les enragés et les modérés. Mais je n'ai là-dessus que des inductions et des présomptions. Sieyès représente en politique la discrétion parfaite. Dans la Révolution, il est le modèle de la prudence, d'une prudence morale, perfectionnée, ingénieuse, d'une patience presqu'aussi

forte que le courage. Ce n'est pas la prudence de Robespierre, prudence de chat, qui bondit en arrière aussi lestement qu'en avant; non pas la prudence de Fouché, prudence de taupe, qui ne se montre jamais au jour, mais qui chemine toujours en creusant un trou; c'est une prudence de crapaud qui reste tapi pendant des journées entières derrière une feuille verte et grise comme lui, et qui ne la dérange même pas quand il s'éloigne en rampant. Sieyès ne parla plus quand il ne pût plus pérorer, et la raison qu'il en donne n'est pas d'un sot : Comment parler à ces brutes ! Je leur dis que deux et deux font quatre et le lendemain ils me feront passer au tribunal sous le prétexte que j'ai berné les Sans-Culottes en apprenant à leurs enfants que deux et deux font trois. Il avait la renommée d'être un des *faiseurs* de Robespierre, je veux dire, d'être le professeur d'éloquence chargé de répandre quelque clarté dans le commérage nébuleux de l'avocat artésien. Il n'en était rien. Robespierre, que ce personnage tapi, que ce législateur immobile et ce ci-devant bavard, endormi d'un si long sommeil, inquiétait, le tâta, le retourna pour voir s'il était réellement inerte. Il le piqua légèrement à plusieurs reprises, pour voir s'il bougerait. Il lui lança quelques traits de sa langue dangereuse. Mais l'homme du Tiers avait perfectionné la prudence; il avait dépassé le mutisme, il en était arrivé à la surdité. Il fit signe de ne pas comprendre et il s'en vantera plus tard[1].

Je devrais encore nommer Garnier, de Saintes, plus avocat que cruel et qui aimait d'être à la Montagne parce que c'était l'endroit d'où partait la foudre révolutionnaire; Granet, qui avait enlevé ses culottes pour cacher qu'elles contenaient 100,000 livres de rente[2]; Ruamps, cultivateur charentais, qui ne voyait dans la

[1] *Notice*, p. 65. — [2] Nadrelaxe, *Toute la vérité*, p. 15

politique que l'occasion de se mettre légalement en fureur, et dont toute l'éloquence se bornait à des apostrophes pour signifier tantôt qu'il allait brûler la cervelle de ses voisins, tantôt qu'il allait brûler la sienne, mais sans avoir jamais pu parvenir à décider lequel des deux valait mieux; Mallarmé qui avait livré les Girondins à la populace, le 31 mai [1], et qu'on accusait de fort basses rapines pendant son proconsulat dans la Meurthe et la Moselle.

Cette troupe, si nombreuse qu'elle fût, et bien qu'elle renfermât des hommes intelligents et actifs, ne faisait pas grand bruit. Ce n'est pas de la Convention que vint à Robespierre l'avis de se tenir sur ses gardes. Ce fut du Tribunal révolutionnaire qui, le 8 Prairial, acquitta Rousselin, rédacteur de la *Feuille du Salut Public*, médiocrement louangeuse pour l'*Incorruptible*. C'était une grosse injure à faire à Robespierre et à Couthon qui, après avoir fait chasser des Jacobins le jeune et hardi Dantoniste, l'avaient désigné comme un intrigant, comme leur ennemi particulier. Cet acquittement fit grand bruit. Ce fut, dit Prudhomme, comme un premier soupir du 9 Thermidor.

Maximilien y vit une atteinte portée à sa puissance. Il devina avec angoisse qu'il se formait un courant opposé à son influence. Ce courant devait être contrarié immédiatement et énergiquement. Pour cela, Robespierre allait d'abord rendre plus dociles dans sa main, plus aisés, plus simplifiés, les rouages de ce Tribunal révolutionnaire qui venait de s'arrêter un instant sur un autre ordre que le sien.

Le soir de cet acquittement, il en parle aux Jacobins avec un mélange de fureur et d'amertume. On l'accusait de viser à la dictature, on se plaignait de lui

[1] Voy. Dulaure, *Supplément*, et la *Proscription d'Isnard*.

parce qu'il était trop puissant, et il n'avait pas même pu faire guillotiner un ami de Danton !

Ces mots suffirent. Il était tellement redouté que le Comité de Sureté Générale, fort suspect d'avoir, de concert avec Fouquier-Tinville, provoqué cet acquittement, n'osa persister. Il fit arrêter Alexandre Rousselin une seconde fois, le surlendemain de l'acquittement.

Au Comité de Salut Public, nous pouvons constater la même situation, une même sourde impatience, mais qui ose à peine se faire voir et qui ne va jamais au-delà d'une boutade ou de l'inertie. Encore ces boutades, Carnot est-il le seul qui ose se les permettre. Robespierre, il est vrai, semblait avoir pris à tâche de mettre la patience de celui-ci aux plus rudes épreuves.

Un jour — je suppose, en essayant d'interpréter un texte fort vague, que ce fut en Prairial avant le 6 ou après le 12, mais non au-delà du 25 — Robespierre fait arrêter deux des plus utiles commis des bureaux de la guerre. Carnot se fâche et s'écrie qu'on ne commet que des actes arbitraires dans le bureau de police de Robespierre. Celui-ci s'irrite, prend ses collègues à témoin des injures qu'on lui dit. Ses collègues, comme toujours, se taisent, tiraillés qu'ils sont entre la vérité qui les pousse du parti de Carnot, et la prudence qui leur défend d'affronter Maximilien. Celui-ci, du reste, tint bon. Les commis restèrent prisonniers et Carnot fut d'autant plus furieux qu'il avait lui-même signé leur mandat d'arrestation. Robespierre, par un raffinement de ruse, de précaution ou de taquinerie, avait envoyé ce mandat à la signature de ce collègue. C'est là une des preuves que Carnot nous citera plus tard de l'impossibilité où se trouvait chaque membre du Comité de savoir ce qu'il signait, et des méchants tours que Maximilien jouait à ses collègues [1].

[1] *Mémoires sur Carnot,* Paris, 1824.

Mais rien de ces dissentiments ne pénétrait au dehors. Fouquier-Tinville nous dira que c'est à Robespierre seul qu'il parlait, et que c'est lui seul qui parlait au nom du Comité [1].

La position que ses ennemis du Comité et de la Convention vont lui laisser prendre dans la fête du 20 Prairial, — dans une solennité destinée à annoncer à l'univers entier que la Révolution entrait dans une voie nouvelle, et affirmait un dogme après avoir été jusqu'ici uniquement occupé à les détruire tous; — cette position prouve d'une invincible manière et sa puissance morale et leur abattement.

N'ayant pu se signaler à la France et à l'Europe par un acte de puissance éclatante, de puissance publique surtout, qui le mît en relief, seul et sans son cortége obligé du Comité de Salut Public, il voulait — nous l'avons expliqué plus haut — paraître à la tête de la Convention comme le représentant unique de l'idée d'autorité et d'ordre social. A défaut du prestige des armes, il voulait le prestige religieux et philosophique, non moins puissant sur les imaginations. Cela, ses collègues l'avaient bien compris. « Son rapport sur l'Etre-Suprême avait déjà révélé aux hommes d'Etat et aux observateurs le projet de faire quelque nouvelle révolution et d'amener une crise favorable à une transformation du pouvoir et du gouvernement constitutionnel. » C'est Barère qui parle ainsi [2]. Il ajoute qu'il voulait prendre de cette façon, comme Mahomet, le sceptre et l'encensoir. Les autres montrent qu'ils ont vu aussi clair. « Cet instrument de tyrannie, disent-ils [3], de tolérance pour le fanatisme, de rattachement pour les prêtres, d'attrait pour les hommes vertueux, d'espérance pour les âmes sensibles et vertueuses, étoit en

[1] *Réponse*, p. 61. — [2] *Mémoires*. — [3] *Réponse* des membres des anciens Comités aux imputations dirigées contre eux.

même temps un moyen adroit de perdre les républicains courageux qui dénonceroient l'hypocrisie de Robespierre. »

Cette manifestation religieuse, nous l'avons vu encore, devait les blesser dans bien des endroits sensibles.

Pardessus tout, ils avaient compris qu'il y avait là une déclaration sournoise, mais ne laissant plus de doute sur la volonté de gouverner désormais seul. En effet, Robespierre pouvait rester leur collègue et entrer en partage avec eux tant qu'il s'agissait de despotisme civil et politique. Il y avait là place pour tous; et avec quelque patience, à l'aide de quelques transactions, on pourrait continuer de s'entendre. Mais le despotisme religieux, évidemment Robespierre pouvait seul l'exercer et devait vouloir seul l'exercer. En cela ils ne se trompaient pas. Ce rôle de pontife lui plaisait surtout parce que c'était un monologue.

Il leur était dès lors imposé de mettre obstacle à ces visées de l'ennemi et cet obstacle était facile. Ils n'avaient qu'à empêcher Robespierre d'être nommé président de la Convention pour la dernière quinzaine de Prairial.

Personne ne l'osa. Robespierre prit la présidence le 16 du mois.

Il avait bien calculé le grand effet que devait produire la fête de l'Etre-Suprême. La passion du plaisir, si développée au dix-huitième siècle, n'avait été que comprimée par la Révolution et quand les maîtres le permettaient, la Population se précipitait aux amusements avec une impétuosité d'autant plus grande que la vie ordinaire était plus sombre. Ici la fête était d'un genre nouveau, ou plutôt devenue rare depuis 1791 : elle satisfaisait les instincts de la grande masse de la nation. Les honnêtes gens y pouvaient prendre part, elle leur parlait de choses qu'ils aimaient; et d'un

autre côté les Sans-Culottes s'y associaient de grand cœur, c'était une fête officielle et autorisée par leurs chefs.

L'attente de ce jour agitait même les prisons, où la nouvelle était parvenue malgré le soin avec lequel les gazettes étaient consignées au guichet : « On va donc aussi reconnoître la justice et l'humanité, se disait chaque prisonnier. Notre sort va changer, on va nous rendre une liberté injustement ravie [1]. »

Comme alors la France n'était qu'une immense prison ; comme presque tout le monde, à part un petit nombre qui jouait le rôle des geôliers et des espions, pouvait s'attendre à être prochainement incarcéré, comme la seule différence qui existait entre les citoyens détenus et le reste de la nation, c'est que les premiers gardaient leur prison et que les autres la promenaient, on peut juger par les espérances des esclaves captifs, les sentiments des esclaves ambulants.

Le jour attendu avec tant d'impatience arriva enfin. Le juré Vilate, que Robespierre et Barère avaient logé au pavillon de Flore pour qu'il les pût mieux renseigner sur ce qui se passait dans ce foyer domestique du Comité, Vilate va nous donner le croquis précieux des scènes matinales de cette fête.

« Arrive le jour de la Fête de l'Etre-Suprême. Jamais le ciel ne brilla d'un éclat plus radieux. La divinité sembloit tout à la fois appeler les hommes à lui rendre leurs hommages et descendre au milieu d'eux pour les consoler de leurs malheurs.

« Barère et Collot d'Herbois s'étoient priés de déjeuner chez moi, afin de jouir du coup d'œil de la Fête. La femme de Dumas, président du tribunal révolutionnaire, étoit venue à l'improviste, de très-bonne heure, pour le même motif.

[1] *Tableau des Prisons*, p. 194.

« Je descendis vers neuf heures du matin. En revenant de ma promenade dans le jardin, je rencontrai près l'esplanade Barère, Collot d'Herbois, Prieur et Carnot. Barère ne paroissoit pas content. « — Nous ne t'avons pas trouvé dans ta chambre. Nous comptions y déjeuner. » Je les engage à rétrograder. Ils s'y refusent et m'entraînent quelques pas avec eux, en me pressant vivement de partager leur repas chez un restaurateur voisin. Je les quittai.

« En passant dans la salle de la Liberté (aux Tuileries), je rencontrai Robespierre revêtu du costume de représentant du peuple, tenant à la main un bouquet mélangé d'épis et de fleurs. La joie brilloit pour la première fois sur sa figure.

« Il n'avoit pas déjeuné. Le cœur plein du sentiment qu'inspiroit cette superbe journée, je l'engage de monter à mon logement. Il accepte sans hésiter.

« Il fut étonné du concours immense qui couvroit le jardin des Tuileries. L'espérance et la gaieté rayonnoient sur tous les visages. Les femmes ajoutoient à l'embellissement par les parures les plus élégantes. On sentoit qu'on célébroit la fête de l'auteur de la Nature.

« Robespierre mangeoit peu. Ses regards se portoient souvent sur ce magnifique spectacle. On le voyoit plongé dans l'ivresse de l'enthousiasme.

« — Voilà la plus intéressante portion de l'humanité! L'univers est ici rassemblé. O Nature, que ta puissance est sublime et délicieuse! Comme les tyrans doivent pâlir à l'idée de cette fête! »

« Qui n'auroit pas été trompé à l'hypocrisie du tyran [1]! »

Etait-il franchement hypocrite! N'était-il pas surtout moralement hébété et dépravé d'esprit! Les sophismes dont il avait nourri son étroit cerveau n'avaient-

[1] Vilate, *Causes secrètes de la Révolution du 9 Thermidor.*

ils pas formé une conviction où les mots du rhéteur remplaçaient l'impulsion de la conscience de l'homme, et qui le rendaient sincère, en ces moments d'enthousiasme! Cette portion de l'humanité était réellement intéressante pour lui parce qu'elle allait docilement suivre son triomphe. L'univers était ici rassemblé, parce que pour lui, hors de la Révolution, il n'y avait rien. Il ne se disait pas que si ce peuple était joyeux, c'est justement parce qu'il espérait voir disparaître le joug de la Révolution et qu'il trouvait dans cette fête l'augure de cette espérance. En parlant des tyrans qui devaient pâlir, il oubliait que c'était lui qui était le vrai tyran de cette foule asservie qui l'acclamait parce qu'il masquait pour un jour sa tyrannie.

Il abusait déjà de son triomphe et par là il aiguisait le couteau du 10 Thermidor. Il se fit attendre comme un roi. Il ne quitta Vilate qu'à midi et demi. Depuis midi la Convention et le peuple s'impatientaient. Les huissiers cherchaient partout l'homme qui voulait sans doute prouver que c'était bien sa fête, qu'il y était indispensable et que sans lui elle ne pouvait commencer.

Les Montagnards ne manquèrent pas de faire cette remarque, et les murmures contre le tyran commencèrent avant son arrivée.

On avait établi un immense amphithéâtre contre le pavillon de l'Horloge. On y parvenait par les fenêtres du grand salon de ce pavillon avec lesquelles la plateforme de l'amphithéâtre était de plain pied. C'est dans ce salon que les membres de la Convention devaient se réunir. Les gradins pouvaient contenir deux mille personnes. Ceux du bas étaient arrangés en manière d'orchestre où huit cents musiciens, chanteurs et chanteuses du théâtre Feydeau, de l'Opéra et du Conservatoire, avaient pris place.

A midi, une salve d'artillerie annonça les membres

de la Convention qui débouchèrent par la principale croisée du pavillon et se placèrent sur le haut de l'amphithéâtre. Ils étaient vêtus tous d'un habit bleu de roi à collet rouge, de culottes de peau de daim — Prudhomme assure que plusieurs de ces culottes étaient de peau d'homme — et couverts de leurs grands chapeaux empanachés. Ils portaient à la main un bouquet d'épis de blé, de fleurs et de fruits, symbole de leur mission patriotique.

Robespierre arriva enfin. On le vit paraître avec un habit bleu violet — et beaucoup remarquèrent que c'était la couleur portée par les rois de France lorsqu'ils sont en deuil. — Il tranchait aussi sur la masse de ses collègues par ses cheveux poudrés. Il paraissait radieux, et le peuple fit « éclater à sa vue le plus vif enthousiasme. » Nouvelle et plus grande cause de colère et de crainte pour ses ennemis.

Il monta sur une tribune élevée au centre de l'amphithéâtre et prononça un premier discours : « Il est enfin arrivé le jour à jamais fortuné que le peuple français consacre à l'Etre-Suprême. » Ce discours finissait par une phrase que bien peu entendirent, et dont ceux qui l'entendirent ne comprirent pas la sinistre portée, et où ils virent, sans doute, un tribut banal payé à la phraséologie habituelle. Cette phrase eût étrangement rembruni tous ces fronts en fête si l'on eut pu pénétrer le sens qu'elle avait et qui annonçait la terrible loi du surlendemain.

« Demain, reprenant nos travaux, nous frapperons avec une nouvelle ardeur sur tous les ennemis de la patrie. »

Après ce discours, les chanteurs et musiciens entonnèrent en chœur l'hymne de Desorgues, mis en musique par Gossec. On distinguait dans l'ensemble les voix de Lays, de la Maillard de l'Opéra, etc. L'impression fut aussi profonde sur les spectateurs que s'ils

eussent entendu la Marseillaise. C'est un auditeur qui le constate, et le fait est remarquable [1].

L'hymne terminé, les Conventionnels descendirent dans le jardin. Robespierre, président de quinzaine, s'était hâté de se placer à la tête de ses collègues et de mettre entr'eux et lui une distance qui lui donnait l'air d'un roi précédant la troupe de ses courtisans. Enivré par les acclamations, exalté par les espérances de cette journée, il marchait d'un air de vanité satisfaite, avec une expression où le pédantesque le disputait à l'insolent et à l'impérieux. Ce fut cette attitude qui mit le comble à l'exaspération des Montagnards. « Cette affectation orgueilleuse d'être le premier parmi des députés tous égaux, déplût [2]. »

Les murmures ne se purent contenir. Plus tard, après la mort de Maximilien, plusieurs députés se vantèrent de l'avoir menacé et injurié. D'après Barère, on lui cria qu'il était un pape révolutionnaire. Bourdon prétend lui avoir dit : « Il n'y a pas loin du Capitole à la roche Tarpéïenne. » « J'ai crié, écrivit Lecointre, que je le méprisais autant que je l'abhorrais, avec une force d'organe que les applaudissemens n'ont pu couvrir. J'ai porté cette expression de haine à ses oreilles chaque fois que les applaudissemens se sont renouvelés [3]. »

L'orgueilleux et irascible tribun se plaindra, en effet, dans son discours du 8 Thermidor, d'avoir été insulté le 20 Prairial. Mais sa vanité et le besoin de la cause exagéraient alors l'insulte, comme la fanfaronnade des insulteurs l'exagéra aussi après le 9 Thermidor. La seule injure qui paraisse bien authentique est celle de Lecointre, et elle n'eut pas l'énergie dont il la para plus tard. Il dit simplement : « J'aime la morale de ton

[1] *Souvenirs de M. Berryer.* — [2] Barère, *Mémoires*, t. II. — [3] Dénonciation, 3.

discours, quant à toi je ne t'estime guère. » Qu'arriva-t-il? que Lecointre fut malmené par les courtisans de Robespierre et qu'on pardonna au marchand de toile, en disant que ce père de la Révolutiou n'était qu'un fou. Tel est le récit de Courtois, fort disposé à présenter sous le meilleur jour, les actes de son compagnon Lecointre, et qui nous donne le niveau de l'opinion en concluant que c'était bien, en effet, une extravagance qu'une attaque faite à un homme tout puissant.

Après être descendu de son amphithéâtre, Robespierre, précédant toujours la Convention, se dirigea vers le premier bassin des Tuileries sur lequel on avait établi un groupe représentant l'Athéisme, statue de grandeur naturelle, trônant au milieu des Vices, à côté de la Folie et menacé par la Sagesse.

Robespierre mit le feu à l'Athéisme. Mais ce génie résista ainsi que la Folie et ce fut la Sagesse qui prit feu. Elle ne tarda pas à montrer le plus enfumé des visages. On fit mille brocards sur cette Folie persistante, sur cette hideuse Sagesse; et de la résistance de l'Athéisme « l'on tira immédiatement les plus sinistres augures pour le héros de la fête. »

Mais Robespierre avait un second discours à prononcer en cet endroit, il le prononca. « Le voici donc rentré dans le néant ce monstre que le génie des Rois avait vomi sur la France, » s'écria-t-il.

Ainsi c'était la Royauté et non la Révolution qui avait amené l'athéisme en France ; c'était le génie de saint Louis, de Henri IV, de Louis XIV et de Louis XVI, et non les efforts de Chaumette et d'Hébert.

Un nouvel hymne : *O Dieu puissant, invisible à nos yeux*, fut chanté par les premiers sujets des deux théâtres et du Conservatoire.

La Convention se mit en marche vers le Pont-Tournant pour se rendre au Champ-de-Mars, sur deux rangs. Elle était précédée de tambours et de trompettes.

Un grand char olympien, attelé de quatre bœufs, marchait au milieu des premiers rangs des députés. Sur le devant du char étaient étalées des gerbes de blé, et derrière, « dans des poses où la grâce se mariait à l'aimable simplicité, » se tenaient des bergers et des bergères vêtus de blanc. Cérès remplissait les fonctions de l'Etre-Suprême.

Cette bergerade vint sur la place Louis XV, présenter ses hommages à la statue de la Liberté, de laquelle, pour ce jour et par grande exception, l'on avait éloigné l'échafaud. Mais de nouveaux murmures avaient, paraît-il, accueilli le précédent hymne. Les deux derniers vers de la première strophe avaient paru choisis pour annoncer la future souveraineté de Maximilien. On y disait du peuple Français, que

> S'il a rougi d'obéir à des rois
> Il est fier de t'avoir pour maître.

Une autre ode, le très-beau chant de Chénier, musique de Méhul, fut chantée au Champ-de-Mars, ou champ de la Réunion, après que les députés eurent pris place sur une montagne au haut de laquelle chacun des Conventionnels s'efforçait de grimper pour approcher de plus près du nouveau prince, Robespierre, trônant sur le sommet.

Cinquante coups de canon annoncèrent que la fête était terminée. Un chant guerrier accompagnait le bruit de l'artillerie; et, les pieds dans le sang dont la place de la Révolution était imprégnée, le bon peuple criait : Vive la liberté.

Malgré l'enthousiasme incontestable, la pièce n'avait pas été sans sifflets. Quelques-uns des spectateurs, fins esprits du dix-huitième siècle, sifflaient entre leurs dents, et parmi ceux-là, l'abbé Barthélemy se penchait vers son voisin et lui disait à l'oreille : « Nous

sommes bien tenus à M. de Robespierre d'avoir bien voulu nous apprendre qu'il y a un Dieu. Les autres, comme la Maillard, trépignaient : « Je chante de colère, disait-elle, d'être toujours obligée d'obéir à ces monstres. »

Le cousin Jacques, qui ne détestait pas le métier de tireur d'horoscope, murmurait à l'oreille d'un député : « Regarde bien Robespierre : il en a encore pour six semaines. » Et l'esprit parisien, se débâillonnant pour un jour, écrivait aux portes de Notre-Dame :

Le peuple français, bon et généreux
Veut bien admettre Dieu souverain en ce lieu.

Mais encore une fois l'impression fut profonde et le bruit retentissant. L'Europe entière s'émut. On crut, dit Mallet du Pan, que Robespierre allait fermer l'abîme de la Révolution. Le comte d'Allonville, alors en Suisse, nous parle des éloges prodigués à Robespierre avec une exagération blessante [1]. Boissy d'Anglas, vingt-deux jours après cette fête, essayait de résumer le jugement qu'en avaient porté les gens graves : « Robespierre en parlant de l'Etre-Suprême me rappeloit Orphée enseignant aux hommes les premiers principes de la civilisation et de la morale [2]. »

Cette comparaison du peuple tel que la Révolution l'avait fait avec les sauvages de la Thrace, comparaison qui s'imposait à l'esprit du sage et réfléchi conventionnel, ne doit pas être oubliée. Du moins il constatait la grandeur de l'effet produit.

Mais les espérances de liberté avaient à peine eu le temps de naître qu'elles furent détruites. Comme toujours, Robespierre fit en arrière vers la sauvagerie

[1] *Mémoires secrets*, t. III, p. 300. — [2] *Essai sur les fêtes nationales*, 12 Messidor, an II, p. 23.

un bond d'autant plus grand qu'il avait paru vouloir plus énergiquement rattacher la France à la civilisation. De même qu'après avoir réjoui la conscience publique par la punition des Hébertistes, il l'avait désolée par le supplice des Indulgents [1], de même, après avoir essayé de relever l'âme et de donner satisfaction à la conscience comme à la raison humaines, il proposa la plus abominable loi, celle qui est restée, au milieu de tant d'horreurs et d'inepties, comme le symbole de la Révolution.

Toutefois ici nous pouvons mieux comprendre le système de bascule et de soubresauts que conseillait à Robespierre sa politique hésitante quant aux moyens, imperturbable quant au but. Les révélations de ses complices et de ses ennemis ont mis à nu quelques-uns des ressorts de ce cerveau.

Au début de sa carrière politique, Robespierre avait bien les allures du lièvre poursuivi qui prend un élan, s'arrête brusquement, regarde avec inquiétude autour de lui, écoute tous les bruits, puis rebrousse chemin et recommence sa course inquiète jusqu'à ce qu'une nouvelle crainte lui conseille un nouvel arrêt et un brusque crochet. A la fin de sa vie, le prudent démagogue a systématisé ses soubresauts et régularisé ses oscillations. Il a fait entrer dans ses calculs la mobilité de la démocratie et les défiances du Jacobinisme. Il ne bondit qu'après avoir préparé son soubresaut ; et à peine a-t-il mis le pied sur le terrain où les conservateurs l'appellent qu'on le voit sauter et retomber plus profondément dans le marais sanglant qu'il vient à peine de quitter.

C'est ainsi que la loi la plus révolutionnaire fut proposée le surlendemain du jour où Robespierre avait paru vouloir clore l'ère de la Révolution.

[1] *Un séjour en France de* 1792 *à* 1795 ; Paris 1872.

Cette loi, disons-nous, était préparée depuis un certain temps, et pour que la façon blessante et inusitée dont il voulait la présenter à la Convention ne révoltât pas complètement le Comité, il y redoublait ses plaintes, ses dénonciations, ses exigences habituelles. On eût dit qu'il voulait assouplir ses collègues, afin qu'à force de les harceler quotidiennement il les rendît inertes pour résister à un grand choc.

Cette situation nous est dépeinte par ses collègues eux-mêmes.

« Déjà depuis quelque temps, on se défiait, on s'observait, on ne délibérait plus avec cet abandon de la confiance. Jusqu'alors Robespierre avait fait peu de chose. Il nous portait sans cesse ses soupçons, ses inquiétudes, ses formes ombrageuses et sa bile politique. Il ne s'occupait que des mesures personnelles. Il ne faisait que des motions d'arrestations. Il ne s'occupait que de factions, de journaux, de tribunal révolutionnaire. Nul pour le gouvernement, nul pour la guerre, n'ayant jamais ni vues à proposer, ni rapport à faire, il passait son temps à détruire notre courage, à désespérer du salut de la patrie, à parler de ses calomniateurs et de ses assassins. Ses expressions favorites étaient : « Tout est perdu. Il n'y a plus de « ressources. Je ne vois plus personne pour sauver la « patrie. »

« Le soir des nouvelles de victoires apportées par les courriers, il parlait de trahisons prochaines; il flétrissait notre joye ou attaquait les représentans du peuple près l'armée victorieuse. Plus l'armée du Nord triomphait, plus fortement il dénonçait Richard et Choudieu.

« Quand les troupes assiégeaient Ypres, place forte, et la clef de la West-Flandre, prise qui, selon les arrêtés du Comité devait ouvrir et assurer la campagne, Robespierre criait contre les représentans du

peuple près cette armée et faisait écrire des plaintes de ce que les troupes n'avaient pas plutôt pris Ostende.

« Il nous paraissait poursuivi par les victoires comme par des furies et souvent il a reproché au rapporteur du Comité la longueur et l'exaltation de ses rapports sur les triomphes des armées [1]. »

C'est par ces incessantes lamentations et ces exigences que Robespierre a obtenu ce qu'il désire : il garde le droit de contrôle sur ses collègues; mais pour lui, sous le prétexte qu'il a « des opérations d'une espèce particulière et délicate » il veut être absolument indépendant.

Aussi la loi du 22 Prairial, non-seulement il l'a préparée comme l'ombre politique et révolutionnaire de la fête radieuse de l'Etre-Suprême, mais il la prépara seul.

« Le 19 Prairial, dit Fouquier-Tinville, j'étais dans la chambre du Conseil avec Dumas et plusieurs jurés. J'entendis le président parler d'une nouvelle loi qui se préparait et qui devait réduire à sept et à neuf par séance le nombre des jurés. Le soir de ce jour j'allai au Comité de Salut Public. J'y trouvai Robespierre, Billaud, Collot, Barère et Carnot. Je représentai que le tribunal ayant joui jusqu'ici de la confiance publique, cette réduction, si elle avait lieu, la lui ferait perdre infailliblement. Robespierre qui était debout en face de la cheminée, me répondit avec une rage subite, et finit par m'objecter qu'il n'y avait que des aristocrates qui pussent parler ainsi.

« Aucun des membres présens ne dit mot. Je me retirai donc. J'allai au Comité de Sûreté Générale, où l'on me dit que l'on n'avait aucune connaissance de ce travail.

[1] *Première réponse des membres des anciens Comités*, in-8° de 112 pages, p. 105.

« Le surlendemain 21, le président Dumas parla encore dans la chambre du Conseil, de cette loi nouvelle qui allait être portée, et que l'on supprimerait les interrogatoires, les déclarations par écrit, et les défenseurs. Le soir encore, j'allai au Comité de Salut Public. J'y trouvai Billaud, Collot, Barère, Prieur et Carnot. Je les informai de ce fait. Ils m'ont dit que cela ne les regardait pas, *mais uniquement Robespierre chargé de ce travail.* Ils ne voulurent pas m'en dire davantage. Je m'en vins au Comité de Sûreté Générale, où je trouvai Vadier, Amar, Du Barran, Voulland, Louis, du Bas-Rhin, Moyse Bayle, La Vicomterie, Elie Lacoste. Je leur témoignai mon inquiétude. Tous me répondirent qu'une pareille loi n'était pas dans le cas d'être adoptée et qu'on verrait [1]. »

Cette abstention du Comité de Salut Public n'étonna pas l'accusateur public qui, dans diverses circonstances, avait trouvé, pour unique représentant de la volonté des membres du Comité, Robespierre. Celui-ci l'attendait dans la salle qui précédait le salon des séances, et là lui donnait les ordres les plus graves, auxquels il fallait obéir. D'autres fois, il faisait la même chose en présence de ses collègues qui, au moment où il prenait le ton le plus furieux et le plus impérieux envers Fouquier, s'en allaient sans mot dire.

Billaud expliquera plus tard, à propos de cette loi du 22 Prairial, que l'usage du Comité était de ne jamais faire un rapport important à la Convention avant de l'avoir lu aux collègues assemblés. « Mais dans cette circonstance, Robespierre ne mit que Couthon dans sa confidence, parce qu'il avait besoin d'un membre pour en faire la proposition à la Convention... Il profita du moment où il présidait et où les membres du Comité étaient absents et en délibéra-

[1] *Mémoire*, p. 11. *Réponse*, p. 53.

tion, pour présenter furtivement ce décret, en profitant de la douce et hypocrite popularité de Couthon [1]. » Les avertissements n'avaient pourtant pas manqué au Comité; son abstention était politique et son ignorance, en partie volontaire.

Quoiqu'il en soit, le 22 Prairial (10 juin 1794), Couthon monte à la tribune de la Convention pour y lire un rapport sur les moyens d'accélérer les jugements du Tribunal révolutionnaire. « Jusqu'ici, dit-il, la justice n'a pas déployé une énergie suffisante. On se figure d'être juste envers les particuliers ; c'est absurde ; c'est envers la République qu'on doit l'être. Les tribunaux ne sont destinés qu'à punir les ennemis de la République et ils ne sont pas institués dans l'intérêt des individus, mais de la patrie. Les ennemis de la Révolution, on ne doit prendre que le temps de les reconnaître. Il s'agit simplement de les anéantir. L'indulgence envers eux est atroce, la clémence est parricide. Celui qui veut subordonner le salut public aux inventions des jurisconsultes, aux formules du Palais est un imbécile ou un scélérat. »

Après avoir donné connaissance de ce rapport à la Convention, Couthon propose un décret divisant le tribunal révolutionnaire en quatre sections, avec un président (Dumas), quatre vice-présidents (Coffinhal, Scellier, Naulin, Ragmey), un accusateur public (Fouquier) et quatre substituts ; douze juges et cinquante jurés.

Quels étaient ces jurés ? « des hommes dissolus, endettés ou voleurs, dont les uns avaient quitté la France jadis pour se soustraire à la peine de leurs infidélités et de leurs délits, dont les autres étaient marqués de l'ineffaçable sceau du crime que leur imprima la justice, etc. [2] » Robespierre qui avait seul

[1] *Première réponse*, p. 38. — [2] Daunou, p. 459.

organisé ce tribunal, y avait mis naturellement tout ce qui lui était attaché, ses dévots, ses gardes-du-corps ou ses espions. C'étaient, en tête, son féal Renaudin, le plus féroce de toute la bande, qui, espion le matin, arrêtait les gens dont, le soir, il était le juge [1]; Vilate, qui partageait ses faveurs policières entre Maximilien et Barère; Didier, Gérard, Chatelet, Fauvetty, Gravier, Trinchard, Garnier Launay qui montaient si pieusement la garde, chez leur collègue Duplay, pour défendre leur dieu contre les petits couteaux des jeunes filles; Desboisseaux, Lumière, qui se montrèrent si énergiquement pour lui en Thermidor; Fillion qui s'était offert à Lyon pour remplir de temps en temps l'office du bourreau; le nègre Nicolas, l'imprimeur associé de Maximilien; et après son hôte, après son imprimeur, ses fournisseurs, son tailleur, son cordonnier, son perruquier [2]. Il avait été trompé sur plusieurs de ces jurés. Quelques-uns, comme le peintre Topino-Lebrun, penchaient vers le Dantonisme. Ceux-là étaient les honnêtes gens de cette bande d'iniques coquins. Car il faut, pour le jugement définitif de Robespierre, ne pas perdre de vue cette curieuse observation : il est lui, personnellement, moralement supérieur à ses ennemis; et ses amis, ses clients, ses serviteurs constituent la portion la plus ignoble, la plus féroce, la plus répugnante de la démocratie.

Il faut aussi relire le rapport de Couthon, et en peser soigneusement chaque phrase, car il est le manifeste typique de la Révolution, le chef-d'œuvre de la logique jacobine. Rapport admirablement déduit, serré, conséquent, qui n'a de faux que l'idée fondamentale à savoir que la justice est faite pour anéantir ceux qui ne pensent pas comme le gouvernement et ses agents et pour condamner à mort tous

[1] *Proscription d'Isnard.* — [2] Prudhomme.

ceux que la police désigne comme mal pensants. Par là ce rapport arrivait à l'assassinat systématisé, au manifeste le plus révoltant dont l'histoire ait souvenir[1].

Il était suivi d'un décret, exposant en vingt-deux articles, comment ces honnêtes jurés devaient appliquer cette auguste charte, dont voici le sens :

Le Tribunal révolutionnaire étant institué pour punir les ennemis du peuple, il s'agit de savoir quels sont les ennemis du peuple? En principe, ce sont tous les Français de l'ancien Régime, tous les Français, depuis ceux qui auront cherché à avilir le gouvernement républicain et révolutionnaire jusqu'à ceux qui auront répandu de fausses nouvelles, depuis ceux qui auront calomnié le patriotisme jusqu'à ceux qui auront voulu altérer la pureté des principes républicains, jusqu'à ceux qui, par quelque moyen que ce soit et de quelque dehors qu'ils se couvrent, auront travaillé à empêcher l'affermissement de la République ; c'est — je cite quelques exemples — cette jeune fille de quinze ans condamnable et condamnée comme ennemie du peuple parce que ses parents ne voyaient que d'*honnêtes gens;* c'est cet homme paisible, docile aux lois, ayant rempli sans hésiter, avec zèle, toutes les obligations que la tyrannie révolutionnaire lui a imposées depuis cinq ans, qui a donné gaîment le quart de sa fortune aux Sans-Culottes, et abandonné sans regrets ses plus chers amis suspects d'incivisme, mais condamnable et condamné comme ennemi du peuple, parce que son éducation perfectionnée doit, malgré tout, lui rendre cette basse tyrannie insupportable; c'est ce citoyen qui a perdu son état à la Révolution, or, que dit le proverbe? *Qui perd ne peut rire*, il a perdu, donc il doit bouder la Révolution, il est donc

[1] Sircy. *Tribunal révolutionnaire*, p. 38.

condamnable et condamné comme ennemi du peuple; c'est cet autre qui a reproché à son savetier d'avoir de mauvais cuirs, or ce savetier est officier municipal, donc cet autre a avili les autorités constituées, il est condamnable et condamné comme un ennemi du peuple ; c'est cet autre enfin qui, interrogé où il avait été, dit qu'il revient de la *maison à côté*, et qui est condamnable et condamné comme ennemi du peuple pour avoir voulu berner ce bon peuple, attendu qu'il n'y a pas dans le voisinage de maison habitée par un citoyen du nom de Coté [1].

Notons encore que celui qui essayait de se soustraire à un mandat ordonnant la comparution devant un tel tribunal, pour répondre à de telles accusations, était mis hors la loi, c'est-à-dire devait être tué rien que sur la constatation de son identité.

Maintenant, comment ces jurés jugeront-ils cette France que Couthon et Robespierre leur livraient. Comment reconnaîtront-ils que les prévenus sont des ennemis du peuple? Faut-il des preuves écrites, des témoignages certains? Non, toute espèce de preuves, soit matérielles, soit *morales* suffit. Pourquoi des témoins? Pourquoi une procédure? Les jurés doivent être illuminés par cette pensée qui est tout leur code : triomphe de la République, ruine de ses ennemis. Pourquoi des défenseurs au prévenu? Les jurés reconnaîtront bien s'il est Sans-Culotte, et s'il ne l'est pas, ce serait un crime de le défendre. Bref, comme le fait remarquer Fouquier-Tinville, il suffisait d'être riche pour être guillotiné [2]. Le Tribunal révolutionnaire était tout simplement le marche-pied de la charrette destinée à mener le monde civilisé à la guillotine.

[1] Sirey, p. 71-73. *Interrogatoire d'André Chénier. Jugements de la Commission populaire du Muséum*, etc. — [2] *Réponse*, p. 76.

La loi nouvelle, pour en donner un bref résumé, se composait de trois codes : 1° Forcer tous les Français à se dénoncer l'un l'autre (art. IX du décret) ; faire arrêter tous les dénoncés, traduire au tribunal tous les arrêtés, condamner tous les traduits, c'était là le code politique, et toute la Politique ; 2° Refuser aux accusés toute défense, abolir toute procédure, tout débat, dédaigner toute preuve, c'était le code criminel, et toute la Justice ; 3° Choisir les hommes les plus grossiers, les plus partiaux, les plus fous ou les plus asservis pour faire décider la culpabilité des rivaux, des contradicteurs du Maître, c'était le code administratif, et tout le Gouvernement.

Robespierre avait enfin trouvé, sans engager sa responsabilité, en se cachant derrière le respect de la loi et de la justice, le moyen de se débarrasser de tous ses ennemis, ennemis de ses idées comme ennemis de sa personne, de tous les hommes fiers, sensés, indépendants dont la Terreur ne satisfaisait ni la raison ni la conscience.

Les Conventionnels avaient pu reconnaître la main de Robespierre dans cette phrase débitée par Couthon : « C'est encore des poignards que nous dirigeons contre nous ». Ils avaient reconnu son influence, deviné ses plans, rien qu'à l'audition du nom de Dumas, son âme damnée ; ils avaient aperçu l'ombre plus menaçante encore de son despotisme derrière ces juges iniques, et ces vils jurés, ses partisans. Ils n'avaient pas tous perdu le sentiment de l'équité, ni le sens moral. Ils protestèrent.

Ruamps se lève et naturellement il parle de poignard. « Je me tuerai, s'écrie-t-il, si cette loi est adoptée sans l'impression et l'ajournement. » Lecointre appuie la proposition d'ajournement.

Barère, qui devait dire plus tard que cette loi établissait un véritable système d'assassinats, et qui la

nomma l'*horrible loi*, Barère se lève. Comme s'il eût voulu démontrer que bien qu'elle fut l'œuvre de Robespierre, le Comité en acceptait la responsabilité, il se met à gourmander les Conventionnels récalcitrants: « Comment hésiter à voter une loi tout en faveur des patriotes, s'écrie-t-il ! »

Là-dessus Robespierre intervient. Il déclare qu'il n'y a nul article du projet qui ne soit fondé sur la justice et la raison. Il s'étonne de la rébellion de la Convention qui est si docile depuis le 31 mai, depuis surtout la chute d'Hébert et de Danton. Y aurait-il donc quelque nouvelle faction? Il est tenté de le croire. Là-dessus la Convention tremblante courbe la tête. Mais ce n'est pas assez. Robespierre a besoin, pour être désarmé, des plus enthousiastes applaudissements. On les lui donne ; et l'on vote la loi.

Le lendemain, à la réunion du Comité qui se tient chaque matin, Robespierre se fit attendre. Il ne s'était pas rendu, la veille au soir, au lieu ordinaire des séances comitatoriales, et comme Couthon n'assistait jamais aux réunions du soir, comme Saint-Just avait, depuis cinq jours, regagné l'armée du Nord, nul ami de Maximilien n'était venu mettre obstacle aux réflexions que la séance du jour avait suggérées aux commissaires du Salut Public, et qu'ils purent ainsi échanger, en toute liberté, le 22, au soir. Ces réflexions durent porter principalement sur la position absolument dominante que Robespierre était en voie de prendre à la Convention.

Aussi quand il arrive enfin, le 23 Prairial, au matin, Robespierre trouve ses collègues assemblés et préoccupés. Dès son entrée, Billaud, le seul qui dans les circonstances graves fût capable d'opposer à Maximilien autre chose que la force d'inertie, le seul que ne se bornât pas à répondre aux injures et qui osât prendre, timidement, le rôle d'assaillant, Billaud lui fait un

reproche. Lequel? d'avoir proposé une loi abominable, monstrueuse, déshonorante pour la République et telle que les tyrans les plus renommés du Bas-Empire eussent pu la rêver? Non. Plus tard les membres du Comité, quand ils essaieront de se défendre d'avoir été les complices de Robespierre, prétendront que c'était le caractère abominable de la loi du 22 Prairial qui les blessait. Mais la façon même dont ils parleront prouve que ce fut le moindre de leurs soucis. Du reste, la manière, plus féroce encore que la loi elle-même, dont les Comités vont utiliser cette loi, dans le courant de Messidor, prouve surabondamment que ce n'était pas l'iniquité sanguinaire qui les blessait dans le décret de Prairial.

Billaud reproche à Robespierre ce qu'il y avait dans sa conduite d'injurieux pour ses collègues : « Il est contraire, disait-il, à tous les principes et à la marche constante du Comité de présenter un projet de décret sans le présenter au Comité. » Robespierre répond froidement que tout s'étant fait de confiance jusqu'à ce moment, il avait cru pouvoir agir seul avec Couthon. Quelques membres répliquent que jamais on n'a agi isolément dans les choses graves, et que ce décret était trop important pour n'être pas au moins lu au Comité. Le jour où un membre du Comité, ajoute Billaud, se permettra de présenter seul un décret à la Convention, il n'y a plus de liberté, il n'y a plus l'opinion de plusieurs comme dans les pays libres, mais la volonté d'un seul, pour proposer la législation.

Ainsi pour Billaud la différence qu'il y avait entre la liberté et la tyrannie consistait uniquement en ceci : le Comité a-t-il été ou non consulté? C'était bien l'opinion du Comité tout entier, qui croyait la France libre du moment où il avait toute liberté d'action; aussi Robespierre ne conteste-t-il pas la théorie de Billaud. Il commence par gémir. « Je vois bien que je

suis seul et que personne ne me soutient. » Puis la fureur succède à la plainte. Il déclame avec violence contre les membres du Comité qui ont conspiré, dit-il, contre lui.

Les cris étaient si forts que plusieurs promeneurs s'assemblent sur les terrasses des Tuileries et écoutent les clameurs qui sortent du lieu redoutable. On est obligé de fermer les fenêtres et de décider que désormais, puisque les querelles succèdent à la confiance qui avait régné jusqu'ici dans le Comité, on montera à l'étage supérieur du Pavillon de Flore, pour pouvoir se quereller en paix, sans porter, par la publicité de ces vives discussions, atteinte au prestige du Comité.

Le débat continue avec chaleur.

« Je sais, dit Robespierre, qu'il y a à la Convention une faction qui veut me perdre. Ruamps en est. Et c'est moins pour les principes, que tu m'attaques, Billaud; c'est même moins pour défendre l'autorité du Comité; c'est Ruamps que tu veux soutenir, et cela parce que Ruamps est un de mes ennemis, un de ceux qui veulent atteindre la Révolution en diminuant la confiance des patriotes en Robespierre.

— Non, répond Billaud, mais Ruamps assure que d'après ton décret tu veux pouvoir guillotiner la Convention Nationale.

— Vous êtes tous témoins, répond Robespierre avec agitation, que je ne dis pas que je veuille faire guillotiner la Convention Nationale. J'ai parlé de ces factieux, de ces hommes impurs, de ces scélérats de Conventionnels envoyés en mission dans les départements. Ce sont ces quelques fripons, ces hommes dangereux et volontiers rebelles à notre autorité qui sont mes ennemis. Toi, Billaud, tu fais cause commune avec eux. Je te connais maintenant.

— Et moi aussi je te connais, répondit Billaud d'un air sombre. »

Tous les membres comprirent qu'il faisait allusion aux projets de dictature dont Robespierre était accusé. Celui-ci se promenait de long en large avec agitation.

Après un temps de silence, il reprit la parole avec plus de calme. L'attendrissement succédait à la colère, comme la fureur avait suivi les gémissements. Maximilien versa quelques larmes. On fit la paix.

La réunion du 23 Prairial s'était terminée, pour le Comité de Salut Public, par un renouvellement d'alliance sur cette base : sauvegarder avant tout le prestige du Comité; surveiller les deux pouvoirs rivaux, la Convention et le Comité de Sûreté Générale; enfin ne pas oublier qu'il y a un ennemi toujours menaçant pour le despotisme du Comité de Salut Public, comme pour l'autorité de chacun de ses membres, c'est le monstre aux cent bras, nommé contre-révolution. Il était donc important de rester unis pour n'être pas détrônés.

Il fut décidé que l'on se garderait bien de laisser transpirer au dehors quoi que ce soit de ces divisions intestines; qu'on les cacherait soigneusement, surtout au Comité de Sûreté Générale; mais que comme ce dernier Comité était très-préoccupé de l'affaire, dont il avait été entretenu par Fouquier-Tinville, et où il montrait des sentiments hostiles, on se réunirait à lui pour parler de l'incident le surlendemain, 25 Prairial.

En effet, ce Comité, où dominaient les ennemis de Robespierre, avait toute raison d'être blessé de ce qu'on eût proposé un décret si important sans le discuter, comme c'était de règle, devant les deux Comités réunis. Il pouvait être effrayé de voir ce nouveau tribunal si puissant se peupler des gens de Robespierre. Enfin il surveillait d'un œil inquiet tout ce qui pouvait augmenter les prérogatives du Comité de Salut Public qui, par son bureau de Police administrative, empiétait chaque jour de plus en plus sur les attributions du Comité de Sûreté Générale.

Il faut donc commencer, dès maintenant, à tenir grand compte de la diversité d'intérêts, de la jalousie réciproque et de la rivalité des deux Comités de gouvernement.

L'action politique du second de ces Comités est un élément important dans l'histoire de la révolution du 9 Thermidor. Elle n'a guère encore été signalée par les historiens, et nous nous garderons bien de la négliger.

Pendant que les scènes précédentes se passent au Pavillon de Flore, la Convention, fort préoccupée, écoute à peine Du Barran, qui lui propose l'appel d'un suppléant en place de Dariot, de la Haute-Garonne. Bourdon, de l'Oise, prend enfin la parole pour répondre aux pensées générales. Il dit que le décret de la veille donne aux Comités le droit de traduire au nouveau tribunal les membres de la Convention sans un décret préalable d'accusation accordé par l'Assemblée. La discussion s'engage là-dessus. Merlin, de Douai, présente un considérant qui est adopté et qui déclare que le décret ne saurait avoir cette portée.

Le soir, grande séance aux Jacobins. Robespierre qui, au Comité, vient d'être blessé dans sa vanité, menacé dans sa prépondérance, et à qui la séance de la Convention a porté un coup plus rude encore en enlevant à sa loi la prérogative à laquelle il tient le plus, c'est-à-dire le droit de supprimer sans bruit et au gré de sa volonté les Conventionnels hostiles, Robespierre brûle ses vaisseaux. Il veut atteindre le député qu'il regarde comme le meneur de la révolte parlementaire de l'après-midi.

Le 23 Germinal, Fouché avait été attaqué aux Jacobins à cause de la férocité qu'il avait montrée à Lyon. Robespierre, comme pour prouver à ses futurs apologistes que cette question de tyrannie sanguinaire n'est pas le mobile de ses jugements et qu'il n'est pas guidé dans sa conduite par des considérations d'humanité, a

défendu l'accusé. Depuis lors, celui-ci n'a pas commis de nouveau crime public; mais il a paru surveiller avec soin la politique envahissante de Maximilien et deviner avec grande sagacité où devait mener cette marche, si oblique et si habile qu'elle fût. Robespierre va l'attaquer cette fois; non pas directement et de front. Non, ses plus grandes fureurs et ses haines les plus franches, comme les plus violentes le poussent difficilement à cette audace. Mais furieux de voir que Fouché a été nommé président des Jacobins, furieux de voir le Dantoniste André Dumont, et l'Hébertiste Javogue accueillis avec applaudissement par la Société, il va lancer contre Fouché, leur ami et leur guide, une de ces accusations sournoises qui sont sa grande force et son arme favorite. Ainsi mettait-il les gens dans l'impossibilité de se défendre, car s'ils protestaient « c'est donc, s'écriait-il, que tu te reconnais pour le scélérat que je dépeins. » De plus, si l'accusation paraît révolter les auditeurs, Robespierre se réserve par le vague même de l'allusion, le droit de dire qu'il n'a pas songé à l'homme qu'on désigne.

Mais cette exécution de Fouché aux Jacobins ne suffisait pas à Robespierre. Sa loi lui était inutile si elle restait diminuée par le considérant de Merlin, de Douai, et de Bourdon, de l'Oise. Il fallait donc le faire disparaître, ce considérant.

La Convention qui avait reçu quelqu'encouragement, était en position pour tenir bon. Amar et Moyse Bayle, membres du Comité de Sûreté, avaient, avant la séance, le 24, au matin, rencontré Lecointre et Mallarmé dans le salon de la Liberté, qui servait de salle des Pas-Perdus aux députés. Le Comité de Sûreté Générale était tellement irrité contre la conduite de Robespierre, et tellement désireux de pousser l'assemblée à résister que les deux commissaires, en présence des citoyens qui se promenaient dans cette salle,

dirent aux Conventionnels : « cette loi, objet de toutes les préoccupations, est due uniquement à l'initiative de Robespierre et les deux Comités n'y ont aucune part[1] ».

Aussi, dès le commencement de la séance, Carrier, dont cette loi blessait aussi sans doute les sentiments libéraux et bienfaisants, se met à la discuter. Charles Lacroix, Mallarmé l'attaquent. Charlier, Legendre encore sous le coup de sa maladie de lâcheté, Duhem, qui y met du zèle, la défendent. Couthon arrive. Il réclame avec énergie contre l'insolence que certains Conventionnels ont eue de vouloir changer la loi, contre l'audace des réflexions dont on a appuyé ces changements et surtout contre le considérant rédigé par Merlin sur la proposition de Bourdon. Ce considérant est injurieux au Comité de Salut Public, dont *tous les membres* sont d'accord pour y voir une accusation de tendre à l'usurpation des pouvoirs de l'Assemblée. L'innocent Comité ! Il demande donc qu'on débarrasse la loi de toutes les restrictions, considérants, propositions dont on l'a entourée. Bourdon que divers traits de ce discours ont atteint, proteste au nom de l'indépendance des députés. « Si les membres des deux Comités sont patriotes, qu'ils sachent que nous le sommes comme eux ! J'estime sans doute le Comité et Couthon, mais aussi l'inébranlable Montagne qui a sauvé la liberté. »

Robespierre, ainsi qu'il l'avait fait l'avant-veille[2] quitte, comme un furieux le siége du Président et se précipite à la tribune.

« Les intrigans, les scélérats ne sont pas de la Montagne, s'écrie-t-il.

— Où sont-ils ? nommez-les !

— Je les nommerai quand il le faudra. »

[1] *Dénonciation de Lecointre.* — [2] *Id.*

Il recule comme il reculera en Thermidor, et avec la même formule. Seulement cette formule qui devait le perdre alors, le sauve aujourd'hui. Elle parut comme une épée de Damoclès suspendue sur bien des têtes. Chacun se tut.

« Ce n'est pas, reprit-il, par des discours, qui sous l'apparence de l'accord, ont pour système de diviser la Convention, qu'on peut justifier ses démarches. C'est ainsi que faisaient Chabot, Hébert, Danton, et je vois que le système de ces affreux conspirateurs est *resté organisé*. Il faut que la Convention frappe leurs continuateurs trop longtemps impunis. Ce serait outrager la patrie, assassiner le peuple, de souffrir que quelques scélérats, quelques intrigans plus méprisables que les autres parce qu'ils sont plus hypocrites, s'efforçassent d'entraîner une portion de cette Montagne et de s'y faire les chefs d'un parti. »

Il n'y avait rien là qui répondît à la question, rien qui prouvât la sagesse de la loi du 22, rien qu'on ne pût très-aisément rétorquer contre Robespierre lui-même qui était justement ce scélérat plus hypocrite cherchant à comploter, comme Hébert et plus que Danton, contre la souveraineté et l'indépendance des réprésentants du peuple. Mais ces allusions tranchantes, ce ton menaçant, ces vagues injures réussissaient toujours.

Bourdon, de l'Oise, seul proteste. Il se plaint que Robespierre l'ait désigné sous le nom de scélérat, et défie qu'on prouve qu'il le mérite. Là-dessus Robespierre lance le plus fameux coup de cette lâche escrime où il excelle.

« Je n'ai pas nommé Bourdon! Malheur à qui se nomme lui-même! Mais s'il se veut reconnaître dans le portrait que je viens de faire, il n'est pas en mon pouvoir de l'en empêcher. »

Bourdon est écrasé. Robespierre continue et il

raconte que le jour même où fut rendue la loi, quelques députés, suivis par des espions du Comité, leur donnèrent des coups pour s'en débarrasser. Quelle conclusion va tirer Robespierre? C'est que les Conventionnels sont des scélérats, des intrigants et qu'ils *veulent avilir la Convention nationale.*

Conclusion tout à fait étrange qui est saluée par les applaudissements les plus vifs. Charles Lacroix et Merlin, de Douai, font les plus humbles excuses. Tallien qui a conservé une ombre de vigueur, proteste contre le récit de Robespierre. Il est de ceux qui ont été suivis et insultés par les citoyens mouchards, qu'on n'a pas battus; on s'est contenté de les mener au poste.

Robespierre s'écrie que Tallien est un de ceux qui parlent sans cesse de guillotine, sans doute parce qu'ils la méritent.

« Mais, reprend Tallien, il ne s'agit pas de cela, il est question de ces espions.

— Citoyens, répliqua Maximilien, vous voyez de quoi sont capables ceux qui appuient le crime par le mensonge. Prononcez entre les assassins et les victimes. »

Cette méthode de discussion, qui est propre à ce temps et par laquelle, si absurde qu'elle paraisse, Robespierre, qui ne s'en départit jamais, terrassait ses ennemis, ne satisfit pas Tallien. Il essaya de dire qu'il n'y avait pas d'assassin dans l'espèce; de plus avant de conclure qu'il était un monstre parce qu'il avait menti, il fallait prouver qu'il avait menti.

Billaud se lève avec emportement. Donnant un nouveau démenti aux affirmations par lesquelles il tentera plus tard de demontrer qu'il avait été l'antagoniste de Robespierre dans cette affaire du 22 Prairial, il se tourne avec fureur contre Tallien :

« L'impudence de Tallien est extrême, s'écrie-t-il. Il ment avec une audace incroyable. Mais nous nous

tiendrons unis. Les conspirateurs périront et la patrie sera sauvée. »

On rappellera plus tard ces paroles, et l'historien ne doit pas les oublier. Elles prouvent que si le Comité était travaillé par les rivalités d'ambition, Billaud et ses adhérents n'étaient pas aussi loin, qu'ils le dirent après Thermidor, de sacrifier les ennemis de Maximilien aux haines de celui-ci.

Barère, voyant que Robespierre gagne du terrain, l'appuie. Il le caresse dans sa manie d'homme assassiné et cite une mascarade anglaise où l'on voit une femme poursuivre avec un poignard *un Robespierre fictif*.

Personne ne résiste plus. On rapporte le considérant de Merlin et on donne à la loi sur le Tribunal révolutionnaire la pleine et entière vigueur que Robespierre a exigée. C'était pourtant la mort à peu près certaine pour ceux qu'il avait désignés dans ses apostrophes.

Le brave Ruamps ne se perça pas le flanc. Bourdon fut si épouvanté qu'au sortir de la séance, il alla se coucher. Il faillit devenir fou, et il resta malade pendant un mois, écrit Lecointre. Mais il doit se tromper quant au temps, car les rapports des espions de Robespierre disent à celui-ci que Bourdon est le 9 Messidor à la Convention.

Les Conventionnels viennent de perdre par cette loi la dernière ombre d'indépendance politique, comme la France la dernière parcelle de liberté civile.

Les premiers sentent qu'ils sont complètement à la merci de Robespierre, à moins que les Comités ne les protègent.

Ce même jour, 24 Prairial, Tallien écrit à Billaud pour lui expliquer les faits au sujet desquels il a été incriminé. Le lendemain, il envoie à Robespierre une lettre qui n'est ni sans fierté ni sans habileté. Il y reconnaît qu'il a pu commettre quelques erreurs, et il insinue

que n'étant attaché à aucun parti, il est prêt à devenir l'ami de Robespierre [1]. On ne voit pas que ce dernier ait répondu. Tallien fort ému écrit trois jours après à Couthon, et sur un ton beaucoup plus humble. Il lui demande conseil, car « la trop confiante jeunesse a besoin d'être guidée par l'expérience de l'âge mûr. » Javogue essaie aussi de rentrer en grâce. Il écrit à la Convention et demande pardon à Couthon et à Maignet de les avoir accusés. Il assure qu'il avait perdu la tête [2]. Enfin, si nous en croyons Barère, Fréron et Barras lui-même vinrent implorer son appui et importuner le Comité d'une façon très-humble [3].

Cette prostration de la Convention, de la Montagne, des ennemis avérés de Robespierre donnait à celui-ci une situation très-forte et affaiblissait ses rivaux dans les deux Comités. Ils diront plus tard que l'habileté avec laquelle il avait écrasé l'opposition de l'Assemblée, « cet art de placer chaque membre dans la position la plus difficile, en peignant aux yeux du peuple égaré la plus légère opposition comme l'intention criminelle de soutenir et de sauver les ennemis de la patrie [4], » avaient exercé sur eux une sorte d'influence terrifiante.

D'autre part, la marche de Robespierre devenait de plus en plus inquiétante. Ce n'était pas sans raison qu'il avait attaché tant d'importance à cette loi du 22 Prairial, et qu'il avait peuplé de ses créatures le Tribunal révolutionnaire. Les Comités paraissaient momentanément à l'abri de cette justice robespierrienne, mais que deviendraient-ils quand leurs amis de la Montagne auraient été anéantis les uns après les autres. Le point fondamental était donc de couper court à ce sys-

[1] *Papiers inédits*, t. I, p. 115. — [2] Nous citons, d'après un historien moderne, ces lettres dont nous n'avons pas vu les originaux. — [3] *Mémoires*. t. II, p. 184. — [4] Billaud, *Réponse*, p. 58.

tème auquel Robespierre avait, à force d'obsessions et d'exigences, amené les Comités et qui consistait à utiliser la puissance de ces comités pour son unique profit, pour fortifier ses propres amis, pour en encombrer toutes les positions fortes de la République, et pour en expulser, pour proscrire tous ses ennemis.

Ils virent, cette fois, très-clairement, que c'était faciliter de plus en plus les projets dictatoriaux de Maximilien que d'affaiblir davantage la Montagne en laquelle seule on pouvait trouver un point d'appui et des alliés au moment de la lutte.

Ils se promirent de persister fermement dans la conduite qu'ils avaient inaugurée, avec quelque mollesse, au commencement de Prairial. A cette époque, en effet, Robespierre, en menaçant, — retenons ce point significatif — de dénoncer aux Jacobins le Comité comme trop mou envers les coupables, avait emporté un décret d'arrestation contre Alquié. Mais on décida — en l'absence de Maximilien — que l'on s'en tiendrait là, que l'on ne donnerait aucune suite à ce décret et que l'on ne consentirait pas à arrêter Dubois-Crancé contre lequel Maximilien se prononçait. Dans le courant du mois, il était revenu à la charge. Il dénonçait des conjurations nouvelles dans la Convention. Il accusait ces conjurés de dîner souvent ensemble évidemment dans le but de détruire la liberté publique, en complotant contre Robespierre. On avait encore, comme en l'affaire d'Alquié et de Dubois-Crancé, paru vouloir satisfaire Maximilien tout en se dérobant et en temporisant.

Celui-ci qui ne supportait aucune opposition, de si bas qu'elle vînt, trouvait politique d'intimider de temps en temps les Sections de Paris, pour les maintenir sous la loi de la Commune, qui était à lui, et pour leur inspirer cette crainte qu'il aimait à voir se mêler à la tendresse dans les habitudes de son peuple. Il avait donc

fait arrêter, sur les rapports de son bureau de Police générale, le Comité révolutionnaire de la section de l'Indivisibilité, où l'on avait dit sur lui quelques mots mal sonnants.

Il était important encore pour les deux Comités de gouvernement de ne pas laisser attaquer davantage l'indépendance des Sections déjà amoindrie et où l'on pourrait, au moment donné, trouver un point de résistance contre la Commune inféodée aux triumvirs.

Cette politique, un peu tardivement habile des Comités, nous est dévoilée de différents côtés. « On détourna l'effet des dénonciations contre les Montagnards, écrit Vadier, par la raison qu'ils étaient poursuivis par Robespierre [1] » « Il suffit que Tallien, dira Moïse Bayle, ait été attaqué par Robespierre pour que nous ayons gardé le silence. Les circonstances exigent que, quels que soient les crimes de ceux qui paraissent Montagnards, il n'en soit pas poursuivi un seul. C'est un mur dont nous ne voulons pas arracher un moellon quelque salpêtré qu'il fût, car à la moindre brèche le mur tomberait [2]. »Ils déclareront plus tard, quand on leur reprochera de n'avoir pas poursuivi Joseph Le Bon, que c'était pour ne pas toucher à la Convention Nationale. Joseph Le Bon lui-même dit que si l'on ne poursuit pas son ennemi Guffroy, c'est pour des raisons politiques.

Ce furent ces dispositions qui dominèrent la réunion solennelle des deux Comités, dans la soirée du 25 Prairial. On voit que la séance de la Convention du 24 avait porté les commissaires du Salut Public à réfléchir de nouveau, et avait déjà porté atteinte à la paix plâtrée du 23. Toutefois, nous n'oublierons pas que ces dispositions créaient encore des velléités plus que des volontés. Nous nous souviendrons de la conduite

[1] Vadier, *Réponse aux accusations de Laurent Lecointre.* — [2] Sénart, *Mémoires inédits.*

que Barère et Billaud viennent de tenir envers Tallien. Nous avons aussi les aveux de ces hommes qui attendaient l'absence de Robespierre pour annuler l'effet d'un décret blessant pour eux et qui diront plus tard : « La Convention avait cédé, comment attendre plus de force, plus de résistance des membres du Comité, que de la Convention elle-même[1] ? » Nous nous rappellerons encore cette observation de Vilate : « Robespierre osoit attaquer ses adversaires de front, tandis qu'ils ne l'attaquoient que dans l'ombre d'une manière basse et vile, même en le flagornant publiquement jusqu'à sa défaite[2]. » Observation fort juste dans sa seconde partie, car Robespierre attaquait, mais très-rarement, de front. Même en la séance du 24, où il se montra plus hardi qu'il ne le fut jamais, il commença son attaque contre Bourdon et Tallien par des allusions assez sournoises.

C'est à la lumière de toutes ces observations, que nous essaierons de résumer cette séance du 25.

Il n'y fut guère question de la loi du 22, et l'on n'y fit aucune modification. Je suppose, d'après quelques mots échappés à Lecointre, qu'on appuya seulement sur la nécessité de réunir six signatures dans chaque Comité, quand il s'agirait d'arrêter un ou plusieurs conventionnels. Ce ne fut pas sans que Robespierre eût vivement accusé ses collègues d'être les défenseurs des contre-révolutionnaires et les appuis des conspirateurs ; sans les avoir menacés de les dénoncer au peuple, et de publier toutes les trames qu'on ourdissait contre la république en critiquant les lois les plus révolutionnaires[3]. Ainsi menacés, craignant d'être dénoncés et renversés, préoccupés de ne pas faire éclater au dehors les divisions intestines, les Comités

[1] *Première Réponse des membres du Comité*, 38. — [2] *Les Mystères de la mère de Dieu dévoilés.* — [3] *Première Réponse*, p 39.

laissèrent de côté tout ce qui concernait les principes de la loi du 22. Robespierre voulut immédiatement profiter de son triomphe et proposa qu'on appliquât la nouvelle loi. Il demanda qu'on arrêtât Tallien, Bourdon, Fouché, Dubois-Crancé et *quelques autres*[1]. Fouché dit [2] que Maximilien désigna neuf représentants parmi lesquels il se trouvait avec Tallien. C'était, nous l'avons montré, presqu'une question de vie ou de mort pour les Comités. Ils essayèrent de prendre Robespierre dans les filets de son éloquence ordinaire; ils firent valoir « la nécessité de ne pas affaiblir la Convention qui était en butte à tous les ennemis de la République. » En résumé, on ne voulut rien décider ce jour-là au sujet des arrestations. Nous pouvons deviner l'irritation de Robespierre.

Le lendemain, autant que je puis interpréter mes très-obscures et très-menteuses autorités, il revint à la charge, mais dans la séance ordinaire du Comité de Salut Public. Là, il était plus libre. Quand l'autre Comité est présent, il semble toujours guidé par un sentiment analogue à celui d'un maître qui est gêné pour discuter devant ses domestiques des questions intimes, et qui se retient de gourmander sa famille devant eux.

« Il demanda donc si l'on voulait se décider à attaquer les nouvelles factions ou à périr par leurs manœuvres. Il attaqua et inculpa tour à tour plusieurs députés.

« Billaud impatienté se leva et lui dit avec une sévérité violente :

« — Robespierre, depuis longtemps tu cherches à nous attirer par des terreurs dans le projet de frapper nos collègues. C'est ainsi que faisaient les Hébertistes et autres contre-révolutionnaires punis. Nous sommes ici six qui professons le dogme de l'*intégrité* de la re-

[1] *Première Réponse*, p. 9. — [2] *Mémoires*.

présentation nationale. Si tu en veux davantage, je te déclare en mon nom comme en celui de mes collègues, que tu n'arriveras à la représentation nationale qu'à travers nos cadavres sanglants. »

C'est là la version que donna Billaud, quand il avait tout intérêt à exagérer son dévouement à la Convention; la vérité est évidemment moins énergique et moins emphatique. Retenons seulement et la persistante demande de Robespierre et la persistante hésitation ou inertie des autres.

Robespierre voyant que Billaud résistait, chercha un moyen détourné de s'en débarrasser, Il se mit à attaquer les représentants Richard et Choudieu, à propos de la marche lente et inégale de l'armée du Nord qui avait laissé évacuer Ostende pendant le siége d'Ypres. Il se plaignit que Saint-Just n'y fut pas plus puissant que ses deux collègues. On défendit les deux Conventionnels incriminés.

Il persista, prédit des désastres prochains, annonça des trahisons de généraux. Bref, il conclut, en proposant à Billaud d'aller aux armées pour exciter l'énergie. C'était un piége trop grossier, d'autant plus qu'il avait déjà été tendu quelque temps auparavant. Après une altercation avec Collot d'Herbois, il lui avait proposé d'aller à Lyon où le royalisme, disait-il, prenait une consistance effrayante.

Naturellement Billaud refusa. « Robespierre nous accusa d'être des défenseurs des factions et nous menaça de dénonciation au peuple et à la Convention.

« Il s'éloigna quelque temps du Comité [1]. »

Il va s'éloigner, en effet, mais non pas ce jour-là, non pas le 23, comme le dit Lecointre, non pas le 25, comme l'affirment les membres des Comités et comme on le croit généralement. Nous allons encore

[1] *Réponse des membres des anciens Comités.*

le rencontrer au Comité de Salut Public le 27 Prairial au soir, et dans une circonstance importante.

Mais quelles furent les causes réelles de cet éloignement? C'est ce qu'il nous faut étudier avec grand soin.

Pour les Comités comme pour Robespierre, la grandeur et la continuité du pouvoir avaient accru le désir de le garder. Avec l'exercice de l'autorité étaient venus pour les uns l'indocilité, pour l'autre une volonté plus impérieuse.

Le concert d'étonnantes flatteries dont nous avons donné quelques notes, avait, nous le savons, poussé jusqu'à l'adoration ce culte de soi-même auquel Maximilien était porté. Ces louanges enthousiastes avaient changé, à la fin de sa carrière, sa fatuité en insolence, sa jalousie en fureur, sa convoitise en ambition. C'étaient ces vices nouveaux qu'il écoutait chantant dans son cerveau enfiévré, quand il prenait ce ton dominateur, cause importante de puissance au milieu du servilisme de la démocratie française, mais aussi cause d'exaspération pour ceux qui montaient peu à peu au rang de ses rivaux. Ces ironies, dont les gazettes de l'Europe battue l'accablaient pour venger la défaite des ennemis de la France, lui chatouillaient doucement l'âme. Ce n'était pas sans redresser son orgueil jusqu'à l'exaltation, qu'il voyait écrit dans ces gazettes : Maximilien Ier, roi de France et de Navarre. Maximilien ! un de ses familiers, Vilate, nous dira qu'il attachait à ce nom une superstition, un présage de grandeur. « Les journalistes, les gens de lettres, le mettoient au-dessus des héros de l'antiquité. L'Europe s'occupoit de lui, s'étonnoit de sa puissance et le regardoit comme le seul arbitre de nos destinées[1]. » Il le savait, il agissait en conséquence et suivait l'entraînement et l'exaltation que lui conseillait cette flatterie des hommes et des circonstances.

[1] Monjoye, *Histoire de la Conspiration de Robespierre.*

Il y a là quelque chose de factice qui explique l'éclatante chute de Thermidor. Il y a là une cause de ruine. Cet enivrement qui fait sa force va faire sa faiblesse, quand il se trouvera devant un obstacle vraiment résistant, quand les circonstances ne succèderont plus favorables, quand la situation créée par la série des événements révolutionnaires deviendra décidément supérieure à ses moyens naturels d'action, d'attaque ou de défense.

Cette impuissance se laisse déjà sentir à la fin de Prairial. A l'user, ses collègues avaient bien deviné les défauts de sa cuirasse. Il ne pouvait dissimuler à des gens qui le voyaient journellement, ses pauvretés morales et ses infirmités intellectuelles. Ils comprenaient donc qu'il y avait dans sa position une grandeur que n'expliquait pas son génie. Ils en devenaient plus irrités, plus impatients contre cet homme qui devenait plus exigeant.

Mais comment l'attaquer, comment l'affaiblir? L'attaquer, c'était impossible. C'est quelques mois plus tard que ces membres du Comité seront accusés comme complices de Robespierre. On les pressera, on leur montrera, par leurs aveux mêmes, qu'ils connaissaient sa tyrannie, qu'ils devinaient ses projets de dictature, qu'ils avaient la majorité, la force, la légalité, tout pour eux; on leur dira : vous n'avez pas dénoncé, attaqué, écrasé celui en qui vous connaissiez des projets aussi redoutables pour la Patrie et la République, donc vous êtes ses complices; ils paraîtront n'avoir rien à répondre. Ils répondront pourtant; oui, diront-ils, nous la connaissions sa tyrannie et personne n'en souffrait plus que nous. Oui, nous connaissions ses plans de despotisme et personne n'en était plus menacé que nous. Mais nous ne pouvions le prendre à partie. Il était non-seulement invincible, mais inattaquable. Nos moyens d'action contre

lui diminuaient à mesure que nous devinions mieux sa marche et son ambition et que nous lui voyions faire des progrès vers le but. Nous semblions, nous aussi, plus fortifiés, plus agrandis, nous supportions plus impatiemment les exigences altières de ce despote, mais notre force, irrésistible contre tout autre, tombait quand nous nous adressions à lui.

Il avait tout pour lui, répètent-ils à chaque page de leurs factums. Un mot de lui suffisait pour convaincre le peuple. Il jouissait d'une popularité *monstrueuse*. Il était parvenu à persuader à la démocratie que toucher à lui c'était insulter la démocratie; aux révolutionnaires que s'attaquer à lui c'était saper la Révolution; aux Jacobins, aux Sans-Culottes, à tout ce qui faisait la force de la République, que le contredire c'était vouloir rappeler la Royauté et l'aristocratie. Une fausse attaque de notre part, une démarche intempestive, une accusation non écrasante eussent été plus qu'inutiles; mais absolument nuisibles; elles n'eussent pas été seulement le signal de notre mort, mais de la ruine de la République. Car Robespierre, se posant en victime, en fût devenu plus puissant, tout-puissant. C'était cette fausse démarche de notre part qu'il attendait pour nous écraser et arriver au but de son ambition.

Nous verrons en Messidor, qu'ils eurent d'autres raisons encore pour ne pas attaquer leur rival. Mais en vérité, l'attaque n'était pas facile. Que pouvaient-ils lui reprocher publiquement et que lui reprochaient-ils, en effet, au fond de leurs pensées haineuses, ambitieuses, ou jalouses? Ses exigences impérieuses envers le Comité, exigences telles que les petits froissements et les légères querelles, inévitables jusque-là, étaient devenues, à la fin de Prairial, malgré l'autorité moralement acceptée de Robespierre, de véritables disputes, des querelles, des brouilles? Mais que ne se défen-

daient-ils dans l'intérieur du Comité puisqu'ils étaient ses égaux et qu'ils avaient la majorité ? Que lui reprochaient-ils encore ? Sa popularité ? Mais c'était devant l'opinion publique qu'ils devaient attaquer Maximilien, devant le peuple, qui, juge de la cause, était complice du crime, si cette popularité était coupable ! Ses projets de dictature ? Mais ils n'en avaient d'autre preuve que la situation éminente, octroyée à Maximilien par cette popularité ! Puis il fallait trouver pour l'attaquer, un point où l'on ne pourrait les accuser d'être ou d'avoir été ses complices. Or, ils étaient ses complices, complices avérés et actifs, dans tous les actes qui pouvaient faire supposer un plan de despotisme contre la Convention et la France, dans tous, sauf deux.

Le Comité de Salut Public n'avait jamais approuvé clairement et officiellement l'extension exorbitante donnée à ce *Bureau de la Surveillance administrative et de la Police générale*, dont nous avons montré la naissance, en Floréal. Le Comité de Sureté Générale qui était, comme le dira Vadier, devenu, grâce aux empiètements de ce bureau, une *simple agence de Robespierre*, n'avait jamais accepté ces empiètements qui l'irritaient et qui entretenaient sa haine contre les *triumvirs*, chargés des affaires de police.

Mais ce point, très-grave, pour l'historien de Thermidor, — puisque l'existence de ce bureau, en faisant d'un certain nombre de membres du gouvernement révolutionnaire des ennemis acharnés de Robespierre, créait et entretenait un centre d'hostilité, — n'avait qu'une importance secondaire pour les Sans-Culottes et n'eut été pour eux qu'un prétexte de bénir la vigilance de leur guide.

Il en était autrement de la question religieuse, l'autre point où les commissaires n'étaient pas suspects de connivence avec Maximilien.

Le mot Fanatisme était un de ceux qui tuaient alors aussi aisément et aussi promptement que la mise hors la loi. C'était le mot le plus haïssable et le plus horrible, en ce temps où la politique des chefs de la démocratie avait pour premier but de détruire l'ancienne foi, de répandre le scepticisme dans les esprits les plus obtus, de remplacer toute éducation par un code de préjugés antireligieux. On avait travaillé à rendre ce mot absolument exécrable afin de produire ce que produit toujours le mélange du scepticisme, de l'ignorance et de la grossièreté : la religion de la haine et la dévotion du servilisme, c'est-à-dire une plèbe pieusement esclave de ses flatteurs, et leur offrant en hommage le sang de leurs ennemis.

C'est donc sur le terrain religieux, et en parlant du fanatisme que les Comités essaieront, non pas d'attaquer ouvertement Robespierre — ils ne l'oseraient — mais de le miner hypocritement.

L'affaire de Catherine Théot ou de la *Mère de Dieu*, n'est autre chose que la manifestation de cette hostilité sournoise. Il s'agissait d'une vieille folle, absolument illettrée, enfermée jadis comme maniaque et dont quelques illuminés, comme Gerle, ex-chartreux, ex-constituant, Quesvremont, ex-médecin de Philippe-Egalité, la marquise de Chastenoy, Mme Godefroy et autres personnages atteints du surnaturalisme maladif du dix-huitième siècle, exploitaient la folie mystique pour créer une religion. Cette foi nouvelle ne reconnaissant ni prêtre, ni culte, ni roi, ne pouvait offenser la République. Mais Dom Gerle était resté en relation avec Robespierre, qui lui avait donné un certificat de civisme. Les dévots de la Mère de Dieu, poussés par la reconnaissance, et par quelqu'attrait qui leur faisait entrevoir des instincts mystiques en Maximilien, désirèrent en outre se faire un ami d'un homme si puissant. Guidés peut-être aussi par des agents du Comité de

Sûreté Générale qui s'étaient affiliés à la religion nouvelle, ils mirent Robespierre au nombre de leurs saints [1].

C'était une bonne rencontre. En poussant cette affaire à fond, on ridiculisait la fête de l'Etre Suprême, on commentait les déclarations déistes de l'élève de Rousseau par les proclamations extravagantes de la Mère de Dieu, et l'on comptait sur la discussion pour mettre, comme par hasard, en lumière, les liens qui attachaient à la folle le sacerdotal tribun.

Ainsi l'attaquait-on très-habilement et, de tous les côtés à la fois. On le ridiculisait, si la chose restait bouffonne; on l'incriminait comme mystique et comme fanatique, si cette religion était reconnue sérieuse; on laissait entrevoir qu'il pourrait être, après tout, un conspirateur, si l'on parvenait à persuader au public qu'il se trouvait là des arrière-pensées politiques.

Il y avait dans le Comité de Sureté un homme, ineptement et effrontément féroce, mais le seul pouvant lutter avec Robespierre sur le chapitre qui faisait la force de ce dernier, je veux dire sur le chapitre de la *vertu*. Car si celui-ci était l'*Incorruptible*, l'autre était l'*homme aux soixante ans de vertu*. C'était Vadier. C'est lui qui, le 27 Prairial (15 juin), est chargé de faire à la Convention, au nom du Comité de Salut Public et de Sûreté Générale, un rapport sur la découverte d'une nouvelle conspiration ayant pour but d'amener la contre-révolution et le rétablissement de la royauté, au moyen d'une sorte d'école primaire de fanatisme, établie rue Contrescarpe, section de l'Observatoire.

Le rapport est absurde. Nous voudrions le citer comme une des merveilles de la sottise démagogique. Mais

[1] Voyez les *Mémoires de Sénart;* et Vilate : *Les mystères de la Mère de Dieu.*

Vadier l'avait débité avec emphase. Barère y avait semé les traits de son vif esprit. La Convention s'était fort égayée. Comment, d'ailleurs, ne pas croire tout ce qu'il plaisait aux Comités d'affirmer! Comment, surtout, leur refuser des arrestations! On renvoie donc devant le Tribunal révolutionnaire les cinq individus nommés plus haut; *arc-boutans et instigateurs* de ce nouveau genre de conspiration. De plus « l'accusateur public est chargé de poursuivre tous autres adhérens et complices. »

L'affaire est donc admirablement engagée. D'après ces derniers mots du décret de la Convention, Robespierre lui-même peut être englobé dans les poursuites. Il entra en fureur. Pourtant, il y avait à cette époque des entraînements tellement irrésistibles, des effrois tellement inexplicables, et les circonstances se présentaient parfois d'une façon si impérieuse qu'il n'osa pas lutter directement et devant la Convention.

On doit supposer que Vadier ne perdit pas de temps pour avertir son bon compère Fouquier-Tinville et lui transmettre le décret de l'Assemblée. Mais Robespierre, s'il n'avait pas cru pouvoir intervenir publiquement, était bien décidé à ne pas laisser marcher les choses. Dès le soir même de ce 27 Prairial, au Comité de Salut Public, il déclare que cette affaire était inepte, qu'il voyait bien où elle tendait. Il ne voulait pas qu'on y donnât suite. Billaud et Collot essayèrent de résister [1]. Mais l'ascendant de Robespierre était trop fort. Il fallut céder.

Sur ces entrefaites, Fouquier, qui venait chaque soir au Comité, entra portant les pièces de l'affaire. Il rencontra dans la première pièce, Dumas, le président du Tribunal révolutionnaire, à qui Robespierre avait déjà sans doute donné ses ordres. Il passa outre, et entra

[1] Tissot. *Hist. de la Révolution*, t. V, p. 237.

dans la salle des séances. Le Comité était rassemblé. L'accusateur remit les pièces sur le bureau. Robespierre s'en empara. A peine en avait-il commencé la lecture que tout le monde s'esquiva. Fouquier resta donc seul avec Maximilien et Dumas qui était, lui aussi, dans la grande salle. Robespierre dit qu'il fallait différer cette affaire. Fouquier fit doucement observer qu'un décret imposait le devoir de suivre. Il reçut un nouvel ordre plus péremptoire. Il se tut et s'éloigna. Il courut avertir ses autres patrons au Comité de Sûreté Générale. Là, la réunion était nombreuse. Il ne manquait que David, Jagot et Panis. *Il il il*, s'écria-t-il, au nom du Comité de Salut Public, s'y oppose.

Je ne sais si je me trompe, mais cette phrase de Fouquier, que je rends telle qu'il nous la donne lui-même[1], est des plus remarquables. Elle éclaire d'un grand jour la situation réciproque des Comités et de tous les chefs de la Terreur. Cet *il* trois fois répété et suffisant pour désigner Robespierre, c'est, à mon sens, la plus grande preuve de sa force, de la place unique qu'il tenait dans les préoccupations des membres du Comité de Sûreté Générale, du despotisme qu'on sentait et qu'on subissait en le maudissant. Ces mots prouvent aussi que l'affaire Théot était bien une affaire montée contre Maximilien, une affaire qu'on avait agitée déjà souvent et dont on attendait la suite avec anxiété.

Vadier et les autres étaient exaspérés. Mais ils étaient bien, eux aussi, forcés de céder. Robespierre, cette fois encore, avait triomphé.

Toutefois il avait vaincu avec peine. Son autorité déclinait donc. Il voyait mieux que jamais qu'on la supportait avec impatience. Il pouvait supposer qu'on

[1] Voy. *Mémoire*, p. 10, et *Deuxième réponse des membres du Comité*, p. 39.

avait découvert le but de son ambition. En tous cas son pouvoir, si grand en Floréal et au commencement de Prairial, s'émiettait, pour ainsi dire. Il fallait aviser.

Lui, du moins, avait pu percer à jour le plan de ses ennemis. En voyant la plume de Barère mise au service de la haine de Vadier, il devinait que les coups partaient du Pavillon de l'Egalité autant que du Pavillon de la Liberté. Il était devenu trop révolutionnaire pour être révolté de l'exploitation effrontée de l'ignorance et de la sottise des bons Sans-Culottes, exploitation que révélait cette ridicule machination; mais il connaissait et cette ignorance et cette sottise pour les avoir souvent utilisées : il savait que nul n'est à l'abri de leurs coups. Il comprit donc le danger qu'il avait couru, en même temps qu'il sentit vivement et justement les blessures faites à son amour-propre.

Il ne pouvait plus guère espérer ramener à lui des ennemis qui venaient de se démasquer ainsi. Il est toujours persuadé qu'il y a danger à les accuser ouvertement. Il ne voit qu'une seule chose à faire : les réduire à petit bruit et les amener à merci.

Il pouvait d'ailleurs se connaître assez pour comprendre que sa sensibilité maladive, en le poussant de l'extrême colère à l'attendrissement; que son défaut de sang-froid et de présence d'esprit, le rendaient peu propre à des combats continus, à des luttes journalières. Il aimait beaucoup mieux, nous le savons, attaquer ses ennemis à distance. Dans l'arsenal de l'intelligence, il préférait les armes de jet. Il comprenait surtout ce genre de bataille, qui consiste à couvrir l'ennemi d'une nuée de projectiles; encore attendait-il volontiers le moment où l'adversaire avait le dos tourné.

Pour toutes ces causes où son amour-propre blessé, sa prudence, sa sagesse et ses bas instincts inter-

venaient également, il prit le grand parti de s'éloigner du Comité de Salut Public.

Nous allons bientôt voir en quoi consistait exactement cet éloignement, quelles conséquences eut ce parti, quelles conséquences Robespierre supposait qu'il dut avoir.

Nous trouverons, chemin faisant, d'autres raisons qui se joignirent à celles que nous venons de déduire, pour le pousser à se tenir un peu à l'écart.

Il ne perd pas de temps, du reste, il faut le reconnaître, pour armer son artillerie, pour la mettre en position et commencer à lancer ses projectiles sur les deux points, soit des Comités, soit de la Convention, qu'il veut réduire.

Dès le 26 Prairial, aux Jacobins, Couthon tonne contre les Conventionnels qui se réunissent, délibèrent en secret, tentent de diviser la Convention, et « peignent les Comités sous les traits affreux des Sylla et des Néron. »

On le voit, il se garde bien d'accuser la moindre division dans les Comités, et pendant longtemps encore, lui et ses deux autres compagnons de triumvirat conserveront cette situation de défenseurs apparents du Comité de Salut Public, qu'ils ont la prétention de représenter.

Couthon conclut : « La Convention et les Comités abhorrent le crime et veulent qu'il soit sévèrement puni. Les hommes purs n'ont rien à craindre. Mais ceux qui tremblent ont eux-mêmes porté leur jugement[1]. »

Voilà le thème qui ne variera plus guère jusqu'à Thermidor : Guerre aux Conventionnels et aux Commissaires qui tremblent devant nous, c'est-à-dire qui ne sont pas nos amis, mais respect absolu des mots

[1] *Moniteur*, 1er Messidor.

Comité et Convention. Nous gardons les institutions en y mettant d'autres hommes.

Cette proclamation de la sainteté de la Convention et cette proscription des Conventionnels ne paraissaient pas trop facile à concilier. Mais la dialectique, alors à la mode, avait des ressources, et les Sans-Culottes s'en accommodaient à merveille.

Robespierre, tandis que ses aides-de-camp désignent et harcèlent l'ennemi, rassemble sa troupe autour du général effrayé et qui crie à l'aide. Il verse à doses plus fortes et plus âcres, le venin qu'il excelle à infuser dans les esprits incultes et les âmes enthousiastes : « Patriotes purs, s'écrie-t-il le 28 (16 juin) aux Jacobins, on vous fait une guerre à mort, sauvez-vous, sauvez-vous, *avec les amis de la Liberté*. » Cette équivoque est extrêmement claire dans ses deux sens. Ceux qui la comprennent en pensant que Robespierre, ce seul ami de la Liberté, appelait les patriotes à l'aide, sont aussi intelligents que ceux qui entendent : Mettez, vous sous l'égide du seul ami de la Liberté.

Robespierre reprit donc sa marche à côté des Comités; et cette fois, il fait réellement mine de s'éloigner. Mais, répétons-le, ce ne fut ni le 23, ni le 25, comme on l'a dit jusqu'ici. Ce fut, au plus tôt, le 27 au soir, puisque Fouquier l'a encore vu au Comité après le rapport de Vadier, qui fut lu à la Convention, le 27 dans l'après-midi. Ces contradictions, ces oublis ou ces mensonges sur la date d'un événement de grande importance, ne tendraient-ils pas à prouver que cet éloignement ne fut jamais ni bien déterminé, ni complet? Avant de devenir sinon définitif, du moins assez prolongé pour attirer l'attention des Comités, n'aurait-il pas été précédé de plusieurs menaces dont quelques-unes remontaient au 23, d'autres au 25 Prairial.

Nous allons, du reste, en étudiant la chronique thermidorienne du mois de Messidor, les registres du

Comité de Salut Public, et les paroles de Billaud, de Barère, de Collot et de Robespierre lui-même, nous renseigner complétement sur le fait et les conséquences de cet éloignement.

A l'extrême fin de Prairial, nous devons résumer la situation en constatant que si le Comité de Sûreté Générale dissimule mal ses inquiétudes, et sa haine contre le dictateur, celui-ci voit fort clair. Son hostilité est des plus âpres, contre ce Comité, et elle est connue de ses amis de la Commune de Paris. Mais tout le monde jacobin ignore ses querelles avec le Comité de Salut Public, dont il est universellement considéré comme le représentant attitré.

CHAPITRE V

ROBESPIERRE EN DEHORS DES COMITÉS

(Messidor an II. — Juin-juillet 1794.)

La première décade de Messidor se passe sans grand bruit. Mais chaque murmure des incidents, si peu intéressants qu'ils paraissent, nous apporte comme un grondement lointain de l'orage qui se prépare.

La séance du 24 Prairial, en mettant aux pieds de Robespierre la partie la plus active de la Montagne, en jetant à ses genoux, dans la posture de suppliants, ses ennemis avérés, comme les Ruamps, les Bourdon, les Lacroix, les Merlin, de Douai, avait augmenté son prestige à un point que nous pouvons à peine croire, mais qui nous est certifié par les moins suspects des contemporains [1].

C'est en comptant là-dessus, que, sans craindre le mauvais effet de la mesure, il décrète décidément, le 1er Messidor (19 juin), la mise en accusation des membres de ce Comité révolutionnaire de la section de l'Indivisibilité, dont il a été question.

C'était de sa part une démarche assez aventureuse. Cette section était une section populaire, touchant au Faubourg de Gloire. (C'était la 28e ; elle avait pour artère principale la ci-devant rue Saint-Louis et pour centre de réunion la place ci-devant Royale.)

[1] Lecointre, *les Crimes des membres des anciens Comités*, p. 97.

Robespierre, en outre, prouvait par cette arrestation les arrière-pensées les plus personnelles, les plus intéressées, et il annonçait officiellement que sa personne était vénérable et sacrée. Le grand crime de ces sectionnaires était, en effet, de n'être pas respectueux envers Maximilien, et ce que son espion lui avait rapporté de plus violent était ce mot de Grosier parlant à ses collègues Testard et Guérin : « Malgré son f..... décret sur l'Etre-Suprême, Robespierre sera guillotiné [1]. »

Maximilien croyait-il que le moment était venu de procéder par l'intimidation, après avoir fait son chemin démagogique par la flatterie? Son amour-propre était-il exalté jusqu'à la folie? Commençait-il à avoir ce délire spécial, pronostic de chute prochaine pour les gens médiocres que de favorables hasards ont porté beaucoup plus haut que la position où leur force intellectuelle peut les soutenir aisément? Etait-il atteint de ce vertige *moral* qui saisit les hommes faibles en regardant le grand chemin qu'ils ont parcouru, la hauteur inespérée où ils sont? On l'a dit, et il y a, en effet, dans sa conduite quelque chose de fiévreux. Mais au moins marche-t-il comme un homme qui sait désormais où il veut aller. Ainsi il est décidé à tout faucher non-seulement à côté, mais au-dessous de lui, non-seulement sur la Montagne, mais dans les Faubourgs; et nous voyons dans la prison de Saint-Lazare un de ces curieux petits démagogues de rue et de ruisseau, Gonchon, que Robespierre y a fait mettre « parce qu'il est trop aimé dans le faubourg [2]. »

En emprisonnant ses ennemis populaires, en envoyant à son tribunal révolutionnaire ses ennemis aristocrates, en activant le zèle de son bureau de

[1] Archives nationales. F. 7, 4437. — [2] Dussaulchoy, *L'agonie de Saint-Lazare*, p. 47.

Police, il a un but. Il veut débarrasser les voies pour le gouvernement nouveau. C'est ainsi qu'il prépare la *République Robespierrienne.*

Il y songeait sans doute depuis longtemps. Mais on peut regarder comme un des premiers mouvements stratégiques de Thermidor, les efforts faits par Hanriot, au commencement de Messidor, pour mettre les canonniers de la garde nationale, janissaires du Sans-Culottisme, vrais séides de la Commune et de l'Etat-major inféodé à Robespierre, dans tous les postes de la ville. Mais Fouquier déjoua le projet du général de la garde nationale. Il ne laissa pas remplacer les gendarmes-des-tribunaux par ces canonniers[1], et l'affaire en resta là momentanément.

En même temps qu'il continue sa campagne policière et judiciaire, et que ses amis du parti militaire de la Commune préparent leur mouvement, Robespierre se livre aux premières escarmouches politiques. Il le fait avec la prudence et suivant la méthode que nous connaissons. Il lance les allusions vagues. Ses auditeurs comprennent qu'il menace, mais ils ignorent contre qui se dirige cette menace sourde encore.

Le 3 Messidor, il monte à la tribune des Jacobins. Il paraît vouloir défendre l'atroce décret que vient de porter la Convention et qui ordonne aux soldats français d'assassiner les prisonniers. Ce n'est là que le prétexte de son discours. Le but réel se trouve caché dans deux ou trois phrases incidentes.

« En vain les armées de la République triompheront, si nous n'arrachons aux émissaires des despotes tous les moyens d'assassiner la liberté dans son plus cher asyle. » Et pour qu'on ne s'y trompe pas, il parle des dangers « qui planent sur la Convention nationale. »

Voilà donc les Conventionnels avertis. Fouché, qui

[1] *Mémoires*, p. 10.

préside cette séance des Jacobins, peut prévoir qu'il ne tardera pas à être, ainsi que ses compagnons, dénoncé comme un émissaire du gouvernement anglais. Le jalon vient d'être planté.

L'orateur parle ensuite des divisions que les tyrans étrangers essaient de mettre dans la Convention et dans les Comités. Car il revient toujours à cette idée sur laquelle il a vécu jusqu'ici et qui passe chez lui à l'état d'obsession, à savoir qu'on ne peut vouloir résister à ses volontés impérieuses sans être soudoyé par les ennemis de la Révolution.

On devine que les poignards font leur apparition habituelle. Et quand il aura fait remarquer que Pitt le désigne comme le roi de France et de Navarre, sa vanité sera complétement satisfaite et le discours sera fini.

On devine moins aisément quel est l'homme qui va se faire l'interprète de l'enthousiasme avec lequel cette improvisation remplie « de si belles et de si grandes vérités » est accueillie. C'est Barère qui propose à la Société d'imprimer, de répandre ce manifeste et de l'envoyer aux armées.

Le 6 Messidor, Robespierre, qui a été surtout hautain et dédaigneux dans son précédent discours, réfléchit; il se dit qu'il s'est trop complu dans ces échos de l'étranger qui parlent de Maximilien Ier, roi de France. Il sait que ce que la démocratie apprécie surtout dans ses maîtres, c'est la modestie, symbole de l'égalité. Il vient donc modestement se plaindre qu'on le flagorne trop et que le *Moniteur*, notamment, tourne à la courtisannerie. Il en profite pour brider les journalistes, au moment où il fait surtout une guerre d'opinion. Il leur rappelle qu'il n'aime ni la critique, ni l'indiscrétion.

Couthon, qui joue, pendant tout le mois le rôle de confident de tragédie et qui donne la réplique comme

dans un Proverbe dramatique, rappelle au bon peuple que les assassinats et les conspirations sont à l'ordre du jour. Ainsi faut-il bien se garder de croire que la démocratie serait sauvée, la République consolidée et le Sans-Culottisme triomphant, quand même les armées françaises remporteraient quelques victoires. Robespierre est toujours nécessaire pour déjouer les conspirations et couvrir de son corps la Révolution.

Le 9 Messidor, nous retrouvons Maximilien à la tribune des Jacobins. Il a abandonné, en effet, la Convention, où on ne le voit plus guère. C'est la Société-Mère qui est devenu son champ de bataille, ou plutôt c'est le camp retranché où il se prépare aux grandes attaques, tout en sortant çà et là pour escarmoucher contre l'ennemi, pour le harceler, le tenir en haleine, l'effrayer et le lasser.

C'est là le travail du soir. Le matin, on le voyait arriver au Pavillon de l'Egalité, mais non plus pour se rendre à la salle des délibérations. Il montait jusqu'au troisième étage, où se tenait, sous la direction du secrétaire général, Lejeune, l'ami et le protégé de Saint-Just, le bureau de la *Police générale administrative*. Il traversait les corridors, plus austère que jamais, à la fois plus sombre et plus inquiet. Ses yeux petits et ternes s'étaient, nous dit-on, rougis de taches sanglantes.

Ce bureau, dont nous avons raconté la création, avait, on s'en souvient, le but réel d'enlever au Comité de Sûreté Générale, la surveillance de la France, pour la remettre aux mains du Comité de Salut Public, et, en fait, en celles de Robespierre. Celui-ci appréciait trop la puissance de la police, pour laisser un tel instrument à la disposition de ses ennemis.

Le bureau avait déjà singulièrement empiété sur les attributions du Comité de Sûreté. Il recevait les

dénonciations envoyées par les Comités de Surveillance de Paris et de toute la France; et il transmettait à qui de droit les observations, ordres, mandats d'arrêt, d'emprisonnement, qui étaient la conséquence de ces dénonciations, de ces plaintes ou de ces réclamations. Lejeune portait les mandats, projets ou rapports, signés par Saint-Just, Couthon ou Robespierre, à la signature de l'un ou de deux des autres membres, soit dans leurs divisions respectives, soit dans la salle des délibérations. Ceux-ci ne refusaient jamais leur visa, puisqu'il était entendu que tout se faisait de bonne foi, et que celui qui signait le premier était seul responsable moralement de l'affaire. Les autres membres envoyaient de leur côté à la signature de Robespierre dans les bureaux de la Police générale.

Ce dernier, sans prendre part aux discussions importantes, sans même jamais rencontrer un seul de ses collègues, continuait de faire ainsi réellement partie du Comité de Salut Public.

C'est aussi de ce bureau que partaient bien des ordres pour le Tribunal révolutionnaire auquel il se chargeait de fournir ample pâture. C'est là que nous voyons aboutir les maîtres-fils de cet immense filet d'espionnage qui enveloppait Paris. C'est là que nous rencontrons le célèbre décurion de police, Guérin, qui apporte le résumé des rapports de ses dix hommes [1], résumé dont Robespierre envoie à ses collègues les détails qu'il lui plaît, en écrivant sur la copie même des dénonciations ou rapports des notes ainsi conçues : « *Communiquer à Carnot*, etc., » « *arrêter les personnages dénoncés*, etc. »

Ce bureau représente une des grandes forces impulsives de la Terreur. Il ne faut pas l'oublier, comme on l'a fait jusqu'ici.

[1] Archives nationales, F. 7, 4437.

Les historiens, mal renseignés sur le Comité de Salut Public, se sont laissés persuader que Robespierre, en s'en éloignant, perdait toute responsabilité, au moment même où la Terreur redouble de fureur. Nous n'allons pas tarder à voir en quoi a consisté réellement cet éloignement. Mais même en l'admettant aussi complet qu'il le fut peu; même en ne tenant pas compte du mouvement imprimé à la Révolution par Robespierre; en négligeant encore cette puissance d'action qu'il développait par les Jacobins où il est maître, par le Tribunal révolutionnaire où il est à peu près tout puissant, par la Commune qu'il inspire; en omettant tout cela, nous devons pourtant constater que c'est le bureau de Police générale qui donne le grand branle.

Or c'est au moment où Robespierre le dirige seul que les emprisonnements sont plus nombreux et préparent les plus larges massacres. La solitude plus grande où il vivait, cet entourage bas et idolâtrique qui se resserrait autour de lui, ce dérivatif qu'il avait perdu depuis qu'il avait cessé de discuter avec les plus éminents de ses collègues les hautes questions, tout le livrait sans défense à « son instinct ombrageux et défiant [1] ».

Il avait encore, si nous en croyons la clameur publique, d'autres occupations matinales : Il préparait avec Dumas et Coffinhal, président et vice-président du Tribunal révolutionnaire, avec Fouquier-Tinville, la besogne de ce Tribunal.

« Robespierre, quoiqu'absent du Comité, ne dirigeoit pas moins les opérations du Tribunal révolutionnaire, au moyen de ses relations intimes et criminelles avec Dumas et Coffinhal, ses deux complices qui se rendoient chaque matin chez lui pour concerter ensemble

[1] *Première Réponse des Membres des anciens Comités*, p. 44.

leurs opérations de la journée[1] ». « Personne n'ignore que les deux présidens désignoient avec l'atroce Robespierre, les listes de proscription[2] ». « Il est notoire que ces présidens du Tribunal, Dumas et Coffinhal, étoient, tous les matins, à se concerter dans la maison de Robespierre. Il est public aujourd'hui que là ces scélérats faisoient leurs listes et concertoient les mesures qui tendoient à transformer les décrets de la justice, en proscriptions arbitraires[3]. » « Le scélérat Dumas se rendoit tous les jours chez lui, et étoit même un des coopérateurs connus de ses déclamations[4] ».

L'acte d'accusation de Fouquier articule que ce dernier a été, lui aussi, un des agents de Robespierre; qu'il a eu fréquemment des rendez-vous avec lui, la nuit, et des conversations dans des endroits écartés.

Enfin les membres du Comité diront : « l'ombrageux despote, en Messidor, ne vit qu'avec les juges du Tribunal révolutionnaire[5] ».

Nous avons déjà dit comment les mémoires des membres des Comités demandent à être lus avec précaution, combien ils sont remplis d'erreurs grossières, de mensonges ou habiles ou effrontés. Il ne faut admettre leurs affirmations que là où les auteurs n'ont eu aucun intérêt à mentir, et où leurs renseignements sont confirmés par l'ensemble des faits, par des documents authentiques et par la plus forte vraisemblance historique.

Il me paraît difficile d'admettre ces relations intimes de Robespierre avec Fouquier. Celui-ci, d'après les pièces de son procès, doit être plutôt l'homme des Comités, du Comité de Sûreté Générale surtout. Après Thermidor, il reste en pleine possession de la confiance

[1] Billaud, *Réponse*, p. 73. — [2] *Troisième Réponse des membres des Comités*, p. 40. — [3] *Première Réponse*, p. 44, 15, etc. — [4] Fouquier, *Mémoire*, p. 10. — [5] *Troisième Réponse*, p. 29.

de ces Comités. Il semble n'avoir obéi à Robespierre que dans la mesure où chacun le faisait alors et par crainte de l'irascible despote. Quant aux juges, la vie de Robespierre ne paraît pas non plus se prêter à des rapports très-intimes avec ces personnages, qui étaient d'ordre un peu secondaire pour entrer dans la familiarité de ce seigneur plein de morgue. Il en est autrement de ses relations avec Dumas et Coffinhal. On ne saurait nier un fait, annoncé comme notoire, dans des termes aussi précis, aussi affirmatifs, devant tant de gens fort bien renseignés. On doit admettre ces relations sinon comme quotidiennes, du moins comme fréquentes. La conduite des deux présidents, avant et pendant Thermidor, ne laisse pas de doute sur le dévouement de tous deux et sur la servilité de Dumas.

On comprend qu'il ne doive pas rester de traces écrites de ce travail interlope. Mais nous avons des marques certaines d'un autre travail, de son travail officiel, en Messidor. Les registres renfermant la copie des dénonciations à lui adressées, et les feuilles contenant les mandats et arrêtés nous ont été conservés[1].

Les registres sont annotés par Robespierre, Couthon, Saint-Just. J'y vois une quatrième écriture qui a quelque ressemblance avec celle de Carnot. Au commencement de Messidor, Robespierre est le seul annotateur. Après le 12, Saint-Just le remplace jusqu'au 24 où Couthon prend la plume. Après quoi le registre s'arrête.

Sur les feuilles volantes qui sont surtout des mandats d'arrêt, la signature de Robespierre, jusqu'à cette même journée du 12, paraît souvent seule, parfois en compagnie de celle de Couthon, Carnot, Billaud. A partir du 12, où Saint-Just reprend la signature, je ne vois le nom de Robespierre que sur

[1] Archives nationales, F. 7, 1437 liasses de 156, de 37, de 9 cahiers, etc.

deux actes, le 18 et le 30. Mais les autres membres donnent volontiers leur signature à Saint-Just qui, en leur compagnie, signe les mandats jusqu'au 7 Thermidor. Le 6 même, Billaud et Barère lui font la grâce de s'unir à lui pour signer l'arrestation de Magenthies dans lequel Robespierre voulait voir un agent de ses ennemis, un émissaire du Comité de Sûreté Générale.

A quoi passait-il ses journées, entre des matinées et des soirées si bien remplies? Faut-il, comme le disent des chroniqueurs fort graves, croire qu'il cherchait à se distraire, à s'étourdir dans l'orgie, et que les satisfactions de la débauche n'étaient pas absentes de son rêve de toute puissance? On signale un magnifique château près de Maisons-Alfort, loué pour Robespierre, par Deschamps, son partisan très-connu, aide-de-camp d'Hanriot, et qui était, dans ce château, en même temps « concierge et pourvoyeur. » Sa mission était d'y amener des femmes de mauvaise vie quand Robespierre y arrivait « à petit bruit et particulièrement la nuit. » Une enquête faite par l'assemblée populaire de Maisons donna une sorte de vraisemblance à cette accusation[1]. Pourtant, sans vouloir défendre Robespierre contre toute accusation de libertinage, je dis qu'on doit le tenir pour naturellement sobre, grave, appliquant ses passions à d'autres objets que le vin et les femmes. La déclaration de la Société populaire de Maisons paraît reposer principalement sur des commérages; elle peut être regardée comme exagérée. Maximilien a dû se rendre plusieurs fois à Maisons pour se délasser, chez ce Deschamps; il a pu y rencontrer ces femmes Sans-Culottes qui composaient la société de la citoyenne Deschamps, et parmi elles une drôlesse qu'on nomme et dont il a pu fort bien être le compère. Mais il avait, en Messidor, de graves et laborieuses préoccupations, qui

[1] *Rapport de Courtois sur les événements de Thermidor.*

devaient, à défaut d'autres considérations, l'empêcher de courir les champs.

J'attache moins d'importance encore aux accusations de vénalité et de rapines, que Courtois tire d'une lettre trouvée dans ses papiers et où on lui dit qu'il est temps de venir en Angleterre jouir du bien volé[1]. Cette accusation a été soutenue, au nom même du parti républicain[2]. Mais on ne saurait, sur un document aussi vague, unique, fort récusable, aller contre les vraisemblances de la situation et du caractère.

Taschereau-Fargue, l'homme qui, de tous ceux qui nous ont parlé de lui, le connaissait le mieux, l'accuse de spéculations mercantiles. Il cite uniquement l'imprimerie qu'il avait fait avoir à Nicolas et qu'il protégeait de telle sorte qu'elle rapportait annuellement 60,000 livres partagées entre Maximilien, Nicolas, Duplay et deux autres[3].

Il faut tenir plus de compte d'une autre série d'observations inattendues et curieuses, qui nous montrent comment il passait quelques-unes de ses journées et comment il se préparait à la lutte prochaine.

Réfléchi et observateur comme il l'était, il avait dû chercher soigneusement à se connaître, et dans les moments où son extravagante vanité faisait quelque peu silence, il avait pu apercevoir sinon ses défauts, du moins quelques-unes de ses imperfections. Presque tous ceux qui l'ont vu se sont accordés à dire qu'il était lâche, et je ne crois pas qu'il soit possible même d'amoindrir l'épithète. D'autre part quelques hommes apparemment fermes, comme Saint-Just, par exemple, qui l'ont connu très-intimement, lui ont donné une

[1] Courtois. *Papiers trouvés*, p. 225. — [2] *Observations sur Robespierre*, par J. Duplan, 1835, 8° de 30 pages. — [3] *Taschereau-Fargue à Maximilien Robespierre*, Paris, Pluviôse, an III.

estime qu'on n'accorde généralement pas aux poltrons.

J'arriverai peut-être à expliquer cette contradiction, en disant que *ce n'était pas son âme mais ses nerfs qui étaient lâches*. Il possédait ce je ne sais quoi de féminin qui va aussi loin dans l'attaque que dans la retraite, qui a pour courage l'emportement et qui manque essentiellement de sang-froid. Ainsi était-il audacieux tout en étant couard. A bien des traits de sa biographie, j'ai cru comprendre qu'il connaissait cette misère de son tempérament bilieux, et que son intelligence, connaissant ces faiblesses de son corps, cherchait à l'en guérir.

Aussi le voyons-nous s'imposer, chaque jour, de longues marches. Nous le trouvons, au parc Monceaux, essayant de se tenir à cheval, mais bientôt tremblant de tous ses membres et obligé de descendre précipitamment. Enfin pendant les derniers temps de sa vie il s'exerçait à tirer au pistolet [1].

Il jalousait singulièrement ceux qui avaient naturellement cette rigidité de nerfs qu'il ne pouvait acquérir à aucun prix. Il constatait, en s'en exaspérant et en la redoutant, cette sympathie que le peuple français a si aisément pour les choses et les hommes militaires. Il était persuadé que la Révolution finirait par la dictature d'un soldat. Aussi lui échappa-t-il de dire, en un jour d'abandon, qu'il aurait dû, au sortir de la Constituante, entrer dans l'art militaire. Cette idée bouffonne n'ayant pas été mise à exécution, il dut se contenter de traiter les généraux, les victorieux surtout, comme des traîtres qui détournaient sur eux une part de l'admiration générale et lui enlevaient une partie de sa gloire en attendant qu'ils lui enlevassent sa Révolution.

C'est pour cela, sans doute, que pressentant le génie

[1] *Papiers inédits.* Lettre de Fréron.

de Hoche, dès les premiers mots qu'il avait lus de lui, il s'était écrié : voilà un homme d'un esprit dangereux; c'est pour cela encore qu'à cette date même de Messidor où nous arrivons, il lançait Couthon sur Fouquier-Tinville, afin que celui-ci se hâtât de faire guillotiner le général Kellermann.

La victoire de Fleurus, remportée le 8 (26 juin), devait avoir une véritable influence sur ses démarches et ses projets. Mais elle commença par produire son effet ordinaire. Elle excita les plus âpres de ses jalousies.

Combien la personne de cet avocat ne disparaissait-elle pas dans la gloire de ces généraux et de ces soldats victorieux ! Quel bruit pouvaient faire ces sournoises excitations à la débauche démocratique, cet incessant appel à l'ignoble dénonciation, ce bas murmure de la défiance populacière, ces petits commérages jacobins, ces gémissements continuels, cette louange éternelle de Robespierre, à côté de ce tumulte du canon écrasant l'étranger ! Qu'étaient ces fêtes du Sans-Culottisme, où cent ivrognes, cent prostituées, et une troupe d'énergumènes ou de lâches curieux représentaient le peuple français, en dansant autour d'une charrette qui menait au supplice un vieillard et une femme ! Qu'était cela à côté de ces fières clameurs qui, le 11 et 26 Messidor, rempliront les Tuileries des échos du grandiose Chant du Départ !

Il put trouver quelque consolation dans la lettre que lui écrivit Payan, l'agent national de la Commune de Paris, le lendemain même de cette victoire. Cette lettre, en effet, outre les respectueuses louanges dont elle comble Robespierre, lui ouvre de larges perspectives. Elle est un élément très-important de notre chronique thermidorienne. Elle ne nous montre pas seulement les vœux despotiques des plus élevés de ses partisans, elle ne nous permet pas seulement de pré-

juger des souhaits de la foule des Robespierristes de bas étage et de prévoir ce que serait devenue la France sous leur règne; mais elle semble être un des documents que Maximilien va avoir sous les yeux en composant son fameux discours du 8 Thermidor.

Payan, dans cette lettre du 9 Messidor, éclaire les relations de Maximilien avec la Commune et les projets de cette Commune. Il flatte surtout la haine bien connue de son patron pour le Comité de Sûreté Générale. Ce Comité, dit-il, a perdu la confiance des patriotes par la pauvreté de son rapport sur Catherine Théot, il faut s'emparer de la position et rejeter sur le *gouvernement* — pour Payan le gouvernement était le Comité de Salut Public dirigé par Robespierre — cette confiance perdue par le Comité rival.

C'est la jalousie, continue-t-il, c'est la petitesse des hommes qui le composent qui ont perdu le Comité du Pavillon de la Liberté. Il est léger, irréfléchi ; on ne doit pas lui laisser une position d'égal, mais le réduire et le diriger. On n'a pas besoin de deux centres de gouvernement, et on ne doit mettre à la Sûreté Générale que des imbéciles très-dociles. C'est une idée qu'il faut répandre prudemment, afin qu'elle gagne de proche en proche et que la troupe des Vadier, des Amar se trouve anéantie sans avoir été attaquée et sans pouvoir se défendre.

Il faut, dit-il encore, attaquer les journalistes, les imprimeurs, qui tendent à s'émanciper, les défenseurs officieux, Chauveau-Lagarde en tête, enfin Bourdon et ses complices de la Convention, qui se taisent hypocritement maintenant, mais qui sont entourés de scélérats qui les aident en dessous-main. Qu'on augmente indéfiniment le pouvoir du Comité de Salut Public et que Robespierre annonce à tous qu'une mort infâme attend ceux qui contrarieront le gouvernement. Il faut remporter surtout de grandes victoires

à l'intérieur; uniformiser l'opinion publique; enfin s'emparer du gouvernement moral [1].

Le jour même où Robespierre recevait cette lettre (10 Messidor) Saint-Just revenait de l'armée du Nord. Ce retour fort désiré de Maximilien, mais fort inattendu pour les autres membres du Comité, les troubla. Ils s'efforcèrent de persuader à leur jeune collègue que sa présence était absolument nécessaire aux frontières. Mais il fit la sourde oreille. Il reprit, comme nous l'avons dit, sa besogne ordinaire au bureau de la Police générale et les autres travaux qu'il s'était attribués. Ainsi c'était lui qui traitait les affaires concernant la Commune et qui recevait, le soir, le maire et l'agent national. Robespierre, on le voit, avait habilement choisi pour ses amis le genre d'influence qui pouvait le mieux servir ses propres projets et donner de l'autorité sur les gens dont il avait le plus besoin.

« Saint-Just s'occupait le matin de la police générale et statuait sur les arrestations ou la correspondance à signer. Le soir, il s'occupait avec l'accusateur public des personnes détenues à juger, ou faisait des motions violentes au Comité. Il entrait souvent vingt fois dans une séance du soir, et ne parlait que par sentence ou par colère quand il ne s'astreignait pas à un silence affecté ou pénible; ou plutôt il espionnait le Comité. Le plus souvent, il nous parlait des conspirations qui se formaient dans les prisons. Il insinuait des idées sur ce point au rapporteur du Comité. Il voulait surtout qu'on refusât les alimens et les secours réclamés dans les maisons d'arrêt. Un jour il voulut les réduire à 15 sous et nous traita de contre-révolutionnaires parce que nous stipulions pour les droits de l'Humanité [2]. »

Saint-Just, obéissant en cela aux théories de son maître, se plaignait qu'on fît trop *mousser* les vic-

[1] *Papiers inédits*, t. II. p. 359. — [2] *Première Réponse*, p. 102.

toires; et dans le but d'éteindre un peu l'enthousiasme guerrier, dans le but aussi de remplacer peu à peu les hommes importants des Comités par le triumvirat, il avait essayé d'enlever à Barère les rapports que celui-ci avait l'habitude de faire. Ces *carmagnoles* de Barère, comme on les nommait, étaient vives, piquantes, élégantes de style et pleines d'attrait pour l'imagination. Elles ravissaient la Convention comme les tribunes; et l'on aimait généralement cet *Anacréon de la Guillotine* parce que, moins sombre que les autres et pourtant le compagnon des plus farouches, il représentait la face la moins répugnante de la Terreur. On savait aussi qu'il tournait à tous vents et indiquait toujours par ses courbettes le point où se trouvait la force actuelle. Il était un excellent guide pour cette foule d'esclaves à qui leurs maîtres ne daignaient même plus commander clairement, et qui en étaient réduits à interroger leur silence. Saint-Just avait les qualités comme les défauts en plein contraste avec ceux de Barère. Sa parole sèche, didactique, prétentieuse et gourmée ne pouvait lutter avec cette éloquence facile. Il échoua comme Couthon avait échoué; et maître Bertrand était rentré en possession de la carmagnole. Mais le jeune tribun ne lui pardonnait pas cet échec et son discours du 9 Thermidor se plaint amèrement de ces hommes qui parlent de guerre sans avoir été à la bataille et qui éclipsent ceux qui en viennent.

Malheureusement pour Robespierre la guerre est active en Messidor, active et glorieuse. Des fêtes, comme celle du 11, qui était destinée à célébrer la victoire de Fleurus, et où les habitants de Paris « étaient animés de la joie la plus pure..., faisaient retentir les airs des accens de la plus vive allégresse et formaient des groupes et exécutaient des danses au son des airs patriotiques », ces fêtes-là perçaient le cœur, exaspéraient l'envie, inquiétaient l'ambition, désespéraient

les convictions philosophiques et politiques de Robespierre. Elles le poussaient, plus que toute autre considération, à ces actes décidés, à cette intervention personnelle et directe qui répugnaient à sa nature.

L'écho de cette fête du 11 était à peine dissipé, qu'il recevait une autre impulsion dans le même sens, mais une impulsion aussi encourageante que l'autre lui était désagréable. Boissy d'Anglas publiait le 12 Messidor un *Essai sur les Fêtes nationales* [1]. Là, il louait Robespierre, sans guère de réserve. « Il ne semble pas, écrivait-il à propos du discours sur l'Etre-Suprême, que l'on puisse rien ajouter aux principes de cette morale, bienfaisante et sainte, qui y sont développés avec tant de charmes et qu'un homme de bien ne rencontre jamais sans les adorer, sans les bénir. »

Nous l'avons déjà fait remarquer, le spectacle que l'on avait sous les yeux était tellement effroyable que les lèvres mêmes destinées à chanter les louanges de la République et à les chanter sur le ton de l'enthousiasme dithyrambique laissent échapper les aveux les plus cruels. Ainsi Boissy d'Anglas désire louer Robespierre, il le veut comparer aux plus illustres chefs des plus nobles peuples; mais la vérité l'emporte malgré lui; il ne peut empêcher son imagination de se reporter aux temps les plus sauvages, et Robespierre devient « Orphée enseignant aux hommes les premiers principes de la civilisation et de la morale. » Tant était tombée cette grande et noble France, jadis si polie, si généreuse, si lettrée, et si civilisée! Boissy d'Anglas lui-même en était un grand exemple. On sait combien il était brave, largement intelligent, fermement sensé, combien il était l'ennemi naturel des excès de la Révolution; mais l'avilissement créé par elle était si général que l'homme qui, une fois le joug levé, devait donner

[1] In-8° de 118 pages.

un des plus célèbres exemples de l'héroïsme civique, allait de l'éloge de Marat à l'éloge de Robespierre, de Robespierre, au lendemain même de la loi du 22 Prairial !

Celui-ci, toujours porté à hésiter, bien que se croyant sûr de la docilité de la Convention, dut se sentir fort encouragé par cette manifestation élogieuse de l'un des chefs de la Plaine.

Il continuait, du reste, très-habilement cette merveilleuse campagne de diplomatie démagogique, commencée dès la fin de Prairial, et qui prouve la parfaite connaissance qu'il avait de la démocratie. On peut la proposer comme étude à tous les hommes qui se préparent à gouverner la populace, et les engager à suivre la gradation de chacun de ses discours aux Jacobins pendant le mois de Messidor. Ce ne sont guère que des répétitions de chacune des parties de son grand discours du 8 Thermidor. Le discours du 13 peut passer pour une première répétition générale. C'est une réponse à la victoire de Fleurus. On y rappelle à l'ordre les patriotes qui se sont émancipés jusqu'à oublier Robespierre et son intéressante situation en face du canif de Cécile Renault, jusqu'à danser des danses martiales.

L'orateur laisse percer quelque lumière à travers les nuages dont il aime à rester entouré. Il gémit toujours et plus plaintivement que jamais. Mais il menace. Il désigne plus nettement ses ennemis. Il émerge du centre des Comités de gouvernement où il avait cru habile de se cacher jusque-là. Il commence à formuler un peu mieux ses insinuations précédentes, mais tout en les gardant encore à l'état oscillant, de façon à pouvoir atteindre à son choix tel ou tel groupe de citoyens, de Conventionnels, ou le Comité de Sûreté Générale.

Ce discours mérite d'être lu attentivement, non pas seulement pour ce rare mélange d'effronterie et d'hypo-

crisie qui n'a jamais été mieux combiné que là, mais parce que chaque phrase semble avoir été préparée pour laisser deviner, sans les dire, les récriminations et les ambitions de l'orateur [1].

La situation, dit-il, est très-grave. Il s'agit de sauver la Patrie, car Robespierre est attaqué énergiquement. On conspire contre lui, dans des repaires obscurs. Mais il a l'appui des gens de bien, c'est-à-dire des Jacobins. Ceux-ci ont été légers et bien désagréables pour leur maître et ami, en dansant si gaiement avant-hier. Les victoires ne sont pas grand'chose; « c'est la situation intérieure plus que les succès extérieurs qui fait la prospérité des Etats. » Vous croyez que la République est fondée et que la patrie est sauvée. C'est une erreur puisque Robespierre est attaqué, « or quand l'innocence tremble pour elle-même la République n'est pas fondée, » et l'innocent Robespierre tremble.

De tout temps, continue-t-il, les ennemis de la patrie ont voulu assassiner les patriotes, au physique et au moral. On en voit la preuve à l'égard de Robespierre. Que lui reproche-t-on? d'être féroce. Il est vrai qu'il fait répandre beaucoup de sang. Mais c'est par humanité. Ce sont les Indulgents qui sont des « anthropophages. » La vertu, la sensibilité, la bienfaisance consistent à égorger le plus possible de gens qui ne sont pas de l'avis de Robespierre, qui n'adorent pas la Terreur, et ne sont pas aux pieds des Sans-Culottes. Et ces Indulgents sont d'autant plus exécrables « qu'ils tendent à jeter sur ces patriotes une teinte affreuse de cruauté, » au lieu de les laisser tranquillement égorger ceux qui leur déplaisent, et de reconnaître que ce qu'ils en font c'est par un zèle purement bienfaisant. C'est ainsi que ces monstres arrivent à donner à la vertu de la Terreur

[1] *Moniteur* du 17 Messidor.

l'apparence du crime. Dénoncez donc, dénoncez encore, dénoncez toujours.

Ce discours détruit absolument l'argument des historiens, qui ont voulu nous montrer dans les arrière-pensées de Robespierre le désir d'abattre la Terreur, et dans sa querelle avec les Comités l'indignation d'un homme sensible contre les crimes atroces de ses complices.

Il attaque uniquement les Indulgents. Le crime qu'il reproche à ses ennemis, c'est de vouloir que la République soit moins sanguinaire, le Tribunal révolutionnaire moins féroce et plus juste. Il leur reproche surtout de supporter son despotisme avec impatience.

« Vous frémiriez si je vous disais dans quel lieu on m'accuse de viser à la dictature et d'être un oppresseur de la Convention. » « Les atrocités qu'on débite contre nous n'ont pas semblé révoltantes à des hommes revêtus d'un caractère sacré, et parmi nos collègues eux-mêmes, il en est qui les ont colportées. »

Ainsi voici la Convention et les Comités mis en suspicion, de telle sorte que Robespierre n'aura plus qu'à désigner d'un clin d'œil les coupables qu'il lui plaira de choisir.

Son dernier mot est une menace grave, qui doit porter le Comité de Salut Public à réfléchir, et, étant donnée la situation, à trembler. « Si l'on me forçait de renoncer à une partie des fonctions dont je suis chargé, il me resterait encore ma qualité de représentant du Peuple et je ferais une guerre à mort aux tyrans et aux conspirateurs. »

C'était, dis-je, une phrase redoutable et mise en grand relief par l'enthousiasme qui avait accueilli ce discours. J'ai tout lieu de croire qu'elle détermina un mouvement de recul de la part des membres du Comité, et qu'on envoya Saint-Just ou Couthon prier Robespierre de venir pour qu'on s'expliquât. Billaud,

Barère, Collot disent, en effet, qu'on le manda une fois, en Messidor, pour donner les raisons de son éloignement, cela veut dire qu'on le supplia de venir exposer ses griefs auxquels on était désireux de donner satisfaction.

Il vint. A quelle époque exactement?

Fouquier-Tinville affirma, sans avoir été démenti, qu'il rencontra Robespierre au Comité, pendant que l'on y discutait la question de cette Conspiration des Prisons, dont nous allons nous occuper. Cette question à laquelle Robespierre et Saint-Just attachaient une grande importance, fut traitée entre le 12 et le 18 Messidor, après le 12 puisque la présence de Saint-Just est signalée dans toute l'affaire et avant le 19 puisqu'elle fut jugée ce jour-là.

Entre ces deux dates se passe un incident que nous devons signaler. Le Comité trouvait le *triumvirat* trop fort depuis le retour de Saint-Just, et rendant à Robespierre le coup que celui-ci avait voulu porter en engageant Billaud et Collot à se rendre à Lyon et à l'armée du Nord, le Comité, disons-nous, voulut au moins éloigner Couthon.

Le 15, le Comité décida que Couthon se rendrait près des armées du Midi. On lui dorait fort bien la pilule et on lui donnait le droit le plus absolu de prendre *partout sur son passage* toutes les mesures qu'il jugera à propos. Le 19, le Comité engagera de nouveau Couthon à partir et pour l'y pousser, on doublera l'importance de sa mission en lui donnant tout pouvoir d'agir à Bordeaux et à La Rochelle[1].

Couthon, au premier abord, avait paru décidé à s'absenter. Il se promettait même de faire grand usage de ses pouvoirs illimités. A Clermont-Ferrand, ville où il avait beaucoup d'amis, pour laquelle il faisait faire beaucoup de dépenses et obtenait beaucoup de faveurs,

[1] Archives nationales, A. F. II, 48.

il avait annoncé et commandé une fête pour le 20 Messidor. « Par le courrier suivant, il dit qu'il s'étoit élevé de l'orage à la Convention ; que ses amis lui avoient fait sentir que son absence feroit un trop grand vide à la Convention et aux Jacobins ; qu'en conséquence, il prolongeroit son voyage à un temps qui ne seroit pas très-éloigné [1] »

On peut conclure de là que, du 15 au 20 Messidor, il était arrivé quelque aventure qui avait brouillé davantage les cartes ; les dissidences déjà réelles le 15, étaient devenues profondes ; Robespierre se préparait plus activement à la lutte ; l'on ne prévoyait pas qu'elle fût longue, mais elle était prochaine.

Par là encore nous sommes ramenés à la Conspiration des Prisons qui est restée le fait le plus atrocement fou de la Terreur, comme le décret du 22 Prairial en est la loi la plus atrocement folle. Tous deux sont dûs à Robespierre, doublé dans un cas par Couthon, dans l'autre par Saint-Just.

On sait ce que fut cette conspiration des Prisons. Ici comme en presque tous les actes de Robespierre, la monomanie et la conviction, l'hypocrisie et le machiavelisme se mêlent. Maximilien était sincèrement possédé de l'idée d'assassinat depuis l'affaire Renault. Il exploitait sans doute cette obsession, mais son cerveau étroit et ses nerfs tremblants lui montraient sans cesse des poignards menaçants. Il se sentait — et là-dessus tous les chefs du Terrorisme avaient le même sentiment, — si odieusement tyrannique, il comprenait qu'il faisait mener une vie tellement intolérable à la presqu'universalité des Français qu'il ne pouvait croire à l'inertie, à la patience de ses victimes. Il se disait que tous ces prisonniers avaient le droit de se révolter. Au lieu de mourir comme les moutons à

[1] Courtois, *Rapp. sur le* 9 *Thermidor*, p. 87.

l'abattoir, ne valait-il pas mieux succomber en débarrassant la France de quelques-uns des monstres qui l'opprimaient! D'autre part, on était réellement embarrassé de cette masse de prisonniers que les contemporains comptent par centaines de mille. Enfin les philosophes de la Révolution voyaient bien qu'il fallait absolument faire de très-larges coupes dans l'ancienne France pour assurer l'avènement des Sans-Culottes.

Ainsi, partie par conviction, partie par appréhension, partie par machiavélisme, on inventa les conspirations de prison, et on trouva que cela était bon puisqu'on y trouvait le moyen d'anéantir en bloc les ennemis nés du Jacobinisme.

Dès le 7 Messidor, Robespierre chargeait de cette affaire deux de ses protégés : d'abord Herman, son compatriote, qu'il avait fait nommer président du Tribunal révolutionnaire, puis commissaire des *administration civile, justice et tribunaux*, et qui, ayant ainsi sous la main la haute direction des prisons, les mettait sous la surveillance directe de Maximilien ; puis Lanne, commissaire-adjoint de la même administration.

Par deux arrêtés du 7 et du 17 Messidor, il leur ordonna de faire faire des recherches dans les prisons sur les partisans des diverses factions qui se sont succédées. Il ne saurait y avoir le moindre doute sur la responsabilité de Robespierre en cette affaire. Les arrêtés sont signés de lui, de lui le premier, c'est-à-dire qu'ils émanent uniquement de lui [1]. Il ne saurait y avoir non plus de doute sur le caractère de cet incident. C'est le pendant des Journées de septembre. Il s'agissait de nouveaux massacres des prisons, mais de massacres tels que les pouvait rêver le génie de Ro-

[1] Saladin, *Rapport de la Commission des Vingt-et-Un*, p. 185, 186.

bespierre, implacables, continus, méthodiques, avec l'hypocrisie des formules, et l'apparence des formes : on transportait solennellement les victimes désignées, au Palais de Justice, au lieu de les égorger dans la cour de leur geôle.

Alors on vit la lie de la Terreur, les déserteurs, les étrangers, se précipiter dans les prisons. Ils y dénoncèrent tous ceux qui, hommes ou femmes, ne se prosternaient pas devant eux, refusaient de se laisser voler ou de subir leurs caresses. Parmi ces hommes, le type est cet Amant qui se vantait d'avoir avec Robespierre les relations les plus fréquentes, et qu'on croyait volontiers, à cause de sa profonde et habile hypocrisie, en communication de sympathie avec le grand tribun [1]. C'est lui qui disait : Invente une grande conspiration, tu y mettras qui tu voudras, cela te donnera la confiance des Comités, etc.

Sur la dénonciation de tels misérables, Herman allait dans telle ou telle prison, et commençait par poser cette question très-significative : « Que penses-tu de Robespierre [2] ? » Là-dessus, on établissait des listes qui allaient au bureau de Police générale. Lejeune faisait des projets de décrets traduisant dans les vingt-quatre heures les prévenus devant le Tribunal révolutionnaire. Saint-Just signait ces arrêtés, tantôt seul tantôt avec l'escorte habituelle des signatures de complaisance [3].

Celle de Robespierre n'y manque pas le 17 Messidor [4]. Il s'agissait alors de la partie de la conspiration qui concernait la prison du Luxembourg. On avait désigné comme coupables 158 individus, enfants de quatorze ans, octogénaires impotents, jeunes filles, vieilles fem-

[1] Saladin, *Rapport de la Commission des Vingt-et-Un*, p. 191. — [2] *Histoire de la prison Lazare*, p. 32. — [3] Billaud, *Réponse*, 74. *Les membres du Comité*, 2e *Réponse*, p. 48. — [4] Saladin, p. 160, 164, 169.

mes sourdes ; c'était le plus singulier mélange de gens les moins faits pour conspirer et pour être les complices les uns des autres. On les accusait d'avoir voulu se sauver, pour aller assassiner la Convention nationale, arracher le foie des membres du Comité de Salut Public, le griller et le manger [1]. Cette accusation était si bouffonne qu'elle révolta les geôliers eux-mêmes. Mais Robespierre, Saint-Just et les chefs de la démocratie avaient une foi plus robuste.

Dumas voulait qu'on jugeât ces 158 individus du même coup. Tel était, croyait Fouquier, le désir de Robespierre. Pourtant cela parut un peu exagéré à l'Accusateur public. Il écrivit, le 18, à une heure, au Comité pour demander des ordres précis. Il ne reçut pas de réponse, Robespierre, comme il le dit encore, ayant intercepté la lettre. Le soir, vers dix heures, il se rendit au pavillon Egalité. Barère était occupé avec diverses personnes dans la salle qui précède celle des délibérations. On introduisit Fouquier dans cette dernière. Il y avait là Collot, Billaud, Saint-Just, Robespierre, Carnot, qui ne tarda pas à s'éloigner, et Lanne. Fouquier parla de la lettre. On lui répondit qu'on n'en avait pas connaissance. Il en indiqua le contenu. Saint-Just avoua que ce serait, en effet, difficile d'exécuter ces 158 individus le même jour, mais qu'on pouvait toujours les condamner du même coup. L'Accusateur fit observer que la loi ordonnait d'exécuter les condamnés dans les vingt-quatre heures. Un membre dit que guillotiner 160 individus en même temps pourrait paraître une boucherie, et que ce serait *démoraliser* la guillotine. Il fut donc décidé que les 158 prévenus seraient jugés et exécutés en trois fois, les 19, 21 et 22 Messidor.

[1] Voy. là-dessus *Hist. du Tribunal révolutionnaire*, par Campardon.

C'est à la suite de cette entrevue de Fouquier avec le Comité que l'on peut placer, je le crois bien, cette grosse discussion qui eut lieu en Messidor et à laquelle la plupart des grands acteurs du drame de Thermidor font allusion.

Les deux Comités avaient été réunis pour entendre les griefs de Maximilien. Après cette satisfaction qu'on avait donnée à ses frayeurs, en admettant la Conspiration des Prisons, Robespierre demanda de nouveau la punition de ses autres ennemis, non plus des ennemis de ses théories, les aristocrates, mais des ennemis de son ambition, les Conventionnels, les Dantonistes, les Orléanistes, les représentants en mission qui, modérés, indulgents, despotiques ou fripons, mais toujours indociles, cherchaient à se garantir de ses attaques.

Il trouva le Comité de Salut Public toujours froid sur cette question, mais le Comité de Sûreté Générale fort hostile. Vadier et Moyse Bayle surtout tinrent tête aux Robespierristes. Carnot et Saint-Just reprirent leur grande querelle. Celui-ci traita l'autre d'aristocrate. Barère prit la défense de Carnot, en indiquant que si celui-ci n'avait pas l'habitude de parler à l'Assemblée, il pourrait trouver des amis, possédant l'oreille de la Convention et qui se feraient un devoir de parler pour lui. Cela fut dit avec la plus extrême prudence, et peut-être même Barère attendit-il le départ des triumvirs pour flatter Carnot. Néanmoins ce fut une vraie rupture. Robespierre et Saint-Just se retirèrent, en en appelant à l'opinion publique, qui ne supporterait pas que les Comités protégeassent les contre-révolutionnaires [1].

Le Comité de Sûreté Générale qui se sentait très-menacé comprit la nécessité de relever le moral des

[1] Barère, *Mémoires*, t. II, p. 205. *Moniteur*, 311, p. 335, etc.

Conventionnels, des Montagnards surtout. Il les mit sur leurs gardes. Moyse Bayle ne cacha pas à Lecointre que Robespierre tenait fort à se débarrasser de la queue de Danton. On ne pouvait choisir un meilleur truchement que le député de Versailles dont l'activité bavarde était proverbiale. Bayle eut soin d'ajouter que le Comité de Sûreté Générale résistait et résisterait aux injonctions du tyran [1]. Mais l'obstination et la puissance de Maximilien étaient aussi connues que la faiblesse et la méchante volonté du Comité de Sûreté Générale. L'épouvante gagna la Montagne.

Elle était avertie, d'ailleurs. Depuis certain temps déjà des listes de proscription couraient. Elles n'avaient pas été écrites, sans doute, par Robespierre même. Mais tout prouvait leur authenticité. Dès le 26 Prairial, à la tribune des Jacobins, Couthon avait parlé de ces listes, et non pas pour les démentir; il s'était contenté de dire qu'on exagérait le nombre des scélérats. Maximilien, dans chacun de ses discours, revenait sur ces scélérats et quoiqu'il parlât à mots couverts, jamais il n'avait été si expressif. C'étaient ses affidés qui, les premiers, avaient fait courir ces listes : Réal, juge et officier municipal [2], Taschereau-Fargue [3]. Bientôt Vilate va se mettre de la partie et bien d'autres. Dans ces réunions de Clichy où Barère, Dupin et les financiers de la Terreur traitaient de haute politique et d'anacréontisme, on maudissait volontiers l'austérité comme le despotisme de Maximilien [4]. Les échos de ces orgies indiscrètes venaient aisément aux oreilles de gens qui, comme Merlin, de Thionville, Tallien, Fréron, se rappro-

[1] Lecointre, *Les crimes*, etc., p. 13. — [2] *Lettres du citoyen Leymerie;* in-8° de 8 pages. — [3] Lecointre, p. 31. — [4] Barère, *Défense*, p. 14.

chaient, au moins par le libertinage, des sultans de Clichy. De plus les Dantonistes se sentaient entourés par un réseau d'espionnage incessant [1] dont les mailles se resserraient chaque jour davantage.

« Pour essayer l'opinion, une liste de 12 membres proscrits fut annoncée. Le nom de ceux qu'on disoit la composer varioit selon les vues du Comité. Avec le temps la liste s'accrut en nombre. Elle fut portée à 18, enfin à 30. C'étoient disait-on, des scélérats dont il falloit se défaire. On se disoit, d'abord à l'oreille, les noms des victimes désignées, ensuite tout haut. La crainte s'empara de nombre des membres de la Convention, au point que soixante ne couchoient plus chez eux, d'autres saisis de frayeurs furent réduits à garder le lit [2]. »

Elie Lacoste déclara plus tard à la Convention que cette liste des trente proscrits existait réellement. Le grave Jean Debry nous peint bien « ces temps malheureux où la pensée captive étoit forcée de se replier sur elle-même, dans la crainte que l'âme soupçonneuse du tyran ne la devinât; ces nuits odieuses où à chaque heure nos enfants et notre compagne effrayés croyoient entendre les ministres des proscriptions et des vengeances [3]. »

Ils oubliaient les uns et les autres les milliers d'individus, aussi innocents qu'ils étaient, eux, coupables, et qu'ils tenaient depuis plusieurs années sous la terreur de ces temps malheureux et de ces nuits odieuses.

Ils tremblaient tellement que le Comité de Salut Public ne crut pas devoir plus longtemps faire signe de ne rien entendre. Il fit comparaître Garnier de l'Aube. On lui demanda avec une gravité hypocrite ce que signifiaient ces gémissements dont la Convention

[1] Courtois, *Papiers trouvés chez Robespierre*. — [2] Lecointre, 13. — [3] *Discours* du 12 Fructidor, in-8° de 14 pages.

retentissait. Garnier ne dissimula pas que les Montagnards habitaient désormais les tanières les plus inaccessibles de la grande ville [1].

Ils n'en continuaient pas moins à remuer des poignards avec cette emphase qu'un ami de Bourdon nous dépeint si naïvement.

« Bourdon m'avait mandé auprès de lui en me faisant croire qu'il ne s'agissait que d'un simple déjeuner. Il occupait alors un petit logement de garçon rue des Saints-Pères, dans une maison à gauche qui n'avait qu'une porte bâtarde, sans portier. Son appartement me fut indiqué par une femme qui en sortait désespérée de n'avoir pu obtenir de lui qu'il intercédât pour son mari. A peine étais-je entré, que Bourdon me dit : Ecoute... Robespierre est mon ennemi personnel, il m'a attaqué, menacé en pleine Convention, il veut me faire périr afin de pouvoir plus aisément dominer la Convention et s'emparer du pouvoir absolu. Je veux déjouer ses ambitieux desseins, en l'immolant lui-même de mes propres mains. En même temps, et comme s'il eût eu besoin de me convaincre de sa force d'âme, il retira de dessous son lit une cassette oblongue dans laquelle était resserré l'habit qu'il avait porté le jour de la prise de la Bastille, le panache qui dans la Vendée avait orné son front, et un large coutelas dont il était toujours armé dans ses expéditions. Il eut grand soin de me faire observer que son habit était encore couvert des taches du sang qu'il avait répandu à la Bastille, que son panache était criblé par les balles des Vendéens ; à l'égard du coutelas, il l'avait plus d'une fois plongé dans le cœur de ses ennemis. C'était l'arme dont il entendait, à la première occasion, frapper Robespierre [2]. »

Ce vaillant procureur s'était couché de frayeur après

[1] Lecointre. — [2] Berryer, t. I, p. 227.

cette exhibition terrible. Il repassait son poignard depuis plus d'un mois; *la première occasion* n'était pas venue; elle ne devait jamais venir.

Cependant Robespierre prenait ses précautions et organisait les porteurs de sabres et les traîneurs de canons qu'il entendait opposer aux couteaux de Bourdon et de Lecointre.

Il me paraît difficile de ne pas voir une allusion à cette organisation dans cette lettre obscure, et mystérieuse d'ailleurs, d'Hanriot:

Au citoyen Maire (pour remettre à lui seul).

Le 15 Messidor.

Etat-major général, Hanriot au maire de Paris.

Camarade, tu seras content de moi et de la manière dont je m'y prendrai. Va, les hommes qui aiment la patrie s'entendent facilement pour faire tourner tous leurs pas au profit de la chose publique. Amitié et fraternité.

Ton frère, le général HANRIOT.

P. S. J'aurois voulu et je voudrois que le secret de l'opération fût dans nos deux têtes, les méchants n'en sauroient rien [1].

Une lettre écrite de Lyon, le 20 Messidor, par un anonyme qui paraît à la fois imbécile et convaincu, nous montre qu'au dehors les amis de Robespierre ne s'endormaient pas. Ce patriote mande qu'il vient d'être désabusé sur le compte de Robespierre par un de ses amis revenant de Paris. En lisant ses discours prononcés à la Société des Jacobins, il l'avait pris jusqu'ici pour un complice de Collot d'Herbois. Mais cet ami lui assure qu'il n'en est rien, que Robespierre déteste

[1] Archives nationales, F. 7, 4433.

Collot, le voit avec peine au Comité de Salut Public, et qu'il ne l'y tolère que par crainte du parti puissant que Collot a su se faire à Paris [1].

Lettre curieuse qui peut nous aider à saisir quelques fils de cette double trame que Robespierre excellait à tisser ! Publiquement il était le Comité de Salut Public ; pour les révolutionnaires ardents, il était l'ami des plus farouches révolutionnaires ; pour les autres, il supportait impatiemment la complicité des crimes de ces scélérats. Selon le conseil de Payan, il confiait à chacun de ses amis un mot différent afin que cela gagnât de proche en proche, formât l'opinion publique et qu'on eût ainsi pour soi les Sans-Culottes les plus terribles et les patriotes fatigués des extravagances terroristes.

A la séance du 19 Messidor, Barère avait été élu président des Jacobins, grâce aux efforts de ce contre-courant que l'habile Fouché essayait d'établir et pour la formation duquel il utilisait adroitement le vague où Robespierre aimait à rester quand il parlait du Comité de Salut Public. Ainsi beaucoup des partisans de Maximilien pouvaient-ils prendre au sérieux ses protestations de tendresse pour ce Comité et croire n'être pas désagréables à leur idole en nommant Barère.

Celui-ci n'interprêta pas aussi simplement cette nomination. Il crut deviner que le parti de Billaud ramassait le gant qu'il avait jeté, et allait essayer de lutter, avec l'alliance des Montagnards, au sein même des Jacobins, sur ce terrain qu'il s'était réservé, après avoir abandonné dédaigneusement à ses ennemis la Convention et les Comités.

Il en conclut qu'il était temps de montrer qu'il ne faisait pas cause absolument commune avec le Comité. On pouvait commencer à le murmurer prudemment dans le sein de la Société-Mère. On avait depuis plusieurs

[1] Saladin, 223-224.

décades déjà chargé des amis indiscrets de l'indiquer à la province. Nous avons vu ce que disaient à Lyon, de Collot, les émissaires de Maximilien. A l'extrémité opposée de la France, une consigne analogue est donnée. Seulement comme Collot assez puissant à Lyon ne l'est guère dans le Nord, où au contraire Carnot est fort connu et estimé, c'est ce dernier qu'on attaque là comme on a discrédité l'autre dans le Rhône.

Le 15 Messidor, nous trouvons à Boulogne-sur-Mer Deschamps et Pilot, Deschamps, que nous connaissons, et Pilot petit terroriste de dixième ordre qui roule dans l'orbite de Maximilien [1]. Ils viennent là tous deux avec une commission signée de Robespierre et de Couthon. Ils se rendent auprès de Quignon l'aîné, l'homme important du district, auquel, à sa grande stupéfaction, ils se mettent à faire tout brusquement un éloge pompeux de Robespierre. — Ce pauvre Robespierre, dit Pilot, il est bien malheureux, car il a au Comité un ennemi qui est en même temps un traître et un ennemi du Comité tout entier. — Qui est cet ennemi? demande Quignon. — C'est Carnot. — Oui, Carnot, dit Deschamps sentant le besoin d'intervenir en voyant la physionomie bouleversée de Quignon, qui tremblait à cette confidence. Carnot est un f... gueux, qui reste la nuit au Comité pour être à portée d'ouvrir tous les paquets, qui a failli faire manquer l'affaire de Charleroi. — Ho! reprit Pilot, il y en a bien d'autres. Legendre est cerné. Tallien est un gueux ! Bourdon de l'Oise ne vaut pas mieux...

Quignon l'aîné n'eut rien de plus pressé naturellement que de dénoncer ces indiscrets. Seulement sa lettre, retardée par le soin de la faire tenir en mains sûres aux membres du Comité de Salut Public, ne dut arriver qu'à l'extrême fin de Messidor [2].

[1] *Papiers trouvés chez Robespierre* — [2] Archives nationales, F. 7, 4433.

Collot exécuté au Midi, Carnot au Nord, il fallait faire trembler Barère à Paris, où son genre d'esprit convenait à merveille.

Le 23 [1] Robespierre monte à la tribune des Jacobins. Il va parler sur les cabales qui conspirent contre le gouvernement révolutionnaire et sur les traîtres qui veulent semer la division parmi les patriotes. Il maudit ces fripons qui cherchent à désunir et à terroriser l'Assemblée. Il n'y a que lui qui puisse tenir un juste équilibre entre ces deux abîmes où la République est forcée de marcher, l'abîme où veulent l'entraîner, à droite, les gens modérés, l'abîme où veulent la pousser, à gauche, les gens sans méthode. Or sans cet équilibre la patrie est perdue.

Puis reparaissent les poignards, les couteaux, le martyre; et le peuple Jacobin arrive à cette fièvre d'enthousiasme dont Maximilien avait besoin pour les mouvements prochains : « Il faudra que les lâches conspirateurs renoncent à leurs projets infâmes, ou nous arrachent la vie, s'écrie-t-il. » La foule exaltée répond : « Tu auras toute la France avec toi. »

Alors commence l'éloquence à grand spectacle. Les deux Robespierre et Couthon échangent un dialogue dramatique. L'aîné brûle ses vaisseaux : « Nous demandons que la justice (Robespierre) et la vertu (Robespierre) triomphent, que l'innocence (Robespierre) soit paisible et que la *Convention mette sous ses pieds toutes les petites intrigues.* »

Voilà le grand mot qui met le feu aux poudres. — Il y a des scélérats dans la Convention, crie le médecin Saintex. — Il faut chasser de la Convention tous les hommes corrompus, conclut le juge Naulin.

[1] *Le Moniteur* du 25 Messidor paraît indiquer que cette séance eut lieu le 21. Mais il faut comprendre que dans sa frayeur de déplaire à Robespierre, le journal s'empressa d'annoncer ce discours important et le fit d'une façon confuse.

Mais Robespierre veut bien passer pour un persécuté; il veut bien intimider la Convention; il ne désire pas la pousser aux résolutions vaillantes par le désespoir. Couthon se lève. Il assure que le Comité se contentera de punir quatre ou six Conventionnels intrigants et corrompus. Il demande pourtant qu'on y joigne Dubois Crancé. Robespierre désigne aussi Fouché aux soupçons des patriotes.

Robespierre jeune monte à la tribune comme un forcené. Il réclame la gloire d'avoir le même tombeau que son frère. Couthon est resté à cette même tribune. Il demande lui aussi à partager les poignards de Robespierre. — Et moi aussi, moi aussi, crie-t-on de toutes parts. Couthon anathématise les scélérats qui prétendent que le Comité de Salut Public (Robespierre) veut dominer.

Pendant ce temps, Barère qui préside essaie en vain de prendre la parole pour vanter les nouvelles victoires. L'épilepsie révolutionnaire l'emporte sur l'amour de la gloire.

Barère n'a pu parler. On lui a montré que la faveur des Jacobins est bien à Robespierre et que lui, Barère, doit se décider à servir les plans des triumvirs, contre le parti de Billaud, du Comité de Sûreté Générale, des Montagnards. Il est perdu, aux Jacobins du moins, s'il résiste. Il rentre chez lui désespéré. Il se jette dans un fauteuil. A peine peut-il prononcer ces mots : — « Je suis saoul des hommes... Si j'avais un pistolet!... Je ne reconnais plus que Dieu et la nature!

Après quelques moments de silence, Vilate, qui l'a suivi, lui fait cette question : — Quelle a pu être sa raison de t'attaquer? — Ce Robespierre est insatiable, dit Barère; parce qu'on ne fait pas tout ce qu'il voudrait, il faut qu'il rompe la glace avec nous. S'il nous parlait de Thuriot, Guffroy, Rovère, Lecointre, Panis, Cambon, de ce Monestier qui a vexé toute ma famille,

de toute la séquelle Dantoniste, nous nous entendrions. Qu'il demande encore Tallien, Bourdon de l'Oise, Legendre, Fréron, à la bonne heure! Mais Duval, mais Audouin, mais Léonard Bourdon, Vadier, Vouland! Il est impossible d'y consentir. — Ce sont donc là, dit Vilate, ces scélérats, ces hommes corrompus de la Convention [1]? »

Vilate s'empressa d'écrire ces noms, et de les répandre.

Maintenant que faut-il penser de cette scène? Malgré la vilenie du témoin, j'incline à la croire vraie dans ses principaux détails. Mais Barère connaissant l'étourderie vantarde et bavarde du personnage, a-t-il usé de politique? a-t-il voulu faire avertir indirectement les Montagnards pour que, sans trop le compromettre, ils organisassent un commencement de défense contre l'ennemi commun? A-t-il, sachant les relations de Vilate avec Maximilien, voulu mander à celui-ci les conditions d'alliance au-delà desquelles le Comité de Salut Public ne saurait aller? Cela est possible. Pourtant la scène paraît trop naturelle pour avoir été jouée, et l'on doit y voir un aveu arraché fort logiquement à l'émotion de Barère. Vilate, d'ailleurs, sera, le 3 Thermidor, arrêté par ordre du Comité, ce qui semble prouver que son indiscrétion nuisait plus qu'elle ne servait aux projets de ce Comité. Enfin le premier ordre que donnera, le 9 Thermidor, la Commune, un moment triomphante, sera pour faire élargir ce vilain personnage. Cela prouve encore qu'il était surtout l'homme de Robespierre, et qu'il avait servi la politique de Triumvirs plus que les projets de Billaud et consorts.

En tous cas, Barère se gardera bien, dans ses Mémoires, d'avouer de telles angoisses. Il y est fanfaron,

[1] Vilate, *Causes Secrètes*, p. 39-40.

comme tous les gens de son espèce, et il raconte qu'après avoir été maltraité par Robespierre aux Jacobins, il s'écria : « Je vais mériter la haine de mes accusateurs. Allons travailler pour la patrie. »

Dans les *Défenses* que lui et ses collègues publièrent plus tard, ils paraissent faire allusion à cette scène des Jacobins où Robespierre les avait menacés clairement pour la première fois. Ils voudraient faire croire qu'elle les décida à lui résister plus énergiquement, et qu'ils jurèrent de nouveau de ne jamais laisser porter atteinte à la Convention. Mais, encore une fois, n'oublions pas que leurs affirmations doivent toujours être soumises à une critique défiante. Nous verrons que Billaud et son parti hésitèrent jusqu'à la fin entre Robespierre et la Montagne.

A cette date de Messidor où nous arrivons, ils se trouvaient encore d'accord avec Robespierre sur bien des points très-graves, et pour nous les plus révoltants, du gouvernement révolutionnaire. Le 22 Messidor, ils signent tous un arrêté qui approuve la conduite de Joseph Le Bon, dont les *exemples de sévérité ont produit un effet utile* aux succès des armes de la République.

Il ne faut pas s'y tromper, en effet, — et nous reviendrons sur cette remarque très-importante pour l'histoire de Thermidor, — Robespierre ne hait pas les proconsuls pour leurs cruautés. Ce qu'il veut arrêter, il le dit dans ce discours du 23 dont nous venons de parler, ce n'est pas l'effusion du sang humain, mais l'effusion du sang humain *versé par le crime*. Voilà un des secrets de sa conduite et de sa politique.

Le sang peut être versé à flots débordants, la tyrannie peut être exercée d'une façon effroyable, mais il faut qu'il soit versé, qu'elle soit exercée par de vrais Sans-Culottes, par Robespierre et ses amis, qui représentent seuls la Vertu et la Révolution.

A la tête des criminels, Robespierre voit surtout Fouché. Il le poursuit avec une fureur que nous sommes habitués de lui voir contre ses ennemis, mais avec une franchise qu'il a montrée dans cette unique circonstance de sa vie. La raison, il la donne. Il n'en veut pas à Fouché pour ses crimes passés. Si Fouché consentait à être son homme-lige et son complice, il ne songerait guère à ces peccadilles; Fouché deviendrait par là même un homme vertueux, un bon révolutionnaire, et il aurait par conséquent le droit de tyranniser, de proscrire, de mitrailler à volonté : Je l'ai dénoncé ici uniquement, dit-il, parce que je le regarde comme le chef de la conspiration [1] contre moi.

Découvrant toujours de plus en plus ses pensées politiques, il fait un grand reproche à Fouché de cette insolence qu'il montre en demandant à rendre compte de sa conduite à la Convention et aux Comités avant de venir la soumettre au jugement des Jacobins. « Le tribunal de la conscience publique — que la Société-Mère représente — est bien plus infaillible que le Comité de Salut Public. »

Il chante ensuite ses propres louanges avec une effronterie enragée, si je puis dire, qui dépasse tout ce qu'il nous avait montré en ce genre, où il est expert pourtant. Puis rappelant naturellement « ces poignards dont on veut l'assassiner, » il termine en disant : « que les conspirateurs sachent qu'ils n'échapperont pas à la surveillance du peuple. »

Ce même jour, nous voyons encore signé de lui un arrêté du Comité de Salut Public et si sa signature est authentique — nous n'en avons pour garant que le journal de Perlet [2] — elle tend à prouver qu'il cherchait plutôt à se distinguer dans le Comité qu'à s'en séparer. Pour ses projets ultérieurs, il refusait la solida-

[1] *Moniteur* du 3 Thermidor. — [2] N° 664.

rité complète des actes de ses collègues; il établissait un gouvernement dans ce gouvernement; il prenait part aux actes qui servaient ou ne contrariaient pas ses plans. Ici, il s'agit seulement d'autoriser les villageois chassés par la guerre à rentrer dans leurs villages évacués par l'ennemi; or un démocrate sensible comme Robespierre ne pouvait s'abstenir dans une circonstance où ses collègues montraient de la préoccupation pour les souffrances du pauvre peuple.

Les triumvirs poursuivaient, du reste, énergiquement l'exécution de leur plan. Ils poussaient, sans paraître eux-mêmes, leurs adversaires à donner à la Révolution une impulsion toujours plus vigoureuse et plus violente; et tandis que les Comités complétaient ainsi la force du gouvernement révolutionnaire, Robespierre et les siens préparaient les moyens de s'en emparer quand ils jugeront que l'œuvre est parfaite.

Ils avaient inventé de former une sorte de Convention parisienne pour l'opposer à la Convention nationale, Convention dont la Commune serait le noyau et qui mettrait dans la main de celle-ci toute la population.

La Commune convoqua donc solennellement pour la fin de Messidor, à la Maison Commune, une assemblée de tous les membres des Comités révolutionnaires des 48 sections parisiennes.

Le Comité de Salut Public devina bien facilement à quoi pouvait servir ce sénat révolutionnaire. Il demanda à la Convention de décider que cette convocation était illégale, contraire à la paix publique et à l'institution des Comités révolutionnaires. Cela était tellement évident que nul n'osa protester[1].

Les triumvirs furent plus heureux dans ceux de leurs efforts qui tendaient à rendre plus puissant encore le gouvernement révolutionnaire. Tous les dé-

[1] Barère, *Mémoires*.

magogues étaient aisément d'accord là-dessus. Comme Billaud et Collot pouvaient espérer hériter de Robespierre et de Saint-Just, tout autant que ces derniers comptaient déposséder leurs collègues, les uns et les autres voulaient bien travailler à arrondir l'héritage.

Cambacérès annonça, dans la séance de la Convention du 28 Messidor, que l'on sentait le besoin de fortifier les lois révolutionnaires en les codifiant et que Couthon allait en présenter le tableau complet[1].

Mais ce n'était pas tout que d'avoir des lois farouches et des jurés terribles. Il fallait encore avoir un intermédiaire qui amènerait sous les coups de ces jurés les individus que ces lois désignaient. Les geôles étaient pleines — les calculs sur le nombre des prisonniers varient entre 100 et 400 mille — et on ne pouvait pas inventer chaque jour une conspiration dans les prisons. On avait besoin d'un rouage légal, toujours en mouvement, qui remplirait le but de ces conspirations et entretiendrait la guillotine en un large exercice. Ce rouage existait. Il avait été créé en Ventôse, quatre mois auparavant, et depuis lors Saint-Just s'irritait des obstacles que le Comité de Salut Public paraissait vouloir mettre à son mouvement.

Il s'agissait des *Commissions populaires*. On avait choisi les plus violents terroristes des quartiers les plus avancés de Paris; on les avait divisés en quatre tribunaux, ayant chacun juridiction sur un quart de la France.

Ainsi arriverait-on à vider les prisons encombrées et à envoyer au Tribunal révolutionnaire cette multitude de suspects qui composait une si grande et si embarrassante partie de la nation. Deux de ces commissions commencèrent à fonctionner, à partir du milieu de Prairial. Nous sommes tentés de les croire

[1] Perlet, *Journal*, n° 661.

très-actives, puisqu'en un mois environ, elles proscrivirent 710 personnes, celui-ci parce qu'« il avait eu un frère guillotiné » ; celle-ci parce que « elle ne croit pas aux bienfaits de la Révolution », cette troisième, âgée de quinze ans, parce qu'« elle est beaucoup prononcée en fanatisme, quoique très-jeune. » Toutefois Saint-Just n'en jugeait pas ainsi. C'est lui qui, en compagnie de Robespierre[1], avait triomphé des obstacles que leurs collègues se vantent d'avoir mis, le plus longtemps possible, à la réalisation de cette odieuse loi. A la fin de Messidor, il était exaspéré de voir qu'on n'allait pas assez vite en besogne.

Ces deux Commissions étaient composées, l'une de Trinchard, président, Charigne fils, Loppin, Baudement, Marteau, secrétaire; l'autre, de Subleyras, président, Laviron, Fournerot, Thibaulot, Guinnaud, secrétaire.

François Trinchard, menuisier, rue de la Monnaie, section du Muséum, recevait vers le commencement de Messidor, une lettre de Saint-Just, écrivant au nom du Comité de Salut Public et se plaignant que les opérations de la Commission étaient trop lentes. Trinchard et son collègue Subleyras se rendent au Comité. « Ils entrent dans la salle où le Comité tient ses séances. Ils y trouvèrent le citoyen Lanne, adjoint de la Commission civile, police et tribunaux. Ledit Lanne parloit à Saint-Just et tenoit, en ce moment, une liste à la main. Saint-Just jeta un coup-d'œil dessus, signa en souriant et la passa de suite à Billaud-Varennes qui la regarda et dit : — Je le veux bien. Et la signa.

« Cette manière de signer sans entendre aucun motif de ce que contenoit la liste que portoit le citoyen Lanne, fit présumer à Trinchard que cette liste pouvoit avoir des rapports aux prisons. Il témoigna ce

[1] *Première Réponse*, p. 46.

soupçon au citoyen Subleyras, son collègue, en lui touchant le coude. Subleyras lui fit signe de ne point manifester aucun signe d'approbation ni d'improbation. Alors, le citoyen Subleyras prit la lettre envoyée par le Comité de Salut Public et la présenta à Saint-Just, en lui disant : — Citoyen, la Commission a bien promis de servir la patrie, mais de la servir d'une manière légale. Je ne sais pas ce qu'on prétend par cette lettre. Mais la Commission est indignée des reproches qu'elle contient.

« Alors, Saint-Just prenant un air de colère, lui arracha la lettre des mains avec dédain et la déchira et la jeta sous le bureau.

« Etant sorti du Comité, il (Trinchard), dit à Subleyras : — Est-ce que le Comité veut faire de nous des machines ? Est-ce pour cela que Barère vient de dire, dans son rapport à la Convention, que le Comité avait pris des mesures pour que les prisons fussent *évacuées* ?

Il ne put dissimuler à son collègue que, de telle manière que se conduisent les commissaires, ils étaient perdus[1]. »

Une autre fois, Trinchard va encore au Comité, toujours accompagné de son confrère, plus au courant des belles manières de la Révolution. Ils vont pour intercéder en faveur des membres du Comité révolutionnaire de l'Indivisibilité, dont l'arrestation mettait le trouble au sein de la classe gouvernante, si tranquille jusqu'ici dans l'exercice de ses fantaisies tyranniques. Saint-Just les reçut avec tant d'indignation que David, là présent, s'empressa de les emmener au Comité de Sûreté Générale, afin de ne pas laisser s'envenimer une querelle entre l'arrogant Tribun et ces notables Sans-Culottes. Là on les reçut bien, on leur promit de

[1] Archives nationales, F. 7, 4435.

remettre en liberté les commissaires de l'Indivisibilité. Trinchard conclut : « Depuis cette époque où Saint-Just nous reçut avec hauteur, nous crûmes devoir ne plus nous présenter au Comité de Salut Public et nous adresser au Comité de Sûreté Générale. »

J'ai insisté sur ces scènes non-seulement parce qu'elles nous introduisent au sein du Comité, bonne fortune rare pour l'historien, mais parce qu'elles nous expliquent quelques-unes des hésitations remarquables, au 9 Thermidor, chez les Sans-Culottes, dont l'orgueil de Saint-Just et la vanité de Robespierre n'épargnaient pas assez l'amour-propre.

Ainsi se formait un contre-courant souterrain, qui ne pouvait évidemment lutter contre le torrent de la popularité de Maximilien, contre l'effroi et la vénération qui l'entouraient, mais qui, au moment de la lutte, affaiblit l'enthousiasme, créa les impatiences et détermina les défections.

Nous voyons aussi que l'accord paraissait complet entre Saint-Just et Billaud; et que le Comité de Sûreté Générale, choyait et faisait siens les petits chefs populaires que le Comité rival avait traités dédaigneusement.

CHAPITRE VI

LA SITUATION A LA FIN DE MESSIDOR.

Avant de raconter la lutte suprême de Thermidor, nous allons récapituler les données qui nous sont fournies par les précédents chapitres.

Le point important de l'histoire de la Révolution, au mois de Messidor, est bien incontestablement la querelle de Robespierre et des Comités. Mais on en a tiré des conséquences excessives. C'est un lieu commun que de parler de séparation absolue entre l'un et les autres et de retirer à Maximilien toute responsabilité dans la conduite des affaires à cette époque.

Ce lieu commun a complètement tort. Il n'y eut pas séparation, il n'y eut pas même éloignement complet. La querelle n'était qu'une brouille, et Robespierre se réservait, boudait et menaçait plus qu'il ne divorçait. Quant à sa responsabilité dans le développement de la Révolution elle est aussi entière à cette date qu'à n'importe quelle autre période de la Terreur.

Billaud dira à la Convention, le 12 et 13 Fructidor, qu'à partir du 23 Prairial, Robespierre s'abstint pendent quatre décades de venir au Comité; et avec lui Barère, Collot, Vadier, et d'après eux Fouquier Tinville, le répéteront dans leurs *Défenses*. Lecointre et Fouché confirmeront le fait, en faisant toutefois partir du 25 la date de la séparation. Robespierre lui-même dans son discours du 8 Thermidor s'écriera : « J'ai été forcé d'abandonner absolument mes fonctions de membre du Comité de Salut Public.

Les uns et les autres se trompent, nous trompent, ou jouent sur les mots.

D'abord nous croyons avoir prouvé qu'il n'y eut rien de changé avant le 27, au plus tôt. Je trouve même dans les notes de Robespierre[1], à la date du 1er Messidor, à propos d'une affaire insignifiante : « Me représenter l'affaire demain au *Comité* » ; et l'employé ajoute au-dessous, sur le registre qui contient cette note : « porté le 6 Messidor. » On en peut conclure que le 1er Messidor, Maximilien n'avait pas l'intention de s'éloigner du Comité, et que le 6, il y allait encore.

Nous savons aussi que chaque jour, depuis le 23 Prairial jusqu'au 12 Messidor inclusivement, il se rendit dans la partie du Comité (dans le bureau de la Police Générale), qui était sous sa direction et sous celle de Saint-Just.

En effet, à la marge de cette multitude de rapports[2] envoyés au Comité de Salut Public de tous les points de la France, nous trouvons, jusqu'à cette date du 12, une grande quantité d'annotations manuscrites de Robespierre. Ce ne sont pas les notes d'un homme qui a abandonné ses fonctions, mais bien d'un administrateur très-actif, très-attentif, qui met à sa besogne le zèle d'une passion violente. « Renvoié au commissaire général de la Police » — Herman — est la note qui paraît presque constamment ; ou bien « arrêter les individus dénoncés » — « mettre en état d'arrestation tous les individus désignés, » Le 3 Messidor, on lit : « renvoié au représentant Le Bon pour qu'il fasse justice des traîtres. » Le 5, on avertit le Comité qu'on a saisi des lettres de Mme de Fontenay, simplement amoureuses, dit l'agent. Mais Robespierre n'est pas de si facile attendrissement. « Il faut réunir toutes les pièces relatives à la cabale. » Le 5 encore :

[1] Archives nationales, F. 7, 4437. — [2] Id.

« il faut faire arrêter un procureur syndic » parce qu'il a eu l'audace de regretter qu'on ait porté atteinte à la Convention nationale. Le 6 : « renvoié à Saint-Just pour qu'il fasse justice du traître. » — « Faire mander un curé de la Haute-Garonne » assez intrigant pour s'être fait nommer officier municipal, et assez fanatique pour faire sonner les cloches de son église. Le 12, « faire mander à Paris un curé de Cette, » qui s'est fait volontaire mais qui n'est pas content qu'on outrage la religion. Pourtant au milieu de ces notes dures et impitoyables, j'en rencontre une plus douce. Des employés meurent de faim parce qu'on ne leur fournit pas leurs appointements. Ils se plaignent. Billaud les eût peut-être envoyés à Fouquier-Tinville, Robespierre ordonne qu'on les paie.

Nous savons encore qu'après cette date du 12, il assista, au moins une fois, dans le courant de Messidor, à une réunion des Comités. Nous l'y verrons encore au commencement de Thermidor. Rien n'est plus vraisemblable, d'ailleurs, que de supposer qu'après avoir remis à Saint-Just le principal soin du Bureau de Police Générale, il ne l'abandonna pas définitivement.

Il ne s'était pas borné à y faire de la police, même de cette police générale qui embrassait toute l'activité révolutionnaire et dirigeait les idées comme l'administration et la justice. Sans doute, sa besogne principale consiste en une multitude de mandats d'arrêt [1], en quelques mandats ou paiements faits à ses espions, à son ami Deschamps, par exemple, « sur les 50 millions attribués au Comité de Salut Public. » Mais le 2 Messidor, il signera avec Barère et Billaud un arrêté donnant à son ami Maignet pleins pouvoirs sur le département de l'Ardèche. C'est bien là un acte de gouvernement.

[1] Archives nationales, F. 7, 4437.

Nous allons en voir beaucoup d'autres, car non-seulement cet *absent* se transporte chaque jour dans les pièces qui avoisinent la salle des délibérations, mais chaque jour encore, il prend connaissance de ces délibérations et s'associe à celles qui lui conviennent.

J'ouvre le registre des arrêtés du Comité de Salut Public pour le mois de Messidor [1], fin de Prairial et commencement de Thermidor. Depuis le 23 Prairial jusqu'au 8 Thermidor inclusivement, en tête des arrêtés de chaque jour, je trouve, sous cette rubrique *présents*, Robespierre ainsi que les autres membres. Je n'attache pas, dans l'espèce, grande valeur à ce registre. Je crois, en effet, que ce mot *présent* indique simplement que le membre du Comité est *censé* assister à la séance, aussi longtemps qu'il n'a pas reçu une mission ou congé officiel.

Mais il en est tout autrement d'un autre document où nous trouvons non plus un protocole banal mais une affirmation précise. Il s'agit cette fois d'extraits des registres du Comité, d'extraits officiels et qui donnaient la copie authentique des arrêtés, avec cette mention officielle, je le répète : *ont signé au registre*. Ici il n'y a plus de doute. C'est bien une affirmation claire et précise. Le *notaire*, si je puis dire, du Comité légalise les signatures. Eh bien ! sur dix extraits, je relève, neuf fois la signature de Robespierre, souvent en tête des autres ; et il signe encore le 2 et le 3 Thermidor [2].

Dans une autre liasse [3], je retrouve sept nouveaux extraits ; Robespierre est indiqué comme ayant signé cinq fois sur sept : le 4 Messidor (création d'une nouvelle prison), le 7 (à trois reprises) et le 17 (conspiration des prisons.)

Enfin on voit sa signature autographe au bas de

[1] Archives nationales, A. F. II, 48 et 49. — [2] F. 7, 4437. — [3] F. 7, 4438.

divers autres extraits. Lecointre la signale douze fois et Saladin une fois, en Messidor. Pour moi, sans parler de cette quantité de mandats d'arrêt, sortis de son bureau de Police générale, qu'il signe, soit seul, soit en compagnie de Couthon, de Barère, de Billaud, je vois sa signature, d'abord le 30 Prairial, en compagnie de celles de Barère et de Billaud, puis le 2 Messidor, à propos de l'affaire Maignet. Le 5, et, à deux reprises, le 7, il signe des arrêtés destinés à affermir à Bordeaux la situation de son ami Jullien fils[1], en compagnie de Barère, Billaud, Collot. Le 18, il signe, avec Couthon, Billaud, Barère, un autre acte gouvernemental, concernant des administrateurs de l'Ardèche. Le 30, appuyé sur Couthon et Saint-Just, il signe un extrait du registre du Comité qui met en liberté des Liégeois.

Comment expliquer ces faits? Ses collègues nous le diront. Il venait au Comité, comme il en avait le droit, vers cinq heures, au moment où nul ne s'y trouvait et il signait ce qui lui plaisait. Ils ajoutent qu'il se faisait apporter les extraits par Lejeune, et par Pierre, un autre secrétaire général du Comité. Ils n'ajoutent pas, ce qui est pour moi hors de doute, qu'eux-mêmes envoyaient leurs actes à sa signature.

Qu'en pouvons-nous conclure? Robespierre ne voulait pas s'éloigner du Comité. Il ne lui suffisait pas de le faire surveiller par Couthon et Saint-Just, comme il faisait au Comité de Sureté Générale par David et Le Bas, comme il faisait auprès de maint membre individuellement par des espions comme Héron, Vilate, Taschereau ; il voulait encore observer par lui-même. Il se privait d'assister, sans aucun doute, aux discussions, toutefois il se réservait le droit de les blâmer ou de les approuver, en arrière de ses collègues, mais

[1] Archives nationales, A. F. 11, 58.

de façon à ce qu'ils le sussent et de manière à les diriger indirectement. Il donnait son approbation à tout ce qui pouvait lui être utile, et cadrer avec ses projets. Il préparait ainsi son gouvernement futur, avec soin et dans tous ses détails.

Cette rupture complète, de laquelle presque tous les historiens tirent de si grandes conséquences, se borne donc à une abstention de paraître au Comité, à l'heure où l'on discute sur les matières les plus graves de l'administration, sur la guerre, les subsistances, la diplomatie. Quant à celles qui tiennent plus particulièrement au gouvernement révolutionnaire, il les suit directement ou par ses amis avec un redoublement d'activité.

Une chose encore ressort clairement de l'examen des registres, c'est qu'il a déclaré la guerre au Comité de Sûreté Générale. Aussi constatons-nous que les deux circonstances, 4 et 6 Thermidor, où il s'abstiendra de signer au registre, sont justement les séances solennelles où se réunirent les deux Comités. Certes, ce n'était pas que la besogne qu'on y avait traitée lui déplût : il s'agissait de ces commissions populaires, si chères à Saint-Just, auxquelles il avait lui-même pris, depuis Ventôse, de l'intérêt jusqu'au point de signer, et de signer seul, le 3 Prairial, le projet d'organisation définitive de ces commissions [1].

Nous venons de voir dans quelle petite mesure sa responsabilité *officielle* dans la direction de la Terreur a diminué. Nous allons voir qu'*en fait*, elle ne diminue aucunement.

A la fin de Messidor, si nous en croyons Beaulieu [2], le nombre des détenus, constaté par les listes du Comité de Sûreté Générale, était en France de 400,000 ; et il nous fait remarquer que ce nombre avait été en

[1] Archives nationales, F. 7, 4438. — [2] *Essais*. 5, 283.

augmentant, pendant le temps même où Robespierre n'avait plus pris part aux discussions du Comité.

Pour moi je remarque autre chose. Dans un relevé officiel du greffier du Tribunal révolutionnaire [1], je vois que depuis le 3 avril 1793, date de la création de ce tribunal, jusqu'au 13 Germinal 1794, le nombre des condamnés à mort est de 505; depuis ledit jour jusqu'au 12 Thermidor suivant, le nombre est de 2,158, ce qui fait un total de 2,663. C'est-à-dire qu'un cinquième des condamnaiions eut lieu pendant un an, durant lequel la puissance de Robespierre était contrebalancée par d'autres influences, et les quatre cinquièmes pendant les quatre mois où son pouvoir a été sinon unique du moins prépondérant.

Je vois aussi que la moitié des victimes — 1,356 — a été guillotinée depuis la loi du 22 Prairial, qui est due à Robespierre, uniquement à Robespierre.

Mais, nous dit-on, pendant les 45 jours qui précédèrent le 22 Prairial — époque présumée de l'éloignement de Robespierre — s'il y eut 577 guillotinés, il y en eut, venons-nous de le voir, 1,356 depuis cette date jusqu'au 9 Thermidor. De plus le 23 Prairial, il y avait dans les 28 prisons communes de Paris — je ne compte pas les prisons des 48 Sections, ni celles des deux Comités, etc. — 7,320 prisonniers, et le 9 Thermidor, bien que 1,653 individus eussent été guillotinés, relâchés, ou fussent mort de maladie, il y en avait 7,800. Or, c'est justement pendant ces 45 derniers jours que Robespierre disparut de la scène.

Les apologistes de Robespierre ont vécu sur cet argument. Est-il sérieux? Nous avons vu que Robespierre n'avait pas disparu de la scène. La Terreur continuait sa marche sur la pente où on l'avait mise. Mais qui l'avait mise sur cette pente? Personne plus que

[1] Archives nationales, F. 7, 4438.

Robespierre. Qui procurait cette masse de prisonniers aux Commissions populaires? Rien plus que le bureau de Police Générale, le bureau de Robespierre. Qui fournissait cette masse toujours redoublée de victimes au Tribunal révolutionnaire? Les conspirations de prison, les commissions populaires, inventions chères à Robespierre et soigneusement cultivées par Saint-Just. Qui livrait ces victimes toujours plus nombreuses au bourreau? Le Tribunal révolutionnaire, le tribunal de Robespierre, peuplé des créatures de Robespierre, agissant au nom dè la loi du 22 Prairial, la loi de Robespierre, et présidé par deux hommes qui étaient eux-mêmes guidés par Robespierre.

C'est donc bien lui qui dirigeait presque tout le mouvement révolutionnaire de Messidor, comme il l'avait dirigé depuis quelques mois. Ses collègues du Comité n'arrêtèrent pas le mouvement imprimé par lui, cela est vrai. Ils ne le voulaient pas, j'en suis d'accord. Mais surtout ils *ne le pouvaient pas*.

Car si la responsabilité de Robespierre est entière en fait; sa responsabilité morale a singulièrement augmenté pendant le dernier mois de la Terreur. Elle a augmenté avec sa puissance d'intimidation, avec ce redoublement d'âcreté et de fièvre, d'éloquence furieuse et agressive qui excite un redoublement parallèle dans la violence de la Révolution, dans la rage haineuse des Jacobins, dans l'inhumanité des Sans-Culottes.

C'est que Robespierre, selon cette expression si vraie de Fouquier-Tinville, représentait « la force impulsive de la Terreur »; et le terrible Accusateur public lui-même, qui est resté, pour l'Histoire, le plus vigoureux rouage de cette force motrice, tremblait devant le tribun, nous l'avons vu. Il ne cache pas qu'il y allait de sa tête s'il eût témoigné la volonté d'enrayer le mouvement imprimé par Maximilien au Tribunal révolutionnaire.

D'Allonville résume dans une phrase expressive cette impulsion donnée par le Grand-Maître des Jacobins : « Son silence même, qui semblait recéler la foudre, portait ses lâches complices à dépasser les pensées qu'ils lui supposaient, de crainte qu'elles ne dépassassent les leurs [1].

« C'était un attentat que d'oser résister à Robespierre, dira Billaud-Varennes [2] ». Il se savait lui et ses collègues, guetté par Maximilien qu'ils voyaient occupé à chercher les moyens de les accuser de contre-révolution ; et ils allaient de l'avant, dans la voie qu'il avait tracée, poussés par leurs propres passions, et surtout craignant de lui déplaire et de lui fournir le moyen de les noter de modérantisme. La flamme qu'ils avaient allumée en commun les pressait ; ils étaient forcés de courir, de hurler, de frapper à droite et à gauche sous peine d'être consumés par ce feu que Robespierre entretenait froidement, mathématiquement, si je puis dire ; car lui croyait être à l'abri de tout danger. Il supposait pouvoir attendre tranquillement jusqu'à ce que l'incendie eût réduit le trésor religieux, moral, artistique, philosophique de la civilisation en une sorte de lingot qu'il eût façonné à son image.

Personne alors, du reste, ne se trompait à sa responsabilité. Cet âcre venin qu'il versait dans les veines de la France révolutionnaire, on le sentait plus épais, plus bouillonnant, plus dévorant à mesure que ses rivaux disparaissaient. Chaque développement de sa puissance, nous l'avons remarqué, était constaté par un redoublement de rudesse, de méchanceté jalouse, de sévérité implacable sur tout le sol de la patrie.

C'est dans les prisons surtout, là où l'on est livré sans défense aux coups et aux contre-coups, que l'on

[1] *Mémoires secrets*, 3, 235. — [2] *Réponse*, 29.

en pouvait faire l'expérience. Les prisonniers mesuraient, comme à un thermomètre infaillible, chaque phase de la grandeur de l'avocat artésien, au déploiement de nouvelles rigueurs.

Peu leur importait, sans doute, les noms de leurs bourreaux : ils n'ont pas songé à créer une vaste conspiration de mensonge historique, dont le but fût d'innocenter Billaud, Collot, Barère, Vadier et tous les autres, pour faire retomber injustement la haine de la postérité sur l'innocent Maximilien. On les peut croire quand ils nous disent : C'est au nom de Robespierre que nous étions maltraités ; c'est par Robespierre que nos geôliers nous menaçaient et nous injuriaient.

Oui, la clameur des prisonniers l'accuse, et ils disent de cette conspiration factice à l'aide de laquelle on les décimait, la conspiration de Robespierre ; ils nomment les Jacobins qui les arrêtent, la livrée de Robespierre ; comme toute l'Europe disait alors de l'armée française, les soldats de Robespierre, comme l'histoire dit encore aujourd'hui de la Terreur, le Régime de Robespierre.

Un seul des prisonniers importants de l'an II donne une note différente dans ce concert d'imprécations. C'est Beaulieu, historien consciencieux, esprit réfléchi et raisonneur, qui voyant Robespierre moins brutal que les autres chefs de la Révolution, voulait trouver dans certaines phrases de ses discours, des motifs d'espérer quelqu'adoucissement aux maux de la France. Maximilien était à peu près le seul qui parlât encore d'humanité, et si obscurément qu'il le fît, il en paraissait le dernier défenseur. On se rejettait vers lui. On se rattachait désespérément à cette nuageuse rhétorique, comme les naufragés saisissent les épaves passant à portée de la main, parce que c'est tout ce qui reste du navire, et sans bien savoir si c'est le salut. Dans ce désastre à peu près complet du bon sens et de la

morale, ces lueurs de bons sentiments commençaient par séduire quelques esprits sensés et généreux.

Mais quand on avait vu que ces belles phrases étaient des formules creuses, escortant des actes chaque jour plus atroces et une tyrannie toujours plus intense, on prenait Robespierre en plus grande haine que ses collègues simplement cruels. Cette apparente hypocrisie révoltait plus que la brutalité des autres. On constatait enfin que c'était bien lui l'un des auteurs et le grand meneur du terrorisme.

En cela, il ne saurait y avoir de doute. Il ne saurait même y avoir de discussion. Ce n'est pas après la chute d'Hébert, ce n'est pas après la chute de Danton, c'est à la chute de Robespierre que la Terreur prit fin. Elle avait redoublé de violence jusqu'à sa mort; lui disparu, elle disparut brusquement.

Pourtant Billaud, Barère, Collot, tout le Comité de Salut Public et de Sûreté Générale, toute la Montagne, tous ceux à qui l'on a parfois attribué la fureur croissante de la Révolution, existaient encore; ils étaient fortifiés même par la victoire qu'on venait de remporter sur l'ennemi commun. Mais la Terreur tomba, laissant ainsi une imperturbable et invincible protestation contre ceux qui voudront désormais chercher en Robespierre d'autre valeur qu'une valeur révolutionnaire.

Cette valeur était grande, sans doute, mais toujours diminuée par cette indécision qui rend sa tactique à la fois si intéressante et si difficile à étudier.

Ainsi pourquoi se sépara-t-il du Comité? Que voulait-il et quelle était exactement sa position?

Là, rien n'est net. Il voulait et en même temps ne voulait pas se séparer de ses collègues. Rester avec eux, c'était utiliser pour son propre prestige celui que les circonstances et lui-même avaient contribué à donner au Comité : mais aussi il leur laissait ce prestige.

Au contraire, en les quittant, il les désignait clairement aux haines de ses partisans, des Jacobins et de la Commune; il prouvait de plus que ces collègues n'étaient ni aussi redoutables ni aussi indispensables qu'ils en avaient persuadé les Sans-Culottes; il pouvait librement les attaquer et faire converger sur eux l'esprit d'opposition qui commençait à se réveiller contre le gouvernement.

Il est vrai qu'en les quittant ouvertement, il aliénait les moyens puissants que le Comité mettait à sa disposition pour connaître et écraser ses ennemis du dehors; il perdait la facilité de pénétrer dans les salles à son gré, et la chance de saisir ainsi les traces intimes des projets de ses collègues et adversaires. Et un contemporain nous dit que les mœurs de Maximilien étaient tellement connues que l'on fut obligé de faire changer les serrures des bureaux pour échapper à son espionnage [1].

Il s'arrêta à un moyen terme qui ne peut se résumer que par cette phrase ridicule : il quitta ses collègues sans les quitter. Il comptait arriver ainsi à ce que rêvait son esprit à la fois prudent et ambitieux. Il affaiblissait ces ennemis sans paraître les attaquer; il les détruisait sans les obliger à se défendre; il les forçait même à recevoir ses coups sans qu'ils pussent les rendre, sous peine de passer pour agressifs. Il semble même avoir rêvé quelque chose de plus compliqué encore : il eût voulu affaiblir le Comité pour Robespierre seul, et le fortifier à l'égard de tout autre. De cette sorte, si Robespierre jugeait bon de le détruire, le Comité n'offrirait pas de résistance sérieuse, si Robespierre jugeait à propos de le conserver, en en exerçant les pouvoirs, ces pouvoirs auraient gardé toute leur énergie. Pour cela, il s'agissait d'attaquer

[1] *Le Château des Tuileries*, t. II.

les personnes composant ce Comité, tout en paraissant vénérer l'institution.

Je ne voudrais pas exagérer, ni dire que toujours il fut absolument de sang-froid et qu'il consulta uniquement la sagesse diplomatique. Irrité par la légère opposition qu'il trouva, il suivit l'entraînement des vices de sa nature, de son âpre jalousie, de son amour-propre furieux, de ses instincts vindicatifs, de sa rage folle de détruire à tout prix l'obstacle. Mais était-ce de la mauvaise diplomatie à cette époque? N'étaient-ce pas ses vices qui l'avaient conseillé jusqu'ici, et lui avaient donné le succès. Ne devait-il pas en être ainsi? En temps de Révolution où la victoire appartient logiquement à la violence, n'est-il pas plus habile de suivre l'impulsion du vice que l'effort de la vertu !

Nous avons précédemment indiqué une autre cause encore, celle-là très-grave, qui l'avait poussé à jouer cette comédie de la rupture :

Il ne savait pas se défendre quand on l'attaquait en face. Il avait été pitoyable, la seule fois qu'il avait été réellement et directement pris à parti ; — je fais allusion à l'attaque de Louvet — aussi défendait-il les approches de sa personne ou de son pouvoir avec une extrême persévérance. Incapable de sang-froid et d'improvisation, il comprit qu'il allait être peu à peu diminué, écrasé, dédaigné, s'il laissait s'invétérer cette habitude de lui tenir tête dont certains membres du Comité commençaient à donner l'exemple.

Voilà, je le crois, les plus graves raisons de son quasi éloignement. Il y en eut plusieurs autres qui nous sont données par ses collègues eux-mêmes.

Il s'éloigna du Comité, disent-ils, comptant sur les revers et les mauvaises chances de la guerre [1]. Cela est fort possible. Quelques insuccès que nous éprou-

[1] *Réponse* (2e), p. 10.

vâmes dans le courant de Prairial le confirmèrent dans ses prévisions pessimistes. Il se tint à l'écart pour ne pas porter la responsabilité des revers, et pour en profiter afin d'écraser ses ennemis.

La victoire de Fleurus donna tort à ces imaginations et détruisit ces plans. Beugnot[1] prétend même que c'est à cet événement qu'il convient d'attribuer la division dans le Comité. Il faut dire que cette victoire accentua davantage cette division. Le Comité de Salut Public en devint plus fort, plus ferme pour résister. Robespierre voyant ses prévisions ridiculisées par l'événement, pouvait craindre plus que jamais l'influence du militarisme, et l'apaisement causé par la victoire. Il voyait surtout disparaître, avec l'ennemi menaçant, les raisons de salut public qui servaient de prétexte à la Terreur : il comprenait qu'il ne pourrait plus exciter les vengeances de la démocratie victorieuse comme il avait enflammé les haines de la nation tremblant pour son existence; les grandes tueries, les proscriptions en masse, l'enchaînement d'une partie du peuple français n'auraient plus de raison d'être, quand on ne pourrait plus accuser ceux qu'on voulait détruire de complicité avec l'étranger envahisseur.

Il lui fallait donc se décider et se hâter, afin de prendre définitivement cette situation souveraine qui lui permettrait de diriger les destinées de la France à son gré, dans le sens de cette phrase où il indiquera, le 8 Thermidor, sa grande préoccupation : « Ce n'est pas par des exploits guerriers que nous subjuguerons l'Europe, mais par la sagesse de nos lois, par la majesté de nos délibérations, par la grandeur de nos caractères, » en un mot, par tout ce que Robespierre présumait pouvoir représenter.

Mais, au fond de ses pensées solitaires il comprenait

[1] *Mémoires*, t. I, p. 273.

que la sagesse de la loi du 22 Prairial et la majesté des déclarations du Tribunal révolutionnaire n'eussent pas suffi à battre les Autrichiens. Il redoublait bien alors, à la tribune des Jacobins, de ruses oratoires, de flagorneries envers soi-même, de plaintes sur l'ingratitude des hommes, sur le mauvais succès de son dévouement à la patrie, sur les poignards menaçants. Il faisait miroiter avec fièvre le canif de Cécile Renault et affublait son front de couleurs héroïques. Toutefois quel que fût le fanatisme du bon populaire jacobin, cette éloquence ne pouvait pas toujours produire, nous l'avons dit, un effet aussi saisissant que le canon victorieux. Il suivait donc avec une inquiétude poignante cette série de succès dont Fleurus ne fut que le rayonnement. Il voyait monter à l'horizon le spectre de ce général victorieux qui, selon lui, devait mettre fin à la Révolution ; et la victoire relevant les âmes et les entretenant dans les émotions fières, rendait plus difficiles le servilisme, l'hébêtement sans lesquels le règne de la république jacobine était impossible.

N'oublions pas ces pensées qui le tourmentaient pendant les derniers mois de sa vie. Elle durent être d'un grand poids pour le pousser, en Thermidor, à prendre une de ces décisions hardies, qui étaient si antipathiques à sa nature. Il concevait bien que si la paix était nécessaire pour mettre un terme aux dangers dont le développement du militarisme menaçait la Terreur, si la paix était possible à cette heure où les frontières de la France étaient reconquises, si elle était désirée même par la plupart des gouvernements qui nous faisaient la guerre, elle était impossible à conclure tant qu'il n'aurait pas pris sur le Comité de Salut Public un ascendant souverain.

Il se préparait à cette situation prééminente, et il avait déjà prévu les conséquences diplomatiques de

son gouvernement. Il est difficile, en effet, de nier ses relations avec l'étranger, relations que la sottise des Sans-Culottes ne lui eût point pardonnées, mais qui peuvent s'expliquer très-logiquement, très-patriotiquement même, en un homme qui travaille à prendre grande part au gouvernement de son pays.

« L'étranger [1] qui voyait froidement d'où Robespierre était parti et le point où il était parvenu, qui savait, comme nous en fûmes journellement témoins, que cet homme était tout alors et que : *Il veut ou ne veut pas telle chose*, devenait la souveraine raison de cette époque ; l'étranger, le représentait sous les traits d'un nouvel Auguste, marchant, ainsi que celui-ci et comme lui, sans être militaire, à la domination d'un peuple belliqueux; l'étranger, dis-je, put croire sa puissance prête à s'établir solidement et juger utile d'entamer avec lui des négociations occultes, dont nous parlerons plus tard. »

A cette même date, les plus rudes ennemis de la France auraient pris leur parti de son triomphe. « Robespierre et son Comité sont maîtres absolus et vainqueurs partout » disait Malouet à Mallet du Pan, le 4 juillet 1794. Dès lors la nécessité de faire la paix avec ce Robespierre se présentait, s'imposait presque logiquement.

Ce qui a le plus frappé les contemporains, ce sont les relations diplomatiques qu'il eut avec les Anglais [2].

Au commencement de Messidor, Robespierre se plaignit qu'on tolérât à Paris un Anglais du nom de Benjamin Vaughan, membre de la Chambre des Communes d'Angleterre. Le Comité de Salut Public fit arrê-

[1] D'Allonville, t. III, p. 236. — [2] Voy. *les Mémoires de* Soulavie, *de* Fauche Borel, *de* Barère, *les* (*pseudo*) *Mémoires d'un Pair de France*; Prudhomme, *les Crimes*, etc., etc.

ter le personnage. Le 8 Messidor, un rapport de la Commission des administrations de police et tribunaux [1], constate qu'on a interrogé ledit Anglais, et qu'on a fait deux rapports, remis à Robespierre comme chargé, dans les Comités, de la police générale. Il résulte des enquêtes que Vaughan, membre influent du parti de l'opposition et très-dévoué à la Révolution française, est persécuté par Pitt et qu'il a été obligé de se sauver de son pays. Herman propose de lui donner, comme il le demande, un passe-port pour la Suisse. Le Comité admet la proposition; ont signé Barère, Carnot, C.-A. Prieur, Collot, Billaud.

Arrivé à Genève, l'Anglais est surveillé. Vitel et Comte, deux notables de la ville, découvrent que c'est avec Robespierre même qu'il correspond, et dans le but d'établir des bases d'alliance avec l'opposition anglaise, et peut-être des bases de paix avec le gouvernement anglais. On intercepte quelques-unes des lettres. On les porte décachetées à Soulavie, résidant de France à Genève. Celui-ci, fort embarrassé, les fait tenir à Meaulle, représentant en mission dans le département de l'Ain; ce dernier les envoie au Comité de Salut Public où elles arrivent pendant les événements de Thermidor.

Dans la plus précise de ces lettres, l'Anglais disait qu'il était l'organe d'un parti considérable qui consentait à négocier avec Robespierre et à reconnaître la République Française à ces conditions : Robespierre établirait un pouvoir exécutif, *amovible*, sur une ou deux têtes, comme dans la République Romaine, il cesserait de poursuivre en France les négociants et le culte religieux; il substituerait, en faveur de l'autorité, à la noblesse détruite, un appui équivalent [2].

Pour en arriver là, ou à toute autre forme de pou-

[1] Archives nationales, F. 7, 4437. — [2] Barère, *Mémoires*.

voir plus concentré sur lui, Robespierre devait commencer par éloigner du gouvernement tous ceux qui, ambitieux, énergiques, indépendants, indociles, corrompus, ou enfin trop attachés au parti de la guerre, mettaient un obstacle considérable à ses visées. Nous avons vu, par la lettre de l'anonyme lyonnais, ce qu'il promettait à Collot, par sa conduite aux Jacobins, ce dont il menaçait Barère, par la dénonciation de Quignon, ce qui attendait Carnot. Celui-ci ne s'y trompait pas [1].

Nous n'avons pas encore trouvé de documents qui nous permettent d'établir ce qu'il entendait, en ce mois de Messidor, faire des autres membres des Comités. Peut-être, hésitait-il encore pour un certain nombre d'entr'eux.

Mais nous n'en avons pas fini des causes que ces collègues attribuent à l'éloignement de Robespierre. « Il voulait préparer dans l'ombre des projets de décrets et d'institutions qui tendaient à exaspérer les esprits, à aigrir les cœurs, à multiplier les pénalités, les supplices par des jugements et par des actes arbitraires. On aurait fait sentir la nécessité de concentrer le pouvoir dans un petit nombre de gouvernants [2]. » Ainsi il poussait ses rivaux à détruire ses propres ennemis, tout en rejetant l'odieux des massacres sur ceux qu'il se préparait à écraser, quand ils auraient bien déblayé la voie.

Mais comment étaient-ils assez malhabiles pour faire ainsi son jeu? Ne devaient-ils pas ruiner ses projets, justement en faisant coïncider son éloignement des Comités avec un ralentissement dans les assassinats juridiques? Nous avons montré qu'ils ne l'osaient pas.

En effet, à cette époque où tout était si incertain,

[1] *Mémoires sur Carnot*, 65. — [2] Barère, *Mémoires*, t. II, p. 200.

où la politique était faite d'hypocrisie, de mensonge et de mystère redoublé, il fallait agir avec la plus rare prudence. Tout conflit était à éviter, car il devait être porté en dernier ressort devant un juge variable et capricieux, le peuple, dont nulle logique ne peut sûrement prévoir les décisions. Les membres des Comités et les Montagnards en sont donc réduits aux taquineries et aux petites embûches contre Robespierre qui semble avoir l'oreille de ce juge. Toutefois Maximilien lui-même, s'il n'était pas forcé de cacher complètement ses défiances, n'était pas absolument maître de la position; il devait *dénaturer*, si je puis dire, ses préparatifs et surtout dissimuler ses projets et ses pensées intimes.

En bien des cas, nous sommes donc réduits à des conjectures. Nous devinons, en effet, qu'il suit en Messidor, cauteleusement, mais activement un plan mal défini dans le détail, arrêté toutefois dans les grandes lignes. Nous pouvons deviner encore que s'il a déclaré la guerre, il a l'intention de ne pas la faire et la certitude de triompher sans engagement. Il a toute chance de vaincre uniquement par l'intimidation, et il traite l'affaire comme un maître qui a des rebelles à écraser plutôt que des ennemis à combattre.

Nous voyons un peu plus clairement ses préparatifs. Ne disons pas, comme fait le Constituant Toulongeon [1] : « Il négligeait, dédaignait même tout moyen d'attaque. » C'est bien peu connaître notre personnage, prévoyant et craintif, redoutant tout, aimant à se remparer et à avoir en toute rencontre double et triple escorte de précautions.

Nous avons déjà montré un grand nombre de ces préparatifs. Il rassemble de plus en plus ses hommes autour de lui. Il rappelle Saint-Just, il garde Couthon

[1] *Hist.* t. II, p. 489.

comme il avait voulu éloigner Collot d'Herbois et Billaud-Varennes; il a fait revenir Le Bas; Augustin Robespierre accourt des Hautes-Alpes. Il a envoyé chercher en toute hâte, en province, Arthur, un des membres influents de la Commune [1].

Nous avons le droit de généraliser ces cas particuliers. Mais devons-nous ajouter foi à l'accusation d'avoir rassemblé à Paris une armée de coupe-jarrets terroristes; d'avoir poussé la Commune à employer, pour soudoyer l'émeute, l'argent donné par le Comité pour assurer les subsistances? Je ne le crois pas. Ce n'étaient pas les soldats qui lui manquaient. Canonniers, vétérans et gendarmes; habitués des tribunes de la Convention, de l'Hôtel-de-Ville, de la Société-Mère; généraux et officiers de l'Ecole de Mars (camp de jeunes soldats, installés dans la plaine des Sablons); ouvriers de la fabrique de Grenelle; Jacobins et par eux la grande majorité des Sections parisiennes; tout lui est promis; les Jacobins surtout, car c'est la clef de voûte de tout son pouvoir, et il ne les néglige pas.

Nous avons vu comme il les pousse jusqu'à l'enthousiasme, jusqu'à l'*hystérie*, pouvons-nous dire, par les appels continuels à la sensibilité, à l'exaltation, au fanatisme, jusque par des farces gigantesques où l'on nommait des commissions chargées, par exemple, de signer l'acte d'accusation de tous les tyrans. Il sait aussi les entretenir en défiance, en état de guerre, par les *scrutins épuratoires* qu'il fait durer longtemps « pour tenir la Convention tout entière dans sa main et menacer ses membres de les flétrir dans l'opinion publique, s'ils ne se prosternaient pas devant lui [2] », car l'exclusion des Jacobins était non-seulement un déshonneur, mais aussi un premier pas vers l'échafaud, comme on disait [3].

[1] *Mémoires anecdotiques*, par Lombard de Langres. — [2] *Vie secrète*, p. 14. — [3] *Une étincelle de raison*, p. 42.

Il ne se bornait pas à ces préparatifs d'ordre général, il cherchait par des démarches personnelles à augmenter le nombre de ses adhérents dans la Convention, à séduire les plus dangereux, ou à désarmer les plus défiants de ses adversaires. Sans tenir grand compte de l'affirmation de Fouché, jurant que Maximilien fit tous ses efforts pour le corrompre, de l'accusation de Billaud, reprochant à Laurent Lecointre d'avoir passé à l'ennemi, nous devons regarder comme authentique une information donnée par les apologistes de Robespierre, d'où il résulte qu'il tenta d'attirer à son parti certains conventionnels, Cavaignac, par exemple. Nous ne saurions nous en étonner et il faudrait le supposer absolument inepte pour n'y avoir pas songé. Mais sa renommée d'hypocrisie, d'égoïsme et de fourberie était trop bien établie pour qu'on voulût se fier à lui. De plus sa vanité, sa certitude du succès et l'extrême prudence imposée par les circonstances ne devaient lui permettre ni d'insister, ni d'étendre très-loin ses tentatives de corruption.

Quant à ses collègues et adversaires, ils étaient même forcés de dissimuler au public la mauvaise volonté de Robespierre à leur égard. Le Comité de Salut Public avait, en effet, un besoin absolu du secret pour conserver tout prestige à son inflexible tyrannie dont les faiblesses, mises au jour, eussent ruiné la puissance. Ce n'était individuellement ni Billaud ni Collot, ni aucun des autres qui était le maître.

Ce qui dominait c'était *le Comité*, cet être terrible, caché aux yeux du public comme une divinité effrayante par son mystère même. Il eût tout perdu à paraître composé de personnalités rivales. Il n'eût plus été le gouvernement souverain, l'essence même de la Révolution, le parfait représentant de la République, mais une collection de créatures, plus ou moins considérables, tiraillées dans tous les sens, au gré du caprice,

de l'arbitraire, de l'ambition, de la vanité, comme de simples sectionnaires à quarante sols la séance.

Aussi les Comités qui se savaient un grand nombre d'ennemis, parmi les républicains les plus fermes dans la Convention, dans les administrations, dans les sections, sans compter les royalistes, et les restes de tous les partis vaincus, devaient-ils se garder de dévoiler le danger où les mettait leur dissension avec Robespierre. Ils n'avaient, répétons-le, d'autre appui que l'opinion publique. Dans l'état où se trouvait la France c'était la seule force. On ne pouvait s'appuyer ni sur la religion, ni sur la morale, ni sur les mœurs, ni sur les traditions, en un mot sur aucun principe, pas plus que sur aucune armée, ou corps quelconque discipliné et sûr. Il leur fallait donc à tout prix cacher à cette opinion les misères intimes.

Ils jouèrent si bien leur jeu qu'ils parvinrent à tromper même Fouché. Celui-ci se vante, dans les Mémoires qu'il fit faire à sa louange [1], d'être l'homme qui dévoila à Billaud, à Carnot, à Collot et à d'autres collègues de Maximilien, qu'il savait *envieux et craintifs de sa popularité* le plan de Robespierre.

Mais ceux-ci nous avoueront plus tard qu'ils étaient avertis, qu'ils suivaient attentivement la marche du conspirateur.

Seulement ils vont trop loin quand ils prétendent qu'ils s'étaient entendus pour saisir la première occasion d'écraser l'ennemi. En d'autres passages de leurs défenses, ils contredisent tellement cette affirmation que nous ne saurions y ajouter la moindre foi; et tous les faits tendent à prouver que s'ils connaissaient quelques-uns des projets de Robespierre, s'ils en soupçonnaient d'autres, ce qu'ils connaissaient et ce qu'ils soupçonnaient leur paraissait moins redoutable que

[1] Page 22.

d'attaquer ouvertement ou même d'exaspérer Robespierre.

Leur conduite envers le *triumvirat* ne se peut interpréter que comme celle de rivaux qui résistent un peu, mais qui sont, au fond, très-désireux de faire la paix, de voir cesser les malentendus, de céder sur la plupart des points en litige.

Que de caresses ne fait-on pas à Maximilien? Le 6 Messidor, on ordonne l'impression en langue allemande de son discours sur les Idées religieuses[1]. Le 7 et les jours suivants, on approuvera la conduite de son ami Jullien fils, un *polisson* de dix-neuf ans qu'il a envoyé à Bordeaux pour diriger les représentants du peuple en mission. Ces représentants sont ses ennemis, c'est à leur sujet que s'agite le plus fort de la querelle. Eh bien! le Comité les maltraite de façon à satisfaire la haine la plus farouche.

Le 1er Messidor, lettre impérieuse à Ysabeau, en mission à Tarbes, à Grimberteau, en mission au Havre, et rappel de ces deux représentants. Le 7, même conduite envers Monestier, également en mission à Tarbes. Le 14, on écrit avec moins de rudesse (des lettres simples, de rappel, comme on disait), à Guyardin et à Projean, l'un au Puy, l'autre à Caen. Le 18, nouvelle lettre plus sévère à Ysabeau. Le 23, Dubois-Crancé est dénoncé aux Jacobins par Robespierre, le 26, le Comité obéit à cette injonction, à peine déguisée, et il rappelle le député incriminé, alors en mission à Rennes[2]. Le 27, on défend de laisser représenter au théâtre tout ce qui touche à la fête de l'Etre suprême.

Que de traits pourrions-nous citer encore! Nous retrouverons, du reste, jusqu'à la veille du 9 Thermidor

[1] Archives nationales, A. F. 11, 48. — [2] Archives nationales, A. F. 11, 48 et 49 et *Tableau des persécutions* que Barère a fait subir à Dubois-Crancé, p. 22.

ces marques d'une quasi-communauté d'intention, d'une complicité, en apparence, respectueuse.

Il y avait, en dehors de la peur, cent raisons pour conseiller au Comité cette diplomatie pacifique qui rappelait toujours au bercail le loup égaré, et lui tenait, malgré tout, une porte continuellement ouverte; cent raisons pour patienter, pour faire délicatement la cour à cet ombrageux, sans toutefois écraser complétement le parti adverse. Chaque contemporain en a indiqué une, et toutes sont bonnes, sans qu'il nous soit pourtant interdit d'en chercher de meilleures encore dans les aveux qui échappèrent plus tard.

L'histoire a porté sur chacun des membres de ces Comités de gouvernement (encore une fois je ne parle pas des hommes d'affaires comme Carnot et les autres) un jugement sévère. L'ambassadeur qui représentait l'Amérique auprès d'eux, Gouverneur Morris, homme grave et libéral, esprit sagace, honnête et bien en situation pour les juger impartialement, écrit, à la date même où nous sommes arrivés, qu'il *se sent souillé par les rapports qu'il est forcé d'entretenir avec cette lie de l'humanité;* et il dit d'eux que ce sont des *hommes dégradés qui ne méritent que le plus profond mépris*[1]. Nous sentons que c'est bien là l'arrêt définitif, et après un siècle d'étude, après que tous les documents sont venus à la lumière, il reste intact, impartial et bien jugé.

Pourtant, ces Billaud, ces Collot, ces Barère, ces Vadier, ont été les compagnons d'efforts de ceux qui ont sauvé la France, d'un autre côté, les Carnot, les Lindet, les Prieur, ont été souvent complices des crimes de leurs collègues; nous ne voulons donc pas croire qu'il n'y ait pas eu quelque désintéressement dans ce Comité, si privé qu'il ait été de sens moral.

[1] *Mémorial de Gouverneur Morris.* Paris, 1842, t. II.

Cherchons donc d'abord les raisons nobles ou vraiment politiques qui peuvent expliquer cette lâche patience à l'égard d'un homme dont le despotisme ne pouvait plus guère se dissimuler.

Les membres des Comités ont pu se croire indispensables au salut de la patrie, et vouloir se garder à tout prix pour cette œuvre. Ils avaient, comme tous les autres chefs de la démocratie, — j'en excepte Robespierre — le plus absolu dédain pour le peuple qu'ils caressaient, peuple imbécile qu'on peut mener, disaient-ils, avec un fétu de paille [1]. A côté de cette populace, ils ne voyaient que la Convention; or, pour eux, la Convention — et en cela Robespierre était de leur avis — ne se composait que de deux classes d'hommes, *les lâches et les fripons*, les gens de la Plaine ou de la Montagne. Que resterait-il donc pour mener à bien les destinées de la Révolution, si les Comités disparaissaient? Une tourbe inepte, guidée, selon le hasard des choses, par des âmes faibles ou vénales. Ne fallait-il pas subir une dictature républicaine plutôt que de voir périr la patrie. Quelques conventionnels, comme Ingrand, par exemple [2], partageaient le préjugé populaire qui regardait Robespierre comme le seul représentant de la Révolution. « Si on l'attaque la république est perdue. » Je sais bien que Buonarotti qui cite cette phrase d'Ingrand, est suspect. Il aura donné comme une affirmation précieuse ce qui est l'expression d'une crainte. Robespierre eût eu plus de défenseurs le 9 Thermidor, si le salut de la République eût paru attaché au sien. Pourtant la crainte d'ébranler l'édifice si laborieusement, si facticement construit a pu arrêter quelque temps des hommes dont toute la passion s'était donnée à la Révolution.

[1] Sénart, *Mémoires inédits*. — [2] *Histoire parlementaire de la Révolution française*, t. XXXIII.

Voilà une des raisons qui peuvent expliquer, d'une façon grave et politique, la patience du Comité envers Robespierre. Voulland l'indiqua à Fiévée quelque temps après Thermidor : « Les Comités redoutaient surtout ce qu'ils appelaient le parti d'Orléans, dont Danton fut le principal chef, c'est-à-dire tous les députés qui mêlent le plaisir, le luxe, la cupidité aux proscriptions, et avec lesquels aucun ordre n'était possible à établir [1]. »

Les autres sentiments, les autres mobiles sont d'un ordre plus bas et plus machiavélique. La plupart des Commissaires étaient, en dehors même de leurs vices instinctifs, trop corrompus par la tyrannie, trop dénaturés par le despotisme, pour n'avoir pas obéi surtout à des inspirations intéressées.

Je ne crois pas, sans doute, qu'il faille appliquer ici ce renseignement de Fiévée, disant à propos de Robespierre : « Sa domination réelle sur la Convention tenait au soin constant qu'il avait eu de réunir contre la plupart de ses collègues les pièces qu'il pouvait produire à volonté pour les mettre en accusation [2]. »

Mais il y avait entre les membres du Comité les liens d'une longue complicité de tyrannie, tyrannie où Robespierre avait été le plus prudent et le moins corrompu. Il avait contre eux cent preuves qui, présentées comme il le savait faire, les eussent accablés. Il leur fallait donc se taire, le leurrer, tout souffrir et attirer sur d'autres sa colère, jusqu'à ce qu'ils trouvassent l'occasion de l'écraser brusquement, d'un coup, et sans qu'il pût parler. — « Nous nous regardions comme perdus, dirent-ils plus tard, pour peu que Robespierre fût mal attaqué. Si le coup que nous lui porterons n'est pas mortel, c'est nous qui périrons... Ainsi il faut assurer les coups que nous lui porterons... Il fallait

[1] *Correspondance avec Napoléon.* — [2] *Id.*

un coup décisif..., et frapper en même temps qu'on le dénonçait... Il s'agissait de le détruire en une seule séance. Jusque-là il fallait le tromper. Si on l'attaque trop tôt, il nous accablera, comme se disant opprimé, calomnié à la manière de journaux anglais et en proie à une faction usurpatrice des droits du peuple... Lui, seul contre les deux Comités, aura cette faveur populaire réservée aux opprimés[1]... Il faut attendre qu'il ait attaqué le premier. »

Bref, toute leur défense tourne autour de cette idée, dissimulée sous les phrases habituelles du dévouement à la Liberté : Nous devions laisser agir Robespierre. Carnot ne se maintenait pas toujours à cette hauteur de dédain où nous l'avons montré; Lindet et Prieur se taisaient, ce dernier en tremblant; Billaud biaisait, Barère et Collot flagornaient le *Géant de la Révolution.*

Ils avaient surtout peur. Toutefois, nous ne devons pas nous contenter même de la peur. L'aveu qu'ils en font nous est suspect, et doit, comme il en arrive souvent, servir à dissimuler un dessein ou une situation moins avouables encore. Ce fut ainsi qu'en jugea la Convention, après un long procès, mûrement débattu, après des enquêtes et des discussions infinies. Elle était composée des mêmes hommes qui avaient joué un rôle dans l'histoire du Comité de Salut Public, elle avait de ces notions subtiles, mais réelles, de ces documents trop dangereux ou trop fugaces pour que la postérité les puisse recueillir, de ces lueurs un peu diffuses, mais étendues, que des contemporains, des collègues seuls peuvent avoir ou entrevoir ; elle avait été *pars magna* dans ces événements. Elle reconnut que les meneurs des Comités de Gouvernement avaient été les complices de la tyrannie robespierrienne, qu'ils avaient travaillé de leur mieux à remplacer le tyran et qu'ils ne

[1] *Réponse des membres, etc.*

l'avaient renversé que quand ils avaient été absolument forcés de le faire[1].

Barère, qui laisse parfois, et sans s'en douter, échapper un rayon de lumière parmi les mille mensonges et erreurs de ses *Mémoires*, Barère reconnaît assez ouvertement le bien jugé de ce verdict. Nous avons eu tort de renverser Robespierre, disait-il à la fin de sa vie, mais nous savions qu'il allait nous faire guillotiner. Et il ajoute une phrase pleine de révélations : « Nous ne nous dissimulions pas que Saint-Just, taillé sur un patron plus dictatorial, eût fini par le renverser pour se mettre à sa place[2]. »

C'est bien cela. Ils connaissaient le fort et le faible de Robespierre ; ils savaient qu'en s'adressant tour à tour à sa vanité et à sa tremblante prudence, en l'effrayant adroitement et en le flagornant effrontément, on arriverait à en faire un despote tolérable pour ses complices. Mais son futur successeur était plus insensé et moins maniable. « Je sais, écrira un peu plus tard Lindet, le plus ferme et le plus impartial des membres du Comité, que Robespierre fut l'auteur de nos maux, mais il n'était pas le seul ni même le plus puissant. Son tempérament atrabilaire le rendait atroce, mais il était sans moyen[3]. »

Ce jugement d'un compagnon comme Lindet mérite d'être plus connu et d'attirer la réflexion.

Lindet fait-il, comme Barère, allusion à Saint-Just, songe-t-il à Billaud ou à quelqu'autre de ses collègues ? comme Voulland, indique-t-il les libertins de la Montagne ?

Je pencherais vers cette dernière supposition. Le Comité savait bien, en effet, qu'il était détesté des

[1] Saladin, *Rapport au nom de la Commission des Vingt-Un*. — [2] *Mémoires*, t. I, p. 118. — [3] *La Mort de Robespierre*, p. 38.

Dantonistes tout autant que Robespierre pouvait l'être. Lecointre ne nous cache pas que la préoccupation de son parti était de mettre en lutte tous les commissaires, également oppressifs de la Convention, de telle sorte que « tous fussent écrasés du même coup [1] »; et ce même Lecointre, dont la folie intermittente n'était ni sans conception ni sans hardiesse, avait commencé son pamphlet contre Robespierre sous ce titre : *Le Decemvirat organisé et présidé par Robespierre.*

Tallien écrit, le 4 Messidor, au club de Bordeaux. Il raconte qu'il vient d'être attaqué à la Convention et qu'il s'est justifié. Il emploie pour sa défense l'argument que Robespierre met sans cesse en avant, et comme Robespierre encore, il promet de démasquer bientôt les intrigants. Mais à qui songe-t-il? à Maximilien qui vient de l'injurier? Non! à Collot d'Herbois[2].

Ni celui-ci ni ses complices ne devaient être fort tentés de brûler leurs vaisseaux pour sauver de tels ennemis, et l'on comprend qu'ils se contenteront de les protéger autant que leur propre intérêt le leur conseillera.

Le *summum* de leurs désirs fut d'aider le maître despote à donner à la dictature des rouages faciles et de fermes ressorts pour la lui escamoter quand elle serait bonne et aisée à prendre. A défaut de ce rêve, ils ne demandaient pas mieux que de continuer à garder l'autorité, telle qu'ils l'avaient eue jusqu'ici, et ils firent tout pour persuader à Robespierre de ne rien changer à un pouvoir si admirable. Celui-ci n'y voulant pas entendre, ils eussent, par peur de sa popularité, par crainte d'être vaincus, et dans leur frayeur de voir la tyrannie disparaître avec le tyran, consenti à toutes les conditions du gouvernement nouveau, excepté à

[1] *Les crimes*, etc., p. 73. — [2] Archives nationales, A. F. II, 58.

celles qui leur enlèveraient tout pouvoir, et naturellement à celles qui les poussaient vers la guillotine.

Mais comme ce n'était qu'à la dernière extrémité qu'ils consentaient à être les grands vassaux de ce nouveau César de la Révolution, comme ils préféraient rester ses égaux ou devenir ses maîtres, il leur fallait user de la plus habile diplomatie. Il était nécessaire de ne jamais lui rompre absolument en visière, et pourtant de ne jamais décourager ses ennemis. On ne pouvait ostensiblement prendre aucune précaution directe, matérielle et radicale contre lui, mais on devait adopter toute mesure propre à contrecarrer mollement et sourdement ses projets.

Ainsi restaient-ils durs, impérieux envers les Montagnards, mais en hésitant à les livrer à Robespierre puisque ces Montagnards étaient les seuls alliés qu'ils pussent trouver en cas de lutte désespérée.

Toutefois, malgré les protestations de Barère [1], comme de Billaud [2], nous pouvons prévoir qu'il arrivera telle circonstance où les *Billaudistes* feront leur paix avec Maximilien en lui abandonnant les Alquié, les Dubois-Crancé, les Fouché, les Tallien. Heureusement pour ces derniers le Comité de Sûreté Générale tient plus ferme.

Celui-ci était plus exposé encore. Il était détesté par Robespierre qui voyait en lui un rouage dangereux. Les discours prononcés aux Jacobins ne laissaient aucun doute sur les méchantes intentions du tribun. Le bureau de Police générale avait déjà fort diminué l'importance des commissaires de la Sûreté Générale ; et nous pouvons constater la sécheresse dédaigneuse ou hautaine des notes par lesquelles les triumvirs leur renvoient, de ce bureau, les

[1] *Mémoires*, 40. — [2] *Réponse*, 38.

affaires qu'ils ne peuvent encore leur enlever [1]. Presque tous ces membres se sentaient atteints personnellement par la haine de Maximilien : Amar et Jagot par jalousie de métier et comme chargés particulièrement de la partie policière [2]; Vadier, le rapporteur de l'affaire Théot; Louis, du Bas-Rhin et Voulland qui flairaient l'Hébertisme; Du Barran, La Vicomterie, Élie Lacoste, Moyse Bayle que l'Incorruptible pouvait accuser plus ou moins justement de tendresse pour le parti des *Orléanistes*.

Il n'y avait donc plus, en Messidor, à hésiter pour ce Comité. Il se rapprocha très-franchement de la Montagne. Vadier fera plus tard allusion à cette situation [3] :

« Le tyran paroissoit n'avoir conservé le Comité de Sûreté Générale que pour déverser sur le Comité tout l'odieux des cruautés qu'il exerçoit lui-même au nom de la Police générale... On ne sauroit nier que c'est principalement la force d'inertie du Comité de Sûreté Générale, son attitude imposante, son assiduité combinée au Comité de Salut Public, qui déconcerta le tyran et le força à s'en isoler. »

Nous pouvons rire, sans doute, de cette *attitude imposante* quand nous nous rappelons les aveux de La Vicomterie ; mais comprenons bien l'amertume contenue dans cet aveu : *Le tyran paroissoit n'avoir conservé* etc. ; notons cette autre phrase : *son assiduité combinée au* et non pas *avec* le Comité de Salut Public, c'est-à-dire combinée entre les membres de la Sûreté Générale pour surveiller le Salut Public ; et nous devinerons ce qui se passait en Messidor au Pavillon de la Liberté.

« Un seul privilége nous restoit c'étoit le droit de

[1] Archives nationales. Registres F. 7, 4437. — [2] *Discours de Robespierre* du 8 Thermidor, p. 13. — [3] *Réponse.*

refuser les mandats d'arrêt que le tyran demandoit sans cesse contre plusieurs de nos collègues. »

Voilà le grand point. Il fallait, en effet, la signature de six des membres du Comité. La Montagne ne tarda pas à avoir une connaissance presque officielle et des exigences et de la résistance.

Vadier s'ouvrit à Baudot, Thirion, Claydel, Frécine, Ruelle, Laboissière, Rovère. Nous avons vu Moyse Bayle, et Elie Lacoste avertir aussi les Dantonistes... On peut supposer que Du Barran et les plus débonnaires du Comité n'épargnèrent pas les révélations.

Mais l'alliance entre le Comité de Sûreté Générale et la Montagne n'était pas une œuvre facile. L'insolence du premier envers la Convention avait été grande ; et entre les chefs des deux partis, il y avait bien des inimitiés particulières. Vadier, par exemple, était l'ennemi déclaré de Tallien. Toutefois le Comité de Sûreté Générale voyait bien que le Comité de Salut Public avait, à côté de quelques intérêts semblables aux siens, des perspectives fort contraires ; il pouvait prévoir, à certains signes, que ce dernier finirait par céder à Robespierre et notamment que Barère et Collot pourraient bien se laisser gagner ; dès lors le Comité de Sûreté Générale serait proscrit, s'il n'avait pas un point d'appui dans la Convention. La Montagne, de son côté, savait que son salut dépendait de Vadier et de ses collègues. La loi de conservation imposa donc silence à toute répugnance.

« On parut oublier, dit le Montagnard Lecointre, une partie des anciens excès du Comité ; le soin de sa propre conservation attachée à la signature de six membres de ce Comité, en faisoit l'impérieuse loi. Chacun comprit que son salut, peut-être celui de la République, étoit attaché à cette désunion entre les deux Comités de gouvernement. On la fomenta. »

Dès lors le Comité de Sûreté mène la lutte dans son

triple mouvement : Il surveille les alliés douteux — le Comité de Salut Public —; il entretient l'ardeur des amis — les Montagnards —; il tient tête aux ennemis — les Triumvirs. Il le fait, sinon directement, du moins continûment; il défend, sans se lasser, les Dantonistes; il attaque sans cesse le bureau de Police Générale; il aide à celles des Sections parisiennes qui ne sont pas *pierrotines*, et notamment il réussit à mettre en liberté le Comité révolutionnaire de l'Indivisibilité.

C'est à cause de cette triple et très-énergique action que l'histoire doit — ce qu'elle n'a pas fait jusqu'ici — restituer au Comité de Sûreté Générale la première place dans la révolution de Thermidor.

Le plus dure de sa besogne fut incontestablement d'entretenir quelqu'énergie dans l'âme de ses alliés de la Montagne. Aucun député n'osait plus parler, dit Fouquier[1]. Robespierre lui-même constate cette terreur, le 21 Messidor[2]. On savait qu'il avait indiqué comme signes de proscription, *rapines à la Danton*, *abus proconsulaire d'autorité*, *Hébertisme*, *diffamation de l'Etre Suprême*, *friponnerie*, *intrigues*. Ces signes s'appliquaient à un si grand nombre de Montagnards que le trouble était partout. Nous avons vu que soixante députés n'osaient plus coucher chez eux et que d'abord six, puis dix-huit, puis trente avaient été désignés comme proscrits.

Quels étaient ces trente privilégiés? Nous voyons par les rapports de l'espion Guérin[3], que Robespierre faisait particulièrement surveiller Tallien, Bourdon, de l'Oise, Legendre, Fouché; en y ajoutant Barras et Fréron, nous aurons, je crois, les six plus menacés. En compulsant d'autres documents, je trouve, pour compléter le nombre de dix-huit, Dubois-Crancé, Ro-

[1] *Réponse*, p. 64. — [2] *Moniteur* du 30. — [3] Archives nationales. F. 7. 4436.

vère, Alquié, Monestier, Merlin de Thionville, Thuriot, Cambon, Ruamps, Javogue, Léonard Bourdon, Duval, Audoin. Les douze autres, nous les pouvons chercher parmi un grand nombre de noms : Lecointre, Cavaignac, Meaulle, Delmas, Brival, Bentabolle, Garnier, de l'Aube, Courtois, Harmand, de la Meuse, Calon, de l'Oise, Chalier, Panis, Gaston, Couppé, Bréard, Ysabeau, etc.

Cette foule tremblante savait bien que, du jour où le Comité de Salut Public céderait à Robespierre, le Comité de Sûreté Générale serait une bien faible digue. Il fallait donc aux Montagnards d'autres alliés encore. Où les trouver sinon dans la *Plaine*, dans ce groupe considérable par le nombre, remarquable par le talent, par l'illustration même de ses membres, mais, masse devenue confuse de parti pris et où chacun s'efforçait d'autant plus de se perdre dans la foule qu'il avait été au-dessus d'elle[1]. On n'y avait d'autre préoccupation que de vivre et, hors cela, de voter en masse, en silence, sans plus songer ni à la justice, ni à la vérité, ni à l'humanité.

Les *Lâches* — c'était leur désignation dans la Montagne, dont ils étaient le jouet habituel — étaient pourtant devenus le dernier espoir de celle-ci. Ils représentaient, en somme, la Convention, qui pouvait devenir toute-puissante dans une guerre d'opinion. Elle vivait, en effet, encore sur le bénéfice des grands mots dont les divers chefs du peuple l'avaient décorée pour sanctifier les mesures tyranniques qu'ils lui avaient imposées. Elle était le représentant et le centre de la souveraineté populaire, qui était elle-même infaillible et divine. Bien que mutilée, soufflétée, injuriée, ridiculisée dans chacun de ses membres ou de ses groupes, elle était, en principe, pour le populaire, le

[1] Toulongeon, t. II, p. 492.

conclave de la religion révolutionnaire, et on la vénérait comme le sauvage vénère son fétiche.

Mais il fallait descendre de bien haut pour arriver jusqu'au Marais. Ce dut être une pénible besogne pour les Bourdon, les Rovère, les Tallien, qui semblent avoir été les entremetteurs de cette besogne, où l'insolence altière de la Montagne avait à s'incliner devant le froid mépris de la Plaine. On s'adressa à Durand de Maillane, à Palasne de Champeaux, à Boissy d'Anglas, trois Constituants, qui paraissaient être les chefs de la Droite et du Centre. On invoqua tout ce qui pouvait toucher de tels hommes. Mais Robespierre les avait parfois protégés contre les fureurs de la Montagne, comme il avait empêché qu'on ne fît passer en jugement les soixante-treize députés emprisonnés. Il était donc pour la Plaine, près d'être un ami, et c'était la Montagne qui était l'ennemi violent et jusqu'ici implacable[1]. De plus, ces hommes, trop prudents sans doute, mais intelligents et habiles, pouvaient craindre d'être écrasés et de payer les frais de la guerre; ils devaient supposer qu'on leur tendait un piége pour les achever; et ils n'avaient qu'à gagner à laisser leurs tyrans s'entre-détruire. Ils repoussèrent les offres des Montagnards. Ceux-ci revinrent à la charge, essayant de démontrer que la protection accordée par Robespierre n'était que passagère; *le tour* des gens de la Plaine viendrait nécessairement; cette protection il la faudrait acheter par une éternité de soumission, d'esclavage même, quand l'orgueil despotique du Dictateur n'aurait plus de contre-poids. La Plaine refusa encore.

On voit le curieux enchaînement des partis qui se préparent à la lutte, chacun se défiant du groupe supérieur, et cherchant en dessous un secours pour le danger prochain.

[1] Lacretelle, t. V, p. 336.

Le Comité de Salut-Public, tout en espérant, soit jouer, soit ramener les triumvirs, s'incline vers le Comité rival qu'il a dédaigné jusqu'ici.

Celui-ci, constatant que son grand allié l'exploite plus qu'il ne le défend et qu'il se garde bien de s'engager à fond, s'abaisse vers la Montagne, qu'il a jusqu'alors traitée avec des manières de pédagogue hargneux et cruel.

La Montagne, fort effrayée par ce défenseur qui l'implore et qu'elle sent trembler, descend jusqu'à la Plaine qu'elle inondait hier encore de ses mépris et de ses dédains.

Si bien que c'est le *Ventre* qui devint le membre important de la République et que tout l'édifice révolutionnaire reposa sur les *Crapauds* du Marais.

Mais ceux-ci ont refusé de s'engager contre Robespierre, dont la situation, à la fin de Messidor, paraît excellente. Tous ses ennemis tremblent.

Au milieu de cet effarement, un seul homme conserve quelqu'espoir. C'est Fouché. Il écrit à l'une de ses sœurs à Nantes : « Je n'ai rien à craindre des calomnies de Robespierre... Dans peu vous apprendrez l'issue de cet évènement. » Il ajoutera, le 3 Thermidor, que si Robespierre l'attaque c'est uniquement parce qu'il a résisté aux efforts faits par les Robespierristes pour l'entraîner à leur parti.

On peut toutefois constater, pour résumer la situation à la veille de Thermidor, que ceux qui étaient tentés de céder au pouvoir de Robespierre étaient nombreux, comparés à ceux qui prétendaient s'y opposer, comme Fouché. Ceux-là mêmes qui résistaient le faisaient parce qu'ils voyaient un piége dans les paroles de Robespierre, et ils luttaient à la façon des Parthes, en fuyant.

CHAPITRE VII

LES PREMIERS JOURS DU MOIS DE THERMIDOR.

Les premiers jours de Thermidor sont employés à une série de marches et de contre-marches, dont nous pouvons noter les principales directions.

Le Comité de Salut Public paraît vouloir prendre une situation plus nette ; le Comité de Sureté Générale et les Montagnards, guidés par Fouché, sont parvenus à augmenter les craintes du grand Comité sur les projets de Robespierre, et les Billaudistes sentent le besoin de donner quelque satisfaction à leurs alliés.

Ils utilisent de leur mieux l'arme que les victoires de nos soldats continuent de leur fournir. Barère monte chaque jour à la tribune, exaltant l'enthousiasme patriotique, et cherchant à intéresser au salut de la Convention toute la classe militaire. Saint-Just lui reproche avec une amertume de plus en plus significative de faire *mousser* les victoires. Le Comité tient bon. Prise de Namur, prise de Kaiserslautern, de Nieuport, prise d'Anvers se succédent et portent au plus haut point la gloire de ce Comité et l'enthousiasme de l'assemblée. Robespierre avait dit : je vous attends à la première défaite. La défaite ne venait pas. Barère, enhardi par ces acclamations répétées, semait ses harangues triomphales d'allusions menaçantes.

Le 1er Thermidor (19 juillet) il dirige contre les Robespierristes les coups de cette escrime révolutionnaire où Maximilien est passé maître. Il paraît vouloir

indiquer que ceux-ci, qui appellent séides de l'étranger tous ceux qui ne sont pas de leur avis, sont eux-mêmes des agents des rois vaincus : c'est pour le profit du trône et de l'autel, qu'ils cherchent « à diviser les patriotes en les calomniant et à assassiner la représentation nationale » [1]. Aussi vient-on d'arrêter Naulin, juge au Tribunal révolutionnaire, qui, aux Jacobins, a osé menacer la Convention [2]. On va saisir Vilate, juré au même tribunal, espion à la fois de Robespierre, de Barère, de Vadier, qui le défendaient contre Billaud. Mais étourdi, aussi fat que vil, et voulant montrer qu'il était dans le secret des dieux, Vilate avait déclaré, devant quelques députés — dans le Salon de la Liberté qui était la salle des Pas-Perdus de la Convention — qu'il fallait envoyer au Tribunal révolutionnaire une vingtaine de représentants. Sur la plainte de Dupin et de Chénier qu'il avait paru menacer en disant que « la bombe allait éclater » il sera mené, le 3 Thermidor, à la Force.

Barère, à la fin de son discours du 1er Thermidor, avait annoncé que Paris était « inondé de prétendus commissaires des Sociétés populaires » et que le Comité allait prendre des mesures pour les renvoyer à leur poste. En effet, on pouvait craindre que cette foule d'enragés sectionnaires de province, qu'on voyait pulluler à Paris depuis plusieurs jours, n'eussent été convoqués par les Jacobins et la Commune. On les renvoya, par arrêté du Comité de Salut Public, à leur besogne ou à leur résidence.

Le 2 Thermidor, jour de grande activité pour les ennemis de Robespierre ! ils peuvent croire qu'ils ont décidément emporté les dernières hésitations du Comité de Salut Public.

[1] Billaud, *Réponse*. — [2] *Journal de Perlet*, n° 664. — [3] Billaud, *Réponse*.

Barère donne un peu plus de transparence à ses allusions. Non-seulement il affirme l'union étroite des Comités, comme pour répondre à Dumas qui, la veille, aux Jacobins, attaquait avec fureur de hauts employés de la Sureté Générale, mais il désigne assez clairement Maximilien.

« Il faut que les fonctionnaires publics soient les instrumens du Peuple et non ses dominateurs. Il faut que les citoyens revêtus d'une autorité terrible mais nécessaire n'aillent pas influencer par des discours préparés les sections du Peuple et les Sociétés populaires [1]. »

Barère se vantera plus tard du courage avec lequel « il jeta ses armes dans l'arène » contre Robespierre. On peut voir combien ce gant était jeté mollement. D'ailleurs si le prudent Bertrand parlait comme s'il avait peur d'être compris, les Conventionnels écoutaient comme s'ils avaient peur de comprendre. Pourtant il fallait qu'il se fût passé quelque chose de nouveau au Comité de Salut Public pour que, même ces paroles si vagues, Barère, qu'on appelait le valet [2], osât les prononcer.

Fouquier-Tinville nous met sur la voie, en rappelant une conversation qu'il eut avec Voulland, et où « nous tombâmes d'accord, dit-il, que Robespierre rêvait une conspiration [3]. »

Les faits prouvent, en effet, que le Comité commençait à prendre grandement peur.

Un arrêté du 2 ordonne que toutes les armes, déposées dans les Comités de Surveillance de Paris, seraient transférées le jour même au Comité de Salut Public [4]. Un jugement du Tribunal révolutionnaire, à cette même

[1] Cf. *Moniteur*, 3 Thermidor, avec *Barère, Défense* 19. — [2] Nadrelaxe, *Toute la vérité*, in-8° de 24 pages, p. 17.— [3] *Mémoire*, p. 11. — [4] Archives nationales, F. 7, 4439.

date du 2, jugement, évidemment dicté, absout Rousselin, l'ennemi déclaré de Maximilien [1].

Ce même jour, il y a réunion des deux Comités. L'influence du Comité de Sûreté Générale y montre sa prépondérance et les triumvirs lui sont sacrifiés par le Comité de Salut Public. On agitait la question du Bureau de Police Générale. Saint-Just voyant les difficultés de l'affaire, avait fort habilement proposé de rattacher complètement ce Bureau à l'ensemble des travaux du Comité. C'eût été un coup de parti, car le Comité eut ratifié par là tous les empiétements commis par les triumvirs et se fut aliéné pour toujours le Comité rival. Mais Billaud refusa la proposition. Il comprit que Robespierre, suivant sa politique habituelle, cherchait à créer entre ses ennemis des divisions irréparables qui lui auraient permis de les battre aisément l'un après l'autre. Toutefois n'exagérons pas. Barère dira [2] que le Comité de Salut Public força Saint-Just, avec des menaces, à abandonner les usurpations. Il y a là de la fanfaronnade. Si je comprends bien l'arrêté du 2 Thermidor [3], le Comité, au moment où les triumvirs cherchaient à exercer une si grande influence sur les sections de Paris, leur retira la correspondance avec ces sections. Ce fut à peu près à cela que se borna la diminution du Bureau de Police Générale, et nous verrons Saint-Just, le 7 Thermidor encore, diriger ce bureau et y ordonner des arrestations.

Mais enfin c'était une satisfaction donnée à la Sûreté Générale et le signe d'un pacte d'alliance.

En même temps les Comités se défendent contre les insinuations de Robespierre. Ils se protègent, en redoublant de cruauté. Robespierre, disent-ils, voulait les

[1] *Documents relatifs à la Révolution*, par H. de Saint-Albin, p. 3. — [2] *Observations sur le Rapport de Saladin.* — [3] Archives nationales, F. 7. 4437.

accuser de modération [1]. Ils se piquent donc d'émulation, et ils préparent un tel massacre que Maximilien sera fort embarrassé, même aux Jacobins, de les accuser d'être des contre-révolutionnaires.

On a vu le prix que les Robespierristes attachaient à l'existence et au développement des Commissions populaires chargées de fournir au Tribunal révolutionnaire une pature abondante. Ce 2 Thermidor, le Comité, cédant enfin aux obsessions de Saint-Just, décréta que l'on allait, sous trois jours, achever l'organisation de six de ces commissions; et, le 4, lors d'une nouvelle séance où les deux Comités se trouvèrent réunis, on compléta cet arrêté par un autre moins vaguement formulé.

En attendant, on active le travail des deux Commissions populaires déjà établies. Le 3, l'une d'elles annonce l'envoi de dix-sept feuilles de jugement : dix pour le Tribunal révolutionnaire, c'est-à-dire la mort, six pour la transportation, une pour la liberté. Le 6, on envoie trois nouvelles feuilles : deux pour le Tribunal, une pour la transportation, aucune pour la liberté. Mais ces commissions avaient antérieurement communiqué, au Comité, les résultats de leur besogne. Le 2, le Comité signe, d'après leurs vœux, une liste de trois cent dix-huit individus à mettre en jugement, du même coup, sous le plus bref délai. Le même jour, autre liste contenant cent trente-huit noms, à envoyer, immédiatement aussi, au Tribunal. Qui signa cette liste? Du Barran, Amar, Louis, Couthon, Collot, Billaud, Voulland, Philippe Ruhl et ROBESPIERRE! Robespierre qui bien qu'absent du Comité, ennemi du Comité, persécuté, dit-il, par le Comité, a voulu prendre part à cette grande fête du sang, aux préparatifs de cette *boucherie*. Le mot fut dit même au Comité du Salut

[1] *Première Réponse*, 90.

Public. Maximilien sacrifie son orgueil pour venir mettre son nom en bas de ce complément de la loi du 22 Prairial; comme s'il eut voulu affirmer à ses rivaux d'alors, à ses apologistes d'aujourd'hui, que cette abominable loi marchait bien selon ses désirs; comme s'il eut voulu prouver de nouveau à l'histoire que ce n'était pas une question d'humanité, de justice, de bon sens, qui le séparait de ses collègues, mais une question de vanité et de despotisme [1].

A côté de l'horreur, la Révolution donnait toujours la note bouffonne. Perlet, ce troisième jour de Thermidor, assure que les puissances étrangères sont jalouses de nos assignats et que les aristocrates sont trop heureux « qu'on daigne échanger ces assignats contre l'or et l'argent devenus pour eux des meubles embarrassants [2]. »

Puis le grotesque et l'odieux se mêlaient. Saint-Just, le 3 Thermidor, sent le besoin d'avoir, lui aussi, son brevet de martyr. Il fait arrêter une femme Lambert qui est venue chez lui, *sans doute* pour l'assassiner. Puis une sorte d'hypocrisie le retient, il n'ose signer le mandat d'arrêt et prie Collot de faire emprisonner la femme [3].

Robespierre comprend bien enfin la duplicité de ses collègues, mais, comme dit Lecointre, il se croit assuré de la victoire, il dédaigne de se rendre aux avances doublées de menaces, qu'on lui fait.

Il est vivement blessé par la mise en liberté du Comité révolutionnaire de la section de l'Indivisibilité; plus vivement encore par l'affaire de Magenthies, espèce de marionnette entre les mains des ennemis de Maximilien. Ceux-ci, en dérision de la loi sur l'Etre-Suprême, et sachant combien cette loi avait mé-

[1] Archives nationales, F. 7, 4436. — [2] *Journal*, 667. — [3] Archives nationales. F. 7, 4439.

contenté la portion la plus active, la plus corrompue des Sans-Culottes, ceux-ci avaient poussé ce Magenthies à demander un complément au décret. Il réclamait donc de la Convention une loi de sacrilége qui eût condamné à mort tout individu jurant par le nom de Dieu.

Robespierre savait par ses espions que les efforts de ses ennemis n'étaient pas vains; et parmi le bas peuple couraient des bruits annonçant la chute prochaine de la faction *Pierrotine* [1].

Il continuait ses préparatifs de lutte. C'est à cette date qu'il faudrait placer ses tentatives de corruption auprès de certains Conventionnels [2]. Nous le voyons plus ouvertement s'inquiéter de l'Ecole de Mars que, par Le Bas, délégué auprès d'elle et par Bretèche, qui la commande, il compte bien avoir pour lui. Mais il se demande dans quel but le Comité avait octroyé à ce camp de trois mille jeunes soldats des canons de gros calibre. Il avait besoin que Le Bas le rassurât sur le patriotisme, c'est-à-dire sur le Robespierrisme de ces adolescents.

Toutefois il refuse d'accepter les chances de réconciliation avec le Comité de Salut Public. Il continue sa campagne aux Jacobins. Le 1er Thermidor, il y avait poursuivi, à travers les nuages de sa phraséologie habituelle, son double but qui est de rassurer l'ensemble de la Convention et de préparer les esprits à la proscription de plusieurs de ses membres. Il va même fort loin dans la voie de la franchise. Il déclare qu'il y a un principe affreux et tyrannique et qui n'a pu être inventé que par des coupables. Quel est donc ce principe *affreux et tyrannique?* C'est celui de la souveraineté du peuple. C'est celui qui ne permet

[1] Archives nationales, F. 7, 4436. — [2] Toulongeon, t. II, p. 494.

pas de poursuivre les représentants sous peine d'être accusé de porter atteinte à la Convention. L'assemblée est justiciable de Robespierre et des Jacobins ; et c'est de la tyrannie que de la défendre contre eux.

Couthon et Augustin Robespierre se démènent de leur mieux. Celui-ci paraît être dans un état de fureur continue. Le premier, à la séance du 3, répète, après le maître, que la Convention est pure mais qu'il y a plusieurs scélérats, qui ont l'audace de prétendre que Robespierre est usé !... N'est-ce pas abominable ! Sijas, un ami de Saint-Just, annonce qu'il y a des projets de gouvernement militaire. Robespierre et Couthon peuvent connaître mieux que personne les moyens à employer pour y parvenir. Le Comité ne vient-il pas de recevoir 50 millions [1] !

Le Comité, bien qu'il montre un peu les dents, est plus que jamais désireux d'éviter une lutte. A quoi bon risquer de réveiller cette Convention si doucement endormie et d'enhardir ces Montagnards dont la première préoccupation, après avoir vaincu Robespierre, serait de détruire le Comité, comme le dissimulait si peu ce fou de Lecointre ! Ne valait-il pas mieux laisser en l'état ce despotisme si doux pour ceux qui l'exercent.

Robespierre était enivré de son succès aux Jacobins. Jamais sa phraséologie embarrassée et vulgaire, mais relevée çà et là par des mots solennels et généreux, n'avait produit autant d'effet. Jamais il n'était arrivé aussi complètement à séduire la petite bourgeoisie, dont l'intelligence étroite, active et présomptueuse voulait paraître tout comprendre parce qu'elle ambitionnait tout, et tout détruire pour essayer de prouver qu'elle pouvait tout remplacer. C'était cette classe ignorante, enthousiaste, crédule

[1] Archives nationales, F. 7, 1437.

et vaniteuse qui était devenue l'élément principal de la Société des Jacobins ; et jamais elle n'avait écouté plus dévotement son directeur de conscience. Jamais les insinuations obscures, les soupçons, les réticences de leur maître d'école n'avaient plus exalté et plus satisfait ces petits esprits troublés, hargneux et rêveurs.

De ce côté sa position était des plus sûres.

Mais il y avait dans le public une tendance que les Mémoires nous signalent et que les orateurs, aux Jacobins comme à la Convention, constatent avec des imprécations : on tendait à l'indulgence, à la modération, à la lassitude du despotisme, à ce que Barère comme Dumas appellent l'énervement du gouvernement révolutionnaire. Cette tendance menaçait les plans de Robespierre aussi bien que ceux du Comité. Ils avaient donc un intérêt commun. En tous cas, pourquoi ne pas se rencontrer pour discuter : chacun essaierait de pénétrer le fond caché des pensées de l'ennemi.

Dans la réunion des deux Comités, le 4 Thermidor, Saint-Just avait été très-arrogant : « Tout se déguise devant mes yeux, disait-il. Mais j'étudierai ce qui se passe. Ce qui ne ressemblera pas au pur amour du peuple et de la liberté aura ma haine [1]. » Ces paroles si franchement menaçantes, indiquaient que les triumvirs se sentaient forts et avaient pris quelque décision vigoureuse. Pourtant Billaud ne put retenir son premier élan de colère. Il se fâcha donc et parla du tyran Pisistrate [2]. Puis, tout brusquement, il indiqua la nécessité de s'entendre. Bref, il fut décidé que Robespierre serait prié de venir le lendemain au Comité afin de s'expliquer. On rédigea, nous dit Barère dans sa Réponse à Saladin, une note destinée à mieux préciser les vœux, les plaintes sur lesquels tous les membres des

[1] *Hist. parlementaire*, t. XXXIV. — [2] Saint-Just, *Discours* du 9 Thermidor.

Comités étaient d'accord et se promettaient un appui réciproque.

On peut supposer qu'ils s'étaient entendus entr'eux et avec leurs alliés de la Montagne, auxquels ils avaient juré de continuer à tenir bon contre l'ennemi commun, car ce même jour Fouché écrit à Nantes une lettre, saisie — sans doute destinée à l'être — par le représentant Bô, et où il disait : « Aujourd'hui peut-être nous verrons les traîtres démasqués. »

Mais l'affaire ne tourna pas comme l'avaient espéré les Montagnards.

La séance s'ouvrit à dix heures du matin. En comparant les diverses versions et notamment celles de Billaud, de Barère, d'Elie Lacoste et de Saint-Just, on voit la scène ainsi : Tous les membres des deux Comités sont réunis; Robespierre a pour lui, outre Couthon et Saint-Just, Le Bas et David; les autres sont essentiellement hostiles, mais ils se sentent vaincus et ils paraissent inquiets. Maximilien est froid et impérieux. Il commence par démontrer qu'il pense uniquement au bien du peuple Sans-Culotte et au développement de la Révolution, en se plaignant de la manière lente dont procède la justice révolutionnaire. On lui promet satisfaction, on lui rappelle ce qu'on a fait, le 2 et le 4, pour les Commissions populaires et précédemment pour les Conspirations des prisons; on jure qu'on songe à l'établissement des quatre nouvelles sections du Tribunal révolutionnaire.

Billaud reste toujours sombre et hésitant. Saint-Just, qui est l'intermédiaire entre les Comités et Robespierre, prend la parole. Il élève la question. Il est comme toujours didactique. Il a deux points à traiter : premier point : les ennemis, second point : l'ambition de Robespierre. Il essaie de prouver que les ennemis de Robespierre sont en même temps ceux des deux Comités. Là-dessus intervient un de ces commérages sur

les émigrés, sur Pitt, sur les journaux anglais, commérages qui sont le grand ressort de l'éloquence démocratique et que l'habitude de parler pour la populace des sections a mis en grand honneur. Cette fois, c'est un officier suisse, prisonnier, qui est chargé de décider des destinées de la Révolution. En effet, il a dit à Saint-Just et à Guyton-Morveau, son collègue, que les alliés s'attendent à un changement qui amènera au pouvoir des hommes moins furieux, avec lesquels un gouvernement sage pourra faire la paix. Ces indulgents annoncés par l'officier suisse ne sont-ils pas en même temps les ennemis du Comité et de Robespierre, puisqu'ils traitent les uns et les autres de gouvernants insensés, furieux et féroces !

Il était incontestable que tous avaient également à craindre les honnêtes gens qui détestaient le gouvernement révolutionnaire et les ambitieux qui le guettaient. Cette première partie du discours de Saint-Just fut accueillie avec grande faveur.

Pour le second point, où il s'agissait de faire accepter les projets politiques de Robespierre, en en prouvant la nécessité et l'innocuité, le plaidoyer présentait plus de difficultés.

On ne devait pas supposer, dit Saint-Just, des idées de tyrannie à un homme qui n'avait ni les finances, ni l'armée, ni le gouvernement intérieur et qui ne songeait à rien demander de tout cela.

Cette considération était d'une habileté suprême, puisqu'elle laissait voir que, quoique pût rêver Maximilien, il ne songeait pas à déposséder ses collègues de leur part de gouvernement. Aussi Billaud, sombre jusque-là, s'écria-t-il : Robespierre, nous sommes amis, nous avons toujours marché ensemble ! — Mais expliquez-vous, expliquez-vous, s'écrièrent les membres du Comité de Sûreté Générale, que la réconciliation complète des membres de l'autre Comité condamnait à mort.

Le mal est à son comble, reprit Saint-Just. Vous êtes dans la plus complète anarchie des pouvoirs et des volontés.

Comment régulariser un tel désordre? Il y a plusieurs moyens. D'abord il ne faudrait plus laisser le gouvernement entre les mains de deux ou trois personnes, comme il en arrive actuellement, et il faudrait au moins la signature de six membres pour valider les grandes mesures. Mais ce sont là les petits moyens. Cherchons-en de plus fondamentaux. Etablissons plus de concentration dans le pouvoir, plus d'unité dans les mesures. Pour cela, il faut confier le salut de la patrie à une *destinée particulière, à une réputation patriotique.*

Pressé de s'expliquer plus clairement encore, il continua et montra qu'il fallait trouver un homme qui fût en quelque sorte l'incarnation de la Révolution; un homme qui eût pour lui la faveur générale, et qui fût incorruptible et sans ambition, autant qu'inflexible, généreux et dévoué; un homme qui ne voudrait pas exercer la tyrannie ni accaparer le gouvernement, mais le diriger, lui communiquer une impulsion droite et unique.

Là-dessus, la discussion s'entama, mais non avec cette aigreur que Barère, par exemple, signale et que les faits démentent. Robespierre l'avait indiqué dans ses notes intimes [1] : « Il faut une volonté une. » Mais cela pouvait s'entendre de bien des manières et s'arranger fort bien avec une présidence effective ou morale qui laisserait au Comité la plus grande partie de sa puissance. On comprend donc que Saint-Just ait pu y faire allusion, tandis que s'il avait proposé crûment la dictature, ce n'était plus soumettre un projet à la discussion, c'était demander effrontément et follement aux

[1] Courtois, *Papiers trouvés*, p. 181.

collègues de Maximilien de se suicider en son honneur. Une haute direction, une situation de *primus inter pares*, Billaud et les autres pouvaient l'accorder sans manquer à leurs devoirs de républicains, de protecteurs de la Révolution, sans sacrifier complètement leur intérêt. Encore une fois, la discussion ne put porter que là-dessus.

Elle se termina par un ordre du jour qui réservait l'avenir. Une mesure de cette gravité demandait de plus mures réflexions, une enquête plus approfondie. On donnait, du reste, une grande satisfaction aux Robespierristes, en confiant à Saint-Just la mission de faire un rapport sur l'état de la République.

Il est possible que diverses questions d'ordre secondaire aient été discutées encore. Selon Barère, les triumvirs auraient demandé que celui-ci fît un rapport sur Fouché ; il aurait refusé [1]. Robespierre serait revenu sur ce qui lui tenait tant au cœur, sur la proscription d'un certain nombre de députés. Il eût dit, d'un ton aigre, que « si l'on soutenait les conspirateurs, il saurait bien les faire punir ainsi que ceux qui les défendaient [2]. Il avait touché en passant à des conventionnels peu connus comme Clauzel, comme Lairis et Dornier, de la Commission des marchés [3]. Enfin, d'après Billaud et Elie Lacoste, Maximilien avait désigné nominativement ceux des membres de la Convention qu'il fallait proscrire, et ils étaient trente [4]. Quelle conclusion adopta le Comité? Faut-il en croire Taschereau affirmant que, dans cette séance, la mort des conventionnels fut décidée? Les députés menacés se conduisirent comme s'ils en avaient la ferme persuasion. Toutefois cet abandon des Dantonistes par le Comité de Salut Public, bien que très-possible, n'est pas

[1] *Défense*, p. 43. — [2] *Réponse* de Billaud, p. 70. — [3] Barère, *Défense*, p. 40. — [4] *Réponse* de Billaud, p. 5, 80.

suffisamment prouvé. On dut se borner à promettre un redoublement de sévérité, et en effet, le lendemain, Esnée Lavallée, en mission à Rennes, était rappelé à Paris par une lettre très-dure.

Quoi qu'il en soit, on se quitta, avec toutes les paroles de la réconciliation et en jurant que l'harmonie allait régner désormais.

Il y a donc deux faits que nous pouvons tenir pour certains : sous une forme ou sous une autre, Saint-Just proposa de centraliser davantage le gouvernement révolutionnaire, et de remettre aux mains de Robespierre la direction de ce gouvernement plus unifié et plus despotique. Les Mémoires sur Carnot sont d'accord avec ceux de tous ses collègues, avec les chroniqueurs les plus graves et les mieux renseignés, pour affirmer le fait; et Buonarotti, l'enthousiaste disciple de Robespierre, le seul des contemporains que les apologistes actuels de Maximilien reconnaissent comme une autorité incontestable, Buonarotti dit clairement que Saint-Just demanda la dictature pour Robespierre [1].

Le second point qui soit hors de doute, c'est l'apparente réconciliation effectuée entre les rivaux à la fin de cette réunion du 5. Vadier reconnaîtra, le 8 Thermidor, qu'il y avait eu des explications satisfaisantes entre les Comités.

On devine l'effet que le bruit de cette réconciliation produisit sur les Montagnards. Ce fut une déroute. Les Dantonistes se sentirent perdus.

Les conjurés de la bande de Lecointre — que je persiste, malgré l'affirmation de Billaud, à ne pas croire sincèrement reconcilié avec Robespierre — jurèrent de nouveau qu'ils allaient agir ; l'imprimeur Guf-

[1] *Observation sur Maximilien Robespierre,* Bruxelles, 1836. in-4° de 4 pages.

froy, l'un d'eux, promit qu'il ferait imprimer, pour le lendemain 6, l'acte d'accusation que Lecointre a commencé dès Prairial.

Evidemment, il n'y avait plus d'espoir qu'en la Convention.

La Montagne était fort affaiblie par le contingent de députés qu'elle fournissait au gouvernement, aux missions, soit auprès des armées soit dans les départements. Ce fait devait nuire à Robespierre qui eût trouvé plus d'aide, le 9 Thermidor, si des gens comme Levasseur, Maignet, Albitte, Joseph Le Bon eussent été présents. Mais, le 5 Thermidor, la Montagne en était à constater sa faiblesse plus que celle de l'ennemi.

Il fallut donc se tourner encore vers la Plaine. Le Comité de Sûreté Générale donnait l'exemple. Il sentait qu'en réalité il était sacrifié dans ce nouveau pacte d'alliance qui paraissait conclu entre les Robespierristes et les Billaudistes; il avait besoin d'appui.

Le 5 Thermidor même, Amar et Voulland se rendaient à la prison des Madelonnettes, où se trouvaient la plus grande partie des Conventionnels arrêtés à la suite du 31 Mai. Là, Amar, qui avait le plus travaillé à leur proscription, versa des larmes sur leur sort. Il a blâmé les administrateurs de police qui avaient l'audace de maltraiter les représentants du peuple souverain. Mais en sortant de prison, il a essuyé ses larmes et recommandé auxdits administrateurs de ne tenir aucun compte des observations qu'il avait dû faire [1].

Tandis qu'on cherchait ainsi à persuader à la Plaine que le Comité de Sûreté revenait à des sentiments tendres, Vadier essayait de la ramener, par l'intimidation, et il disait très-haut : « Si Robespierre nous ennuie, je lui ferai guillotiner cent Crapauds de son Marais [2]. »

[1] *Papiers inédits*, t. II, p. 367. — [2] Courtois, *Rapport*, p. 39.

Les *bonnets noirs*, (ainsi nommait-on les gens de la Droite par opposition aux *bonnets rouges* de la Montagne [1]), pouvaient aisément comprendre qu'il venait d'arriver quelqu'événement grave. Barère était monté à la tribune de la Convention, dans l'après-midi du 5, pour célébrer la prise de Nieuport et « jetant des regards farouches sur la Montagne, » il avait commencé l'amende honorable qu'il fera, le surlendemain, si complète à Robespierre; il insista sur l'union des Comités, et sur les scélérats qui calomnient les patriotes pour les diviser.

Les gens du Marais peuvent constater aussi un mouvement inusité dans les tribunes de la Convention, qui, de même que celles des Jacobins, sont remplies, le 5, et plus encore le 6, de Sans-Culottes annonçant un nouveau 31 Mai et l'épuration de l'Assemblée.

Boissy d'Anglas, du Bois du Bais, Palasne de Champeaux, Plat de Beaupré, Durand de Maillane, les chefs de la Plaine, ne furent donc pas étonnés de voir les Montagnards venir une troisième fois demander leur aide contre Robespierre.

Celui-ci avait-il essayé d'amener à lui ces républicains modérés? On le pourrait croire, en interprétant la parole de Vadier que je viens de citer. En tous cas, les sages et prudents législateurs de la Droite continuaient de paraître instinctivement favorables à Robespierre. Plusieurs de leurs collègues emprisonnés lui avaient écrit pour le remercier de les avoir défendus contre la fureur des Montagnards. Durand-Maillane, Boissy d'Anglas lui avaient témoigné, à diverses reprises, des sentiments d'estime. Mais il ne fallait pas se fier à ces apparences. Ils avaient agi ainsi, sous le coup de la Terreur, et comme des victimes qui se

[1] *La Révolution à Saint-Omer*, in-8° de 180 pages, 1873.

tournent vers le moins brutal de leurs bourreaux. Ils avaient donné ces marques d'estime alors qu'on pouvait espérer voir Robespierre se mettre résolûment à la tête des modérés. Depuis le 22 Prairial, depuis les fureurs qu'il montrait presque quotidiennement aux Jacobins, on devait perdre toute espérance et n'attendre plus de lui qu'un redoublement de violences révolutionnaires. Les gens de la Droite comprenaient qu'ils ne devaient, comme le dira plus tard l'un d'eux[1], « la prolongation de leur existence qu'à l'astucieuse politique du tyran qui feignait quelquefois de les protéger pour se ménager des amis ; » et que, fourbe, égoïste, dénué de sens moral, et prêt à tout sacrifier à sa faiblesse ou à son ambition, il les abandonnerait, le jour où il n'aurait plus besoin d'eux pour faire échec aux Montagnards.

Ceux-ci firent valoir tous ces arguments. « Il n'était pas possible, dit Durand-Maillane, parlant au nom de la Plaine, de voir tomber plus longtemps soixante ou quatre-vingts têtes par jour sans horreur. Le décret salutaire ne tenait qu'à notre adhésion, nous la donnâmes[2]. » Ainsi c'est le groupe des proconsuls, guidés par Fouché, qui paraissait défendre l'Humanité, aux yeux des républicains modérés de la Convention. Cela semble aussi inexplicable que la préférence accordée par les gens de la Plaine aux hommes qui les avaient sans cesse persécutés, sur l'homme qui les avait souvent protégés. Cela s'explique pourtant, mais par des raisons que ne donne pas explicitement Durand-Maillane.

Les Conventionnels connaissaient Robespierre et la situation de la France mieux que nous ne pouvons le faire aujourd'hui, quelqu'étude que nous y mettions. S'ils ne prirent point alors parti pour lui, contre

[1] *Opinion* de Dupuis, p. 71. — [2] *Mémoires*.

toute apparence de logique, c'est qu'en effet ils le reconnaissaient pour le chef de la démagogie. C'est à lui, à son ambition ou à ses théories qu'ils attribuaient la continuation et le développement de la Terreur; et ils étaient convaincus de ses projets de dictature révolutionnaire.

Il y a donc là une de ces vives opinions contemporaines, un de ces décrets de l'opinion publique dont l'historien doit tenir grand compte. Pour les Conventionnels, comme pour l'étranger, comme pour l'universalité de la nation, Robespierrre était le TYRAN. Il était l'incarnation de la démocratie jacobine. Quoique moins corrompu et moins sanguinaire que ses compagnons de despotisme, il était resté le représentant de la Révolution, au moment où par son mouvement naturel, elle poussait au pouvoir de nouvelles couches sociales, de plus en plus grossières, extravagantes et oppressives. C'est sur lui que se concentraient logiquement les haines soulevées fort justement contre la tyrannie du bas peuple.

D'autres considérations dirigeaient encore les républicains modérés. Les Montagnards les avaient attaqués, mais avec une fureur qui n'était pas sans marques d'estime; Robespierre les avait protégés, en les dédaignant; et ils le connaissaient assez pour savoir qu'ils ne seraient plus protégés du jour où ils voudraient montrer quelqu'indépendance et réclamer quelque considération. C'était à titre d'esclaves que Maximilien les laissait vivre. De plus, entre les Montagnards représentant les colères de la bourgeoisie libérale, et Robespierre, entretenant les convoitises de la bourgeoisie tombée en populace; entre des gens féroces, mais faisant la guerre aux individus non à la société, et un théoricien imposant une nouvelle loi sociale dont le but était évidemment d'écraser les classes libérales au profit de leurs ennemis naturels les Sans-Culottes,

les grands bourgeois de la Plaine ne pouvaient longtemps hésiter.

D'ailleurs, de quoi s'agissait-il? de la proscription d'un certain nombre de députés. Il était naturel que les Conventionnels fussent plus portés vers ceux qui défendaient l'indépendance absolue de l'Assemblée que vers celui qui voulait l'entamer. On avait encore les souvenirs du 31 Mai, on savait fort bien que si Robespierre avait parfois protégé les soixante-et-onze détenus des Madelonnettes, c'était lui qui avait fait guillotiner Vergniaud et les autres illustres Girondins. D'où revenait toujours cet argument des Montagnards : ce tyran détruit tout ce qui s'élève, vous ne serez jamais protégés qu'autant que vous serez avilis et perdus dans la poussière.

Enfin, les modérés entrevirent peut-être ce qui arriva. Ce qui faisait l'hésitation de Billaud et des maîtres terroristes fit la décision des victimes. Ils purent espérer que, le fil de la tyrannie coupé dans un sens, elle s'égrenerait comme un chapelet brisé.

La vie qu'on leur faisait et qu'on leur préparait plus rude encore, était-elle, d'ailleurs, tolérable? « Nous ne pouvons plus espérer d'échapper, s'écriait Cambon, le 3 Thermidor [1], il faut sortir de cette crise difficile et savoir ce que veulent les bourreaux de la France! » Il faut sortir de cette crise! C'est un mot qui dût venir à bien des esprits exaspérés et désespérés.

Prenons-garde encore de rien exagérer, et de chercher de l'héroïsme ou du bon sens à une époque et dans un centre qui ne comporte rien de semblable. Durand-Maillane ne nous a pas tout dit. Les Montagnards, se voyant le couteau de Robespierre sur la gorge, n'ont plus rien à ménager. Ils viennent dire aux républicains modérés : Vous vous défiez de nous, vous

[1] Harmand, de la Meuse.

craignez que nous ne vous tendions un piége. Soit. Restez impassibles, et ne vous compromettez pas. Nous vous demandons simplement de vous lever tous, de telle sorte qu'en supposant les pires chances, les tyrans ne puissent trouver à attaquer aucun de vous personnellement.

C'était prendre les gens de la Plaine par leur faible. N'oublions pas l'avilissement où les avait jeté la Révolution, et comprenons aussi que, malgré les considérations que nous énumérions plus haut, ils ne pouvaient avoir grand désir de s'aventurer pour faire réussir un groupe de leurs tyrans, plutôt qu'un autre. Si bien qu'en consentant enfin à favoriser plutôt les Montagnards que Robespierre, ils ne leur dirent pas, comme le prétend Durand-Maillane : « Nous sommes avec vous, » mais : « *Soyez les plus forts*, nous serons avec vous[1]. »

Le mot est caractéristique. Il résume l'histoire de la Convention du 31 mai 1793 au 27 juillet 1794.

Il n'est pas une paix durable entre les scélérats ! s'écriait Lecointre, à propos de la réunion du 5 Thermidor, qui semblait avoir effacé toutes les causes de discordes dans le Comité de Salut Public. Lecointre disait fort vrai. Chacun des adversaires avait cherché à tromper l'autre. Aucun n'avait obtenu de satisfaction suffisamment complète pour attacher quelque prix au nouveau *modus vivendi*.

Robespierre n'avait emporté complètement aucun des deux points qu'il visait, la proscription de ses ennemis dans la Convention et sa prépondérance désormais incontestée dans le Comité. Il ne paraît pas avoir ralenti d'un moment sa marche en avant, et l'on peut croire qu'en sortant, le 5, du Comité où l'accord s'était fait, disait-on, il courut renforcer les traits de ce

[1] Toulongeon, t. II, p. 493.

discours qu'il préparait si soigneusement et qu'il allait prononcer, le 8, contre les Comités.

Billaud, qui se sentait le moins fort, crut peut-être à la solidité de cette paix. Il en avait plus besoin, il y tint davantage. Nous ne supposons pas qu'il fut satisfait. Mais, soit qu'il crut avoir trompé Robespierre, soit que la solidarité de certains intérêts et de la longue complicité lui persuadât que Maximilien ne pouvait vouloir rompre absolument, soit que la difficulté de la situation du Comité entre les Montagnards et les Robespierristes l'ait complétement troublé, soit tout autre considération d'intérêt personnel ou de politique, Billaud s'obstina à rester à peu près inactif.

Robespierre avait moins trompé les hommes d'affaires du Comité, comme Lindet et Carnot, dont le mépris pour le démagogue semble croître avec sa puissance. Lindet lui avait tenu tête dans cette réunion du 5. Le 6, il écoute avec bienveillance Lecointre qui lui parle de « l'avilissement et de la servitude où le monstre plonge la République. » Mais il conseille au député de Seine-et-Oise, comme Vadier le fera le lendemain encore, de prendre patience, bien que le moment favorable ne soit peut-être pas éloigné [1].

Carnot marchait plus droit à l'ennemi, et le 6 même, il lui porte un coup dangereux. Il donne l'ordre d'envoyer aux frontières une partie de l'artillerie parisienne; mesure légale, mais qui diminuait considérablement la puissance de la Commune dont on disait que les canonniers étaient les *janissaires*. On lui enlevait une grande force non-seulement matérielle, mais morale : la Commune avait besoin dans certaines sections, dont elle n'était pas sûre, de l'exemple des canonniers pour enlever le reste de la milice sectionnaire.

[1] *Dénonciation de Lecointre*, p. 4.

Robespierre dut se sentir vivement blessé. S'il eût été sincèrement désireux de faire quelque sacrifice pour ne pas rompre l'accord intervenu la veille, il eût pu voir, dans ce fait, une preuve de la mauvaise foi de ses nouveaux alliés ; ne l'étant pas, il put comprendre qu'il n'avait pas trompé tous les ennemis.

Couthon, le soir même, aux Jacobins, va se plaindre amèrement et habilement de cette mesure insultante pour la population parisienne. Prosper Sijas annonce que le lendemain on va encore faire partir quatre mille canonniers. Ce Sijas était chef-adjoint à la Commission du mouvement des armées. Le chef était Pille, ami de Carnot. Le zèle robespierriste de Sijas était encore augmenté par la chance de remplacer, après l'avoir dénoncé, Pille, l'impur Pille. Carnot assurera bientôt qu'il n'avait pas envoyé hors Paris le nombre de compagnies que la loi ordonnait, et il ajoutera qu'après tout, au moment où l'on a tant besoin de soldats aux frontières, des canonniers si ardents dans leurs sections doivent être heureux d'avoir l'occasion de montrer leur bravoure contre les esclaves des tyrans coalisés.

A cette réunion des Jacobins, du 6 au soir, Robespierre et Couthon accentuent leurs dénonciations contre les scélérats de la Convention. L'attaque contre le Comité de Sûreté Générale continue, bien que là, comme dans le Comité de Salut Public, disent les orateurs, « on y connaisse des hommes vertueux ». Les Jacobins peuvent en conclure qu'il y en a là d'autres qui sont traîtres et corrompus.

A cette même heure, les deux Comités se réunissent de nouveau. Fouquier-Tinville parle de cette séance qui eut lieu « dans la nuit du 6 au 7, dans la salle des délibérations du fond. » Il nous dit seulement que Saint-Just et Amar y prirent la parole. Mais elle dut avoir une importance exceptionnelle. « Si vous aviez su le secret de cette conférence, vous l'auriez mise en

beaux vers, » écrira Lindet quelques années après.

On y dût décider (si nous en jugeons par la séance de la Convention du 7) qu'il fallait accentuer le système des concessions, et qu'il n'y avait aucun moyen de songer à lutter contre Robespierre.

Les Comités réunis étaient renseignés, sans doute, sur ce qui venait de se passer aux Jacobins, où Couthon, après avoir pulvérisé Pille et les agents du Comité de Sûreté Générale, avait obtenu un succès considérable. Il avait déjà, peu de jours auparavant, engagé la Société-Mère à porter une pétition à la Convention. C'était un grand événement quand le Concile permanent de la Révolution se mettait solennellement en mouvement. La motion avait été adoptée, mais on semblait hésiter à la réaliser. Parler à la Convention, pour les Jacobins, c'était ordonner; et menacer, c'était s'obliger à tenir bon, et à venir en armes, si la Convention tardait à obéir.

Ainsi avait-on fait au 31 mai 1792. Mais la Société semblait comprendre que la situation n'était pas la même qu'au temps des Girondins. Cette pétition c'était peut-être le commencement de la guerre civile, et pour un but qui se résumait après tout en ceci : la volonté de Robespierre, l'ambition de Robespierre, la vanité de Robespierre, les haines de Robespierre. On ne trouvait pas une formule qui se présentât clairement à l'esprit des Sans-Culottes. Chasser les scélérats de la Convention! punir les hommes impurs de la Convention! cela avait suffi, le 31 Mai, parce que les républicains qui ne voulaient pas aller jusqu'aux folies suprêmes de la Révolution, étaient bien des scélérats pour les purs démocrates. Mais ici ces scélérats étaient d'aussi bons révolutionnaires et aussi peu rétrogrades que Robespierre. Puis, pourquoi punir la Convention si docile, et l'écraser si servile?

Mais les Robespierristes y tenaient. Maximilien vou-

lait commencer le mouvement en mettant entre lui et ses ennemis la puissante armée des Jacobins, afin justement de n'avoir pas de lutte à main armée, mais une simple guerre d'intimidation. Couthon revint à la charge. La Société-Mère se laissa entraîner. Il fut décidé qu'on allait rédiger une pétition que l'on porterait le lendemain à la barre de la Convention.

Que va dire cette pétition inspirée par les Robespierristes et probablement rédigée par Robespierre? Va-t-elle demander quelqu'adoucissement à la Terreur?

Le 7 Thermidor, la députation des Jacobins est admise à la barre; l'orateur de la députation déclare que les Jacobins sont assassinés et les Sans-Culottes martyrisés. Il relève tous les petits faits qui ont, depuis quelque temps, blessé la vanité ou contrarié les plans de Robespierre; il parle de Magenthies, de Pille, du peu de respect qu'on a pour la loi sur l'Etre-Suprême ; il atteste que les patriotes les plus purs sont opprimés, persécutés, mis dans l'impossibilité de faire entendre leurs réclamations. Enfin tout le discours vise à chaque ligne Robespierre pour en faire l'éloge, pour appuyer ses projets, et demander l'anéantissement de ses ennemis. Jamais il ne le nomme, pourtant. C'est cette apologie sournoise et continue, tout autant que le style et la phraséologie qui nous ont persuadé que nous devions voir dans ce manifeste la main de Maximilien.

Il en résulte qu'en l'an II ce sont les terroristes et non les aristocrates qui sont guillotinés, que c'est Robespierre et non Louis XVII qui est esclave et torturé! Collot-d'Herbois qui venait d'être nommé président de la Convention pour la première quinzaine de Thermidor ne releva pas ce qu'il y avait de grotesque dans ces plaintes. Sans s'étonner non plus d'entendre les envoyés du bienfaisant Robespierre tonner contre

la modération et l'indulgence et appeler la modération *inhumaine* et l'indulgence *féroce*, il répondit sèchement que l'on examinera sévèrement les individus dénoncés par la Société [1].

Barère qui monte ensuite à la tribune pour faire un long et pompeux éloge de la situation de la République, donne une meilleure satisfaction aux appétits des Robespierristes. Il annonce que le nombre des emprisonnés est si grand qu'on vient de prendre des moyens pour les faire juger promptement. Il déclare que le malaise qu'on aperçoit dans l'Etat et les querelles qui paraissent entre les plus illustres patriotes vont être dissipés par la punition prompte des ennemis du peuple.

Le Comité de Salut Public, croyant avoir désarmé Robespierre en lui promettant qu'on allait répandre plus de sang encore et redoubler les violences de la Terreur, Barère, au nom de ce Comité, affirme l'union de tous les membres. Il le fait avec des phrases menaçantes pour la Montagne. Toute la fin de son discours est une apologie caressante destinée à satisfaire Maximilien et à développer, en les confirmant, les conséquences de la paix jurée l'avant-veille. Il promet qu'on n'affaiblira pas, au contraire, les ressorts du gouvernement révolutionnaire. Il parle de Robespierre, un illustre représentant du peuple « qui jouit d'une réputation patriotique méritée par cinq années de travaux et par ses principes imperturbables d'indépendance et de liberté [2]. »

Il fut assez médiocrement récompensé de ces flatteries. Le soir même, en quittant le Comité avec Saint-Just, celui-ci lui répéta qu'il avait tort de faire tant de bruit avec les victoires. Il l'engagea, pour le lendemain où on devait parler de la prise d'Anvers, à se contenter de lire les lettres du général et des représentants.

[1] *Journal de Perlet*, 671. — [2] *Moniteur*, 8 Thermidor.

Robespierre n'avait pas été ébranlé par ces promesses ni par ces louanges. Il se considérait déjà comme maître des destinées de la Révolution. « La dictature va être faite, ou plutôt elle l'est déjà » aurait-il dit.

Ces mots et d'autres analogues couraient parmi la populace, qui ne se trompait pas complètement. « On répète dans les groupes qu'il faut faire un nouveau 31 Mai. » C'était ainsi que non-seulement les tribunes et les clubs, mais la rue, résumaient les menaces de la situation.

Fiévée a donc tort de nous dire qu'à cette date la population parisienne n'était pas instruite de ce qui se passait. Il veut parler de la population suspecte, de cette bourgeoisie effarée, dont il nous peint si bien le fractionnement à l'infini, la solitude, le mutisme, la prudence qui allait jusqu'à la surdité, et presque jusqu'à l'anéantissement. La classe gouvernante d'alors, tout ce qui, de près ou de loin, tenait à la Convention, aux Comités, aux Clubs, aux quatre Comités de chaque section, à la Commune, à l'Etat-Major de la Garde nationale, était fort renseigné. Un écrivain qui, en l'an XIII [1], expose, sous forme romanesque, des impressions très-nettes, nous retrace les commérages de ce jour-là même : « Les esprits étaient dans une grande fermentation, on commençait à murmurer tout haut contre la quantité d'exécutions qui se faisaient chaque jour. Robespierre, plus cruel que jamais, quoique depuis un mois il ne parût plus au Comité, menaçait de faire périr la moitié de l'Assemblée... Les cartes se brouillent de plus en plus, les murmures augmentent, les députés se rallient, la Convention est cernée. Il se prépare un grand coup; lequel? C'est ce qu'on ne sait pas. Mais chacun trem-

[1] *Six mois d'exil*, par Anna d'Or. Paris, 1805.

ble. » « La fermentation des esprits est effrayante, » écrit aussi l'ambassadeur des Etats-Unis.

Mais aucun parti n'a pu calculer ses moyens d'attaque et de défense; les uns, parce que, ne se croyant pas en danger, ils ne l'ont pas voulu, — c'est le Comité de Salut Public; — les autres, comme les Montagnards, parce qu'ils ne l'eussent pu sans une démonstration qui les eût dénoncés et écrasés du même coup; Robespierre enfin, parce que ses forces sont tellement supérieures qu'il ne croit avoir aucun besoin de les nombrer, et parce que, s'il est capable de prévoir et de raisonner, il est incapable de commander.

C'est entre ces trois partis, l'un voulant rester neutre, le second étant désarmé, et le troisième exubérant de puissance, que la lutte va avoir lieu, de façon à déjouer toute prévision et toute vraisemblance.

CHAPITRE VIII

LES PROJETS DE ROBESPIERRE.

La grande bataille de Thermidor va s'engager. Nous avons montré la disposition du terrain et la place qu'y occupe, au moment des premiers engagements, chacun des groupes qui prendront part à l'action.

Voici, à la tête d'une des armées, Robespierre. Dans une lutte qui est à la fois morale et militaire, il a toutes les forces matérielles et paraît avoir toutes les forces morales. A ses côtés se rangent le club des Jacobins, c'est-à-dire le représentant ardent de la classe gouvernante, et la Commune, c'est-à-dire le mandataire officiel et armé de la population parisienne. Derrière ce Club et cette Commune se pressent avec un enthousiasme sincère, la plus grande partie des gardes nationaux, les canonniers, les gendarmes, et l'on ne doute pas qu'ils ne soient suivis par les jeunes soldats du camp des Sablons, par les ouvriers de la fabrique de poudre de Grenelle, par les Comités révolutionnaires des Sections parisiennes. Voulons-nous juger de la force de cette armée ? Robespierre est, depuis plus d'un an, considéré comme le roi des rois de la République française ; le club des Jacobins a gagné toutes les journées où il a donné ; la Commune gouverne indirectement la France depuis longtemps; les Sections n'ont eu qu'à se montrer, en juin 1793, pour écraser la Convention, les gardes sectionnaires étant les seules troupes organisées que la Révolution ait laissées à Paris.

Que voyons-nous pour résister à cette formidable agglomération des soldats qui ont vaincu la royauté vénérable, la société traditionnelle, le génie même de la France ? Une armée immense ! Non. Nous apercevons, effarés, prêts à la fuite, s'ils n'était emprisonnés dans un cercle infranchissable, quelques députés odieux ou tarés. Ils s'appuient, d'une part, sur la Convention, avilie, décapitée, plus tremblante qu'eux, et qui les hait ; de l'autre, sur le Comité de Sûreté Générale, aussi atteint qu'eux, et qui les méprise.

Entre les deux groupes, l'un si faible, l'autre si puissant, se trouve le Comité de Salut Public. Est-ce lui qui va porter secours aux Conventionnels ? Il paraît bien, en effet, vouloir les mener à la bataille, mais, en réalité, il reste neutre. Malgré le grand intérêt d'ambition, de jalousie, d'amour-propre, de patriotisme peut-être qui le poussait contre Robespierre, il craignait la lutte.

Billaud et les siens se voyaient sans moyen de résister à Robespierre. Ils ne pouvaient songer à cette masse conservatrice, muette, inerte, cachée, comme une troupe d'oiseaux éperdus, dans les sillons sanglants du terrain bouleversé par la Terreur et préparé pour la dernière bataille déclarée entre les tyrans. C'est pourtant là que la Providence alla chercher l'armée destinée à la victoire. C'est cette multitude d'isolés et d'asservis qui, sans être convoquée, sans chefs, sans préparatifs, sans rien prévoir, sans oser rien espérer, se jeta brusquement dans la mêlée, et vainquit la Terreur. Nous pouvons bien chercher et trouver les hommes et les incidents qui lui prêtèrent assistance ; mais cet élan inattendu et inespéré de ceux qui avaient été jusqu'ici les non-combattants, est bien, avec l'hésitation de presque tous ceux qui avaient été, au contraire, les batailleurs de la Révolution, le côté frappant de l'affaire de Thermidor.

Cette hésitation, nous venons d'en expliquer la cause pour tous les antagonistes de Robespierre ; ils étaient démoralisés par la constatation de leur impuissance. Mais l'inertie de Robespierre, qui, en dehors d'une intervention spéciale de la Providence, avait toutes les probabilités du triomphe, comment la comprendre ?

Il faut reconnaître que les directeurs de la Révolution avaient été en agrandissant le cercle de leurs attaques : après avoir lutté contre l'Ancien Régime et ses abus, ils avaient pris à partie la Royauté, puis la civilisation chrétienne, puis enfin l'Humanité elle-même. Lutte grandiose, mais monstrueuse, qui ne pouvait se soutenir qu'en montant toujours de plus en plus haut dans l'attaque des principes essentiels à toute société, et en descendant toujours, pour trouver des alliés, de plus en plus bas et jusqu'aux couches sociales les plus grossières, les plus ignorantes, les plus faciles à corrompre et à fanatiser. Cette lutte était possible — étant donnés le dix-huitième siècle et surtout le caractère français — aussi longtemps que le pays envahi devait reconnaître pour loi suprême les nécessités du salut public. Mais quand la France fut victorieuse, il devint évident, à tout esprit sensé, que la Terreur ne renfermait aucun élément de vie durable pour une société. Quelques-uns parmi les chefs, — et à la tête de ceux-ci, il faut mettre les meneurs des deux Comités de gouvernement — ne le virent pas. Ils crurent qu'en redoublant de tyrannie, ils détruiraient le vice de la tyrannie, et que, en poussant la nation vers les idées de conquêtes, en entretenant la colère des Sans-Culottes contre des conspirations, la plupart du temps imaginaires, en prouvant par des redoublements de supplices le redoublement de ces conspirations, ils pourraient continuer de lutter contre les lois les plus élémentaires de toute civilisation.

Robespierre, plus réfléchi, moins homme d'action, en jugeait-il absolument ainsi ? Après Danton, Desmoulins, et tant d'autres de ses émules, comprenait-il qu'il était temps de sortir de ce carnaval sinistre et gigantesque, féroce et bouffon, pour rentrer dans les réalités sociales ?

Que cherchait-il, en fait, dans ce tumulte de Thermidor ? La dictature ? Les contemporains sont d'accord pour affirmer que ce fut là son but. Il est peu de thèses historiques qui soient aussi fortement appuyées, aussi généralement soutenues que celle-là. Pourtant, j'avoue que ce mot de dictature ne répond pas à tous les incidents de la Révolution du 9 Thermidor.

Quand il s'agit de juger la conduite ou les sentiments d'un homme comme Robespierre, défiant, prudent, méticuleux, astucieux, craintif, il faut bien se garder d'employer des mots à sens net, énergique et simple. Si, faute d'autres, on les adopte, il convient d'abord de les amincir, de les torturer. *Dictature* est un mot trop clair et trop franc, il indique une chose trop brutale et trop connue pour pouvoir plaire à Robespierre. Celui-ci a une autre expression, vague, extensible à l'infini, qui caractérise une situation aussi tyrannique, mais hypocritement et en prenant pour enseigne la vertu et l'humanité. Cette expression qui n'effrayait pas, qui ne demandait aucune affirmation précise, qui permettait le plus abominable despotisme et la plus facile extermination des adversaires, mais avec des airs tantôt patelins, tantôt généreux, avec des larmes de sensibilité et des gestes de martyr, cette expression : *Gouvernement révolutionnaire*, c'était elle qui convenait admirablement à Robespierre. Il s'y tenait.

Il ne voulait pas, je le crois, une révolution en Thermidor ; ses préparatifs, ce qu'on peut deviner derrière ses paroles et dans sa conduite, semblent démontrer

qu'il ne prévoyait ni une résistance ni une tentative violente. Il n'était pas et il n'avait jamais été l'homme de la vive force. Il avait adopté, dès le début de sa carrière politique, un système qui lui avait merveilleusement réussi jusqu'ici : *il procédait par élimination.* Il éliminait l'un après l'autre les obstacles, les adversaires, les groupes ennemis, les théories sociales.

En Thermidor, il voulait simplement une nouvelle élimination.

Il trouvait suffisante la tyrannie qui existait. Mais comme il n'en avait pas le libre usage et qu'il y désirait parvenir en excitant le moins de troubles possible en cette situation tendue, en courant le moins de risques possible en cette position dangereuse, il songeait uniquement à perfectionner, sans trop de bruit, le despotisme actuel. Or, perfectionner, on le devine, signifiait exterminer les ennemis de Robespierre, les remplacer, dans les rouages importants de la machine, par des amis sûrs, dévoués, dociles surtout, donner enfin, sinon publiquement encore, mais effectivement, à Robespierre la place qu'il occupait moralement dans la République. Il faut le répéter sans cesse : entraîné, par un torrent de flatteries vraiment idolâtriques, il se croyait l'incarnation de la démocratie française. C'était donc à lui, logiquement et par le consentement général, que revenait la puissance absolue.

Enivré par l'encens jacobin, il s'imaginait être l'arche sainte pour les Comités. De même que ceux-ci étaient arrivés au pouvoir arbitraire en conservant un simulacre de Convention, lui, il arrivait à un même pouvoir en conservant un simulacre de Comité. Il effectuait ce que Gouverneur Morris avait prévu, dès le mois d'avril précédent : « la grande route du gouvernement à venir doit traverser le Comité de Salut Public. » Son pouvoir, en traversant ainsi ce Comité, avait la puissance de la dictature sans en avoir le nom.

Robespierre réalisait de cette façon ce qui était l'idéal politique d'un être comme le sien, qui se composait d'un esprit réfléchi, joint à un cœur ambitieux, à un caractère craintif et à des nerfs tremblants : il avait l'exercice absolu sans les responsabilités du pouvoir.

C'est à l'aide de ces idées qu'il faut interpréter, pour les comprendre, la séance du 5 Thermidor, la proposition de Saint-Just, la conduite postérieure des Comités, et ces mille bruits publics qui constatent l'ambition de Robespierre[1].

Il ne sera donc pas dictateur, pas encore du moins; il n'aura pas fait une nouvelle révolution. Mais il aura éliminé, après les aristocrates, après les royalistes, après les constitutionnels, après les Girondins, après les Hébertistes, après les Dantonistes, un nouveau groupe d'ennemis : les Montagnards.

Le voici maître réel, quoique dissimulé. Il est omnipotent. Que va-t-il faire? Va-t-il organiser, constituer, codifier?

Il m'a été impossible — quelque soin que j'aie mis à lire ses discours et ses papiers, à interroger sa conduite, les paroles et les actions des hommes appelés à avoir sur lui quelque influence, — de découvrir en lui une idée précise, ni une vue d'ensemble. Il paraît avoir toujours cru que les constitutions ne conviennent pas au peuple français. Tout ce qu'on peut saisir de son rêve, c'est la vision vague d'une égalité absolue de tous sous un chef absolu, dans une centralisation implacable. Cette alliance de la tyrannie et de l'égalité répond assez bien aux instincts de la démocratie française, aussi peu passionnée pour la liberté qu'amoureuse d'égalité, aussi envieuse que crédule.

En dehors de ce programme, encore une fois, plutôt

[1] *Papiers inédits*, p. 3, 315.

rêvé par Robespierre que formulé, programme qui explique sa puissance sur les Sans-Culottes et la haine montrée par lui aussi bien contre les prolétaires qui voulaient rester au-dessous du niveau que contre les aristocrates suspects de chercher à le dépasser, je ne trouve aucun système. « Il faut, écrit-il, dans des notes intimes, regarder comme ennemis les hommes vicieux et les *riches*. Il faut vaincre *les bourgeois*, d'où viennent tous les dangers intérieurs. Il faut rassembler les Sans-Culottes dans les villes, les salarier, les *colérer*, les armer, les éclairer. Comment les éclairer? en proscrivant les écrivains comme les plus dangereux ennemis de la patrie, en répandant les écrits révolutionnaires à profusion. » C'était, comme le fait remarquer un contemporain[1], déplacer l'esclavage antique et remplacer les chaînes par l'ignorance et la crainte des supplices, mais ce ne pouvait être une loi constitutionnelle.

En Thermidor, donc, Robespierre semble offrir à la France, non pas des lois sociales, mais des axiomes philosophiques, des visions confuses et des expédients. Extraire de la Convention quelques fripons, punir les bureaux du Comité de Sûreté Générale, réduire ce Comité à un rôle purement exécutif, enlever du Comité de Salut Public quelques membres indociles à la volonté du représentant de la démocratie française : c'est à cela que se bornent, en fait, les conclusions de son discours du 8, de son testament politique, comme il l'appelle.

Mais si son cerveau était assez étroit pour ne pas contenir un système complet, l'était-il vraiment au point de n'avoir rien entrevu, après des années de travail, après des mois de préparatifs, après des semaines de recueillement, après une si profonde agita-

[1] Berryer, *Souvenirs*.

tion du jacobinisme français, rien que ces légères modifications! Si l'on ne peut attendre de lui que des mesures, non des idées, au moins ne peut-on pas espérer des mesures d'une grande portée?

Tous les chroniqueurs ne voient pas uniquement en lui un tyran sanguinaire, avide, ou purement ambitieux. Quelques-uns sont portés à croire qu'il avait aperçu ce que tout le monde constatait alors. « L'état dans lequel nous sommes est un état contre nature, un état de violence, de tempête et de destruction, qui ne saurait subsister, » écrivait le conventionnel Ferrand de l'Ain[1]. Il y avait une telle impossibilité de vivre sous ce régime monstrueux, qu'il semble à tous que Robespierre, le moins corrompu des tyrans terroristes, a dû le comprendre[2]. « On sentait, dans tous les partis, dit Toulongeon, la nécessité d'un ordre public... Chaque parti sentait que le pouvoir appartiendrait à celui au nom duquel l'ordre public s'établirait[3]. »

Mais c'était l'admirable punition du despotisme! Ceux-là mêmes qui en voyaient le mieux les dangers ne pouvaient se décider à en quitter l'exercice, et les autres ne le voulaient pas.

Robespierre a peut-être entrevu certains côtés de l'horreur et de l'ineptie de la Terreur, il reste évident qu'il ne voulait ni la détruire, ni même y porter atteinte. Son caractère, ses pratiques habituelles ; les besoins de sa cause, de ses utopies, de ses passions, de ses haines ; son entourage, ses amis, ses soldats, tout, en lui, hors de lui, l'en empêchait. Dans son testament politique (lorsqu'il sentait pourtant le besoin de caresser les modérés de la Plaine), il dit vaguement qu'on sera moins rude pour les faibles et les imbéciles, mais il répète encore et toujours qu'il faut

[1] *Papiers inédits*, t. I. — [2] *Un séjour en France*, p. 19. — Vilate, p. 23, 122. — [3] *Histoire*, t. II.

garder dans toute sa rigueur le gouvernement révolutionnaire; et nous savons par le Tribunal révolutionnaire, — pour ne point parler du reste, — ce que c'était pour lui que ce gouvernement. Nous pouvons saisir plus vivement encore quelques-unes de ses pensées intimes dans les notes de sa main accolées aux registres du Comité de Salut Public [1]; leur brutalité, leur violence déraisonnable, ne permettent pas de supposer une conversion en faveur de l'humanité et de la liberté.

Mais l'eût-il voulue, cette conversion, elle lui eût été impossible. Songeons à ses compagnons, Saint-Just et Couthon; à ses amis, les Jacobins, les Sectionnaires, les gens de la Commune; à cette multitude de Sans-Culottes où il recrutait son armée, dont les plus naïfs veulent continuer à *battre monnaie sur la Place de la Révolution*, et dont les plus intelligents sont assez bien représentés par Garnier-Launay, juge au Tribunal révolutionnaire, qui lui écrivait le 29 Messidor : « Le cours révolutionnaire ne saurait être arrêté, sans imminent danger, par le système *meurtrier* de la modération et de l'indulgence [2]. »

Il ne pouvait s'arrêter. En Thermidor il eût reculé comme il avait fait chaque fois qu'il avait paru vouloir se rapprocher du bon sens, de la justice et de la liberté; le meurtre de Camille Desmoulins avait suivi le supplice d'Hébert, comme la loi du 22 Prairial racheta la Fête de l'Etre-Suprême. Vainqueur le 9 Thermidor, il se fût encore refugié, le 10, dans un redoublement de Terreur, par la crainte d'être accusé de modérantisme.

Ne l'eût-il pas fait par faiblesse, il y eût été forcé par la logique. Cette Terreur, Robespierre la nommait l'Humanité, la Justice, la Vertu, et la besogne ne

[1] Archives nationales. F. 7. 4437. — [2] *Papiers inédits*, t. 1, p. 233.

devait être terminée que quand la France entière reconnaîtrait que c'étaient bien là, en effet, les noms qui lui convenaient ; que quand le pays affirmerait, d'un cri unanime, que la *modération* est *meurtrière* et *l'indulgence, féroce*. Robespierre ne pouvait, sans se déjuger, sans tout perdre, admettre l'avénement de la liberté, qu'au moment où nulle voix ne s'élèverait plus pour dire que l'humanité c'est la douceur, la justice c'est l'équité, la vertu c'est l'abnégation.

Enfin, quoi qu'il pût vouloir ou prévoir, il était condamné à la tyrannie à perpétuité. Son caractère lui imposait le despotisme sans limites et la cruauté sans repos. Sa vanité maladive, sa jalousie ombrageuse, l'envie forcenée, l'égoïsme insatiable lui faisaient prendre en haine tout ce qui pouvait le dépasser, le surpasser ou même s'égaler à lui. Une fois le maître souverain, il n'eût voulu autour de lui que des gens médiocres, obscurs, enthousiastes, fanatisés, toutes gens qui n'eussent pu lui porter ombrage, mais qui n'eussent su ni gouverner, ni commander, ni administrer en face de la critique ou de la discussion. Il leur eût donc fallu la perpétuité de la Terreur, comme à lui la continuation de la destruction. Nous allons voir que cet entourage d'incapacités fut une des causes de son insuccès pendant la bataille, comme il eût été la cause permanente de la tyrannie après le triomphe.

L'hésitation de Robespierre, au moment d'engager le combat suprême, le 8 Thermidor, s'explique par toutes ces considérations. Il n'avait aucune constitution politique à offrir, aucun changement salutaire à proposer. Pour remplacer le sanglant mélodrame de la Terreur, il n'avait qu'un homme et un homme tremblant, qui était lui-même.

Allons plus avant. Cet homme était incapable d'exécuter ce qu'il voulait. Sans doute ! Il était impuissant en politique, rêveur en philosophie. Sans

doute encore! Mais si impraticable ou haïssable qu'elle put être, il avait une pensée qui le poussait à faire un pas de plus dans son *système d'élimination*. Quelle était-elle? comment, quand il eut eu résumé en soi toute la force du Comité de Salut Public, rêvait-il d'utiliser cette souveraineté absolue?

Nous voyons en lui deux intentions qui sont à la fois contradictoires et pourtant indéniables : il veut la continuation de la Terreur et il se plaint de la Terreur. Ces deux faits aussi évidents l'un que l'autre ont créé deux courants de jugements ; les uns s'appuyant sur la grande masse des faits, établissent que Robespierre voulait conserver sa tyrannie sanguinaire ; les autres interprétant quelques phrases de ses discours, quelques souvenirs de famille, essaient d'attendrir, en faveur de Maximilien, l'opinion de la postérité.

Si toute la vie de Robespierre en l'an II démontre qu'il ne voulait pas la fin de la Terreur (les preuves s'en peuvent trouver à chacune des pages de ce livre, nous pourrions en ajouter cent autres et son discours du 8 Thermidor ne laissera pas le moindre doute à ce sujet), d'autre part, dans ce discours même, nous trouverons des traits d'un ton moins violent ; nous rencontrons, perdus au milieu d'affirmations contraires, des mots de Fréron, de Billaud, de d'Allonville, de Beaulieu, de Napoléon qui sont réellement en faveur de l'avocat d'Arras. Ainsi Napoléon étant à Saint-Hélène, assurait avoir lu des lettres écrites par Maximilien à son frère Augustin quand celui-ci était à l'armée du Midi, peu de temps avant Thermidor, et tel passage de ces lettres blâmait les extravagances de certains terroristes.

Que conclure de ces données contradictoires, toutes authentiques? Nous ne pouvons pas conclure, nous l'avons démontré, que Robespierre voulût adoucir la Terreur, nous ne pouvons pas conclure, nous l'avons

établi également, qu'il la voulut garder telle qu'elle était.

Il faut conclure que Robespierre voulait RÉGULARISER LA TERREUR.

Voilà le dernier mot de l'histoire de Robespierre et de la Révolution de Thermidor. Il explique toutes les contradictions apparentes, il concilie les données diverses et sans lui rien ne se peut comprendre.

Il voyait que tout devenait anarchie odieuse et ridicule, qu'on exterminait au hasard [1], que le pillage était effronté et le désordre sans limite. Or il voulait qu'on massacrât tout autant et plus encore mais non pas à l'aventure, pour satisfaire les vengeances ou les avidités particulières, vengeances et avidités qui attaquaient autant les Sans-Culottes que les Aristocrates. Il voulait bien continuer de faire ce qui s'était fait jusqu'ici, mais là où les autres agissaient follement, furieusement, comme des ivrognes de guillotine, il voulait agir froidement méthodiquement, comme un philosophe d'extermination.

Il souhaitait pour la Révolution une plus grande force et une plus grande unité d'impulsion, c'est-à-dire, en fait, une plus grande rigueur, mais il s'indignait de voir qu'elle s'amusait à piller du sucre — comme il le dit — à exaspérer les balayeurs, et à exterminer les paralytiques. Bref, il ne demande pas plus d'indulgence, pas plus de modération, pas moins de crimes, pas moins de massacres, mais plus d'ordre.

Il détestait particulièrement les qualités qu'il n'avait pas, les facultés, les aptitudes auxquelles il ne pouvait prétendre. Il était lent d'esprit, réfléchi, grave, mûrissant les idées et s'y obstinant, et il avait horreur de tout ce qui était improvisé. Il avait en haine la grossièreté et la brutalité qui n'allaient ni à son tem-

[1] Riouffe.

pérament, ni à son éducation, ni à son intelligence. Il était pour les moyens insinuants, doucereusement persévérants. Il avait beaucoup de cette hypocrisie puritaine de la race anglaise qui se croit à l'abri de tout quand elle a pour elle la respectabilité, la légalité et les apparences. Il appréhendait les excès bruyants ; et les *enragés* devenaient aisément ses ennemis personnels, s'ils ne se hâtaient de se faire ses esclaves. Cette improvisation du meurtre, cette fantaisie de la ruine, cette incohérence de la destruction qui étaient devenues habituelles à la démocratie l'agaçaient comme tout désordre trouble les gens méthodiques.

Il avait légalisé l'assassinat par la loi du 22 Prairial, il voulait le régulariser par le mouvement de Thermidor[1].

C'était le moyen excellent qu'il avait trouvé pour arriver à son but suprême, but double qui avait pour objet, d'abord l'*exaltation*, ensuite la *domestication* de la démocratie. Je m'explique bien : il aimait et redoutait la bête lâchée par la Révolution, il la voulait toute puissante pour la lancer contre ses ennemis, après quoi il en voulait faire un animal domestique.

Il songeait donc à rester jusqu'au bout l'incarnation de la Terreur, d'une Terreur plus méthodique, c'est-à-dire plus implacable, plus inévitable.

Le 10 Thermidor, les prisonniers disaient : IL est mort, comme en Prairial, Fouquier disait : IL ne veut pas ; et les geôliers en apprenant la chute de Robespierre devinrent immédiatement moins cruels. C'est qu'il était non pas le guide mais l'appui des terroristes, et il reliait dans sa main tremblante tous les fils de la Révolution. Ce n'était pas Danton, nous l'avons dit, ce n'était pas Hébert, ce n'était pas Carrier, ce n'étaient pas Bil-

[1] *Les Pourquoi*, in-8° de 30 pages. — Merlin de Thionville, *Capet et Robespierre*. Riouffe, etc.

laud, Collot, Barère, qui étaient la Terreur. Hébert meurt et la Terreur reste, Danton meurt et la Terreur reste. Mais Robespierre meurt et la Terreur agonise. Billaud est là pourtant, et Collot et Barère, et Carrier, et Maignet, et Le Bon, et Vadier et le Comité de Salut Public et le Comité de Sûreté Générale. Mais IL est mort, et malgré l'ignominie de la plupart de ceux qui lui succèdent, l'humanité, la civilisation, le bon sens, la morale, la religion reprennent peu à peu leurs droits.

Nul effort de rhétorique ne peut prévaloir contre ce jugement des évènements. Quoi qu'on ait pu dire c'est Robespierre qui était la Terreur.

CHAPITRE IX

LE 8 THERMIDOR.

Jusqu'au 8 Thermidor, rien n'est changé dans la marche extérieure et officielle du Comité de Salut Public. En tête des registres de ce jour, Robespierre est encore porté comme présent. Saint-Just continue son travail habituel dans le bureau de la Police générale. Le 6, il fait arrêter Magenthies qui est conduit à la Conciergerie. Le 7, il signe trois arrêtés, l'un qui met en liberté un gendarme accusé d'abus de pouvoir; l'autre qui envoie saisir un pauvre diable de Normand, jusqu'au fond du département de l'Orne; le troisième qui ordonne la comparution au Comité, de Fournier, colonel de Chamboran.

Ce sont les derniers exploits de celui qu'on peut nommer un démagogue de rhétorique.

Mais la masse des Sans-Culottes, excitée par la fièvre qui régnait depuis quelques jours aux Jacobins, était encore vivement remuée par le redoublement d'activité inquiète que montraient, volontairement ou non, les principaux personnages engagés dans le mouvement. Cette agitation, cette inquiétude gagnaient peu à peu les groupes de clients qui entouraient chacun des membres des Comités, ou chacun des Montagnards; et de là elles se répandaient dans tous les lieux où se réunissait journellement la classe dirigeante, dans les Comités révolutionnaires des sections, dans les salles du Tribunal révolutionnaire, des Commissions populaires,

dans les tribunes de l'Hôtel-de-Ville, ou autour des charrettes de la guillotine.

D'après l'intérêt que les Robespierristes, les Comités de gouvernement, la Montagne, la Commune avaient à bien peupler les tribunes de la Convention, on peut deviner qu'elles se remplirent d'une foule passionnée dès les premières heures du 8 Thermidor. On peut se figurer aussi, à l'aspect de Robespierre, s'avançant vers le Pavillon de l'Unité, où il n'avait point paru depuis si longtemps, l'enthousiasme redoublé des gardes-du-corps de Maximilien, et de ces groupes de *dévots* et *dévotes* qui assiégeaient les abords du palais et étaient si heureux de s'approcher de lui pour lui saisir les mains et lui baiser les habits.

La journée s'annonçait comme solennelle. Les Conventionnels, quoique moins nombreux qu'ils ne le furent, le lendemain, dûrent dépasser ce nombre de trente, qui était le nombre ordinaire des membres présents. Nous supposons qu'ils atteignaient au moins le chiffre des grands jours[1].

Robespierre était absolument convaincu de l'irrésistible puissance et de l'incomparable grandeur de son éloquence; il avait fort goûté Mirabeau, qu'il s'était ingénié à copier et qu'il croyait avoir de beaucoup dépassé. Il voulait devoir son succès à lui-même, principalement à cette souveraine éloquence. Il ne faut pas oublier cette exaltation de sa vanité, cette infatuation d'avocat, sans lesquelles bien des sottises, bien des maladresses de sa conduite, le 8 et le 9 Thermidor, seraient inexplicables.

Il n'avait pas négligé, nous l'avons vu, les précautions pour grouper ses amis, pour les armer et pour terrifier, pour affaiblir ses ennemis; mais il comptait donc particulièrement sur le discours qu'il allait

[1] Lacretelle, *Hist.* t. V, p. 337.

prononcer pour emporter, sans résistance, la position.

Ce discours, il l'avait préparé avec amour. Les ratures dont le manuscrit est plein nous prouvent sans doute combien la composition en fut lente et pénible, et aussi combien elle fut soignée.

Il nous est impossible de dire exactement ce qui en fut prononcé. Nous savons, par les aveux mêmes des journalistes, qu'ils ne donnaient des paroles prononcées à la tribune, que celles qui pouvaient plaire aux partis dominants ; et, même le rédacteur politique du *Moniteur*, Granville, écrivait à Robespierre pour lui rappeler avec quel soin il avait écourté et dénaturé les discours de ses ennemis. Maximilien porta cette peine qu'il avait imposée aux autres. Son discours fut imprimé après sa chute et sous l'œil de ses ennemis. Nous le jugerons d'après la copie trouvée dans ses papiers. Mais, en avertissant nos lecteurs que la prudence bien connue de l'orateur le porta à atténuer à la tribune ce que sa jalousie avait dicté à ses rages solitaires.

Ne nous y trompons pas toutefois. En sentant dans ses mains toutes les forces énumérées plus haut, exalté encore par l'enthousiasme de son entourage et du populaire, il arriva à cette tribune de la Convention avec l'extérieur d'un triomphateur. « A juger l'avenir par le passé, dit Vasselin [1], l'agresseur devait l'emporter. Robespierre le comprit. »

Sans doute son agression fut d'une espèce particulière. Il conservait, au fond de son âme craintive, quelque vague terreur qui le porta à désigner plutôt qu'à nommer ses ennemis et à éviter ainsi quelque coup inattendu. Mais comment eût-il pu douter de la victoire? Cette Convention a toujours voté dans le sens qu'il lui a indiqué, même par une phrase ; et il va se

[1] *Mémorial*, t. III.

livrer au plus grand effort de cette éloquence qu'il avait déjà le droit de considérer comme invincible, dans un temps même où il était incomparablement moins puissant qu'il n'est aujourd'hui. Il a vaincu les lions, — les Girondins, les Dantonistes, — et les tigres, — Hébert et sa bande, — il n'a plus devant lui que les chacals. Qui peut-il redouter? Fouché? Mais il est si peu dangereux, qu'il n'ose plus paraître à la Convention, comme s'il eût cherché un moment à se faire oublier par Robespierre [1]. Tallien? Mais il y a un mois à peine que celui-ci lui écrivait comme à un juge souverain. Bourdon? Mais il se relève à peine de la maladie où l'a jeté une phrase de Robespierre. La masse des Montagnards? Mais, même à la Convention, leur seul refuge, ils tremblent si fort qu'ils viennent de décréter que, non pas même Robespierre, non pas ses amis, mais *ses gardes-du-corps* ont bien mérité de la patrie. N'ont-ils pas, d'ailleurs, l'habitude de s'incliner devant lui, cherchant à attirer son attention et à quêter un regard de bienveillance!

Il monta à la tribune, au milieu des applaudissements des tribunes, de l'inquiétude, de la curiosité fiévreuse, de l'angoisse de l'Assemblée. Il prononça ce discours qui, comme tout ce qui concerne l'auteur, a été si diversement jugé.

Nodier, dans une de ces parades romantiques où il excellait à stupéfier les *Philistins*, se déclara l'admirateur enthousiaste de cette harangue. Mais en ce charmant conteur, l'art l'emportait sur la morale et sur le jugement, et il ne cherche guère dans la critique que le moyen d'être excentrique et violent. Il fut frappé de quelques traits vigoureux de ce manifeste du 8 Thermidor, et il trouvait originales des idées et

[1] *Extraits des Mémoires de Barras.*

des formules rebattues dans toutes les élucubrations de Robespierre et de ses amis.

Ce discours est, en effet, la même harangue qu'il a prononcée cent fois depuis les premiers jours de la Convention, qu'il a développée dans ses articles et dans ses lettres :

Il existe un plan pour tromper le peuple.

Des scélérats se sont ligués avec des fripons.

Mais la Vertu du peuple, c'est la Sagesse, comme la Vertu des tyrans est le Despotisme. Aussi le Despotisme du peuple, c'est la Vertu. Si la Liberté des despotes c'est la Tyrannie, la Tyrannie de la Révolution, c'est la Liberté.

Pour moi, qui seul peux sauver la patrie par ma vertu, je sais que je suis le but de tous les poignards. Ainsi le veulent les principes.

Je donne donc ma vie volontiers pour prouver que la Convention possède toutes les vertus en principe et tous les vices en réalité, mais dans une réalité provisoire, et qui ne durera qu'aussi longtemps qu'il restera deux hommes dans l'univers. Quand l'un de ces deux derniers aura condamné et exécuté l'autre, au nom des principes et de la vertu que j'ai enseignés, la race des contre-révolutionnaires sera éteinte. On aura enfin la paix, le bonheur, la liberté et l'égalité, la fraternité, fruits des efforts héroïques du martyr Maximilien Robespierre, et le gouvernement révolutionnaire provisoire prendra fin. Car l'Etre-Suprême sera adoré, comme il le veut être, par un cœur sensible, bienfaisant, ouvert aux charmes de la nature, et maudissant le fanatisme exécrable des prêtres.

Voilà bien le résumé du discours. Mais faut-il aller à l'extrême de Nodier, ne voir que la folie des conclusions et dire avec Montjoye : « C'est un assemblage de phrases qui ne présente aucune vue, aucune pensée. C'est l'ouvrage d'un écolier. » Faut-il comme Lacre-

telle, Toulongeon et bien d'autres, trouver cette élucubration pitoyable? Si l'on y retrouve les défauts que Robespierre a toujours montrés, n'y voit-on pas aussi ses qualités accentuées avec plus d'énergie?

N'est-ce pas le même style grave et austère, vague et philosophique, prétentieux, faux et lourd dans son ensemble, concis, énergique en quelques-unes de ses parties?

Oui, c'est un beau plaidoyer de rhéteur et d'avocat, mais froid, pédantesque ! C'est un enchaînement de dilemmes spécieux et subtils, sans portée précise; d'axiomes académiques, bien frappés, vigoureusement ciselés, perdus dans des nuages destinés à présager la tempête, et d'où l'on voit sortir continuellement et avec des grondements menaçants le mot: moi! moi! moi!

Pour nous, nous regardons ce discours comme son chef d'œuvre dans ce genre de phraséologie *fuligineuse* où il excellait, et où le sophisme atteint les proportions de l'art le plus élaboré. Détourner les mots de leur sens; manquer délibérément de précision pour pouvoir promettre sans s'engager, pour pouvoir mentir à tous les partis sans être convaincu de mensonge par aucun; confondre à dessein les idées, les faits, les individus existant ou agissant au nom de causes absolument contraires; prouver les choses par le vocable et par les vocables les plus hostiles à ces choses, comme la nécessité de l'assassinat en l'appelant Justice, les bienfaits de la Terreur en la nommant Humanité, et les gloires de l'extermination à outrance en la rangeant sous l'enseigne de la Liberté, ce sont là les habiletés ordinaires de Robespierre. Jamais il n'avait mieux réussi.

Malheureusement pour lui, Robespierre s'appuyait sur des arguments dont ses juges étaient à même de ressentir et d'apprécier très-directement la fausseté,

comme l'indépendance de la Convention, l'infaillibilité politique des Jacobins et de la Commune, la pureté magistrale du Tribunal révolutionnaire. Il avait ce fonds de sottise des vrais rhéteurs, qui lui faisait prendre au sérieux les sophismes les plus saugrenus, à force de les rappeler, et il oubliait que si les bons Sans-Culottes avaient cru dévotement à ces ineptes formules, les Montagnards n'y avaient donné crédit que parce qu'ils y avaient alors intérêt.

Bref, ce discours de pédagogue, où il y a de fort belles parties, était essentiellement sot et maladroit.

Robespierre attaquait, comme il l'avait toujours fait, en dénonciateur, non en homme sûr de soi et de sa position; non pas comme un chef du peuple, mais comme un chef d'espions. Il savait que ces députés étaient des esclaves, qu'il les avait énervés et asservis, et il se prenait pitoyablement aux hypocrisies qu'il avait inventées pour dissimuler à la populace la réalité de son empire sur eux. Il en avait fait des rois fainéants, et il les croyait des princes absolus. Il oubliait que la victoire était à celui qui saurait le mieux utiliser la faiblesse de la Convention en lui imprimant la plus forte terreur. Il avait tout gagné jusqu'ici en suivant instinctivement ce système; et il enlève les fers à ces esclaves pour mettre sa tête entre leurs mains. Il annonce qu'il ne veut accuser qui que ce soit, et tout son discours est une dénonciation. Il menace tout le monde, il excite tous les courages par le désespoir, par la crainte du dernier supplice, et il n'ose nommer personne. Il ne circonscrit pas le nombre de ceux qu'il désigne comme les victimes, de sorte que tous les juges peuvent se croire des proscrits, s'ils l'absolvent. Il se défend de la dictature par des arguments dont tous les Conventionnels connaissent la fausseté, et avec une ostentation du moi, une démonstration de personnalité, une infatuation insolente qui démontrent la

réalité de ses instincts absolutistes. Il gémit au lieu de commander, il pleurniche devant ces vaincus.

Il a devant lui deux groupes d'auditeurs : les sanguinaires, et il cherche à les attirer à lui en disant qu'il est temps de punir les gens féroces ; les modérés, et il s'efforce de les conquérir en s'écriant : nous n'avons pas été assez sévères.

Le grand défaut de ce discours, après cette continuelle et insolente exhibition de sa personne, c'est donc l'incohérence. La petitesse des commérages y éclipse la grandeur des mots et la pompe des maximes ; la fureur de la haine, l'âpreté de la vengeance s'y cachent mal derrière la feinte sérénité de la philosophie. Après avoir caressé tous les partis, après avoir paru ne vouloir faire qu'un avec le Comité de Salut Public et s'être borné à attaquer quelques misérables employés du Comité de Sûreté Générale, il se montre tout brusquement comme saisi d'un accès de rage : il mord çà et là ; il bave sur tout ; il écume à propos de cent traits qui lui reviennent au souvenir, et soit nominalement soit en allusions, il menace, en grinçant des dents, ceux qu'il vient de proclamer innocents ou excusables.

Il se rappelle ce qui lui est arrivé à la fête de l'Etre-Suprême. « Croiroit-on qu'au sein de l'allégresse publique des hommes aient répondu par des signes de fureur aux touchantes acclamations du peuple ! Croira-t-on que le président de la Convention, parlant au peuple assemblé, fut insulté par eux (par des injures grossières et de grossiers sarcasmes) et que ces hommes étoient des représentants du peuple. Ce seul trait explique tout ce qui s'est passé depuis. »

Que s'est-il passé ? En pensant à l'audace qu'on a eu de l'attaquer, et en essayant de tirer quelques vérités des rapports de ses espions, des commérages, des bavardages de ses dévotes, de ses propres soupçons et

de ses propres défiances, Robespierre perd la tête. Ce récit des persécutions qu'il a subies nous offre le plus risible chaos d'imaginations lugubres, de dénonciations saugrenues, de traits pénétrants, de faits vérifiés, et d'inventions baroques ou monstrueuses.

Voici comment il résume celles de ces persécutions qui correspondent (autant que j'ai pu le constater d'après les faits) aux deux dernières décades. « On se cache, on dissimule, on trompe, donc on conspire » (*on* ce sont les deux Comités), « on étoit audacieux, on méditoit un grand acte d'oppression, on s'entouroit de la force, pour comprimer l'opinion publique après l'avoir irritée ; on cherche à séduire des fonctionnaires publics dont on redoute la fidélité ; on persécute les amis de la liberté ; on conspire donc. On devient tout à coup souple et même flatteur (envers Robespierre), on sème sourdement des insinuations dangereuses contre Paris ; on cherche à endormir l'opinion publique ; on calomnie le peuple ; on érige en crime la sollicitude civique (de Robespierre) ; on ne renvoie pas les déserteurs, les prisonniers ennemis, les contre-révolutionnaires de toutes espèces, qui se rassembloient à Paris ; et on éloigne les canonniers ; on désarme les citoyens ; on intrigue dans l'armée, on cherche à s'emparer de tout; donc on conspire. Ces jours derniers on chercha à donner le change sur la conspiration, aujourd'hui on la nie ; c'est même un crime d'y croire; on vous effraye, on vous rassure tour à tour. La véritable conspiration la voilà ! »

Nous avons signalé quelques-uns des faits auxquelles se rapporte ces allusions ; nous avons exprimé nos doutes sur les autres. Nous ne savons que dire sur cette accusation d'avoir cherché à détacher les membres influents de la Commune du parti de Robespierriste ; nous n'en avons trouvé aucune trace.

Il revient à plusieurs reprises sur le changement

qui s'est produit chez ses collègues des Comités de gouvernement, après l'entrevue du 5 Thermidor ; ils me menaçaient, dit-il, et se préparaient à me proscrire, puis ils eurent peur, et depuis trois jours ils me caressent, jusqu'à ce qu'ils recommencent. Nous avons montré que la situation n'était pas telle et qu'à autant de frayeur les Billaudistes avaient joint un peu plus de bonne foi. Robespierre sent le besoin de les attaquer pour se défendre d'avoir rompu, sans le dénoncer préalablement, le traité de paix et accord.

Il est certain, d'ailleurs, qu'il se sentit alors vivement blessé. Son discours porte la trace de cette blessure : Il montre une composition double, je veux dire que la première partie a été composée tranquillement, philosophiquement, mûrement, avec une sorte de placidité, et que la seconde marche avec rage, et jure complètement, par son apreté, avec le début.

Mais là encore, retenu par hésitation, par peur, par tactique, par le besoin d'épouvanter ses ennemis en les laissant dans l'angoisse, par le désir de pouvoir étendre ou restreindre à son gré les proscriptions, selon les circonstances, il marque tout le monde, désigne des groupes, ne nomme presque personne et continue d'animer contre lui le désespoir de tous.

Ainsi voulant être habile à force d'équivoques et d'hypocrisie, il arrive à la plus insigne maladresse. « Je vois le monde peuplé de dupes et de fripons, mais le nombre des fripons est le plus petit, c'est eux qu'il faut punir des crimes et des malheurs du monde. » Il voulait ainsi nous montrer sa mansuétude, aujourd'hui encore on nous cite cela comme une preuve de sa douceur et de sa bienfaisance. Mais cela est effrayant. Il promet bien de ne persécuter que la plus petite partie du monde, et de pardonner aux autres à titre de dupes et d'imbéciles. Mais qui étaient les fripons ? Qui étaient les gens de bien ? Qu'est-ce

qu'il entendait par le *cœur*, par les *circonstances fatales*, par les *desseins criminels*, par la détestable *influence de l'intrigue?* C'était pourtant au nom de ces mots vagues qu'on devait distinguer les imbéciles excusables des scélérats proscrits. Et qui était chargé de les interpréter? Les jurés du Tribunal révolutionnaire, les Dumas, les Fouquier, les membres des quarante mille Comités révolutionnaires de France.

Il veut mettre la Plaine de son parti, et il rappelle qu'il a accordé quelque protection aux soixante-treize Girondins emprisonnés. Mais il a tellement peur de se compromettre que là encore il reste dans le vague, et ses paroles remettent seulement en mémoire que s'il s'est contenté de faire mettre en prison ces soixante-treize collègues, c'est lui qui a fait guillotiner tous les autres.

Il prétend qu'il ne veut pas opprimer la Convention, et il en menace tant de membres que là encore le seul souvenir qui se présente c'est celui du 31 Mai dont il est le principal auteur.

Il se plaint de ce qu'on épouvante les nobles et les prêtres par des *mesures concertées*; et chacun de ses collègues a conscience que c'est pour obéir à ses menaces, aux menaces de ses amis, aux craintes que ses fureurs, sa démocratie et ses Sans-Culottes inspirent, qu'on a pris les plus féroces de ces mesures.

D'ailleurs, un instant après, il avoue qu'il craint par-dessus tout de voir toucher au gouvernement révolutionnaire. Il le veut plus énergique que jamais. Il maudit la modération, l'indulgence. « On parle de notre rigueur, et la patrie nous reproche notre faiblesse. » Que voulait-il donc de plus que ces quatre cent mille prisonniers et ce mouvement de cinquante guillotinés par jour, à Paris!

Quel est le remède au mal, se demande-t-il? Punir les traîtres, renouveler le Comité de Sûreté Générale,

épurer ce Comité le subordonner au Comité de Salut Public ; épurer le Comité de Salut Public lui-même ; constituer l'unité du gouvernement sous l'autorité suprême de la Convention nationale.....

« Tels sont les principes. S'il est impossible de les réclamer sans passer pour un ambitieux, j'en conclurai que les principes sont proscrits et que la tyrannie règne parmi nous, mais non que je doive le taire, car que peut-on objecter à un homme qui a raison et qui sait mourir pour son pays.

« *Je suis fait pour combattre le crime et non pour le gouverner.* Le temps n'est point arrivé où les hommes de bien peuvent servir impunément la patrie. Les défenseurs de la liberté ne seront que des proscrits tant que la horde des fripons dominera [1]. »

Telle est la conclusion de ce discours, le plus bouffon, le plus grandiose, le plus répugnant modèle d'*égotisme* qu'on puisse lire dans les annales de l'éloquence humaine.

Les derniers mots contenaient une proposition : « Je veux bien vous gouverner et non plus vous combattre, mais il faut que vous ne soyez plus criminels, c'est-à-dire que vous deveniez absolument serviles. »

C'est bien le résumé politique de ce manifeste.

La Convention avait écouté ce discours « dans le silence de la stupeur qui depuis longtemps était devenu son état habituel [2]. » Qu'en pensaient les députés? L'un d'entr'eux, très-favorable, il est vrai, aux Robespierristes, nous dit qu'on ne pouvait encore à ce moment, prévoir le résultat de la crise. La plupart des Conventionnels ne savaient à quoi s'en tenir sur leur propre résolution. Ils attendaient, mais en inclinant

[1] *Discours prononcé par Robespierre*, trouvé dans ses papiers. Imprimerie nationale, an II de la République, in-8°. — [2] Levasseur.

toujours vers Robespierre, malgré la faiblesse et la maladresse de sa phraséologie. Comme une troupe effarée qui attend un signe de ses conducteurs pour se précipiter aveuglément dans telle ou telle direction, ils regardaient les membres des Comités de gouvernement, Barère surtout qui représentait à la fois le Comité de Salut Public et la prudence du temps. Lui, en effet, pouvait servir de boussole à cette masse craintive. On devait juger de la force réelle de Robespierre et de l'énergie de ses ennemis, par la façon dont cette maîtresse girouette tournerait.

Barère était fort embarrassé. Il avait préparé deux discours l'un pour, l'un contre Maximilien, et selon les diverses phases de la harangue de celui-ci, selon l'impression qu'il croyait saisir dans la Convention, parmi les membres des Comités, il prenait fièvreusement l'un ou l'autre de ces discours et y ajoutait des atténuations, ou des remarques critiques [1].

Robespierre regagna sa place sur les hauteurs de la Montagne. Là, il fut accueilli par de violents murmures, et il dût être médiocrement satisfait de l'impression que sa harangue avait produite sur Saint-Just. Le jour même, celui-ci écrivit ce jugement sur ses tablettes : « Il ne me paraît pas avoir assez nettement distingué ceux qu'il inculpait. » Et le lendemain, il devait dire à la tribune : « Robespierre ne s'explique pas assez clairement. »

Toutefois la balance penchait encore vers celui qu'on regardait depuis si longtemps comme le maître des maîtres, et le *Journal de la Montagne* en achevant son compte-rendu, rédigé avant la chute de Maximilien, assure que « ce discours est fort applaudi. »

L'usage général de la Convention était d'ordonner, sur la motion d'un de ses membres, l'impression des

[1] Tallien, séance du 18 Thermidor.

discours qu'elle approuvait, toutefois en les renvoyant à l'examen des Comités. Qui va faire cette motion? L'homme qui paraissait le plus hostile à Maximilien! Lecointre de Versailles.

Il a prévu que la partie était perdue si l'on n'engageait pas les Comités. Il demande l'impression du discours, *sans passer par l'examen des Comités.*

Bourdon de l'Oise, qui ne comprend pas cette politique, s'y oppose. Mais il n'a que peu de voix pour lui. Barère alors se décide. En son nom personnel, et en reniant sa qualité de membre du Comité, il demande, lui aussi, l'impression du discours.

C'est la victoire complète et c'est à ce moment, je crois, que se place cette scène si caractéristique et où l'on voit un Montagnard gigantesque — on ne nous le désigne pas autrement — l'un de ceux qui devaient, le lendemain, parler le plus violemment contre Robespierre, s'approcher de celui-ci et lui baiser les mains.

Il semble que le dictateur n'eût plus rien à faire qu'à quitter la Convention et à se rendre au Comité de Salut Public pour y dicter ses ordres. Il était — sauf la chance d'un coup de couteau — le chef du gouvernement. Mais il voulait une plus ample procédure. Couthon prend la parole et réclame plus que l'impression. Il veut affirmer insolemment la victoire. Il exige l'envoi du discours dans toutes les communes de France. C'était proclamer non-seulement la déchéance, mais la dégradation des Comités. C'était transmettre, sous le couvert de l'autorité conventionnelle, le manifeste dictatorial de Maximilien Ier. Couthon tient, d'ailleurs, à la phrase qu'il répète depuis un moins aux Jacobins : il insiste sur la nécessité de proscrire quelques hommes immoraux.

Les Dantonistes, fort avertis déjà par le discours du maître, ne conservent plus de doute. Mais ils s'agitent vainement et ne savent quel parti prendre. Rovère

invite Lecointre à monter à la tribune pour prononcer le discours convenu depuis tant de semaines et imprimé l'avant-veille par Guffroy. « J'observai à Rovère que le discours de Robespierre, qui inculpoit une partie des membres du Comités, établissoit nécessairement un conflit entre les deux puissances... que, quoique mon discours fut dirigé en apparence contre le nom du seul Robespierre, les moins clairvoyans sentiroient qu'il attaquoit la majorité des membres des deux Comités et qu'alors les deux partis se réuniroient sur-le-champ [1]. »

L'Assemblée, voyant que nul des puissants ne s'est levé, a voté la motion de Couthon. Il n'y a donc plus de secours à attendre : La Convention, elle-même, après la Société-Mère, accepte la dictature, et Robespierre va épurer le sanctuaire de la souveraineté du peuple, comme il en a épuré l'école. Il va chasser tous ses ennemis du Palais-National, comme il les a chassés des Jacobins.

Cette fois encore, il ne sait pas profiter de la victoire. Mais il a eu la mauvaise fortune de toucher, au cours de son plaidoyer *pro domo suâ*, à deux vanités intraitables. Vadier, un vieux procureur d'échafaud, qui se croit homme d'Etat, se plaint qu'on ait traité de farce ridicule son discours sur Catherine Théot, et Cambon, exaspéré de ce qu'on ose attaquer ses plans financiers, monte à la tribune pour les défendre.

Que va faire Robespierre? Il va, d'un geste impérieux, renvoyer à leur banc ce vieux bouffon féroce et cet organisateur qui demandait à la guillotine l'équilibre des finances! Non; il recule devant Vadier, il recule devant Cambon. On voit se produire ce bizarre phénomène deviné par les Girondins, prédit par Petion : « Ce qui distingue Robespierre, c'est que, dans le

[1] Lecointre, *les Crimes*, etc., p. 73.

danger, il perd la tête; il découvre malgré lui la frayeur qui le tourmente; il ne parle que d'assassinat [1]. »

Robespierre était, en effet, monté à la tribune pour répondre à Cambon. On murmurait au haut de la Montagne. Robespierre regarde de ce côté d'un air furieux. On lui envoie quelques interjections menaçantes. Il se tourne vers le bureau, et montrant du doigt ceux qui le contredisent : « On me menace! on veut ma mort! » dit-il. Il répète encore : « On veut ma mort. »

André Dumont, l'un des secrétaires de quinzaine, et l'un des Dantonistes marqués pour la proscription, s'écrie : « Tu demandes la mort, scélérat, tu l'as méritée mille fois [2]! »

Ce mot de mort ébranlait toujours les nerfs de Robespierre.

Est-ce à la crainte de l'assassinat qu'il faut attribuer la fin, sans cela, fort inexplicable de cette séance? Ou bien devons-nous croire qu'il voulait persister à menacer vaguement, à attaquer sournoisement, à laisser les hommes d'action tirer les conséquences des principes que lui, simple rhéteur révolutionnaire et pédagogue démocratique, avait posés? Quoi qu'il en soit, Robespierre ne fit plus que reculer, et l'on ne put plus lui arracher une phrase nette, un mot précis, un nom clairement prononcé.

L'Assemblée avait senti qu'il faiblissait devant les Montagnards. Billaud-Varennes ne voulut pas leur laisser l'honneur de la journée. Il pensa voir une légère ouverture d'héritage et crut qu'il était sage de s'emparer de la direction des débats. Mais il gronde contre Robespierre plus qu'il ne le mord. On sent qu'il se garde; il se défend, il défend le Comité plus qu'il

[1] Archives nationales, C. II, 1717. — [2] *Compte-rendu d'André Dumont à ses commettans*, in-8° de 439 pages.

n'attaque l'ennemi. On comprend qu'il hésite encore, et qu'il espère que la rupture n'est pas sérieuse. Elle ne l'est pas, en effet : et Vadier, tout en récriminant contre Maximilien, a soin de dire que les principes et le patriotisme de son adversaire lui sont bien connus.

Toutefois le branle est donné. Toute la meute s'élance.

Voici Panis, le chef des septembriseurs, qui vient annoncer « qu'il porte une âme sensible et tendre. » Robespierre recule devant Panis. On le somme de parler de Fouché, qu'il a attaqué aux Jacobins. Il ne veut rien dire contre Fouché. Bentabole, Charlier se joignent à Panis. Ils demandent qu'on renvoie à l'examen du Comité le discours de Robespierre. Cette fois, il retrouve un accent fier pour constater combien il est absurde d'envoyer à l'examen des Comités un document qui les attaque.

— « Mais, » lui crie Charlier, « aie donc un peu de courage, et nomme ceux que tu accuses ! — Oui, oui, » hurle la Montagne.

Robespierre semble perdre complètement le sens et le courage. Il a commencé l'attaque, il a excité, exaspéré ses ennemis, et il dit que... il va se croiser les bras, et qu'il ne va prendre aucune part à ce que l'Assemblée va faire ou dire ! Comment expliquer cette extravagance ? Il lui suffisait de nommer trois ou quatre députés pour rallier tous les autres. Car, si la Convention le voyait faiblir, elle savait bien que son armée était redoutable.

Dès qu'il eut annoncé qu'il se taisait, tout le monde s'enhardit à parler, mais mollement encore. Amar, du Comité de Sûreté Générale, et Thirion défendent eux aussi les Comités plus qu'ils n'attaquent Robespierre.

Fréron seul montre quelque énergie. Il va au fond des choses, et découvre imprudemment le plan des

Montagnards aussi ennemis de l'absolutisme comitatorial que du despotisme de Robespierre. Il demande qu'on rapporte le décret qui donne aux Comités le droit d'arrêter les députés.

Billaud frémit. Il comprend que ce n'est pas seulement le tyran qui est en danger, mais que la tyrannie est aussi menacée. Il bondit à la tribune. Il insulte la Convention et lui demande avec fureur si elle veut « les priviléges d'un sénat de Venise. » La puissance des mots et des injures était telle alors, que nul ne songe à lui répondre : mais c'est le Comité qui demande les priviléges d'un Conseil des Dix, tandis que l'Assemblée ne réclame que l'indépendance. La motion de Fréron fut conspuée. Le Comité se rappela qu'il avait avec Robespierre des intérêts communs, et qu'il ne fallait le pousser ni trop vite ni trop fort.

Barère remonta à la tribune en faisant miroiter prudemment quelques feuilles du rameau d'olivier. Bréard proposa un terme moyen, qui était de n'envoyer le discours ni aux Comités ni dans les communes. On rapporta tout simplement le décret de Couthon.

La séance continua avec un discours militaire, une carmagnole de Barère (sur la prise d'Anvers) où l'on trouve uniquement une innocente petite pointe contre Robespierre, et avec le vote sur plusieurs décrets d'intérêt général, d'après les rapports de Roger-Ducos, Merlin de Douai, Colombel, Poultier et autres, qui paraissent avoir oublié la scène précédente.

La séance est levée à cinq heures, une heure plus tard qu'à l'ordinaire. Robespierre rentre chez lui très-calme et, chose bizarre, très-joyeux. Il dit aux Duplay un mot qui peint curieusement l'état de ses pensées et de ses illusions : « Je n'ai plus à compter sur la Monta-« gne. Mais la masse de la Convention m'entendra. [1] »

[1] Toulongeon.

Cette croyance, nous allons le voir, devait sauver la Convention. L'hésitation de la Plaine trompa Robespierre, et vint en aide à cet instinct de sa nature, qui l'éloignait des mesures radicales et des actes de vive force.

Quels échos cette harangue de Robespierre avait-elle répandus au dehors? Voici le bruit de la province révolutionnaire. Il nous revient d'Arras, où Joseph Le Bon rugit contre les intrigants qui ont maltraité l'avocat artésien : « — Les braves vont se réunir pour déjouer les traîtres. Nous les arrangerons! nous les arrangerons![1] »

Mais la France était condamnée à vouloir ce que voulait Paris. C'est ici qu'il faut chercher l'effet produit par le manifeste Robespierre. Qu'en pensait-on dans la rue? Que faisait-on à l'Hôtel-de-Ville, aux Jacobins? Que préparaient les Montagnards et les Comités de gouvernement?

A l'Hôtel-de-Ville le travail est souterrain et il est resté, jusqu'ici, assez obscur pour nous. Le maire Lescot-Fleuriot paraît tout occupé des préparatifs de la fête de Barra et de Viala, — fête qui devait avoir lieu le 10 Thermidor — et suivant l'habile diplomatie de son patron Robespierre, il profite de la circonstance pour concentrer sous sa main, avec l'assentiment du Comité de Salut Public, les forces sectionnaires[2].

Mais faut-il croire que cette fête devait être un signal de massacre; que la Convention devait être cernée, au milieu de la solennité et forcée de livrer aux triumvirs les Conventionnels proscrits? Faut-il croire que, si la Convention eût suivi plus docilement l'impulsion de Robespierre, dans cette séance du 8, tout était prêt pour l'égorgement d'un grand nombre de députés?

[1] Paris, *Hist. de Joseph Le Bon.* — [2] *Papiers inédits*, t. III, p. 293.

Les témoignages sont nombreux pour l'affirmer. « Je l'ai lu sur les registres de Fabricius, le greffier en chef du Tribunal révolutionnaire » dit Harmand, de la Meuse. « Nous avons vu tous les apprêts de notre sort », s'écrie Mercier[1]. C'est aussi l'affirmation de Roux, de la Haute-Marne[2]. Un grand nombre de récits des prisonniers indiquent des préparatifs d'un vaste projet d'extermination. Pourtant ce projet, s'il a été dans les vues des chefs de l'armée jacobine, ne me paraît pas avoir pu concorder avec celles de Robespierre qui, plus sûr que jamais du Tribunal révolutionnaire, n'avait pas besoin de faire violence à sa nature pour autoriser un brigandage grossier et brutal, quand le massacre légal lui était si facile.

« Paris éprouvait cette agitation sourde qui enfante les grands événements, où la multitude joue un rôle principal. — Des préparatifs considérables se faisaient sous la conduite du peintre David, sur la place du Panthéon et dans d'autres endroits pour la fête du jeune Viala. Quelques Jacobins indiscrets, regardant la perte des Cordeliers (les Dantonistes) comme certaine, disaient à mi-voix dans les assemblées de section que le jour de fête qu'on allait célébrer serait peut-être un jour de deuil et que les torches triomphales du héros de la Durance (Viala) allaient éclairer le supplice des ennemis de Robespierre[3] ».

Les faits étaient aussi peu discrets que ces Jacobins. Quelque prudence qu'Hanriot voulût mettre, jusqu'à la fin, dans ses préparatifs, il lui était difficile d'empêcher ses ordres de tomber aux mains de quelqu'ami de la Montagne et des Comités. Ainsi fut-il. Ce même jour, 8 Thermidor, vers 9 ou 10 heures du soir, Lecointre notaire, rue Meslay, et frère du député de

[1] Le *Nouveau Paris*, 1862, t. I, p. 183. — [2] *Relation de l'événement du* 8, 9 *et* 10 *Thermidor*. — [3] Fantin, *Hist.* t. V.

Versailles, reçut l'ordre de se rendre le lendemain dès 7 heures du matin, chez un capitaine de sa compagnie; ordre inusité, qui annonçait des projets de la part du chef de la force armée.

Tallien, Barras et Fréron revenaient de dîner à Nanterre chez Mme Saint-Brice, amie de Mme de Fontenay, et ancienne femme de chambre du premier Dauphin. Là, fort préoccupés des évènements, mais voulant relever par quelque fantaisie anacréontique ce repas qui pouvait être le dernier, ils avaient fait venir solennellement une bouteille de champagne, et avec des gestes pieux ils avaient juré sur ce *saint objet* de ne plus différer à immoler l'ennemi [1].

Fouché était sorti de sa cachette. C'est lui que le génie rusé de Robespierre avait reconnu comme son émule en astuce. Bien que Boissy d'Anglas ait juré plus tard à la tribune de la Convention que ce *scélérat* était trop corrompu pour avoir été quelque chose dans une grande œuvre comme celle du 9 Thermidor, nous pouvons reconnaître qu'il y fut pour beaucoup ; et les Mémoires de Barras, les affirmations de Collot [2] nous le montrent comme le directeur réel de la politique des Montagnards.

Quelques-uns de ceux-ci n'étaient guère rassurés. André Dumont faisait son testament et Bourdon de l'Oise polissait le sien. Mais il y a une petite troupe d'élite qui ne s'abandonne pas. Ils ont fait le 31 Mai; ils ont l'expérience des mouvements populaires; ils connaissent l'élasticité des paradoxes alors en faveur, et ils ne veulent pas périr dans les mêmes liens dont ils avaient enchaîné, quelque temps avant la lutte, les bras des Girondins.

Mallarmé, Ramel, Cambon, si rudement notés dans le discours de Robespierre, d'autres moins connus,

[1] D'Allonville, t. III, p. 313. — [2] *Moniteur*, 12 Thermidor.

comme les membres du Comité de Division, Gayvernon, Laboissière, Basoche, Allafort, Deydier, Siblot[1], qui ont juré de ne point passer un jour sans s'occuper de renverser le tyran, (d'autres encore que les bonnes fortunes de l'érudition découvriront peu à peu), s'agitent et préparent les mouvements du lendemain. Ils s'entendent avec Thuriot[2], vice-président de quinzaine; et ils passent la nuit à visiter, à encourager, à exaspérer les chefs des divers partis de la Convention.

Ils ne leur débitent pas, sans doute, ces déclamations à la Tite-Live que Lacretelle, obéissant aux traditions classiques, met dans leur bouche[3], mais le discours du jour pouvait leur fournir des arguments. Aux gens de la Plaine ils n'avaient pas besoin de démontrer que Robespierre voulait la continuation du gouvernement révolutionnaire : le discours le prouvait assez; aux hésitants de la Montagne ils persuadaient aisément qu'en écrasant Robespierre, Saint-Just et Couthon, on détruisait du même coup la tyrannie du Comité de Salut Public auquel il ne resterait plus assez de force pour continuer d'opprimer la Convention. C'est la division dans le Comité qui faisait sa faiblesse et la seule chance de victoire pour la Montagne. Il n'y avait donc pas de temps à perdre. Tallien, qui commençait habilement sa grande campagne, vit clair : la division existe; c'est demain qu'il faut frapper, dit-il[4].

Lecointre, de Versailles, était allé au Comité de Sûreté Générale vers neuf heures du soir; en homme qui ne doute de rien, il y venait donner le conseil d'arrêter Hanriot et Payan. Il ne trouva au pavillon de la Liberté que La Vicomterie. Celui-ci, assez peu farouche généra-

[1] *Histoire de la Révolution par deux amis*, etc., t. XII. — [2] *Mémoires* de Levasseur, de la Sarthe. — [3] *Hist.*, t. VI, p. 92. — [4] *Moniteur* du 27 Thermidor an III.

lement, et rendu fort souple par la tournure équivoque des évènements, l'écouta. Il donna une réponse dilatoire à notre brouillon ; il lui promit de transmettre les observations à ses collègues, qui étaient réunis au Comité de Salut Public. Toutefois il se garda bien de s'y rendre, de crainte d'être forcé de s'engager, avant d'avoir vu de quel côté penchait la balance.

Elle penchait de plus en plus du côté de Robespierre.

Il avait été le soir aux Jacobins, accompagné de ses plus chauds partisans, et notamment de la famille Duplay, dont aucun membre n'était inutile, les hommes ayant leur besogne d'applaudissement dans la salle, les filles et la femme leur travail d'enthousiasme dans les tribunes.

Maximilien, dès son entrée, est reçu avec des acclamations de sympathie. Il demande la parole. Billaud-Varenne et Collot-d'Herbois s'étaient dit que le meilleur moyen de le désarmer était d'affaiblir sa confiance en lui-même. En le combattant officieusement aux Jacobins, ils pourront peut-être éviter de le combattre officiellement à la Convention, et d'en venir aux dernières extrémités de la lutte. Ils sont donc accourus aux Jacobins. Ils demandent la parole en même temps que Maximilien.

Ils ont leurs amis, eux aussi, mais ceux-ci sont de beaucoup les moins nombreux. La parole est donnée à Robespierre. Les factieux se sont dévoilés, dit-il en commençant ; ils m'ont ainsi fait connaître quels sont mes ennemis et ceux de ma patrie.

Après cet exorde, il relit le discours qu'il a prononcé à la Convention. L'enthousiasme ne se fait pas attendre. Chaque passage est salué par des acclamations effrénées, par des transports de fureur. Chacun comprend fort bien toutes les énigmes de cette phraséologie nuageuse. On sait ce que signifie le *régime révolutionnaire* dont la continuation est promise, et c'est

la continuation de la Terreur, l'avènement définitif de l'aristocratie des Sans-Culottes. Robespierre avait composé ce discours en songeant plus aux Jacobins qui représentaient l'énergie qu'à la Convention qu'il savait asservie.

Ainsi s'expliquent et l'insuccès manifeste au Palais-National et le succès enthousiaste à la Société-Mère,

L'exaltation y vint au comble, quand Robespierre s'arrêta après le passage où il parle de la ciguë : — Je la boirai avec toi, s'écria le peintre David, qui devait l'abandonner si lâchement le lendemain et les jours suivants. Nous la boirons avec toi, répéta l'assemblée.

L'orateur conclut en exécutant quelque variation sur le thème ordinaire de ses discours : « Ceci est mon testament de mort. Je succombe sans regret. Vous défendrez ma mémoire. » Puis voyant les Jacobins tomber dans ce piége tendu à leur sensibilité et s'exalter de colère histérique, il dévoila toute sa pensée : « soit, je veux bien vivre ; mais alors séparez les méchants des hommes faibles, et délivrez la Convention des scélérats qui l'oppriment. » On dit qu'alors il fit allusion au 31 mai. Je n'en crois rien. Il était homme trop prudent pour être aussi franc. Il fit toutes les allusions possibles à une ample proscription de Conventionnels, mais sans indiquer aucun moyen, sans employer une phrase qui pût, l'évènement tournant mal, lui être reprochée comme évidemment et indéniablement factieuse.

Le discours de Robespierre fini, Collot-d'Herbois s'efforça de parler, on l'en empêcha. Sa voix puissante triompha, pour un instant, des cris. Il parvint à faire entendre le nom de son assassin L'admiral. On le hua.

Billaud essaie de parler à son tour. Il veut dire qu'en présence des insultes prodiguées à un représentant du peuple, martyr de son patriotisme, il n'y a

plus qu'à s'envelopper la tête dans son manteau et à attendre le poignard. Mais on ne l'écoute pas.

Dumas, le président du Tribunal révolutionnaire, se tourne vers eux : « Il est étrange de voir des hommes qui depuis plusieurs mois gardent le silence, comme Billaud qui n'est pas venu aux Jacobins depuis quatre mois, si pressés de rompre le silence pour s'opposer sans doute aux vérités foudroyantes que Robespierre vient de faire entendre. Il est facile de reconnaître en eux les héritiers d'Hébert et de Danton. Ils seront aussi, je le leur prédis, héritiers du sort de ces conspirateurs. »

Collot parvient encore à lancer un mot de menace contre Robespierre, mais on l'oblige, à force de cris, à quitter la tribune. Couthon paraît, le silence se fait immédiatement : « Nous reverrons les conspirateurs à cette tribune, s'écrie-t-il. Ils seront confondus. Ils périront. »

Toute la salle se lève. On agite chapeaux et bonnets, on crie : les conspirateurs à la Guillotine !

Collot, épouvanté, change brusquement de ton et, en homme impressionnable qu'il est, il tourne à l'humilité et à la sensibilité. De même que Barère avait indirectement mais clairement supplié Robespierre de faire la paix, Collot, lui aussi verse des larmes sur les inquiétudes de la Révolution, effrayée de voir la désunion se mettre entre les tyrans. Il vante « les doux épanchemens de l'amitié » et la douceur qu'il y a pour des frères « à aller au devant de leurs frères. » Il se précipite donc aux pieds de Robespierre, et le supplie de pardonner aux Comités. Maximilien n'est pas attendri.

La meute populaire se jette sur ceux qui faiblissent. « Dans deux jours tu ne parleras pas si haut, crie-t-on à Collot. » « On va te couper le caquet, » hurlent les gardes du corps, en montrant le poing à Du Barran.

Bref les membres du Comité de gouvernement ont grand'peine, protégés qu'ils sont par quelques-uns de leurs adhérents, à quitter sains et saufs la salle des Jacobins [1].

Ils regagnent en toute hâte le Pavillon de l'Egalité. Il pouvait être environ minuit. Ils avaient pu entendre les derniers mots prononcés par Dumas : je les attends demain au Tribunal révolutionnaire.

Cette phrase menaçante devait leur paraître du plus sinistre augure. C'était pourtant encore une chance de salut. En effet Coffinhal, Payan, Lescot, les personnages les plus énergiques de la Commune veulent utiliser et l'enthousiasme des amis et la déroute des ennemis. Ils démontrent à Robespierre que les Comités sont mal gardés, qu'en un coup de main on peut les enlever, saisir la salle de la Convention, et que dès lors il n'y a pas l'ombre de résistance à craindre.

Mais Robespierre perdit encore cette occasion, simple et sûre celle-là, de triompher. Les moyens francs lui répugnant, les mesures énergiques l'effrayant, il lui fallait le semblant de la légalité, l'hypocrite apparence des principes. Il était convaincu, après cette démonstration des Jacobins, que la masse de la Convention cèderait à un nouvel appel de son éloquence, au discours que Saint-Just allait prononcer. Les promesses de Dumas lui paraissaient bien plus sûres que l'expédition de Coffinhal.

Que faisait-on, pendant ce temps, à ce Pavillon de l'Egalité si menacé.

Les travailleurs du Comité, Lindet, Carnot, C.-A. Prieur ne l'avaient pas quitté, non plus que Barère, très-inquiet et qui ne se hasardait pas volontiers, depuis quelques jours, aux Jacobins. Saint-Just les surveil-

[1] *Réponse de S. N. Billaud aux imputations qui lui sont personnelles.*

lait. Il était là seul des Robespierristes, Couthon était à la Société-Mère, ainsi que Le Bas et David. Les autres membres du Comité de Sureté Générale avaient été convoqués. Il nous est difficile d'indiquer tous ceux qui étaient venus. Notons seulement que La Vicomterie travaillait de son mieux à être en même temps présent et absent.

Saint-Just remplissait donc sa mission qui était de surveiller l'ennemi, de déjouer ses desseins, de paralyser l'accord des volontés, et les plans d'attaque ou de défense. Tout en jouissant froidement de la physionomie effarée des uns, des phrases incertaines des autres, de la fureur concentrée de tous, il rédigeait le discours qu'il devait prononcer le lendemain, et prudemment, il en envoyait les feuillets à son secrétaire L'Huillier, à mesure qu'ils étaient écrits.

A une heure, Fréron se rend au Pavillon de l'Egalité. Il pénètre jusqu'à la salle qui précède le lieu des séances du Comité de Salut Public et il demande à comparaître devant lui. Mais il fait en vain valoir devant les huissiers sa qualité de représentant ; il annonce vainement qu'il vient donner des avis destinés à sauver la Patrie. On le renvoie. Il se retirait lorsqu'il rencontra Cambon. Il lui dit qu'il avait des raisons de croire à un complot de la part des chefs de la Commune et qu'il venait en demander l'arrestation. Cambon plus familier avec les Commissaires, lui promet de porter ses observations, et continue sa route. Il arrive jusqu'à la première salle du Conseil. Les huissiers lui disent qu'on délibérait. Il entend, en effet, comme le bruit d'une rixe entre Collot et Saint-Just. Il se retire.

A cette même heure, Lecointre retournait au Pavillon de la Liberté, et écrivait, dans le sens des paroles de Fréron, une lettre pressante aux membres des deux Comités, mais aussi vainement. Les Comités n'avaient

réellement pris aucune précaution immédiate et n'en pouvaient pas prendre.

Nous avons déjà démontré comment ils étaient condamnés nécessairement à cette apathie qui, au premier abord, semble l'un des secrets inexplicables de cette mystérieuse révolution. Ils voulaient bien détruire le tyran, mais non la tyrannie [1]. Les raisonnements que faisaient les Conventionnels pour établir que, Robespierre abattu, le despotisme tomberait, le Comité les faisait aussi. « La position des Comités était terrible, écrivent les Deux Amis de la Liberté [2] : d'un côté Robespierre s'élevant les anéantissait ; de l'autre, Robespierre anéanti, la Convention reprenait sa puissance et écrasait les Comités... Du moment que, se servant de la Convention, ils lui rendaient son énergie, il était clair que la Convention ne se dessaisirait plus de cette énergie recouvrée, et qu'elle s'en servirait aussi contre les Comités qui, de concert avec Robespierre, l'avaient mutilée, avilie, septembrisée. »

Les Commissaires étaient aussi fins politiques que les Montagnards. Ceux-ci, guidés par Fouché, avaient compris que, pour rendre la division irrémédiable, il était urgent de pousser les Comités à prendre quelques mesures violentes contre les amis de Robespierre. C'était justement ce que les Comités ne voulaient pas.

Pourtant il semble qu'ils dussent conserver peu d'illusions après la séance des Jacobins; et l'on peut deviner la fureur de ces tyrans, subissant à leur tour les injures de cette Terreur dont ils avaient été les favoris.

C'était de cette fureur qu'était née, entre une heure et deux heures du matin, la querelle dont Cambon avait cru entendre les éclats.

Billaud et Collot étaient arrivés vers minuit et

[1] *Les Ruines*, par Adrien Lezay. — [2] *Histoire*, t. XII.

demie. Billaud sombre, Collot fort exalté. Le sang-froid railleur avec lequel Saint-Just demanda des nouvelles de ce qui s'était passé aux Jacobins exaspéra ce comédien qui n'aimait pas à être sifflé. Il chercha querelle à ce collégien qui, pour mûrir plus vite, s'était fait confire dans le flegme. Mais ce dernier ne se départit pas de son insolente impassibilité. Barère et Elie Lacoste prirent parti pour Collot. Saint-Just tint bon et se défendit avec un mélange de gravité dédaigneuse et d'innocente candeur qui irritait et déroutait en même temps ses adversaires. C'est vers ce moment que Cambon s'éloigna de la salle du Comité. Quelques membres en sortirent bientôt, et s'en allèrent dans une salle voisine pour discuter sur les mesures à prendre. Ne fallait-il pas arrêter, comme le demandaient les Montagnards, les chefs de la Commune et les premiers des Jacobins, et commencer par saisir Saint-Just et son discours!

Non, c'était un coup trop dangereux. Le capitaine Lecointre était là, — Barère dit qu'il fut mandé à trois heures, — offrant le bataillon de sa section pour défendre le Comité ouvert de tous côtés, et dont les Jacobins annonçaient l'attaque prochaine. On lui dit qu'on n'avait rien à craindre.

Tout considéré, il valait mieux faire un semblant de paix avec Saint-Just, le battre avec ses propres armes en feignant de croire à sa sincérité, le désarmer et l'adoucir. On décida pourtant de ne pas trop décourager les Montagnards, et on aboucha Ruhl avec Fouché, qu'on savait où trouver, et qui vint au pavillon de la Liberté.

On rentra. On discuta, avec un air de confiance, sur les précautions à prendre. Saint-Just continua de railler, en affirmant qu'ils étaient des extravagants, facilement effrayés, toujours prêts à *improviser la foudre*. Il ne savait rien de tous ces affreux projets qu'on suppo-

sait aux Jacobins et au Conseil Général de la Commune. On avait tort de prendre au sérieux l'exaltation de citoyens sensibles aux vertus de Robespierre et attristés des calomnies qu'on faisait courir contre lui. Robespierre apaiserait aisément cette effervescence, pour peu qu'on voulût rendre justice à son patriotisme. C'était justement en maltraitant des gens recommandables, comme Hanriot et autres favoris du peuple, qu'on aboutirait à des malheurs irréparables, au milieu desquels l'aristocratie et tous les contre-révolutionnaires triompheraient.

La situation s'adoucit sensiblement. Collot, d'agresseur qu'il était en vint à se défendre. Bref, on transigea. L'on se quitta à cinq heures du matin, sur la promesse faite par Saint-Just d'apporter son discours à dix heures au Comité pour le lire et le discuter en commun. Après son départ le Comité manda Payan et Fleuriot. Il les trouva très-serrés dans leurs réponses, pas assez pourtant pour qu'on ne comprit pas qu'ils étaient dévoués au triumvirat. Tout ce qu'on put faire fut de les garder pendant cinq heures; et les membres du Comité se félicitèrent plus tard, comme d'une suprême habileté, de ce machiavélisme d'écoliers qui consistait à faire bavarder Payan jusqu'à dix heures du matin pour l'empêcher d'agir.

Ils firent venir le commandant de la cavalerie Aymard pour le sonder, et il paraît[1] qu'ils le trouvèrent moins engagé avec les triumvirs.

A dix heures du matin, les Comités se réunissent, comme il avait été convenu. On attend Saint-Just.

Couthon est là. On discute sur les mesures à prendre. Couthon soutient la thèse qu'avait défendue Saint-Just, quelques heures auparavant. Il affirme qu'il n'y a rien à craindre, et que prendre une attitude mena-

[1] *Première réponse des Membres*, etc., p. 27.

çante, c'est faire la besogne de la contre-révolution. Carnot se fâche. « Tu es un méchant, » lui dit Couthon, « de calomnier ainsi ton ami d'enfance, le vertueux Robespierre. » — « Et toi un traître, » réplique Carnot.

Couthon, comme s'il voulait gagner du temps, se met à pérorer. Saint-Just n'arrivait pas.

Midi venait de sonner. Un huissier de la Convention est introduit. Il avertit les Comités, au nom de la Montagne, que Saint-Just est à la tribune, et il remet en même temps un billet signé de ce dernier :

« L'un de vous a flétri mon cœur. Je vais l'ouvrir tout entier à la Convention nationale. »

Couthon déchire le billet. Il veut retenir encore le Comité. Ruhl se lève : « Allons démasquer ces traîtres, s'écrie-t-il, ou présenter nos têtes à la Convention. »

Pendant ce temps, Barère, qui ne voit pas encore bien clair, fait avec Couthon un arrangement d'assurance mutuelle, et il dit à David : « Ne viens pas, tu n'es pas un homme politique. »

CHAPITRE X

LA JOURNÉE DU 9 THERMIDOR.

Les tribunes de la Convention sont obstruées, dès cinq heures du matin [1] par ce peuple enthousiaste, mobile et ignorant, dont les mouvements tumultueux avaient décidé si souvent de la victoire dans les grandes journées parlementaires de la Révolution.

Au début de la séance, il penchait évidemment vers Robespierre, et il commença par couvrir d'insultes, et par menacer du geste les Conventionnels présents [2]. Mais la passion, la violence, étaient les éléments de la puissance révolutionnaire, et la victoire avait grand'chance d'appartenir aux plus fougueux, en dépit de toute raison, et même de toute sympathie. De plus la Terreur avait remplacé la foi religieuse par une sorte de fatalisme qui rendait la force vénérable et courbait les volontés sous le succès comme en présence d'un jugement divin.

Aussi quand Robespierre parut faiblir « le mépris, la haine, l'indignation agitèrent tous les bras, échauffèrent toutes les têtes, et allèrent jusque dans les tribunes soulever contre Robespierre ces mêmes hommes qui, jusqu'à ce moment, n'avoient respiré que pour lui » [3].

En outre, chacun des partis en présence avait envoyé ses amis à la séance. Nous voyons par l'interro-

[1] Barère, *Mémoires*. — [2] Courtois, *Thermidor*, p. 44. — [3] Papon, *Histoire*, t. V, p. 96.

gatoire du serrurier Didier, l'un des gardes-du-corps de Robespierre, que ceux-ci vinrent à l'Assemblée, mais sans y rester continuellement, obligés qu'ils étaient de parcourir les sections pour y entretenir l'amour de Robespierre et la haine des conspirateurs, c'est-à-dire des Montagnards [1]. On peut supposer, d'ailleurs, que ces forces diverses, dirigées par des docteurs en démagogie, s'équilibraient, en s'annulant. La véritable opinion publique, l'opinion des modérés, avait donc, pour la première fois depuis 92, quelques chances de prévaloir, au milieu des habitués des tribunes conventionnelles.

Comme il faut tenir compte de toutes les influences en cette révolution, où presque tout fut de surprise et parut jusqu'à la fin dépendre d'un mot, d'un geste, d'un effort, rappelons que, de mémoire d'homme, on n'avait jamais plus souffert de la température étouffante et orageuse, tantôt follement excitante, tantôt lourdement énervante, que durant ces premiers jours de Thermidor. Jamais le thermomètre ne descendit au-dessous de dix-huit degrés aux heures les plus fraîches de la nuit [2], et la chaleur était telle dans le courant du jour, que « des hommes et des animaux ont péri. »

Les députés, plus convaincus encore, après la séance de la veille aux Jacobins, qu'ils n'avaient plus de refuge — refuge précaire et momentané — que dans la salle de la Convention, s'y étaient rendus à l'heure réglementaire, à dix heures [3], avec une exactitude fort rare.

Vers cette même heure, Didier [4] et autres gardes-du-corps allaient chez Duplay, rue Saint-Honoré, 366,

[1] Archives nationales, A. F. II, 47 48. — [2] Coste, *Journal de physique*. Voy. Dauban, *Paris en 1794*, p. 447. — [3] Barère, *Mémoires*, t. II, p. 218. — [4] Archives nationales, *ut supra*.

chercher les deux Robespierre. Maximilien était mieux frisé, mieux poudré encore que d'habitude [1]. Les *dévotes* — et à leur tête la vieille Chalabre, type parfait de la *femme d'Etat* révolutionnaire, du bas-bleu terroriste — l'avaient parfaitement pomponné, et il portait cet habit de soie violet et ces culottes de nankin qu'il avait illustrés, le jour de la fête de l'Etre-Suprême. Tous ces détails avaient une signification pour cet esprit dont il faut souvent rappeler les côtés féminins et mystiques.

Quand il entra, un grand murmure se fit entendre, qui était formé par l'applaudissement des tribunes et des couloirs intérieurs, — remplis d'auditeurs, de femmes même, comme les tribunes, — par la haine des Montagnards, par la curiosité de tous. Robespierre put constater un triple sentiment, dès son arrivée : dans un groupe d'une vingtaine de députés, qui tenaient les gradins supérieurs, une volonté déterminée; dans les rangs serrés de la Plaine, une gravité silencieuse, comme de gens qui se réservent; ailleurs, dans les nuances intermédiaires, l'indécision, l'attente, un reste de cette humilité qu'on avait eue si longtemps en présence du dictateur.

Lui, pour montrer qu'il rompait avec la Montagne, s'était venu placer debout à côté de la tribune, comme auprès du trône de son prochain empire. De là, il lançait ces regards sombres et farouches que nul n'avait soutenus jusqu'ici, tant on les croyait des arrêts de proscription [2]. Il était là aussi pour certifier que c'était en son nom qu'on allait parler et qu'on allait jouer contre les Comités le second acte de ce drame dont il avait, la veille, dirigé le premier contre la portion *orléaniste* [3] de la Montagne.

[1] Barère, *Mémoires*. — [2] Saladin, *Rapport*. — [3] *Correspondance de Fiévée*. Introduction.

Malgré cette odieuse présence, les députés se taisaient. La séance se déroulait fort calme au milieu des affaires courantes, et pendant la lecture de la Correspondance, par quoi la Convention débutait chaque jour. On semblait s'observer, attendre, hésiter, tant on sentait que l'attaque devait être décisive [1].

Quelques députés des plus compromis et des plus importants se promènent encore dans les galeries extérieures. Bourdon, de l'Oise, y rencontre Durand de Maillane, pour lequel, comme pour tout autre Crapaud du Marais, il n'avait eu jusque-là que mépris et insultes. Il s'approche de lui, lui tend la main en disant : « Oh ! les braves gens que les gens du côté droit [2]. »

Durand de Maillane monte au salon de la Liberté, qui touchait à la salle de la Convention. Il s'y promène un instant avec Rovère. Tallien vient les rejoindre. Mais il voit Saint-Just à la tribune. Midi venait de sonner.

Tallien se précipite en disant : « Voilà Saint-Just à la tribune. Il faut en finir ! » Il se croise avec Goupilleau, de Montaigu, qui sortait : « Rentre dans la salle, » dit-il. « Viens être témoin du triomphe des amis de la « liberté. Ce soir Robespierre ne sera plus [3]. »

Durand de Maillane les suit. Il va prendre sa place parmi les membres du côté Droit, toujours silencieux, suivant obstinément l'habile conduite qui pouvait leur donner le gain de la journée, s'ils savaient garder jusqu'à la fin cette situation, non plus de victimes, non plus de témoins, non pas de belligérants, mais de juges appelés à décider en dernier ressort sur le procès engagé entre leurs divers tyrans.

Saint-Just, plus froid, plus sombre que jamais, avait

[1] Toulongeon, t. II. p. 503. — [2] *Mémoires de Durand Maillane*, p. 199. — [3] *Histoire*, par Deux Amis de la Liberté, t. XII, p. 390.

entamé son discours. Espérait-il, comme on l'a dit, dissimuler aux Comités sa présence à la Convention, et tandis que ceux-ci l'attendraient patiemment au pavillon de l'Egalité, achever sa harangue, emporter le décret d'accusation contre eux, et gagner sournoisement la bataille? Nous ne saurions le croire. Rien dans la conduite des triumvirs ne permet d'admettre l'existance de cette pitoyable tactique. Il me paraît difficile aussi de penser, comme on l'a dit encore [1], que cet orateur, qui avait si heureusement et si énergiquement travaillé à marier en lui le flegme au pédantisme, montra, au début de sa harangue, un air égaré, une posture embarrassée, une physionomie incertaine qui eût encouragé les Montagnards.

Saint-Just commence par faire allusion à la roche Tarpéienne. Cette phraséologie plaintive convenait à la rhétorique d'alors et aux plans de Robespierre. Il est évident pour nous, en effet, que Maximilien avait revu et corrigé la plus grande partie de ce discours, où nous ne retrouverons presque rien de l'énergie, de la netteté de Saint-Just; discours plat et banal, puérilement vulgaire, ici obscur et vague, là trop clair et essayant vainement de dissimuler une vanité à la fois pédante et enfantine. Les récriminations les plus mesquines, les dénonciations purement hargneuses se découvrent aisément sous le prétexte du bien public [2]. Les accusations, sans doute, sont nettes quant aux personnes; elles sont nombreuses, mais sans conclusion, et si entortillées, quant aux faits, que l'orateur semble toujours s'adresser non à la Convention, mais aux Comités. Ce sont eux qu'il attaque, et pourtant eux seuls peuvent comprendre ses allusions, ses plaintes, ses reproches. Il paraît bien plutôt vouloir venger son amour-propre

[1] Beaulieu, *Histoire*. — [2] *Discours de Saint-Just*, publié par ordre de la Convention.

blessé, en faisant trembler des rivaux, que sauver la patrie en dévoilant leurs crimes.

Bref, il demandait avant tout qu'on ne détendit pas le ressort révolutionnaire ; il se plaignait que les Comités n'eussent pas assez de vénération pour le Tribunal révolutionnaire, — tant cette effroyable machine restait chère aux Robespierristes ; — enfin, après avoir requis, aussi clairement que possible, la destruction de Comité de Salut Public, il concluait hypocritement, en disant qu'il ne l'attaquait pas, qu'il ne voulait aucun mal à ses collègues et qu'il avait parlé uniquement pour les engager à se corriger.

Ce discours eût été plus inutile encore que celui de Robespierre. On ne le lui laissa pas achever. Tallien l'interrompt dès la seconde phrase[1]. Il trouve le mot de la situation. Il traduit adroitement l'impression générale, et demande qu'on sorte enfin de cet état équivoque, — absolument antipathique au caractère de l'esprit français, — où l'on tient toutes les imaginations emprisonnées depuis plusieurs jours. Saint-Just, encouragé par Robespierre, toujours debout au pied de la tribune, par les applaudissements des quelques députés robespierristes, par les murmures des

[1] Voy. pour l'histoire de cette séance le *Moniteur*, le *Journal des Débats et Décrets*, le *Rapport officiel* de Charles Duval, les *Mémoires* de Barère, de Barras, de Levasseur, de Durand-Maillane, la *Dénonciation* de Lecointre et les *Réponses ; les Histoires* de Toulongeon, Lacretelle, Beaulieu, Deux Amis de la Liberté, Paganel, la *Conspiration de Robespierre*, etc. Chacun de ces documents, — je n'en excepte pas le *Moniteur*, — pris en soi, est erroné et mensonger. En les comparant, en les rapprochant des dépositions de témoins, des enquêtes et dénonciations, — encore inédites, — qui eurent lieu après Thermidor, on peut arriver à une idée juste de l'ensemble et des détails. Je cite seulement ceux de mes témoins qui donnent un renseignement sûr, personnel et caractéristique.

tribunes, qui au début de la séance, répétons-le, sont évidemment pour les triumvirs, Saint-Just essaye de résister et de continuer son discours.

En le voyant monter à la tribune, chaque parti avait envoyé dans les bureaux des Comités avertir les députés, qui arrivèrent en foule ; si bien que jamais, depuis le jugement du Roi, séance n'avait été aussi complète[1].

A la suite de ces petits groupes des Conventionnels que les huissiers ont été chercher par tout le palais, les deux Comités de gouvernement entrent dans la salle. Billaud se rend compte de la situation. Il entrevoit la faute qu'il a faite de laisser commencer l'attaque par les Montagnards. Il prévoit que c'est à eux que reviendra l'honneur et le profit d'une affaire qu'ils ont entamée. Et ce profit, c'est l'émancipation de la Convention, sa rébellion contre le despotisme des Comités. Va-t-il hésiter encore ou essaiera-t-il de reprendre la tête de la bataille et la direction du combat. Il demande la parole. Il était midi et demi, dit Lecointre.

Ainsi commença cette séance, la plus grande dont les annales parlementaires aient conservé l'histoire, la plus merveilleuse scène qu'un dramaturge de génie puisse inventer, tant l'intérêt est puissant, habilement gradué, le cadre grandiose ; tant les péripéties sont mouvementées et les détails nuancés !

Au moment où il voit Billaud s'avancer vers la tribune, Barère l'arrête et lui dit tout bas : « N'attaque que Robespierre ; laisse-là Couthon et Saint-Just. »

Billaud l'a-t-il entendu ? Il monte à la tribune. Il ne parle pas encore de Robespierre. Il conquiert son auditoire en prouvant aux Conventionnels que, s'ils faiblissent un instant, ils sont perdus. Puis, avant d'en venir à l'ennemi, il commence ce mouvement grandement habile, que la peur et le prestige de Robespierre impo-

[1] *Les Tuileries*, t. II, p. 373.

saient à la Convention, mouvement qu'elle suivit avec un instinct surprenant, et qui consistait à désarmer Robespierre pièce à pièce, à l'isoler, avant de l'assaillir personnellement. Billaud pousse d'abord à l'ennemi extérieur. Il fait arrêter un Jacobin qui, au milieu d'une bande des siens, occupait les couloirs autour de la Montagne. Cette vive exécution en impose aux tribunes et permet aux partisans des Montagnards d'y tenir en échec ceux de Robespierre.

Le Bas, énergique et violent, court vers la tribune. Collot-d'Herbois, qui préside, maintient énergiquement la parole à Billaud. Le Bas insiste d'un ton menaçant. « En prison! à l'Abbaye! crie-t-on » de la crête de la Montagne, après que Delmas eut demandé le rappel à l'ordre contre l'interrupteur. Le Bas s'éloigne.

C'est le second échec de Robespierre. Ses alliés des tribunes, comme ses amis de la Convention, sont repoussés. Le Bas était le seul, parmi ces derniers, que son tempérament appelât à agir pendant les tempêtes de la tribune. Couthon et Saint-Just ne savaient se faire entendre qu'au milieu du silence!

Billaud continue, et il s'adresse à Robespierre, mais sans lui porter de coups dangereux encore; on voit qu'il veut l'affaiblir plus que le blesser. D'ailleurs, soit qu'il veuille conquérir le suffrage des Sans-Culottes des tribunes après les avoir intimidés, soit que la fureur démagogique reprenne le dessus, le sombre septembriseur déclare qu'il n'a qu'un crime à reprocher à Robespierre : il le blâme de n'être pas assez révolutionnaire! N'était-ce pas fait pour tout perdre, pour troubler la majorité des modérés et lui persuader que Maximilien est le moins farouche de ses maîtres?

Heureusement Tallien est là; Tallien qui, mieux encore que Billaud, conduit tout ce drame; qui ne

permet pas à l'intérêt de s'égarer ou de se ralentir; qui ne laisse pas poser les questions accessoires, qui étouffe les germes de division; Tallien qui va droit à l'ennemi et le frappe à coups redoublés, toujours au même endroit; Tallien qui, dépassant ce jour-là tous les autres orateurs et lui-même, montra une puissance, une énergie, un esprit de conduite que l'amour, sans doute, remplaçant le génie, lui donna pour cette unique fois.

Un cri se lève, qui va dominer tous les bruits, qui ne va plus cesser, qui va verser l'ivresse dans tous les cerveaux, et qui, avec cette terrible sonnette que nous allons voir paraître tout à l'heure, écrasera Robespierre.

Celui-ci furieux dans sa vanité que les derniers mots de Billaud ont attaquée, escalade la tribune.

« A bas le tyran! s'écrie-t-on. A bas, à bas le tyran! »

C'était là le cri triomphant, le mot qui était dans tous les esprits, sur toutes les lèvres, et qui parut une révélation. Révélation écrasante, dont Robespierre ne pouvait se relever. Il avait voulu se faire l'incarnation de la démocratie, la démocratie était devenue tyrannique, et Robespierre était logiquement *le tyran.* Encore une fois il n'était ni plus féroce, ni plus corrompu, ni plus insolent que ses collègues. Mais c'était de lui que la Convention avait eu le plus peur, lui qui avait imposé aux Conventionnels le plus de servilisme; c'est pour cela que logiquement on le nommait *le tyran.* Il était un individu, ses ennemis étaient une collection : après ces cinq années d'injures, de calomnies, de haine forcenée contre la royauté et d'admiration pour les assemblées parlementaires, l'individu despotique devait être plus exécré que les Comités despotiques, et il devait logiquement être appelé *le tyran.*

Robespierre ne peut parler; mais il reste à la

tribune — son trône — et il ne la quittera plus guère que vaincu pour toujours. Il va gesticuler, menacer, crier, hurler, jusqu'à ce qu'il soit anéanti. Ce dut être l'épisode le plus saisissant de ce drame parlementaire que cette tribune occupée par plusieurs orateurs à la fois, plusieurs orateurs ennemis, dont l'un est condamné au mutisme, à côté de ceux qui viennent conspirer sa perte. Il ne faut pourtant pas s'y tromper, beaucoup de ceux qui parlèrent le firent de leur place.

Tallien précise cette fois les accusations, et il prend Robespierre corps à corps. Il le menace d'un poignard, par un mouvement oratoire qui manquait rarement son effet sur la foule démocratique, et qu'on supposait devoir paralyser singulièrement l'énergie de Robespierre. Tallien parle de Verrès, de Catilina; mais, au milieu de cette rhétorique, il prononce des phrases simplement énergiques et lumineuses. Sur sa proposition, la Convention décrète la permanence de ses séances. C'était le *Caveant consules*; c'était le pouvoir arraché momentanément aux Comités. L'assemblée reprenait la plénitude de son action.

Billaud ne pouvait rester en arrière. Il suit son plan parallèlement à celui des Montagnards. Il demande l'arrestation des partisans militaires de Robespierre, des Boulanger, des Dufraisse, après celle de Dumas, après celle de Hanriot et de son état-major, de ses adjudants et aides de camp, réclamée par Tallien et Delmas.

Robespierre continue de demander la parole.

« A bas! à bas le tyran! » crie-t-on de nouveau. L'échange des gestes furieux, des clameurs menaçantes recommence. Cependant toute l'Assemblée n'était pas engagée dans cette lutte. Le combat n'était soutenu énergiquement que par dix ou douze Montagnards [1];

[1] Beaulieu, t. V, p. 496.

quelque peu tenus en échec par Le Bas et Robespierre jeune. Le reste de la Montagne murmurait, en indiquant des impressions diverses, la fluctuation des opinions et la versatilité des volontés [1]. Quant à ceux des Montagnards que la sympathie ou des engagements plus ou moins précis faisaient pencher vers Robespierre, ils se taisaient, n'ayant d'autre raison à donner de cette conduite que la peur qui commence à saisir les amis de Robespierre et qui va se développer jusqu'à la plus révoltante lâcheté.

La Plaine gardait son attitude froide de juge des coups, et nul ne pouvait savoir dans quel sens elle se déciderait. Les tribunes, qu'une partie des plus forcenés robespierristes avait quittées après avoir vu la tournure que prenaient les choses, étaient par là devenues plus accessibles aux accusations portées contre la tyrannie.

Mais il eût suffi à Robespierre d'un mot puissant, d'un geste éloquent pour les ramener, pour violenter les indécis de l'Assemblée, pour convaincre les réfléchis et courber les craintifs. Ce qui lui nuisait surtout, c'est que son orgueil, sa jalousie, son ambition, sa conduite tortueuse, l'obscurité de ses projets et son culte de la populace ne lui avaient laissé dans la Convention aucun partisan énergique. Il pouvait y avoir des esclaves, que la frayeur, nous venons de le voir, rendrait muets, dès que la faveur populaire menacerait de tourner. Il était seul comme un dictateur. Il devait suffire seul à la tâche; et sa vanité étonnée de cette brusque attaque, ses nerfs enfiévrés par l'appréhension de cette vive lutte, son cerveau sans lucidité, ses projets vagues et équivoques avaient étouffé en lui tout sang-froid.

Il ne savait profiter de rien, il ne trouvait que des

[1] Barère, *Mémoires*, t. II, p. 112.

gestes de colère, des cris menaçants, des paroles furieuses, ne comprenant pas qu'il aidait ainsi la tactique de ses ennemis ; oubliant que la colère d'un adversaire entretient la fureur de l'autre, et qu'à ce combat de bruit il serait nécessairement vaincu, puisqu'il était seul contre plusieurs.

Que faisait Saint-Just pendant ce temps? Il était au bas de la tribune, impassible et dédaigneux, disent les uns, tremblant et abattu, disent les autres, mais, à ce que je vois, d'abord effrayé des premiers cris, puis calme. Cette double attitude s'explique, si nous consultons un homme qui l'avait bien connu. « Sans courage physique et faible de corps jusqu'au point de craindre le sifflement des balles, il avait le courage de la réflexion [1]. » En tous cas, il était inerte, parce qu'il se sentait aussi incapable que l'infirme Couthon de lutter au milieu de cet orage, et tous deux étaient absolument inutiles au triumvirat.

Pourtant, je le répète, Robespierre était loin d'être vaincu. Barère était à l'heure même appelé à le constater. C'est lui que la Convention consulte dans ce moment de suprême hésitation. Elle pense, comme elle l'a fait la veille, qu'il est bien digne de la conseiller, qu'il est la vraie boussole, et que si lui attaquait Robespierre, c'est que Robespierre était bien impuissant. De grands cris s'élèvent : « Barère, Barère ! à la tribune ! »

Robespierre, qui avait repris un peu de calme, s'incline, le chapeau à la main [2], devant l'Assemblée ; la prudence essayait de faire taire en lui les conseils de la colère et de la vanité blessée. Il commençait à prendre au sérieux cette troupe de serfs révoltés, et il sollicite la faveur d'être entendu avant le rapporteur du Comité.

— « Non, non ! à bas le tyran ! la parole à Barère. »

Celui-ci monte à la tribune que Robespierre ne

[1] Levasseur, de la Sarthe. — [2] Barère, *Mémoires*.

quitte pas et qu'il remplit bientôt de gestes furieux contre ce lâche orateur. Hier encore n'était-il pas à ses genoux, ce vil courtisan qu'il méprise de toute son âme et qui tient pourtant le sort de la République, de la Révolution, et de Robespierre entre ses mains!

Barère avait pris à peu près son parti. Il défend le Comité, attaque assez mollement Robespierre, qu'il n'ose pas encore nommer, fait décréter la suppression du grade de général en chef de la garde nationale, et lit une proclamation, habilement faite pour jeter des soupçons contre Robespierre — qu'on continue à ne pas nommer — et surtout pour augmenter le prestige de la Convention. On l'adopte.

L'inepte Vadier prend la parole, et recommence son commérage imbécile sur l'affaire de Catherine Théot. Il raconte ses affaires domestiques. Il fait rire l'Assemblée. Il la distrait du but principal, il détend cette situation qui ne peut durer et aboutir qu'à l'aide d'une excitation continue. [1].

Tallien voit le péril : — « Ramenons la discussion à son vrai point. » — « Je saurai l'y ramener, » s'écrie Robespierre, d'un ton hautain qui exaspère l'Assemblée déjà presque émancipée.

« La parole à Tallien ! »

Tallien reprend le thème de la conspiration contre la Convention ; il rappelle la lâcheté de Robespierre au 10 août, son orgueil auquel il sacrifie même le salut de la patrie. Mais lui aussi s'égare un instant pendant cette lutte de plusieurs heures, où il s'agit uniquement d'empêcher Robespierre de parler, où il faut répéter et les mêmes cris et les mêmes arguments. Billaud vient d'assurer que Robespierre a défendu Danton jusqu'à la fin ! Que vont penser les Dantonistes? Ils pensent que Robespierre est un lâche, et ils parlent plus fort.

[1] Toulongeon, t. II, p. 506.

Tallien laisse voir que Robespierre a fait la guerre au Comité de la section de l'Indivisibilité parce qu'il était ultra-révolutionnaire. Que va penser la Plaine? Elle pense que Robespierre est un tyran, et elle se tait plus obstinément encore. Tout est étrange.

Mais ces accusations contradictoires exaspèrent de nouveau Robespierre. Il interrompt. Il veut parler. Collot-d'Herbois, lassé, a cédé à Thuriot le fauteuil de Président. Alors commence le dernier acte de ce grand drame révolutionnaire, c'est la lutte horrible entre Robespierre, exalté, furieux, fou, et la sonnette que Thuriot va agiter, sans cesse, en répétant avec rage : « Tu n'as pas la parole! tu n'as pas la parole! »

Au-dessus du bruit l'on entendait cette voix aigre doublée de quelques notes profondes, cette voix de Robespierre qui, depuis plus d'un an, faisait trembler la Convention. Mais on n'entendait qu'un mot, une injure, un membre de phrase. Les hurlements de la Montagne et le bruit de la sonnette coupent et couvrent tout.

C'est vers cette Montagne que Robespierre regarde une dernière fois. Il y avait beaucoup de courtisans; quelques-uns tremblaient encore devant lui, et à cette heure même n'osaient pas affronter ses regards. Quelques autres sincèrement enthousiastes, comme Soubrany par exemple, devaient craindre que le mouvement n'emportât la République. Plusieurs pouvaient ne pas croire Robespierre aussi atrocement coupable qu'on le disait. Mais, au milieu de cette fièvre et de cette lutte haletante, chacun perdait le sang-froid, et ne voyait que le fait principal, que le mot dominant : la tyrannie, le tyran! Quelques autres encore, qui voulaient tuer le despotisme des Comités en même temps que celui de l'Incorruptible, déclaraient qu'on devait accorder la parole à l'accusé, afin qu'il dévoilât ses complices. Il y a lutte à ce sujet entre Lecointre, Mal-

larmé et d'autres encore sur les hauteurs de la Montagne [1]. Les uns trouvent odieux qu'on condamne un accusé sans l'entendre. Les autres veulent qu'on accorde à Maximilien une demi-heure qui lui permettra de révéler les crimes de Billaud, de Barère et des membres du Comité de Sûreté Générale. Mais les plus habiles font remarquer que si Robespierre peut parler en paix, il va entraîner avec lui la majorité encore indécise [2]. Tout se perdit bientôt en un cri général de haine.

— « Lâches ! » s'écrie à son tour Robespierre en les menaçant du poing. Puis il se tourna vers la Plaine.

Il rompait avec ses anciens alliés, et il allait porter sa puissance du côté de la Droite. C'était bien ce qu'il voulait signifier par ce geste de menace. Il avait hésité jusque-là à employer ce moyen, bien que, selon lui, il dût nécessairement lui donner la victoire. On l'entendit qui disait : — « Députés du côté droit, hommes probes, hommes vertueux, donnez-moi la parole que les brigands me refusent ! »

C'était le moment suprême ! La Plaine, que va faire la Plaine? On remarque que cet appel la fait frissonner et osciller. Mais bientôt elle reprend son immobilité et elle restera désormais toujours muette, toujours impassible.

Alors Robespierre pâlit. On vit la sueur couler de son visage. On crut qu'il commençait à entrevoir sa perte dans ce silence solennel et effrayant.

La Droite ne voulait donner que pour décider la victoire, quand, après une longue escarmouche, les deux partis, épuisés par la lutte, constateraient qu'on ne pouvait vaincre sans la Plaine et seraient prêts aussi à lui abandonner une part de puissance, une portion de butin.

[1] *Les crimes des sept membres*, p. 74. — [2] Beaulieu, t. V, 495.

La colère reprit encore une fois Robespierre : ses joues se colorèrent, ses yeux se promenèrent partout comme pour chercher un appui. Ses lèvres bleuâtres s'agitèrent confusément sans laisser passer autre chose que des exclamations injurieuses [1]. Il se tournait, furieux, contre le Président dont la sonnette et le cri monotone l'écrasaient.

— « Président des assassins, » hurle-t-il d'une voix rauque, « une dernière fois je te demande la parole. » — « Tu ne peux plus parler, » lui crie Garnier, de l'Aube « le sang de Danton t'étouffe. » — « Ah! brigands! » s'écrie Robespierre, comme si une lueur fût venue l'éclairer tout d'un coup, « c'est donc Danton!... » Mais la sonnette coupe sa phrase. « Lâches, murmure-t-il, pourquoi ne l'avoir pas défendu? » Il oubliait que c'était à sa tyrannie révolutionnaire qu'était due cette lâcheté et qu'après tout, ils n'étaient pas plus les amis de Danton qu'il ne l'avait été. Il avait abandonné son ami comme ils l'avaient fait eux-mêmes, et lui, de plus avait trahi, pour l'accabler, les confidences de l'amitié.

On dit qu'alors, il bondit hors de la tribune et se précipita vers les bancs de la Droite : — « N'avance pas, crie Feraud, ne sais-tu pas que c'est ici que Vergniaud et Condorcet étaient assis. »

Il regagne la tribune, mais la terrible sonnette l'y poursuit.

Enfin, elle l'emporte. Il n'a plus de voix. Alors il est bien vaincu. Louchet, Loiseau, Charles Duval, proposent un décret d'arrestation contre lui. Billaud ne veut pas que le Comité soit absent de cette mesure décisive.

Robespierre essaye de lui jeter un mot. Mais la sonnette n'est pas muette : — « Tu n'as pas la parole, répète encore Thuriot. »

[1] *Histoire*, etc., par Deux Amis de la Liberté, t. XII, p. 396.

Le côté Droit, toujours muet, se lève tout d'un mouvement [1].

L'arrestation est décidée. Robespierre lance un dernier regard sur les tribunes, comme s'il ne pouvait croire qu'elles laissassent accomplir un si grand crime. Les tribunes se taisent. Il remuait entre les doigts un petit canif ouvert, en se demandant sans doute quel effet produirait sur ce peuple la comédie du suicide.

Après quelques hésitations des huissiers, tremblant encore devant lui, et quelques essais de résistance de sa part, il est emmené avec Saint-Just et Couthon, avec son frère et Le Bas, qui, seuls en cette lutte si grande et si misérable, trouvèrent un noble accent pour demander à partager son sort. Couthon, dit un contemporain, était revenu, en un clin d'œil, à cette époque de 1792 où il trouvait que Robespierre était un scélérat. Il avait amené son chien avec lui, tant sa sensibilité avait besoin d'avoir toujours quelque occasion de se montrer. Il gardait tendrement l'animal sur ses genoux, pendant tout ce débat. Quand on lui avait reproché de tendre à la dictature, il avait montré ses jambes impotentes, et quand il vit Maximilien écrasé, il se retourna vers les Dantonistes. — Eh! mes amis, dit-il, croyez-vous que je partage les crimes d'un pareil monstre [2].

Le reste de la séance n'a plus d'importance. Les députés, après avoir pris quelques mesures accessoires, étonnés, peut-être effrayés de leur courage, se séparèrent à cinq heures, laissant, par une funeste inspiration, le champ libre à la Commune.

Celle-ci n'était pas restée inactive pendant cette journée.

Elle était dirigée par trois hommes qui n'étaient pas sans valeur. Payan joignait à une intelligence

[1] *Discours de J. Debry.* — [2] *Les Tuileries*, t. II. p. 374.

étendue, un caractère énergique; Fleuriot-Lescot et Hanriot représentaient uniquement, le premier, la ruse, le second, la violence. Mais c'étaient deux qualités primordiales en temps de Révolution, et elles avaient un grand rôle à jouer dans les évènements qui se préparaient. Il fallait, en effet, constamment ruser avec la situation pour n'en montrer, aux sections parisiennes, que le côté favorable; et la violence était nécessaire pour entretenir dans la fièvre une multitude armée qu'on ne devait jamais laisser réfléchir ni se refroidir.

La séance de la veille à la Convention, l'enthousiasme des Jacobins pendant la soirée du 8 et l'inertie des Comités de Salut-Public et de Sûreté Générale durant la nuit qui suivit, avaient aisément persuadé à ces trois hommes que le moment était venu d'exécuter délibérément le plan arrêté, conformément aux principes.

Quels étaient ces principes? Quel était ce plan?

Les principes étaient clairs. « En temps ordinaire, une municipalité est un corps subalterne, il n'en est pas de même dans un temps d'insurrection. Le peuple, alors, est censé reprendre l'exercice effectif de la souveraineté. Les lois se taisent, la hiérarchie des pouvoirs est intervertie, les ressorts du gouvernement arrêtés. Le peuple seul gouverne, et peut créer toutes les institutions qu'il croit utiles à ses intérêts. Que dans ce moment, il forme une municipalité, qu'il la qualifie révolutionnaire, le résultat de cette opération sera de concentrer, dans le corps qu'il vient de créer, le pouvoir révolutionnaire, dont il se dépouille pour l'en investir; et de lui donner le droit d'agir pour le bien du peuple, par toutes les voies qui lui paroîtront convenables, sans égard aux lois alors muettes, ni aux autorités supérieures, suspendues de plein droit. Rien ne peut donc arrêter une municipalité révolutionnaire.

Dépositaire immédiat de la souveraineté du peuple, elle ne reconnoît point d'autre autorité [1]. »

Les principes permettaient donc à la Commune de prendre, momentanément, le pouvoir suprême et de l'exercer, comme elle l'avait fait, dans les deux circonstances critiques de la Révolution, le 1er août 1792 et le 31 mai 1793.

Qu'elle en ait eu l'intention et qu'elle y fût préparée le 9 Thermidor, on ne le saurait nier. L'ensemble des circonstances, les lettres d'Hanriot, les aveux échappés à Coffinhal dans sa prison [2], maint bruit populaire confirmé par de graves témoignages [3], ne laissent aucun doute sur la violence des projets.

Quant au plan, il était toujours le même. C'était celui qui avait notamment si parfaitement réussi au 31 mai et au 2 Juin 1793. Exciter, enthousiasmer, affoler, tromper, pendant plusieurs jours, la population parisienne par des discours à la Convention, par des motions dans les sections, par des proclamations dans la rue, puis la lancer en masses profondes derrière les plus déterminés soldats du jacobinisme, qui se chargeraient de violenter la Convention au nom du peuple tout entier rangé derrière eux, n'était-ce pas toujours la meilleure tactique, la plus conforme aux traditions de la Révolution!

Le 9 Thermidor, les précautions militaires étaient prises avant neuf heures du matin [4]. Hanriot était en position de les prendre très-complètes, puisqu'il était chef de toute la force armée, aussi bien des bataillons sectionnaires que des soldats de la dix-septième divi-

[1] Meillan, *Mémoires*, p. 44. — [2] Fouquier-Tinville, *Mémoires*. — [3] *Moniteur*, séance du 27 Thermidor. *Papiers inédits de Robespierre : Lettre du conventionnel Baraillon, Déclaration du comité de Maisons-Alfort*, etc. — [4] *Discours* de Thuriot, séance du 9 au soir.

sion militaire [1]. Nous avons recueilli quelques-uns des ordres qu'il envoya dans le courant de la journée, mais plus particulièrement dans l'après-midi :

Les chefs de légions, ou adjudants-généraux, se rendront à la Maison-Commune pour y prendre les ordres de la Commune.

Le général de Paris, HANRIOT.

Au citoyen Giot, adjudant-général, rue Hautefeuille.

Les adjudants-généraux de la première légion se rendront, sur-le-champ, avec toute la force-armée de la légion, place de la Maison-Commune.
Ils seront tous indemnisés.
Faire battre la générale.
P. S. Ils seront indemnisés.

Toute la section des Gravilliers se rendra, sur-le-champ, place de la Maison-Commune, pour être aux ordres des magistrats du peuple.
N, B. Ils seront indemnisés.

Puis il écrit à Aymard, chef d'escadron, rue Meslée, de se rendre avec toute la gendarmerie, sur la place de la Maison-Commune. Au citoyen Mathis, chef de la 3e légion, il demande quatre cents hommes, et lui donne ordre d'envoyer à la Commune un membre du Comité révolutionnaire de la section. Fontaine, son adjudant-général, appelle, toujours sur la place de Grève, le capitaine des canonniers de la section des Arcis avec deux canons.

Le but de la Commune était donc de réunir sur la place de l'Hôtel-de-Ville une masse considérable de troupes qu'elle aurait ainsi sous la main.

Vers la fin de l'après-midi, les ordres deviennent à la fois plus pressants et plus politiques. Hanriot n'a plus besoin de dissimuler. Il mande à Chardin, chef de

[1] *Discours* de Barras, séance du 14 au matin.

la quatrième légion, de faire fermer les barrières, et avertir, à son de caisse, les officiers municipaux d'avoir à se rendre à la Maison-Commune. « Reçu à cinq heures quatre minutes, » est-il écrit sur la lettre.

Enfin, il envoie cet ordre à Létang, adjudant-général de la section des Gardes-françaises :

Le conseil général de la Commune vient d'arrêter que le commandant général de la force armée dirigera le peuple contre les conspirateurs qui oppriment les patriotes, et délivrera la Convention de l'oppression des contre-révolutionnaires. Tu apporteras tous tes soins à mettre à exécution ledit arrêté.

Il y aura, en conséquence, une réserve de deux cents hommes prêts à marcher aux ordres des magistrats du peuple [1].

Le maire Fleuriot-Lescot était sorti de la Mairie (la Préfecture de police, rue de Jérusalem) où il habitait, entre onze heures et midi [2]. Il paraissait fort *affecté*, et répondit rudement à sa femme qui lui en demandait la cause. Il y avait, ce jour-là, audience municipale. Il devait y présider, et il se dirigea vers l'Hôtel-de-Ville. Il était suivi de son domestique Malot, qui portait ses papiers, et qu'il envoya, à deux reprises, dans le courant de l'après-midi, chez lui, pour avertir sa femme qu'on ne l'attendît pas et qu'on ne s'inquiétât point.

Peu de temps après midi, on vit arriver à la Maison Commune un huissier de la Convention, nommé Courvol, porteur d'un décret qui ordonnait au maire, à l'agent national, à Hanriot, de se rendre à la barre de la Convention, pour instruire les représentants de l'état de Paris.

L'huissier réclama un reçu du décret qu'il apportait.

[1] Archives nationales, F. 7, 4433. — [2] Interrogatoire de la femme Fleuriot et de ses domestiques. *Papiers inédits de Robespierre.*

Fleuriot se disposait à le lui donner. Hanriot—qui était déjà ivre, nous dit Courvol — lui arracha la plume des mains. « Je t'en f..., on n'en donne pas dans un moment comme celui-ci. Va dire à tes j... f... de scélérats, continua-t-il en s'adressant à l'huissier, que nous sommes ici pour les juger et qu'ils ne tarderont pas à nous voir. » Puis il se ravisa : « Gardez-moi ce drôle-là, » dit il aux gendarmes. Trois heures après seulement, Courvol fut relâché. Un aide de camp lui dit : « Dis à Robespierre qu'il soit tranquille et qu'il n'ait pas peur. Tu m'entends bien, va, mon camarade, va ! »

L'huissier revint à la Convention, très-glorieux d'avoir souffert pour elle. Mais les esprits étaient aussi tendus que la situation. Courvol s'approcha du président Thuriot qui présidait alors et il lui rendit compte de sa mésaventure. «Allez vous faire f..., laissez-moi tranquille, tant pis pour vous, » lui dit Thuriot tout enfiévré du grand exercice de sonnette auquel il s'était livré pendant tout l'après-midi.

Payan avait été arrêté, par ordre du Comité de Sureté Générale, à trois heures et dirigé vers la Force [1]. A la même heure, on saisissait Taschereau, ami et espion de Robespierre, et on le conduisit à la prison Talaru [2]. Enfin on avait été prendre Dumas, président du Tribunal révolutionnaire, sur son siége même.

Cette aventure n'interrompit pas le simulacre du jugement. En vain fit-on valoir, auprès de Fouquier-Tinville, les troubles qui commençaient, pour retarder, au moins d'un jour, l'égorgement habituel. Fouquier refusa, sachant bien que, quel que fût le vainqueur, des Robespierristes ou des Comités de gouvernement, on lui saurait toujours gré d'avoir été

[1] Fouquier-Tinville, *Réponse*. — [2] Taschereau-Fargues à Maximilien Robespierre.

implacable. On insista. On en appela aux Comités. Mais ceux-ci dirent, comme Fouquier, qu'il fallait conduire les condamnés au lieu ordinaire de l'exécution, à la barrière du Trône-Renversé. Cette insistance même, si nous en croyons Lacretelle [1], faillit renouer l'alliance entre Robespierre et les Comités qui, constatant l'encouragement que leur discorde donnait aux amis des victimes, entrevirent, un instant, ce qui arriva, c'est-à-dire la victoire des modérés.

Fouquier-Tinville, après avoir ainsi mis sa conscience en repos et vu partir les charrettes qui emmenaient les quarante-cinq condamnés du jour, s'en alla joyeusement dîner en ville, chez son ami Vergne, membre notable de la section Lepelletier et demeurant en l'Isle de la Fraternité, en face du Pont-Rouge. Il était un peu plus de trois heures. Il rencontra là Coffinhal, Scellier, autre vice-président du Tribunal révolutionnaire. Gribauval, l'un des substituts du même tribunal; Desboisseaux, un des membres les plus ardents de la Commune; La Jariette, juge au tribunal criminel, et sa femme. Fouquier-Tinville jure qu'on ne parla pas politique. Vers quatre heures, on entendit battre le rappel. Pourquoi donc? demande Fouquier. Emeute d'ouvriers sur le port, à cause du maximum, lui répond-on. Une heure après, le tambour résonna plus fort. C'est alors que Fouquier apprit l'arrestation de Robespierre et de ses complices. Il s'empressa de regagner le Palais, où il arriva vers six heures. On lui apprit que Fleuriot-Lescot en sortait. Il y était venu pour lui parler et le priait de se rendre à la Commune. Fouquier s'en garda bien; et, restant enfermé, affirme-t-il, dans son cabinet jusqu'à minuit et demi, il attendit les évènements [2].

[1] *Hist.*, t. VI, p. 107. — [2] Fouquier, *Mémoire; Réponse.* Courtois, 2e *rapport*, etc.

C'est à quatre heures et demie, dit-il, qu'au Palais il avait eu vent des évènements, par l'arrestation de Dumesnil, lieutenant-colonel, commandant la gendarmerie chargée du service des tribunaux. Cette gendarmerie, qui comptait deux fortes compagnies, était assez mal vue des Robespierristes. On la jugeait, plus que les autres légions, dévouée aux Comités de Salut-Public et de Sûreté Générale.

Dès le matin du 9 Thermidor, Hanriot avait montré sa mauvaise volonté contre elle, et donné, à son sujet, les premières preuves de son ivresse. A onze heures, on le voyait menacer du pistolet quelques gendarmes qui escortaient des prévenus. Il faisait mettre ceux-ci en liberté, sans autre cause apparente que de vexer leurs gardes, qu'il désignait, à grands cris, aux colères du peuple. Un peu avant quatre heures, il rencontrait, près de l'Arbre Saint-Gervais, Blanchetot, un gendarme, et lui disait, en lui appuyant le pistolet sur la poitrine : « F... gueux, va dire à ton coquin de commandant qu'il assemble promptement la troupe au Palais. »

Ce coquin de commandant avait obéi, et il était à la tête de sa troupe, devant le Palais de Justice, lorsque, vers cinq heures, — c'est l'heure qu'il indiqua, — l'adjudant général des canonniers, Fontaine, vint, avec douze hommes, pour l'arrêter. L'ordre paraissait illégal, Dumesnil hésitait à y obéir. On se consulta; on alla en demander un autre à Payan et à Fleuriot, et l'on revint avec un mandat d'arrestation fort en règle. Les gendarmes des tribunnaux n'aimaient pas les canonniers, les douze de l'escorte de Fontaine avaient été rejoints par beaucoup de leurs camarades. Une collision était imminente.

C'était le moment où les dernières charrettes se préparaient à partir pour la guillotine. Les condamnés purent espérer que le salut allait venir : un jour de

répit, du moins, qui les eût sauvés. Mais Dumesnil cessa d'hésiter; il se remit aux mains des canonniers.

A peine était-il arrivé à la prison militaire de la rue du Bouloi, qu'on vint remettre à celui qui le remplaçait en tête de la troupe, au lieutenant Degesne, le décret de la Convention portant ordre d'arrêter Hanriot et son état-major. Le lieutenant se mit à la tête de trente gendarmes et se dirigea vers l'Etat-major de la garde nationale, situé place de Grève, à la gauche de l'Hotel-de-Ville. Il y entra, parcourut toutes les pièces, et ne trouva personne. Il se préparait à partir, lorsque deux officiers municipaux vinrent l'inviter à se rendre au sein du Conseil général de la Commune. Cette invitation ressemblait à un ordre. Il obéit. Là, les municipaux l'accablèrent d'injures en l'appelant vil esclave et en lui disant qu'il était *un ignorant en fait de Révolution.* On le désarma et on l'emprisonna, sans que les gendarmes, cette fois, fissent le moindre effort pour le défendre.

Ces deux actes d'autorité avaient produit un effet très-favorable à la Commune, et, dans le courant de la soirée, tout le reste des officiers de ce corps vint, dans la chambre du Conseil du Tribunal révolutionnaire, prêter, entre les mains de Coffinhal, de Fouquier, et de plusieurs jurés, serment de servir Robespierre [1].

Ce fut à cinq heures que le décret concernant Robespierre avait été envoyé à la Commune par les soins d'Herman, commissaire des administrations civile, police et tribunaux. Cet Herman était un ami de Robespierre, et la Commune croyait pouvoir compter sur lui. Aussi Degesne nous montre-t-il Fleuriot froissant avec fureur le papier qui portait le décret. Herman donnait un des notables exemples de cette lâcheté,

[1] Archives nationales, F. 7, 4437.

qui fut si remarquable en tous les grands amis de Maximilien, et qui les porta tous — nous en exceptons les seuls Saint-Just, Le Bas et Augustin Robespierre — à renier l'homme qu'ils avaient regardé comme une divinité. Nous devons constater, d'ailleurs, que la situation d'Herman était difficile. Il était sous la main, presqu'à la porte des Comités; à la moindre hésitation, il eût été arrêté, et il y allait de sa tête, — qu'il ne sauva point.

Mais revenons un instant sur nos pas.

Robespierre avait été emmené hors de la Convention à quatre heures un peu passées. Il avait traversé la grande cour de la salle des Machines, la petite cour de l'hôtel Brionne, et il avait été enfermé, avec ses quatre collègues, dans une des salles de ce pavillon de la Liberté, où se tenait le Comité de Sûreté Générale.

On pouvait dejà, depuis deux heures, prévoir que l'affaire se terminerait ainsi à la Convention. Le juré Didier avait quitté, vers cette heure, les tribunes de la Convention. Il s'était promené par tout Paris, répandant les mauvaises nouvelles [1]. On doit bien croire qu'il n'était pas le seul.

A trois heures, on devait donc pressentir à la Commune qne les évènements n'allaient pas tarder à devenir de plus en plus graves. A cette heure, Hanriot fit armer ses aides de camp. Il donna l'ordre à l'un d'eux d'aller convoquer la section des Gravilliers pour l'amener à l'Hôtel-de-Ville [2], et il prit les diverses mesures que nous avons énumérées plus haut.

En apprenant l'arrestation de Robespierre, sa fureur redouble. Il monte à cheval et se précipite vers la rue Saint-Antoine, où tout était fort tranquille. Trois de ses aides de camp le suivent. Ils rencontrent, nous l'a-

[1] Archives nationales, F. 7, 4433. — [2] Déposition de l'aide de camp Ulrick.

vons vu, le gendarme Blanchetot, près de l'église Saint-Gervais. Plus loin, dans la rue Saint-Antoine, Dulac, un agent du Comité de Sûreté Générale, les aperçoit, il nous les montre lancés au galop, le sabre nu, et hurlant : « Aux armes! aux armes, mes frères! Les coquins, les scélérats triomphent! Ils viennent d'arrêter Robespierre et tous les meilleurs patriotes. » Le peuple paraissait plus effrayé de ces cris qu'ému de l'évènement.

Un peu plus loin, si nous en croyons un récit appuyé sur de graves autorités [1], discutables pourtant, les derniers condamnés de la Terreur eurent, pour la troisième fois, une chance de salut. Les sentiments de pitié qui se montraient tout le long de la rue Saint-Honoré et qui avaient forcé le gouvernement révolutionnaire à cesser, deux mois auparavant, de diriger les condamnés vers la place de la Révolution, commençaient à se laisser voir le long du faubourg Saint-Antoine. Les ouvriers pouvaient constater que les leurs fournissaient une grande part du contingent de ces charrettes funèbres et, quoique depuis plusieurs jours on leur eût offert, pour les désarmer, des charretées de grands seigneurs, de hauts bourgeois, de lettrés et de grandes dames, pourtant, ce 9 Thermidor, la querelle qui divisait les tyrans enhardissait la commisération. Le troupeau de femmes révolutionnaires et de Sans-Culottes qui escortait habituellement les voitures, en chantant, et en insultant les condamnés, était moindre, l'intérêt étant plus grand dans les tribunes de la Convention et se préparant plus considérable dans celles des Jacobins et de la Commune. Enfin, les gendarmes eux-mêmes, troublés par la scène qui venait de se passer, étaient moins rigides. Une pluie qui sur-

[1] Voy. notamment Beaulieu, *Histoire*, t. V ; et Morellet, *le Cri des familles*.

vint permit aux voitures de s'arrêter, les gardiens d'escorte se dispersèrent, l'on engagea les condamnés à se sauver, d'autres citoyens demandaient qu'au moins l'on tournât bride et qu'on reconduisît ces pauvres gens en prison.

C'est sur ces entrefaites que Hanriot serait survenu et qu'il aurait, à force de menaces, obligé les gardiens à reprendre leur marche vers la barrière du Trône.

Ce qui est plus sûr, c'est qu'en revenant vers l'Hôtel-de-Ville, il rencontra Payan, qu'un agent du Comité de Sureté Générale et un gendarme conduisaient à la Force. Hanriot délivra son complice et fit emprisonner les deux gardiens, après les avoir comblés de coups de plat de sabre. Dulac, qui *observait* la rue Saint-Antoine, entend raconter ces détails; il accourt à la Force. Le concierge lui affirme qu'ils sont vrais et que, de plus, lui, concierge, vient de recevoir de la Commune l'ordre de mettre en liberté Boulanger, général de la garde nationale parisienne, et Vilate, juré au Tribunal révolutionnaire, enfermés par ordre des deux Comités.

Hanriot, après quelques courses qu'il est difficile de préciser, était de retour sur la place de Grève. Il apprend que c'est au Comité de Sûreté Générale que Robespierre et les siens sont enfermés. Il s'écrie qu'il les délivrera. Il prend avec lui les gendarmes du Luxembourg, qui, depuis trois heures, sont en bataille sur la place. Deschamps, l'ami particulier, le *coureur*, comme on disait, de Robespierre, prend la tête de l'état-major, tandis que Martin, juge de paix de la section des Gravilliers, commande la gendarmerie [1]. On distribue les cartouches. On se met en route, par la

[1] Archives nationales F. 7, 4437. Montjoye, *Histoire de la conjuration de Robespierre.* Déclaration d'Ulrick. Déclaration de Dulac. Courtois, 2e *rapport,* p. 62-63.

rue Saint-Honoré, pour le pavillon de Marsan. Des acclamations suivent cette troupe enragée, et Massard, l'un des membres du Comité de surveillance de la section des Amis de la Patrie, crie : « Hardi, Hanriot! Nous te soutiendrons au péril de notre vie. »

Le général s'arrête à la barrière des Sergents. Il y trouve des ouvriers et leur dit qu'il y a des assassins payés pour égorger Robespierre [1]. Il se précipite au galop vers la place du Palais-Egalité (Palais-Royal), toujours suivi de sa troupe de quarante à cinquante hommes. Il aperçoit le conventionnel Merlin, de Thionville, et malgré ses protestations, que quelques contemporains nomment des supplications, il le fait mettre au poste du palais, occupé ce jour-là, par les forces de la section de la Montagne, section volontiers réactionnaire [2]. Deux autres conventionnels, Courtois et Robin, de l'Aube, qui dînent chez Berger, traiteur, rue Saint-Honoré, aperçoivent Hanriot se dirigeant vers le palais des Tuileries.

Ils descendent. Tandis que Courtois court jusqu'au poste du Palais-Egalité, où l'on a déjà relâché Merlin et où l'on se met aux ordres du député, Robin harangue une petite troupe de cinq gendarmes, commandés par Perlot, lieutenant. Il les entraîne avec lui vers le pavillon de Marsan [3].

Là, Hanriot avait pénétré assez aisément jusque dans la salle du Comité, où étaient enfermés Robespierre et les siens. Les gendarmes de garde n'avaient fait aucune résistance. Il avait craint, pourtant, qu'ils n'en fissent et avait donné ordre à sa troupe de mettre pied à terre.

Il était plus de cinq heures et pas encore six heures.

D'après un historien peu autorisé, Hanriot aurait

[1] Déclaration de Thomas. — [2] Discours de Merlin, le 9 au soir. — [3] *Rapport de Courtois* : Récit de Robin.

pénétré jusqu'à Robespierre, qui ne voulut pas le suivre. Il désirait qu'on le menât au Tribunal révolutionnaire. « Je saurai bien me défendre, » aurait-il dit.

L'ensemble des récits nous permet seulement de constater qu'en arrivant dans l'antichambre du Comité, Hanriot vit Amar, qui se sauva à toutes jambes, et Ruhl, qui sortit de la salle et s'écria : « Arrêtez-moi ce scélérat. » Hanriot va pour s'élancer sur Ruhl, le sabre en main; le perruquier-caporal, Tramblez, s'y oppose. « A moi, ma gendarmerie! » s'écrie Hanriot, qui se débarrasse de l'étreinte du zélé Tramblez. Ruhl avait disparu. Que se passa-t-il alors? Les sectionnaires de la Montagne arrivèrent-ils? Les gendarmes de Robin intervinrent-ils? Les grenadiers de la Convention se mirent-ils de la partie? Dossonville, premier agent du Comité, dit simplement [1] : « Je fis arrêter par ruse le chef de la force armée, Hanriot et ses aides de camp. » Toujours est-il que, vaincu aussi aisément qu'il avait été vainqueur, il fut bientôt, en compagnie de ses aides de camp, solidement garrotté [2].

Robin le fit conduire au pavillon de Flore, où se trouvaient Billaud-Varennes, Barère et quelques autres. On y reçut Robin assez mal. Le Comité ne tenait pas à attirer sur le pavillon Egalité les efforts que la Commune tenterait peut-être pour délivrer son général. On renvoya le prisonnier, toujours garrotté, au Comité de Sûreté Générale. Il traversa les cours au milieu des huées, car la foule commençait à être grande autour des Tuileries. Il était alors entre sept heures et sept heures et demie.

Cette foule, qui passait de la place du Carrousel

[1] *Papiers de mon cabinet.* — [2] Déposition d'Ulrick et du brigadier Jeannelle. *Mémoires* de Barras; *Dénonciation* de Lecointre.

au jardin des Tuileries, par le corridor du pavillon de l'Horloge, était agitée de sentiments divers. Elle était incertaine, et bien des orateurs dévoués à la Commune cherchaient à l'entraîner. L'un d'eux, vêtu d'une redingote bleue à collet rouge, se prit de querelle avec un autre individu vêtu également de bleu, mais en habit. Le premier saisit bientôt l'autre au collet, en criant : « A moi, les patriotes. — Je suis Poultier, du Nord, député, s'écrie le personnage en habit. — Et moi, je suis conseiller municipal, » dit l'autre, en se précipitant sur l'ex-prêtre Poultier, avec tant de violence qu'il le terrassa. Il allait l'étouffer, quand un nègre, et deux citoyens blancs, dont l'un se nommait Moelle, vinrent à son secours. On prit le municipal et on le mena au Comité de Sûreté [1].

Il était un peu encombré. On remarquait, du reste, que Hanriot échangeait des signes avec les députés Robespierristes. On fit passer ceux-ci dans une autre salle, et on leur donna à dîner. Puis on les dirigea vers diverses prisons : Couthon, à la Bourbe ; Saint-Just, aux Ecossais ; Le Bas, à la Conciergerie, où on ne voulut pas le recevoir ; Augustin Robespierre, à Saint-Lazare, où on le refusa aussi. Ces deux derniers se retrouvèrent à la Force.

Les administrateurs de police avaient résolûment pris parti pour la Commune. Faro, Henry, Lelièvre, Quesnel et le savetier suisse Wichterich avaient arrêté Micholle et un autre de leurs collègues, qui penchaient vers la Convention. Ils avaient écrit au maire qu'ils se mettaient à ses ordres, et recommandé aux concierges des diverses prisons de ne recevoir aucune lettre, ni aucune personne, et de ne laisser sortir qui que ce soit, sur l'ordre des Comités et sans l'ordre des administrateurs de police.

[1] *Discours* de Poultier, 9 Thermidor au soir. Montjoye, *la Conjuration*, etc. Toulongeon, *Histoire*.

C'est eux qui avaient donné, à cinq heures un quart de relevée, ordre de mettre en liberté Vilate, Boulanger et Lavalette [1]. Mais Dossonville, après avoir fait lier Hanriot, s'était dirigé vers la Force. Là, il avait si bien su intimider le concierge, qu'il l'avait décidé à désobéir aux ordres de la Commune, à garder Vilate et à recevoir les prisonniers de la Convention [2].

Robespierre aîné avait été conduit, vers sept heures, par Chanlaire, agent du Comité, Filleul, huissier, et Lemoine, gendarme, au Luxembourg, où on le refusa et d'où on le renvoya à la Mairie.

Là, il est reçu avec acclamation par les administrateurs de police qui lui sont dévoués et qui interrompent un repas fort vif pour porter Robespierre en triomphe. Ils battent un peu le citoyen Chanlaire et l'huissier Filleul, qu'ils font trembler, en leur disant qu'il leur en cuira d'avoir porté une main téméraire sur le père du peuple [3].

En somme, à la tombée du jour, vers six heures, les affaires de la Commune sont extrêmement prospères. Le léger échec subi par la capture d'Hanriot va bientôt être réparé. Elle a, du reste, rendu la pareille à la Convention, en faisant emprisonner l'homme que celle-ci a nommé à la place d'Hanriot, Aymard, commandant de la cavalerie, et ami de Thuriot [4].

Nous savons, par le lieutenant Degesne, et nous verrons, par plusieurs autres témoignages et par bien des faits, que l'enthousiasme est grand à cette heure parmi les troupes déjà nombreuses qui sont rassemblées sur la place de Grève. » Ils faisaient éclater la joie la plus indécente, » dit le lieutenant de gendarmerie.

De plus, la société des Jacobins s'est assemblée à

[1] Courtois, 2e *rapport; Papiers inédits de Robespierre*, t. II. — [2] *Papiers de mon cabinet*. — [3] Déclaration de Chanlaire. — [4] Archives nationales, A. F. II, 47.

cinq heures, en apprenant l'arrestation de Robespierre. Elle se déclare permanente, comme pour poser sa puissance en opposition avec celle de la Convention, qui a déclaré aussi sa permanence. Elle nomme pour son président, Vivier, très-dévoué aux Robespierristes.

Dès son premier acte, elle indique nettement la situation qu'elle veut prendre. Une lettre du Comité de Sûreté Générale lui demande le manuscrit du discours que Robespierre a lu la veille au soir, à la Société. Celle-ci refuse, en se déclarant impertinemment *incompétente*.

Pendant ce temps, le pouvoir exécutif de la Commune, — le maire, l'agent national, les substituts, — a pris toutes les mesures préparatoires. Il est opportun que le Conseil général de la Commune de Paris paraisse et prenne la direction du mouvement. On le convoque. Il était cinq heures et demie.

CHAPITRE XI

LA SOIRÉE DU 9 THERMIDOR.

Le chroniqueur de cette mémorable soirée du 9 Thermidor est forcé de se jeter un peu en dehors des pratiques habituelles du récit historique. Il n'a pas un fait principal auquel on puisse tout rattacher, auquel tout concourre ou duquel tout parte. Il est dans la situation d'un historien militaire chargé de raconter une bataille où les deux armées en présence voient leurs bataillons rompus, et travaillent au gain de l'affaire par des élans individuels en dehors de tout effort d'ensemble.

Le soir du 9 Thermidor, les centres d'action et d'intérêt sont multiples. Le mouvement est partout. Les scènes sont innombrables, et le drame est intense en chacune de ces scènes. On voit bien les deux groupes principaux : la Commune de Paris et la Convention. Mais il y a aussi les Jacobins, il y a les Comités de Salut Public et de Sûreté Générale. Il y a les 48 sections entre lesquelles le territoire de Paris est divisé; dans chacune de ces sections, nous avons, outre l'Assemblée générale, les quatre Comités, révolutionnaire, civil, de bienfaisance et de correspondance, dont les deux premiers ont une grande importance et une action qui peut être particulière. Il y a, dans chacune de ces sections, les autorités civiles et les autorités militaires, et, dans la force militaire de la section, le simple garde et le canonnier qui ne marchent pas nécessairement d'accord.

Il y a la gendarmerie, les vétérans, les gens du 10 août, les vainqueurs de la Bastille, les ouvriers de la fabrique de Grenelle, les jeunes élèves de l'Ecole de Mars au camp des Sablons. Il faut visiter les prisons où la vie est si active, la population si nombreuse, où l'intelligence, les lettres et les arts de la France sont si grandement représentés, et dont les chroniques constituent une page si importante de l'histoire d'alors.

Il faudrait que l'historien fût partout, sur les places, dans les rues, au théâtre, au coin même du foyer domestique. Il ne s'agit pas seulement d'un temps anarchique où les forces sont éparpillées : la lutte de Thermidor est une guerre d'opinion, sur une question obscure, où chacun hésite, où les deux partis ont les mêmes mots d'ordre, les mêmes accusations et les mêmes ripostes. La question n'est pas posée, en effet, entre la république et la monarchie, ni entre quoi que ce soit de défini, et entre quoi que ce soit de formulé : les uns et les autres des combattants prétendent défendre également la Révolution, la Terreur ; ils se reprochent également d'être des traîtres, des contre-révolutionnaires ; et la Convention et la Commune qui sont en présence ont, en légalité révolutionnaire, des droits différents, sans doute, mais égaux. Enfin, et c'est ce qui augmente l'étrangeté de cette guerre, l'opinion qui ne paraissait pas représentée, le parti qui ne pousse pas un cri, dont les soldats sont presque impossibles à trouver, remporte la victoire disputée par deux ennemis qui ne songeaient pas à lui. Robespierre et Billaud-Varennes, la Commune et la Convention, les Jacobins et les Comités se battent pour savoir qui va guider plus avant la Révolution et diriger la Terreur, et c'est la Terreur qui meurt et la Révolution qui s'arrête.

Entrons d'abord à l'Hôtel-de-Ville. C'est de là que part l'attaque. Le procès-verbal officiel de la Commune

pendant la soirée du 9 et la nuit du 9 au 10 Thermidor nous a été conservé par une véritable bonne fortune. Nous allons le donner *in extenso*. Il renferme le récit très-sec des événements de cinq heures du soir à deux heures et demie du matin. Ce sera la ferme colonne autour de laquelle notre récit s'enroulera. Nous viendrons retrouver nos personnages et reprendre notre narration au commencement de la soirée, soit pour expliquer les incidents indiqués dans le procès-verbal, soit pour en noter d'autres, soit pour courir à la Convention, aux Comités, aux Jacobins, dans les sections, dans les théâtres, dans les rues.

Nonidi, 9 Thermidor, 5 heures et demie de relevée [1].

Le maire occupe le fauteuil, annonce le motif de l'assemblée. Il déclare qu'il a reçu un décret de la Convention qui le charge de veiller à la sûreté de la Convention. Il rappelle au Conseil le courage qu'il a montré dans les circonstances les plus dangereuses. Il expose le danger où la malveillance a exposé la patrie.

Sur le réquisitoire de l'agent national, le Conseil arrête que deux membres du Conseil se rendront dans la Place pour inviter les citoyens à s'unir à ses magistrats pour sauver la patrie et la liberté.

Un membre propose et le Conseil arrête qu'il sera rédigé sur-le-champ une adresse au peuple de Paris pour l'éclairer sur ses vrais intérêts et le prémunir contre les dangers de ses ennemis. Le Conseil Général nomme à cet effet le citoyen Paris et l'agent national afin de lui exposer le danger de la patrie.

Sur la proposition de plusieurs membres, le Conseil Général arrête que, sur-le-champ, les barrières seront fermées.

Le secrétaire-greffier donne lecture d'un arrêté du Comité de Salut Public et de Sûreté Générale réunis qui porte que les six chefs de légion n'enverront pas, selon l'ordre d'Hanriot quatre cents hommes à la Maison-Commune, le Conseil général ne reconnaissant pas l'ordre des Comités de Salut Public et de Sûreté Générale réunis, arrête que les porteurs

[1] Archives nationales, F. 7. 4433.

d'ordre, adjudants et commandants de bataillons seront arrêtés sur-le-champ.

Le Conseil arrête que, sur-le-champ, les pièces de canon de la section des Droits-de-l'Homme seront sous le commandement du commandant Eudes, capitaine.

Le Conseil Général arrête que le commandant de la section des Droits-de-l'Homme, qui a refusé de laisser sortir les pièces de canon, sera arrêté sur-le-champ.

Le Conseil Général arrête que toutes les autorités constituées viendront, sur-le-champ, prêter le serment de fidélité au Peuple dans son sein.

Le maire donne lecture d'un décret de la Convention nationale qui ordonne l'arrestation de Hanriot, son état-major, de Boulanger, de Dumas, Daubigny, Lavalette, Dufraisse, Prosper Sijas et d'autres patriotes, le Conseil Général arrête : les dits citoyens sont sous la sauvegarde du peuple.

Le Conseil Général arrête que le porteur du décret de la Convention nationale, qui est un officier de la gendarmerie, et qui se nomme Leduc, sera arrêté sur-le-champ.

Les citoyens gendarmes de la 32e division prêtent le serment de fidélité au Peuple, au milieu des plus vifs applaudissements.

La 1re division (gendarmerie des tribunaux), prête aussi le serment de fidélité au peuple et le Conseil le reçoit.

Les citoyens Paris et l'agent national donnent lecture de l'adresse qu'ils avaient été chargés de rédiger pour éclairer le peuple sur les conspirateurs. Le Conseil l'adopte à l'unanimité.

Le Conseil Général nomme provisoirement Chardin pour remplacer Boulanger, qui vient d'être arrêté, et pour aider Hanriot dans ses fonctions importantes.

Un membre annonce que Robespierre, Couthon, Saint-Just, Hanriot et autres patriotes sont entre les mains des Comités de Salut Public et de Sûreté Générale, et demande que le Conseil avise aux mesures les plus promptes de retirer, sur-le-champ, les amis du peuple de la captivité.

Le Conseil applaudit à cette proposition.

Le Conseil Général arrête que le tocsin de la ville sonnera sur-le-champ pour avertir tous les bons citoyens de se réunir à la Maison-Commune.

Le Conseil Général arrête que les quarante-huit sections sont convoquées sur-le-champ pour délibérer sur le danger de la patrie.

On donne lecture d'un arrêté du Comité de Salut Public qui intime l'ordre qu'Hémar, officier de la cavalerie de la

gendarmerie nationale, fut élargi, étant retenu chez Hanriot. Le Conseil passe à l'ordre du jour, et ordonne l'arrestation du porteur d'ordres.

Le Conseil Général arrête qu'il sera écrit à tous les membres de la Commune du 10 août, pour les inviter à venir délibérer sur les dangers de la patrie.

Charlemagne ayant occupé le fauteuil, le Conseil Général arrête que le citoyen maire et Coffinhal se transporteront sur la place de la Maison-Commune pour y annoncer aux officiers de la gendarmerie que la patrie est en danger, et s'unir avec le Conseil pour la sauver.

Le Conseil nomme Bernard et Lauvin, du Muséum, pour se transporter à la Société des Jacobins, lui annoncer que le Conseil Général de la Commune est insurgé contre les nouveaux conspirateurs et les inviter à correspondre avec lui.

Le président reçoit le serment de Lauvin et de Devieux, en qualité de juges et de membres du Conseil, de s'unir au Conseil pour sauver la chose publique.

Le Conseil Général ordonne au citoyen Sanson fils, capitaine des canonniers de la section du Faubourg-du-Nord : amener, sur-le-champ, à la Maison-Commune deux pièces de canon.

Le Conseil Général arrête que les sections enverront sur-le-champ d'heure en heure, deux commissaires au Conseil pour correspondre avec lui.

Le Conseil Général arrête que le citoyen Gobert, commandant la section des Marchés, fera, sur-le-champ, amener ses pièces de canon à la Maison-Commune.

Le Conseil Général arrête que, sur-le-champ, les autorités constituées des quarante-huit sections se rendront dans le sein du Conseil pour y prêter serment de se réunir à lui afin de sauver la patrie.

Le Conseil Général arrête que les commandans des sections se rendront, sur-le-champ, dans son sein, pour y prêter le même serment.

Une députation du Comité révolutionnaire de la Maison-Commune prête le serment de se réunir à lui pour sauver la patrie. Le Conseil y applaudit.

Le Conseil Général arrête que le commandant de la section des Droits-de-l'Homme, qui avait refusé de laisser sortir les pièces de canon de cette section, sera arrêté; en outre, que six gendarmes, avec un officier de paix, seront envoyés pour cet effet.

Le Conseil Général arrête qu'il sera fait mention au procès-verbal de la soustraction qui a été faite de la première liste

des membres du Conseil présens à la séance, et rend le secrétaire-greffier garant responsable de la perte de la seconde liste qui vient d'être ouverte.

Le Conseil général arrête que, sur-le-champ, il sera dressé une liste des sections qui viendront au Conseil, pour connaître celles qui veulent sauver la patrie avec lui.

Le Conseil général arrête que Fauconnier, chef de la 1re légion, sera mis sur-le-champ en état d'arrestation.

Le Conseil général arrête que les officiers de la force armée sur la place de la Maison-Commune se rassembleront, sur-le-champ, pour y recevoir l'ordre du Conseil pour cette nuit.

Deux membres du Comité révolutionnaire de la section des Amis-de-la-Patrie viennent demander des ordres; le Conseil applaudit à cette démarche.

Les citoyens Lardon, membre du Comité révolutionnaire de la section du Finistère, et Lallemand, de la section de l'Observatoire, prêtent le serment de sauver la liberté avec le Conseil.

Ici nous trouvons bâtonnées les lignes suivantes : « Le Conseil nomme Giaud pour remplacer Lavalette dans ses fonctions militaires; il prête le serment, le Conseil lui en donne acte. »

Le président donne lecture d'une lettre de l'administration de police qui annonce qu'elle a mis en liberté Vilat et Boulanger, et qu'elle envoie Couthon à la Commune, quoiqu'il ait été décrété d'accusation.

Le Conseil arrête que Giaud est nommé adjudant-général provisoire pour sauver la patrie, et reçoit son serment et arrête qu'il ira chercher Couthon à la Mairie avec la force armée. Le citoyen Payan, frère de l'agent national, est présenté au Conseil pour être aide de camp du général Giaud. Il est adopté sur-le-champ et prête son serment.

Le Conseil général arrête que la nomination du général provisoire Giaud sera, sur-le-champ, envoyée aux 48 sections.

Le Conseil général arrête que, sur-le-champ, on mettra la consigne sur toutes les portes de la Maison-Commune, et que l'on laissera entrer mais non sortir.

Le Conseil général arrête que les citoyens gendarmes iront chercher à la Mairie les représentants du peuple Couthon et Robespierre.

Le citoyen Quincy, de la section de Mutius-Scévola, est nommé pour être aide de camp du général provisoire Giaud. Il prête son serment.

Le commandant de la section de la Réunion prête le serment et le Conseil lui en donne acte.

Le Conseil général arrête que l'on prêtera sur-le-champ, sur les Droits de l'Homme, le serment d'anéantir la faction et les conspirateurs nouveaux qui veulent assassiner le peuple et la liberté.

Une députation de la Société des Jacobins est présente dans le sein du Conseil général; elle exprime le vœu des hommes libres, qui est de vaincre ou de mourir plutôt que de subir le joug des conspirateurs. Elle annonce que la Société des Jacobins s'est déclarée en permanence (*Vifs applaudissemens*).

Toutes les autorités constituées réunies et la force armée de la section de l'Indivisibilité demandent à prêter serment au Conseil. Ils jurent de mourir pour la liberté et pour sauver le peuple. Le Conseil reçoit leurs sermens au milieu des plus vifs applaudissemens.

Les citoyens Le Moinne, Jean, Poussaud, Goupinot, adjudans des vétérans, prêtent le serment et le Conseil le reçoit avec satisfaction.

Le Conseil Général arrête que le nommé Thouret, commandant de la section du Muséum, sera mis, sur-le-champ, en état d'arrestation.

Le citoyen Charlemagne fait lecture d'une adresse des habitans de Belleville, dans laquelle ils protestent de leur dévouement à la chose publique, et qu'ils voleront au secours de leurs frères de Paris avec tout le zèle de vrais républicains. Le Conseil applaudit au courage et au patriotisme des habitants de Belleville, et arrête la mention civique au procès-verbal; il assure la commune de Belleville de la réciprocité des sentimens de celle de Paris. Le président donne l'accolade fraternelle à l'orateur de la députation, au milieu des cris de : « Vive la République! »

Un membre annonce que Hanriot, commandant général, et sept autres patriotes, vont paraître dans le sein de la Commune.

Le citoyen Moenne annonce que on avait donné ordre au commandant des canonniers d'amener des pièces de canon, et que le commandant a fait faire bataillon *quarré* et présenté la bayonnette sur la poitrine. Il demande que des citoyens soient nommés, pour aller à la section des Droits-de-l'Homme sommer le commandant d'amener les pièces de

canon. Les citoyens nommés sont Gency et Mercier, du Finistère, Gibert et Michel. Les canonniers de la section des Droits-de-l'Homme prêtent serment, le Conseil leur en donne acte.

Le citoyen Louvet demande que le Conseil nomme un comité d'exécution pour le salut de la République. La proposition est adoptée. On demande que le comité soit composé de neuf membres. Les citoyens sont : Payan, Coffinhal, Louvet, Le Rebours, Legrand, Chatenay, Desboisseaux, Arthur.

Un membre annonce que Dumas et Saint-Just sont encore en arrestation. On propose que les patriotes aillent les délivrer sur-le-champ.

Les citoyens du faubourg Antoine se présentent au Conseil et annoncent qu'ils se sont levés en masse et qu'ils ne connaissent que leur République une et indivisible, et qu'ils ont besoin qu'on les conduise dans le gouvernement révolutionnaire.

La section des Quinze-Vingts prête serment.

Le Comité révolutionnaire de la section des Gravilliers annonce qu'il a juré de mourir à son poste.

Le Conseil général arrête que le geôlier de la Force sera traité de traître s'il ne livre à l'instant les clefs de la Force.

Le citoyen Bernard demande que l'on envoie des membres du côté de la Convention pour voir ce qui s'y passe. Sa proposition est adoptée.

Le citoyen maire annonce que le citoyen Robespierre jeune est dans le sein du Conseil.

Un membre fait une motion d'ordre et demande que le geôlier de la Force soit renvoyé à l'administrateur de police, qui devra examiner sa conduite. Sa proposition est adoptée.

Le citoyen Robespierre jeune fait un discours dans lequel il déclare avoir été arrêté non par la Convention nationale, mais par des traîtres qui conspirent depuis cinq ans. Son discours est vivement applaudi.

Le citoyen maire demande qu'une députation soit chargée d'aller chercher Robespierre aîné et de lui observer qu'il ne s'appartient pas, mais qu'il doit être tout entier à la patrie, au peuple. On demande que des commissaires soient nommés.

Plusieurs sections se présentent pour réunir leurs efforts à ceux de la Commune, entre autres celles de Châlier, du Nord, des Sans-Culottes et Finistère. Elles prêtent le serment et le Conseil leur en donne acte. Section du Faubourg du Nord, comité révolutionnaire et comité civil réunis.

(Ici un passage bâtonné qui indique que Maximilien refuse

de se rendre aux désirs du Conseil : « Le citoyen Lasnier, qui a été député vers le citoyen Robespierre aîné, a chargé Coffinhal de lui annoncer... que Coffinhal est chargé de confirmer au Conseil qu'on le laisse entre les mains de l'admi... »)

Le citoyen Hanriot se présente au Conseil, et est reçu au milieu des applaudissemens redoublés. Le citoyen Coffinhal prononce un discours souvent interrompu par les applaudissemens, et annonce qu'il a délivré les patriotes.

Sur la demande du citoyen Coffinhal que les gendarmes des tribunaux viennent déposer leurs armes, le Conseil Général arrête le renvoi au Comité d'exécution.

La section de la Fraternité annonce qu'elle est debout et qu'elle veille pour la patrie.

La section du Panthéon-Français annonce qu'elle est aussi debout et qu'elle sauvera la patrie.

On demande qu'il soit envoyé une députation à la Société des Jacobins.

La Société des Jacobins et les tribunes prêtent le serment de mourir plutôt que de vivre sous le crime. La députation est reçue au milieu des applaudisssemens universels.

Le citoyen Chuppin, canonnier de Bon-Conseil, vient annoncer que la Commune doit être entourée par ordre du Comité de Sûreté Générale, et que les membres de la Commune doivent être mis, par un décret, hors la loi pour avoir accueilli Robespierre et le général Hanriot.

Les sections Marat, Poissonnière et Popincourt annoncent qu'elles sont debout et qu'elles veillent pour le salut de la patrie.

Un citoyen vient déposer sur le bureau la proclamation faite par arrêté du Comité de Salut Public. Plusieurs membres en demandent la lecture, qui en est donnée sur-le-champ.

On donne lecture d'un arrêté du Comité d'exécution de la Commune, qui demande la nomination de douze membres pour être chargés de l'exécution des arrêtés dudit comité. Le Conseil adopte cette proposition. Il nomme à cet effet les citoyens...

Le Conseil général arrête que la proclamation rédigée par le Comité d'exécution sera communiquée aux communes environnantes.

La Commune de Choisy-sur-Seine vient demander des explications sur la situation actuelle de l'opinion publique. Le Conseil lui annonce que le peuple est debout pour sauver la patrie.

Le Conseil général admet dans son sein le commandant

de la section des Droits-de-l'Homme, qui s'est refusé de laisser aller les pièces de canon à plusieurs réquisitions qui lui en avaient été faites par le Conseil général. On le renvoie au comité d'exécution.

On communique un arrêté du Comité d'exécution qui intime à Hanriot l'ordre de punir Hémar et un de ses adjudans. Le Conseil l'adopte.

Le Conseil Général renvoie au Comité d'exécution un individu infâme qui a tenu des propos tendant à allumer la guerre civile.

Le Conseil arrête qu'il fera faire sur-le-champ de fréquentes patrouilles.

Le Conseil Général donne acte au citoyen Maxime Suret, commandant en chef de la section de l'Observatoire, du serment qu'il a prêté dans le sein du Conseil général de s'opposer aux complots des conspirateurs.

Le comité révolutionnaire de la section de Popincourt jure de defendre la patrie, les fidèles amis du peuple, et de mourir à leur poste.

Le commandant en second de Bercy, nommé Legrand, et le citoyen Ringot, commissaire de cette même commune, prêtent le serment de fidélité au peuple, et le Conseil leur en donne acte.

Une députation de la section de l'Observatoire se présente au Conseil et dépose sur le bureau la proclamation de la prétendue Convention nationale qu'elle a refusé de publier. Mention civique au procès-verbal.

Robespierre, Couthon, Saint-Just, Lebas se présentent au Conseil Général. Ils y sont reçus par les plus vifs applaudissemens.

Les commissaires de la section de la Fraternité viennent exprimer au Conseil leurs sentimens d'union et de fraternité de la part de cette section, qui jure de mourir pour sauver la patrie. Mention au procès-verbal.

Sur la proposition d'un membre, le Conseil arrête que la façade de la Maison-Commune sera sur-le-champ éclairée, et arrête en outre que le présent arrêté sera envoyé à la commission exécutive.

Les deux commissaires du comité civil de la section des Arcis ont été arrêtés sur la place de la Maison-Commune, faisant la prétendue proclamation de la Convention nationale. Ils ont été sur-le-champ envoyés à la commission d'exécution.

Et sur la proposition d'un membre, le Conseil arrête que la commission d'exécution enverra des commissaires pour

éclairer la section des Arcis sur les véritables intérêts du peuple et sur les dangers de la patrie.

Une députation de la Société des Jacobins vient, au nom de cette Société, toujours attentive au bonheur du peuple, inviter le Conseil à prendre des mesures vigoureuses pour déjouer les manœuvres des monstres perfides de la Convention, qui se répandent dans les sections pour égarer les citoyens.

Mention civique de cette sollicitude fraternelle.

Plusieurs canonniers paraissent disposés à se retirer dans leurs sections. Sur la motion d'un membre, le Conseil général arrête qu'il sera nommé une députation qui se transportera sur la place de la Maison-Commune, pour inviter, au nom de la patrie, ces citoyens à ne pas quitter un instant leur poste, et le Conseil nomme pour cette députation les citoyens Cellier, Barré et Le Pauvre.

Une nouvelle députation de Jacobins paraît au Conseil sur les deux heures et demie du matin pour s'informer de la situation des choses. Un membre observe que dans un moment aussi critique, ces patriotes ne devaient pas seulement agir par députation, mais qu'ils devaient tous se réunir pour former une masse imposante d'amis de la liberté, et, sur sa demande, le Conseil arrête que les citoyens Paris et Jérôme se rendront avec la députation aux Jacobins, pour les inviter à se réunir à leurs frères du Conseil général.

Voilà la Commune de Paris en cette crise de Thermidor. Ce procès-verbal c'est, si je puis le dire, le squelette de l'histoire. Ajoutons les détails, qui seront la chair et la couleur, et qui expliqueront le dessous et les entours des évènements dont ce document donne, si précieusement, l'ordre et la marche.

Notons d'abord combien le mouvement paraît aller en grandissant jusqu'au retour d'Hanriot. Les décrets se succèdent toujours plus affirmatifs de l'autorité communale et plus dédaigneux des Comités et de la Convention. On saisit bien quelques points faibles. Le citoyen Fauconnier et son collègue de la section des Droits-de-l'Homme font résistance, et la soustraction des listes de présence peut porter à croire que l'affaire ne paraît pas sûre et que l'on veut enlever les docu-

ments compromettants. Nous verrons encore d'autres faits analogues. Mais ce sont des détails perdus dans la masse des faits qui marchent vivement dans le sens favorable à la Commune. Bientôt le mouvement se ralentit, l'incapacité de Hanriot se démontre de plus en plus. Le Conseil Général a tiré de son sac révolutionnaire toutes les vieilles malices démocratiques; il n'y trouve plus rien. Il ne se rencontre pas un homme, pas une idée. L'hésitation de Robespierre à se rendre à la Commune doit décontenancer les chefs. Son arrivée fut plus dangereuse encore. Le mouvement, déjà ralenti, s'égare dans les hésitations.

Toutefois, la Commune et Robespierre sont encore de beaucoup les plus forts. Voyons comment on va utiliser cette supériorité de force.

Les mesures militaires prises par Hanriot avaient produit leur effet. Le rappel battait dans telle section, la générale dans une autre. Tout Paris commençait à se remplir de murmures. Enfin, vers six heures, le toscin fit entendre son appel lugubre dans les sections qui avoisinent la place de Grève et la Maison-Commune. C'était le grand cri d'alarme, l'annonce officielle que la Révolution était en gestation d'un nouvel et plus anarchique gouvernement.

En effet, le maire avait ouvert la séance par un discours où il disait : « Citoyens, c'est ici que la patrie a été sauvée au 10 août et au 31 mai. Elle est plus que jamais en danger ; c'est encore ici qu'elle sera sauvée. » Et après un instant d'hésitation, après avoir même promis d'obéir à un ordre de la Convention qui l'appelait à sa barre, il avait senti que la Commune était la plus forte; il avait déchiré ce qui restait du pacte social. Il avait montré au Conseil général et au peuple réuni dans les vastes tribunes de l'Hôtel-de-Ville la Déclaration des Droits de l'Homme; et prenant dans ses mains cette charte de la République, il avait lu :

« Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est pour le peuple le plus sacré et le plus indispensable des devoirs [1]. »

Au nom de cet article de la Déclaration, la Commune s'investissait d'un pouvoir supérieur à tous les pouvoirs.

A partir de sept heures et demie, la place de Grève et les quais voisins, remplis d'une foule de curieux et d'enthousiastes, fourmillant des soldats que la prévoyance d'Hanriot y avait rassemblés dès le matin, virent arriver les troupes des sections et de l'artillerie parisienne que les ordres de l'état-major, aidés par le toscin, amenaient.

C'était d'abord la compagnie des canonniers de Mutius Scœvola, commandée par Cosne-Pionnier, adjudant instructeur de l'artillerie parisienne, par Carlier, capitaine et Monvoisin, sous-lieutenant. Elle est bientôt suivie par un grand nombre d'autres troupes de canonniers. Coffinhal dira quelques jours plus tard, dans sa prison, que la Commune avait complètement à sa disposition dix-sept de ces compagnies.

Les sectionnaires des Sans-Culottes, ceux du Muséum, ceux des Amis de la Patrie, arrivent ensuite. Et quand, vers dix heures, les canonniers de la section des Droits-de-l'Homme, cédant enfin aux injonctions de la Commune, auxquelles le commandant avait résisté jusque-là, débouchèrent sur la place de Grève, au son du tocsin, qui n'avait pas encore cessé à onze heures, ils s'émerveillèrent du « grand nombre d'artillerie et de force armée qui remplissait la Place. » N'oublions pas les gendarmes, ceux de la 32e division, qui, leur chef Louvet en tête, nous sont désignés particulièrement comme très-dévoués à la Commune, au début de l'affaire [2].

[1] Déclaration des secrétaires de la Commune. — [2] Archives nationales.

Pour remplacer provisoirement Hanriot, retenu par l'ennemi, la Commune nomme Giot, adjudant général de la 1re légion, section Marat ou du Théâtre-Français. Il était alors de garde au Temple; on l'envoya chercher et on le nomma par acclamation. C'était — je ne trouve pas de meilleure expression — une vieille culotte de peau. Bon soldat rompu à la discipline, faisant volontiers profession de patriotisme, toutefois inepte, non-seulement incapable d'initiative, mais inhabile à interpréter intelligemment les ordres donnés. Il avoue, du reste, naïvement« qu'il ne comprend rien à ce qui se passe, et qu'il y perd la tête [1]. »

Pourquoi un choix si ridicule? c'est qu'il fallait, avant tout, à Robespierre et aux chefs de la Commune des généraux dociles, aisément asservis et absolument nuls. En un moment d'émeute surtout, à une époque où la France, déjà lassée de la folie furieuse des Sans-Culottes, s'étonnait de ne pas voir un homme prendre résolûment le pouvoir [2], les princes de la démagogie redoutaient plus que jamais le militarisme, et ils cherchèrent avant tout à ne pas mettre une épée puissante aux mains d'un homme intelligent et ferme. Il fallait trouver un digne remplaçant de l'inepte Hanriot, et l'on trouva Giot, dont l'incapacité continua ce que la sottise de l'autre avait commencé, je veux dire qu'ils parvinrent, à eux deux, à détruire pièce à pièce la plus formidable position que jamais révolte, émeute ou révolution ait pu désirer.

Ce n'était pas l'activité qui manquait à la Commune. En dehors même du procès-verbal officiel, nous avons retrouvé bien des ordres et arrêtés.

« Après avoir invité les commandants de la force armée des sections et les autorités constituées *de* venir

[1] Archives nationales. Pétition de la femme Giot. — [2] *Mémorial* de Gouverneur Morris.

dans son sein prêter le serment de sauver la patrie, » le Conseil général mande à tous les citoyens de s'assembler, au son du toscin, dans leurs arrondissements respectifs, et d'attendre là les ordres de la Commune.

Il avait ordonné ensuite de faire fermer les barrières. Grande et effrayante mesure pour le peuple parisien! Elle séparait Paris et la Convention du reste de la France. C'était l'état de siége décrété par la Commune, et l'invitation à la population d'avoir à en finir le plus tôt possible : sous peine de mourir de faim et de langueur, le commerce étant interrompu, les approvisionnements difficiles.

Elle veillait à tout, en ce moment, cette Commune. Tantôt elle recommandait que l'on fît de fréquentes patrouilles, tantôt elle ordonnait qu'on saisît tous les émissaires de la Convention, tantôt elle insistait pour qu'on arrêtât toutes les presses des journalistes [1].

Elle cherche à se mettre en communication étroite avec le Tribunal révolutionnaire; elle veut avoir pour elle l'accusateur public comme elle a le président. Mais Fouquier est un trop habile homme pour se compromettre [2], il ne voit pas encore clair dans la situation; et s'il constate que la Commune est évidemment et incomparablement la plus forte, pourtant son esprit critique n'est pas complétement satisfait.

Il sait que les tribunes ne se remplissent pas vite. Il a fallu que Payan et un autre municipal descendissent sur la place pour haranguer la populace et l'engager à venir voir comment ses mandataires sauvent la patrie [3].

De plus, le Conseil général de la Commune se compose de 48 officiers municipaux et de 96 notables. Or sur ce nombre, 91 seulement sont présents; une autre

[1] Archives nationales, F. 7, 4433. — [2] Mémoires, p. 9. — [3] Rapport des secrétaires.

liste n'en donne que 81 ; et encore plusieurs, qui ont signé, se sont empressés de partir quand ils ont vu la tournure violente que prenaient les choses. Leur prudence était, du reste, imitée par les chefs mêmes du mouvement : le président Dumas avait fait partir sa femme pour la Suisse, et le soir même du 9 Thermidor, à neuf heures, l'agent national Payan faisait déménager son argenterie, que son frère portait au Petit-Luxembourg [1].

Nous signalons ces petits faits, parce qu'ils sont en contradiction avec l'ensemble des autres, qui, à cette heure, pour des yeux moins défiants que ceux de Fouquier, paraissent affirmer la victoire de la Commune. Lubin, substitut de l'agent national, revient de l'Assemblée et raconte qu'elle est dans la consternation, ce qui est vrai. Bernard, un des membres du Conseil général, a visité, non pas l'Assemblée, mais les dehors de la Convention. Il vient démontrer qu'elle ne saurait échapper. Les issues en sont fermées par le peuple; elle est cernée par la population et gardée à vue par les Jacobins, dont « l'esprit est excellent et énergique [2]. » Enfin, les plus hauts employés du gouvernement l'abandonnent. Voici Le Rebours, directeur de la commission des Secours publics; il se présente à la Commune, et montre au Conseil général un portefeuille rempli de papiers qu'il jure contenir les preuves des intentions anti-révolutionnaires des Comités; il l'a soustrait, dit-il, au Comité de Salut Public dans l'intérêt de la patrie et de la Commune [3]. Nommons encore parmi ceux qui vinrent, dès le début, apporter au Conseil général les signes de bon augure, Chatelet, juré au Tribunal révolutionnaire et qui se vantait de soulever toute sa section pour la Commune [4].

[1] Archives nationales, F. 7 4437. — [2] Archives nationales. — [3] *Moniteur* du 14 Thermidor. — [4] Cambon, du Gard, *Acte d'accusation de Fouquier-Tinville.*

Pour soutenir l'élan, le maire et l'agent national entassent manifeste sur manifeste. Ils vont droit au fait :

« Les nommés Collot-d'Herbois, Amar, Léonard Bourdon, Dubarran, Fréron, Tallien, Panis, Carnot, Dubois-Crancé, Vadier, Javogue, *Fouchet*, *Grannet*, Moyse Bayle, seront arrêtés pour délivrer la Convention de l'oppression où ils la retiennent. On offre une couronne civique aux généreux citoyens qui arrêteront ces ennemis du peuple.

« Les mêmes hommes qui ont renversé le tyran et la faction Brissot anéantiront tous les *scellérats* désignés qui ont osé plus que Louis XVI lui-même, puisqu'ils ont mis en arrestation les meilleurs patriotes.

« Le peuple accuse les conspirateurs. Il demande leur arrestation. Il l'obtiendra. Voici les noms des conspirateurs : Collot-d'Herbois, Barère, Amar, Léonard, Bourdon [1], etc.

« Le Conseil général de la Commune proclame l'insurrection contre les oppresseurs du peuple qui veulent faire périr ses défenseurs.

« La Commune révolutionnaire ordonne, au nom du salut du peuple, à tous les citoyens, de ne reconnaître d'autre autorité qu'elle, d'arrêter tous ceux qui, abusant de la qualité de représentans du peuple, font des proclamations perfides et mettent hors la loi ses défenseurs.

« Déclare que tous ceux qui n'obéiront pas à cet ordre suprême seront traités comme ennemis du peuple. »

Ces citations suffisent pour juger les étapes qu'avait parcourues la Commune aux diverses périodes de cette soirée et de cette nuit.

Elle se met en relation non-seulement avec toutes les sections de Paris, mais avec la banlieue. Le faubourg Saint-Antoine lui envoie une lettre pour demander qu'on l'éclaire, « *affin* de ne pas tomber dans les pièges que les *ennemies* de la chose publique ne cessent de tendre. » Les citoyens de Belleville en font

[1] Archives nationales, F. 7, 4438.

autant. Ils écrivent à leurs frères de Paris, — à neuf heures et demie, — pour « solliciter d'eux la marche et la conduite de leurs frères de Belleville. » Ils ajoutent, tant la situation est indécise, qu'ils veulent répandre la dernière goutte de leur sang pour la représentation nationale. Le maître d'école Charlemagne, vice-président du Conseil général, se garde bien de donner connaissance de cette seconde partie de la lettre des frères bellevillois. Il se contente de les féciliter sur leur patriotisme. Mais les circonstances deviennent plus pressantes, et on écrit d'un autre style aux citoyens de Bercy : « Accourez à la Commune avec vos armes pour sauver la chose publique. » Pour les patriotes de Choisy, on dépense quelques fleurs de rhétorique : « Le point de réunion est à la Commune. Marchez avec vos canons, vos armes et vos âmes républicaines. »

L'élan ainsi donné, communiqué et entretenu, les mesures militaires prises, l'opinion échauffée, et la rhétorique, — la plus grande puissance de la Révolution, — cultivée suffisamment, la Commune avait encore deux choses importantes à faire, nommer un gouvernement et prouver sa force, non plus par des proclamations, mais par des coups. Il ne lui suffisait plus de saisir les agents de ses ennemis, il était temps de délivrer ses propres amis et ses alliés que l'ennemi avait en son pouvoir.

Avant tout, le Conseil avait besoin d'Hanriot qui, étant le général en chef, avait quelque autorité morale sur une certaine partie des sectionnaires et l'habitude de commander les autres. Il connaissait en outre tous les détails du plan convenu.

On demande donc à la Commune des hommes de bonne volonté pour aller délivrer et Hanriot et les députés qu'on croit encore enfermés au pavillon de Marsan. L'énergique Coffinhal se présente, et aussi

Lumière, juré, joueur de violon[1] et membre de la Commune. Il est environ huit heures. Ils descendent sur la place de Grève, rassemblent deux ou trois cents canonniers et quelques-uns des gendarmes de la division qui a fourni à Hanriot son escorte de l'après-midi. Fontaine, adjudant général, Fieffé, Cosne Pionnier, Brizard, adjudants, Monvoisin, capitaine, Carlier, lieutenant de Mutius Scévola, se mettent en tête. Quelques patriotes se joignent à eux, entre autres, Damour, juge de paix des Arcis, et le charron Félix, des Sans-Culottes, qu'on voit le sabre nu parmi les « petits canonniers. »

La troupe prend par la rue de la Verrerie.

En arrivant sur la place de la Convention, Carlier et Monvoisin placent leurs canons de chaque côté d'une guérite où se tient le canonnier de garde de la Convention, et tournent contre celle-ci même les deux canons d'honneur qui sont à poste fixe devant le pavillon de l'Horloge.

Douze pièces sont braquées contre le Comité de Sûreté Générale.

Une partie des canonniers, Cosne Pionnier, Damour, Coffinhal et Lumière en tête, pénètrent dans la petite cour qui précède l'entrée du Comité. Ils trouvent là le représentant Taillefer, qu'on maltraite un peu, Chaumette, employé du Comité, et Viton, citoyen de bonne volonté. On retient ces deux-ci et on se précipite dans le Comité, où l'on délivre Hanriot, son aide de camp Ulrick, et six autres officiers de son état-major.

Il est huit heures et demie. Il y a un peu plus d'une heure qu'Hanriot est prisonnier. Il commence naturellement par injurier les gendarmes qui le gardaient, et qui se sont laissés désarmer aussi aisément que

[1] *Almanach des gens de bien.* 1795.

leurs prédécesseurs de l'escorte d'Hanriot s'étaient laissés vaincre deux heures avant. La Révolution a changé la foi chrétienne en fatalisme; elle reconnaît tout droit à la force, et le succès est le Dieu Maxime. Les gendarmes jurent comme leurs prédécesseurs de mourir pour celui qui vient de les battre.

Hanriot leur pardonne, monte à cheval et vient en face du pavillon de l'Horloge. Pendant ce temps, Cosne Pionnier et Brizard font charger les canons à mitraille, allumer les lances. C'est alors que Vasseur, caporal d'une des compagnies, vint mettre son mouchoir mouillé sur la lumière et baisser la pièce, de crainte que le canon déjà amorcé et dirigé contre la Convention, ne partît par quelque accident.

Coffinhal, dit-on, essayait de persuader à Hanriot d'entrer à la Convention et de s'emparer de la salle des séances. C'eût été une victoire assurée. Les députés, les gens des tribunes n'eussent opposé aucune résistance sérieuse. Il y avait déjà quelques compagnies de sectionnaires aux environs des Tuileries, et de plus les cent hommes de la garde ordinaire de la Convention; mais, quoique Juliot et Lefèvre, qui commandaient ces quelques forces, fussent renommés pour leur énergie, il ne paraît pas que ces troupes eussent fait une défense sérieuse. Quel obstacle vint donc empêcher Hanriot d'en finir ainsi brusquement, sûrement et presque sans coup férir?

Il était général inepte, cela est vrai, et, comme le dit justement le conventionnel Paganel[1], il ne pouvait être autre qu'incapable pour obéir à un homme comme Robespierre. Mais il ne fallait pas une grande capacité ni une grande intelligence pour entrer dans une salle à peu près ouverte. Il était ivre, ajoute-t-on. Cela est vrai encore, bien que le temps qu'il venait de passer

[1] *Essais historiques*, t. II, p. 391.

en prison eût pû le dégriser un peu. Mais l'ivresse même eût dû le pousser à un coup de main.

Il ne faut donc pas se contenter de ces arguments trop complaisamment répétés par les historiens de la Révolution. Rendons justice même à Hanriot. Il eut de graves raisons d'agir comme il fit. Nous savons qu'un plan avait été arrêté, et, si nous en croyons Barère, Hanriot, avait juré sur sa tête de le faire réussir [1]. Or, Robespierre était tellement jaloux, tous les chefs de la démocratie étaient tellement défiants les uns envers les autres et la Terreur dominait tellement ceux qui l'utilisaient, que le général avait raison de n'oser rien changer aux lignes du plan tracé. On l'eût accusé de vouloir faire prédominer le *militarisme* et escamoter le succès dans l'intérêt de son ambition. Cela est tellement vraisemblable que nous avons trouvé un arrêté de la Commune ordonnant à Hanriot de se rendre immédiatement à l'Hôtel-de-Ville, et c'est peut-être cet arrêté qui décida de sa retraite.

On dit qu'il entra pourtant dans le palais (il le croyait encore vide, comme à l'heure où il avait été arrêté), et qu'il poussa même jusqu'à la pièce qui précède la salle des séances, mais, voyant celle-ci remplie, il s'empressa de s'éloigner.

Ce dernier trait est peut-être légendaire. Quoi qu'il en soit, il s'arrêta un instant dans la cour des Tuileries, et tandis que les membres du Comité de Salut Public, redoutant Hanriot, se sauvaient et se réfugiaient dans la salle même de la Convention, Hanriot montrait de son côté combien il appréciait la puissance de ce Comité.

Il avait pris la parole, et tout était si bizarre en ce temps, toute situation reposait tellement sur la ruse et le mensonge, qu'au moment où ses compagnons le

[1] Séance du 11 Thermidor, *Moniteur*.

pressaient de s'emparer de la Convention et où ceux qu'il représentait déclaraient les Comités déchus de tout pouvoir, Hanriot racontait à la foule assemblée devant le Pavillon de l'Horloge, qu'il venait non pas d'être arrêté, mais de causer tranquillement avec les Comités auprès desquels il avait été calomnié, et qui lui rendaient maintenant pleine justice.

Alors il arriva quelque chose de plus étrange encore, c'est que tous ces sectionnaires qui étaient accourus au secours de la Convention et qui venaient de honnir Hanriot, se mirent à chanter ses louanges et à maudire ses ennemis. « Il sut tellement profiter de cette espèce d'enthousiasme que, par une sorte d'élan spontané, il entraîna toute la troupe à sa suite, de façon que la Convention se trouva moins gardée que les jours du plus grand calme, car je crois qu'il ne lui resta que quelques compagnies de la section des Tuileries [1]. »

Au moment où toute cette foule de défenseurs de la Convention court se mettre aux ordres de la Commune, Barras arrive et crie : « N'écoutez pas Hanriot, il est hors la loi. » Un agent du Comité, Dominique de Merville, Amar, et plusieurs des collègues de Merville répètent ce cri [2]. Mais il se perd dans le bruit des chevaux, de l'artillerie et de la foule. Toute cette troupe se rend à la place de Grève. Damour porte en triomphe les cordes qui liaient Hanriot et crie que c'est sa couronne civique. Hanriot, lui, qui a su que Robespierre avait été mené au Luxembourg, s'y rend ; il ne l'y trouve plus. Il pique, toujours suivi de Coffinhal, jusqu'à la Mairie [3].

C'est là, on s'en souvient, que Maximilien Robespierre avait été conduit, après que Wichterich l'avait fait refuser à la prison du Luxembourg.

[1] Rapport de Dulac. — [2] *Mémoires* de Barras. — [3] Déclaration de Dumesnil, de Malot, de Louise Picard.

On a imaginé que ce refus était le résultat d'un plan très-machiavélique des Comités, afin d'avoir un prétexte pour mettre Robespierre hors la loi. Cette imagination est fondée sur des données peu précises. Un historien moderne dit le tenir d'un de ses amis, qui le tiendrait d'un Conventionnel, qui le tiendrait de Voulland, lequel se proclamerait l'auteur de ce beau plan.

Je crois bien Voulland capable de tout (et je n'oublie pas le jugement que l'ambassadeur d'Amérique portait sur les membres des Comités : *cette lie de l'humanité*), mais je le crois surtout capable de se vanter et de mentir. D'ailleurs, la série de gens par où a passé cette affirmation avant d'arriver jusqu'à nous ne permet d'en contrôler ni les termes ni même l'existence. Les Comités n'étaient pas assez les maîtres de la situation pour songer si loin ; ils avaient en ce moment trop de chances d'être vaincus pour prévoir les arrangements qui devaient suivre la victoire, et ils devaient surtout penser à ne pas donner à leurs ennemis l'aide énorme que Robespierre mis en liberté pouvait leur apporter.

On doit plutôt croire que l'administrateur de police, très-ami de Robespierre, aura voulu lui rendre service en ne le retenant pas prisonnier ; le concierge a obéi à l'ordre qu'il avait reçu de ses chefs naturels, et qui lui défendait de recevoir qui que ce fût sans un arrêté de la Commune.

Robespierre arriva au quai des Orfèvres au moment où le jour finissait, vers huit heures et demie.

« Un gendarme sort de la voiture et se rend au comité des administrateurs de la police (qui avaient là leurs bureaux). Il revient sur-le-champ avec trois administrateurs décorés de leurs écharpes. L'un d'eux ouvre la portière. Tout à coup se lève un homme égaré qui tenait un mouchoir blanc collé sur sa bouche,

et, de ses deux coudes, frappant ceux qui l'entouraient comme pour leur faire lâcher prise, il sortit le premier. C'était Robespierre.

« Quand il eut vaincu la résistance, il ne descendit point de la voiture, mais, sans toucher au marchepied, il s'élança dans la cour et fit avec précipitation volte-face vers la voiture. Il était blême et tout abattu.

« Les administrateurs l'accueillent avec les plus vives démonstrations d'amitié. L'un étend son bras droit derrière son corps et le presse affectueusement; l'autre le prend par-dessous le bras. C'est dans cette attitude qu'ils s'éloignent et dirigent leurs pas vers le comité en longeant les appartements du maire. L'un des administrateurs lui dit: « Rassure-toi donc. N'es-tu pas avec des amis [1]? »

Il ne tarda pas à se remettre et à s'occuper des affaires. Nous avons, en effet, une note, envoyée par les administrateurs de police, Tanchon, Faro, Bigand, Quesnel, à l'agent national, où ils disent que Robespierre est d'avis qu'on ferme les barrières, si elles ne le sont pas, qu'on s'empare de la poste, qu'on mette le scellé sur les presses et qu'on arrête les journalistes eux-mêmes.

C'est à peu près vers cette heure qu'Augustin Robespierre, délivré de la prison de la Force par deux membres de la Commune, faisait son entrée au Conseil général. Arrivé là, et reçu à grands applaudissements, il fit le discours dont le Procès verbal donne un résumé exact.

Au milieu de ces incidents, la Commune avait songé à établir un gouvernement. Elle avait nommé un Comité exécutif, lequel avait réclamé la nomination de douze personnes chargées de veiller à l'exécution de

[1] *La mort de Robespierre*, pièces justificatives.

ses ordres. Les douze avaient été choisis et mis sous la présidence du savetier Simon.

Après quoi on avait appris que Maximilien était à la Mairie. On avait désigné le conseiller Lasnier pour aller le chercher. Quelques citoyens, parmi lesquels Lécrivain, greffier du Tribunal révolutionnaire, se joignirent à lui. Nous donnons la copie exacte de la missive qu'ils étaient chargés de remettre à Maximilien :

Commune de Paris, le

L'AN DEUXIÈME DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE UNE ET INDIVISIBLE.

Agent national.

Le Comité d'exécution nommé par le Conseil a besoin de tes conseils, viens-y sur-le-champ.

Voici le nom des membres : Chatelet, Coffinhal, Le Rebours, Grenard, Legrand, Desboisseaux, Arthur, Payan, Louvet.

PAYAN ; *le maire de Paris*, P. LESCOT-FLEURIOT.

Au citoyen Robespierre, à la police.

Cette liste était bien faite pour ménager ce personnage ombrageux, puisqu'elle renfermait le nom de ses plus dévoués serviteurs. Nous avons vu qu'il refusa de répondre à cet appel. Il se trouvait fort bien où il était. Sa situation était légale. La Mairie était un lieu de détention, et comme les geôliers, c'est-à-dire les administrateurs de la police, étaient ses amis, il était en même temps prisonnier et libre. Il était donc en situation de profiter de la rébellion, si elle tournait bien, sans avoir eu l'air d'y participer effectivement, si elle tournait mal. Il aimait mieux paraître au Conseil en maître, en régulateur, après la victoire, que se trouver dans la mêlée, au milieu de toute cette populace déchaînée, dont quelques chefs pouvaient fort bien avoir des ambitions en contradiction avec la sienne.

Mais surtout, s'il était définitivement vaincu, comme il n'avait violé aucune loi, on ne trouverait aucun tribunal pour le condamner, et il pouvait revenir, comme il en était advenu jadis à Marat en circonstance analogue, à la Convention, plus puissant que jamais. Billaud le dit fort bien : « s'il fût resté dans sa prison, qui peut calculer les chances favorables que son ascendant lui eût procurées! » En se soustrayant à son mandat d'arrestation, Robespierre courait chance d'être mis hors la loi, c'est-à-dire exécuté sans jugement.

C'est sur ces entrefaites qu'Hanriot et Coffinhal arrivaient à la Mairie. Ne pouvant vaincre la résistance de Maximilien, ils regagnèrent l'Hôtel-de-Ville, d'où Hanriot ne tarda pas à revenir au quai des Orfèvres.

Cette fois Robespierre céda. Sous l'escorte d'Hanriot, il traversa le Palais de Justice et gagna la place de Grève « toute couverte d'hommes, de baïonnettes, de piques et de canons. » Cette vue rassura ses nerfs. Il entra à l'Hôtel-de-Ville vers onze heures, disent quelques-uns de nos documents; pourtant, nous avons une déclaration de deux envoyés de la section de l'Arsenal à la Commune qui déclarent, à dix heures et demie, l'avoir vu entrer au Conseil et lui avoir entendu faire un discours commençant ainsi : « Le peuple vient de me sauver des mains d'une faction qui voulait ma perte. » Sur quoi, il y avait eu un embrassement général.

Le Bas, puis Saint-Just, étaient venus le rejoindre, et enfin Couthon, mais celui-ci sur le tard, vers une heure, déclare le geôlier Petit, dont j'imagine que l'horloge devait avancer. Couthon avait-il hésité, lui aussi? On trouva sur lui, après son arrestation, ce billet signé Saint-Just et Robespierre : « Couthon, tous les patriotes sont proscrits. Le peuple entier est

levé, ce serait le trahir que de ne pas te rendre à la Maison-Commune, où nous sommes. »

Qu'y faisaient-ils? l'influence de Robespierre s'y montrait par un redoublement de phrases vaines, et de proclamations. Faut-il en croire les bavardages contemporains qui le disent à moitié fou de fureur? Voici le citoyen fripier Juneau, qui avait eu l'imprudence de dire quelque bien de la Convention. On le saisit, on lui déchire une redingote neuve, et qui valait 120 livres, puis un chapeau de 30 livres, — ce fripier était bien couvert, — on l'emmène dans le voisinage de Robespierre qui le juge sommairement : *Assommez-le! assommez-le* [1]!

Un autre nous raconte qu'un pauvre diable de crieur est saisi proclamant le décret mettant les rebelles hors la loi. On le mène à Robespierre qui le jette à terre, d'un coup de poing dans le dos, en lui promettant qu'il sera pendu le lendemain [2].

D'autres documents nous le montrent trônant à côté du maire, puis se retirant avec les autres conventionnels dans une pièce à côté de la salle des séances publiques. — Il faut de suite écrire aux armées, dit Couthon. — Mais au nom de qui? demande Robespierre. — Au nom de la Convention. N'est-elle pas toujours où nous sommes? Le reste est une poignée de factieux que la force armée que nous avons va dissiper et dont elle fera justice.

Cet argument ne parut pas séduire Robespierre. Il réfléchit un instant. Puis, comprenant le ridicule du mot factieux, ou la maladresse de continuer à donner de l'autorité à un corps qu'on attaquait, il se pencha vers son frère Augustin et dit : « Mon avis est qu'on écrive au nom du peuple français. » Puis, se tournant

[1] Déclaration de Juneau, des Amis-de-la-Patrie. — [2] *Vie secrète de Maximilien Robespierre.*

vers le gendarme qui portait le paralytique Couthon, il cria : « Vive la gendarmerie! J'ai toujours aimé votre corps. Soyez-nous fidèle. Allez à la porte et travaillez à aigrir le peuple contre les factieux [1].

Barère constate qu'après onze heures, la Commune envoya une adresse aux armées [2]. Cette constatation ne manque pas d'intérêt. Elle sert à prouver qu'à cette heure le parti de Robespierre regardait la partie comme gagnée à Paris, qu'il se préparait à écraser la Convention, et qu'il ne s'inquiétait plus guère que de la province et des armées.

Comment n'eût-il pas cru à la victoire! Le mouvement n'éprouvait, nulle part, aucun obstacle. Tout ce qu'on avait entrepris jusqu'ici avait réussi. La place de l'Hôtel-de-Ville était remplie de soldats évidemment dévoués, les tribunes pleines d'un peuple enthousiaste. Robespierre jeune venait d'écrire à Brétesche, commandant du camp des Sablons, et son ami. On ne doutait pas de ses efforts sympathiques. On n'avait pas de nouvelles de cette autre force démocratique agglomérée, les ateliers de la plaine de Grenelle, mais on ne doutait pas non plus de leur dévouement. Les plus énergiques des sections, les plus vigoureux républicains, accouraient donner leur adhésion. L'élan, ainsi donné, devait évidemment continuer. On n'apprenait, par les espions, que des nouvelles désastreuses pour la Convention, qui, de l'avis général, était abandonnée par l'opinion. On venait d'en voir une preuve dans la facilité avec laquelle Hanriot avait amené, des Tuileries à l'Hôtel-de-Ville, les sectionnaires accourus à la défense de la représentation nationale.

On avait d'autres preuves, plus apparemment concluantes encore, du zèle que la population parisienne déployait en faveur de la Commune. Les rues, les

[1] Rapport de Dulac. — [2] *Moniteur*, 21, 339.

places publiques, le voisinage et l'intérieur des sections renvoyaient les échos les plus favorables.

Les citoyens de la troisième légion et de la section du Pont-Neuf assomment leur commandant, Mathis, parce qu'il avait crié : Vive la Convention nationale? « Tout ce que fait la Convention, c'est des cavalcades, crie une femme dans les groupes. Tous les bons patriotes sont à la Commune. » Et on applaudit. Le zélé Lécrivain, qui vient de chercher Couthon comme il a été chercher Robespierre, explique, au milieu de l'approbation générale que « Il faut se ranger autour de la Commune avec le peuple, les Jacobins et Hanriot qui ont juré de défendre la liberté et Robespierre, l'ami du peuple. Il faut arrêter tous ceux qui apportent des ordres des Comités ; *car quand le tocsin sonne, la Convention n'est plus rien.* »

Sur la place de Grève, Quellan et Masson, du Comité civil de la Fraternité, saisissent les citoyens qui paraissent portés pour la Convention, ils les maltraitent et les amènent au Conseil général, où on les livre au Comité d'exécution.

Dumas, secrétaire greffier du parquet de la Commune, et Daguin, assesseur de juge de paix, tous deux, très-influents au Panthéon français, disent que « la Commune est mise hors la loi *ainsi que le peuple de Paris.* Mais c'est peu de chose. Les deux Robespierre sont en sûreté à la municipalité, qui conserve son calme imposant. Tout va bien, il faut tenir bon. »

Gaimeux, économe des Elèves de la Patrie, demeurant à la maison de Pitié, ami de Hanriot, parcourt la section des Sans-Culottes, où il est très-puissant. Le Pauvre, agent des forges nationales, en fait autant dans la section de l'Indivisibilité, où il domine. Charles Jolli, imprimeur en papiers peints, poursuit, dans les rues de la section de la Réunion, les marchands de journaux, leur arrache leurs feuilles et les amène vers

la Commune pour les y faire emprisonner. Jacques Verdet, officier de paix de la section Bonne-Nouvelle, arrête et fait arrêter les *proclamateurs* qui annoncent les décrets de la Convention, en disant que « la Convention et la mise hors la loi ne sont pour rien, à côté de la masse du peuple souverain. » Voyenne, marchand, officier dans la quinzième compagnie, section du Muséum, s'écrie : « Moi, je ne connais ni le Comité de Salut Public, ni la Convention. Je ne connais d'ordres que du maire et du Conseil général de la Commune, » et il arrête son propre commandant, qui est tiède, et le fait mener en prison. Le Masson, ex-chanoine de Saint-Etienne-des-Grès, assesseur du juge de paix de la section Châlier, s'écrie : « La prétendue Convention n'est qu'une faction de conspirateurs. Les vrais représentants du peuple sont à la Commune. La faction scélérate est découverte. » Ailleurs, c'est Denelle, potier et membre de la Commune du 10 août, qui — avec son parent Duchesne, juge de paix, et Dorigny, dit Massé, de la section Popincourt, — saute de joie en apprenant les nouvelles. « Bon, s'écrie-t-il, voilà notre coup réussi. » Il recrute tout ce qu'il peut trouver de membres de la Commune insurrectionnelle de 92, et il va proclamant que la Commune tient ses pouvoirs d'elle-même.

Qui voyons-nous encore parmi les Robespierristes de la rue? Sébastien Périlleux, distributeur de papiers timbrés, commandant de la section de l'Indivisibilité; Vincent, le secrétaire d'Hanriot; Balin, juge de paix des Quinze-Vingts; Lepelletier, juge de paix du Panthéon; mais surtout Lépine Dandilly, le type parfait du bourgeois prétentieux, frondeur, bavard, imbécile et éloquent, qui se promène avec une carte de jacobin à son chapeau, qui change d'habits selon la couleur des nouvelles, et qui s'en va pérorant de groupe en groupe, en annonçant qu'il devait dîner, aujourd'hui

même, avec l'illustre Hanriot. « Le décret qui met la Commune hors la loi, est très-impolitique, dit-il solennellement. Il faut se réunir à la Commune : elle a de si bonnes intentions! D'ailleurs, si les sections abandonnent la Commune aujourd'hui, la Commune les abandonnera dans un autre moment; tandis que si on la soutient aujourd'hui, elle vous soutiendra une autre fois. Puis de quel droit a-t-on refusé la parole à Robespierre? Ensuite, la Convention est déserte, tandis que les Jacobins et la Commune regorgent, et enfin les faubourgs Antoine et Marceau sont en marche pour soutenir le Conseil général. On n'a donc rien à craindre en l'appuyant. »

Nous avons voulu saisir sur le fait les impressions d'une partie de la population parisienne. Le Conseil général était en droit de croire qu'elles étaient celles du peuple entier.

Nous verrons tout à l'heure d'autres mouvements, d'autres pensées. Nous saurons exactement ce qui se passait dans les quarante-huit sections. Mais, jusqu'à minuit, au moment où l'on nous montre l'adjudant-général, Fontaine, descendant sur la place de Grève et offrant à boire et à manger aux sectionnaires et canonniers qui commencent à se refroidir, leur nombre avait été en augmentant; et encore une fois la Commune pouvait supposer la victoire gagnée.

A tous ces éléments de triomphe que nous avons notés, elle joignait le plus important de tous, l'adhésion des Jacobins, de ces Jacobins, dont nous voyons revenir sans cesse le nom sur les lèvres des partisans de la Commune et qui avaient constitué jusqu'ici la grande force motrice et directrice de la Révolution.

Nous les avons vus, vers cinq heures, entrer résolûment en lutte avec les Comités. L'hostilité contre la Convention n'avait fait que se développer. A sept heures, on avait reçu la députation de la Commune,

conduite par Bernard et Lauvin. La Société des Jacobins avait envoyé à son tour une députation à l'Hôtel-de-Ville. Elle avait ensuite décidé, sur la proposition de Faure, chef de bureau à la Commission des armées, de chasser Brival et tous autres députés qui s'étaient montrés hostiles à Robespierre, à la séance du jour. Cette déclaration de guerre faite à la Convention, elle avait décrété qu'elle se tiendrait en relation étroite, en correspondance continuelle avec la Commune. Elle suivait très-docilement l'impulsion donnée par les Duplay, les Girard, les Didier, gardes-du-corps de Robespierre, et par François Malbête Champestois — qu'il ne faut pas oublier — vice-président du Tribunal criminel, et qui se montre des plus enragés. La Commune a fait savoir qu'elle a détruit le Comité de Salut Public et l'a remplacé par une Commission des Douze prise dans le Conseil général. « Les Jacobins applaudissent.

Leur salle est pleine de rumeurs naturellement favorables à la Commune. On y jure que la majorité des sections est entrée résolûment dans le mouvement. On dit aussi que les brigands de la Convention ont assassiné Le Bas. Quelques bruits en sens inverse essayaient de se faire entendre! On disait, par exemple, dans les tribunes, que Léonard Bourdon était en train de tourner la section des Gravilliers en faveur de la Convention. C'est pour combattre ces influences qu'on nomma une huitaine de membres de la Société, chargés d'aller pérorer, en faveur de la bonne cause, dans les quarante-huit sections. (Celles-ci, obéissant aux ordres de la Commune, se sont mises en permanence [1].)

[1] Voy. pour tous ces détails, outre les ouvrages cités plus haut, la déclaration de Viton, le *Moniteur* des 12 Thermidor et jours suivants, le 2e *rapport* de Courtois, les *Papiers inédits*, les Archives nationales, notamment F. 7 4432; le *Procès de Robespierre; les Jacobins assassins du peuple*, etc., etc.

Les émissaires des Jacobins se rencontrent là avec certains membres du Conseil général, qui, élus par la section, et y ayant par conséquent de l'autorité, viennent chercher à entraîner l'opinion publique dans le sens communal. Quand ces membres n'y viennent pas eux-mêmes, ils envoient à l'assemblée générale (espèce de parlement sectionnal où l'universalité des habitants était appelée, deux fois par décade, à discuter les affaires publiques) des citoyens dont ils connaissent ou l'éloquence, ou l'influence sur la section.

Les sectionnaires armés obéissent au rappel, à la générale, au tocsin, aux excitations des Jacobins et des émissaires de la Commune; on les voit sortir de leurs demeures pour se rendre aux lieux de réunion du quartier. Dans les places, au coin des rues, on aperçoit des groupes de Sans-Culottes discutant sur l'événement du jour. Là encore, il est facile de constater, pendant les premières heures de la soirée, que la Commune et Robespierre tiennent le haut du pavé[1].

Pour le reste de la population, il n'y a que l'effroi et des *bruits vagues et sans consistance*. Les bourgeois de Paris — je veux dire ceux qui ne sont pas descendus jusqu'à se mêler à la classe gouvernante d'alors, aux Sans-Culottes — peuvent deviner qu'il se prépare quelque chose, mais c'est tout. Ils se savent suspects, ils ont pris l'habitude de se cacher, de vivre dans la solitude, de ne se mêler à rien. Ceux qui, dans cette soirée du 9 Thermidor, se hasardent dans les rues, effrayés de se trouver dehors, n'osant interroger personne, hésitant même à regarder autour d'eux, restent absolument étrangers au mouvement. Le moment n'est pas encore venu où les plus énergiques d'entre eux, en voyant ce mouvement s'arrêter, pourront songer qu'il y a là, peut-être, pour eux et pour la France,

[1] Interrogatoire de Foureau, vicaire de Saint-Sulpice.

une occasion de salut[1]. Un contemporain dit qu'on entendit, à la fin du jour, à la barrière des Champs-Elysées, un échange de coups de feu[2]. Il doit y avoir là quelque confusion. Rien n'indique la moindre lutte, à cette heure de la journée.

Jusqu'à onze heures du soir, la situation peut donc se résumer en trois mots : Robespierre et la Commune l'emportent. La population des prisons, les suspects, détenus dans les cent *bastilles* de Paris, voient augmenter les préparatifs qui les épouvantent depuis plusieurs jours. Dans certaines prisons, le bruit du tocsin, de la générale, les roulements du canon, les proclamations donnent, au contraire, de l'espoir. On ne peut pas être plus malheureux, toute lutte entre les tyrans doit amener un changement, et tout changement doit être pour le mieux. On voit les figures des geôliers les plus brutaux s'adoucir et prendre de l'inquiétude d'heure en heure, à mesure que les nouvelles, excellentes pour Robespierre au début, deviennent moins favorables à la Commune.

Je voudrais pouvoir peindre ces scènes si pittoresques : ici, les prisonniers montant sur les toits; là, la voix formidable de l'ignoble Saint-Huruge annonçant les nouvelles qu'il a pu apprendre; ailleurs le tocsin envoyant des échos d'épouvante ou d'espoir; ailleurs encore, les prisonniers se barricadant, s'armant de tout ce qui peut servir d'armes et attendant un nouveau et plus général Massacre de septembre. « Je monte à ma chambre, et d'une petite croisée qui donne sur les jardins, j'aperçois, sur la section de l'Observatoire, deux ou trois bonnets rouges, accompagnés d'un tambour, qui couraient annoncer une proclamation qu'il était impossible d'entendre. Au même instant, au bout de la rue de l'Oursine, j'entends le tambour, je

[1] Fiévée. — [2] Ségur, *Mélanges*, p. 310.

prête l'oreille, j'entends : « De la part du commandant général, tous les citoyens sont invités à se transporter, avec leurs armes, au quartier général... La garde est renforcée, les patrouilles nombreuses se succèdent[1]. »

Voilà bien le Paris de la Commune, des Sans-Culottes, des rues, des prisons. On peut généraliser les quelques traits authentiques que nous avons notés.

Où en était le parti contraire? Que faisait-on, pendant cette soirée, à la Convention, aux Comités, aux théâtres, dans certaines sections, partout où l'instinct et l'intérêt étaient naturellement sympathiques à l'Assemblée?

Les Conventionnels s'étaient séparés à cinq heures de l'après-midi, après avoir décrété l'arrestation de Robespierre et de ses amis et alliés. Ils laissaient ainsi le champ libre à la Commune, qui en profita, comme nous l'avons vu.

Cette interruption de séance, au moment où les corps ennemis se déclaraient en permanence, était sans doute une grande faute. Mais comme Barère le répète, après le cardinal de Retz, les Français, d'un certain rang, ne savent pas se *desheurer*, c'est-à-dire sacrifier, sans l'évidence d'une nécessité absolue, leurs habitudes, les heures de leurs repas et de leurs plaisirs.

Quand les Conventionnels rejoignirent le palais des Tuileries et reprirent séance, — un peu après sept heures, — ils avaient entendu le tocsin, la générale, constaté quelques-uns des préparatifs de l'armée ennemie, ou vu se dessiner cette impulsion qui menait la foule et l'opinion vers la place de Grève,

Le début de la séance est lugubre. Chaque député qui monte à la tribune dévoile un danger, annonce un

[1] *Mémoires de* E.-J.-J. Foignet. *Tableau des prisons. Le Couvent des Carmes* par Sorel. Beaulieu. *Hist.*, V. *Les prisons de Paris.*

échec. On comprend que l'insurrection est formidable, et ses premiers actes déclarent qu'elle est décidée à tout.

Bourdon, qui prend la parole tout d'abord, la dénonce officiellement. Il demande qu'on fasse comparaître la Commune à la barre. Merlin, de Thionville, réclame la comparution du Directoire du département. Il raconte ce qui lui est arrivé dans l'après-midi. Après lui, Poultier, puis Brival, puis Goupilleau, entretiennent l'Assemblée des dangers qu'ils ont courus, et prouvent clairement que la qualité de représentant du peuple est un titre à la proscription, non-seulement à la Commune, mais dans les rues et jusque dans l'enceinte du Palais-National. Le péril est partout. La seule salle où siége la Convention est encore un lieu de refuge, mais comme peut l'être une maison entourée de tous côtés par l'incendie.

Le boucher Legendre fait un de ces discours énergiques, incohérents, ardents, comme il en avait le secret; discours politique, du reste, malgré sa forme inculte, et où il cherche à atténuer les divisions qui ont jusqu'ici séparé la Plaine de la Montagne. Rovère et Fréron l'imitent, et travaillent à pousser l'Assemblée à des mesures hardies. Quelques députés, parmi lesquels, Lecointre (de Versailles) et Jouenne (du Calvados), s'arment et distribuent des pistolets et des munitions à leurs collègues.

Pendant ce temps que faisaient les Comités de gouvernement? Je n'attacherai pas grande importance à ce récit d'un contemporain, qui nous montre Billaud-Varennes, couché sur un matelas dans la salle du Comité de Salut Public, attendant, en désespéré et en fataliste, la suite des événements, et répondant à tous ceux qui viennent à lui comme au plus énergique: « Que pouvons-nons faire? » Mais il faut tenir compte des aveux de La Vicomterie, qui nous représentent,

au début de la soirée, ces terribles directeurs de la Terreur, comme une troupe d'oiseaux effarés, courant l'un après l'autre, jusqu'à ce qu'ils aient trouvé un refuge dans la Convention, dans cette Convention, la veille encore, si méprisée par eux [1]. N'oublions pas surtout cette parole plus précise : « Aussi abattus dans le péril qu'ils étaient tout à l'heure insolents et cruels dans la prospérité de leur pouvoir. » C'est Barras qui parle ainsi, et c'est, je crois, le jugement qu'il faut retenir.

Il avait pu les juger. Billaud et ses collègues avaient hésité à s'appuyer snr la Convention. Mais il n'y avait plus à tergiverser. La Commune devenait aussi redoutable qu'elle était hostile. Les rapports des espions pouvaient le constater. Nous voyons, par exemple, à la réunion des Jacobins, cet ancien souffleur de comédie, Peyraud-d'Herval, l'espion habituel de Collot-d'Herbois ; il ne devait pas laisser ignorer à son patron l'enthousiasme avec lequel la Société-Mère s'armait contre les Comités [2]. Ceux-ci ne pouvaient même pas défendre le lieu de leurs séances. Ils manquaient de soldats, d'un général surtout. Aymard, qu'ils avaient nommé général en chef, s'était laissé prendre par l'ennemi dès ses premiers pas.

Proscrits irrévocablement par la Commune et les Jacobins, ils étaient forcés de se battre, forcés de vaincre leur ancien allié, même avec l'aide de leur ancienne ennemie, la Convention, et dût la victoire fortifier assez celle-ci pour qu'elle échappât à leur tyrannie.

Ils proposèrent à Barras de prendre le commandement en chef des troupes qu'il pourrait rassembler. Mais Barras ne voulut pas être l'homme de ces tyrans qu'il haïssait tout autant qu'il détestait Robespierre. Il refusa. « Ils sont morts avant d'être frappés, » dit-il

[1] Séance du 14 Thermidor. — [2] *Collot mitraillé par Tallien.*

en parlant d'eux, à quelques-uns de ses voisins de la Montagne qui l'interrogeaient sur son entrevue.

Bientôt Billaud-Varennes accourt tout penaud, suivi d'une partie de ses collègues. Ils se sauvent du pavillon de l'Egalité, qu'ils craignent de voir envahir après le pavillon de la Liberté.

Neuf heures approchaient quand ils entrèrent dans la salle de la Convention.

Billaud, en touchant la tribune, retrouve qnelques-unes de ses fanfaronnades habituelles et ses mensonges officiels. Mais, cette fois, il est obligé de revenir brusquement à la réalité. Il commence par dire que la Commune va être investie dans quelques minutes ; il continue en assurant que le peuple est calme, que les canonniers ont abandonné Hanriot, et il conclut en disant qu'il faut savoir mourir à son poste.

Après cet aveu de faiblesse, voyant ainsi que le Gouvernement révolutionnaire lui remet tacitement les pouvoirs qu'elle lui a confiés et qu'il a utilisés pour l'asservir, la Convention, si lâche depuis le 31 mai 1793, devient grande. Elle sort de son avilissement par un noble élan. Elle se sent émancipée. Ses divers tyrans sont tous affaiblis : Robespierre ne la domine plus, il est son ennemi déclaré ; les Comités, indécis, inquiets, cachent mal leur angoisse qui a presque détaché leur masque habituel de hauteur insolente ; la Montagne. qui sent son isolement, tend la main à la Droite qui reprend sa place dans l'Assemblée, et mêle au mouvement général sa gravité plus honnête, son intelligence plus réfléchie, son sens plus moral. Le caractère excessif de la démocratie française, qui portait tout aux extrêmes de l'énergie ou de la bassesse, qui était aussi admirable pour sauver la patrie que monstrueux pour la tyranniser, et qui avait fait la puissance, là salutaire, ici abominable, du Comité de Salut Public, ce caractère abandonna en ce moment le Comité et anima

tout à coup la Convention. Mais l'excès, cette fois, est tout entier du côté du bien, le ridicule ne se montre que dans l'ampleur du geste et la boursoufflure des paroles, sans lesquelles nul homme alors ne paraissait vivant.

Oublions donc les Comités qui ont jusqu'ici gouverné la France, et qui abdiquent, et qui essayeront en vain de ressaisir leur pouvoir pour continuer la Terreur.

Ils n'avaient encore pris à neuf heures aucune mesure utile [1]. Ils redeviennent les agents de l'Assemblée, et c'est elle qui les guide dans cette curieuse guerre de décrets qui va commencer entre eux et la Commune.

Mais on n'en est pas là encore.

Quand Billaud dit qu'il fallait savoir mourir à son poste. « Nous le saurons, tous » s'est écriée la Convention d'une voix. Le président Collot-d'Herbois monte au fauteuil. Il se couvre, en *signe de détresse*. « Citoyens, dit-il, de sa voix grave et profonde, le moment est venu de prouver notre force. Hanriot vient d'être délivré par une troupe de scélérats armés. Ils se sont emparés des Comités de Sûreté Générale et de Salut Public. Hanriot arrive à la porte de notre salle avec du canon. — Nous saurons mourir, s'écrient encore les députés. » En effet, dira plus tard Durand-Maillane, « jamais je ne me suis cru aussi près de la mort. »

La Convention eut alors un mouvement que le Sénat romain, en sa grandeur, n'eût pas désavoué. « Hanriot nous assiége ! Mettons Hanriot hors la loi. » Ainsi fit-on. C'était le mot solennel, l'excommunication majeure de la Révolution.

Mais ils ne s'en fiaient pas complètement aux forces morales, et ils pensaient que les chaises curules sont plus sûres à habiter quand beaucoup de soldats les entourent. « Il nous faut un chef, s'écria Voulland.

[1] *Dénonciation* de Lecointre.

Nommons Barras. Son courage acceptera. » Ainsi acclamé, il ne pouvait plus résister. D'ailleurs, les Comités avaient montré leur impuissance, et Barras était bien évidemment désormais non leur homme, mais celui de la Convention.

On apprend que Robespierre est à la Commune. On le met hors la loi, aussi bien que ceux qui se seront soustraits à leur mandat d'arrestation, et tous ceux qui le soutiendront dans sa révolte.

Les membres du Comité s'enferment dans une petite pièce, située derrière le fauteuil du président [1], pour rédiger une proclamation au peuple français et envoyer décrets sur décrets.

Encore une fois que pouvaient ces décrets sans sanction! En attendant la force armée qui se composait encore uniquement d'un général, il fallait au moins essayer de faire valoir la force morale. C'est ce que comprit un député de la Plaine, Beauprey (de l'Orne) : « Si vous ne vous hâtez pas d'avertir les sections de notre accord unanime contre Robespierre, ses partisans diront qu'il a été victime d'une faction. »

On reçut ce conseil avec acclamation, et, de fait, ce fut ce qui sauva tout. On choisit immédiatement non pas vingt-quatre députés, comme le disent quelques contemporains, non pas six, comme l'annonce le *Moniteur*, mais, en réalité, douze conventionnels : Fréron, Beauprey, Féraud, Bourdon (de l'Oise), Rovère, Bollet, Delmas, Léonard Bourdon, Auguis, Legendre, Goupilleau (de Fontenay), et l'évêque Huguet.

Aussitôt nommés, les représentants sortent. Ils rentrent peu d'instants après, l'écharpe à la ceinture et le sabre en main [2]. Cela fut d'un effet saisissant. Puis ils quittent l'Assemblée et s'avancent dans Paris, accom-

[1] *Réponse des membres des anciens Comités*, etc. — [2] Papon, *Histoire*.

pagnés de gendarmes, d'huissiers portant des flambeaux, proclamant par les carrefours l'unanimité de la Convention, la mise des rebelles hors la loi. Ils appellent le peuple au secours des représentants du peuple. Ils se rendent dans les sections qui ne sont pas absolument dévouées à la Commune, et où ils espèrent un point d'appui. Ils font leurs efforts pour y combattre l'influence des émissaires de la Commune, des partisans de Robespierre. Nous voyons la trace de leur passage dans quelques-unes de ces sections. Léonard Bourdon, nous le trouvons à la section Marat; il rejoint son collègue Camboulas à celle des Gravilliers. Crassous est à la section Brutus, Fréron, accompagné de Merlin de Thionville, et escorté par quelques gendarmes de la 29e division, court à la Trésorerie nationale. au champ de La Réunion, etc., etc.

Il était onze heures du soir quand la Convention prit résolûment l'offensive par l'envoi de ses membres au milieu du peuple parisien [1]. Ils lui portaient, outre leurs écharpes et leur flamboyant appareil, outre leurs clameurs dans les rues, et leurs conseils dans les sections, une proclamation de Barère que la Convention avait adoptée avec un enthousiasme difficile à comprendre pour nous. Mais on comptait sur l'extrême crédulité dont la populace avait fait preuve dès le commencement de la Révolution, et qui était allée en croissant depuis qu'elle était devenue la classe dirigeante. On faisait, dans cette proclamation, passer Robespierre pour un agent des royalistes, et, ce qu'il y eut de plus remarquable, c'est que cette pratique réussit comme elle avait toujours réussi.

L'Anacréon de la guillotine, comme on nommait Barère, était un plus habile rhéteur que le professeur Paris qui représentait la littérature communale. Mais

[1] Relation *de Roux.*

dans une forme plus souple, la déclaration de la Convention dit exactement la même chose que la proclamation du Conseil général. Pourtant Barère a deux traits assez habiles dans son appel au peuple parisien, il en saisit la partie la plus intelligente en lui rappelant d'un mot la nécessité de la concentration du pouvoir en face de l'ennemi, et la partie la plus nombreuse, la plus hargneuse, nous voulons dire la petite bourgeoisie révolutionnaire, en exploitant sa vanité : « Prenez garde, dit-il, que l'élément militaire ne commande au civil. »

Après le départ de ses commissaires, la Convention était retombée dans l'angoisse, mais dans cette angoisse qui naît de l'incertitude et de l'impossibilité d'agir, angoisse muette et somnolente de l'homme qui a dépensé toute la somme utile d'activité et qui n'a plus qu'à se croiser les bras en attendant la victoire ou la mort.

Dès le début de la séance, le Directoire du département de Paris avait comparu à la barre de l'Assemblée, et, bien qu'il fût naturellement en opposition sourde avec le Conseil général de la Commune, et jaloux de l'autorité excessive que ce dernier avait prise, il s'était tenu sur une extrême réserve. A dix heures, il était revenu et s'était mis plus délibérément aux ordres de la Convention. Mais les attributions du Directoire départemental avaient été tellement réduites après le 31 mai 1793 qu'il ne pouvait rien.

Quelques incidents venaient distraire les députés de leur angoisse. On voyait paraître dans la salle tantôt un officier municipal annonçant qu'il se séparait de ses collègues, tantôt quelques canonniers, tantôt quelques gendarmes, puis quelques membres de comités de sections, quelques officiers d'invalides, venant jurer fidélité à la Convention. Mais ce sont des individualités, ou des groupes très-peu nombreux, et qui font d'autant

plus sentir à l'Assemblée sa solitude. L'élan qui avait amené quelques forces sectionnaires autour du Palais des Tuileries s'est arrêté, et, comme nous l'avons vu Hanriot les a entraînées à la place de Grève.

Du reste, nous pouvons montrer assez exactement la physionomie de la Convention à la fin de cette journée :

« Un huissier, écrit Fiévée, nous conduisit à la barre et annonça une députation de la section Marat. La Convention restait en permanence dans la salle, uniquement parce qu'elle n'était rien si elle se séparait. Des députés se promenaient. D'autres paraissaient dormir sur leurs bancs. Tous attendaient des nouvelles que leur faisaient probablement passer ceux de leurs collègues qui étaient actifs au dehors.

« Aux acclamations qui éclatèrent à l'annonce de notre mission, à la joie qui se répandit sur les figures, au profond silence qui s'établit de lui-même, on devinait aisément que, jusqu'à notre arrivée, rien de rassurant n'était encore venu adoucir les inquiétudes. Le président nous ayant accordé la parole, je communiquai la résolution prise par notre section.

« Le président nous invita aux honneurs de la séance. Un huissier nous ouvrit la barre. Machinalement nous entrâmes dans la salle. Un gros député bien laid, dans un grand désordre de toilette, vint à moi d'un air réjoui pour me donner l'accolade. Je le repoussai doucement en lui disant que je croyais que sa tête recommençait à lui appartenir assez pour qu'il pût penser à faire sa barbe. Il me demanda en riant si je tenais aux honneurs de la séance ; je lui répondis, du même ton, que j'ignorais en quoi consistaient les honneurs de la Convention.

« — Vous pouvez vous asseoir et rester autant de temps qu'il vous conviendra ; mais je vous connais assez pour être persuadé que vous pensez qu'il y a mieux à faire. Prenez le plus long pour retourner

auprès de vos commettants, et toutes les fois que vous entrerez dans une section, parlez de la mission que vous venez de remplir et de l'accueil que vous avez reçu.

« Puis, reprenant son ton joyeux, il ajouta :

« — Vantez surtout l'assurance que vous avez vue parmi nous.

« — Sans doute, lui répondis-je, cela me formera si je veux un jour écrire l'histoire..

« En nous retirant, nous trouvâmes la capitale sous les armes. »

Mais en faveur de qui s'agitaient toutes ces armes? Les Comités de Salut Public et de Sûreté Générale, sous l'impulsion de la Convention, travaillaient désormais de leur mieux à tourner en leur faveur cette masse armée. Ils ne pouvaient agir que par des décrets.

Nous allons, comme nous l'avons fait pour le procès-verbal de la Commune, les donner dans leur ordre officiel. On pourra comparer le mouvement d'idées des deux assemblées en présence, et ces escarmouches de plume qui semblent devoir préparer des luttes plus sérieuses.

Les registres des Comités de Salut Public et de Sûreté Générale réunis nous indiquent comme présents [1] : Billaud, Barère, Vadier, Du Barran, C.-A. Prieur, Lindet, Carnot, Collot, Amar, Louis, Voulland, Elie Lacoste, Moyse Bayle, David, La Vicomterie, Jagot, Ruhl. Mais nous savons que David, partisan de Robespierre, ne se montra pas. Aussi les partisans de la Commune disaient-ils que les arrêtés du Comité étaient faux, puisqu'on y voyait la signature d'un homme qui certainement était absent. Nous voyons aussi Du Barran et la Vicomterie courir à droite et à gauche et de façon à prendre peu de part aux délibérations. Les autres, fortement engagés contre Robespierre

[1] Archives nationales AF, II, 49.

ont dû, une fois l'affaire entamée, garder une position vigoureuse.

« Les comités de surveillance des quarante-huit sections sont invités à rester à leur poste.

« Défense aux six chefs de légion d'exécuter les ordres d'Hanriot.

« Défense de fermer les barrières.

« Ordre au commandant de chaque section d'envoyer de demi-heure en demi-heure, au commandant du poste de la Convention, la situation de sa section.

« Défense aux tambours de battre le rappel.

« La proclamation de la Convention nationale au peuple français sera publiée dans chaque section.

« Le maire de Paris sera mis en arrestation au Luxembourg.

« Les membres de l'administration de police seront mis en état d'arrestation et seront remplacés par d'autres citoyens (parmi lesquels nous devons citer l'acteur Trial).

« Bretesche, général du camp des Sablons, est mis en arrestation et remplacé par Chaney.

« Ordre d'arrêter ceux qui sonneront le tocsin.

« Les comités des Arcis et l'Indivisibilité sont invités à faire cesser les rassemblements.

« Antonelle est mis en liberté.

« Le secrétaire de Saint-Just sera mis en arrestation.

« Approbation des mesures prises par d'Ossonville pour protéger la grande et la petite Force.

« La force armée et les canonniers de la section de Guillaume-Tell sont invités à se rendre autour de la Convention, ainsi que les sections du Bonnet-Rouge, de la Montagne, des Gardes-Françaises.

« Viel, employé par Robespierre et Saint-Just, sera arrêté.

« Le citoyen Loys sera mis en liberté.

« Chapelle et Fournereau, membres de la commission populaire, seront arrêtés comme fauteurs de troubles.

« Lafont, de Toulouse, juge militaire à l'armée d'Italie, sera mis en liberté. »

Voilà le résumé des efforts des Comités de gouvernement. Les passions personnelles et les mesures mesquines apparaissent au milieu des actes d'une vigueur très-grande et d'un intérêt plus général. Ce mélange peut servir à définir l'action historique des grands Comités du gouvernement de la Terreur.

Nous nous sommes arrêté à la dernière mesure prise avant minuit. Nous reprendrons la lecture des registres, mais l'intérêt n'est pas au Comité de Salut Public. C'est, encore une fois, l'opinion qui va décider de l'affaire. Reste-t-il dans la population parisienne quelque énergie, quelque amour de la légalité, quelque droit instinct de la civilisation? C'est la question que se pose la partie saine de la Convention.

Au milieu du flot qui emportait la Révolution vers la Commune, on crut bientôt entendre comme le murmure d'un contre-courant qui essayait de réagir et de remonter.

La Convention n'avait donc pas perdu tout son prestige révolutionnaire. Bien plus, elle en avait acquis un nouveau, le prestige de la grandeur tombée. Pour une certaine partie des Sans-Culottes, elle est encore le centre de la souveraineté nationale que la politique de Robespierre lui-même a proclamé vénérable depuis le 31 mai, depuis qu'il y est devenu le maître. Pour le reste de la population, pour tout ce qui représente la France chrétienne, civilisée, réfléchie, intellectuelle et artistique, pour les persécutés, en un mot, la Convention asservie est devenue une compagne d'esclavage, une victime, elle aussi, de la Terreur, victime qu'il faut commencer par sauver pour se protéger soi-même.

La grande masse des gens intelligents et honnêtes comprend que la victoire de la Commune pousse au gouvernement une classe plus sombre encore, que celle qui domine actuellement, une portion plus grossière, plus inepte de la populace, et qu'au règne des Sans-Culottes succédera le règne des Sans-Chemises.

Jusqu'ici aucun des partis engagés n'est sympathique. Chacun d'eux lutte pour la tyrannie ; les plus honnêtes combattent, en outre, pour leur vie, les autres pour leur ambition, pour leurs convoitises. Chacun veut la continuation du gouvernement révolutionnaire. Robespierre ou Billaud, la Commune ou les Comités, le Conseil général ou la Montagne ; on n'a que le choix des tyrans. Mais voici la liberté, la dignité humaine, l'indépendance de l'esprit, qui s'éveillent et qui vont prendre part à la lutte. Des hommes se lèvent. Ils sortent des retraites où l'espionnage général les confinait. En présence des Jacobins, qui veulent aller logiquement au bout de la Révolution, entre les deux troupes de Sans-Culottes que leur ineptie retient dans l'indécision et qui, entendant des deux côtés les mots auxquels ils ont habitude d'obéir aveuglément, ne savent à quoi se décider, ces hommes viennent réclamer le droit de penser, le droit de vivre.

Ces hommes, c'est l'avocat royaliste Berryer, que nous voyons à la place du Carrousel, au milieu de deux cents sectionnaires de la Réunion, assis sur le pavé, une pique entre les jambes[1] ; c'est le publiciste girondin Beffroy de Reigny ou le Cousin Jacques, qui garde, lui aussi, le Carrousel avec le bataillon de la section[2] ; ce sont ces six mille aristocrates que la Révolution, impuissante à trouver parmi ses adhérents des hommes capables de peupler ses administrations, a

[1] *Souvenirs*, t. I. — [2] *Testament d'un électeur.*

été forcée de garder dans Paris [1]; c'est le journaliste sceptique Fiévée.

Ce dernier nous dessine à grands traits l'odyssée d'un modéré pendant cette nuit. [2] Quelques bruits s'étaient répandus au commencement de la soirée, mais vagues. On n'osait se les communiquer; le journal du soir retardait sa publication pour ne pas se compromettre. Il n'y avait plus alors qu'un seul moyen de se renseigner sur les nouvelles du jour, c'était d'entrer dans un théâtre et de se placer à l'orchestre, parmi de vieux habitués, hommes d'esprit, lettrés, de mœurs polies et de goût délicat, point terroristes et volontiers communicatifs quand ils ne voyaient pas dans leur voisinage quelque basse ou violente physionomie.

Fiévée alla au Théâtre-Français ou de la République. Ce soir-là, comme la veille, on jouait l'*Epicharis et Néron*, de Legouvé; et, comme la veille encore, on soulignait par des applaudissements tout ce qui, dans la pièce, s'adressant à Néron, pouvait s'appliquer à Robespierre. Seulement, le soir du 9, les esprits étaient plus exaltés, le courage plus grand. Ce fut un applaudissement de rage qui dura toute la soirée. Chaque vers qui pouvait insulter les Jacobins, les Communaux et leur chef, était redemandé. Aussi la représentation ne finit-elle qu'à une heure du matin.

Tremble, tremble Néron! ton empire est passé...
Me voilà seul, portant la haine universelle...
... Décret du Sénat qui condamne Néron...
Je n'aurai pas su vivre, et ne sais pas mourir;
Et mourant dans la fange, on ne me plaindra pas...

Ces vers et cent autres excitaient une véritable frénésie d'enthousiasme [3].

[1] *Mémoires de Barère*, II. — [2] Fiévée, *ut suprà*. — [3] *Souvenirs d'une actrice*, par madame Fusil, II.

Ce que Fiévée avait appris, dans l'intervalle et à l'abri, si je puis dire, de ces applaudissements universels le décida à s'armer. Il rencontra en chemin un député à cheval, tenant un flambeau à la main, et appelant tous les citoyens au secours de la Convention. Il courut à sa section. Elle était rassemblée. Les armes étaient en faisceaux dans la cour. Les sectionnaires encombraient la salle d'assemblée générale. Deux émissaires de la Commune péroraient depuis longtemps, occupant la tribune, que personne n'osait leur disputer, et poussant la section à courir au secours de Robespierre. Mais si personne n'osait leur répondre, personne n'osait prendre de décision. Fiévée les attaqua et entraîna l'assemblée hésitante.

Berryer constate, comme Fiévée, que la présence des députés dans les rues eut quelque chose de saisissant, qu'il y avait dans ces hommes à cheval, dominant la foule vivement émotionnée, et haranguant le peuple avec autorité, une puissance qui décida bien des irrésolus.

Parmi ceux-ci, les plus prudents coururent garder les monuments et les caisses publiques; ils supposaient que la politique jacobine commencerait par mettre la main sur cet enjeu. Les autres se dirigèrent vers la place de la Concorde. « Ce fut, dit un contemporain, l'action confuse des gens de bien secouant leur peur et leur torpeur[1]. » Les suspects sortent de leurs cachettes, entraînent dans les sections ceux qu'ils savent être les ennemis prudents de la Terreur[2]. Les gardes nationaux de La Fayette, qui se savent menacés de proscription, s'agitent[3]. Les jeunes gens, à qui répugnait cet ignoble régime, où les vieux savetiers, les antiques prostituées, les plus viles portières, les

[1] *Almanach des gens de bien.* — [2] Lacretelle, *Histoire*, VI. — [3] Ségur, *Mémoires*, I.

domestiques de toute espèce tiennent le haut du pavé, s'arment[1]. Bref, les sections du centre de Paris se décident pour la Convention.

« C'est la classe intermédiaire, — et non les Sans-Culottes, — qui sauva la République, le 9 Thermidor, dit un Montagnard[2]. »

Cela est vrai. Ce sont les modérés qui entrent en scène pour détruire la Terreur et arrêter la Révolution. Il ne faut pas l'oublier; et quel que soit l'abus que les révolutionnaires restés au pouvoir firent de la victoire remportée par les *honnêtes gens*, quelque vils que furent bien des personnages qui prirent part à la bataille de Thermidor et en utilisèrent le triomphe, rappelons-nous que les modérés sont, en somme, les représentants de la civilisation, de l'humanité, les maîtres de l'avenir, ceux qui récoltent et reconstruisent ce que le despotisme a semé ou détruit.

Toutefois cette masse des gens de bien était la classe persécutée, et dans ce Paris révolutionnaire et terrorisé leur action était nulle depuis des années. Aussi, à minuit, la situation est-elle loin d'être favorable à la Convention, seulement elle n'est plus perdue; elle est devenue indécise[3]. A cette heure, Barras croit pouvoir protéger la Convention contre un coup de main. Il lui garantit qu'en cas de danger elle aura le temps de se réfugier sur les hauteurs de Meudon. Une retraite assurée à la campagne, c'est tout ce que les optimistes peuvent assurer à la Convention nationale à la fin de la journée du 9 Thermidor.

A ce moment, commençait à tomber une grosse pluie d'orage, qui devait peser d'un grand poids dans les destinées du Jacobinisme.

Malgré cela, malgré l'effet produit par les conven-

[1] Beaulieu, *Histoire*, V. — [2] Dubois-Crancé, *Dialogues entre deux Jacobins*. — [3] Barras, *Mémoires*.

tionnels à cheval, malgré le prestige de la Convention, malgré les efforts des gens de bien, malgré les applaudissements prodigués à Legouvé, et l'élan des sections les plus civilisées, il restait un inconnu à dégager : quelle était la conduite de la masse des sections populaires, les plus nombreuses, les plus hardies? C'étaient elles, évidemment, qui devaient décider la question de la guerre civile.

Les Comités avaient commencé par s'adresser fort habilement aux deux catégories les plus opposées des sections, à celles qui, comme l'Indivisibilité, avaient conservé quelques levains d'Hébertisme et de haine personnelle contre Robespierre, et à celles qui, au contraire, représentaient, comme la Montagne et Guillaume-Tell, les idées conservatrices. Ces dernières avaient, nous l'avons dit, répondu assez vite. Mais, redisons-le, c'était un bouillonnement dans la grand courant.

Hanriot avait le droit de diriger comme il lui convenait les forces de chaque section, et comme tout le monde était garde national, cette direction militaire emportait logiquement la direction civile. De plus, le Conseil général, qui se composait des notables révolutionnaires de chaque quartier, devait être considéré comme le conseil non pas de la Commune, mais des sections, qui, selon toute apparence, seraient tentées de suivre l'exemple donné par ceux qu'ils avaient élus comme les plus populaires et les plus capables. Comment donc expliquer l'hésitation de la plupart des assemblées populaires et des comités révolutionnaires et civils, quand tout devait les pousser à obéir aveuglément au maire de Paris, au général de la garde nationale, aux amis de Robespierre, dont la popularité était immense? On en peut donner plusieurs raisons.

En général, la faute du parti Robespierriste était de vouloir faire une révolution, quand il y avait lieu seu-

lement à une émeute. Il n'y avait pas de cause pour une révolution ; il ne fallait pas employer les moyens solennels et profonds que nécessite un mouvement radical. Puisque la Terreur allait aussi loin qu'elle le voulait, quel besoin avait-on de bouleverser tout pour la pousser en avant ? Pourquoi exiger la mise en scène d'une catastrophe, quand on annonçait qu'il s'agissait de conserver le gouvernement tel qu'il était, en y changeant quelques personnages ? Une émeute, un coup de main, eussent réussi cent fois. Mais c'était trop peu pour Robespierre. Sa vanité folle et ses secrets projets voulaient un mouvement plus accentué. Le peuple, qui n'avait pas le mot de ce secret, et à qui on n'offrait pas une idée nette à laquelle il pût se rallier, ne se soulevait pas avec ensemble. Sauver la patrie, la liberté, la République ! Mais la Convention, elle aussi, voulait exterminer les ennemis du peuple, les rebelles, les traîtres. Il restait un seul mot qui ne fût pas commun aux deux drapeaux : Robespierre. Or, Robespierre n'était pas un principe, et l'on ne voyait pas nettement comment l'autorité et l'ambition de Robespierre étaient liées au salut de la Révolution.

De plus, les Comités de Salut Public et de Sûreté Générale étaient aussi redoutés que la Commune pouvait être aimée. On attendait donc de les voir faibles pour les écraser. Enfin, il faut tenir compte de la lassitude et de l'horreur que les massacres journaliers avaient amenés dans presque toutes les âmes.

Les fanatiques, les égarés, les émeutiers incorrigibles restaient sans doute à la disposition du Conseil général de la Commune. Ceux-là suffiraient-ils, et la Commune saurait-elle les utiliser ?

Nous avons là-dessus une série de documents qui nous renseignent[1] — incomplètement toutefois. — En

[1] *Archives nationales* F7, 4433, etc. Courtois, 2e rapport. On

les étudiant, nous voyons que sur les quarante-huit assemblées générales, onze seulement firent un acte d'adhésion plus ou moins explicite à la Commune, et douze comités sur les cent quarante-quatre.

Nous avons retrouvé la liste officielle des sections qui vinrent prêter serment à la cause de la liberté, c'est-à-dire à la Commune. La voici : — *Assemblées générales :* Observatoire, Finistère, Bonnet-Rouge, Popincourt, Marat, Panthéon, Fraternité, Amis de la Patrie, Sans-Culottes, *Momartre*, Quinze-Vingts. *Comités civils :* Arcis, Mutius-Scevola, Montreuil, Poissonnière, Amis de la Patrie, Gardes-Françaises, Gravilliers, Popincourt, Faubourg du Nord. *Comités révolutionnaires :*. Faubourg du Nord, Fraternité. *Comités de correspondance :* Montreuil.

Ces sections, dans l'embarras où elles se trouvèrent, écoutèrent naturellement, avec une apparente faveur, les premiers individus qui cherchèrent à les influencer. La Commune avait pris les devants. Aussi, dès l'abord, vient-on crier victoire aux Jacobins, et assurer que la majorité des sections est pour Robespierre. Mais, même alors, l'adhésion n'était pas aussi formelle qu'il plaisait à la Commune de le croire. Voici, par exemple, la formule dont se sert le Comité des Gravilliers : « Le Comité a juré de maintenir la liberté et l'égalité, la République française une et indivisible. Il est à son poste et la défendra au *péril* de sa vie. » Cela n'était pas compromettant.

Chacune des sections se servit de mots aussi vagues. Je ne vois de bien déterminées que l'Observatoire, Mutius-Scevola, et — très-tard, ce qui explique pourquoi l'on ne voit pas ce nom sur la liste officielle reproduite ci-dessus — les Piques (dans la circons-

conservait aussi à la Préfecture de police les procès-verbaux de trente-deux des quarante-huit sections.

cription de laquelle se trouve la maison Duplay). La première de ces sections montre un réel dévouement à la Commune. Pourtant elle avait hésité longtemps. Tandis que les autres sections nomment, entre neuf et dix heures du soir, leurs commissaires pour correspondre avec le Conseil général, le comité révolutionnaire de l'Observatoire avait tardé jusqu'à onze heures à déléguer Suret, le commandant de la force armée, et Lallemand pour se rendre auprès du citoyen maire, Fleuriot-Lescot.

C'est à cette même heure qu'on apprenait, dans les sections, la délivrance de Robespierre, et qu'on faisait courir le bruit que vingt-sept des assemblées sectionnaires avaient fraternisé avec la Commune.

Maintenant interrogeons sommairement les registres de la section Brutus (quartier des Halles), nous aurons une idée nette de ce qui se passa, dans le courant de cette soirée et de cette nuit, au sein des assemblées sectionnaires conservatrices.

« De neuf heures du soir au lendemain à midi, on envoie huit communications au Comité de Salut Public.

A huit heures trois quarts du soir, Peuple calme, patrouilles fréquentes. On vient de recevoir l'ordre de la Commune de s'y rendre pour prêter serment. On s'y refuse. (Le Comité civil de la section Révolutionnaire a reçu, à neuf heures, ce même ordre.)

A neuf heures un quart, le citoyen Lacourt, officier municipal, vient au Comité, l'inviter à se rendre à la Commune. Il lui assure qu'une grande partie des autorités constituées est venu prêter serment à la Commune.

A dix heures et demie. Calme. On publie, à l'instant même, la proclamation de la Convention.

A une heure, députation à la Convention. On lit à l'assemblée générale de la section les décrets qui met-

tent les rebelles hors la loi. La section jure fidélité à la Constitution et envoie des députés aux quarante-sept autres sections, pour les inviter à l'imiter. La moitié de la force armée de la section se rend à la Convention, conformément à l'ordre des Comités.

Deux heures du matin. On arrête un porteur d'ordres d'Hanriot, qui vient ordonner de sonner le tocsin. On l'envoie au Comité de Sûreté Générale.

A trois heures et demie, on apprend la victoire de la Convention, »

Le citoyen Lacourt, dont il est question dans le rapport de la section Brutus, avait donné les plus faux renseignements :

Quarante-deux personnes notables seulement étaient venues prêter serment de fidélité à la Commune. (Ces notables sont des officiers de sectionnaires, ou des membres des comités.) Parmi les simples citoyens qui vinrent jurer de mourir pour la liberté, quatre-vingt-onze, pas plus, osèrent écrire leur nom sur le registre.

La politique du Comité de Salut Public ne devait pas être en reste de mensonges, et nous en signalerons bientôt quelques-uns qui produisirent grand effet, bien qu'ils fussent des plus absurdes.

Néanmoins, encore une fois, à minuit, la Commune était de beaucoup, la plus forte, la plus capable de prendre l'offensive.

Mais elle ne savait même pas utiliser son armée qui, moins grande qu'on n'avait cru, comprenait toutefois ce qu'il y avait de plus énergique dans les forces militaires de Paris. Elle avait laissé l'opinion tourner du côté de la Convention, et, oubliant combien la nature parisienne se lasse vite, combien il lui est difficile de rester longtemps en même situation d'esprit, surtout quand cette situation a commencé par la fièvre et qu'on n'entretient pas par une succession d'actes l'impression première, elle laissait la foule du peuple et

des sectionnaires armés se refroidir et s'éclaircir peu à peu sur la place de Grève.

A chaque instant de cette journée, — l'expédition de Coffinhal en était la preuve, — une attaque de la Commune eût triomphé sans coup férir. A minuit encore, elle eût triomphé après une légère résistance, et la Convention se fût retirée sur les hauteurs de Bellevue, en essayant là de se défendre jusqu'à ce que la France vînt à son secours et reconquît Paris, — deux choses bien douteuses. — La Commune se contentait de décréter, de pérorer, d'envoyer çà et là des émissaires imbéciles, qui ne savaient même pas la renseigner sur la situation de Paris et de la Convention. Elle paperassait comme si elle eût été déjà un gouvernement solidement et anciennement établi; et elle répétait toujours la même chose. Je ne citerai plus qu'une seule de ses adresses, envoyée par le Comité d'exécution à la section des Piques.

« Courage, patriotes de la section des Piques. La liberté triomphe. Déjà ceux que leur fermeté a rendus formidables aux traîtres sont en liberté. Partout le peuple se montre digne de son caractère. Le point de réunion est à la Commune, dont le brave Hanriot exécutera les ordres du Comité d'exécution, qui est créé pour sauver la patrie[1]. »

Nouvelle preuve que la Commune se croyait à peu près sûre de la victoire. En montrant qu'à cette même heure elle se préoccupait d'écrire aux armées et à la province, nous avions déjà pu conclure qu'elle regardait l'affaire comme décidée en sa faveur, à Paris.

Cela peut expliquer son manque d'initiative. Il faut ajouter la grande hésitation de Robespierre, sa frayeur naturelle des coups, des armes, des luttes, et l'ineptie de la plupart des chefs. Pas plus que Robespierre, ils

[1] *Moniteur*, 21, 359.

n'aimaient les luttes franches et où l'on rencontre devant soi des ennemis déterminés ; ce qu'il leur fallait pour les rassurer, c'était une foule innombrable de piques et de baïonnettes, qui les escorterait, enlèverait à l'ennemi toute idée de résistance et qui, sans faire courir de danger à d'aussi utiles citoyens, permettrait de recueillir pour la guillotine les gens marqués pour la proscription. Enfin, répétons-le, ils étaient tellement hébétés eux-mêmes par la Terreur qu'ils exploitaient ; ils se détestaient, ils se redoutaient, ils se méprisaient tellement les uns les autres, qu'ils n'osaient faire un pas en avant ou à côté de la ligne de conduite convenue, sous peine d'être suspects à Robespierre et à leurs compagnons.

Or, le plan convenu ne rendait pas exactement ce qu'on avait prévu. Les estaffiers de Barras avaient enlevé une lettre que Robespierre jeune envoyait à Bretesche, au camp des Sablons, et Bretesche, bien loin d'aider à la Commune, était arrêté. Les ouvriers de Grenelle ne semblent pas avoir bougé. Nous savons ce que donnaient les rues et les sections.

La place de Grève pouvait toujours être considérée comme une citadelle formidable de la Commune. Une pluie d'orage, qui tomba vers minuit, vint éclaircir singulièrement la foule qui s'y tenait. On savait bien, sans doute, que les deux grands faubourgs s'agitaient, s'armaient et se mettaient en marche. On ne travailla même pas intelligemment à diriger cette marche. On les laissa tourner à l'ennemi, qui les dupa à l'aide des plus ineptes allégations. Les envoyés du Comité de Salut Public affirmèrent aux faubouriens que le but du Conseil général était de rétablir la royauté. Quelle preuve leur en donnait-on ? On se rappela quelle haine le parti de Robespierre, au temps de la lutte contre les Girondins, avait excitée contre ces mêmes Girondins, en assurant qu'on avait trouvé sur un champ de

bataille — qui n'existait pas — des épées ornées de fleurs de lis[1]. Le Comité employa la même ruse grossière. Il fit savoir aux sectionnaires des faubourgs qu'on venait de saisir à la Commune un sceau tout neuf, orné d'une fleur de lis. Personne, parmi ces Sans-Culottes, ne douta plus que Robespierre ne fût un agent royaliste, surtout quand on ajouta que la Commune avait déjà fait des efforts pour s'emparer du Temple et délivrer Louis XVII.

Pendant que ses émissaires tournaient ainsi contre les Jacobins les moyens dont ceux-ci s'étaient servis jusqu'ici pour calomnier et exterminer leurs ennemis, le Comité de Salut Public continuait à déployer la plus grande activité légiférante.

Après minuit, les registres nous signalent la présence des mêmes membres que nous avons nommés précédemment[2].

« La sûreté des prisons est recommandée aux Comités de surveillance. Les canonniers de la section de l'Homme-Armé sont requis de se diriger vers l'Arsenal. La force armée ne quittera pas la Convention. Ordre de tenir les barrières ouvertes. Ordre de mettre le général Santerre en liberté. Ordre d'arrêter Pelletier, juge de paix de la section Chalier. Ordre d'arrêter Guillaumin, président de la section Guillaume-Tell. Quatre citoyens de la section Finistère, arrêtés par le municipal Gency, sont mis en liberté. Les deux gendarmes, arrêtés par l'ordre d'Hanriot, seront mis en liberté. Lavalette, Bernard, Lefebvre, Châtelet, seront arrêtés. Quatre tambours qui battent le rappel seront arrêtés. Mercier, Jot, d'Hasard, municipaux, seront arrêtés. Girard, juré au tribunal révolutionnaire, commandant la section des Piques, familier de Robespierre,

[1] Meillan, *Mémoires*, 99. — [2] Archives nationales, AFII, 49.

et dont le caractère révolutionnaire s'est manifesté lors de l'arrestation de ce traître, sera saisi. »

Ces décrets, dont le bruit se répandait, et dont les plus importants étaient colportés dans les assemblées générales des sections, rendaient peu à peu l'opinion plus favorable à la Convention. La lutte se régularisait : « C'était à chaque coin de rue que la guerre civile éclatait. A droite était un groupe de citoyens armés qui criaient : *Vive la Commune! A bas la Convention!* A gauche, un autre groupe pareillement armé, dont le cri était : *Vive la Convention! A bas la Commune*[1]. »

Les masses des deux partis se rencontrent, en hurlant l'une contre l'autre[2]. Bientôt la ville paraît divisée en deux camps. Les partisans de chacun des antagonistes se groupent en deux corps, comme il arrive quand approche le moment de la bataille. La partie occidentale jusqu'au Pont-Neuf, tient pour la Convention; la partie orientale et septentrionale, depuis la place de Grève, est sillonnée, sans conteste, par les adhérents de Robespierre et de la Commune.

Mais il est bientôt évident que le flot envahissant vient désormais de l'occident. Les citoyennes des tribunes des Jacobins annoncent qu'il y a trente ou quarante sections pour la Convention. Les gendarmes désertent le drapeau communal. Louvet, chef de brigade, vient prendre les ordres du Comité; on lui ordonne de ramener les canons de la place de Grève, et, à deux heures du matin, il va, avec un détachement de 250 hommes, arrêter les administrateurs de police[3].

Sur cette place de l'Hôtel-de-Ville les meneurs se refroidissaient de la façon la plus évidente. Dulac a pu venir y lire, sans danger, les proclamations de la Convention, et cela a produit grand effet. Payan,

[1] Berryer, *Souvenirs*. — [2] *Mémorial de la Révolution*, I. — [3] Archives nationales, F7, 4437.

croyant à quelque énergie dans la population révolutionnaire, a voulu jouer de ruse : en lisant à haute voix, et d'une façon railleuse, le décret qui mettait hors la loi la Commune, il a ajouté : « Et les citoyens qui sont dans les tribunes ! » Il espérait exaspérer ces citoyens, il ne fit que les épouvanter ; tous se sauvèrent en tumulte. Nouveau coup porté à la fidélité du peuple, des sectionnaires et des canonniers de la place de Grève. Beaucoup rentrent chez eux ; les rafraîchissements du citoyen Fontaine sont reçus avec moins d'enthousiasme ; enfin, les canonniers de Mutius Scevola, les plus solides jusqu'ici, hésitent. Ils envoient dire à leur section qu'ils s'ennuient. La section envoie quatre commissaires pour les ramener. Ils suivent les commissaires, malgré la fureur de Cosne Pionnier, qui tenait bon.

A ce moment, Hanriot sortit de l'Hôtel de Ville, et voyant la place dégarnie, il se mit à jurer et à s'étonner que ces canonniers qui venaient de le sauver quelques heures avant, ne lui fussent pas restés plus fidèles ; mais ce fut tout. Il ne songea à aucune mesure soit offensive, soit défensive.

Barras, averti de ce qui se passait chez l'ennemi, et apprenant de Léonard Bourdon et de Camboulas que les six mille hommes des quartiers des Arcis et des Lombards étaient prêts à marcher et à entourer l'Hôtel de Ville, Barras comprit que le moment était venu. Il fit courir à la Convention le bruit que le Conseil général se préparait à attaquer dans deux heures. « Prévenons-le ! » s'écria-t-on.

De fait, c'était la seule mesure sage, et c'était une maxime reçue dans le code des adages révolutionnaires : L'agresseur est sûr de vaincre.

Les plus bruyants Montagnards, Bourdon, de l'Oise, Léonard Bourdon, Barras, Legendre, Fréron, etc., se mêlent aux troupes, et chacun prétendra plus tard

à l'honneur d'avoir guidé ces braves sur le chemin de la victoire, d'avoir emporté la forteresse de l'ennemi.

Ces guides n'étaient pas d'un génie militaire transcendant, et la marche fut assez bouffonne dans ses détails, quoiqu'il y eût évidemment quelque grandeur dans le spectacle de ces deux troupes s'avançant dans la nuit pour lutter contre une force jusqu'ici invincible, et qui n'était autre que la Révolution.

Je dis deux troupes. Barras, en effet, avait fait filer une partie de son armée le long des quais, pour prendre la place de Grève de front, et l'autre partie le long de la rue Saint-Honoré pour prendre l'Hôtel de Ville par derrière.

La rue Saint-Honoré était devenue solitaire. Il était une heure du matin environ, quand les troupes conventionnelles commencèrent à s'ébranler. Les canons marchent en tête des sections, et les canonniers s'avancent mèche allumée. Mais, soit qu'ils ne fussent point pressés d'arriver, ils ralentirent le pas, et les sectionnaires de la Réunion et de Marat, qui tenaient la droite et la gauche de la rue, se trouvèrent pêle-mêle avec l'artillerie. Bourdon, de l'Oise, se mit à pousser des cris épouvantables. Enfin on arrive, vaille que vaille, sur la place de Grève, où l'on trouve d'autres troupes tenant pour la Convention, d'autres batteries de canon chargées à mitraille et rangées en face de l'Hôtel de Ville. Très-ingénieusement, les commandants de ces bataillons qui arrivaient firent placer leurs soldats devant les canons, qui devaient ainsi, dès les premières décharges, détruire leurs propres troupes.

Levasseur, de la Sarthe, dit qu'encore alors un mouvement d'Hanriot lui aurait valu la victoire. Cela est douteux, malgré l'inexpérience des chefs de l'armée constitutionnelle, car beaucoup de sections s'étaient déjà prononcées. Toutefois, si Hanriot eût tenu quelque

temps dans l'Hôtel de Ville, ou si une charge de gens déterminés eût mis en déroute quelques-unes de ces bandes anticommunales, si pauvrement couvertes et si mal armées de piques, il est possible que les faubourgs, dans lesquels on n'avait pas encore fait pénétrer l'histoire du cachet fleurdelisé, eussent donné pour la Commune. Dès lors, tout était remis aux hasards de la guerre civile.

Mais on n'apercevait aucun mouvement hostile dans l'intérieur. C'était à n'y pas croire.

Le maître d'école Léonard Bourdon, qui était venu avec la section des Gravilliers, entra en réflexion. Il se persuada que ce silence cachait un piége, et que le bâtiment était miné. Il se retira jusque dans le voisinage du pont Notre-Dame.

Barras et Merlin, de Thionville, moins prudents, prenaient toutes les précautions pour cerner la Commune. Le Comité de Salut Public qui, avec une meilleure fortune, avait retrouvé toute sa fermeté[1], avait bien recommandé à Barras de mitrailler tout et de faire disparaître de la surface de Paris l'Hôtel de Ville, ce monument de rébellion. Barras jugea plus sûr d'aider le mouvement commencé, qui détachait de la Commune tous ses partisans, l'un après l'autre pour ainsi dire, et sans secousse. Les canonniers qu'on avait trouvés sur la Place s'étaient rangés, sans résistance, du parti de la Convention; ils avaient tourné leurs batteries contre l'Hôtel de Ville, et une vingtaine de canons qui, du côté de l'arcade Saint-Jean, défendaient la Maison Commune, avaient été cernés, sans que personne ne s'y opposât.

En dehors de Barras, de Merlin, de Thionville, de Léonard Bourdon, de Bourdon, de l'Oise, de Fréron et de Legendre, nous devons noter deux personnages

[1] Barras, *Mémoires*.

d'ordre très-inférieur, mais qui s'attribuent le principal mérite dans cette affaire. L'un est Dulac, gentilhomme dégénéré que la Révolution avait trouvé en prison, et qui devint un des agents énergiques des Comités de gouvernement. « C'était, dit Dossonville, son chef immédiat, un des hommes les plus rusés, les plus habiles, mais le plus coquin que j'aie connu[1]. » L'autre est un gendarme de dix-neuf ans, qui se fit appeler Méda, qu'on nomme parfois Médal, mais qui, en réalité, se nommait Merda, et qui, encouragé par le Comité de Salut Public à exercer sur ses camarades, en l'absence de ses chefs ivres-morts, une influence favorable à la Convention, se croyait général en chef de l'armée conventionnelle. Brave soldat, incomparablement plus honnête que Dulac, il mourut colonel, tandis que l'autre disparaissait dans quelque obscure prison ; mais vantard, quémandeur, il est absolument suspect dans ses allégations.

Que faisait-on alors à l'intérieur de l'Hôtel de Ville?

Il est deux heures et demie. Une nouvelle députation des Jacobins vient d'arriver; une quarantaine de membres du Conseil général sont encore en séance. Les escaliers, les corridors sont remplis de curieux, de zélés. Les chefs, Robespierre en tête, sont dans une pièce voisine de la salle des séances. Ils paraissent ignorer absolument tout ce qui arrive; ils semblent croire qu'il n'y aura point le moindre mouvement offensif de la part de la Convention. Pour eux, ils se préparent à agir seulement quand le jour sera venu. Aussi sont-ils médiocrement inquiets de la diminution du peuple sur la place. Il faut bien que les Sans-Culottes dorment pour revenir au matin avec un nouvel enthousiasme.

Robespierre se préparait à signer cet appel adressé

[1] Papiers particuliers.

à la section des Piques, dont nous donnons le texte plus haut, lorsqu'un bruit plus violent se fait entendre sur la Place et dans l'Hôtel même. Maximilien s'arrête après avoir mis, sur la minute, les deux premières lettres de son nom. Il s'interrompt. C'était une goutte de sang, de son sang peut-être qui devait compléter la signature[1].

Dans quelques instants, nous allons trouver Le Bas mort, Robespierre aîné étendu, la mâchoire fracassée; Robespierre jeune, sur le pavé de la place où il vient de tomber du haut du premier étage de l'Hôtel; Couthon couché sur le quai Pelletier, Hanriot, dans un égout, Dumas, Payan, Fleuriot, Saint-Just arrêtés.

Que s'est-il passé? L'histoire n'a pas de sûre réponse à donner. De tous les incidents mystérieux qui composent l'histoire de la révolution de Thermidor, l'évènement final est le plus difficile à éclaircir complétement; le récit de la capture, de la défaite, des blessures ou de la mort des Robespierristes est et restera toujours obscur.

Il n'est pas un historien, pas un contemporain qui ne donne des détails différents. Les affirmations des principaux témoins (Barras, Léonard Bourdon, Bocher, le concierge de l'Hôtel de Ville, l'agent Dulac, le gendarme Merda, l'anonyme de la section de l'Indivisibilité) sont absolument contradictoires.

Le Bas paraît s'être tué d'un coup de pistolet (d'après le rapport de trois citoyens faisant les fonctions de juge de paix et assesseurs), dans la pièce où Maximilien Robespierre s'était blessé. Il mourut sur le coup, et le matin même du 10, à sept heures il fut enterré au cimetière Saint-Paul. Des anecdotes, dont nous ne garantissons pas l'authenticité, assurent qu'avant de se tuer, il donna un de ses pistolets à Maximilien, et refusa de brûler la cervelle à Saint-Just qui l'en suppliait.

[1] *Mémoires de Barras.*

Augustin Robespierre, voyant la partie perdue, passa par une fenêtre et se promena pendant quelques minutes sur le rebord qui court le long du premier étage du monument. Il avait ses souliers à la main. Peut-être cherchait-il à se sauver; peut-être voulait-il se rendre exactement compte des faits. Il vit un représentant du peuple qui entrait dans l'Hôtel de Ville, escorté de sectionnaires armés; en même temps la place retentissait des échos de la proclamation mettant la Commune et les représentants rebelles hors la loi. Il se précipita et tomba au pied du grand escalier, blessant deux citoyens dont un qui se nommait Chabru et qui fut presque écrasé. On transporta Augustin au Comité civil de la section de la Maison-Commune, où il fut pansé et interrogé. Il était si gravement blessé, qu'il put à peine répondre. Mais; toujours dominé par la tendresse touchante et par l'admiration sans borne qu'il avait pour son frère, il fit effort et dit quelques mots pour la défense de ce frère plus que pour la sienne. Les délégués de la Convention le réclamèrent et on le porta mourant au Comité de Sûreté Générale.

Hanriot nous est montré tantôt se précipitant le sabre en main pour défendre les abords de la salle où sont réfugiés les chefs de la Commune, tantôt luttant avec Merlin, de Thionville, tantôt accablé de coups par Coffinhal qui lui reproche sa lâcheté et son ineptie, et le jette dans la rue, tantôt se sauvant et se blottissant dans un égout. En fait, c'est là qu'il était. On eut grand'peine à le trouver. Ce fut à une heure de l'après-midi, seulement, qu'on le découvrit, mais il ne voulut pas sortir du trou où il se cachait. On le larda de coups de baïonnette pour le forcer à quitter sa tanière et on l'en retira couvert de boue et de sang et l'un des yeux sortant de l'orbite. On le mena à la Conciergerie. Couthon qui était, on le sait, incapable de mar-

cher, fut précipité du haut de quelque escalier et blessé à la tête. On le trouva, les uns disent dans une salle de la Maison Commune, les autres sur le quai Pelletier. Il faisait très-adroitement le mort, lorsque des sectionnaires le lardant avec leur pique et ne le voyant pas bouger, dirent : « F... cette voierie à la rivière. — Mais citoyen, s'écria subitement le cadavre, je ne suis pas encore mort. » On le porta à l'Hôtel-Dieu vers cinq heures du matin.

Coffinhal se sauva et resta quelques jours caché dans le voisinage de Paris. Puis, mourant de faim, il se rappela qu'il avait à Grenelle un ami intime, bon patriote. Il alla lui demander asile. Celui-ci, pénétré des devoirs imposés à tout citoyen par le gouvernement révolutionnaire, alla dénoncer son ami, qu'on saisit.

Le Rebours se cacha, comme Hanriot, dans un égout, plus éloigné de la place de Grève. Ce fut le seul de tous les hommes importants qui se sauva.

Saint-Just lâcha bien doucement un poignard qu'il paraît avoir pris machinalement, comme Dumas qui agitait un flacon de mélisse et qui se rendit sans ombre de résistance, ainsi que Payan et Fleuriot.

Maximilien Robespierre fut trouvé, disions-nous, avec la mâchoire fracassée. Avait-il essayé de se suicider? Avait-il été blessé par le gendarme Merda? La question est douteuse. Les plus graves probabilités sont pour le suicide, mais on n'en saurait donner de preuves mathématiques.

On le trouva étendu dans une salle voisine du lieu des séances. On dit qu'en l'apercevant, un des patriotes s'approcha vivement, le regarda fixement et s'écria : « Oui, Robespierre, il est un Etre suprême. »

Douze sectionnaires le saisissent par les bras, les jambes et la tête, si brusquement qu'ils lui déchirent les habits. On l'amène au pavillon de Flore, au pied

du grand escalier qui mène aux salles du Comité de Salut Public. Ceux qui portent les pieds recommandent aux autres de tenir la tête haute, « car, dit l'un, il n'est pas encore mort. Il est encore chaud. — Bah ! quand ce serait César, qu'on le jette à la voierie ! — Ne v'la-t-il pas un beau roi, s'écrie un autre, » car il y a foule autour de lui. Lui, il tient obstinément le bras droit sur son visage, comme pour le cacher.

On apprend que la Convention ne veut pas revoir le *monstre*. On le monte dans la salle d'audience ou plutôt dans la salle même des séances du Comité de Salut Public. On l'étend sur une table recouverte d'un tapis vert (qu'on ne prit pas la peine d'essuyer, si bien que longtemps après on voyait encore les traces du sang.) On lui donne pour oreiller une vieille boîte qui renfermait des échantillons de pain de munition moisi.

Il respire à grand bruit. Il cherche toujours à se cacher le visage. Il paraît assoupi. Quelques contractions musculaires seulement attestent sa souffrance et sa colère.

Il est sans souliers, ses bas de coton tombent sur ses talons, ses culottes de nankin sont déboutonnées, son habit d'un bleu violet, le même qu'il avait le jour de la fête de l'Etre suprême, est tout souillé, la chemise ensanglantée.

Il était trois heures et demie quand on l'amena au Comité.

Bientôt ses mains se détachèrent du visage et, en errant sur la table, saisirent un sac de peau. Il s'en servit pour essuyer le sang qui coulait de sa blessure. On remarqua que ce sac portait écrites l'adresse et l'enseigne du marchand Lecourt : *Au Grand Monarque!*

Il avait relevé la tête. Il s'appuyait sur le coude gauche et saisissait de la main droite de petits morceaux de papier que des assistants charitables lui passaient, à défaut de linge, pour panser ses plaies. Mais la com-

passion n'était pas le sentiment dominant. La sottise et la bassesse que l'envieux tribun avait développées dans le peuple des Sans-Culottes, et qu'il avait lâchées contre les nobles, les bourgeois, les prêtres, retombèrent cruellement sur lui à l'heure de sa chute. On l'accablait de plaisanteries qui roulaient toutes sur les deux idées qui avaient le plus frappé la foule imbécile : « Votre Majesté! ton Etre suprême! » C'étaient là les deux railleries qui revenaient sans cesse.

Les pompiers, ses gardiens, imitaient de leur mieux les exemples que les jurés du Tribunal révolutionnaire donnaient journellement, et ils avaient sur Robespierre des plaisanteries presque aussi ingénieuses que les sarcasmes prodigués, par les Dumas, les Coffinhal, les Vilate, les Dix-Août et les autres juges, aux aristocrates qu'ils condamnaient. Tandis que, dans les prisons, les geôliers, dont Robespierre avait fait de si importants personnages, donnaient des coups de pied à leurs chiens en les nommant Robespierre; tandis que les sectionnaires sur lesquels il avait compté pour triompher, traînaient son portrait par les ruisseaux; dans ce Comité de Salut Public où il avait été le maître, d'où il avait gouverné la France et la Révolution, les canonniers, qui étaient hier encore les janissaires de son général Hanriot, le raillaient avec cette grossièreté populaire à laquelle la Terreur avait donné des laideurs particulières.

— Il va bientôt aller reposer sa tête à la petite fenêtre, disent-ils en lui voyant chercher un point d'appui pour sa mâchoire pendante.

Les contemporains ont été frappés de ce qu'il y avait de farouche, presque de fauve dans les gestes, dans les regards, dans toute la conduite de Robespierre depuis le moment où il fut blessé. J'aurais peine à expliquer ses actes si je ne supposais qu'à la suite de cette blessure il avait perdu toute intelligence,

qu'il avait été écrasé, anéanti, et que l'instinct animal survivait seul en lui. On nous le montre cherchant à mordre ceux qui s'approchent de lui, lançant des regards ici hébétés, là sinistres sur ceux qui l'entourent, suivant leurs mouvements d'un air idiotement curieux, distribuant des coups de pied à ceux qui le portent, et se levant tout brusquement de sa table pour aller s'asseoir triomphalement sur une chaise. Je n'attache pas grande importance à chacune de ces anecdotes prise en particulier, mais l'ensemble m'a frappé, et, encore une fois, je n'ai pu m'expliquer Robespierre, dans la journée du 10 Thermidor, qu'en voyant en lui un être devenu subitement insensé par l'effet d'un coup violent et inattendu.

Saint-Just, Dumas, Payan, arrivèrent après lui, escortés par des gendarmes ; et je crois comprendre, d'après les registres du Comité de Salut Public, que Couthon et le municipal Gobeau y furent également amenés.

Saint-Just est aussi bien conservé que Robespierre a été maltraité. Sa cravate même est peu froissée ; son gilet fond blanc, son habit chamois et ses culottes de drap gris blanc sont fort propres. Son visage est fort abattu, ses yeux sont gonflés. Dumas a le regard fixe. La figure de Payan passe alternativement de l'air moqueur à l'abattement.

On les fait asseoir dans l'embrasure d'une fenêtre. Saint-Just avance la tête pour regarder Robespierre. On leur apporte de l'eau, sur leur demande. Saint-Just lève les bras vers la pancarte contenant la Déclaration des Droits de l'homme. — Voilà pourtant notre ouvrage, et le gouvernement révolutionnaire aussi, dit-il à voix très-basse. Et il continue de parler, mais d'une voix si sourde que le gendarme qui le garde peut seul l'entendre.

Elie Lacoste vient donner l'ordre de les transporter

tous à la Conciergerie, après toutefois qu'on aura pansé Robespierre « afin de le mettre en état de pouvoir être puni. »

Les chirurgiens Vergès et Marrigues sont appelés. Les citoyens préparent les compresses et la charpie, au milieu des plaisanteries qui redoublent. Les médecins font le pansement vers cinq heures. Robespierre se soulève sur les bras, on lui lave la figure, on lui introduit une clef dans la mâchoire, et Vergès lui retire plusieurs dents, les canines, la première molaire et quelques parties d'os. La blessure intéressait l'angle de la mâchoire inférieure de gauche. On lui tamponna cette blessure. On lui passa un bandeau sous le menton et on lui coiffa la tête avec un linge. — Tiens, dit un des vaillants Sans-Culottes, voilà qu'on pose le diadème à Sa Majesté. — Non, dit un autre qu'animait moins la haine des tyrans et un peu plus l'indignation d'une âme montagnarde contre le fanatisme, il est coiffé comme une religieuse.

C'était le jugement de la démocratie. Ces bons citoyens qui, sur le mode alterné des bergers de Virgile, se renvoyaient des sarcasmes au sujet du vaincu dont ils baisaient hier les habits, représentaient admirablement la Révolution. Elle avait adoré Robespierre aussi longtemps qu'il l'avait flattée dans ses vices et aidée dans ses crimes. Elle le punissait et l'insultait pour les deux seules idées sensées et fermes qu'il ait eues. Les brutes le raillaient pour avoir songé à remettre un peu de spiritualisme dans la société française, et les imbéciles le maudissaient pour avoir voulu diminuer l'anarchie [1].

Pendant que la Terreur, avec une logique parfaite,

[1] Archives nationales, AFII, 39. *Deuxième rapport de Courtois. Mémoires de Barras. Souvenirs de Berryer. Papiers de Dossonville. Moniteur.* 21, 312 et suiv. *Vie Secrète de Robespierre; Faits recueillis aux derniers instants de Robespierre,* etc., etc.

insultait ainsi ses propres dieux, elle ridiculisait aussi ses autels. Le brave et grossier Legendre, avec deux pistolets et dix hommes de bonne volonté auxquels il avait fait appel, allait chasser les Jacobins de cette salle célèbre qui était considérée comme le sanctuaire de la liberté et du patriotisme. C'est de là que la Révolution était sortie, de là partaient tous les ordres, tous les conseils, toutes les insolences, toutes les tyrannies. Onze hommes avaient suffi pour prendre cette citadelle de la France nouvelle. Vivier, qui présidait et qu'on disait un homme énergique, s'était sauvé des premiers et des plus vite. Legendre avait fermé les portes et en avait apporté les clefs à la Convention.

C'était le symbole de la victoire qu'elle venait de remporter.

Vers dix heures du matin, les registres du Comité de Salut Public nous donnent la conclusion de l'affaire :

« Robespierre, Couthon et Goubaud (Gobeau) seront transférés sur-le-champ à la Conciergerie. Le citoyen Buquet, juge de paix de la section de la Cité, est chargé de l'exécution. »

Voilà tout. Ainsi se terminait la grande journée du 9 Thermidor. En entrant dans la Conciergerie, Robespierre et ses complices n'étaient plus séparés de l'échafaud que par un acte bien simple. La mise hors la loi avait cet effet de supprimer toute instruction, tout procès, tout jugement. On constatait l'identité et le proscrit était mis à mort.

Il restait donc à constater l'identité de Robespierre et à l'envoyer à l'échafaud pour clore l'ère de la Terreur et forcer la Révolution à commencer un mouvement rétrograde.

En arrivant à la prison, Robespierre fut mis au secret. Pour la première et la seule fois, il parut sortir de son état d'hébêtement. Il fit signe au geôlier qu'il désirait une plume et de l'encre. — Que diable

en veux-tu faire? dit le guichetier. Vas-tu écrire à ton Etre-Suprême? [1].

Les geôliers eux-mêmes trouvaient cette raillerie excellente.

Barras indique que c'était par ordre des Comités qu'on lui refusait toute occasion d'écrire. Craignaient-ils quelques révélations? L'historien, qui trouve tant de petits points obscurs dans cette histoire de Thermidor, peut regretter que la parole n'ait pas été donnée à Robespierre à cette heure suprême où l'on est si tenté de dire la vérité.

Il fallait faire constater, disions-nous, l'identité des individus mis hors la loi. Comme cette constatation devait être faite par des officiers municipaux, et que la municipalité elle-même était mise hors la loi, la Convention dut tourner la difficulté : elle désigna certains personnages pour établir cette identité.

Dès lors tout était dit. Vers cinq heures, les deux Robespierre, Saint-Just, Couthon, Hanriot, Dumas, Payan, Lescot-Fleuriot, Vivier, le savetier Simon et douze autres individus moins connus furent menés sur la place de la Révolution, où par exception les Robespierristes devaient être guillotinés.

— Allons, place à l'incorruptible, cria un guichetier, quand Robespierre sortant du tribunal, traversa la cour, au milieu de 500 prisonniers qui commençaient à espérer leur salut en le voyant monter dans la charette funèbre.

L'incorruptibilité même de Robespierre avait fini par blesser la démocratie révolutionnaire, qui ne permettait pas qu'un homme s'élevât longtemps au-dessus de la foule, fût-ce à l'aide d'une unique vertu.

Dans les autres prisons on ignorait encore que le prince des geôliers allât à la mort. Peu à peu la grande

[1] Sirey, *le Tribunal révolutionnaire.*

nouvelle, la nouvelle bénie parvint partout. On payait jusqu'à 30 livres une gazette qui apportait la certitude de la condamnation de Maximilien; et là où des gardiens plus farouches faisaient de leur mieux pour conserver plus longtemps les prisonniers dans l'angoisse, quelques bonnes âmes venaient devant les fenêtres, elles montraient une robe, une pierre, elles touchaient leur cou, comme pour faire comprendre que Robespierre s'en allait à la guillotine.

Il y allait escorté des malédictions d'une foule immense dont les sentiments oscillaient entre la joie d'être débarassée du chef de la Terreur, et la haine qu'il lui inspirait. C'était une folie d'exaltation, une fureur d'espérance, qui ne peuvent se comprendre qu'en rappelant l'ignoble esclavage où la Révolution avait mis la France depuis deux ans. Les rues regorgeaient de monde ; les fenêtres, sur tout le passage des charettes, du Palais à la place Louis XV, étaient remplies de têtes d'hommes applaudissant, de femmes agitant les mouchoirs.

Quelques cris détonnaient dans ce concert que la France, la France chrétienne, la France civilisée, la France intelligente, artistique, la grande France, faisait entendre pour célébrer sa délivrance. C'étaient des cris d'applaudissement sans doute, mais ils sortaient des lèvres de quelques terroristes, les uns espérant se faire ainsi pardonner leurs crimes passés, les autres, comme Carrier, se félicitant de voir disparaître un homme qui voulait la dictature pour lui seul.

On connaît les deux épisodes caractéristiques de cette marche funèbre. On voit cette femme qui fait arrêter les voitures, cette femme à qui la loi de Prairial avait enlevé fils ou filles, et qui regardant Robespierre s'écria : Monstre, au nom de toutes les mères je te maudis. Descends aux enfers chargé de leurs malédictions!

On voit encore cette foule grondante qui força les voitures à stationner devant la maison du menuisier Duplay, où Robespierre habitait et où il avait apporté la corruption révolutionnaire, si bien qu'au témoignage d'un contemporain [1], ces Duplay, les meilleurs petits bourgeois qu'on put voir avant 1789, ne parlaient plus que de massacres, d'assassinat, d'emprisonner et de guillotiner. C'était l'écho, le régal, le concert, la fête de la maison, depuis que Maximilien y était entré.

On arrêta donc la charrette qui portait les condamnés. Un enfant, prenant du sang, chez un boucher voisin, en aspergea cette maison. En y mettant cette enseigne sanglante, l'enfant indiquait que c'était bien la maison d'où partait la Terreur. Et afin que, Robespierre disparu, cette effroyable fontaine qui versait à flots le sang de la France ne trouvât plus un homme qui la remît en mouvement, on la stigmatisait et on la vouait à l'horreur.

« Le monstre, défiguré, la tête tombante d'humiliation, était environné de ses complices mutilés, semblables à une bande de voleurs que la maréchaussée a surpris au coin d'un bois et qu'elle a blessés pour les arrêter. Ce cortége d'hommes abominables, couverts de sang, de boue et de contusions, présentait le spectacle le plus hideux et le plus dégoûtant. Hanriot était tout couvert des ordures du cloaque où il s'était réfugié, et Couthon et Augustin Robespierre, étendus au fond de la voiture, étaient foulés aux pieds, par leurs compagnons.

« Le peuple nombreux les accompagnait de hurlements et des cris d'une joie furieuse et délirante. Chacun reconnaissait dans ces ennemis de la patrie, son ennemi particulier; chacun, dans le supplice de ces

[1] Beaulieu, *Hist.*

assassins, croyait retrouver ce qu'ils lui avaient enlevé de plus cher [1]. »

Le lendemain soixante-et-onze des complices de Robespierre, le surlendemain douze furent condamnés et exécutés.

Dès lors la France commença à se croire délivrée de la Terreur. Ces exécutions lui parurent peut-être une bien petite punition pour tant de crimes, de démoralisation et de tyrannie. Mais en ce premier moment, elle ne songea qu'à respirer, à vivre, et à se réjouir de pouvoir respirer et vivre. L'immense joie qui avait agité Paris, voyant le supplice du grand maître des Jacobins, se répandit peu à peu en province.

« Il arriva enfin le courrier qui apportait les nouvelles du 9 Thermidor. Les mots qu'il a jetés sur son passage semblent avoir rendu la parole et la vie à un peuple pétrifié. Cette joie universelle est le plus sûr témoignage que Robespierre n'est plus. Bientôt on voit sortir des diligences et des petites voitures des hommes empressés de faire connaître avec détail un événement qui paraît la délivrance et la résurrection universelle. La foule s'accroît, l'ivresse redouble.

« Tous ces passants qui, la veille, s'éloignaient l'un de l'autre avec les signes d'un effroi réciproque, se reconnaissent et s'apostrophent comme de vieux amis. On voit que la terreur, une fois sortie des âmes, ne pourra plus y rentrer. Découvre-t-on quelques vieux Jacobins, quelques membres de comités ou de club révolutionnaire, on lui fait longtemps subir le supplice de l'allégresse commune. On le poursuit par tout le détail de l'exécution des amis de Robespierre. On n'était plus effrayé du nombre des tyrans qui survivaient encore et qui même dominaient dans le Comité

[1] Baulieu, *Hist.* — Felhemesi, *La vérité sur la journée de septembre.*

de Salut Public. La manière dont le 9 Thermidor était compris par le peuple ajoutait à la chute du tyran celle de la tyrannie même. Dès ce jour les Billaud-Varennes, les Collot-d'Herbois, les Vadier, durent se sentir noyés dans le sang qu'eux-mêmes venaient de répandre [1]. »

Voilà bien l'impression de la France provinciale prise sur le fait et un commencement d'explication de la réaction, très-inattendue, qui va suivre Thermidor.

« La dernière lutte des partis a pris un tour que je n'attendais pas. Contrairement à ce qui s'est passé jusqu'ici, la nation se montre visiblement disposée à profiter de la faiblesse que produisent les querelles entre les maîtres.

« Quand les nouvelles de cet événement extraordinaire devinrent publiques, elles furent reçues d'abord avec gravité. La prudence semblait indispensable. Jusqu'à ce que la lutte fût terminée personne ne se hasardait à émettre son opinion.

« Par degrés, l'exécution de Robespierre et d'une certaine quantité de ses partisans convainquit les plus timides... Tous pensèrent qu'ils pouvaient maintenant sans danger se soulager de leurs souffrances en exécrant la mémoire de leurs tyrans [2]. »

« On n'eut jamais, on n'aura jamais d'exemple d'une ivresse pareille à celle que la chute du tyran communiqua à toute la nation, dit un historien contemporain [3]. »

C'est bien là le résumé de toutes les chroniques du temps et des récits de nos grands-pères.

[1] Lacretelle. *Dix années d'épreuves.* — [2] *Un Séjour en France.* — [3] *Hist.* par Deux Amis, etc.

CHAPITRE XII

CONCLUSION

Le mouvement fut si vif qu'il entraîna, déracina et culbuta les Comités de gouvernement eux-mêmes.

Comment ces hommes puissants, que leur victoire semblait devoir rendre plus puissants encore, furent-ils vaincus par leur triomphe et abattus par la défaite de l'ennemi? Nous l'avons dit : ils avaient été obligés, pour vaincre Robespierre, d'émanciper la Convention et de faire appel aux honnêtes gens. Diverses autres causes contribuèrent aussi à leur chute. Mais c'est à l'histoire de l'Anarchie Thermidorienne, non à nous, qu'il faut demander le récit des grandes luttes des membres du Comité de Salut Public contre la Convention et contre l'opinion publique, en l'an III; histoire curieuse, bruyante, aussi pittoresque et mouvementée que la Chronique de l'an II est sombre, et qui n'est pas sans tentation pour notre plume.

Maintenant et afin d'achever cette Histoire de Robespierre en 1794 et de la Révolution du 9 Thermidor, il nous reste peu de chose à dire.

En fait, tout n'est pas fini avec la chute de Robespierre. Mais au moins la France paraît vouloir rentrer dans les voies de la civilisation et du bon sens. Il est désormais permis de ne plus penser comme Maximilien, de ne plus agir comme Fouquier-Tinville, de ne plus parler comme le savetier Simon, d'être mieux vêtu que le *vuidangeur* Séguin et de mieux écrire que le cordonnier polonais, administrateur de Police et

conseiller municipal Wiltcheritz, sans courir le risque de la vie.

Par qui a été remportée cette victoire de la Civilisation? Nous l'avons indiqué, en essayant minutieusement d'élucider toutes les obscurités qui enveloppent l'histoire de l'an II, en développant impartialement la série des faits qui, dès le commencement de la Convention, préparaient l'évolution de Thermidor.

Nous n'avons pas dissimulé les bas instincts des principaux personnages qui travaillèrent à cette réaction. Nous avons établi aisément que Robespierre fut supérieur à la plus grande partie de ceux qui l'attaquèrent. Nous reconnaissons volontiers que les Thermidoriens furent inférieurs, en vigueur intellectuelle, aux directeurs du grand Comité de Salut Public.

Comment donc cette victoire gagnée par les plus méprisables et les moins intelligents est-elle réellement un des grands triomphes remportés par la Liberté et l'Humanité?

Uniquement parce qu'elle força la Révolution à rebrousser chemin.

Par là je ne veux pas dire que les vainqueurs songeassent à ramener l'Ancien Régime. Ils ne pensaient même pas à la monarchie. L'affaire était autrement grave. On se battait sur les fondements mêmes de la Société, non pas seulement française, mais humaine.

Le mot Révolution a deux sens — et il faut que je m'en explique brièvement, afin de ne laisser aucun doute sur l'esprit de ce livre — l'un classique, l'autre historique.

Le premier est fort honnête. Il indique ce mouvement qui pousse toute nation, comme chaque homme, à marcher vers le bien, vers le mieux, à réformer les abus signalés par l'expérience, à expulser du corps social les maux que l'infirmité humaine y a introduits.

C'est dans ce sens civilisateur et chrétien que le pouvaient prendre nos prédécesseurs qui, prêtres, gentilshommes, bourgeois et paysans, inspirèrent les rédacteurs des Cahiers de 1788.

Mais comme toute réforme part de la critique et va à la destruction, le mot reçut, à l'user et au milieu des expérimentations fiévreuses de 1790 à 1794, une autre signification qu'il a définitivement acquise.

Révolution, c'est aujourd'hui une sorte de religion confuse, mêlée de fanatisme féroce et de scepticisme aveugle, dont le dogme suprême paraît être l'adoration de chaque homme par lui-même.

C'est un fétichisme philosophique qui se compose d'une affirmation : La Révolution est supérieure à toute religion, à toute morale, à tout raisonnement, à la conscience humaine, à la tradition civilisatrice. Evangile à l'usage de la populace, elle annonce que le nombre crée tout droit, annule tout devoir. Elle n'admet aucune base à la morale, n'accorde aucune solidité aux droits acquis ; et voyant un obstacle en tout ce qui est continu dans une nation, elle tend à desserrer les liens de la famille comme à éteindre les ardeurs du patriotisme. Eternellement fiévreuse, ou plutôt ne sortant de la fureur que pour se recueillir dans l'hypocrisie ; s'alliant à ce qu'il y a d'obscur dans l'intelligence, à ce qu'il y a de bas ou de vicieux dans l'âme ; tenant pour respectable tout appétit pourvu qu'il soit effrayant, pour praticable tout rêve pourvu qu'il soit monstrueux, pour divine toute revendication pourvu qu'elle soit destructrice, elle ne permet à aucune société de se reposer un instant, à aucun homme de promettre à ses enfants ses biens, sa foi et la liberté.

Tel est le caractère que l'histoire de ces quatre-vingts dernières années a attribué à la Révolution. Elle l'avait déjà en l'an II.

On a pu remarquer que je me suis efforcé de ne

pas employer les mots *républicain*, *démocrate* ou tous autres que l'on prend généralement pour des équivalents de *révolutionnaire*.

Je n'avais pas à écrire une œuvre de politique, mais un ouvrage d'histoire, et je l'ai composé aussi impartialement qu'il est possible de faire à un homme qui a déjà beaucoup écrit et réfléchi. Je n'ai pas vu, en étudiant la chronique de l'année 1794, qu'il s'agît d'une lutte entre la monarchie et la république. Dès lors, je n'avais à m'occuper ni de l'une ni de l'autre.

Ce n'est point exactement parce que Robespierre était républicain que sa chute a été regardée comme un des plus grands bienfaits que la Providence put accorder à la France, mais parce qu'il était Révolutionnaire, et encore non pas le plus intelligent, mais le plus entêté des Révolutionnaires.

Nous avons vu comment cet homme vraiment probe porté vers la vertu, par son instinct naturel, tomba à ce point que chaque accroissement de sa puissance était accompagné d'un redoublement de tyrannie féroce.

Ainsi se parant obstinément de cette dégradation politique, intellectuelle et morale comme d'une vertu émanée de la divinité nouvelle, il sut se faire le grand, le seul prêtre de la religion révolutionnaire.

C'est par là que nous avons été amené à étudier de concert la biographie de Robespierre et l'histoire de la Révolution de Thermidor. C'est ainsi enfin que la suppression de ce petit être jadis si ridicule se trouve être l'un des immenses événements de la République française.

FIN

TABLE

Pages.

INTRODUCTION. — Robespierre. 1

CHAP. I. — Les hommes et la situation politique au commencement de l'an II (Septembre 1793 — Mars 1794). 51

II. — Les Hébertistes, les Dantonistes, les Comités et Robespierre (Germinal an II — Mars-Avril 1794). 103

III. — Robespierre et le Comité de Salut-Public (Floréal an II — 20 Avril — 20 Mai 1794). 141

IV. — Robespierre et la Convention (Prairial an II — 20 Mai — 18 Juin 1794. 164

V. — Robespierre en dehors des comités (Messidor an II — Juin-Juillet 1794) 252

VI. — La situation à la fin de Messidor. 294

VII. — Les premiers jours du mois de Thermidor. 330

VIII. — Les projets de Robespierre. 351

IX. — Le 8 Thermidor 376

X. — La journée du 9 Thermidor 402

XI. — La soirée du 9 Thermidor 435

XII. — CONCLUSION 511

Paris. — E. de Soye et Fils, imp., pl. du Panthéon, 5.